This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

1157

Per. 23723 e. 11/5

REVUE DE BRETAGNE

ET DE VENDÉE.

REVUE
DE BRETAGNE
ET DE VENDÉE.

TOME V.

ANNÉE 1859. — PREMIER SEMESTRE.

NANTES

BUREAUX DE RÉDACTION ET D'ABONNEMENT, PLACE DU COMMERCE, 1.

1859.

NANTES, IMP. DE VINCENT FOREST, PLACE DU COMMERCE, 1.

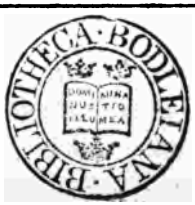

REVUE DE BRETAGNE

ET DE VENDÉE.

PRÉFACE DE LA TROISIÈME ANNÉE.

L'année qui vient de finir a été heureuse pour la *Revue de Bretagne et de Vendée*; toutes les sympathies qui s'étaient déclarées pour nous d'une façon si bienveillante nous sont demeurées fidèles et nous en avons conquis de nouvelles, non moins précieuses et non moins vives que les premières.

En 1857, les organes les plus accrédités de l'opinion publique, à Paris et en Bretagne, avaient accordé à notre recueil les appréciations les plus favorables. En 1858, ces jugements se sont renouvelés et confirmés; et, ce qui est plus significatif, la presse parisienne, si dédaigneuse d'ordinaire pour tout ce qui vient de la province, nous a fait de nombreux emprunts. Ainsi la magnifique *Élégie de la Bretagne*, de Brizeux, a été reproduite par presque toutes les

revues et tous les journaux, et il en est de même de la belle Élégie bretonne sur la mort du poëte, publiée dans nos colonnes par M. Luzel. Plusieurs de nos articles en prose ont eu la même fortune. Il est vrai que, parmi les emprunteurs parisiens, quelques-uns (je dis des plus huppés, comme la *Revue des Deux Mondes*) se sont dispensés, malgré nos réclamations, d'indiquer la source où ils puisaient, ce qui constitue, en bonne justice, un petit vol..... littéraire à notre détriment : mais nous n'avons pas de goût pour les huissiers et nous avons laissé en paix les voleurs. Au demeurant il est vrai qu'en général on ne prête qu'aux riches et qu'on ne vole qu'eux : car à qui n'a rien que voulez-vous prendre ?

Notre rédaction s'est enrichie et variée tout à la fois. A côté des noms connus et aimés de nos deux provinces sont venus s'inscrire quelques noms des plus distingués de la presse parisienne, jaloux de protester ainsi contre ces dédains injustes, de jour en jour moins justifiables, auxquels nous faisions allusion un peu plus haut.

Le nombre de nos lecteurs et de nos abonnés s'est accru, au point que désormais l'existence et le succès de notre œuvre sont assurés définitivement, à moins d'une circonstance que rien ne fait prévoir et que repousse au contraire nécessairement le trait le plus essentiel des caractères bretons et vendéens, je veux dire la fidélité des affections, des sympathies, des principes.

De notre côté, on peut être sûr que nous redoublerons d'efforts pour justifier une telle fidélité à notre égard.

Nous avons tout récemment assuré d'une manière plus solide et plus stable, par des arrangements nouveaux, le travail et le service de la *Revue*. Nos abonnés ne tarderont pas à en voir la preuve.

Quant à la direction générale du recueil, *elle reste dans les*

mêmes mains; nous nous faisons un devoir de le déclarer en présence des bruits colportés par une malveillance que les succès de la *Revue* expliquent suffisamment.

Rien ne sera changé dans la direction, non plus que dans l'esprit de la *Revue* et dans ses principes.

Nous ne sommes pas de ceux qui changent, et nous comptons de la part de nos amis, collaborateurs et abonnés, sur une pareille constance. Car, nous le répétons encore une fois, c'est leur bienveillante sympathie qui est le seul soutien de notre œuvre, comme elle est aussi tout le prix que nous en voulons tirer.

Le Directeur de la *Revue de Bretagne et de Vendée,*

A. DE LA BORDERIE.

NOMINOË

(826-851).

DEUXIÈME PARTIE (1).

Dans la seconde partie de sa carrière, qui s'étend de la mort de de l'empereur Louis (20 juin 840) à sa propre mort (851), Nominoë accomplit, avec une énergie vive et ferme, ce qu'il avait préparé dans la première avec une habileté si patiente et une prudence si consommée. Autant il s'était montré lent et sage dans le conseil, autant il fut dans l'action prompt et résolu. Ces onze années se partagent en trois périodes, répondant à l'exécution successive des trois parties du grand œuvre de Nominoë, — la fondation de la monarchie bretonne.

Le but de ses premiers efforts fut de délivrer sa nation du joug étranger et d'en faire reconnaitre l'indépendance par les Francs eux-mêmes : résultat assuré, en 845, par la bataille de Ballon, et confirmé définitivement l'année suivante dans le traité de paix souscrit par Charles-le-Chauve. Mais la Bretagne reconnue indépendante en l'an 846 ne comprenait encore ni le pays de Rennes ni celui de Nantes, mais seulement ce qui forma jusqu'en 1789 le territoire des sept autres diocèses de notre province.

Dans la seconde période (846-849), Nominoë se proposa surtout de consolider l'institution de la royauté bretonne créée par lui et à son profit, en lui donnant la plus haute sanction que les puissances mondaines puissent recevoir dans tous les temps, chez tous les peuples

(1) Voir le tome IV de la *Revue*, p. 473-489.

chrétiens, la sanction de l'Église. Ce désir, si louable et si éclairé dans son principe, l'engagea de proche en proche dans une réforme, ou plutôt dans un coup-d'état ecclésiastique, dont je me réserve d'apprécier plus loin le caractère et la portée.

Enfin, dans les trois dernières années de sa vie (849-851), Nominoë reprit la guerre contre les Francs, une guerre de conquête cette fois, dans le but d'ajouter du côté de l'est au royaume breton un territoire plus ou moins étendu, qui, interposé entre les frontières de l'empire franc et celles de la Bretagne bretonnante proprement dite, empêchât les premiers coups des envahisseurs de venir tomber immédiatement sur les Bretons et fournît à la Bretagne une seconde ligne de défense et une sorte de rempart avancé.

Les événements de cette seconde partie de l'histoire de Nominoë ont été pour la plupart mieux étudiés, mieux compris et sont plus connus que ceux de la première. Je glisserai donc en général sur le détail (qu'on trouvera dans les histoires bénédictines, dans dom Lobineau surtout), me bornant à indiquer les grandes lignes et à mettre seulement en évidence les traits particuliers qui caractérisent la politique de Nominoë.

I.

Aussitôt après la mort de Louis-le-Débonnaire, les Bretons déclarèrent leur intention de ne point reconnaître l'autorité de Charles-le-Chauve, à qui le testament de son père attribuait le royaume des Gaules sous la suprématie de l'empereur Lothaire. Mais il y eut ensuite chez eux un instant d'hésitation. Tout était en suspens ; cette situation équivoque et incertaine ne pouvait longtemps durer ; la prudence ordonnait donc d'attendre, pour une résolution définitive, le moment très-imminent où les événements, par la seule force des choses, allaient se précipiter dans un sens ou dans un autre. Nominoë, si longtemps fidèle aux conseils de la prudence, ne voulut pas y manquer à la dernière heure ; et au commencement de l'an 841, Charles-le-Chauve s'étant avancé jusqu'au Mans, le prince breton, sur l'avis

de personnages considérables que d'ailleurs on ne nous nomme point, l'envoya assurer de sa soumission. Quelqué temps après, le feu était aux quatre coins de l'empire des Francs ; Charles-le-Chauve et Louis, roi de Germanie, allaient combattre à Fontenai (*Fontanetum*) contre leur frère l'empereur Lothaire, ou plutôt contre l'empire et contre le testament de leur père. Nominoë vit alors que son heure était venue. Il jugea que le roi des Gaules, en se déliant ainsi de sa fidélité envers l'empereur et l'empire, déliait aussi les Bretons de leur soumission envers lui. Plein d'un fier dédain, il refusa d'aller à Fontenai verser le sang breton au profit de l'un quelconque des trois princes, et pendant que les Francs s'y égorgeaient à souhait, il leva au ciel d'un bras robuste la bannière de l'indépendance bretonne. Le lendemain tous les Bretons étaient à sa suite.

Les vieux chants populaires de notre province ont gardé la tradition des circonstances spéciales qui firent éclater enfin ce mouvement mémorable, et donnèrent le premier branle à cette grande et juste guerre de l'indépendance bretonne. Cette antique chanson de pâtres, plus épique que toutes les épopées tentées en France, a véritablement dans son récit une grandeur simple qu'eût enviée Corneille et un mouvement dramatique dont Shakspeare aurait pu être jaloux. Le fait qu'elle rapporte, à part quelques traits, n'offre rien que de vraisemblable. L'histoire, en la dédaignant, se priverait peut-être du document le plus curieux et le plus expressif qu'elle puisse avoir sur Nominoë. Voici comme elle met ce grand homme en scène.

Un jeune breton, Caro, fils d'un vieux chef de clan des montagnes d'Arez, est allé conduire à Rennes le tribut que la Bretagne payait aux Francs; mais « quand on est venu à peser l'argent, il manquait » trois livres sur cent, » et alors le comte Franc, abattant de son épée la tête de Caro, l'a jetée dans la balance pour faire le poids. En apprenant cette nouvelle, le père de Caro faillit s'évanouir. « Sur le rocher » il tombe rudement, cachant son visage dans ses cheveux blancs, et » la tête dans la main, il s'écrie en gémissant : Caro, mon fils, mon » pauvre cher fils ! » Cependant il se redresse; suivi de tout son clan, il chemine, il se rend à la maison forte (*ker-veur*) de Nominoë. — Nominoë rentrait au même instant; il revenait de la chasse, « précédé

» par ses grands chiens folâtres, » un arc à la main, un sanglier sur l'épaule. Le dialogue suivant s'établit :

— « Bonjour ! bonjour, honnêtes montagnards ; à vous d'abord, grand chef de famille ! qu'y a-t-il de nouveau, que voulez-vous de moi ? »

— « Nous venons savoir de vous, s'il est une justice ; *s'il est un Dieu au ciel et un chef en Bretagne.* »

— « Il est un Dieu au ciel, je le crois, et un chef en Bretagne, si je puis. »

— « *Celui qui veut, celui-là peut;* celui qui peut chasse le Frank, — chasse le Frank, défend son pays et le venge et le vengera ! Il vengera vivants et *morts*, et moi, et Caro mon enfant, mon pauvre fils Caro, décapité par le Franc excommunié, décapité dans sa fleur, et dont la tête, blonde comme du mil, a été jetée dans la balance pour faire le poids ! »

Aussitôt Nominoë, par « un serment terrible, » jure *de laver la plaie du pays.* Il remplit plusieurs sacs de cailloux serrés diligemment sur la grève, et va lui-même à Rennes le porter en guise de tribut à « l'intendant du roi *Chauve.* » On pèse les deux premiers sacs sans les délier ; mais quand vint le tour du troisième : — « Ohé ! ohé ! le poids n'y est pas ! »

« Lorsque l'intendant vit cela, il étendit la main sur le sac, il saisit » vivement les liens s'efforçant de les dénouer : — « Attends, attends, » seigneur intendant (dit Nominoë), je vais les couper avec mon » épée. » A peine il achevait ces mots, que son épée sortait du fourreau, » qu'elle frappait au ras des épaules la tête du Frank courbé en deux, » et qu'elle coupait chair et nerfs et une des chaînes de la balance de » plus. La tête tomba dans le bassin, *et le poids y fut bien ainsi.* Mais » voilà la ville en rumeur : — « Arrête, arrête l'assassin ! Il fuit ! il » fuit ! portez des torches ; courons vite après lui ! »

Et Nominoë se retournant vers les Francs qui le poursuivent, leur lance en guise d'adieu cet ironique défi !

« Portez des torches (leur crie-t-il), vous ferez bien ; la nuit est » noire et le chemin glacé. Mais je crains bien que vous n'usiez vos » chaussures à me poursuivre, — vos chaussures de cuir bleu doré.

» Quant à vos balances, vous ne les userez plus; vous n'userez plus » balances en pesant les pierres des Bretons ! — Bataille ! »

La forme du châtiment infligé au comte de Rennes par Nominoë peut exciter quelques doutes, mais le fond est vrai. La Chronique de Nantes rapporte qu'au lieu d'aller à Fontenai, Nominoë dévasta en 841 le pays de Rennes et de Nantes.

Sans paraître à la bataille de Fontenai, les Bretons en retirèrent un grand avantage, un allié des plus habiles et des plus actifs, qui tout en agissant pour son compte, demeura jusqu'à la fin l'auxiliaire infatigable de Nominoë dans sa lutte contre les Francs. C'était pourtant un Franc d'origine, né au pays de Nantes, mais Breton de mœurs et d'inclination, remuant et guerroyeur de tempérament, avant tout ambitieux. Son ambition eut de bonne heure pour but la charge de comte de Nantes. Il se rendit à Fontenai sous le drapeau de Charles-le-Chauve, s'y battit bravement, et Ricouin, le comte de Nantes que l'on a vu figurer dans l'histoire des origines du couvent de Redon, ayant succombé dans la mêlée, Lambert fit auprès du Roi les dernières instances pour être nommé à sa place. Charles trouvait, dit-on, Lambert trop bon ami des Bretons, il le rebuta et donna le gouvernement du comté Nantais à un Poitevin, Renaud, déjà comte d'Herbauge et duc d'Aquitaine.

Lambert revint donc chez lui, en 842, les mains vides et le cœur plein de dépit, bien résolu à se venger. La vengeance était facile ; il fut trouver les Bretons, se déclara leur allié, et leur persuada de diriger contre le nouveau comte de Nantes une expédition considérable. Ce projet s'exécuta au printemps de 843. Nominoë malade fut contraint de remettre à Erispoë son fils, jeune encore, le commandement du principal corps d'armée. Renaud, le comte de Nantes, en homme de tête, dès qu'il eut vent de ces préparatifs, résolut de prévenir ses ennemis, de passer la Vilaine et de venir attaquer Erispoë avant qu'il eut été rejoint par Lambert, qui descendait du pays d'Aleth avec un autre corps de troupes. Erispoë, trop faible sans Lambert, eût dû suivant la prudence se replier sur son auxiliaire, et reprendre ensuite avec lui l'offensive contre Renaud. Mais le fils de Nominoë ne pouvait reculer devant un Franc; au contraire, il voulut marcher à

lui, et faire passer ses Bretons de la rive droite à la rive gauche de la Vilaine, près du bourg de Messac. La moitié à peine de son armée avait traversé le fleuve, quand Renaud tomba dessus avec toutes ses forces, la mit facilement en pièces et, sans essayer de pousser plus loin, reprit de suite le chemin de Nantes. Pourtant, sur la nouvelle de ce désastre, Lambert arrive à marches forcées, recueille cette moitié de l'armée d'Erispoë restée sur la droite du fleuve, apprend que Renaud s'est avec ses troupes arrêté à Blain, s'élance sur ses traces, fond sur lui. Les pauvres Francs ne s'attendaient à rien de pareil; on était au 25 mai, il faisait chaud; aussi s'étaient-ils débarrassés de leurs lourdes armures et couchés, pour prendre le frais, dans les verdoyants herbages qui bordent les eaux de l'Isar. Lambert les surprit dans cette posture et en fit un beau massacre, dans lequel il eut bien soin de ne pas oublier le comte Renaud. Puis, à la place du défunt, il se fit de sa propre autorité comte de Nantes. Mais au bout de quelques jours, une sédition, ou je ne sais quelle autre disgrâce dont on ignore le détail, le chassa de cette ville.

Nantes n'eut guère lieu de s'applaudir de cette expulsion, car elle resta par là même sans nulle défense contre l'attaque des pirates Normands qui, le 24 juin 843, la prirent, pillèrent, saccagèrent, et firent de ses habitants un monceau de cadavres.

Je n'ai point à faire ici le récit de cette boucherie, que l'auteur, de la Chronique de Nantes accuse Lambert d'avoir provoquée, en invitant, en excitant les pirates à le venir venger des Nantais. Je crois cette accusation calomnieuse, elle est au moins très-suspecte. Il est vrai seulement que Lambert profita de cette catastrophe pour rétablir sa domination à Nantes. De Nantes il étendit ses conquêtes au sud de la Loire, dans le pays qui borde ce fleuve à gauche et qui n'était encore ni du comté ni de l'évêché de Nantes, mais du Poitou. Lambert y tailla des fiefs à ses plus vaillants guerriers; il donna à un certain Rénier le pays de Mauges, à un Giraud celui de Tiffauges, et à son neveu Gonfier le pays d'Herbauge ou de Retz.

Bégon, successeur du comte Renaud dans le duché d'Aquitaine qui embrassait le Poitou, voulut purger son gouvernement de ces hôtes incommodes. Il éleva même pour les tenir en bride, au bord de

la Loire, à deux lieues au-dessous de Nantes, un château dont les fortifications de terre dans le système du temps subsistent encore en partie dans la paroisse de Bouguenais (jadis *Bégonais*), au lieu appelé la Motte de Bougon et autrefois de Bégon. Après quelques succès, Bégon fut vaincu et tué par Gonfier, qui établit sa résidence dans le château même de son adversaire, et ainsi le pays de Retz échappa dès lors à l'autorité des princes carlovingiens.

Tous ces succès des Bretons sont de l'an 843. Ils finirent par donner à Charles-le-Chauve de grands déplaisirs et de vives inquiétudes ; si bien qu'à l'automne de cette même année, il se mit à la tête d'une grande armée pour envahir la Bretagne. S'il y entra, ce que les chroniques ne disent pas, il n'y fit rien de notable; on sait qu'aux Ides de novembre (7 novembre), il avait son camp près de Rennes. Ses exploits probablement se bornèrent à quelques ravages, que les Bretons dans les deux années suivantes rendirent aux Francs avec une générosité sans pareille.

En l'an 844 Nominoë courut jusqu'au Mans, brûlant tout sur son passage, et Lambert de son côté acheva d'anéantir les Francs d'Aquitaine, en taillant en pièces une armée conduite par Hervé, fils du comte Renaud, qui voulait venger son père, et par un certain Bernard. Les deux chefs Francs périrent dans cette expédition.

L'année suivante, Nominoë, pour châtier les Aquitains, se lance sur le Poitou et le ravage jusqu'à Poitiers; puis il remonte vers la Loire, traverse le pays de Mauges et s'arrête au monastère de Saint-Florent-de-Glonne, bâti sur le bord du fleuve (aujourd'hui Saint-Florent-le-Vieil). Après de grandes prières aux saints et de grandes largesses aux moines, il ordonne à ceux-ci de planter sur leur église sa propre effigie, la face tournée vers Paris, capitale du roi Charles-le-Chauve, en signe de menace. Son ordre obéi, il part et pousse ses courses à travers l'Anjou jusqu'à la cité d'Angers. Apprenant alors que les moines de Glonne, sur l'ordre du roi des Francs, ont descendu sa statue du toit de leur église pour la remplacer par celle de Charles-le-Chauve, tournée avec un geste menaçant vers la Bretagne, le Breton revient indigné, et dans un accès de colère brûle toute

l'abbaye. Pour expier cet incendie sacrilége, il donna plus tard aux moines de quoi la rebâtir.

Chargés de butin, les Bretons rentrent en Bretagne, et y mettent en sûreté le fruit de leur campagne. A peine rentrés, ils apprennent que le roi Charles marche pour les combattre avec une armée plus formidable qu'aucune de celles envoyées contre la Bretagne à aucune époque. Nominoë aurait pu, sortant de ses frontières, aller à la rencontre de l'ennemi. Mais il était trop habile pour risquer une bataille décisive dans un pays mal connu. Il rassemble donc ses forces derrière la Vilaine et attend. Puis, quand les Francs se sont engagés dans ce terrain difficile, coupé de marécages, qui va de la Vilaine à l'Oust; quand ils sont déjà rendus tout près du confluent de ces deux rivières, dans la paroisse de Bain, sous les murs du monastère de Ballon, il passe lui-même la Vilaine et offre la bataille.

Ce fut une grande bataille qui dura deux jours entiers, une lutte vraiment héroïque et à jamais mémorable dans les fastes de la Bretagne. Les soldats de Nominoë comprirent bien que l'heure était solennelle, décisive pour l'avenir de la patrie, qu'ils n'avaient même pas devant eux l'alternative, si chère aux âmes généreuses, de vaincre ou de périr, car avec eux eût péri, sans espoir de renaître, la liberté sacrée. Malgré l'extrême infériorité du nombre et de la discipline, il fallait vaincre; ils s'y entêtèrent, ils vainquirent. Nous savons même comment ils parvinrent à vaincre, à démolir cette armée immense, rassemblée de tous les coins de la Gaule, pour étouffer dans ses bras l'hydre sans cesse renaissante de l'indépendance bretonne.

Un saint de l'île de Bretagne, saint Teliau, réfugié au VIe siècle dans notre péninsule pour échapper à la peste jaune qui désolait la Cambrie, obtint de Dieu, dit sa légende, pour les Bretons de l'Armorique, en récompense de leur bonne hospitalité, la grâce d'être toujours en se battant à cheval sept fois plus forts que leurs ennemis. Il paraît que cette vieille légende n'est point une fable, car, au dire des auteurs Francs, l'usage constant des Bretons du IXe siècle était de combattre à cheval, montés sur ces petits bidets maigres et agiles, communs encore en Bretagne, dont le pied ferme et vif ne recule devant aucun obstacle et ne glisse pas aux mauvais pas. Du dos de leurs légères

montures ils lançaient sur l'ennemi, tout en restant à distance, une grêle de traits et de javelots, puis fuyaient dans toutes les directions; les suivait-on, alors ils se retournaient bientôt, se reformaient par pelotons, revenaient à la charge et criblaient de dards l'ennemi débandé à leur poursuite. Ainsi firent-ils à Ballon. Charles-le-Chauve crut d'abord pouvoir leur opposer avec succès la grosse cavalerie saxonne; au premier choç des Bretons, ayant reçu en plein leur grêle de javelots, elle fut obligée de céder, et se cacha toute décimée derrière les bataillons Francs. Ceux-ci restèrent dès lors exposés aux coups des Bretons. Les Francs, lourdement armés, habitués à combattre de près avec la hache et l'épée, ne savaient comment s'y prendre pour fuir ou pour esquiver un ennemi toujours voltigeant et insaisissable. S'ils demeuraient sans bouger rangés en bataille, leur masse offrait aux traits des Bretons une vaste cible, tous les coups portaient; s'ils se formaient en colonnes pour les repousser, l'escadron volant se dispersait sur leurs flancs et les harcelait sans relâche. Ajoutez encore à cela qu'ignorant les lieux, les bataillons de l'armée franque s'embourbaient de temps à autre dans les fondrières. Après une journée de combats la nuit vint, les deux armées couchèrent l'une en face de l'autre. Les Francs purent compter leurs pertes, elles étaient immenses. Le lendemain la bataille dura de même jusqu'au soir, et elles furent encore plus graves. Alors, terrifié par ce désastre, craignant tout de cette terre maudite qui s'ouvrait en quelque sorte pour engloutir ses envahisseurs, Charles-le-Chauve perd le sens, quitte le camp pendant la nuit à l'insu de ses troupes, et s'enfuit à toute bride jusqu'au Mans. Le matin du troisième jour, la nouvelle de ce lâche départ vole parmi l'armée, qui elle-même épouvantée se met à battre en retraite. A peine les Bretons ont-ils aperçu ce mouvement, qu'ils se précipitent en jetant de grands cris sur le camp des Francs, le forcent, le pillent; et ce fut un beau pillage, car le camp, nous dit un vieux chroniqueur (Réginon) était plein d'objets précieux, et la tente royale avec tout le bagage du roi tomba aux mains de l'ennemi. Mais ce pillage n'empêcha point les Bretons de se jeter sur les tristes restes de l'armée en retraite et de les tailler en pièces, au point que la retraite ne fut bientôt qu'une déroute. Et enfin Nominoë, s'élançant avec ses meilleures bandes

sur les traces des fuyards, ravagea encore une fois — par occasion — les comtés de Rennes et du Maine.

Telle fut cette grande bataille de Ballon, livrée le 10 des Calendes de décembre ou le 22 novembre de l'an 845.

L'année suivante, le roi Charles, confus de sa honteuse défaite, rassembla une nouvelle armée et se remit en marche vers la Bretagne. Mais avant d'y être arrivé, sa terreur de Ballon le reprit au cœur; au lieu de faire la guerre il fit la paix, reconnut l'indépendance des Bretons et Nominoë pour leur souverain, sous le titre de duc ou même sous celui de roi, que lui donnent souvent depuis ce traité les chroniqueurs Francs eux-mêmes.

Nominoë en jurant cette paix ne fit qu'une seule concession : il renonça à soutenir contre Charles-le-Chauve son vieil allié le comte Lambert, toujours resté en révolte depuis 843, brouillé d'ailleurs de nouveau avec les habitants de Nantes, auxquels sa domination était odieuse, brouillé de plus avec l'évêque et un peu avec tout le monde, qui refusait obstinément en 846 de reconnaître l'autorité du roi, et qui l'année précédente avait eu le tort de ne point paraître à Ballon, — abstention bien propre sans doute à détacher de lui le cœur de Nominoë. D'ailleurs, celui-ci avait besoin de la paix pour faire solennellement reconnaître par les Francs l'indépendance des Bretons, pour affermir son autorité sur sa nation, et pour défendre la Bretagne contre les pirates Normands qui commençaient à l'affliger de leurs ravages. Tous ces intérêts avaient certes droit de passer avant celui de Lambert. Mais cet entêté, plutôt que de se soumettre, quitta Nantes où il ne pouvait se soutenir sans les Bretons, et se retira dans le monastère de Craon, dont sa sœur était abbesse, où s'étant fortifié il demeura patiemment à attendre des jours meilleurs.

II.

La souveraineté, comme Nominoë l'avait jusqu'à ce moment exercée, quoique s'étendant sur toute la Bretagne, n'était encore, à vrai dire, qu'une dictature militaire, acceptée par les Bretons dans le

but unique d'arriver à s'affranchir définitivement du joug étranger. La royauté bretonne des IXe et Xe siècles — disons-le tout de suite — eut toujours pour caractère principal et première prérogative le commandement militaire, d'où elle avait pris son origine. Mais avant Nominoë, elle n'avait été et ne pouvait être qu'un accident se reproduisant à de rares intervalles dans le cours des destinées de la Bretagne, sous le coup de certaines circonstances urgentes. Nominoë voulut en faire une institution normale, permanente, et acceptée de tous comme telle. L'Eglise seule, en consacrant de ses bénédictions cette jeune royauté naissante, pouvait lui assurer dans l'avenir le respect des peuples, et lui communiquer ce caractère de permanence et de légitimité régulière naturellement inhérent aux choses sacrées. Nominoë s'adressa donc à l'Eglise, et dans l'Eglise à la première des autorités, au Souverain Pontife. C'est de saint Convoion, précisément, que le roi breton se servit en cette circonstance. L'abbé de Redon se rendit donc à Rome en l'an 847; Léon IV tenait alors la chaire de saint Pierre; et entr'autres objets de la mission qu'il avait à remplir, il supplia le Saint Père, au nom de Nominoë, de vouloir bien concéder à ce prince le droit de porter un cercle d'or, « comme les autres chefs (*alii duces*) » de la nation bretonne en avaient usé, dit un chroniqueur, avant » l'oppression des Francs. » Le pape accorda de suite cette demande, et sur la fin de 847 ou le commencement de l'année suivante, Nominoë fut en effet solennellement couronné, quelques-uns disent même *oint et sacré* comme roi des Bretons dans la cathédrale de Dol, en présence de tous les évêques de Bretagne.

Il est vrai que la mission de Convoion à Rome avait de plus un autre objet, plus important à certains égards, en tous cas plus délicat et plus difficile que la demande d'une couronne d'or pour le roi de Bretagne. C'était ce qu'on appelle ordinairement dans nos histoires l'affaire des évêques simoniaques.

Je ne m'allongerai pas sur cette affaire fort abondante en détails, mais aussi très-bien connue; je me bornerai, après un précis sommaire, à marquer mon opinion.

Au moment même où Nominoë, après la paix de 846, songeait à fortifier son pouvoir par la sanction de l'Eglise, saint Convoion

plein de douleur vint lui faire connaître l'existence d'un étrange scandale donné au peuple par divers évêques de Bretagne, qui depuis des années ne conféraient qu'à prix d'argent les ordres sacrés et se rendaient ainsi coupables du crime de simonie. Ces coupables étaient Félix, évêque de Quimper, Liberalis de Léon, Susannus de Vannes (successeur de Rénier) et Salacon de Dol, quatre prélats de race franque imposés à la Bretagne par la domination des étrangers, et dont le nouveau roi de Bretagne avait lieu sans doute, à raison de leur origine, de redouter quelque sourde opposition à son pouvoir. Il fut donc charmé dans l'âme de la découverte du bon saint, et les prélats accusés ayant au reste reconnu la réalité des faits en se défendant seulement sur les circonstances, Nominoë envoya Convoion à Rome pour demander au Saint Père la punition des coupables, tandis que ceux-ci y députaient l'un d'entre eux pour présenter leur défense. Convoion, comme je l'ai dit, arriva à Rome en 847, après le 12 avril, date de l'intronisation du pape Léon IV, qui reçut la députation bretonne. Léon IV reconnut la culpabilité des simoniaques; mais au lieu de les juger et déposer, comme Nominoë (je pense) l'espérait, il déclara que leur condamnation ne pouvait être prononcée que dans une assemblée formée de douze autres évêques: tribunal évidemment impossible à former contre nos quatre simoniaques, que les autres prélats Francs refuseraient de juger. Nominoë, exaspéré, semble-t-il, par la résistance et les propos imprudents de ces quatre évêques, résolut de s'en débarrasser à tout prix. Il leur fit faire les plus terribles menaces, et sous le coup de cette violence les prélats, s'avouant coupables, vinrent déposer les insignes de leur dignité épiscopale dans une assemblée ecclésiastique, ou synode, tenue au château de Coëtlou, dans le pays de Vannes. Nominoë aussitôt fit désigner d'autres sujets, quatre Bretons, pour remplacer les quatre Francs; et pour éviter la difficulté que pouvait élever à ce propos l'archevêque de Tours, il érigea simplement, de sa propre autorité, l'évêché de Dol en archevêché, métropole de la Bretagne (ce qui ne comprenait ni Rennes ni Nantes); par occasion et pour augmenter le nombre des suffragants de ce métropolitain supplémentaire, il érigea en diocèses distincts et séparés les deux territoires de Saint-Brieuc

et de Tréguer, administrés jusqu'alors plus ou moins régulièrement par des délégués de l'évêque de Dol. Enfin comme Actard, évêque de Nantes, autre prélat Franc mais nullement simoniaque, avait refusé d'assister au couronnement de Nominoë, il le chassa de son siége et y mit un intrus appelé Gislard.

Tous ces changements s'accomplirent ou plutôt s'improvisèrent sur la fin de 847 et en 848. On voit au reste qu'en les qualifiant plus haut de coup d'état ecclésiastique, je me suis servi d'un terme assez juste. L'usurpation, la violence, l'immixtion du temporel dans le spirituel sont aussi incontestables qu'injustifiables. Aussi les apologistes de Nominoë se placent-ils à un autre point de vue : ils accordent que sa conduite a été irrégulière et repréhensible au moins dans la forme; mais ils prétendent l'excuser sur ce qu'en agissant ainsi il servait efficacement l'intérêt national de la Bretagne, et de l'excuse quelques-uns passent à la louange. — Les évêques Francs, simoniaques ou non, mettaient en péril la conservation de l'indépendance bretonne par les intrigues qu'ils ne pouvaient guère manquer de tramer au profit de la domination étrangère ; la juridiction du métropolitain de Tours offrait le même genre de dangers; Nominoë, au moins au point de vue breton et purement politique, fit donc bien de débarrasser à tout prix la nation bretonne de ce double danger. — A mes yeux, je ne le cache pas, le fameux archevêché de Dol, si cher à quelques patriotes bretons, n'importe en aucune façon à l'indépendance bretonne. Avant Charlemagne elle s'était maintenue sans lui, et quand il eût disparu sous la condamnation du Saint-Siége, elle se soutint encore pendant trois cents ans (de 1199 à 1491), et je ne sache pas que les archevêques de Tours, métropolitains reconnus de la Bretagne en 799 et 1491, aient eu la moindre part dans la conquête de cette province par Charlemagne ou par Charles VIII.

Quant à l'expulsion des évêques Francs coupables de simonie et remplacés sur leurs siéges, cette double mesure fut certes d'un petit secours à la cause bretonne ; si Nominoë avait sérieusement à craindre les intrigues de ces prélats, quoi de plus simple, après les avoir noyés dans la honte de leurs aveux sur la simonie, que de leur ôter

l'administration de leurs diocèses, mais sans les chasser, surtout sans les remplacer par des intrus, car c'est là principalement qu'est l'attentat. Contre Actard, évêque de Nantes, la violence est plus énorme encore ; Actard, même après le traité de 846, était sujet de l'empire Franc, et de quel droit prétendait-on le contraindre d'assister au couronnement d'un prince étranger ? quel bien eût fait sa présence à l'indépendance bretonne ? Si l'on considère d'ailleurs les suites de cette affaire, on restera convaincu qu'elle causa à la Bretagne bien plus d'inconvénients que d'avantages. Actard, actif, habile, offensé, émut contre les Bretons les évêques et le pape pour venger sa disgrâce. Plus tard, les deux successeurs de Nominoë (les rois Erispoë et Salomon) rétablirent successivement sur leurs siéges tous les évêques chassés sauf un seul, et l'intrus resté le dernier sur son siége, craignant toujours d'en être dépossédé, fomenta la triste conspiration qui tua le roi Salomon et livra notre pauvre Bretagne aux horreurs des guerres civiles et aux injures des Normands. Quant à l'archevêché de Dol, on connaît son triste sort et comment il fut réduit à prolonger sa dolente existence, d'une condamnation à une autre, au moyen de subterfuges, d'équivoques et d'incidents de procédures, jusqu'à l'arrêt final d'Innocent III, qui le supprima sans retour.

Dans la violente expulsion des évêques Francs et l'érection schismatique de la métropole de Dol, je vois bien sans doute un prolongement de la lutte de Nominoë contre les Francs ; mais ici, comme dans l'incendie de l'abbaye de Glonne ci-dessus rapporté, ce n'est pas son génie qui le mène, c'est sa passion ; il s'abandonne à sa haine et à sa colère sans souci de la justice et de la prudence. Je blâme donc sans hésiter toutes ces entreprises comme injustes et plus funestes qu'utiles à la cause de la Bretagne. Pourtant, comme un grand génie se révèle partout où il passe et même là où il erre, je trouve, même dans ces fâcheuses erreurs de la politique du roi breton, une inspiration heureuse et une mesure excellente, la seule qui n'ait soulevé aucune objection, la seule d'ailleurs qui ait duré, preuve qu'elle était la seule bonne. C'est l'érection des siéges épiscopaux de Saint-Brieuc et de Treguier, qui acheva de régulariser l'organisation ecclésiastique de

notre péninsule, et de lui donner la forme définitive qu'elle a conservée ensuite jusqu'à la Révolution.

J'ai hâte, je l'avoue, d'échapper à ces querelles mesquines et violentes, qui sont véritablement le petit côté de notre grand homme, pour revenir à ces grandes luttes héroïques, vraiment nationales et vraiment utiles à la Bretagne, parmi lesquelles il acheva sa glorieuse carrière.

III.

La paix de 846 avait consacré, comme on l'a vu, l'existence de la Bretagne à titre de nation indépendante. La guerre de l'indépendance était donc finie, la guerre de conquête va commencer. J'en ai déjà marqué le but. La Bretagne reconnue indépendante en 846 se débornait vers l'est par une ligne allant de l'embouchure du Coësnon à celle de la Vilaine; les pays de Rennes et de Nantes n'en faisaient partie. Nominoë n'a plus que trois ans à vivre quand il reprend la guerre contre les Francs (en 849); mais ce temps lui suffira, et le lendemain de sa mort le roi Charles le Chauve abandonnera à la domination de son fils Erispoë, héritier de la couronne de Bretagne, les comtés de Nantes, de Rennes et de Retz, c'est-à-dire précisément toute la province de Bretagne dans les limites qu'elle a encore à présent.

Dans quelles circonstances spéciales fut rompue la paix de 846, on ne le sait pas. Je croirais volontiers que Charles le Chauve dut considérer comme une déclaration de guerre et un premier acte d'hostilité l'expulsion d'Actard, évêque de Nantes, sujet Franc, chassé et remplacé violemment de l'autorité du roi de Bretagne, qui n'avait nul droit sur lui. Quoiqu'il en soit, en l'an 849 nous voyons Nominoë faire des courses en Anjou, occuper même quelque temps la ville d'Angers; « enfin, ajoute la chronique (Annales de St-Bertin), se livrer » à toutes ses furies et à toutes ses violences habituelles. » Au même instant Lambert sortait de sa retraite, non pas pour se joindre encore une fois à Nominoë, mais au contraire pour enfin se soumettre à Charles le Chauve et recevoir de lui le gouvernement de de la Marche, c'est-à-dire du comté de Nantes et peut-être même

aussi de celui de Rennes. Est-ce donc que Lambert voudrait à présent se venger de l'abandon où Nominoë le laissa il y a trois ans, lors de la paix de 846 ? Non à coup sûr; Lambert connaît trop la force de Nominoë pour essayer contre lui d'une telle revanche. La vengeance d'ailleurs le touche moins que le gain, et c'est avec les Bretons qu'on gagne davantage; enfin sa haine contre les Francs n'est point éteinte. Seulement le roi Charles est plus facile à duper que Nominoë à battre, le rusé compère ne l'ignore point. En 849, il est comte de Nantes au nom du roi; l'année suivante, il en ouvre les portes à Nominoë. Et l'année suivante aussi (850), Charles-le-Chauve s'avance encore une fois vers la Bretagne à la tête d'une grosse armée. Mais ne craignez pas qu'il y entre et se mesure de nouveau contre Nominoë; le souvenir de Ballon lui dure encore et le rend sage. Il retient donc son armée dans les comtés de Nantes et de Rennes, et se borne à mettre dans ces deux places de bonnes garnisons bien munies de provisions et de moyens de défense; puis il part, et Nominoë arrive avec son fidèle Lambert. Ils mettent d'abord le siége devant Rennes; la garnison effrayée se rend prisonnière et on l'envoie en Bretagne. De là ils passent à Nantes, défendue par un comte Franc du nom d'Amauri et bon nombre de guerriers qui ne font point une longue défense, et, tout comme ceux de Rennes, se rendent prisonniers.

Ce n'était point l'affaire des Bretons de soutenir des siéges et de se battre derrière des murs : qu'eussent-ils fait là de leurs bons petits chevaux? Aussi Nominoë ne laisse-t-il point de garnison à Rennes ni à Nantes; tout ce qu'il lui faut, c'est de pouvoir, quand il veut et sans obstacle, entrer dans ces villes; il se borne donc à détruire leurs portes et à abattre de larges pans de leurs murailles. Puis il s'élance sur le Maine « *avec une indicible furie* », dit la Chronique de Fontenelle, et revient encore une fois insulter la ville du Mans, Lambert toujours à sa suite. « Les personnages distingués qu'ils pou-» vaient prendre, étaient relégués en Bretagne comme prisonniers de » guerre; quant aux autres, ils se bornaient à les désarmer. » Je traduis encore ici la Chronique de Fontenelle; il me semble qu'une telle *furie* n'est pas absolument *indicible.*

L'année suivante (851), la dernière année de sa vie, Nominoë s'avança au cœur même des Gaules. Il ne s'arrêta ni à Rennes ni à Nantes, pas même au Mans; il poussa plus loin, dans la Touraine et jusque dans le Vendômois. Il était dans ce dernier pays, en marche sur Chartres, et déjà montrant à ses Bretons, comme une proie opime, les grasses et riches plaines de la Beauce, quand la mort le prit. Il n'eut pas la joie de tomber en combattant, il périt de mort naturelle. Mais les Francs ne voulurent pas croire que cet homme, qui du fond de ses bois et de ses marais les avait tenus dix ans haletants de frayeur, pût être mort naturellement. Suivant les uns, un ange avait été tout exprès envoyé de Dieu pour le frapper mortellement; suivant d'autres, c'était saint Maurille évêque d'Angers. « Un jour, (raconte » Réginon) que Nominoë, roi des Bretons, était au moment de » monter à cheval pour achever une damnable entreprise, il vit » devant lui saint Maurille qui le regarda d'un œil terrible en lui » criant : Va, cruel brigand, cesse de piller les églises! Et en » même temps levant sa crosse, il l'en frappa à la tête; et Nominoë, » transporté aussitôt dans sa maison, y finit son règne avec sa vie. » On peut croire, d'après ce récit, qu'il aurait été frappé d'apoplexie en montant à cheval.

Sitôt sa mort sue, les Francs qui fuyaient devant lui se jetèrent sur son armée, dont ils comptaient avoir bon marché. Mais Lambert se trouvait là, qui rendit cœur aux Bretons, et se ruant avec eux sur l'ennemi lui fit éprouver de grosses pertes. Après quoi l'armée bretonne rentra dans ses frontières sans être inquiétée.

Pourtant le roi Charles-le-Chauve, s'imaginant de son côté que le génie même de la Bretagne fût mort avec ce grand homme, crut le moment venu de laver sa honte de Ballon dans un fleuve de sang breton; et rassemblant de nouveau une immense armée, il marche à sa tête vers la Bretagne. Cette fois, Nominoë étant mort, il en osa franchir la frontière; mais de l'autre côté il trouva, sinon l'ombre du héros, du moins son fils aussi vaillant que lui. La bataille livrée en cette rencontre fut une répétition du désastre de Ballon. « Les » Bretons, dit la Chronique de Fontenelle, combattirent en se » dérobant (*bello fugaci*), à la mode de leur nation, et beaucoup de

» Francs y périrent, tant des nobles, des ducs, des comtes, que du » commun; beaucoup d'autres furent pris et amenés en Bretagne. » Hilmerade, comte du Palais, le duc Vivien, le comte Gaubert le jeune, furent parmi les morts. Cette journée, dont nous ignorons le lieu, se donna le XI des Calendes de septembre, c'est-à-dire le 22 août de 851. Charles-le-Chauve comprit de suite que les vainqueurs de Ballon, malgré la mort de leur chef, étaient debout encore au seuil sacré de la patrie, prêts à anéantir sans merci l'armée des violateurs étrangers. Il comprit que toute nouvelle tentative serait une nouvelle défaite, et d'Angers où il s'était refugié il fit proposer la paix à Erispoë. Le Breton fut exigeant; il ne se contenta point de l'héritage paternel; le royaume breton de 846 ne lui suffit plus; il voulut y ajouter les comtés de Rennes, de Nantes et de Retz, c'est-à-dire toute la marche bretonne. Charles n'avait guère moyen de resister, il céda. Erispoë fut donc solennellement investi de la souveraineté héréditaire de ces trois comtés; puis, ayant reçu et donné des ôtages pour la sûreté de la paix, et reçu en outre du roi Franc des présents magnifiques, il revint dans son royaume agrandi goûter le fruit suprême des travaux de son glorieux père.

CONCLUSION.

J'ai essayé de montrer dans cette étude l'enchaînement logique des actes et des pensées, des desseins et des exploits de Nominoë. On y reconnaitra sans peine cette unité puissante et forte, caractère essentiel des génies de premier ordre. Ce qu'il a voulu dès l'abord il l'a exécuté jusqu'à la fin, et de même il n'a rien exécuté que ce qu'il avait voulu. Après Dieu, c'est le génie seul qui maîtrise à ce point les circonstances et plie ainsi les faits extérieurs à sa volonté. Il a voulu la Bretagne indépendante, il l'a faite indépendante; il a voulu fonder sur une base solide et durable la royauté bretonne, et il l'a fondée; il a voulu fortifier d'abord et ensuite étendre les frontières de la Bretagne, de manière à écarter loin du cœur les coups des enva-

hisseurs et à les repousser plus facilement; il y a réussi. Et remarquons que cette œuvre triple du roi Nominoë a eu véritablement le privilége réservé aux seules créations des grands génies, la durée. La Bretagne aujourd'hui encore a (du moins elle avait en 89) les limites conquises par l'épée de Nominoë; l'indépendance bretonne a duré et la royauté bretonne est demeurée sous le titre ducal jusqu'au jour où la Bretagne s'unit, sans y être absorbée, à la monarchie française qui, en échange de son indépendance abdiquée, respecta sa liberté jusqu'au bout. La constitution ecclésiastique elle-même de nos diocèses (à part l'archevêché de Dol) est restée jusqu'à la Révolution ce que Nominoë l'avait faite.

Ai-je donc tort de vouloir faire honorer dans ce roi, dans ce fondateur de Redon, le fondateur même de la Bretagne, et peut-être le premier de ses grands hommes et de ses héros? Et pourtant ce génie qui a posé si fortement les premières assises de notre nation, cette main dont la trace encore est partout dans notre province, rien à présent ne la rappelle plus aux yeux ni à la mémoire, et combien de Bretons, hélas! l'ont complétement oubliée. En un temps où les moindres gloires d'arrondissement ont leur inscription, leur buste, leur portrait en pied, souvent leur statue exposée aux regards du peuple, — fort étonné de contempler des hommes illustres dont il ne savait pas le nom de leur vivant, — pendant ce temps, Nominoë n'a nulle part de monument, si petit qu'il soit. Ah! ne croyez pas que je réclame pour lui une banale statue; son ombre frémirait de crainte d'être prise pour une notabilité de département. Non, je demande pour lui quelque part, à Redon ou à Vannes, un beau et grand pilier de granit breton, semblable à ces antiques obélisques ornés de croix que conservent quelques cimetières de nos campagnes, où ils couvrent encore les vieux ossements des compagnons du héros. Une croix, une courte inscription sur ce menhir breton, diront à tous le nom du Roi fondateur, libérateur, conquérant (1).

A. DE LA BORDERIE.

(1) Les notes et éclaircissements que nous avions préparés dépassant de beaucoup l'espace que la Revue pourrait nous accorder, nous nous voyons forcé de les supprimer quant à présent, sauf à les donner plus tard, quand nous réunirons nos études sur l'histoire de Bretagne.

LES AVENTURES
DU BONHOMME QUATORZE.

DEUXIÈME PARTIE (1).

I.

Sur le rivage de la mer qui s'étend de Saint-Gilles à Saint-Jean-de-Mont, le garde-côte, placé en sentinelle en face des rochers de Sion, après avoir fait sa promenade accoutumée, non sans jeter souvent un regard inquisiteur sur la vaste étendue des flots, était enfin rentré dans sa hutte de roseaux, pour chercher un abri contre les fraîcheurs d'une nuit de septembre. Peu de moments après, on eût pu voir à l'horizon un petit cutter anglais qui, poussé par un bon vent du large, s'approcha de terre à toutes voiles, comme s'il se fût attendu à trouver devant lui une vaste embouchure de rivière. Cette manœuvre hardie était assez incompréhensible en face des immenses rochers qui bordaient la côte à perte de vue, et contre lesquels la mer brisait avec violence. Mais le petit bâtiment ne tarda pas à carguer ses voiles, et ayant viré de bord, il mit en panne et demeura immobile à quelques encâblures du rivage.

A en juger par les gestes animés des personnages qui se trouvaient sur le pont du navire, une discussion violente paraissait avoir lieu entr'eux. Sans le bruit incessant du ressac, il n'était pas douteux que la

(1) Voir le tome IV de la *Revue*, p. 289-322, 377-403 et 490-515.

voix de ces hommes, montée sur un diapason si élevé, n'eût attiré l'attention des gardes-côte enfermés dans la cabane fragile qui leur servait de corps-de-garde ; mais, grâce à cette circonstance, il n'en fut rien.

Après avoir argumenté longtemps avec une ténacité toute britannique, celui qui semblait être le capitaine fit un geste de la main et un mouvement d'épaules qui semblaient dire : « Eh bien ! puisque vous le voulez, partez donc ! mais je m'en lave les mains. » Aussitôt une péniche ayant été mise à la mer, deux hommes y descendirent et s'éloignèrent à force de rames. Pendant ce temps, l'Anglais et son second, armés chacun d'une lunette de nuit braquée sur la frêle embarcation, faisaient tranquillement des paris sur la chance plus ou moins grande qu'avaient les deux imprudents de se briser les os contre les rochers, et franchement, à la vue des difficultés de l'abord et à la manière dont la péniche était gouvernée, une catastrophe était à peu près inévitable. Cependant le flot les poussait toujours à la côte en les faisant dériver de la ligne du corps-de-garde, qu'ils ne pouvaient apercevoir. Déjà ils n'étaient plus qu'à quelques brasses de la terre, lorsqu'une vague monstrueuse, prenant la petite embarcation par le travers, la fit complétement chavirer, et précipita dans la mer les deux hommes qui la montaient.

Heureusement pour eux, ils purent prendre pied sur un fond de sable, et ils s'avancèrent vers la terre ferme, en tenant élevés au-dessus de leurs têtes leurs pistolets chargés qui, avec les épées pendues à leur côté, paraissaient composer à peu près tout leur bagage.

Arrivés sur la plage, le plus jeune des deux, après avoir secoué ses habits mouillés, s'élança au sommet de la dune, et là, étendant les bras du côté de la terre, il sembla aspirer fortement l'air du pays, et d'un ton moitié joyeux et moitié sentimental, il s'écria :

— Enfin, nous voilà donc dans notre chère patrie !

Un *chut* prolongé de son compagnon coupa court à ses exclamations patriotiques, et aucun mot ne fut plus prononcé entr'eux, si ce n'est à voix basse. Ils cherchèrent, en se courbant, à apercevoir quelque bouquet de bois se dessinant sur l'azur du ciel, afin de tenir conseil un moment sans courir le risque d'être découverts ; mais com-

ment trouver un abri sur ces immenses *parées* (1) qui ressemblent à une longue bande de sable taillée dans le grand désert de Sahara, où nulle végétation n'apparaît à l'œil fatigué, si ce n'est un sombre tapis de mousse semé çà et là de petits œillets roses et d'immortelles sauvages qui fleurissent à peine sous les âcres baisers des brises de la mer. Il ne fallait pas y songer, et ils furent contraints, pour se cacher, de descendre dans une de ces cavités en forme d'entonnoir que l'on rencontre à chaque pas au milieu des dunes et qui sont comme les vallées de ces montagnes en miniature.

Après avoir écouté un instant au fond de leur trou, n'entendant d'autre bruit que celui des flots sur les rochers, ils commencèrent à prendre confiance, et le plus âgé des deux adressant la parole à l'autre, lui dit à demi-voix :

— Savez-vous, chevalier, que nous avons été fort heureux que ce coquin d'Anglais ait enfin consenti à nous abandonner sa péniche? sans cela, jamais nous n'eussions pu débarquer.

— C'est vrai! répliqua le jeune homme; mais je vous avoue que je ne lui en ai aucune reconnaissance, attendu que nous avons bien payé son méchant bateau trois fois sa valeur, et que le vieil arabe a fait là une excellente affaire.

— N'importe, mon ami, il nous a donné ou, si vous l'aimez mieux, il nous a vendu le moyen de rejoindre l'armée de la Vendée et de nous rendre encore utiles au service de Sa Majesté; et, vive Dieu! je lui en saurai gré toute ma vie, quoique ce soit un Anglais.

— A la bonne heure, mais à moins qu'il ne vienne un jour me demander l'hospitalité à la Boulaie — ce qui est peu probable — j'espère bien ne plus le revoir jamais, lui et ses aimables compatriotes. Nous voici sur notre terrain, et, quoi qu'il arrive, nous ne le quitterons plus, n'est-ce pas mon cher parent?

— Oh! non, non, mille fois non! je suis las de cette vie d'exil, et des superbes dédains de l'étranger. Je suis surtout excédé de cette versatilité ou plutôt de ce machiavélisme qui, tour à tour, excite ou enchaîne nos courages et ne nous permet pas franchement de venir ici

(1) Déserts de sable.

nous faire tuer pour le service du roi. Maintenant, nous voilà, grâce à Dieu, sur la seule terre qui soit restée fidèle; je veux m'y cramponner jusqu'à mon dernier soupir! Hélas! ajouta-t-il, après un moment de silence, y retrouverons-nous encore les objets de nos chères affections?.... ma femme, ma fille bien-aimée.... Ah! mon cher chevalier, vous ne savez pas, vous ne pouvez pas savoir combien une pareille pensée peut ébranler les plus fermes courages!.... et, tenez, je suis bien aise qu'il fasse aussi noir, afin que vous ne puissiez jamais vous vanter d'avoir vu un gentilhomme et un soldat pleurer comme une femme ou un faible enfant!.... Allons! pardonnez-moi, mon cher chevalier! c'était un nuage.... cela ne m'arrivera plus! et maintenant il faut agir! Notre position n'est pas des plus agréables au milieu de ces espèces de steppes arides, avec nos habits mouillés, et la perspective d'être arrêtés au point du jour! Il faut absolument aller en avant et tâcher de gagner un pays plus couvert, car nous ne pouvons guère espérer que mon message soit parvenu à Mme de Montbriant, et compter sur le guide....

— Excusez-moi, mes maîtres! — dit tout à coup une voix derrière eux, — v'là votre guide lui-même, en personne.

Les deux gentilshommes, surpris, armèrent en même temps leurs pistolets, et se levant aussitôt, ils s'apprêtèrent à faire feu.

— Doucement! doucement! mes gentilshommes, reprit la même voix, ne tirez pas, car vous attireriez sur nous toute la bande des *Qu'as-tu-là* (1) du village de Sion; après ça, vous me tueriez peut-être, et çà serait encore dommage de moi.

— Mais je connais cette voix!... — dit le chevalier de la Boulaie en désarmant son pistolet — n'es-tu pas?... attends donc! comment donc est-ce qu'on t'appelait au château de Montbriant?

— Gusty, monsieur le chevalier, pour vous servir.

— Tiens, c'est toi, Gusty! dit le vieux gentilhomme, et comment te trouves-tu ici, mon pauvre enfant? qu'y viens-tu faire? qui est-ce qui t'a envoyé?

— C'est Madame elle-même.

(1) Sobriquet donné aux douaniers.

— Madame ! .. oh ! parle, mon cher ami ! ma femme, ma fille, sont-elles encore vivantes ? pourrais-je les revoir ? où sont-elles ?.... Mais parle donc ! parle donc !

— Oui, oui ! — reprit Gusty ou Quatorze, que ces messieurs ne connaissaient pas sous ce nom de guerre — Oui ! mon gentilhomme ! elles sont en sûreté, et elles vous attendent ; mais dépêchons-nous de déguerpir, parce que j'ai vu les *gabeloux* occupés tout à l'heure à regarder votre barque échouée sur le sable, et il n'y a pas de fiance à rester ici. Allons, mes maîtres ! allons !

Les deux émigrés, le cœur allégé par les bonnes nouvelles qu'ils venaient d'apprendre, suivirent leur guide sans hésiter, et tous les trois s'engagèrent plus avant dans les dunes en se dirigeant vers le Bocage.

Il fut heureux peut-être pour la sécurité des voyageurs que M. de Montbriant, le plus âgé des deux, se fût trouvé si fort ému des consolantes espérances apportées par Quatorze ; car, en toute autre circonstance, il n'était pas homme à se laisser conduire ainsi par un jeune paysan qu'il supposait sans expérience, ni même à prendre un parti sans l'avoir longuement examiné, et avant d'avoir tenu avec le chevalier de la Boulaie, ce qu'il eût appelé *un conseil de guerre*. C'était un brave et loyal militaire, mais tellement amoureux de la forme, tellement fanatique des règles de la stratégie, que c'eût été l'homme le moins propre que l'on eût pu trouver pour le métier de partisan et les aventures de la guerre civile.

Le chevalier de la Boulaie, au contraire, son voisin et son parent éloigné, qui l'accompagnait en ce moment, avait toute l'ardeur imprévoyante de la jeunesse, et ne demandait qu'à se lancer dans les hasards d'une lutte encore mal connue, dont la mystérieuse poésie devait sourire à une imagination de vingt ans.

Ces deux messieurs n'avaient aucune donnée positive sur la guerre à laquelle ils brûlaient de prendre part ; les chefs de l'armée, son organisation, ses ressources, le mode de recrutement et de nomination aux grades, tout leur était également inconnu. Ils savaient seulement qu'on se battait là pour la religion et le roi : c'était assez. Mais si le chevalier de la Boulaie, avec ses jeunes idées et son bouillant cou-

rage, était disposé à faire bon marché de certaines règles de la hiérarchie aristocratique, pourvu qu'on lui permît de se battre, il n'en était pas ainsi de M. de Montbriant, qui était la vivante expression de l'ancien régime. Il allait bientôt voir dans la marche et les habitudes de cette guerre des choses qui devaient étonner, choquer même la rigidité de ses principes et les pures traditions de Versailles.

On pense bien que les deux émigrés étaient fort impatients d'avoir des détails sur l'état du pays, sur les progrès de l'insurrection et sur une foule de choses qui les intéressaient particulièrement; mais l'inflexible Quatorze ne leur répondait que par des *chut!* répétés, et ce ne fut qu'à une assez grande distance de la côte et après avoir écouté attentivement, à plusieurs reprises, qu'il prit la parole, et se mit à leur raconter les événements dont nous avons fait plus haut le récit.

M. de Montbriant, que nous avons vu tout à l'heure pleurer au souvenir des personnes les plus chères à son cœur, ne donna pas un regret à la perte de son château incendié par les patriotes de M. ***; mais s'adressant d'une voix émue à notre ami Quatorze :

— Mon pauvre enfant, lui dit-il, je ne me serais jamais attendu, je l'avoue, à recevoir un pareil service de ta part; tu es un bon et fidèle serviteur; tu ne me quitteras plus, et quand le roi aura repris sa couronne, je te récompenserai dignement, tu peux y compter.

— Oh! mon maître, dit Quatorze, c'est pas la peine.... mais, tout de même, si ce beau jour arrive jamais, et que ce soit un effet de votre bonté, je voudrais bien.... il y a bien une affaire qui me ferait grand'joie!

— Eh bien! qu'est-ce? parle hardiment, mon garçon.

— C'est qu'il y a le vieux Bastien, le piqueux à monsieur, qui ne peut quasiment plus monter à cheval, et si monsieur me trouvait bon pour....

— Ah! ce n'est que cela?... Oui, oui, mon brave Gusty, tu seras piqueur, je te le promets, et je te donnerai à conduire une meute comme tu n'en as jamais vu de ta vie.

— Oh! merci, mon gentilhomme! et vive le roi! s'écria Quatorze dans l'effusion de son cœur.

— Ainsi donc, voilà un point réglé! Mais maintenant parle-moi un

peu de la guerre.... Qui est-ce qui vous a recrutés pour le service du roi? quels sont vos chefs? combien comptez-vous de régiments?...

— D'abord, mon gentilhomme — dit Quatorze se hâtant d'interrompre son noble interlocuteur, dans la crainte de s'embrouiller au milieu de cette avalanche de questions — nous nous sommes recrutés tous seuls; un beau jour, le monde se sont lassés de ne pouvoir plus aller à la messe le dimanche, et d'endurer la misère que les patauds nous faisaient voir depuis tantôt trois ans; ils se sont tretous assemblés, ont été chercher des commandants et les ont emmenés avec eux.

— Comment! ils les ont emmenés avec eux! mais il me semble que ce sont ordinairement les chefs qui emmènent les soldats et non pas les soldats qui emmènent les chefs?

— Dame! c'est pourtant bien comme çà que çà s'est fait partout!

— C'est une chose étrange! dit M. de Montbriant en se tournant vers le chevalier, — et si ce garçon n'est pas fou, il faut croire que le monde est maintenant complétement à l'envers.

Puis s'adressant de nouveau au jeune gas :

— Eh bien! qui avez-vous choisi pour chef, vous autres?

— Nous autres?.... dame, nous sommes une belle fois de notre paroisse qui allons avec M. Joly, le commandant d'Aizenai.

— Monsieur Joly! dit le gentilhomme, je ne connais pas une seule famille de ce nom dans tout le Bas-Poitou; il faut que ce soit un étranger.... Si je pouvais seulement savoir quelles sont ses armes.... ajouta-t-il comme se parlant à lui-même.

— Ses armes! répliqua naïvement Quatorze, prenant le change,— ah! c'est pas malaisé à voir, mon gentilhomme; il ne les cache pas, je vous en réponds! Il a d'abord un grand sabre qu'il fait vironner comme une plume au milieu des Bleus; une bonne carabine suspendue à son échine avec une courroie de cuir, et dans sa belle ceinture de laine blanche, qu'il ne met qu'aux jours de grandes batailles, une paire de pistolets qui n'ont jamais manqué leur coup. Ah! c'est un fameux homme, allez, mon maître! il vous raccommode un blessé aussi proprement qu'il raccommodait les pendules avant d'être général; mais pas commode, par exemple! Quand il n'est pas content, et que nous voyons le sang lui monter dans les yeux, c'est à nous de

nous ranger du chemin, car c'est un homme à vous tirer un coup de pistolet par la figure sans vous dire gare, au moins!

Le gentilhomme de la vieille roche était confondu de tout ce qu'il entendait, et il gardait le silence, ne pouvant arranger dans son esprit le but incontestablement monarchique de cette guerre avec ses allures populaires et ses formes presque républicaines.

— Mais — fit le chevalier de la Boulaie qui réfléchissait moins et que tous ces détails amusaient infiniment — vous avez encore d'autres chefs?

— Ah! oui, nous avons encore M. Charette, qui commande vers Machecoul, Legé et jusque vers Belleville.

— Ah! pour celui-là, je le connais, dit M. de Montbriant, il est d'une bonne maison de Bretagne; avant d'avoir épousé sa cousine, il était lieutenant de vaisseau dans la 1re division de la 1re escadre de Brest, sous le commandement du comte de Peinier. Mais je serais curieux de voir comment un marin vient à bout de se tirer des manœuvres d'une armée de terre!

En ce moment, le guide au lieu de répondre s'arrêta tout-à-coup, et étendant les mains de chaque côté comme pour empêcher ses compagnons d'avancer :

— Chut! mes maîtres, s'il vous plait, dit-il à demi-voix, m'est avis que j'entends quelque chose.

— C'est un chien qui aboie, dit le chevalier.

— Oui! mais ce chien de malheur, j'ai eu le temps d'apprendre à le connaître depuis six nuits que je suis à rôder sur cette côte, pour vous attendre. Il m'a bien fait de la misère, allez! heureusement qu'il n'a pas le vent; mais pressons-nous, tout de même, messieurs, pressons-nous!

Et les trois voyageurs doublèrent le pas.

II.

Après avoir marché quelque temps en silence, le guide reprenant la parole :

— Bon ! dit-il, nous voilà rendus au canal de la Bardonnerie, et voici le pont.

Ce pont n'était qu'une planche sans garde-fous placée là pour la commodité des piétons. Après qu'ils l'eurent franchie, Quatorze la prit par un bout et la jeta dans le fossé pour retarder d'autant ceux qui les poursuivaient ; car leur marche avait été éventée, la voix du chien qui se rapprochait sans cesse ne pouvant lui laisser aucun doute à cet égard.

Après avoir encore marché pendant dix minutes, il vit bien que la précaution prise par lui n'avait pas eu tout le succès qu'il en attendait ; car les aboiements, un instant interrompus, avaient repris comme de plus belle. Il était évident que les ennemis avaient repêché la planche, trop lourde pour avoir été entraînée par le courant presqu'insensible du canal, et qu'ils étaient encore sur leurs traces.

— Ah ! bête gatée, va ! — marmota Quatorze entre ses dents, en saisissant ses pistolets ; — c'est bien le diable qui t'a fait le nez ! mais ne t'inquiète pas ! si je pouvais seulement voir à quinze pas !...

Mais ses projets canicides étaient impossibles à exécuter, la nuit était trop noire et il fallait toute la connaissance qu'il avait du pays pour pouvoir se conduire au milieu de pareilles ténèbres. Aussi, sentant bien qu'il serait difficile de se débarrasser de son persécuteur par la force ouverte, il essaya de le séduire, et tirant de sa poche un morceau de pain de seigle qui lui restait de son souper, il le jeta perfidement sur le chemin.

Mais le chien était trop bon républicain pour se laisser corrompre par de pareils présents. Arrivé près du morceau tentateur, il s'arrêta un instant, le flaira de tous côtés, puis reprenant bravement la voie, il recommença la chasse avec une nouvelle ardeur.

— De quoi diable nourrissent-ils donc leurs chiens, ces damnés *gabeloux,* dit Quatorze désappointé, pour qu'ils *fugnent le nez* comme ça sur un morceau qui ferait joie (1) à un chrétien ?

— Qu'y a-t-il ? demanda M. de Montbriant.

(1) Envie.

— Oh ! rien, rien, mon gentilhomme, c'est le maudit caniche qui nous suit toujours ; mais encore un petit saut, et nous nous moquerons de lui et de ses gueux de maîtres.

En effet, ils arrivèrent bientôt sur le bord de la petite rivière du Ligneron, et le guide, saisissant la chaîne d'une *nyole* (1) amarrée à un pieux, y fit entrer les deux émigrés, y monta après eux, et s'emparant d'une *ningle*, (2) qui se trouvait au fond du bateau, il se mit à cingler vers la rive opposée où il disparurent bientôt dans une forêt de grands roseaux connue sous le nom de *Marais des rouches.*

Le chien, arrivé sur le bord très-peu de temps après, faisait entendre des aboiements furieux, allant et venant le long de la rivière comme s'il n'eût attendu qu'un mot pour se jeter à la nage, lorsqu'une troupe de douaniers qui l'avait suivi de près parut sur la berge, et une voix s'écria au chien :

— Ici, Marquis ! ici !

Marquis se tut à l'instant, et la même voix reprit :

— *Quand nous serons à dix, nous ferons une croix !* avez-vous jamais vu pareille chose ? Voilà pourtant la quatrième fois que nous appuyons la chasse à ce brigand, et toujours il nous échappe à cet endroit ! il a toujours bien le diable au corps ! — puis forçant sa voix pour se faire mieux entendre de celui qu'ils poursuivaient :

— Mais qu'il recommence un peu ce jeu-là ! et je lui promets, foi de lieutenant, de lui allumer une mèche comme il n'en aura jamais vu !

Après avoir appuyé cette menace d'un juron de corps-de-garde pour lui donner plus d'énergie, le lieutenant des douaniers donna, d'un ton de mauvaise humeur, l'ordre de rebrousser chemin, et tous se remirent en marche pour retourner au bord de la mer.

— Holà donc, là donc ! la main me démangeait-elle ! — dit Quatorze en les voyant confusément, à travers les roseaux, disparaître dans les ténèbres. — On n'y voit quasiment pas, mais c'était bien le plus grand des hasards si, en tirant dans la *mouée,* (3) je n'en avais

(1) Bateau plat.

(2) Perche armée d'une petite fourche pour conduire la nyole.

(3) La masse.

pas descendu un.... Après tout, j'aurais fait une bêtise, à cause de ces *pauvres mondes*; vaut mieux garder ma charge de poudre pour une autre fois.

Les deux gentilshommes ne comprenaient pas toujours les monologues de leur guide; mais ils eurent bientôt l'explication de ses dernières paroles en se voyant tout-à-coup accostés par une multitude de *nyoles* venues à leur rencontre de tous les points du marais.

Ce marécage isolé et presque inconnu était devenu le refuge des vieillards, des femmes et des enfants des *rives* (1) de Saint-Hilaire et de Notre-Dame de Rié, qui, pendant que les hommes valides guerroyaient dans le Bocage, venaient passer toutes les nuits dans cette immense roselière, pour n'être pas surpris dans leurs maisons et égorgés par la garnison de Saint-Gilles.

Il était impossible de trouver une cache plus sûre dans tout le pays insurgé. Lorsque les chiens des métairies, enroués à force d'aboyer contre les Bleus pour lesquels ils avaient une haine instinctive, se demenaient plus qu'à l'ordinaire et se répondaient en hurlant le soir à l'entour des maisons, c'était un signe certain que les républicains étaient en campagne et rôdaient dans les environs. Aussitôt les habitants des *bourrines*, (2) emportant ce qu'ils avaient de plus précieux, s'embarquaient dans la nyole toujours amarrée à *la barre d'au tchéré*, (3) et à demi-couchés dans le bateau pour n'être pas aperçus, ils glissaient sans bruit jusqu'au *Marais des rouches* où les roseaux flexibles se relevant derrière eux, ne gardaient aucune trace de leur passage.

La sécurité que ces pauvres gens y trouvaient était si grande et si appréciable en ces temps malheureux que beaucoup d'entre eux n'en sortaient que le jour pour aller pêcher aux environs ou porter au moulin le blé de la semaine; puis ils revenaient chaque soir à leur lieu de refuge où ils s'endormaient paisiblement dans leur barque, au doux frémissement des roseaux.

Cette vie à demi sauvage, toute poétique qu'elle puisse paraître à

(1) On appelle *rives* les contours du marais.
(2) Chaumières en terre battue, couvertes de roseaux.
(3) La barrière de la cour.

ceux qui en entendent aujourd'hui le récit, commençait à devenir bien rude à cette époque de l'année ; toutefois nos deux gentilshommes furent encore heureux de trouver cet asile, où Quatorze, qui était connu à peu près partout dans la Basse-Vendée, leur avait préparé un accueil digne de la franche et cordiale hospitalité des Maraichins. Les ménagères empressées allumèrent un feu de *bouzais* (1) sur une large pierre plate posée au fond de la nyole ; on fit cuire quelques poissons pêchés dans la rivière de Vie ; on *accrocha* des profondeurs d'une barque un énorme pain de *gaboreas* (2) pour les nobles convives, et les dernières bouteilles de vin de l'an passé, conservées jusqu'à ce moment pour les malades de la pauvre colonie, furent généreusement sacrifiées dans cette grande occasion.

Rien n'était touchant comme de voir l'empressement et la joie de ces pauvres gens, qui n'avaient alors rien à craindre ou à espérer de l'aristocratie et qui, pourtant, courtisaient son infortune comme ils avaient aimé sa prospérité. Les deux gentilshommes n'étaient personnellement connus d'aucun d'entr'eux ; mais ils faisaient partie de cette noblesse de province que les peuples du Bocage et du Marais considéraient comme une branche ainée de la grande famille chrétienne. Ils souffraient pour la même cause : c'était assez pour qu'ils fussent entourés de marques de dévouement et de vénération.

Après le repas chacun s'étendit au fond de sa nyole, sur un lit de feuilles de roseaux, enveloppé d'une couverture de laine verte dont les Maraichins étaient assez bien pouvus, et ce fut sur cette couche flottante, au milieu de cette espèce de désert, que les exilés goûtèrent les douceurs de la première nuit passée sur le rivage de la patrie.

Leur sommeil ne fut pas long. Dès trois heures du matin, avant que le cri du héron et le chant du courlis n'eussent troublé le silence du marécage solitaire, ils furent réveillés par la voie amie de leur guide.

— Allons, mes maîtres, allons ! il est temps de *hobber !* (3) il

(1) Combustible animal.
(2) Mélange de blé et de fèves.
(3) Partir.

faut résolument que nous soyons dans le Bocage avant jour; ainsi levez-vous, s'il vous plaît, et partons tout de suite ! nous dirons nos prières en passant, à la chapelle de Saint-Ambroise.

Ses deux compagnons de voyage se levèrent à l'heure même, et comme leur toilette n'était pas longue, ils furent prêts en un instant. Ils passèrent dans la nyole de Quatorze, et celui-ci saisissant la ningle qu'il maniait passablement pour un bocageon, dirigea l'embarcation vers la rive septentrionale du marais où ils abordèrent après une courte navigation. Après avoir prié un instant à la chapelle de Saint-Ambroise qui, par hasard, était encore debout, ils suivirent le cours de la rivière de Vie, en évitant le Pas-au-peton, où se trouvait un poste de douaniers, et s'enfoncèrent enfin dans le Bocage par les coulées ombragées des environs de Saint-Maixant.

Rendus au bord d'un petit ruisseau qui vient des landes pour se jeter dans la Vie, Quatorze s'arrêta et s'adressant aux deux émigrés :

— M'est avis, mes gentilshommes, qu'il serait temps de déjeuner? qu'en dites-vous ?

— Je dis, répliqua M. de Montbriant, que c'est une fort bonne idée, mon garçon, mais pour déjeûner il faut avoir de quoi se mettre sous la dent, et je ne vois pas....

— Ah! chien de malheur, va !... — murmura Quatorze en songeant alors au superbe morceau de pain inutilement sacrifié la veille — mais c'est égal, espérez-moi ici un moment, et c'est bien le diable, si je ne trouve pas de quoi frire par là, dans les métairies. Je connais les bons endroits, et bien fines sont les ménagères qui peuvent me cacher quelque chose !

— Tiens ! — dit M. de Montbriant en tirant de sa poche une pièce de monnaie — prends cela, mon enfant, et tâche de nous acheter quelques provisions.

— De l'argent ! — fit Quatorze en examinant la pièce avec une certaine curiosité, mais sans y toucher — il y a, par ma foi, bien longtemps que je n'en avais vu ! mais j'en ai pas besoin de votre argent, mon gentilhomme; que voulez-vous que les *créatures* (1) en fassent à

(1) Les femmes.

cette heure? il n'y a plus de foires nulle part, plus de *marcellots* pour vendre des rubans ou de la dentelle, et puis, d'ailleurs, tout ce qu'il y a dans le pays n'est-il pas au service du Roi?

Peu rassuré par cette morale de soldat maraudeur, M. de Montbriant voulut vainement insister: le jeune gas, tournant brusquement les talons, était parti au pas accéléré pour aller à la découverte.

— Quel singulier garçon! — dit le chevalier de la Boulaie à son compagnon, en voyant décamper maître Quatorze, — quel mélange de ruse, d'audace, de sentiments religieux et de morale relâchée! C'est vraiment à n'y rien comprendre!

— Pardonnez-moi, chevalier, pardonnez-moi, cela se comprend fort bien. Ce pauvre enfant, devenu orphelin dès ses plus jeunes années, n'a jamais sucé dans la famille les principes de rigide probité qui sont, pour les patriarches de nos campagnes, ce que l'honneur est pour les gentilshommes, et puis la licence inséparable de la guerre, la misère qui parle haut en ces temps de perturbations sociales, tout cela peut expliquer et jusqu'à un certain point excuser *notre ami Gusty*.

Ils en étaient là de leur conversation, et le jour commençait à grandir, lorsqu'ils entendirent, à peu de distance, un bruit confus que l'oreille exercée du vieux soldat reconnut à l'instant pour le trépignement d'une troupe de cavalerie. Privés momentanément de leur guide et ne sachant si ceux qui s'approchaient étaient amis ou ennemis, les deux émigrés passèrent derrière la haie du chemin au travers de laquelle ils pouvaient tout observer sans être vus.

Ceux qui chevauchaient ainsi semblaient se considérer comme en pays ami, car au lieu de prendre les précautions d'usage et de marcher en silence, ils *recordaient* (1) une chanson entonnée par le plus beau chanteur de la troupe, à en juger par ses cadences interminables et les houpements prolongés qui marquaient la fin de chaque couplet.

Bien que la poésie des chansons poitevines soit, en général, des plus primitives et des plus insignifiantes, et qu'elles n'aient de valeur que celle de leurs airs empreints d'une rêveuse mélancolie, on nous permettra de reproduire celle-ci, comme souvenir des chansons

(1) *Recorder*, c'est chanter une chanson dont le refrain se répète en chœur.

chemineresses du Poitou, qui se perdent chaque jour et qu'on ne retrouvera plus demain.

Un des cavaliers entonnait :

En chevauchant mon chevau roge,
Laire, laire doux, lanlaire, ma lanlaire !
En chevauchant mon chevau roge,
Ientendis l'rinssegnou (1) chanter. *(Ter.)*

Et les *recordeurs* répétaient :

En chevauchant, etc.

LE CHANTEUR.

Ientendis l'rinssegnou chanter. *(Bis).*

LES RECORDEURS.

Ientendis, etc.

LE CHANTEUR.

Qui me disait en son langage,
Laire, laire doux, lanlaire, ma lanlaire !
Qui me disait en son langage :
Mariez-vous ! *(Ter.)*

En passant de contre ine église,
Laire, laire doux, etc.
En passant de contre ine église,
Ientendis les clioches sounner,
Qui me disiant en lu langage,
Laire, laire doux, etc.
Qui me disiant en lu langage :
Mariez-vous !

Ah ! si te velais, ma bregère !
Laire, laire doux, etc.
Ah ! si te velais, ma bregère !
Le prêtre nous dérait bétout,
Le nous dérait en son langage,
Laire, laire doux, etc.
Le nous dérait en son langage :
Mariez-vous !

(1) Rossignol.

Ils passèrent ainsi toujours chantant en face des deux gentilshommes, qui eurent tout le temps de les examiner. Ils étaient environ une quarantaine d'hommes, montés sur leurs petits chevaux de landes, fort communs dans le pays, ou sur des chevaux d'escadron, tous équipés de la manière la plus bizarre. Les uns étaient assis sur des coussinets remplis de paille, les autres sur des bâts ou de vieilles selles aux pommeaux de cuivre, avec des étriers de corde et des licous passés dans la bouche du cheval, comme les maquignons qui s'en vont à la foire. Leur costume, moitié civil et moitié militaire, composé d'habits de paysans et de vieilles défroques républicaines, formait un mélange impossible à classer, et qui répondait parfaitement au reste de l'équipage. Si leur air déterminé et les armes dont ils étaient bien pourvus indiquaient suffisamment des habitudes batailleuses, leurs allures désordonnées et l'extrême négligé de leur tenue ne donnaient pas une haute idée de leur discipline militaire.

Les deux gentilshommes étaient assez familiers avec les mélodies poitevines pour avoir reconnu de prime-abord que c'était bien des gens du pays qu'ils avaient sous les yeux; et les plumets blancs qui surmontaient leurs coiffures, plus ou moins originales, ne pouvaient laisser aucun doute sur le parti auquel ils appartenaient. Mais dans cette horde de vagabonds déguenillés, le rigide officier des troupes de Sa Majesté avait peine à reconnaître les défenseurs de l'autel et du trône, tels, du moins, qu'il aimait à se les figurer; aussi les laissa-t-il passer sans se faire voir.

A peine furent-ils rendus à quelques centaines de pas, que Quatorze parut dans le chemin qu'ils venaient de quitter, et coupa court par sa présence aux commentaires à perte de vue que faisaient les deux émigrés sur l'apparition de cette étrange cavalerie. Le jeune gas avait jeté son fusil sur son épaule et revenait tranquillement en plumant, avec une attention marquée, une poule qu'il avait à la main. Quand il ne fut plus qu'à quelques pas, M. de Montbriant se leva et lui cria de loin :

— Eh bien! mon garçon, as-tu fait quelque trouvaille et déniché quelque gibier? que nous apportes-tu là?

— C'est une poule, mon gentilhomme, une belle poule que j'apprête pour votre déjeûner.

— Une poule!... mais où l'as-tu prise?

— Ah! voilà!... en approchant d'une métairie, j'ai avisé la bête qui s'était levée trop matin pour son malheur, je l'ai galopée et je l'ai *pêchée* dans un buisson de *houx* (1).

— Mais, malheureux! elle ne nous appartient pas, cette poule?

— Ah bah! le renard l'aurait mangée, pour le sûr!... Eh bien! ne vaut-il pas mieux qu'elle serve pour le déjeûner de braves gentilshommes comme vous!.... sans compter qu'elle n'est pas maigre, la gaillarde!

Et tout en disant ces mots, il ramassait des branches sèches dans le buisson, battait le briquet pour avoir du feu, puis ayant embroché sa volaille dans une broche de bois et piqué en terre deux petites branches fourchues pour la soutenir, il se mit à la tourner doucement comme il avait fait maintes fois au château de Montbriant, quand le tourne-broche avait besoin de réparations.

Les deux gentilshommes se regardaient en souriant, et M. de Montbriant, pensant bien qu'il serait inutile d'insister, apprit à Quatorze la rencontre qu'ils avaient faite.

— Ah! je sais! oui, oui!... ce sont les faux-sauniers, dit celui-ci, j'ai bien entendu leur chanson.

— Les faux-sauniers!... qu'est-ce que c'est que cela? font-ils partie de l'armée?

— Oui et non!.. c'est-à-dire, à des fois.... quand le jeu leur *hête* (2).

— Quoi! c'est là la cavalerie de Charette?

— Oh! c'est pas tout! il y en a bien plus que ça, ma foi! et puis....

— Et c'est avec de pareils soldats, interrompit M. de Montbriant, que ces messieurs prétendent renverser la République!... Ah! mon pauvre chevalier, je crains bien que nous ne soyons venus nous fourrer dans un guêpier! mais, n'importe, nous ne reculerons pas!

Bien que Quatorze ne comprît pas sans doute toute la pensée du vieil officier, le ton de mépris avec lequel il parlait ne lui échappa point, et il répondit avec un peu de vivacité :

(1) Houx.
(2) Leur plaît.

— Eh! diamour, mon gentilhomme, croyez-vous donc que nos hommes sont des *culottes de soie*, comme les gardes nationaux de Nantes, qui passent leur temps à se friser la moustache et à brosser leurs uniformes dans leur camp de Villeneuve? Par ma foi! ils ont autre chose à faire, et si vous les aviez vus à la prise de Machecoul, vous me diriez si ce ne sont pas de fameux gaillards? Je les ai vus, moi qui vous parle, mon gentilhomme, quand les dragons endiablés de la République nous fauchaient avec leurs grands sabres, et que même les *plumets de boucs* (1) n'en voulaient plus; v'là que M. Guérin, le commandant des *Paydretz* (2), arrive au grandissime galop vers les faux-sauniers, et qu'il leur crie : « A votre tour, les sauniers! en avant, les enfants du diable!.... » Ah! fallait voir comme ils se jetèrent sur les Bleus, et comme les casques roulaient par terre, et quelle boucherie de monde ça faisait!.... *Vingt-cinq mille millions de tonnerres!* jamais homme vivant n'a vu un pareil abattage!.

— C'est possible — répliqua M. de Montbriant, d'un air un peu incrédule — mais tu conviendras que leur tenue n'est pas des plus régulières et qu'ils ne paraissent pas trop bien disciplinés?

— Ah! dame! tant qu'à ça je ne dis pas! il y en a bien plus d'un parmi eux qui n'est pas trop bon catholique et qui a plus d'un péché sur la conscience! J'ai entendu bien des fois M. Charette *rager* contre eux à cause de ça; mais que voulez-vous?... c'est pas la crême de l'armée, après tout; chacun a sa mode, et... voilà!

Après cette défense éloquente des faux-sauniers, Quatorze jugeant que la poule devait être cuite à point, la fit glisser adroitement de la broche sur un tas de feuilles de noisetier qu'il avait cueillies pour servir de table, et les trois voyageurs se mirent à déjeûner de bon appétit.

Tout en mangeant, le guide apprit aux deux émigrés que ces faux-sauniers, ainsi nommés parce qu'ils se livraient à la contrebande du sel, avaient profité de la guerre pour donner plus d'extension à leur commerce interlope. Ce n'était plus par petites bandes et en usant de ruses qu'ils allaient dérober le sel sur les marais salants, mais bien

(1) Elite de la cavalerie qui portait des panaches de poil de bouc.
(2) Habitants du pays de Retz.

à force ouverte, et en nombre assez considérable pour battre et disperser les douaniers chargés de la garde des côtes. Ces hommes, habitués aux luttes et aux périls de la guerre, s'étaient jetés dans le parti royaliste moins encore par principes que par amour de la vie aventureuse. Ils étaient comme les enfants perdus de la cause royale, et si leur esprit d'indépendance était quelquefois embarrassant, et leur indiscipline peu honorable pour l'armée, ils rendaient tant de services comme soldats, que les chefs de la Basse-Vendée étaient bien un peu obligés de fermer les yeux sur l'irrégularité de leur conduite. Il y avait loin, sans doute, de cette troupe indisciplinée à cette noble race de paysans sortis de la charrue, qui avaient pris les armes pour obéir à leur conscience et à la voix de Dieu ; mais tels qu'ils étaient, on eut été mal venu à leur contester le titre de chrétiens, et il n'en était pas un seul qui n'eût donné tout son sang pour la défense de la religion.

III.

Après avoir fini leur modeste repas et s'être reposés une couple d'heures, nos voyageurs se remirent en route, dans l'espoir d'arriver à Legé avant la nuit ; mais à mesure qu'ils avançaient, l'agitation des campagnes devenait si grande, qu'ils durent nécessairement aller aux informations. Le nom des Mayençais était dans toutes les bouches. Les vieillards, les femmes et les enfants, groupés à l'entrée des villages, en faisaient des récits effrayants, et un grand nombre, frappés de terreur, chargeaient déjà leur pauvre mobilier sur des charrettes, pour aller s'établir dans les bois et les genêts.

A Palluau, ils apprirent que Joly et Savin étaient partis depuis la veille avec leurs divisions, et s'étaient repliés sur Montaigu. Pendant la nuit, des courriers traversèrent les bourgs des environs, annonçant que Charette, nommé généralissime pour la circonstance, avait évacué Legé et était en pleine retraite sur Montaigu.

Cette nouvelle modifia nécessairement les projets de nos voyageurs, qui résolurent de faire une marche forcée pour tâcher de se trouver au point du jour dans les environs de cette ville. Ils partirent donc avec

leur guide qui, par une nuit des plus noires et dans le dédale des chemins ombreux du Bocage qui se croisent en tous sens, savait démêler la véritable voie avec la même assurance qu'un chien de bonne race sur une piste encore fraîche.

Malgré toute leur diligence, il était près de neuf heures du matin quand ils arrivèrent auprès de Montaigu.

Tous les chemins qui viennent du côté de Legé étaient remplis d'une foule de paysans armés qui paraissaient inquiets et découragés et qui se dirigeaient vers la ville indiquée par Charette pour point de ralliement.

— Eh bien ! — dit Quatorze en abordant quelques-uns d'entr'eux — qu'est-ce qu'il y a donc ?

— Il y a, répondirent-ils, que les enragés Mayençais nous ont donné la déroute, et si la grande armée ne vient pas à notre secours, nous sommes... flambés !

— Et le général, où est-il ?

— Le général est derrière, pardi ! est-il pas toujours le premier et le dernier au feu !

— Et c'est ainsi que vous abandonnez votre général ? dit M. de Montbriant indigné.

— Tiens ! qu'est-ce qu'il a donc celui-là ? répondirent les paysans, est-ce que ça vous regarde, vous ?... passez votre chemin, l'ami, et taisez votre langue !

M. de Montbriant fut passablement scandalisé de cette réponse insolente, comme on le pense bien ; mais il ne devait pas tarder à se convaincre que, dans cette armée de volontaires, les officiers supérieurs eux-mêmes, qu'ils fussent gentilshommes ou paysans, n'avaient guère d'autorité que dans leur paroisse ou le canton qu'ils avaient habité et que, pour faire exécuter leurs ordres, les généraux étaient le plus souvent obligés de les faire parvenir directement aux capitaines de paroisses, qui seuls pouvaient mettre les soldats en mouvement.

Les voyageurs se consultèrent un instant pour savoir s'ils gagneraient Montaigu ou s'ils iraient au devant du général, mais comme ils étaient impatients de voir Charette, et qu'il n'était pas certain qu'il vint ce jour là même à la ville, ce fut au dernier parti qu'ils s'arrêtèrent.

Ils remontèrent donc le torrent des fuyards, demandant à chaque pas où était le général, et recevant toujours la même réponse. Plus M. de Montbriant avançait, et plus il se confirmait dans la pensée que jamais ces paysans mal armés, plus mal disciplinés encore, qui faisaient leur retraite au hasard et sans aucun ordre, pussent jamais venir à bout de résister aux masses aguerries qui s'avançaient contre eux, tandis que Quatorze, qui devinait les pensées secrètes du gentilhomme, baissait la tête d'un air humilié et se dépitait intérieurement de ce qu'il eût fait connaissance avec les soldats de l'armée royale dans un moment si défavorable pour eux.

Enfin après qu'ils eurent fait encore une demi lieue, la masse des fuyards commença à s'éclaircir, et bientôt ils se virent presque seuls sur une lande coupée de quelques maigres buissons. Déjà, ils commençaient à désespérer de rencontrer Charette, lorsqu'ils aperçurent, à cent pas d'eux, trois royalistes poursuivis par six cavaliers républicains. Deux des trois fugitifs firent franchir une haie à leurs chevaux, mais le troisième, ayant mis pied à terre, sauta par-dessus l'échalier et appela son cheval après lui. C'était une bête de moyenne taille, au poil mêlé, à laquelle on avait, selon la mode du temps, coupé la queue et les oreilles; les paysans l'appelaient la *Rouanne* et tous la connaissaient parfaitement. Légère comme un cerf et docile comme un chien, elle bondit par-dessus le buisson, et vint se placer derrière son maître où elle demeura immobile.

Celui-ci, appuyant son espingole sur la barre de l'échalier, attendit ses ennemis de pied ferme.

Quand il les vit à sa portée, il fit feu, et deux des cavaliers tombèrent grièvement blessés.

Mais les autres avançaient toujours.

Prompt comme l'éclair, Quatorze abaisse son arme et renverse celui qui se trouvait en tête.

— Bien touché, morbleu! — s'écria le royaliste en se tournant à demi vers Quatorze, et en saisissant ses pistolets dans sa ceinture — à moi, mes amis!

Mais il n'eut pas besoin de recommencer; les Bleus, effrayés de la perte de leurs camarades et apercevant plusieurs Vendéens derrière

le buisson, tournèrent bride sur le champ et décampèrent au grand galop.

— C'est fini maintenant ! dit le royaliste, en les regardant détaler — et je pense qu'ils en ont assez !.. mais, mon cher Buor, vous aviez calomnié votre carabine, elle porte comme une vraie canardière.

— Pardon, mon général, répondit M. de Buor, ce n'est pas moi qui ai tiré, c'est ce jeune gas qui est là-bas.

Le général jeta alors les yeux sur Quatorze qui se tenait en avant des deux gentilshommes et qui rechargeait tranquillement son fusil. Faisant quelques pas vers lui, toujours suivi de sa jument favorite:

— Peste, mon gas, lui dit-il, tu n'y vas pas de main morte au moins! c'est bien, cela! c'est très-bien !... Eh! mais, je ne me trompe pas, c'est l'ami Quatorze, en vérité !... Eh! d'où t'arraches-tu comme cela, mon brave garçon, pour t'être trouvé là si à propos ?

Quatorze, flatté au dernier point d'avoir été ainsi reconnu par son général, prit un petit air modeste, et fit tant bien que mal le salut militaire qu'il avait appris des Suisses de la garde du roi réfugiés à l'armée de Charette, puis s'effaçant pour laisser voir les deux gentilshommes, il répondit :

— C'est Madame de Montbriant, mon général, qui m'avait envoyé à la côte pour quérir Monsieur et M. le Chevalier de la Boulaie ; ils *endèvaient* (1) de se battre et.... les v'là !

— Oui, général, dit alors M. de Montbriant en saluant Charette, — nous rongions impatiemment notre frein à l'étranger ; nous avons été assez heureux pour tromper la surveillance de nos bons amis les Anglais, et nous voici prêts à combattre et à mourir pour le roi !

— Soyez les bienvenus, Messieurs ! répliqua Charette avec courtoisie ; voici le moment où il y aura de l'ouvrage pour tout le monde.

— J'étais capitaine au régiment de Hainaut, continua M. de Montbriant, où je commandais la première compagnie du deuxième bataillon ; puis-je espérer que vous voudrez bien me donner un com-

(1) Ils brûlaient.

mandement dans votre armée, ainsi qu'à mon jeune parent que voici ?

— Ah ! bon, nous y voilà !... pensa Charette intérieurement, ils en sont tous là ! puis, fronçant légèrement le sourcil, il répondit :

— Mais sans doute, Messieurs !... nous songerons à cela... nous verrons.... nous trouverons toujours à vous employer utilement pour le service de Sa Majesté.

La réponse embarrassée de Charette se comprenait à merveille : son autorité était encore fort contestée par la plupart des chefs de divisions qui commandaient dans la Basse-Vendée, et ne s'étendait guère que sur son corps d'armée où les grades étaient, en grande partie, occupés par des paysans qui les avaient conquis par leur courage et des talents militaires infiniment précieux dans une guerre de cette nature. Il eut été souverainement injuste et impolitique même de les en priver, et Charette avait été, bien des fois déjà, obligé de lutter contre les prétentions de quelques nouveaux débarqués qui ne comprenaient ni les exigences de sa position, ni l'esprit tout à fait exceptionnel de ce soulèvement populaire.

Par un sentiment de fierté, mal placée peut-être, mais excusable chez un vieux gentilhomme encore ignorant des hommes et des choses de ce pays, M. de Montbriand un peu piqué de la froideur avec laquelle Charette avait reçu ses ouvertures, ne revint plus sur le même sujet, et la conversation prit bientôt un autre tour.

— Messieurs, dit Charette, nous voici près de Montaigu où est le rendez-vous général ; je suis las d'être à cheval depuis ce matin ; si vous voulez bien m'accompagner, nous ferons route ensemble jusque-là ; mais je regrette beaucoup de ne pouvoir vous présenter moi-même à Mesdames de Montbriant ; car depuis huit jours elles ont quitté Legé où elles ont fait un séjour trop court pour nous ; elles se sont retirées, m'a-t-on dit, du côté de Tiffauges.

— Ah ! je ne savais pas ! — fit M. de Montbriant désappointé — j'espérais.... Eh ! bien, Gusty, tu sais sans doute où sont ces dames ?

— Mon Dieu, non, notre maître ! je les avais laissées à Legé, moi ; mais soyez tranquille, si la division à M. Joly est à Montaigu, je le saurai bien, parce que Vincent Bernard n'est point à l'apprendre à l'heure qu'il est.

— Oui, dit Charette, j'ai su que Joly s'était replié dès hier matin sur Montaigu, et je compte bien l'y trouver.

— Je vous suis on ne peut plus obligé, général — dit alors le vieux gentilhomme un peu rassuré — d'avoir bien voulu me donner ces renseignements sur mes affaires particulières; permettez-moi maintenant de vous parler des vôtres.... ou des nôtres, si je puis m'exprimer ainsi. Je suis heureux, véritablement heureux de vous avoir enfin rencontré; mais je suis désolé que ce soit dans un pareil moment.

— Comment donc, monsieur? Que voulez-vous dire? — répondit Charette en se redressant d'un air sérieux et presque sévère — il me semble que le moment n'est pas mal choisi, puisque c'est l'heure du danger, et du danger le plus sérieux que nous ayons jamais couru.

— Oh! général..., fit M. de Montbriant un peu offensé — vous ne m'avez pas compris! je veux parler de l'échec... c'est-à-dire de l'abandon où vous ont laissé vos soldats aujourd'hui.

— Mes soldats!... mais ils ne m'ont nullement abandonné, soyez-en sûr! C'est moi qui leur ai tout le premier commandé de se disperser, comme nous faisons toujours quand nous ne sommes pas les plus forts. Vous verrez demain matin s'ils m'ont abandonné, les braves gens!

— Mais il me semble — dit M. de Montbriant, en hésitant à chaque mot dans la crainte de choquer le général — il me semble qu'ils n'ont pas opéré leur retraite d'après les règles..... les principes.... que vous connaissez certainement mieux que moi, général?

— Ah! ah! fit Charette en riant, nous ne sommes plus au régiment de Hainaut, mon cher monsieur, et tous les grands principes de Folard seraient ici parfaitement en défaut. Nous avons notre stratégie à nous, stratégie née de la configuration du pays ainsi que de l'humeur de ses habitants, et l'expérience m'a prouvé que c'est la meilleure pour nous. Je sais bien que ces messieurs du haut pays aiment à procéder par grandes masses, mais pour moi, ce n'est pas mon avis; et l'éclat des grandes victoires ne me tente pas au point

de me faire abandonner un système qui me permet de résister avec succès à des forces bien supérieures, et qui doit, à la longue, lasser les nombreux ennemis que nous avons à combattre.

C'est ainsi que Charette leur révélait le secret de cette tactique qui lui réussit si bien depuis, et qui aurait peut-être sauvé la Vendée, si elle eût été adoptée plus généralement. Il continua longtemps sur ce sujet, développant ses idées sur la guerre actuelle, sur les ressources de son parti et les chances dont on pouvait raisonnablement se flatter, et cela avec une hauteur de vues, une finesse d'aperçus et une verve tellement entrainante, que dans ce causeur si spirituel et en même temps si profond, on pouvait dès ce moment pressentir l'homme de génie, et l'un des héros les plus illustres de la Vendée.

Il n'y avait rien chez le général Charette qui sentit le théoricien empesé dogmatisant avec poids et mesure sur le grand art de la guerre. Sa parole était enjouée, incisive, étincelante de mots heureux et de chevaleresques élans. Son costume composé d'une veste de drap vert chargée de brandebourgs, d'un pantalon collant avec des bottes à retroussis, d'un chapeau à la Henri Quatre, orné de deux galons d'or et d'un énorme panache blanc, le faisait plutôt ressembler à un officier de hussards qu'à un général d'armée; mais l'éclat et la profondeur de son regard, la noblesse élégante et un peu impérieuse de son geste, tout indiquait un homme né pour le commandement, et capable des plus grandes choses.

De tous les chefs de la Vendée, pas un n'a été plus impitoyablement déchiré par ses ennemis. Les *agneaux* de la Révolution l'ont accusé de cruauté, et les écrivains patriotes, ces moralistes sévères — comme chacun sait — lui ont fait un crime du faste et de l'éclat de ses fêtes. Si nous en croyions tout ce que la passion a vomi contre sa mémoire, il ne tiendrait qu'à nous de ne voir en lui qu'un tyran sanguinaire, un brutal débauché, véritable type des brigands de comédie; mais, heureusement, les traditions des châteaux et celles des chaumières ont depuis longtemps fait justice de ces accusations haineuses, et rendu à cette grande figure historique l'éclat et la splendeur qui lui étaient dues.

Quoi qu'il en soit, le chevalier de la Boulaie, complétement sous le

charme de cette brillante conversation, écoutait avec une admiration avide, et M. de Montbriant lui-même, s'il n'était pas encore convaincu, ne pouvait du moins, malgré ses préventions de vieux tacticien, s'empêcher de rendre justice à la sagacité et à la grandeur des conceptions de ce marin transformé si promptement en général des armées de terre de Sa Majesté.

Après avoir mis nos gentilshommes au courant des événements de la guerre, et leur avoir fait comprendre quel était le véritable esprit des paysans, et la manière dont ils avaient entrepris cette levée de boucliers, il ajouta :

— Nous sommes maintenant dans un moment de crise. Je recule parce que je suis attaqué par des forces infiniment supérieures aux miennes; mais j'ai derrière moi l'armée d'Anjou et celle du Haut-Poitou, et je ne doute pas un instant qu'elles ne viennent à mon secours; car si elles me laissaient écraser, le salut de la Vendée serait gravement compromis.

IV.

Comme ils s'en allaient ainsi devisant et qu'ils approchaient de Montaigu, ils se trouvèrent tout à coup face à face avec notre ancienne connaissance le cousin Mirabeau, qui débouchait d'un chemin creux en compagnie de deux petites filles de douze à treize ans. Les deux enfants marchaient en se tenant par la main et pleuraient à chaudes larmes, tandis que Mirabeau paraissait employer toute son éloquence pour essayer de les consoler.

— Oh! oh! fit Charette, en les apercevant ; qu'y a t-il donc, mes enfants? et qu'avez-vous à pleurer?

— Mon général, ce sont les Bleus, sauf votre respect!... puis poussant le coude à ses compagnes : — « Faites-donc la révérence, filles, c'est le général! » — et les petites filles ayant fait la plus belle de leurs révérences : — « Ce sont les Bleus qui ont tué la mère à ces deux *drôlesses* (1). »

(1) Ce mot, dans la Vendée, ne se prend point en mauvaise part : il signifie petite fille.

— Oui !... et où cela ? contez-moi donc ça, mes pauvres petites !

— Ah ! monsieur le général — commença la plus âgée qui, malgré sa douleur, paraissait n'avoir rien perdu de l'agilité de sa langue, et qui ressemblait tout à fait à ce qu'on appelle dans le peuple — une *Marie-bon-bec.* — Si vous saviez ! ils ont tué notre pauvre mère, ces damnés huguenots !... Voilà que nous étions tretous, ma défunte mère et moi avec ma sœur Marie qui est là, et mes deux petits frères Joset et Driot, bien tranquillement dans notre maison qui est là-bas dans le village, de contre celle à mon oncle Thomas, vous savez ?... Tout d'un coup, ils ont crié dans le village : V'là les Bleus ! v'là les Bleus !...

« Sauvons-nous mes enfants ! Sauvons-nous ! » que dit ma mère, et puis elle prend le petit Driot à son cou, Joset s'accroche à sa *devantère* et nous v'là en route !

Pas plus tôt que nous avons été rendus sur la *côtière* aux ajoncs : boum ! boum ! boum ! ... v'là que nous entendons *vesonner* des coups de fusil et notre pauvre mère tombe tout de son long étendue dans une *raize* (1), et moi et Marie, nous n'avons jamais pu venir à bout de la relever. Elle saignait ! elle saignait ! que ça faisait pitié !...

— Oh ! mes enfants ! nous dit-elle, cachez-vous ! cachez-vous vite là-bas, dans les buissons ; moi je vais me traîner parmi ces ouailles, ils ne me verront peut-être pas.... adieu !.... adieu !

Alors voyez-vous, mon bon Monsieur, la peur nous a prises et nous nous sommes sauvées dans une *boillée* (2) de châtaignier d'où nous voyions notre pauvre mère qui ne grouilllait plus. Le petit Driot qui était tombé à côté d'elle braillait comme un petit agneau, bonnes gens ! et Joset ne *décessait* de la tirer par son tablier tant qu'il pouvait : « Eveillez-vous donc, ma mère ! qu'il disait, éveillez-vous donc ! j'ai peur ! je voudrais m'en aller ! » Mais rien !... la pauvre mère était morte !

(1) Raie entre deux sillons.
(2) Touffe.

Ici la petite paysanne fut interrompue par ses sanglots, puis encouragée par Charette, elle continua :

—Enfin, à fine force d'appeler à nous notre frère Joset, il vint nous trouver dans notre cache, et nous attendions en priant le bon Dieu bien fort, quand voilà tout d'un coup un cavalier bleu qui arrive et qui arrête sa monture devant notre mère.

— Mon Dieu! qu'il dit tout haut, c'est-y bien possible de voir des horreurs comme ça!

En même temps, il descend de cheval, il prend son mouchoir, le noue par les deux bouts, met le petit Driot dedans et le suspend à son bras comme dans un petit berceau, et puis il remonte à cheval et s'en va. Que veut-il en faire, monsieur le général? mon Dieu! mon Dieu! que veut-il faire de mon pauvre petit frère? Il y en a qui disent comme ça qu'ils mangent les petits enfants; c'est-y vrai, ça, monsieur le général?

Malgré l'impression de profonde commisération qu'éprouvait Charette en entendant ce récit touchant, il ne put s'empêcher de sourire à cette question naïve, et présumant avec raison que l'action du républicain n'était autre chose qu'un mouvement de généreuse compassion, il rassura la petite fille avec bonté et l'engagea à continuer.

— Eh! bien donc, comme les Bleus n'arrivaient pas, j'ai passé la tête bien doucement entre les branches et j'ai regardé tout à l'entour de nous : il n'y avait rien! pour lors nous sommes sorties de notre cache, et comme Joset ne pouvait plus marcher, à force qu'il tremblait, nous l'avons donné à porter à une voisine qui rentrait à son logis, et nous avons été dire le chapelet à côté de notre mère. Mais, mon bon monsieur, comme nous ne voyions plus rien à cause que nous pleurions si fort, voilà que tout d'un coup les Bleus arrivent sur nous en jurant comme des païens, et de genoux que nous étions, ils nous font lever à coups de crosse de fusil, et nous emmènent du côté de Vieillevigne. Quand nous avons été arrivées à la croix des Bois-Gâts, en voilà un qui dit comme ça :

— Ces petites drôlesses m'embêtent pourtant bien avec leurs cris! fusillons-les?

— Ça va! dit un autre; aussi bien qu'en ferions-nous à notre can-

tonnement? Bah! fusillons-les!... Dame! qui est-ce qui tremblait de tout son corps, monsieur le général? c'était nous, allez!... nous voilà donc toutes deux à genoux, à demi-mortes, que nous ne pouvions seulement pas nous rappeler nos prières, durant que les soldats faisaient sonner leurs armes dans leurs mains. Moi, j'avais fermé les yeux pour ne pas voir venir la mort; mais voyant que ça tardait, je les rouvre un moment et je peux pas m'empêcher de dire tout haut: Faut-il avoir du malheur! nous que notre père est avec vous autres!

— Comment ça? dit un des Bleus, que chante-t-elle celle-là?

— Oui, dit un autre, qu'entends-tu par là... que ton père est avec nous?

— C'est la vérité! que je leur dis, mon père est charpentier de son état, et vous l'avez emmené pour travailler chez vous.

— Comment qu'il s'appelle ton père?

— Il se nomme Conté.

— Ah! oui, Conté! le citoyen Conté; je le connais, moi, il travaille à La Rochelle aux affûts de canon, mêmement que c'est un crâne ouvrier, à ce qu'on dit.

— Eh bien! ça nous a sauvé la vie, ça, monsieur le général! ils savaient pas apparemment que notre père avait été emmené de force, de manière qu'ils se sont regardés les uns les autres, ils ont parlé un moment ensemble, et puis celui qui avait l'air du commandant nous a dit comme ça :

— Allons, petites vermines! je veux bien croire que votre père est un bon patriote, puisqu'il travaille pour la République.... décampez maintenant, plus vite que ça! et tâchez de ne pas vous trouver une autre fois sur notre passage.

Et ils nous ont laissé aller.

Dame! vous pensez bien, mon bon monsieur, que nous ne nous le sommes pas fait dire deux fois! nous avons fui tant que nos jambes ont pu nous porter, et il y avait bien longtemps que nous courions comme ça, sans savoir où nous allions, quand nous avons rencontré ce brave homme. Nous nous sommes jetées à lui, parce que nous avons bien vu qu'il était du pays; et puis, dame!... je saurais plus que vous dire, monsieur le général!

Quand la petite paysanne eut fini son récit, bien des fois interrompu par ses larmes, Charette se tourna vers les émigrés, et leur dit :

— Eh bien ! messieurs, que pensez-vous de cette manière de faire la guerre ?... Voilà pourtant comme on nous traite par ici ! et encore n'est-ce rien, cela ! et ces pauvres enfants peuvent se vanter d'avoir eu du bonheur, car il n'y en a pas un sur cent qui puisse espérer de rencontrer une pareille chance !

Puis, s'adressant à Mirabeau :

— Je te recommande ces petites, entends-tu, mon brave ? Conduis-les où elles voudront aller, et, ce soir, viens me trouver à mon logement, je te récompenserai... Pour vous, mes pauvres petites, tenez, prenez ce louis d'or, faites enterrer votre mère et priez bien le bon Dieu pour elle... Adieu !

Et Charette, continuant son chemin, arriva bientôt à Montaigu, suivi de ses compagnons.

A. DE BREM.

(*La suite prochainement.*)

ÉTUDES BIOGRAPHIQUES.

MAHÉ DE LA BOURDONNAIS.

Alors que des milliers de visiteurs, attirés à Paris à l'époque de l'exposition universelle, peuvent se rappeler encore avoir vu, au palais des Beaux-Arts, la statue colossale élevée au vainqueur de Madras par les habitants de l'île Bourbon, et due au ciseau de M. Rochet; au moment où M. Charles Dumont, membre de l'Institut, vient de terminer pour les colons de l'île de France (Maurice) une autre statue de la Bourdonnais, qui bientôt doit aller prendre place devant le palais du gouvernement au Port-Louis, nous pensons qu'on ne lira peut-être pas sans intérêt les quelques détails que nous avons recueillis sur l'existence aventureuse de l'un de nos plus illustres marins.

Et d'abord, rendons ici justice à la mémoire du contre-amiral Graëb, auquel les admirateurs de la Bourdonnais doivent en grande partie la satisfaction qu'ils éprouvent aujourd'hui; et qu'on nous permette de regretter que ce brave officier général ne puisse plus assister à l'inauguration d'un monument dont il a eu la première pensée.

En 1845, le conseil colonial de Bourbon, sous la présidence du baron Graëb, gouverneur, avait voté pour cet objet une somme de vingt mille francs; mais ce chiffre fut bientôt dépassé par suite des souscriptions ouvertes dans nos comptoirs de l'Inde et dans les villes maritimes de France, ce qui permit d'achever dignement l'œuvre réparatrice qui répondait si bien au vœu des insulaires.

Au mois de juillet de l'année 1851, M. le ministre de la marine

nomma une commission (1) chargée de veiller à l'exécution du monument de la Bourdonnais ; en conséquence, plusieurs sculpteurs d'un mérite reconnu ayant été appelés pour lui soumettre leurs projets, le modèle adopté fut celui de M. Rochet auquel on doit, entre autres productions remarquables, la statue de Guillaume-le-Conquérant.

Depuis ce temps, les habitants de l'île de France voulurent eux aussi posséder une statue du principal auteur de leur prospérité et, désirant conserver une complète originalité, choisirent pour exécuter cette nouvelle œuvre M. Dumont, l'habile statuaire qui s'est fait un nom si justement estimé par les fervents amateurs des saines traditions de l'art. Le public a semblé ratifier pleinement le bon goût des commissions anglaise et française ; espérons que l'édilité Malouine, poussée par cet esprit patriotique qui ne l'abandonne jamais, n'ayant pu réaliser le désir de conserver l'épreuve en plâtre de M. Rochet, prendra bientot l'initiative d'une souscription pour placer à Saint-Malo une reproduction en bronze du la Bourdonnais de M. Dumont. Nous pouvons affirmer que cet artiste éminent éprouverait un véritable bonheur à doter son pays d'un ouvrage qu'il ne voit avec plaisir quitter la mère-patrie qu'en raison de l'hommage éclatant rendu ainsi par une nation étrangère à un Français. Les proportions de sa statue sont parfaites, comme l'expression de la physionomie, qui révèle autant de profondeur dans les vues que de décision dans le caractère, et nous a rappelé le précieux portrait du temps que possède, à Blois, madame la comtesse de Grimoard, née de la Bourdonnais.

A un point de vue différent l'effet de la statue de M. Rochet nous a paru excellent, et nous ne doutons pas qu'étant élevé sur son piédestal de lave orné de bas-reliefs et d'attributs, au milieu d'une place comme celle de Saint-Denis de Bourbon, l'œuvre tout entière ne gagne encore beaucoup. Un pareil succès, au reste, n'aurait rien

(1) Composée de MM. le vice-amiral comte Cécile, président ; commandant Doret, sénateur ; Barbaroux, de Greslan, députés de Bourbon ; Sully-Brunet, ancien délégué de Bourbon ; Lebas, membre du conseil de l'amirauté ; Marbeau, trésorier des invalides de la marine ; Delabarre de Nanteuil, Bergès et Aiguillé, chef de bureau à la division des colonies, secrétaire.

qui dût surprendre, lorsqu'on voit avec quel talent l'artiste a su rendre la noble figure de ce Mahé de la Bourdonnais, que le bronze, dont semblait trempée son énergique nature, représente mieux, selon nous, que n'aurait pu le faire le plus beau marbre de l'Italie.

Nous avons parlé des monuments; maintenant disons ce qu'était l'homme.

Bertrand-François Mahé de la Bourdonnais, né à Saint-Malo, en 1699, fils de Jacques Mahé, écuyer, sieur de la Bourdonnais, et de Léduvine Tranchant de Prébois, appartenait à une de ces familles armoricaines, vieilles comme le sol de leur patrie, et cependant toujours jeunes pour voler aux combats. La position que ses ancêtres occupaient devait être des plus honorables et non sans quelque importance, puisque l'histoire nous a conservé leurs noms en le rattachant à d'ineffaçables souvenirs. Ainsi l'on voit Hugues Mahé, chanoine de Rennes, nommé dans l'acte de fondation de l'église collégiale de la Guerche en 1206; Jean Mahé, archidiacre de Tours en 1265, élu et sacré évêque de Dol en 1269;

Yvon Mahé, qui vivait en 1343, le premier par lequel commence la généalogie (1);

Guillaume Mahé, chanoine de Rennes, nommé évêque de Saint-Malo, le 17 novembre 1348, président de la chambre des enquêtes en la même année.

Après l'arrêt rendu par la cour des Pairs du roi Charles V, le 8 décembre 1378, déclarant Jean IV, duc de Bretagne, coupable de lèse-majesté, et son duché réuni à la couronne, quelques seigneurs s'associèrent pour le salut commun, et cette ligue nationale se grossit bientôt de tous les nobles noms du pays... Ces noms méritent d'être immortels, ajoute le poétique auteur de la *Bretagne ancienne et moderne* (2) et, parmi ceux qu'il cite, nous trouvons un Mahé (3). Le frère de celui-ci, Bertrand Mahé, chevalier, seigneur de Creachmorven, figure en 1371 dans la montre de Gérard Chabot, sire de Retz,

(1) Auteur commun des branches de Kermorvan, de la Bourdonnais, de Kerouan et de Villeneuve (*Cabinet généalogique des manuscrits de la Bibliothèque impériale*).

(2) M. Pitre-Chevalier.

(3) Guillaume Mahé, chevalier, seigneur de la Motte.

lorsqu'il vint joindre à Dreux le bon connétable du Guesclin. En 1379, Bertrand Mahé fut élu au nombre des vingt-deux gentilshommes commis sous Amaury de Fontenay pour la garde du château et de la ville de Rennes.

Pierre Mahé est au nombre des ambassadeurs envoyés vers le roi de France par la duchesse Anne, au mois d'août 1489. Yves Mahé, son aïeul, servait en 1420 sous l'amiral de Penhoët pour le recouvrement de la personne du duc.

Au XVe siècle encore, le duc Jean VI voulant s'assurer pour lui et ses descendants de la fidélité de tous les seigneurs, chevaliers et écuyers de Bretagne, envoya des commissaires recueillir les serments de tout le duché. Dans la liste des nobles de Lamballe et de Tréguier figurent Pierre et Guyon Mahé (1).

Sous le règne de Louis XIV, en 1669 et 1670, le parlement de Bretagne, chargé d'une nouvelle réformation de la noblesse, déclara avoir reconnu les Mahé comme appartenant à une famille noble d'ancienne extraction et portant pour armoiries : *d'argent à deux haches d'armes en pal adossées de gueules, surmontées, en chef, d'un croissant de même.*

Graincourt, dans son *Histoire des hommes illustres de la marine française*, nous dit avoir vu ces armes, qu'avait fait sculpter sur la porte de sa maison de Dinan le bisaïeul de notre héros ; enfin le même écu, parfaitement colorié et entouré d'ornements héraldiques, est placé au-dessus du portrait en pied de la Bourdonnais, dont M. Léon Guérin a enrichi son intéressant ouvrage sur *les Marins illustres de la France.*

Tous ces détails généalogiques seraient assurément peu importants, s'ils n'établissaient pas d'une manière positive l'origine de l'homme remarquable que le spirituel auteur anonyme des *Fragments sur l'Inde* (2) nomme « un génie audacieux, le Duguay-Trouin de son temps, supérieur à Duguay-Trouin par l'intelligence, son égal en courage. »

(1) Voir Dom Morice, 1er volume de l'histoire, page 800. 2e volume, page 804. Tome II des preuves p. 185, 215 etc. T. III, p. 730, 804. Dom Lobineau, volume des preuves p. 493, etc. D'Argentré p. 412 et 413.

(2) *Fragments sur l'Inde et sur le général Lally*, *MDCCLXXIII.*

Élevé au centre d'une cité essentiellement maritime, le jeune Bertrand sentit de bonne heure se révéler en lui tous les instincts de la carrière qu'il devait parcourir avec tant d'éclat. Comme toutes les vocations fortement enracinées, la sienne n'admettait même pas un doute. — Ses parents consentirent donc à le laisser partir alors qu'il n'avait que dix ans ! Pour lui ce fut un bien beau jour ; pour sa mère, c'en dût être un de prières et de larmes.... mais, nous dit une biographie de ce temps, « ses inclinations de marin furent encore fortifiées par les exemples domestiques qui sont les meilleures leçons ; il touchait à cette époque triomphante où la France, dominatrice des mers, en avait ravi l'empire à deux puissances rivales ; les chants de la victoire frappaient sans cesse ses oreilles, des trophées ornaient les murs où il avait pris naissance ; les Malouins, commerçants industrieux et navigateurs intrépides, étendaient leur gloire en étendant leur fortune. » Il n'en fallait pas tant pour engager un Mahé à naviguer ; seulement, celui-ci n'attendit pas le nombre des années ; l'impatience fébrile qui l'entraînait au milieu des flots était si grande ! Puis, nous l'avons dit, il était né à St-Malo, et dans cette jolie ville, qui semble l'âme de la marine, il est difficile de passer une semaine sans éprouver la tentation de s'élancer en mer. Quelle animation, en effet, et quel amour pour les dangers on y retrouve toujours ! Si la France n'avait plus assez de bras habiles à gréer ses vaisseaux, elle n'aurait qu'à établir une colonie maritime à St-Malo, et bientôt nos arsenaux seraient pleins de matelots ardents.

Etant revenu de son premier voyage, qui lui avait fait parcourir la mer du Sud, le jeune Bertrand, sur le témoignage que ses chefs rendirent de ses talents et de son vif désir de les perfectionner, fut nommé second enseigne d'un vaisseau chargé pour les Indes Orientales et les Philippines, et cela à quatorze ans. Au reste comment s'étonnerait-on des succès d'un homme qui parvint à se dompter lui-même au point de commander au sommeil, de goûter ce repos dès qu'il le voulait, en conservant la singulière faculté de s'éveiller à l'heure qu'il s'était prescrite, et dont la robuste constitution pouvait supporter un travail de corps et d'esprit, interrompu seulement par un repos qui ne dépassa jamais deux ou trois heures ? Une organisa-

tion pareille, indiquant une force physique et morale que possèdent bien peu d'hommes, explique aussi ce problème difficile à résoudre, en suivant pas à pas la marche d'un héros, lorsqu'on voit tant de faits accomplis et si peu d'années d'existence.

Ce second voyage du nouvel enseigne lui fournit une de ces occasions dont le Seigneur daigne parfois gratifier, sous telles formes qu'il lui plaît de les présenter, ceux qui placent en lui leur confiance. — Un savant jésuite, de simple passager qu'il était, voulut bien devenir l'instituteur de Bertrand de la Bourdonnais et lui enseigner les mathématiques. Qu'ils devaient être doux pour tous deux les moments que ce bon Père passait avec son attentif et studieux élève, et combien était grande, sans doute, leur joie mutuelle de faire et de sentir éclore ces premiers germes de science, si vite développés dans un terrain fécond!

Doué d'un tempérament vraiment exceptionnel, notre marin, quittant les mers Orientales pour aller sillonner les mers du Nord et revenir à celles du Levant, depuis 1716 jusqu'à 1719, paraissait en tous lieux habiter sa patrie; car, par une grâce spéciale, nulle part il ne souffrit de sa qualité d'étranger. Peu de temps après, de retour en France, ayant foi dans l'avenir de la Compagnie des Indes, société alors tout récemment fondée et dont la formation était, pour ainsi dire, léguée par le roi Louis XIV à son successeur, la Bourdonnais entra au service de cette célèbre Compagnie comme second lieutenant, et fit voile vers Surate.

En 1723, il repartit pour l'Inde avec le grade de premier lieutenant; durant la traversée, cette fois, il composa un *Traité sur la mâture des vaisseaux*, qui obtint l'assentiment de tous les gens du métier. Déjà, comme on peut le voir, le besoin d'émettre ses idées se faisait sentir dans l'âme ardente du jeune officier qui, vivant surtout par la pensée, semblait puiser de nouvelles forces physiques dans la nourriture substantielle que savourait son esprit.

La façon dont il devint capitaine mérite d'être rapportée. Pendant ce même voyage, étant en vue de l'île Bourbon, il rencontra *le Bourbon*, vaisseau chargé d'une très-riche cargaison, mais dans un état de détresse si grand, que le navire monté par la Bourdonnais, *l'Argo-*

naute, était dans l'impossibilité de le ravitailler ; la situation ne laissait plus d'espoir, lorsqu'un jeune et intrépide marin offrit d'aller en chaloupe gagner l'île de France, où tout faisait présumer qu'on trouverait du secours. En pareille occurence, semblable proposition ne se refuse jamais ; ce jeune homme part donc sur son frêle esquif, ayant quarante lieues à parcourir et bien des obstacles à surmonter ; la contrariété des vents rend ordinairement ce trajet pénible et parfois dangereux, même pour les grands bâtiments (1).... Tous les cœurs sont serrés au moment du départ ; des vœux sincères et les bénédictions de deux équipages l'accompagnent, tandis que tous les bras sont occupés à travailler à la conservation du *Bourbon* ; il faut au moins tenter de prolonger son agonie jusqu'au retour du libérateur, s'il revient !.... Enfin, tant d'efforts et de courage ne devaient pas rester sans succès ; car, au bout de quelques jours, le sauveur si impatiemment attendu reparait, amenant un vaisseau qui met bientôt le malheureux navire marchand en état de transporter ses richesses en Europe. Est-il besoin maintenant de nommer l'auteur de ce trait de bravoure téméraire, et n'a-t-on pas déjà deviné que ce devait être Mahé de la Bourdonnais ? On conviendra qu'il avait bien mérité le grade qui lui fut accordé.

L'année suivante, il fit de nouveau voile pour les Indes. Le hasard providentiel, auquel l'audacieux capitaine devait ses connaissances en mathématiques, se présenta une fois encore, et M. Didier, ingénieur du Roi, envoyé en mission spéciale, voulut bien, à son tour, lui enseigner la tactique et l'art des fortifications. En arrivant à Pondichéry, le professeur se disait déjà dépassé par l'élève qui, lui, prenait son vol du point où le maître l'avait conduit. Là, notre héros put enfin goûter le bonheur qu'il ambitionnait le plus, celui d'avoir une occasion de se signaler. A Pondichéry, en effet, il trouva M. de Pardaillan qui organisait une expédition pour aller, à la tête de quelques bâtiments de

(1) L'amiral de Bougainville, dans son Voyage autour du monde, raconte de quelle manière il faillit échouer près de la *baie des Tombeaux*, en abordant à l'île de France. Le célèbre navigateur donne, au sujet de cet accident, d'excellents conseils nautiques qui indiquent bien de quelle importance sont les dangers que l'on court en approchant de l'île (Tome II, page 387.)

la Compagnie des Indes, faire le siége de Mahé (1); la partie était tentante, il s'agissait de combattre les *Noirs* (2), dont le courage reconnu ajoutait au danger ordinaire d'une descente à terre. Admis sur sa demande à prendre part à l'action, le capitaine de la Bourdonnais imagina promptement un moyen qui devait beaucoup aider à effectuer un abordage; aussi, dès qu'il lui fut proposé, M. de Pardaillan adopta-t-il l'idée du jeune officier, en le chargeant de la mettre à exécution. Celui-ci fit donc construire des radeaux d'une nouvelle espèce, assez forts pour porter une pièce de canon et trois cents hommes qui se trouvaient à l'abri du feu des ennemis derrière un pont-levis, lequel, une fois abaissé, permettait d'opérer l'invasion à pied sec. Au jour dit, les troupes purent, en effet, ainsi qu'il l'avait annoncé, débarquer en ordre de bataille et sans qu'on eût à regretter la perte d'un seul homme! Cet heureux essai décida le général à

(1) Mahé! où flotte encore notre beau pavillon français! Mahé, un de nos établissements français dans l'Inde, qui en serait peut-être le plus important, si on avait voulu s'occuper un peu plus de lui; Mahé, cette ancienne métropole de la Compagnie des Indes françaises, à laquelle le glorieux Mahé de la Bourdonnais a donné son nom, n'est plus aujourd'hui qu'une ruine et un tombeau administré par un commissaire-adjoint de la marine, assisté de quelques descendants de Portugais qui remplissent chacun une multitude de fonctions diverses. (Extrait d'une lettre au *Courrier de Paris*, datée de Pondichéry, 11 mars 1858.) Le rapprochement établi ici entre le nom de la ville de Mahé et celui de son vainqueur semble d'abord tout naturel; cependant, est-il possible d'admettre qu'on ait donné d'avance à un lieu le nom de celui qui ne devait que plus tard s'en emparer? D'ailleurs, nous connaissons des monnaies d'argent des Califes Oualid 1er et Soléiman, frappées en l'an 710 et 716 de notre ère dans une ville du nom de *Mahy*, dont le savant orientaliste Frœhn n'a pu exactement déterminer le site.

(*Recensio numorum muhammedanorum*, Saint Pétersbourg, 1826.)

(2) Les Noirs, qui sont les gentilshommes du pays, n'ont d'autre profession que celle des armes; ils se servent de fusils à mèche, longs de cinq pieds, de petit calibre, qui, au lieu de crosse, n'ont qu'une poignée recourbée, et qu'ils ajustent à bout de bras, ce qui en rend les coups mal assurés. Leur arme blanche est le sabre ou une serpe dont l'extrême pesanteur transforme les atteintes en coups mortels; leurs armes défensives, des boucliers de bois couverts de cuivre, ronds, concaves en dedans et se terminant en cône au dehors, ce qui les rend forts quoique légers. Les Noirs savent s'en servir avec assez d'adresse pour détourner la balle d'un fusil, en leur donnant une espèce de frémissement par une agitation perpétuelle du poignet. Leur façon de s'allonger le corps et de se mettre presque entièrement à l'abri derrière ce bouclier, leur inspire de la hardiesse, et il ne leur manque qu'un peu de règle et de discipline pour en faire de bons soldats.

(*Lettre inédite de la Bourdonnais au chevalier de Follard.*)

confier à la Bourdonnais la presque absolue direction du siége qu'il tentait, et que la défense opiniâtre des Indiens fit durer près d'une année. La prise de Mahé permit à la fin de passer un traité qui nous en assurait la possession paisible. M. de Pardaillan, plaçant sans doute la justice plus haut que la fausse gloire, eut l'extrême générosité d'attribuer à son jeune auxiliaire tout le succès de l'entreprise.

Le séjour à Pondichéry permit à notre héros de se lier très-intimement avec M. Le Noir, qui en était gouverneur; cet homme habile, voulant donner à son nouvel ami une marque de confiance en ses lumières comme en ses vastes projets, forma promptement une société qui fréta un beau navire dont la Bourdonnais reçut le commandement.

Passer de la théorie à la pratique est souvent un écueil dangereux; pour un utopiste il est bien préférable de rester à l'état de génie incompris; mais ce qu'il faut aux organisations supérieures, qui dédaignent les apparences du mérite, c'est l'action. La Bourdonnais, subordonné aux habitudes routinières que suivaient les administrateurs de la Compagnie des Indes, sentit qu'une force irrésistible devait l'entraîner plus loin, et son parti fut bientôt pris; il avait parlé, il voulait agir et donner l'exemple en se livrant à ce grand commerce maritime auquel tous ses imitateurs durent leur fortune. Il quitta donc le service de notre comptoir indien pour se livrer à ses propres inspirations; le succès vint couronner ses entreprises de manière à dépasser toutes ses espérances. Un épisode guerrier en interrompit pourtant le cours.

A. DE LONGPÉRIER-GRIMOARD.

(*La suite au prochain numéro.*)

POÉSIE.

NOTRE-DAME DE FOURVIÈRES[1].

A M. Émile Grimaud.

« Mystérieuse cime où descendaient les Anges. »
(A. Flayol.)

Comme le flot aux pieds d'un éternel rocher,
Le bruit du monde meurt aux pieds du sanctuaire
Où la croix, élevant un phare salutaire,
Montre la route aux yeux qui veulent la chercher.

De mille passions les ardentes tempêtes
Sous leur souffle orageux nous poussent à l'écueil,
Mais un astre serein luit ici sur nos têtes
Et d'un abri sacré nous indique le seuil.

C'est l'étoile des mers, c'est notre protectrice,
C'est la fille des rois et la mère d'un Dieu,
Celle qui, de défense au Ciel nous tenant lieu,
Obtient que le pardon désarme la justice.

De son nom, invoqué dans la joie ou les pleurs,
Quelle voix redira jamais toutes les gloires?
Car elle est à la fois la Vierge des Victoires,
Celle de l'Espérance et celle des Douleurs.

(1) Un pèlerinage à Fourvières avait déjà dicté une page des *Souvenirs d'un Voyageur*, publiés par M. le vte de Nugent (à Paris, chez Dentu, et chez Godbert, à Laval). Nous rappelons cette circonstance pour qu'on puisse comparer le même sujet traité de deux manières différentes.

Tantôt du repentir, tantôt de l'innocence,
Qui redira les dons à l'autel suspendus,
Et le marbre et le bronze où la reconnaissance
Vient inscrire les vœux par Marie entendus?

Aux pécheurs qui du Christ ont oublié les traces,
Comme aux nobles élus qui, parmi les humains,
Du Calvaire ont suivi les pénibles chemins,
La Vierge ouvre un trésor d'inépuisables grâces.

Source du seul amour qui n'ait jamais cessé,
Auprès du Rédempteur la Vierge nous appelle,
Et dans les murs bénits de la vieille chapelle
S'épanouit toujours la tige de Jessé.

Le lys de Bethléem sur ces hauteurs domine,
Et pour aller prier la Mère du Seigneur,
Lorsque l'homme a gravi cette sainte colline,
On l'en a toujours vu redescendre meilleur !...

(*Lyon.*) Vte DE NUGENT.

LE COQ.

A M. VICTOR DE LAPRADE, AUTEUR DES *Idylles héroïques* (1).

> Levez-vous, moissonneurs, alerte !
> Le coq a chanté sur le toit !
> D'ombre encor la terre est couverte,
> Mais l'aube vient ! le coq la voit.
> (*Idylles héroïques.*)

Eh quoi ! c'est vous, ami, vous poëte entre mille,
Qui tentez aujourd'hui de réchauffer l'idylle !
Héroïque, il est vrai, vous la voulez ainsi,
Et vouloir, c'est pouvoir pour vous. Pourtant ! merci.
La nature est usée et grâce aux apostrophes ;
D'ailleurs, la malheureuse a fait les philosophes.
La nature, instrument de coupables mortels,
A montré son revers ; elle en a de cruels ;
Le coq, par vous vanté, peut-être en est le pire,
Et jamais je n'entends son cri sans le maudire.
Affreux crieur public, à l'œil dur et perçant,
Je l'ai vu toujours vain, bavard et menaçant,
Sot, fat et fanfaron, fier de sa propre gloire,
Triomphant de la poule et chantant sa victoire ;
Roi de la basse-cour, insolent sans pitié,
Incapable d'amour vrai, même d'amitié.
Jaloux comme un tyran, il frappe ce qu'il aime ;
On ne le voit jamais content que de lui-même ;
Sa voix qui nous réveille à toute heure de nuit,
Troublant notre repos, sert moins qu'elle ne nuit.
« Le jour vient ! le jour vient ! » crie-t-il avant l'aurore !
Quand le jour est venu, son cri l'annonce encore ;

(1) Ce volume vient de paraître chez Michel Lévy, rue Vivienne, à Paris.

« Voici, voici le jour ! » — On le sait bien, bavard,
Qui l'annonces sans cesse ou trop tôt, ou trop tard!
Et ce jour proclamé par tes fanfares vaines,
Il nous rend tous nos pleurs, nos fatigues, nos peines!
Je l'avais oublié, tu m'en fais souvenir;
Je sais trop ce qui doit avec lui revenir!
Affreux trouble-sommeil, ne pouvais-tu te taire?
Il me faut, grâce à toi, reprendre ma misère.
Va-t-en, je te maudis, trompette de malheur,
Ennemi de la paix de mon corps, de mon cœur;
Où te fuir, et le bruit qui partout t'accompagne?
Tu m'as gâté jusqu'au bonheur de la campagne,
Et comment oublier qu'avec de joyeux cris,
Tes serres autrefois ont déchiré nos lis!

ULRIC GUTTINGUER.

NOTICES ET COMPTES-RENDUS.

LES BÉATITUDES

OU LA SCIENCE DU BONHEUR

PAR Mme BOURDON (MATHILDE FROMENT)

Auteur de *La Vie Réelle* (1).

Nous n'avons point oublié la *Vie réelle*, charmant livre qui, tout en détruisant plus d'une illusion dans de jeunes têtes, et en nous montrant la vie tristement à nu, nous révèle cependant si bien le secret du bonheur, en ne laissant jamais l'épreuve sans consolation, et la douleur sans espérance. Le petit volume des *Béatitudes* appartient à la même pensée. Nous le devons aussi à la même plume, et, j'ajouterai, à cette même sensibilité exquise qui est le propre des femmes, dont le cœur aime et souffre plus que le nôtre, mais sait aussi mieux prier.

Mme Bourdon s'est simplement proposé de mettre en action les *Béatitudes* de l'Evangile. — *Bienheureux les pauvres d'esprit* : Voici deux jeunes filles, nées le même jour, également jolies, également aimées ; mais une grande distance sépare leurs berceaux ; l'une est la fille du jardinier, l'autre est la fille du maître. Et néanmoins elles grandissent ensemble, s'aimant comme deux sœurs ; chez celle-ci plus d'esprit, plus de mémoire ; chez celle-là plus d'imagination, plus d'enthousiasme ; c'était la petite paysanne, — « elle comprenait avec le cœur, dit Mme Bourdon, et elle pouvait s'écrier comme ce

(1) Paris — Ambroise Bray — 66, rue des SS.-Pères. — A Nantes, chez Mazeau et Poirier-Legros.

vieux laboureur, attentif au sermon savant et élevé de son évêque qu'il ne comprenait pas : — *l'âme entend.* »

Le malheur, cependant, les visita toutes les deux ; les morts se succédèrent pour l'une comme pour l'autre ; celle qui avait esprit et fortune supporta impatiemment la main de Dieu ; celle, au contraire, qui n'avait que son cœur, jeta du moins, *au milieu du naufrage de ses affections, son ancre dans le ciel.* Le tableau des pensées et de la vie de ces deux femmes, offre le plus éloquent des contrastes ; mais la vertu, quand les illusions sont passées, est heureusement contagieuse, et la fille du comte de Vanvres dut enfin le bonheur à la fille du jardinier de son père.

Bienheureux les cœurs purs, car ils verront Dieu : L'auteur nous met à ce sujet sous les yeux les actes de sainte Dorothée, gracieuse jeune fille, bravant, pour l'amour de Dieu, et les menaces et les supplices, ramenant à la foi et à la mort ses compagnes les plus craintives qui, à sa voix, se laissent lier *comme on lie un faisceau de fleurs embaumées* qu'on va jeter dans la chaudière. Un jeune homme avait été touché du courage de Dorothée, il la suivit de loin, la vit s'arrêter, vit la hache briller en l'air, puis sentit tout à coup une main légère toucher la sienne et aperçut un enfant qui lui présentait des fruits et des fleurs. — Dorothée te salue, dit l'enfant, et t'envoie ces fleurs et ces fruits du jardin de son époux. — La terre était alors couverte de neige, ajoute la légende, et *il n'y avait de fleurs et de fruits qu'au ciel, au séjour de l'éternel printemps.*

Bienheureux ceux qui sont doux: Ah ! si nous pouvions en douter, la touchante histoire de *Mme de Verceil* suffirait pour nous rappeler quel trésor de grâces Dieu a mis dans la patience.

Rien de forcé d'ailleurs dans ce drame intime, et, à chacune des souffrances, à chacun des actes de dévouement de cette admirable femme, nous nous apercevons qu'elle n'est point pour nous une inconnue et que nous avons rencontré, ne fût-ce qu'une fois dans notre vie, quelque dame de Verceil.

Bienheureux ceux qui pleurent : De toutes les nouvelles contenues dans le nouveau livre, voici peut-être celle qui en est le chef-d'œuvre. Une jeune fille sacrifie à sa protectrice et à la fille de cette pro-

tectrice qui est son amie, ce qu'elle a de plus cher au monde, son amour de jeune fille, son rêve d'avenir, et repousse une demande de mariage, qui comble tous ses vœux, afin de ne pas être la rivale heureuse de celle qu'elle aime. Elle fait plus, elle assiste le cœur gros et les yeux gais au mariage de cette amie avec le jeune homme qu'elle avait espéré elle-même pour époux ; plus tard, elle ne leur survit que pour se charger de leurs enfants. Sa vie n'est qu'une larme, et, ce qui est plus pénible, une larme cachée dont elle seule a le secret ; mais une *douceur secrète apaise* cette larme.

Le *Pain du pardon* nous transporte au milieu des luttes et des vengeances qui étaient l'habitude des républiques italiennes du Moyen Age et elle nous montre en même temps jusqu'où peut aller l'héroïsme de la miséricorde. — *Bienheureux les miséricordieux*, disait Jésus sur la montagne.

Gabriel nous offre un souvenir tout récent de nos Missions qu'on dirait emprunté aux annales de la primitive église ; il s'agit d'un enfant chinois, converti par Mgr Guillemin et dont la foi rappelle celle des Pancrace, des Vite, des Agnès, des Prisca, ces enfants élus en qui Dieu se plut à signaler ses grâces, parce qu'ils *souffraient persécution pour la justice.*

Marthe de Renescure nous représente à son tour la bénédiction que Dieu accorde aux *pacifiques*, c'est-à-dire, non seulement à ceux qui aiment la paix, mais plus encore à ceux qui consacrent toutes les forces de leur cœur à la faire régner ou à la rappeler autour d'eux.

Enfin *Adah d'Evora,* la jeune fille d'Israël, conduite à la foi par la charité et devenant, de juive d'Amsterdam, religieuse de Notre-Dame-de-Sion à Jérusalem, nous rappelle admirablement la dernière des *Béatitudes : — Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice et ils seront rassasiés.*

« Craignons d'avoir notre consolation sur la terre, dit Bossuet, craignons de la chercher, craignons de la recevoir... Aimons cet enchaînement de *Béatitudes* qui de l'amour de la pauvreté nous pousse jusqu'à celui des souffrances, et, par celui des souffrances nous ramène jusqu'à celui de la pauvreté et nous fait trouver le

même royaume des cieux dans l'un et dans l'autre. *Toute la doctrine des mœurs tend uniquement à nous rendre heureux.* Le maître céleste commence par là. Apprenons donc de lui le chemin du vrai et éternel bonheur. »

Ces admirables paroles du grand évêque forment la conclusion et comme le résumé du livre des *Béatitudes*. Mme Bourdon a peint avec toutes les délicatesses du cœur et du talent, ce que Bossuet se contente de dessiner d'un trait avec toute la puissance du génie.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

LE RÉCIT DU FAUCHEUR.

LE BASSIN D'OR.

Un vieux Faucheur, assis auprès de nous sur le gazon de la prairie, nous disait un soir, tout en battant le fer de sa faulx : — « A vous qui hochez la tête ou qui avez l'air de rire quand un ancien raconte devant vous les merveilles du temps passé, allez donc, en revenant de dire vos prières à Rumengol, allez, par un beau clair de lune, dans la forêt du Kranou; allez plus loin que les ruines de l'Ermitage; approchez-vous sans bruit des pierres et des *dolmen* qui sont là couchés sous les ronces; écoutez au milieu du silence du soir.... Vous ne verrez venir ni le *Ramier bleu*, ni le *Dragon aux trois têtes*, ni le *Nain noir* qui gardait le *Bassin d'or;* mais vous verrez passer les ombres des aventuriers morts dans ces lieux, les ombres des soldats francs tombés sous les coups de Lez-Breiz et de son page; vous entendrez leurs gémissements et leurs soupirs. »

Je me hâtai d'ajouter, en voyant le sourire de l'incrédulité monter aux lèvres de mon jeune compagnon : — « Qui oserait douter de vos discours et rire des choses terribles que vous savez et que vous allez nous conter, n'est-ce pas? »

Rassuré par mon air sérieux, le vieux Faucheur reprit la parole :

— « Il est bon de vous dire qu'autrefois, il y a mille ans et plus, tous les jeunes *paotred* qui avaient du foin dans leurs *galoches* (1)

(1) Expression qui désigne les paysans aisés.

s'arrêtaient, en revenant de Rumengol, au village de Quimerch. Ils ne manquaient pas d'entrer chez Yvon *ar Pinvidik* (le riche) et, connaissant trop bien son avarice, ils lui offraient poliment du *butun mad* (bon tabac), pour avoir le temps de voir sa fille, la bonne et charmante Bellah, en lui faisant les doux yeux. Yvon fumait tranquillement une pipée, puis il prenait le joli garçon par la main et lui disait : — *Kénavézo* (au revoir), l'ami ; garde tes yeux bleus et les soupirs de ton cœur : Bellah est la fiancée du *Billig aour* (du *Bassin d'or*) ; elle est promise à celui qui lui apportera en dot le beau bassin qui change en or le cuivre et le fer ; il se trouve au château de *Kivaro* (1), dans la forêt du Kranou. Tiens, voilà le chemin.... — A ces mots, Yvon piantait là le camarade et refermait promptement sa porte. Souvent le pauvre *innocent* allait errer dans la forêt, s'y égarer et mourir ; d'autres, plus *finauds*, partaient pour consulter les sorciers, chercher un *Louzou*, ou autre chose, mais aucun ne revenait. Bellah soupirait tristement et commençait à avoir peur de rester fille.

Un soir, cependant, un jeune paysan, orphelin, sans bien ni rente, mais d'une figure d'ange et d'une piété de saint, passa devant la maison de Bellah, se rendant à Rumengol en pèlerinage. La *Pennhérez* (héritière), pensive à la petite fenêtre, regardait les nuages passer et les oiseaux voler dans le ciel. Le petit voyageur, accablé de fatigue, s'assit sur la pierre devant la porte, souhaita le bonsoir à la paysanne et lui demanda des nouvelles de toute la *maisonnée* (*an tiad-holl*). Yvon était absent. Les jeunes gens causèrent sans témoins.... Que se dirent-ils ? nous n'en savons rien ; toujours est-il que Lanik (c'était le nom du petit pélerin) s'éloigna joyeux de la maison, en regardant une bague qu'il n'avait pas avant d'avoir causé avec Bellah. Il se rendit à Rumengol, fit bien dévotement ses prières, trempa son anneau dans le bénitier et s'en revint à la nuit close. Il se dirigea vers la forêt du Kranou, s'étendit sur la fougère et attendit le petit jour. A son réveil quel fut son étonnement de voir perché sur une branche, à deux pas de lui, un beau Ramier bleu qui roucoulait en le regardant. Lanik admira le bel oiseau pendant quelques minutes, puis il se leva et prit le premier

(1) *Kivaro*, se prononce *Ker-ivaro*, le village de la mort.

sentier qui s'offrit à ses regards ; mais le Ramier alla se placer encore sur un buisson voisin, en battant des ailes avec tant de force que le paysan s'arrêta tout surpris. Changeant alors de direction, le Ramier voltigea si doucement devant lui que Lanik le suivit instinctivement. Il s'amusait à tailler avec son couteau une branche de houx et en faisait une petite croix blanche. Bientôt il aperçut à travers les arbres les hautes tourelles et le colombier d'un manoir.

— « C'est sans doute Kivaro, » se dit tout bas Lanik, et il fit le signe de la croix en pensant à Bellah qui devait prier pour lui. *Neuzé* (alors) (1), il ne put voir sans trembler que les murs avaient cent pieds de haut, et que les portes, brillant au soleil, paraissaient doublées d'argent et de fer ; de plus, il vit au-dessus du grand portail un *Korrigan dû* (nain noir), qui avait un œil sur le milieu du front et un œil derrière la tête, si bien que quand un œil dormait l'autre veillait, et ce vilain *moricaud*, tout tortu-bossu (*tortik*), tenait une longue lance à la main. Mais comme Lanik était encore à deux cents pas du château, il continua de marcher sans crainte. Tout à coup, la lance du nain s'abaissa de son côté et s'allongea tellement que c'en était fait de notre imprudent, s'il n'eût tendu en avant son bras armé de la petite croix blanche. Frappé de surprise et d'effroi, le pauvre enfant regarda le Ramier bleu qui, perché sur un buisson, l'observait et semblait dire par les battements de ses ailes :

— *Chétu eur génaouek braz.*

(Voilà un nigaud bien embarassé). (2)

Alors, il se rappela que le recteur, en chaire, avait dit que la patience et la vertu triomphent de tous les obstacles et des piéges du démon ; il se mit à genoux pour dire un *Pater,* et ensuite il s'assit sur ses sabots pour réfléchir. Le pigeon bleu commença sous le feuillage ses tendres roucoulements : Lanik ne trouva rien de mieux que d'imiter son compagnon emplumé et chanta plusieurs cantiques bretons ; le Ramier roucoulait plus fort ; le petit paysan, en souvenir de Bellah, entonna l'air de la Cornouaille :

(1) Alors, pour lors, *neuzé*, *ennamzer-zé*. Il faut pardonner la répétition de ces mots dans nos récits. Le conteur breton s'en sert à chaque phrase.

(2) Mot à mot : un grand nigaud.

— *Ann hini gouz e va dous.*
(La vieille est ma douce.)

— *Ann hini iaouank a zo koant....*
(La jeune est jolie)....

Alors le Korrigan, qui sans doute aimait la *gavotte,* se mit à danser et à se trémousser sur le rempart. Le chanteur riait tout bas dans son cœur de la danse de ce vilain être, — car c'est fort drôle un nain bossu qui danse sur un mur, — mais à la troisième gavotte la lance du monstre lui échappa des mains et roula sur la terre; de peur qu'il ne s'en aperçût, Lanik continua le bal par un *jabadao* (1), si bien qu'épuisé de fatigue, le Korrigan tomba sur le mur tout de son long, en soufflant comme un *pémoc'h* (porc). Lanik chanta encore quelques airs plus doux, puis une complainte bien triste, dont les accents endormirent le bossu qui poussa bientôt des ronflements effroyables. Le chanteur alors s'avança vers le manoir; mais comment ouvrir une porte aussi solide?

Le sommeil du nain était tellement agité, qu'il avait l'air de vouloir danser encore; à force de se tourner et retourner, il roula sur le mur et tomba au pied du rempart. Le petit paysan vit avec frayeur s'ouvrir un de ses yeux. Il se dit que le salut de tant de chrétiens que ce monstre avait tués lui commandait d'agir sans peur, et saisissant la lance du Korrigan, il le cloua contre la terre. Ce ne fut pas sans regret, *pour le sûr,* car notre garçon était humain et n'aimait ni à dénicher les nids, ni à martyriser les bêtes, comme tant de méchants enfants.

Quand le nain fut bien mort, Lanik saisit le trousseau de clefs qui pendait à sa ceinture, choisit la plus grosse, et ouvrit le portail : il vit une cour immense, et au milieu un Dragon attaché par une chaîne dont les anneaux s'allongeaient de manière à lui permettre d'atteindre aux coins les plus reculés de la cour. Au surplus le Dragon lançait du feu par ses trois têtes. La place était couverte des ossements d'une foule d'hommes venus là pour le Bassin d'or et dévorés par le Dragon et par le Korrigan. Le jeune garçon avait bien pour se défendre la lance du nain mort, mais, outre qu'elle ne s'allongeait plus dans ses mains, il n'aurait jamais eu ni la force, ni le courage de soutenir un

(1) *Jabadao,* danse vive et animée.

pareil combat. Il fit une prière mentale, et se repentit d'avoir commis un meurtre inutile. Il se prit même à pleurer et fouilla sa poche pour y prendre son mouchoir : au lieu de ce *pillot*, il y trouva une galette de blé noir qu'il avait oublié de manger la veille à son souper, tant les affaires l'occupaient déjà. Comme il n'avait pas encore faim, il cassa en deux morceaux sa galette et en jeta la moitié au Dragon qui la dévora subitement avec des grognements de satisfaction. Pour un pauvre innocent de Cornouaillais, ne sachant guère que manger des mûres ou des guignes, et *hâner* (1) ses prières, vous allez voir que Lanik n'était pas trop bête : il se dit que puisque le Dragon avait *gloutonné* la première moitié de sa galette avec tant de plaisir, il avalerait la seconde sans y regarder davantage. Là-dessus il sortit de la cour, arracha du bout de la lance un fer pointu et tranchant des deux côtés, enveloppa ce fer dans le morceau de galette, après avoir tracé par-dessus un signe de croix avec sa bague, et rentra dans la cour, puis, montrant au Dragon alléché le morceau friand qu'il lui avait préparé, il se rapprocha un peu, et lui dit :

— *Dragounik-Kez* (Cher petit dragon).

Le monstre à trois têtes ouvrit sa gueule du milieu, de peur de manquer une aussi belle proie, que Lanik y lança vivement et qui fut engloutie d'un seul trait. Mais, au bout de trois secondes, les yeux de ce *lontek* (glouton) s'allumèrent, des flots d'écume, de feu et de sang sortirent avec des sifflements affreux de ses trois têtes ; le paysan effrayé s'enfuit et referma le portail pour ne pas être témoin de cette hideuse agonie. Le vacarme dura longtemps dans la cour de Kivaro, car le monstre avait la vie dure; le ciel était couvert d'oiseaux de proie attirés par l'odeur de ce carnage inusité ; à la fin, les hurlements diminuèrent, s'affaiblirent, et tout rentra dans le silence. Ce ne fut qu'après trois quarts d'heure au moins que notre *faézer* (vainqueur) osa s'aventurer dans la cour; il fit un long circuit dans l'enceinte remplie d'une fumée épaisse, afin d'éviter le Dragon qui brûlait encore, pareil aux ruines d'un incendie mal éteint. Il arriva enfin à la porte du manoir, où, après avoir soulevé un loquet d'or garni de clous de même métal, il entra dans un vestibule spacieux et magnifique; au

(1) Terme à l'usage des pédagogues de village : *azenna*, anonner.

milieu, sur un meuble charmant, d'un bois dont le nom est inconnu, se trouvait le *Billig aour*, le Bassin d'or!... Lanik se saisit à la hâte de ce talisman précieux, et jetant les yeux dans la pièce voisine, il vit des choses si belles, si belles qu'il allait y porter ses pas, lorsque du dehors les roucoulements plantifs du Ramier parvinrent à ses oreilles; il s'arrêta sur le seuil, détourna ses regards éblouis, et s'élança hors du château. Revenu dans la forêt, il se jeta à genoux en pleurant de joie, fit une courte prière, et quand il releva la tête, les hautes murailles de Kivaro avaient disparu; il ne vit plus qu'un tas de cendres fumantes à la place où le Dragon avait brûlé.

Pour en finir, — car il est temps d'aller se coucher, mes amis, — Lanik retrouva son pigeon bleu, qui vint l'aider à sortir de la forêt. Alors le Ramier se changea, dit-on, en une belle dame, en une sainte. Elle lui apprit qu'elle était venue du paradis pour le protéger, parce qu'il était pieux, et chasser le démon qui régnait à Kivaro, depuis le crime d'un ancien seigneur; finalement la dame disparut dans un nuage bleu. L'heureux paysan rapporta le Bassin d'or au vieil Yvon, et ne tarda pas à épouser sa fille. Il y eut même de fort belles noces qui durèrent trois jours, et auxquelles assista celui qui a composé cette histoire : il y eut des *sonneurs*, du lard, du cidre et de tout.... Mais, hélas! Yvon eut beau jeter chaque jour des pièces de toutes sortes dans le bassin, jamais elles ne changèrent de nature, tellement que, trompé dans ses calculs d'avarice, il mourut de dépit et de chagrin.

Cependant le Bassin d'or n'en fut pas moins le prix de la piété de Lanik, et le bonheur qu'il lui procura, en lui faisant épouser Bellah, valait à ses yeux mille fois plus que des métaux précieux.

— « Sans doute, ajouta mon sceptique camarade; mais je crois que quelques pièces d'or n'auraient pas fait de mal au ménage de Bellah? »

— « Pardonnez-moi, reprit le Faucheur; il resta au bon Lanik un bassin toujours plein d'or : c'était son cœur rempli de vertu et d'amour du travail, exemple précieux que, mieux que la fortune, les pères doivent léguer à leurs enfants.

E. DU LAURENS DE LA BARRE.

CHRONIQUE.

Sommaire. — I. Le chroniqueur le plus exact de France et de Navarre. — Les derniers *Voltairiens*. — II. *La Mode :* une pièce où il y a trop de crinoline. — III. *Le Roman d'un jeune homme pauvre*, ou l'art de jouer le whist et de s'en faire cinq cent mille francs de rente. — Un mot sur un livre qui a eu quatorze éditions. — IV. *Souvenirs de la Restauration*, par M. Alfred Nettement. — *Chateaubriand et son temps*, par M. de Marcellus.

I.

La Revue de Bretagne et de Vendée commence aujourd'hui sa troisième année, et je puis me rendre ce témoignage que, pendant les deux ans qui viennent de s'écouler, j'ai bien rarement manqué de venir ici, chaque mois, rendre compte à nos lecteurs des événements, petits ou grands, arrivés en Vendée ou en Bretagne et qui me paraissaient rentrer dans le cadre que j'ai à remplir. A défaut d'autre mérite, j'ai eu du moins celui de l'exactitude, persuadé que *l'exactitude*, qui *est la politesse des rois*, est aussi celle des chroniqueurs. Au début de cette année nouvelle, je prends l'engagement d'être, en 1859, aussi exact que par le passé, — aussi exact, aussi intéressant et aussi spirituel. C'est promettre bien peu de chose, me direz-vous peut-être. Que voulez-vous ? Le plus beau chroniqueur du monde ne peut donner que ce qu'il a.

Le mois de décembre 1858 a été signalé à Nantes par deux petits événements dont je ne veux dire qu'un mot.

Le lundi, 27 décembre, tous les membres du Cercle des Beaux-Arts étaient réunis sous la présidence de M. Stéphane Halgan, — que la *Revue* s'honore de compter parmi ses collaborateurs, — pour délibérer sur la question de savoir si le Cercle serait transporté de la rue du Calvaire dans la rue Voltaire. Il y avait plus de trois cents membres présents ; on savait que les partisans de la rue du Calvaire étaient fort nombreux, et que, de leur côté, les partisans de la rue Voltaire étaient fort animés. On devait donc s'attendre à une séance agitée et bruyante, et quelques membres, parlementaires incorrigibles, se flattaient déjà de voir renaître, au moins pour une heure et sur ce petit théâtre, les orages de nos anciennes assemblées. Mais ils comptaient sans leur hôte, c'est-à-dire sans leur président : Celui-ci, quelque peu *voltairien*, — j'entends par là seulement partisan de la rue Voltaire, — a tant et si bien parlé en faveur de l'établissement du Cercle dans cette dernière rue, il a si bien posé et avec tant

d'art les questions à résoudre, qu'il a rallié tous les dissidents à son opinion. Nul ne s'est levé pour la combattre, et lorsqu'on est allé aux voix, tous les membres de la Chambre..... je veux dire du Cercle, ont voté comme un seul homme. Jamais tant d'harmonie n'avait régné dans la salle de concert des Beaux-Arts, où la réunion avait lieu.

II.

Trois jours après, le jeudi, 30 décembre, le théâtre de la place Graslin donnait la première représentation de *La Mode*, comédie en cinq actes et en prose de M. ***, de Nantes. A Paris, une première représentation a le privilége d'exciter une assez vive curiosité, et les journaux ne manquent jamais de nous apprendre que *tout Paris* y assistait. En province, il en est autrement. Une pièce qui n'a jamais été jouée a pour nous peu d'attraits, et, pareils à des gourmets difficiles qui n'aiment guère à boire que les vins *retour de l'Inde*, nous n'aimons guère à applaudir que les pièces *retour de Paris*. Il y avait donc peu de monde à la première représentation de la pièce de M. ***, et bien loin que l'on pût dire que *tout Nantes y était*, il eût été plus juste d'appliquer, ce soir là, à la salle de la place Graslin le vers si connu de Virgile : *Apparent rari Nantes*.... Mais je marrête : J'allais oublier qu'un homme à *la Mode* ne doit jamais citer de latin.

Quant à la pièce de M. ***, je n'essaierai point ici d'en faire l'analyse. Elle est fort longue ; l'idée que l'auteur a délayée en cinq actes eut beaucoup gagné à être resserrée en un seul. M. *** a décoché bon nombre de ses traits (et quelques-uns sont vraiment spirituels) contre cette pauvre crinoline qui, pareille à la grenouille de la fable,

Envieuse, s'étend et s'enfle et se travaille...

Mais, hélas ! la critique est aisée et l'art est difficile. L'auteur de *la Mode*, au moment même où il signalait l'écueil, est venu s'y briser ; il a été atteint lui aussi par l'épidémie régnante et il n'a pas su résister à la contagion. Il avait une idée assez jeune et assez jolie ; une petite robe et quelques rubans eussent suffi pour la parer convenablement. Mais au lieu de cela, M. *** a voulu habiller à la mode nouvelle son idée qui n'en pouvait mais, et il a entassé actes sur actes, scènes sur scènes, absolument comme nos élégantes entassent jupons sur jupons et cerceaux sur cerceaux. — Après cela, je sais bon nombre de dames qui sont charmantes, en dépit de leurs crinolines exagérées, et, de même, je me plais à reconnaître que la pièce de M. *** n'est point sans mérite et sans agrément. Il y a bien de l'esprit, bien des traits heureux et de bien bon mots perdus et noyés au milieu de ces cinq actes.

III.

Puisque me voilà sur le chapitre des théâtres, un mot sur les théâtres de Paris..... dans leurs rapports avec la Bretagne: Le plus grand succès dramatique de l'année 1858, succès qui n'est point encore épuisé, a été *le Roman d'un jeune homme pauvre*, par M. Octave Feuillet. M. Feuillet a placé la scène de son roman aux environs de Vannes, dans le château de Laroque, château que vous trouverez sur la carte non loin de *la Closerie des Genets*, de M. Frédéric Soulié. Le dirai-je? En dépit de son immense succès et de quelques scènes véritablement charmantes, *le Roman d'un jeune homme pauvre* me paraît une pièce assez médiocre. Quel est en effet le but que s'est proposé l'auteur ? D'intéresser le spectateur aux infortunes de M. Maxime de Champcey d'Hauterive, qui est noble, jeune, beau, spirituel et *pauvre*. Il ne lui manque donc que d'être riche, pour être le plus fortuné des hommes. Or, dès la première scène le spectateur voit très-bien que Maxime ne tardera guère à être riche et qu'il est assuré d'avoir cinquante mille livres de rente au cinquième acte : en quoi le spectateur se trompe, car, à la fin de la pièce, le jeune homme pauvre se trouve à la tête de *cinq cent mille francs de rente*, ni plus ni moins, absolument comme le héros du docteur Véron. Si vous êtes curieux de savoir d'où lui viennent ces cinq cent mille francs de rente, leur origine est aussi simple que vraisemblable. Maxime joue tous les soirs le whist avec une vieille demoiselle, Mademoiselle de Porhoët-Gaël qui, en mourant, institue pour légataire universel son jeune et aimable partenaire; nouvel exemple et nouvelle preuve à l'appui de la théorie de M. de Talleyrand sur la nécessité pour les jeunes gens d'apprendre à jouer le whist. Dans la succession qui, au premier abord, semble assez modeste, se trouve une créance de cinq ou six millions sur l'Espagne, créance arriérée de deux siècles, mais que l'Espagne, — l'Espagne de 1857 ! — s'empresse de payer à l'heureux héritier, intérêts et capital. Comme un bonheur ne vient jamais seul, cette gracieuseté inattendue du Gouvernement Espagnol facilite singulièrement le mariage du jeune homme pauvre..... et plusieurs fois millionnaire, avec Mademoiselle Marguerite Laroque qui a de son côté deux ou trois cent mille livres de rente. Je n'ai pas besoin de vous dire que Marguerite est aussi belle que riche, et qu'elle est passionnément amoureuse de Maxime. Et comment en pourrait-il être autrement ? Un jour Maxime s'est jeté à la nage pour sauver le chien de Marguerite. Un autre jour, enfermé avec elle par une méchanceté du hasard dans une tour solitaire, il se précipite en bas de la tour et se casse un bras. Et mainte et mainte autre aventure du même genre; j'en passe et des meilleures. Les qualités gracieuses et charmantes qui distinguent M. Octave Feuillet comme écrivain ne s'auraient effacer les grossières invraisem-

blances de sa pièce, et le succès immense qu'elle obtient prouve de reste la faiblesse et la décadence du théâtre contemporain.

Si la comédie de M. Octave Feuillet manque d'intérêt et de vraisemblance, elle n'en est pas moins une œuvre honnête et de bonne compagnie, et son succès, pour être exagéré, est cependant mérité à quelques égards. Il n'en est pas de même d'un autre succès qui a signalé les derniers mois de l'année 1858 et qui a pris, je ne crains pas de le dire, les proportions d'un véritable scandale. Un livre, un roman, publié au mois de juillet dernier, est arrivé, dans l'espace de six mois, à sa quatorzième édition. Ce livre — *Fanny*, par M. Ernest Feydeau — a eu pour prôneurs et pour patrons devant le public, M. Sainte-Beuve, qui est de l'Académie française, et M. Jules Janin qui voudrait bien en être. N'en déplaise aux critiques qui ont préparé le succès de *Fanny* et aux lecteurs qui l'ont fait, c'est là un livre ennuyeux et mal écrit, un livre qui ne serait sorti du magasin de l'éditeur que pour aller sur les quais dans la case du bouquiniste, si l'auteur n'avait, en homme habile, saupoudré sa prose prétentieuse de détails plus que risqués et couronné son œuvre par une des scènes les plus immondes que le roman moderne ait sur la conscience— si tant est que le roman moderne en ait une!

IV.

Mais laissons là cette lecture malsaine; laissons l'héroïne de M. Feydeau lire *l'Amour*, de M. Michelet — un livre qui a presque autant de succès que *Fanny* et qui semble écrit pour elle. Cherchons ailleurs et dans une autre sphère quelque ouvrage qui puisse nous reposer l'esprit et que nous puissions recommander sans crainte à nos lecteurs. En voici deux, publiés le mois dernier, et dont nous sommes heureux de pouvoir faire ici l'éloge: ce sont les *Souvenirs de la Restauration*, par M. Alfred Nettement (1), et *Chateaubriand et son temps*, par M. de Marcellus.

M. A. Nettement, qui prépare depuis longues années une *Histoire de la Restauration*, s'est proposé d'examiner, dans un volume préliminaire et sous la forme de *souvenirs*, un certain nombre de points qu'il eût été impossible de traiter *in extenso* dans une histoire générale. Il suffirait, pour donner dès ici une idée de l'intérêt que présente ce volume, d'en reproduire la table des matières. Je me borne à indiquer quelques têtes de chapitres: *Entrée du comte d'Artois à Paris* (12 avril 1814).— *Entrée du Roi à Paris* (3 mai 1814). —*Paris et Orléans à la veille du* 20 *mars* (*récit de Mme la comtesse Dupont*). — *La Vendée après les Cent-Jours* (*récit du général d'Andigné*).— *De la réaction de* 1815 *dans le Midi.* — *Portrait de M. le duc d'Orléans par Louis XVIII* (avril 1821).— *M. de Villèle et M. de Chateaubriand*, etc, etc.

De nombreux documents inédits, empruntés, pour la plupart, aux précieux manuscrits laissés par M. le baron d'Haussez, ministre de la marine

(1) Paris. 1858. Chez Lecoffre, et à Nantes chez Poirier-Legros et Mazeau.

sous le roi Charles X, donnent à ce nouveau travail de M. Nettement une grande valeur historique. Quant à la valeur littéraire des *Souvenirs de la Restauration*, qu'il me suffise de dire que c'est un des meilleurs livres de son auteur. Je voudrais faire quelques citations qui permissent au lecteur de juger par lui-même combien mes éloges sont mérités. Voici, par exemple, quelques pages que je prends dès le commencement du livre, dans le chapitre sur la première rentrée du Roi à Paris, le 3 mai 1814.

« L'Europe demandait à la France la paix dont elle avait aussi besoin qu'elle-même. Les peuples étaient fatigués d'être fauchés sur les champs sanglants de la guerre, comme des épis mûrs. Cette fois, en effet, ce n'étaient plus seulement des rois qui avaient marché contre Napoléon, c'étaient des peuples, et ils avaient marché pour conquérir le repos dont ils étaient privés par le magnifique perturbateur du monde. La jeune Allemagne avait passé le Rhin en chantant ses chansons de guerre et de liberté, et il semblait que cette victoire fût celle de tous, une victoire sans vaincus, à l'exception d'un seul homme. La génération de cette époque envisageait la question à un point de vue plus large que le nôtre, le point de vue humain, au lieu de l'envisager au point de vue des nationalités. Songez qu'il y avait des années que les mères ne souriaient plus en voyant grandir leurs fils! Les hommes commençaient à manquer à la charrue; il fallait des armées de gendarmes pour conduire à la frontière des armées de conscrits et les livrer aux caresses homicides de la gloire. On avait assez de la guerre, comme, à la fin de la Terreur, on avait assez des supplices. Napoléon avait trop tendu la corde de l'arc; il fallait qu'elle rompît ou qu'elle fût relâchée. Le jour que la nouvelle du dernier de ses succès avait été annoncée à Paris par la voix du canon, ces mots significatifs avaient été entendus : « Ce n'est qu'une victoire! » Que dire de plus et comment expliquer par une preuve plus éclatante et par une parole plus énergique la disposition des esprits? La gloire, sans cesse arrosée de sang, devenait impopulaire en France, comme quinze ans plus tôt la liberté; l'armée elle-même était fatiguée de combats; le monde aspirait au repos. On voulait d'autres émotions, d'autres événements, d'autres hommes, d'autres spectacles que ceux qui se succédaient depuis tant d'années. On était lassé de haïr, de combattre, d'agir, de courber la tête, de tuer et de mourir; on voulait aimer, penser, être libre et vivre. Si l'Europe avait renversé Napoléon, la France l'avait laissé tomber, et, comme l'a dit M. de Chateaubriand, ce témoin si digne de foi, et comme l'ont reconnu des contemporains peu suspects, Carnot, Benjamin Constant, Bignon, le despotisme impérial avait été si lourd et cette nécessité perpétuelle de guerre avait tellement épuisé et fatigué la population, que, cette fois, l'invasion ressemblait à une délivrance.

« C'est sous l'influence de ces impressions que la Restauration de 1814 fut accueillie. On était dans le mois de mai, et ce mois où tout renaît dans

la nature, où le ciel sourit à la terre, ce mois des longs et beaux jours où le soleil semble s'arrêter à l'horizon, ouvrait toutes les âmes à la joie. Par une de ces mystérieuses harmonies jetées par la main du Créateur entre le monde spirituel et le monde matériel, comme des ponts entre deux rives, le cœur de l'homme s'épanouit en même temps que les plantes et les fleurs à l'aspect du retour de la belle saison. Le chant universel qui s'élève autour de lui trouve un écho dans son âme. La jeunesse perpétuelle de la nature lui fait illusion sur sa jeunesse, qui ne fleurit qu'une fois et qui se fane sans retour, et il éprouve, à chaque printemps, je ne sais quel rajeunissement de l'esprit et des sens qui le dispose aux douces émotions du bonheur et de l'allégresse. De même qu'une froide et sombre journée d'hiver avait été le cadre naturel du régicide du 21 janvier, qu'elle avait pour ainsi dire caché dans les plis funèbres de ses brumes mystérieuses et sous un ciel en deuil, en mariant les harmonies d'une nature froide et morte avec les tristesses de cette grande immolation, il semblait que l'époque du printemps fût bien choisie pour les fêtes d'une restauration, et qu'une journée du mois de mai dût voir renaître cette monarchie qu'une journée du mois de janvier avait vue mourir.

» Depuis le 12 avril, jour de l'entrée de *Monsieur*, comte d'Artois, on était à Paris dans une sorte de fièvre, et dans cette attente qui rend plus vive encore les émotions. *Monsieur* avait cette grâce qui charme et qui double le prix de la bonté ; il avait tant de joie au cœur en revoyant la France, et il avait montré un attendrissement si vrai, que tout le monde s'était trouvé attendri. Il y avait dans ses manières une affabilité et une familiarité toutes charmantes, qui convenaient à merveille à une entrée sans apparat, sans pompes officielles, telle qu'avait été la sienne. Quoique alors dans les premières années de notre enfance, nous nous souvenons de l'impression profonde que produisit un épisode bien simple de cette rentrée ; c'étaient quelques vieux chevaliers de Saint-Louis qui, pendant que le petit cortége longeait les boulevarts, vinrent se jeter en pleurant sur *Monsieur*, qui montait un cheval blanc, et arrêtèrent un moment sa marche en couvrant ses habits de leurs baisers et de leurs larmes. Parmi ces royalistes, qui souhaitaient ainsi la bienvenue au frère de Louis XVI, peut-être s'en trouvait-il quelques-uns qui faisaient partie de cet intrépide escadron du baron de Bast, qui, vingt et une années auparavant, avait essayé, comme M. de Beauchesne l'a raconté, d'arrêter la marche du cortége sinistre qui conduisait le roi martyr à la place du 21 janvier. Il faut dire que tout contribuait à entretenir cet enthousiasme. La veille encore, une grande partie de la population savait à peine s'il y avait des Bourbons, et voici que les Bourbons semblaient se multiplier pour venir aborder les côtes de France. De tous les points de l'horizon, le télégraphe annonçait la venue d'un Bourbon. A Vesoul, c'était le comte d'Artois ; à Cherbourg, le duc de Berry ; à Bordeaux, le duc d'Angou-

lême; à Marseille, la duchesse douairière d'Orléans ; à Boulogne, enfin, le roi Louis XVIII et la fille de Louis XVI. On aurait dit que ces augustes exilés voulaient entourer de leurs bras cette terre de France qu'ils avaient depuis si longtemps quittée, et l'embrasser dans une étroite étreinte, afin qu'elle ne leur échappât plus. »

Je ne puis résister au plaisir de citer encore cette page que j'emprunte à la belle étude que M. Nettement consacre à M. de Chateaubriand. Après avoir rappelé le passage des *Mémoires d'outre-tombe* où il raconte comment il entendit, le 20 mars 1804, crier, près des Tuileries, le jugement et la condamnation à mort « du nommé Louis-Henri de Bourbon, » et comment, rentré chez lui, il se mit aussitôt à écrire sa démission, — l'auteur des *Souvenirs de la Restauration* ajoute :

« Certes, M. de Chateaubriand a écrit dans sa vie de bien belles pages, mais nous les donnerions toutes pour cette simple lettre de démission. Qu'est-ce, en effet, que le génie, à côté de l'honneur et de la vertu? C'était un acte d'honneur et de vertu que d'oser dire à ce conquérant, dans tout l'éclat non seulement de sa toute-puissance, mais de son génie et de sa gloire : « La fosse que vous venez de creuser à Vincennes sera désormais un obstacle infranchissable entre vous et moi. Vous qui pouvez tout, il y a une chose que vous ne pouvez pas : c'est de me compter au nombre des serviteurs de votre fortune. Vous êtes tout, je ne suis rien, et c'est moi qui vous quitte. Vous vous appelez le génie, le bonheur, la victoire; je suis plus fort que vous, car je m'appelle la conscience humaine, et le cri de protestation qne je viens de faire retentir a un écho dans tous les cœurs, dans le vôtre même, et, quand nous ne serons plus, il trouvera un écho immortel dans le cœur de la postérité et dans la conscience du genre humain. »

M. Alfred Nettement n'est pas encore de l'Académie française, et cependant en connaissez-vous beaucoup plus de quatre, parmi *les quarante*, qui soient capables d'écrire une pareille page?

Encore une citation avant de finir, une petite anecdote dont le héros, M. de Corbière, était breton comme M. de Chateaubriand et comme lui ministre du roi Louis XVIII. Je l'emprunte au dernier chapitre des *Souvenirs de la Restauration*, qui nous fournit quelques détails d'intérieur sur la physionomie du dernier conseil de la monarchie légitime :

« Le dimanche et le mercredi, le Conseil se réunissait chez le Roi, qui le présidait. Les séances duraient rarement moins de trois heures....

» S'il arrivait que, dans les discussions sans importance, un ministre pour lequel la question n'avait pas d'intérêt, s'endormît, le roi était le premier à en rire et poussait souvent la bonté jusqu'à défendre qu'on troublât le repos du dormeur, ou, s'il voulait l'éveiller, se contentait de lui faire passer sa tabatière. Louis XVIII, on le sait, était moins tolérant pour les infractions à l'étiquette. Un jour

M. de Corbière, qui n'avait pas l'habitude des cours, assis dans le cabinet du roi pendant un conseil, déposa sans façon sur le bureau royal son mouchoir et sa tabatière qui le gênaient. M. de Villèle, qui s'aperçut des regards courroucés que le roi jetait sur le ministre délinquant, le poussa du coude. M. de Corbière, à qui l'à-propos n'avait jamais manqué, reprit tranquillement son mouchoir et sa tabatière en disant au roi : « Tenez, Sire, il vaut encore mieux avoir des ministres qui vident leurs poches que des ministres qui les remplissent. » Louis XVIII aimait encore bien plus l'esprit que l'étiquette ; il sourit avec bienveillance au spirituel Breton ; le mouchoir et la tabatière de M. de Corbière se trouvèrent compris dans l'amnistie. »

Tous nos lecteurs voudront aller chercher, dans le livre lui-même, les anecdotes si curieuses qui accompagnent celle-ci, et les pages éloquentes qui font cortége à celles que nous avons citées. — En résumé, le volume de M. Nettement n'a guère qu'un défaut — défaut bien rare — celui d'être trop court. Espérons maintenant que l'auteur ne nous fera pas trop attendre sa grande *Histoire de la Restauration*, dont le livre que nous annonçons aujourd'hui n'est que le prélude et comme l'avant-garde. Je comparerais, en effet, volontiers ces *Souvenirs*, précédant l'histoire générale et complète, à ces escadrons de cavalerie légère qui marchent, drapeaux au vent et musique en tête, un peu en avant du principal corps d'armée et des gros bataillons.

C'est encore à l'époque de la Restauration que nous reporte le livre si intéressant de M. de Marcellus : *Chateaubriand et son temps* (1). J'ai trop peu de place pour pouvoir en parler comme il convient ; mais je me propose d'y revenir. Qu'il me suffise pour aujourd'hui de l'annoncer et de dire que l'auteur n'est pas resté au-dessous du sujet, que le biographe de Chateaubriand s'est montré digne de son héros, et que M. de Marcellus a mérité, par cette œuvre nouvelle, noble couronnement de tant d'œuvres remarquables à des titres divers, que l'Académie l'appelle à elle et lui dise, à la première vacance : *Tu Marcellus eris*..... Tu seras Académicien !

Je m'aperçois, en relisant ma Chronique, qu'elle est bien ennuyeuse, bien vide de faits et de nouvelles, bien dénuée d'agrément et d'intérêt. Veuillez m'excuser pour cette fois, ami lecteur, et ne vous montrez pas trop sévère pour *la Chronique d'un jeune homme pauvre*.

LOUIS DE KERJEAN.

(1) Un beau volume in-8°, chez Michel Lévy. Paris, 1858.

ÉTUDES LITTÉRAIRES.

DANTE

ET LA DIVINE COMÉDIE (1).

Sommaire. — La Renaissance remonte bien au XIVe siècle. — Preuves littéraires. — Preuves politiques. — Image des angoisses de l'humanité durant la nuit du moyen âge. — L'apparition du poëme de Dante en signale la fin. — Biographie. — Division générale des *idées mères* du poëme et des travaux littéraires de Dante. — L'idée fondamentale est philosophico-théologique. — Preuves : 1° fragment du *Convito*. — 2° L'intérêt du moment était là, et pas ailleurs. — Idée de la Scolastique. — Opposition de Dante et de Pétrarque sous ce rapport. — Analyse du poëme. — L'intérêt y naît en partie de la *personnalité* du poëme. — *Orthodoxie* et *poésie* de la philosophie de Dante. — Il a imité l'antiquité sans la copier. — Travers des XIVe et XVe siècles à son égard. — Il a écrit en langue vulgaire, et pourquoi. — Opinion de Pétrarque sur ce point. — Et pourtant ses *Rimes* seules sont restées, et méritaient de rester. — Contraste avec la poésie érotique de nos jours. — Le Christianisme est pour beaucoup dans la beauté de ces amours, mais le génie des poëtes y est aussi pour quelque chose. — Chez les anciens l'amour le plus pur était toujours un peu tragique. — *Onorate l'altissimo poëta!*

Dans cette étrange et sublime composition où le poëte de Florence a jeté taut de verve, de puissance et d'éclat, Dante, conduit et soutenu par Virgile, descend dans les régions souterraines où il a placé son Enfer, passe d'un cercle dans un autre, d'une nuit dans une

(1) Comme celle que nous avons déjà publiée sur Shakspeare, l'étude sur Dante est extraite du cours inédit de littérature étrangère, professé en 1839 à la Faculté des Lettres de Rennes par feu M. J.-M. Le Huërou. Nous aurons encore l'occasion d'offrir à nos lecteurs quelques-unes de ces belles leçons.

nuit encore plus profonde, errant au milieu des ténèbres, et distinguant à peine, à la lueur dévorante qui sort par intervalle de ces soupiraux enflammés, les malheureux condamnés à souffrir éternellement au milieu de ce feu éternel. Les deux poëtes parcourent ainsi, à travers les funèbres images qui s'offrent de tous cotés à leurs regards, la voûte infernale qui se prolonge jusqu'au centre de la terre, toujours plus tristes, toujours plus effrayés, jusqu'à ce qu'enfin ils voient poindre dans le lointain, au delà de ces ténèbres visibles, le premier rayon de cette douce lumière du ciel qu'il croyaient avoir perdue pour toujours.

Telle est, à mon avis, la vive et saisissante image du trouble et des douleurs de l'humanité durant cette longue nuit que l'on appelle le moyen âge. — L'homme a vu la lumière s'éteindre derrière lui, au moment où Rome a succombé aux efforts des nations barbares, et devant lui s'ouvre à perte de vue un monde tout nouveau, où aucune étoile ne brille au firmament. Çà et là la nuit est sillonnée par quelque lueurs passagères, qui jettent à peine un faible éclat, et qui vont s'éteindre pour toujours à quelque distance de là dans l'ombre immobile qu'elles ont traversée un instant. — C'est Charlemagne qui passe la couronne impériale au front et un sceptre à la main. — C'est Grégoire VII, l'impérieux et rédoutable pontife, qui ferme les portes du ciel devant les rois de la terre. — C'est Abélard, murmurant quelques mots d'amour à Héloïse, mais l'imagination toute enflammée des Catégories d'Aristote.— C'est saint Bernard, l'étendard de la croix à la main, et montrant du doigt à la foule émue et frémissante le chemin qui conduit au Calvaire. — Mais ce ne sont que des météores qui ne servent qu'à rendre plus sensible l'horreur des ténèbres, et qui ne laissent après eux que la douleur de les avoir vus naître et mourir si rapidement.

Enfin le XIVe siècle parait, et l'on entend retentir au delà des Alpes un chant national qui réveille tous les échos endormis de l'antique Italie. — C'est la voix de Dante qui célèbre sa Béatrix, et dit de cette chère image des choses qui n'avaient jamais encore été dites d'aucune femme mortelle. A ce signal le voile se déchire, le temple s'éclaire soudain d'une lumière divine, la nuit se dissipe, et l'esprit

humain a retrouvé les objets d'un culte et d'une admiration qui ne finiront désormais qu'avec lui.

C'est en effet au XIVe siècle, et à cette trinité glorieuse de Dante, de Pétrarque et de Boccace que nous croyons devoir fixer, contrairement à l'opinion commune, le siècle de la Renaissance. Dès le XIVe siècle, en effet, on peut dire que le génie antique a repris possession du monde, et son influence n'y est ni moins sensible ni moins éclatante que dans les siècles qui suivirent. L'érudition classique a déjà ses interprètes et ses admirateurs; les principaux ouvrages de l'antiquité sont déjà mis en lumière. Virgile, Horace, Homère, Tite-live, Cicéron, Platon et Aristote sont entre les mains qui doivent secouer la poussière des temps barbares qui viennent à peine de finir, et les rendre à leur premier éclat. Pétrarque fonda par ses ouvrages et par ses lettres l'école Cicéronienne où toute l'Italie entrera au XIVe siècle et toute l'Europe au XVIe. Boccace commence à apprendre le Grec, et établit le professeur dans sa propre maison à Florence. Platon reprend sa place à côté d'Aristote, qui régnait seul depuis tant de siècles, et bientôt le commentaire d'Averrhoës fera place à celui de Marsile Ficin dans les chaires de philosophie. Les Universités se multiplient avec une rapidité merveilleuse. A côté de l'Université de Bologne, la mère et la reine de toute les Universités italiennes, s'élèvent les Universités rivales de Padoue, de Vérone, de Vicence, de Pavie, de Pérouse, d'Arrezzo et de Naples; non plus exclusivement pour enseigner les sciences barbares du moyen âge, mais pour mêler à ce premier enseignement celui des grands maitres dont on vient de retrouver les traces. La jurisprudence est fondée; Accurse avait donné sa fameuse *glose* au XIVe siècle; Barthole est du XIVe siècle, et dans sa bouche l'inspiration romaine se fait déjà sentir au milieu des barbaries savantes et inintelligibles des feudistes du moyen âge. — Ce sont là des faits un peu plus significatifs que la prise de Constantinople.

Si nous considérons la politique et le mouvement général des affaires humaines, nous arriverons aux mêmes conséquences.

L'empire germanique, qui avait remplacé l'empire romain et qui gouvernait sous un même sceptre l'Allemagne et l'Italie, vient de

s'écrouler au milieu du XIIIe siècle sous la main des Papes, et l'Italie est rentrée en possession de cette liberté orageuse qu'elle regrettait et qu'elle doit perdre de nouveau. La Papauté elle-même, à qui Grégoire VII avait donné pour fondement tous les trônes de la terre, et que la longue administration d'Innocent III avait élevée plus haut encore, vient de recevoir dans Anagnie une blessure qui saigne encore, et le Souverain Pontife est prisonnier du roi de France dans les murs d'Avignon. L'esprit des Croisades, qui avait animé ce grand drame, vient d'expirer avec saint Louis sur les côtes d'Afrique. L'esprit du commerce et des expéditions maritimes lui succède, et couvre les mers du Levant des flottes de Gênes et de Venise. Les institutions féodales chancèlent à leur tour et menacent ruine de toute part. En France saint Louis vient de leur porter le premier coup, et Philippe de Valois a commencé contre l'Angleterre la guerre qui doit les anéantir dans les deux royaumes. En Italie elles sont tombées avec la maison de Souabe et ne se relèveront plus. En Allemagne la maison de Hapsbourg, qui doit les ruiner, a déjà paru sur le trône des Empereurs.

Ainsi le moyen âge est déjà mort au XIVe siècle. La vie a cessé de circuler dans ses veines, il n'en reste plus qu'une triste et fragile image, et, par une coincidence remarquable, Dante, sur la limite même du XIVe siècle, lui préparait dans ses vers un poétique et glorieux tombeau. — Ce tombeau si riche et d'un art si merveilleux, c'est la *Divine Comédie.*

Arrêtons-nous un moment pour contempler cette création singulière, placée comme un phare entre la nuit du moyen âge et l'aurore des temps modernes.

Et d'abord quelques détails biographiques; car c'est de lui surtout qu'il est vrai de dire que son poëme est dans l'histoire de sa vie.

La guerre du sacerdoce et de l'empire, en divisant toute l'Europe, avait particulièrement ensanglanté l'Italie, et dans chacune des petites républiques qui se la partageaient se trouvaient deux factions rivales, dont l'une tenait pour le Pape, et l'autre pour l'Empereur. Florence, entre autres, avait eu cruellement à souffrir de ces divisions, et tout le XIIIe siècle est rempli de l'histoire de ses querelles domes-

tiques. En 1264, le parti Gibelin remporta une sanglante et cruelle victoire à Monte-Aperti, et Florence tomba en son pouvoir. Ce fut cette année même que Dante naquit dans ses murs, au mois de mai. Sa famille était attachée au parti qui venait de succomber, et souffrit longtemps avec lui. A la fin l'influence du pape et celle de la France y firent triompher le parti Guelfe, et tous les Gibelins furent massacrés sur les champs de bataille, ou condamnés à l'exil. La plus mémorable de ces batailles est celle de Campaldino, en 1289. Dante y faisait ses premières armes, et son parti y reprit pour toujours la supériorité qu'il avait perdue à Monte-Aperti. — Mais la faction victorieuse ne put longtemps rester unie. De nouvelles divisions éclatèrent, et dans ce nouveau travail d'épuration quelques-unes des familles les plus illustres entre celles qui avaient puissamment contribué au triomphe de la cause commune, furent encore forcées de s'exiler de Florence. Les familles de Dante et de Pétrarque étaient du nombre. Ainsi, par une fatalité singulière et qui se reproduit assez souvent dans l'histoire des grands hommes, ce fut au milieu des troubles civils et sous l'influence des passions ardentes qui les avaient excités, que naquirent et se développèrent les deux génies qui ont commencé la gloire littéraire de l'Italie. Pétrarque naquit dans l'exil; Dante, plus malheureux encore, était déjà dans l'âge mûr, et devait y mourir. Il avait vécu à Florence, et sentait vivement la douleur d'en être éloigné.

Après quelques tentatives malheureuses pour y rentrer, il dut y renoncer pour toujours, et se résigner, comme il le dit quelque part avec tristesse, à éprouver combien est amer le pain de l'étranger! Il faut dire néanmoins, à la gloire de l'Italie et de l'esprit humain, que plus d'une âme généreuse s'étudia à lui en adoucir l'amertume. L'Italie était alors pleine de maisons princières, que la Grèce antique avait appelées des *tyrannies*, mais pour lesquelles l'histoire a cherché un nom plus doux, à cause du noble usage qu'elles ont fait de leurs richesses. Les Carrare de Padoue, les Este de Ferrare, les Scaliger de Vérone, les Gonzague de Mantoue, les Novelli de Ravenne occupaient le premier rang. Ce fut d'abord dans la maison de Malaspina, marquis de Lunigiana, qu'il trouva une hospitalité généreuse. Il y

composa une partie de son beau poëme ; puis il parcourut la plupart des Universités et des maisons princières d'Italie, partagé entre les deux idées principales qui se disputaient sa vie, le regret de la patrie absente et la composition de son poëme. Les peines du cœur et ces tourments de la pensée le conduisirent jusqu'à Paris, la ville savanet entre toutes, et il vint prendre place parmi la foule immense qui suivait les leçons des maîtres habiles de son université. Il ambitionna même la gloire de recevoir ses grades de leurs mains, et soutint publiquement une thèse redoutable *de quo libet*, (sur toutes choses), avec de grands applandissements; mais quand il fut question d'obtenir le bonnet de docteur, l'argent manqua au pauvre exilé pour le payer. Il retourna en Italie, sans pouvoir rentrer à Florence, et enfin, en 1321, il expira dans les bras de Guido Novello da Polenta, à l'âge de cinquante-six ans. Chacune des villes du nord de l'Italie s'en sont disputé les lambeaux. Il en est de Dante comme d'Homère ; de plus la même obscurité enveloppe une partie de leur existence.

Le poëme admirable qu'il nous a laissé reflète toutes les phases de cette vie si agitée, et dans cette vie l'image du siècle tout entier. Trois idées principales le remplissent, et autour d'elles tourne l'économie du poëme tout entier. La première est la douce et sainte image de Béatrix, entrevue par le poëte dans une réunion de famille dès l'âge de neuf ans, et qui depuis ce moment resta gravée dans sa pensée jusqu'à sa mort (1). Marié dans la famille des Donati, et malheureux dans son mariage, il n'en reporta qu'avec plus de passion le besoin d'aimer dont il était tourmenté sur la gracieuse et chère créature qu'il avait entrevue un moment. Les passions politiques qui avaient empoisonné sa vie viennent ensuite, et enfin la philosophie, qui en avait adouci les chagrins, occupe tout le reste du poëme. —

(1) Dante avait neuf ans quand il rencontra Béatrix; elle en avait huit. C'était dans une fête d'enfants. Dante l'aperçut le premier. — « En ce moment, dit-il plus tard, » l'esprit de vie qui se cache dans les replis les plus secrets du cœur trembla si forte » ment en moi que, frémissant, il me dit ces paroles : — Voilà un Dieu plus fort » que moi qui va me dominer... Dès lors l'amour devint le fiancé de mon âme... il » la maîtrisa. Quand il m'ordonnait, enfant, de chercher cet ange, j'accourais à sa ren- » contre, et je la voyais s'avancer si noble et si gracieuse, que je lui appliquais ce » vers d'Homère : « — Ce n'est pas la fille d'un mortel, mais d'un Dieu. » — *Incessu patuit dea.* — Il se maria à une certaine Monna Gemma, de la famille Donati.

Cette triple division se rencontre non seulement dans la *Divine Comédie*, mais dans l'ensemble des autres travaux de Dante. Les *Rimes* et la *Vita nuova* correspondent à la partie amoureuse de l'âme du poëte. Dans les premières, il célèbre l'incomparable beauté de Béatrix ; dans la seconde, il raconte les orages que ce premier et dernier amour souleva dans son âme. Le traité *de Monarchiâ* est un savant plaidoyer en faveur de la cause politique qu'il avait défendue, et pour laquelle il avait tant souffert. Enfin le *Convito* ou *banquet* est une exposition lucide et ferme des opinions philosophiques de l'auteur. C'est un commentaire de la *Divine Comédie*.

Le nom de Béatrix esr seul resté populaire, et quand on parle de la *Divine Comédie*, c'est à elle que l'imagination s'adresse tout d'abord. Et pourtant, dans la pensée de l'auteur, ce n'était qu'un des ornements du poëme, le plus éclatant, le plus magnifique de tous, si l'on veut, mais cependant un simple accessoire. Il en est de même des préoccupations politiques qui y tiennent une si large place. Quand le poëte les rencontre sur sa route, il s'y abandonne avec l'ardeur naturelle de son âme. Il met en Enfer ceux de ses ennemis qui sont déjà morts, et marque à côté d'eux la place de ceux qui vivent encore. Ailleurs, il lancera de poétiques imprécations contre l'ingrate Florence ; ailleurs encore, il appellera sur l'Italie la domination du Saint Empire romain et les armes de Henri VII. Mais ce ne sont encore là que des accessoires. L'idée première, la première inspiration du poëme est une pensée philosophique. Dante est un poëte théologien ou philosophe, car ces deux choses se confondaient au moyen âge, et il ne pouvait en être autrement. Où étaient alors les premiers et les plus chers intérêts de l'humanité? Où étaient les préoccupations du siècle? A quelles pensées le cœur et l'intelligence de l'homme s'attachaient-ils de préférence? — Aux souvenirs de l'antiquité? — Mais ils étaient glacés par la mort, et n'avaient pas encore reçu généralement, au XIIIe siècle, d'une érudition enthousiaste, cette vie artificielle qui les a fait vivre jusqu'à nous. On les retrouve, il est vrai, dans le poëme, et, personne ne l'ignore, c'est Virgile qui conduit le poëte à travers les neuf cercles de l'Enfer. Mais ce Virgile n'est pas celui que vous connaissez ; il a subi, pour arriver jusqu'à

Dante, une transformation qui le rend méconnaissable. Ce n'est point le chantre de Didon et l'ami d'Auguste ; c'est un philosophe, c'est presqu'un magicien ; c'est le représentant de la sagesse antique, c'est un des précurseurs du Messie : en un mot, c'est le Virgile du moyen âge. Tous les autres souvenirs empruntés à l'antiquité ont subi des transformations analogues. Le Christianisme a passé sur eux et les a rajeunis de son souffle. Le poëme est donc tout chrétien, parce que le Christianisme était en pleine possession du cœur et de l'intelligence de l'homme, et que hors de lui il n'y avait ni foi, ni intérêt, ni amour, ni espérance. De plus, c'est un poëme tout philosophique, parce que la philosophie était un auxiliaire utile, et presqu'une dépendance de la foi. La scholastique, par un puissant et salutaire effort, avait fait entrer dans la foi tous les arguments des philosophes, et réconcilié l'Eglise avec des systèmes qui lui paraissaient hostiles. Dans ce même XIIIe siècle où Dante écrivait ses beaux vers, saint Bonaventure et saint Thomas d'Aquin venaient d'achever cette merveille, aux applaudissements du monde. Saint Thomas avait fait entrer dans sa *Somme théologique* toute la philosophie d'Aristote ; Dante, avec le même courage et un talent égal, la fit entrer dans ses vers. Il sut l'assouplir, malgré ses aspérités, il la fondit, pour ainsi dire, sous son souffle, et la rendit aussi pure, aussi éclatante, aussi limpide qu'un chant d'Homère ou un vers de Virgile. Et voilà pourquoi la *Divine Comédie* est une œuvre véritablement divine. Tout le siècle s'y trouve, et il s'y trouve avec les intérêts, les passions qui le tourmentaient, et de plus avec toutes les passions de l'âme énergique et puissante qui a conçu cette admirable création. Et, en effet, Dante était un véritable poëte, c'est-à-dire un homme à grandes passions, à passions vives, et non une de ces âmes paisibles et veloutées, comme Pétrarque, par exemple, qui peut bieu écrire un beau sonnet ou une épitre calquée sur le latin de Cicéron, mais qui n'écrira jamais de poëme épique, et qui au lieu de la *Divine Comédie* ira imaginer, en plein XIVe siècle, un ridicule poëme sur les expéditions de Scipion en Afrique. Dante est bien autre chose. Dante est un théologien, parce que la théologie est la première passion de son siècle. Ce n'est pas qu'il ne fut poëte aussi, au même degré pour

le moins ; mais, dans sa pensée, et aussi dans son estime, la poésie ne fut jamais qu'une forme, comme elle n'était à ses yeux qu'un accident dans sa destinée. C'est l'idée qu'en avaient ses contemporains :

Theologus Dantes nullius dogmatis expers

est le premier vers de l'inscription qu'on lisait sur son tombeau à Ravenne. Telle est surtout l'idée qu'il en avait lui-même, comme on peut le voir dans sa dédicace à *Can Grande Della Scala.*

Et, en effet, ouvrons le livre. Dans le système de Ptolémée, neuf cieux superposés enveloppent la terre et l'illuminent. Dans le système de Dante, neuf cieux enveloppent l'esprit humain et l'éclairent. Aux sept cieux des planètes répondent sept arts du *trivium* et du *quadrivium.* La huitième sphère, qui est celle des étoiles fixes et de la voie lactée, répond à la Physique et à la Métaphysique, c'est-à-dire à la science des choses créées et des choses incréées. La neuvième, qui entraine toutes les autres —le ciel cristallin qui les domine—répond à la Morale, la première de toutes les sciences humaines. Et enfin, le ciel empyrée, pure lumière, voûte enflammée qui enveloppe le ciel et la terre, représente la Théologie, la reine et la fin de toutes les sciences profanes.

L'homme, pour qui toutes ces merveilles ont été créées, et qui les résume toutes dans sa nature, l'homme qui est à lui seul un monde en miniature — un *microcosme* — se trouve placé durant cette vie terrestre comme en équilibre entre le bien et le mal, et toutes ses actions sont ou absolument bonnes, ou absolument mauvaises, ou participent dans une certaine mesure de l'un ou de l'autre. A cette triple division de la vie morale de l'homme correspond une triple division dans la vie à venir, — l'Enfer pour les méchants, le Purgatoire pour effacer les souillures qui ont paru dignes de pardon, le Paradis pour les âmes pures qui ont satisfait à la justice divine. Et tout le poëme roulera sur cette triple donnée : l'Enfer, le Purgatoire, le Paradis.

Dans les cercles de l'Enfer, dont le neuvième se confond avec le plus profond de l'abime, le poëte a placé tous les genres de crimes et tous les supplices dont ils sont éternellement punis. Rien n'égale la richesse

de ces terribles descriptions. L'imagination est effrayée à la vue de tant de supplices inconnus à la terre. Le poëte est un peintre inépuisable, un Callot tragique, qui a la puissance de créer, d'épuiser toutes les formes de la douleur. Les Grecs étaient déjà bien riches ; Dante les a écrasés tous. Dans Virgile, dans Homère, c'est plutôt une tristesse sans douleur que la douleur elle-même. Mais l'âme du poëte de Florence semble les avoir éprouvées toutes. Il les sème dans son Enfer avec une abondance effrayante.

Avant d'entrer dans le Purgatoire, dans le séjour de l'expiation, Dante arrête ses regards sur l'homme, et explique, dans un langage inspiré, les mystères de sa double nature. Il s'empare d'abord de l'homme physique, et dévoile les secrets de sa formation dans le sein de la mère, le jeu des fluides, et les organes par lesquels la vie circule en lui ; le jeu bien autrement grave des divers actes de son intelligence, les sens qui le mettent en rapport avec le monde extérieur, la manière dont la connaissance se forme par l'action combinée des sens et de l'énergie intérieure de l'âme. C'est un cours de physiologie animale, tel qu'on pouvait le faire au XIIIe siècle, et le poëte y a prodigué, avec un ordre et une clarté surprenante, toute l'érudition scolastique de son siècle. C'est la doctrine de saint Thomas, de saint Bonaventure, d'Albert-le-Grand, revêtue des formes transparentes d'une poésie divine.

Vient ensuite l'homme moral, et d'abord le premier des problèmes qu'il fait naître, l'union de l'âme avec le corps. Puis une belle et ingénieuse théorie des passions qui se le disputent : l'origine du désir, la place immense de l'amour dans le cœur de l'homme, le rôle de la volonté, celui de la grâce dans ses déterminations ; en un mot, toute la morale d'Aristote, toute celle des Pères de l'Eglise et des philosophes de l'École.

Enfin s'ouvre devant le poëte, et devant cette fragile créature qui est l'homme, le lieu d'expiation qui lui est réservé. Le Purgatoire de Dante est une immense montagne dont les pieds baignent dans l'Océan et dont la cime touche au ciel. Sa forme est conique, et elle se divise en neuf parties, toujours plus étroites à mesure qu'elles s'élèvent, et dans lesquelles s'expient les souillures de la terre. Au sommet, au

terme des épreuves, le Paradis terrestre étend ses ombrages déserts, où les âmes régénérées vont boire à deux sources l'oubli de leurs fautes et le souvenir de leurs mérites.

Cette division du poëme se termine par une exposition du système du monde, qui s'accorde peu avec celui de La Place, mais qui s'accorde exactement avec ce qu'on enseignait alors dans les écoles.

Le Paradis est la réalisation du bien dans toute sa pureté. Il repose sur la Connaissance, l'Amour, la Vérité et la Justice. Chacune de ces vertus a eu une première manifestation sur la terre. La Connaissance et l'Amour, innés tous deux dans le cœur de l'homme, le guident ici-bas, et déterminent ses actions. La Vérité est apparue, voilée encore, mais transparente, dans les paroles et les écrits des docteurs ; la Justice a eu parmi les hommes deux manifestations éclatantes, — dans l'empire des Césars et dans la monarchie des Papes : admirable dualité des deux pouvoirs saisie par Dante dans sa grandeur. C'est de là que viennent tant de morceaux d'apparat sur le Pape et l'Empereur.

Mais tout cela, grossier encore et imparfait dans ce triste monde, se présente sous sa forme la plus resplendissante, sous sa forme véritable, dans les hauteurs de l'Empyrée, dans le ciel supérieur qui fait mouvoir tous les autres, dans le Paradis qui ne connaît point d'Adam coupable.

Le poëte en a réduit toutes les merveilles à trois éléments, dont les combinaisons infinies suffisent pour le remplir et pour ne laisser aucun vide dans le cœur de l'homme ; ce sont : la lumière, le mouvement et la musique (1).

Au milieu de l'Empyrée se trouve un immense réservoir de lumière qui réfléchit les splendeurs de la gloire divine. Tout autour s'élèvent des trônes brillants, en amphithéâtre ; sur ces trônes sont assis, cou-

(1) ..... Dans le Purgatoire, le poëte résout les questions relatives à la philosophie; dans le Paradis, les questions théologiques. Béatrix, saint Thomas, saint Bonaventure résolvent tour à tour ses doutes théologiques. — Saint Pierre l'examine sur la Foi, saint Jacques sur l'Espérance, saint Jean sur la Charité. — Dans le ciel empyrée, Béatrix l'abandonne à saint Bernard, qui lui explique la félicité de la Reine des cieux. Celle-ci le conduit enfin jusqu'aux pieds de l'Eternel : échelle qui commence à Béatrix et qui se termine à Marie.

verts de vêtements blancs, les rangs des Bienheureux. C'est comme une rose blanche, aux feuilles innombrables, qui s'épanouit. Des Angés aux ailes d'or descendent continuellement, pareils à des abeilles, dans ce vaste calice, et remontent vers le Soleil éternel, sans que leurs ailes en interceptent les rayons.

Au milieu de ce soleil tournant sur lui-même avec une rapidité prodigieuse, l'œil du poëte entrevoit un cercle de feu tournant plus rapide encore autour d'un point immobile. Pendant qu'il incline son regard, et qu'il se prépare à demander l'explication de ce mystère, il entend auprès de lui une voix qui lui dit : « De ce point dépend le ciel et » toute la nature. » Il avait vu Dieu! — Gardez-vous de croire que cela soit une lettre morte dans les vers du poëte; c'est, au contraire, une réalité pleine de vie, d'images et de sentiments. D'abord l'âme du poëte y est tout entière, et elle s'y montre avec toutes ses douleurs, avec toutes ses blessures : jamais poëme ne fut moins impersonnel. Dante apparaît, pour ainsi dire, au *verso* de chaque feuillet; et, chose étrange! cette espèce d'égoïsme poétique, qui est ce que l'on pourrait imaginer de plus ennuyeux dans les circonstances ordinaires, est précisément ce qui fait le charme de la *Divine Comédie*. Jusque là rien de semblable dans l'histoire de la poésie. Homère est tout entier absent de son poëme, et il en est tellement absent, que l'on a voulu douter de son existence. Il ne laisse voir, il ne laisse parler que ses dieux et ses héros. Le poëme de Virgile est tout aussi impersonnel; et malgré les beautés divines de ce poëme, il serait tout aussi inconnu qu'Homère, si un obscur grammairien n'avait pris soin de nous raconter sa vie. Milton lui-même, que l'on compare si souvent à Dante, n'a rien de semblable. A peine si dans le début d'un de ses chants il fait une douce et mélancolique allusion aux malheurs de sa vie. Dante n'a point eu cette modestie, et ne pouvait point l'avoir. Homère était probablement peu de chose dans la société de son temps; Virgile n'était qu'un berger devenu courtisan, et il aurait eu assez mauvaise grâce à se placer dans son poëme entre Scipion et César. Mais Dante avait été mêlé à tous les grands intérêts de son époque. C'est une puissance déchue, c'est un roi détrôné et jeté dans l'exil. Et voilà pourquoi il est si souvent préoccupé de sa couronne; voilà pourquoi il

se met sur le premier plan dans son ouvrage, avec Béatrix et Virgile; voilà pourquoi il nous entretient si souvent de lui-même, de ses souffrances, de son passé, de ses vœux et de ses espérances; et lorsque dans un des cercles mystérieux qu'il parcourt, il rencontre le chœur des poëtes, il ne fait pas difficulté de se mêler à eux et de se faire reconnaître comme un confrère. Ailleurs, il fait prédire à Virgile la gloire qui lui est réservée; ailleurs encore, il annonce à Florence combien elle aura un jour à rougir de l'avoir chassé de ses murs. Parmi les âmes qu'il rencontre, il ne s'inquiète guère que de ses connaissances, de celles qui ont influé en bien ou en mal sur ses destinées. — Et voilà pourquoi il a pu verser tant de poésie sur les aridités scolastiques dont il a rempli son poëme. Lorsque Dante parle philosophie ou théologie, c'est encore lui qu'il raconte.

Sa théologie est d'une rigoureuse et sévère orthodoxie, car il a traversé cinq siècles, il a traversé les siècles de l'inquisition et ceux d'une philosophie sceptique et incrédule, sans que les premiers aient trouvé rien à blâmer dans ses écrits, sans que les autres aient pu se prévaloir d'aucune de ses erreurs. Mais que de grâces, que de charmes inconnus avant lui, et dont ses successeurs ont perdu le secret, il a su répandre sur ces aridités! Jamais les ténèbres de la métaphysique et de la physique de l'Ecole n'avaient été plus pénétrables; jamais le Paradis n'avait eu plus de rayons, plus de lumières, dans aucune imagination humaine. Dépeindre les joies ineffables du Paradis, dans un style qui a quelque chose de leur charme, était une entreprise qui n'avait encore été tentée par personne; y réussir comme Dante y a réussi est un fait presqu'en dehors de la portée des espérances humaines. — Dans l'antiquité un génie vigoureux et indépendant avait tenté de mettre toute la philosophie ancienne en beaux vers, les Atomes de Démocrite comme les Jardins d'Épicure, et son ouvrage est resté. Mais Lucrèce avait fermé devant lui la source des émotions les plus sublimes. Il n'avait point de Paradis à décrire, et il a mis toute la puissance de son talent à persuader aux hommes qu'il n'y avait pas d'Enfer. Dante a été à la fois plus poétique et mieux inspiré. Il a semé son Enfer de supplices et de tourments qui y étaient inconnus avant lui; et dans le Ciel il a placé des images si belles et si ravissantes, que l'on dirait volontiers

que le bonheur des élus en a été augmenté. Qu'on en juge par ce passage pris au hasard :

« ..... Comme une flèche frappe le but avant que la corde ait repris » son repos, ainsi nous nous élançâmes au second royaume. Je vis » Béatrix si belle et si heureuse quand elle arriva dans la lumière de » cet autre ciel, que la planète elle-même en parut plus resplendis- » sante. »

« ..... Dans un vivier dont l'onde est pure et tranquille, les pois- » sons s'élancent vers tout ce qu'on leur jette, s'ils croient y trouver » quelque pâture ; — ainsi une multitude de Lumières célestes se » dirigèrent vers nous, et chacune s'écriait : — Voilà qui accroîtra nos » amours !

» Tandis qu'elles approchaient, on voyait leurs ombres pleines de » joie dans le sillon rayonnant qu'elles répandaient autour d'elles.... » Un de ces esprit pieux s'approche.... et alors, je lui parlai ainsi : » Je vois que tu séjournes près du trône de la première Lumière. Elle » sort étincelante de ta bouche et de tes yeux ; mais je ne saurais » deviner qui tu peux être, âme bienheureuse, ni pourquoi tu habites » dans la sphère qui se cache aux regards des mortels sous des rayons » étrangers.

» J'adressai ces paroles à la Lumière qui m'avait parlé la première, » et en même temps elle se montra plus brillante qu'elle n'avait encore » paru. Bientôt, comme le soleil qui se cache lui-même par son éclat » trop vif, quand il a dissipé les vapeurs épaisses qui tempèraient sa » chaleur, la figure sainte, pénétrée d'une joie nouvelle, se concentra » dans ses propres rayons, et, ainsi recluse, me répondit.... comme « le chante le chant suivant. »

Il est fâcheux seulement que ce soit Justinien que le poëte ait caché sous ces ravissants symboles.

— J'ai parlé des souvenirs antiques répandus dans le poëme de Dante ; on les y retrouve à chaque page. Les histoires les plus touchantes, les noms les plus célèbres de la Grèce et de Rome y sont semés avec profusion. Tout l'attirail mythologique des enfers d'Homère et de Virgile se retrouve dans celui de Dante : Caron, Cerbère, Géryon, Titye, Pluton, et d'autres encore. Il y place de frais ombrages, dans

des vallons émaillés, au bord de claires fontaines, les sages et les héros de l'antiquité : Linus, Orphée, Musée, Homère, Virgile, César, Pompée, Caton d'Utique. On dirait un chant de l'*Enéide*.

Et pourtant le poëme diffère de tous ceux qui avaient été imaginés avant lui, non seulement dans son ordonnance générale (on sait assez que sous ce rapport Dante n'a pas eu de modèle et n'aura pas d'imitateur), mais encore dans la pensée intime et la structure intérieure de son ouvrage.

Au XVe siècle, on se trompa dans la juste admiration que l'on professait pour l'antiquité. On voulut la ressusciter dans son ensemble; on aurait dû se borner à lui demander le sentiment. De là ces pâles et risibles copies, — l'*Afrique* de Pétrarque, la *Sophonisbe* de Trissin,— froides et immobiles images d'une réalité pleine de charmes, mais qui a péri sans retour : cela se voit non seulement dans la litttérature, mais encore dans la politique (1). Dans tout cela l'inspiration chrétienne est secondaire, c'est le génie antique qui domine et occupe le premier rang.

L'architecture italienne reflète la même image. Elle est toute grecque, elle est toute païenne, au centre même de la chrétienté, dans la ville des Papes. Saint-Pierre de Rome est un temple grec; c'est le Parthénon d'Athènes, élevé, par le génie de Michel-Ange, à deux cents pieds dans les airs. A peine si le souffle du Nord s'est fait sentir un peu dans la Lombardie, à la racine des Alpes, comme un lointain souvenir des Ostrogoths et des Lombards. Dante seul fait exception.

La *Divine Comédie* est écrite en langue vulgaire. Ce choix, qui nous paraît tout simple aujourd'hui, a droit de nous étonner dans un homme du XIIIe siècle, et surtout de la part d'un savant tel qu'on sait que Dante l'a été. Plusieurs des ouvrages qui nous restent de lui sont en latin, et on ne peut douter qu'il ne donnât la préférence à cette langue. Quelques-uns même vont jusqu'à dire qu'il avait commencé son grand poëme dans la langue de Virgile, et ils citent le premier vers :

Ultima regna canam fluido contermina mundo
Spiritibus quæ lata patent.. . . . . .

(1) Tentatives de Rienzi et de Porcaro.

Il serait curieux de découvrir le motif qui l'a porté à changer de résolution. J'en trouve l'explication dans les leçons remarquables de M. Villemain sur la littérature du moyen âge :

« Les contemporains s'étonnèrent d'abord que de si hautes pensées » fussent abaissées à la langue commune. Dans un ingénieux morceau « de critique sur Dante, on a cité une anecdote curieuse, qui marque » parfaitement cette disposition des esprits au moyen âge.

» Un jour, un pélerin était entré dans le monastère de Corvo, et se » tenait en silence devant les religieux. Un d'eux lui demanda ce qu'il » voulait et ce qu'il était venu chercher. — L'étranger, sans répondre, » contemplait les arcades et les colonnes du cloître. Le religieux lui » demanda de nouveau ce qu'il cherchait ; alors il tourna lentement la » tête et, regardant le religieux et ses frères, il répondit : — « La » paix ! » — Frappé de ce langage, le religieux le prit à l'écart, et » comprit à quelques mots que c'était Dante ; et comme il était tout » ému, Dante, tirant un livre de son sein, le lui donna gracieusement » et dit : — « Frère, voici une partie de mon ouvrage, que peut-être » vous ne connaissez pas. Je vous laisse ce souvenir. »

» Je pris ce livre, ajoute le religieux, et après l'avoir serré contre mon » cœur, j'y attachai mes regards, en sa présence, avec un grand » amour. Mais en reconnaissant la langue vulgaire, je ne pus cacher » un étonnement dont il me demanda la cause. Je répondis que » j'étais surpris qu'il eût chanté dans cette langue, parce qu'il me » paraissait chose difficile, ou plutôt incroyable, que de si profondes » pensées pussent être reproduites à l'aide des mots dont le vulgaire » fait usage ; et qu'il ne me paraissait pas convenir à une science si » haute et si digne d'être ainsi vêtue à la mode du petit peuple. — Et » lui : — « Vous avez raison ; et moi-même j'ai partagé votre façon » de penser. Et alors que les semences de cet ouvrage, peut-être » jetées par le Ciel, commencèrent à germer dans mon sein, je » choisis le plus noble langage, et j'y fis même quelques essais ; mais » quand je considérai la condition du siècle présent, que je vis les » chants des illustres poëtes du temps presque tenus pour rien, et les » nobles personnages, pour le service desquels on écrivait ces choses » dans ce bon temps, abandonnant (ô douleur !) la culture des arts

» libéraux aux plébéiens, je jetai alors cette faible lyre dont je m'étais
» d'abord chargé, et j'en accordai une autre plus appropriée à l'oreille
» des modernes; car le pain qui est dur convient mal à la bouche des
» nouveau-nés! »

» Cela dit, il ajouta beaucoup de choses pleines d'une passion
» sublime (1). »

Pétrarque était aussi de cet avis, et pour montrer quelle était à cet égard l'opinion dominante, j'ai cru devoir traduire un passage intéressant de Pétrarque, où il exprime la sienne. Le passage est d'autant plus curieux que l'amant de Laure y exprime en même temps son opinion sur l'amant de Béatrix, et cherche à se disculper aux yeux d'un ami commun d'un sentiment de basse jalousie dont il avait encouru le reproche auprès de quelque critique plus malveillant que juste.

« A Jean de Certaldo. (Boccace.) »

Boccace, après une visite à son ami, avait remarqué que Dante manquait dans sa bibliothèque, et il le lui envoya comme en s'excusant, disant que Dante avait été son maître, et que le culte qu'il avait voué à sa mémoire était au moins pardonnable. — La réponse de Pétrarque est curieuse :

« ..... Et d'abord je n'ai aucun motif de le haïr.
» Je ne l'ai vu qu'une seule fois, et à une époque où j'étais encore
» enfant. Il a vécu avec mon père et mon aïeul, plus jeune que mon
» aïeul, mais plus âgé que mon père; et il fut chassé de sa patrie le
» même jour que mon père et par les mêmes orages, dans un temps
» où une grande intimité est presque toujours la conséquence des
» malheurs soufferts en commun, et surtout lorsqu'à cette conformité
» de la fortune vient se joindre celle des études et des goûts. Il y eut
» pourtant cette différence que mon père, chargé de famille et occupé
» d'autres soins, céda aux douleurs de l'exil, et que son compagnon
» y résista, peu soucieux de tout le reste et uniquement occupé de
» sa gloire. Et je ne saurais assez ni l'admirer ni le louer de cela; car

(1) Villemain. — Littérature du moyen âge. Leçon 10.

» ni l'injustice de ses concitoyens, ni l'exil, ni la pauvreté, ni les
» aiguillons de la haine, ni sa tendresse pour sa femme, ni son affec-
» tion pour ses enfants ne purent le détourner du chemin dans lequel
» il était une fois engagé!

» ..... Vous comprenez donc qu'il est à la fois odieux
» et ridicule de me supposer je ne sais quel sentiment haineux à son
» endroit, puisque, comme vous le voyez, je n'ai aucun motif de le
» haïr, mais un grand nombre pour l'aimer : — ma patrie d'abord,
» l'amitié qui l'unissait à mon père, son génie, la beauté de son
» style, qui est parfait dans son genre et qui le met bien au-dessus
» du mépris.

» Mais on m'objecte que moi, qui depuis ma première jeunesse ai
» montré un goût si passionné pour les livres, et qui en ai tant
» rassemblé, je ne me suis point soucié d'avoir le sien, et qu'après
» avoir montré tant d'ardeur pour me procurer ceux qu'on n'avait
» plus presqu'aucun espoir de retrouver, j'ai montré, contre mon
» habitude, un empressement si tiède pour me donner un ouvrage qui
» se trouvait à la portée de ma main. Je l'avoue; mais je suis loin
» d'avouer l'intention qu'on me prête. Je m'exerçais moi-même alors
» dans cette même langue vulgaire. Je ne trouvais rien de plus élé-
» gant que cela, et je n'avais point encore le sentiment de beautés
» supérieures. Si je me laissais aller à lire celui-là ou tel autre, je
» craignais que cet âge si flexible et si facilement imitateur ne m'en-
» traînât malgré moi, et à mon insu, vers l'imitation. Et comme ma
» jeunesse ajoutait encore à mon audace, je m'indignais à cette seule
» pensée, et j'avais dans mes forces une confiance si naturelle, ou, si
» l'on veut, si excessive, que je me persuadai que dans ce genre de
» composition mes propres ressources suffiraient, sans le secours
» d'aucun mortel. Que d'autres jugent jusqu'à quel point j'avais
» raison..... Or, si jamais vous avez cru devoir ajouter foi à mes
» paroles, c'est en ceci. Rien n'est plus vrai. Que si l'on refusait
» d'en croire une certaine pudeur et une modestie naturelle, dont je
» n'ai jamais été complétement dépourvu, on peut s'en rapporter à
» l'orgueil de mon jeune âge; car maintenant je suis bien éloigné de
» ces soins..... Je dois pourtant l'avouer en finissant, je suis choqué,
» indigné de voir que l'admirable majesté de son style est chaque

» jour salie, bafouée par de sots admirateurs, et c'est là le vrai motif
» qui m'a déterminé à abandonner ce genre que j'avais moi-même
» cultivé dans ma jeunesse. J'ai craint, en effet, pour mes écrits le
» sort de tant d'autres écrits, et particulièrement de ceux du person-
» nage dont nous parlons. Car je n'ai pas espéré qu'en chantant mes
» vers la langue du peuple devint plus flexible, ou que son gosier
» s'adoucît, lui qui de tout temps a été en possession du droit de faire
» retentir de nos chants les théâtres et les carrefours; et ce qui
» prouve que ma crainte n'était pas sans fondement, c'est que je suis
» chaque jour écorché par lui dans le peu de productions de ma jeu-
» nesse que j'ai laissé échapper (1). »

Pétrarque fut conséquent avec lui-même et fidèle à sa propre théorie. Il écrivit en latin tout ce qu'il adressait à la postérité, et ce qui pourtant ne serait jamais arrivé à son adresse sans le secours de ce qu'il ne lui destinait pas. C'est dans cette langue qu'il a écrit ses traités philosophiques et politiques, sur lesquels il croyait avoir fondé sa réputation de philosophe et d'homme d'Etat, — et surtout son grand poëme sur l'Afrique qui, dans sa pensée, devait le placer au rang des poëtes, entre Virgile et Homère. On sait qu'il en est arrivé tout autrement. On ne lit plus son poëme sur l'Afrique; on lit aussi peu son livre des *Remèdes contre l'une et l'autre fortune*, et celui de la *Vie solitaire*, et même celui auquel il donna ce titre un peu plus piquant : — *De sa propre ignorance et de celle de beaucoup d'autres.* Mais ses *Sonnets* et ses *Canzones* vivront aussi longtemps que la mémoire des beaux vers. Arrêtons-nous un moment sur cette délicieuse et chaste poésie inspirée par l'amour.

C'est le sujet le plus rebattu peut-être de toute la poésie ancienne et moderne. La poésie érotique a été tellement prodiguée à toutes les époques de la littérature, qu'elle est devenue à peu près impossible de nos jours. Voyez, au milieu de quelques rares succès, les essais informes dont nous sommes inondés de toutes parts. C'est le délire de la passion dans ses plus hideux emportements, c'est la brutalité des sens dans toute leur nudité. C'est ainsi que la poésie érotique avait commencé chez les Grecs et chez les Romains; c'est ainsi qu'elle

(1) Pétrarque. — Lettres familières, livre XII, lettre 12; édition de Lyon, 1601, in-8°, page 445.

est venue expirer tristement parmi nous. Nous n'avons plus d'amour qui ne soit souillé, qui ne porte à sa robe une tache de boue ou de sang. Voyez la fille de Triboulet, voyez Marion Delorme, voyez la Esméralda ! l'amour moderne est pris dans les greniers, dans les ruisseaux, dans une Cour des Miracles. — Elvire seule fait exception. — Toujours armé comme un spadassin, avec poignards, poison et guet-apens, l'amour est devenu un vrai brigandage. Ce que nos pères avaient abandonné aux tréteaux de la foire, a envahi les régions les plus pures et les plus élevées de l'intelligence ! Mais entre ces deux extrêmes, il existe pour elle, (la poésie érotique), un âge intermédiaire où elle a brillé d'une grâce, d'un parfum, d'une virginité de sentiments qu'elle ne retrouvera plus. Qu'on en juge par un ou deux exemples.

« Tel qu'un pélerin parvenu au temple, l'objet de ses vœux, le » considère avec délices, espérant déjà redire ce qu'il a vu ; — tel je » portai mes regards en haut, en bas, autour, sur tous les points de » cette vive lumière..... Mes regards avaient déjà embrassé la » forme entière du Paradis, et ne s'étaient arrêtés sur aucune partie. » Je me retournai pour demander à la femme sainte des explications » que je désirais alors. Je m'attendais à trouver Béatrix près de moi : » ce fut un autre qui me répondit pour elle. J'aperçus à sa place un » vieillard vêtu comme les âmes bienheureuses. Ses yeux et ses traits » annonçaient la douce joie qu'éprouve un père tendre. Je m'écriai : » — Et elle ! où est-elle ? — Et lui répondit : — Elle m'a envoyé » ici pour satisfaire à ton désir ; et si tu regardes au troisième cercle » du degré le plus haut, tu la verras sur le trône que lui ont mérité » ses vertus. Je levai les yeux sans répondre, et je la vis couronnée » de rayons éternels qui se réfléchissaient sur elle. Quoiqu'elle fut » à une distance plus grande que celle que l'on peut compter de la » région où se forme le tonnerre à la partie la plus profonde de la » mer, — sa figure descendait jusqu'à moi sans obstacle. Je lui » adressai cette prière : — O femme en qui j'ai placé toute mon » espérance, et qui pour mon bonheur as daigné laisser la trace de » tes pas dans l'Enfer, c'est à ta puissance et à ta bonté que je dois » d'avoir vu tant de prodiges..... Conserve-moi ta munificence, « et que mon âme, que tu as secourue si efficacement, te soit encore » agréable quand elle se séparera du corps. — Je priai ainsi, et,

» tout éloignée qu'elle paraissait, elle sourit, me regarda et se » tourna vers la fontaine éternelle. » — (1).

Mais on dira que ce sont là des amours exceptionnels, pour ainsi dire, qui appartiennent moins aux poëtes qui les ont noblement exprimés, qu'au génie même du Christianisme qui les a inspirés, et que l'antiquité ne pouvait connaître. Cette objection est spécieuse; elle est quelque chose de plus, car elle est vraie. Et néanmoins je ne puis m'empêcher de persister à dire qu'indépendamment de cette considération, il y a dans la manière de nos deux auteurs, (Dante et Pétrarque), un art supérieur à tout ce qu'on avait admiré jusqu'alors. Chez les anciens l'amour, même le plus excusable, a toujours quelque chose d'échevelé, de tragique, quoiqu'ils aient si mal réussi toutes les fois qu'ils ont fait parler l'amour au théâtre. — Ainsi Ariane, abandonnée sur son rocher au milieu de la grande mer, exhale sa douleur et son indignation en imprécations contre son amant; ainsi Didon, abandonnée comme elle, se laisse aller comme elle à tout l'égarement de sa douleur et se donne la mort de désespoir. Voyez au contraire sur quel ton Dante a su faire parler même un amour malheureux et coupable :

« Je dis à mon guide : — O poëte, je voudrais parler à ces deux » ombres qui vont ensemble, et paraissent voler si légèrement au gré » du vent. — Tu verras, me répondit-il, quand elles seront plus » près de nous, prie-les alors, au nom de cet amour qui les conduit : » elles viendront vers toi. — Aussitôt que le vent les eut amenées » vers nous, je levai la voix : — Ames infortunées, venez nous » parler, si rien ne vous empêche. — Telles que deux colombes » excitées par le désir, les ailes étendues et immobiles, viennent à » travers les airs au doux nid où la même volonté les appelle; — » telles les deux ombres sortirent du groupe où se trouvait Didon, » et vinrent à nous à travers les vapeurs malfaisantes; tant ma voix » émue par la pitié avait eu de pouvoir sur elles. — O mortel bien- » faisant et sensible qui viens nous visiter dans ces épaisses ténèbres » des infortunés qui ont arrosé la terre de leur sang, si le roi de l'uni- » vers pouvait nous être favorable, nous le prierions pour toi, puisque » tu as pitié de nos maux.

(1) Paradis. — Chant 31.

« ..... Le pays où je suis née est sur le bord de la mer, à » l'endroit où le Pô descend, pour s'y reposer avec les fleuves qui le » suivent. L'amour, qui dans un cœur bien né s'allume si rapidement, » enflamma celui-ci pour la beauté fragile qui me fut bientôt ravie » par un coup que je ressens encore. L'amour, qui ne dispense jamais » d'aimer qui nous aime, m'inspira un désir si fort de ce qui pouvait » lui plaire, qu'ici même, comme tu le vois, ce désir me poursuit » encore..... Ainsi parla cette ombre malheureuse. En l'écou- » tant, je baissai la tête, et la tins si longtemps baissée, que le poëte » me dit enfin : — A quoi penses-tu ? — Je lui répondis : — Hélas ! » combien de douces pensées, combien de désirs ont conduit ces » infortunés à leur fin douloureuse ! — Puis je me retournai vers eux » et leur dis : — Françoise, tes souffrances m'arrachent des larmes » de tristesse et de pitié ; mais, dis-moi, dans le temps de vos » doux soupirs, à quoi et comment l'amour vous permit-il de con- » naître un désir qui ne se déclarait pas encore ? — Elle répondit : » ..... Un jour nous prenions plaisir à lire, dans l'histoire de » Lancelot, comment il fut enchaîné par l'amour. Nous étions seuls » et sans défiance, etc. (1)..... »

Je n'achève pas : il me suffit d'avoir rappelé combien il y a de délicatesse dans cette manière. — Certes Andromaque est belle, au moment où le poëte nous la représente devant les portes *Scées*, tenant Astyanax entre ses bras, et le présentant étonné aux baisers de son père qui va mourir là-bas dans la plaine, de la main du terrible Achille. Certes Ariane sur son rocher, Didon sur son bûcher, entre sa ville naissante et l'amant infidèle qui l'a abandonnée, est noble et touchante, et je comprends les larmes que saint Augustin s'accuse d'avoir versées à ce douloureux souvenir. Armide et Clorinde, Laure et Zaïre, Alzire et Chimène sont de gracieuses réalités ou d'habiles créations, mais je ne trouve rien de comparable à la Françoise de Dante, et surtout à sa Béatrix, et je suis tenté de m'écrier, comme cette voix qui s'élève dans son poëme pour saluer Virgile, lorsqu'il vient prendre sa place dans le chœur des poëtes :

Onorate l'altissimo poeta !

J.-M. LE HUËROU.

(1) Dante. — Infern : V.

LES AVENTURES DU BONHOMME QUATORZE[1].

V.

L'épisode que nous venons de raconter était plus instructif et plus éloquent à lui seul que tous les commentaires et les explications de Charette lui-même, et M. de Montbriant comprit, dès ce moment, la haine profonde que les Vendéens avaient vouée à la République et aux exécuteurs de ses hautes-œuvres. Il n'avait pas l'idée de pareilles atrocités, et pour trouver des guerriers qui se faisaient ainsi un plaisir d'égorger des femmes et des enfants, il était obligé de remonter aux jours de sa jeunesse, du temps où, cantonné dans son petit fort des rives du Saint-Laurent, ils guerroyaient avec les Peaux-Rouges des grands lacs d'Amérique. Il voyait clairement que l'instinct de la défense chez un peuple si cruellement traité devait nécessairement entretenir l'ardeur d'une lutte commencée sous l'empire de sentiments plus chevaleresques et plus désintéressés encore, et que ces âmes généreuses, amies de l'autorité, mais impatientes de la tyrannie, devaient être capables d'enfanter de grandes choses. Mais le spectacle qu'offrait la ville de Montaigu en ce moment n'était pas fait pour donner à un tacticien scrupuleux comme M. de Montbriant une haute idée de ce qu'on pouvait attendre de pareils soldats.

Il n'y avait pas de garde avancée et pas une sentinelle au dehors. Les portes du vieux château, la seule force de la place, étaient

(1) Voir le tome IV de la Revue, p. 289-322, 377-408, 490-515, et le tome V, p. 20-49.

ouvertes à deux battants. L'unique rue de la ville était encombrée par la cavalerie et l'infanterie confondues pêle-mêle. Une multitude de femmes, portant leurs petits enfants sur leur dos, se lamentaient en appelant leurs maris; les hommes se disputaient, et les petits bœufs du Bocage, attelés aux pièces de canon, mugissaient au milieu de cette infernale bagarre.

Mais ce qu'il y avait de plus inexplicable pour le vieux gentilhomme, c'était le calme, la figure sereine de Charette quand il se trouva parmi ce tohu-bohu, comparable aux invasions désordonnées des anciens peuples du Nord. Pas un signe de mécontentement ne parut sur ses traits, et pas un reproche ne sortit de sa bouche quand ses officiers vinrent au-devant de lui pour le recevoir et dégager le passage. Il les salua avec la courtoisie la plus parfaite, et après leur avoir présenté les deux nouveau-venus, il entra tranquillement dans le château, où un appartement lui avait été préparé.

Nos deux gentilshommes trouvèrent là une foule d'amis et de parents qui les accueillirent avec une joie si bruyante et si empressée, qu'ils n'eurent pas d'abord le temps de songer à leurs affections particulières ; mais à peine avaient-ils fini de répondre à tous les compliments et les serrements de main, qu'un grand paysan, armé de toutes pièces, avec une écharpe blanche et un énorme plumet à son chapeau, se précipita dans la salle où ils se trouvaient, et leur sauta au cou sans cérémonie.

— Mon maître ! mon cher maître ! — s'écria-t-il en serrant M. de Montbriant de manière à l'étouffer — vous voilà donc enfin !... Seigneur de Dieu ! que madame va donc être contente !

Le vieux gentilhomme, un peu étourdi de cette brusque accolade, se dégagea doucement, rajusta sa perruque d'un air digne et regarda le paysan en face :

— Tiens ! dit-il tout à coup, c'est toi, mon pauvre Vincent ! je suis charmé de te voir !

Et prenant la main du jeune gas, il la serra dans les siennes avec une véritable affection.

— Eh bien ! continua-t-il, mon cher Bernard, te voilà donc aussi toi transformé en soldat ?

— Excusez-moi, notre maître! je suis aide-de-camp à M. Joly, à cette heure.

— Peste! mon gas, tu as joliment fait ton chemin! — reprit M. de Montbriant, avec un léger sourire né sans doute de la pensée de voir ce *petit Vincent* devenu officier; — mais comment fais-tu pour t'en tirer?

— Mon Dieu! je fais comme les autres, mon cher maître! je tâche d'être toujours au premier rang, les gas me suivent et... ça va tout seul!... Mais c'est pas tout ça! Quatorze est venu de votre part...

— Quatorze!... qu'est-ce que cela?

— Dame, c'est Gusty! le petit Gusty! vous savez bien mon gentilhomme?... c'est lui que nous appelons Quatorze; c'est son nom de guerre.

— Ah! je ne savais pas...

— Eh bien! il m'a dit que vous demandiez où sont ces dames.

Puis s'approchant de M. de Montbriant, il lui dit à l'oreille :

— Elles sont à cette heure du côté de Tiffauges, dans une petite maison bien cachée, où les Bleus ne pourront jamais les trouver. C'est chez mon oncle Chauvet, à la Jarrie. Je les y ai menées moi-même, il y a huit jours, et je sais qu'elles se portent bien. Voulez-vous que je vous y fasse conduire?

— C'est que, mon bon ami.... répondit M. de Montbriant visiblement embarrassé et paraissant lutter contre une grande tentation.

— Quoi? notre maître... ah! je vois ce que c'est! vous êtes fatigué, pas vrai? eh bien! je vais vous envoyer mon cheval, il est tout frais d'hier matin.

— Non, non, mon ami, ce n'est pas cela; mais l'ennemi nous serre de près, et peut-être allons-nous être attaqués dans quelques heures.

— Il y a apparence, répondit tranquillement Bernard.

— Eh bien! alors, tu conçois que M. le chevalier et moi, nous ne voulons pas, nous ne pouvons pas nous absenter en ce moment.

— C'est vrai pourtant ça!... comment donc faire?

— Mon Dieu! il n'y a rien à faire pour le présent; c'est un peu dur! mais l'honneur avant tout!

— C'est bien dit, mon gentilhomme! — repartit Vincent, en frappant dans ses mains d'un air d'enthousiasme. — Ne vous inquiétez pas, nous battrons les Bleus, et après ça vous pourrez voir nos dames tout à votre aise.

— Dieu le veuille! mon enfant, dit M. de Montbriant, mais nous essaierons toujours.

Le lendemain vit les deux gentilshommes à cheval à la suite de Charette. C'était une place d'honneur, et en même temps la ressource de ceux qui étaient arrivés après la première heure, et qui n'avaient pu trouver de commandement. Le jeune de la Boulaie, enchanté de se voir à cheval et bien armé, ne pouvait se lasser de manier son sabre et de caracoler à droite et à gauche, toujours suivi de son fidèle Labranche, ce beau Labranche que nous avons vu au commencement de notre histoire, et qui, ravi de voir son maître, s'était attaché à lui comme son ombre. Mais c'est à peine s'il lui fut donné de faire deux ou trois charges avec la cavalerie; car l'armée vendéenne, attaquée d'abord par la route de La Rochelle, fut surprise par une autre colonne venant de Nantes, et contrainte de reculer jusqu'à Tiffauges, devant un ennemi trop supérieur en nombre.

Arrivé là, on fut rejoint par une foule de paysans armés qui fuyaient de toutes parts devant les Bleus. Ces renforts augmentèrent considérablement les forces de Charette et ramenèrent l'espérance dans les cœurs abattus.

Dans les dernières heures de la nuit, un immense incendie apparut tout-à-coup vers le bourg de Torfou, et un long cri retentit dans les rues de Tiffauges : « Les Mayençais! les Mayençais!... aux armes! aux armes! »

En un instant, cette foule endormie et harrassée de fatigue se réveille en sursaut et se jette sur ses armes, les tambours battent, les capitaines de paroisses appellent leurs hommes dans l'obscurité; c'est une rumeur et une confusion épouvantable. Enfin, les chefs parviennent à mettre un peu d'ordre dans cette multitude, et quand les premières lueurs du jour commencèrent à paraître, l'armée se trouva rangée en bataille sur la rive droite de la Sèvre nantaise.

Les rapports des éclaireurs ayant annoncé que l'ennemi n'était plus

qu'à une petite distance, Charette monta à cheval, et se présenta sur le front de ses divisions.

— Enfants! s'écria-t-il, je suis las de reculer ainsi sans cesse, et je veux m'arrêter ici pour vaincre ou pour mourir! Si vous fuyez encore, tout est perdu! et je vous déclare que c'est la dernière fois que vous me verrez à votre tête! ainsi donc, en avant! en avant!

Un immense cri de : Vive le Roi! répondit à cette courte harangue, et l'armée entière s'ébranla sur les pas de son général.

Bientôt on aperçut les Mayençais dont les colonnes serrées s'avançaient le long de la Sèvre, précédées de leurs sapeurs qui ouvraient un passage à travers les buissons. Cette forêt de baïonnettes ondulait au loin, suivant les accidents de terrains; mais aucun obstacle ne pouvait déranger l'alignement irréprochable de leurs bataillons. A cette vue, un long frémissement parcourut les rangs de l'armée royale, et les paysans se regardèrent avec stupeur; car jamais encore ils n'avaient vu rien de pareil.

Charette, qui s'aperçut de ce sentiment d'hésitation, résolut de brusquer l'attaque, et se précipita sur l'ennemi à la tête de toute sa cavalerie; mais reçu à bout portant par un feu terrible de mousqueterie, il fut vivement ramené sans avoir pu ébranler un instant cette muraille de fer.

Il y eut un moment d'attente.

Charette, debout sur ses étriers, en avant des siens, semblait dévorer du regard les masses profondes des Mayençais, et mordait le pommeau de son épée avec une telle force, qu'au dire de ses vieux compagnons d'armes, « on entendait *grenacer* ses dents à vingt pas de distance. »

Tout-à-coup le général se tournant vers les siens :

— La division d'Aizenay, la division de Palluau, en avant!...

La division d'Aizenay et celle Palluau s'avancèrent, et s'*égaillant* à droite et à gauche, suivant leur tactique ordinaire, firent pleuvoir une grêle de balles sur les républicains.

— Quelle folie! dit M. de Montbriant, en se penchant à l'oreille du chevalier de la Boulaie; a-t-on jamais vu faire attaquer des masses pareilles avec des tirailleurs! C'est le cas ou jamais d'employer la

manœuvre du maréchal de Saxe à Fontenoy ; c'est du canon qu'il nous faut ici, morbleu ! du canon ! du canon !

L'événement sembla donner raison au vieux gentilhomme, car l'ennemi avançait toujours, et les deux divisions, vivement refoulées, furent contraintes de se replier sur le corps de bataille.

— La division de Vieillevigne ! les Paydretz ! recommença Charette d'une voix tonnante.

Et l'armée répétait après lui :

— Allons, les gas de Vieillevigne ! allons, *les moutons noirs* (1) ! à la mort, les braves ! à la mort !

Mais les gas de Vieillevigne et *les moutons noirs* ne furent pas plus heureux, et furent repoussés comme les autres.

Alors ce ne fut plus qu'un cri dans tous les rangs :

— Le Loroux ! le Loroux ! la division du Loroux !

Et le brave Prudhomme, commandant de la division du Loroux, s'avançant le chapeau à la main :

— Faut-il charger, général ?

— Allez ! dit Charette.

A l'instant, cette belle division, l'élite de l'armée, se précipite à son tour sur les Mayençais.

Au bout d'une demi-heure de lutte acharnée, les gas du Loroux commençaient à mollir, et les Mayençais avançaient toujours !

L'instant était critique. Les gens de la Basse-Vendée, en voyant s'évanouir leur dernière espérance, se mirent à regarder derrière eux, et un grand nombre commençaient à prendre la déroute, lorsqu'un incident, qui avait quelque chose de sublime et de burlesque tout à la fois, les força de faire de nouveau face à l'ennemi.

Les femmes s'étaient retirées pendant la bataille dans une vallée qui débouche sur la route de Tiffauges à Torfou, et là, cachées dans les genêts ou derrière les buissons, elles priaient Dieu de tout leur cœur pour le salut de la Vendée. Tout-à-coup, Jeanne Giraudelle, cette énergique commère qui tenait autrefois d'une main si ferme le sceptre de la *Croix-d'Or,* ayant jeté les yeux du côté du chemin,

(1) Les gens du pays de Retz étaient ainsi nommés à cause de la couleur de leurs habits.

aperçut les fuyards et à leur tête le père Oliveau, son mari, que les circonstances avaient forcé de prendre les armes, mais qui n'avait jamais eu, hélas! la moindre étincelle du feu sacré qui animait sa virile moitié.

Saisir une branche de bois mort, escalader le talus de la route et tomber à bras raccourcis sur son timide époux, tout cela fut l'affaire d'un moment.

— Ah! lâche!... ah! gredin!... ah! soldat de deux sous, va! criait-elle de toute la force de ses poumons, tandis qu'à chaque épithète son bras vigoureux tombait sur le pauvre aubergiste. — Je t'apprendrai, moi, à te sauver comme ça! veux-tu bien retourner au combat, chien que tu es, ou je t'étrangle de mes deux mains!

Sa grande taille, ses yeux flamboyants, ses cheveux noirs qui s'échappaient à flots de dessous sa coiffe posée de travers, le lieu de la scène tout parsemé de rochers et de chênes séculaires, tout contribuait à lui donner l'air de quelque prophétesse des anciens Gaulois, et les fuyards, frappés de cette apparition, s'arrêtèrent un instant. Les autres femmes, animées par l'exemple de Jeanne, se précipitèrent à sa suite, et firent si bien, par leurs menaces et par leurs prières, que les plus timides, honteux et confus, reprirent, la tête basse, le chemin du champ de bataille.

Ils y arrivèrent au moment où des cris de joie et d'enthousiasme, partis des entrailles de cette armée tout à l'heure si morne et si découragée, dominaient le fracas de la bataille, et retentissaient au loin comme la grande voix du tonnerre. Du côté de Chollet, on voyait apparaître et se dessiner, sur les masses noires de la forêt de Longeron, les habits gris-bleus des Angevins, commandés par l'illustre Bonchamps, qui s'avançaient vers le lieu du combat, salués par les acclamations de tout un peuple en péril : c'était l'avant-garde de la grande armée qui venait au secours de Charette.

Il ne nous appartient pas de décrire ici toutes les péripéties de cette lutte gigantesque, l'une des pages les plus héroïques de l'histoire de notre héroïque Vendée. On sait qu'électrisée à la vue du secours qui lui arrivait, l'armée du Bas-Poitou se précipita tout entière avec son général sur les républicains, tandis que Bonchamps, à la tête

de ses Angevins non moins braves et mieux disciplinés, les attaquait sur un autre point avec la même vigueur. On connaît l'appel suprême de Lescure invitant les plus braves à mourir avec lui, et la réponse des immortelles paroisses des Échaubroignes et d'Izernay. On sait enfin l'acharnement du combat, l'ivresse de la victoire et le désespoir des Mayençais qui ne pouvaient se consoler d'avoir été vaincus par « des paysans en sabots ! »

Nous abandonnerons donc le champ de bataille, et nous conduirons le lecteur dans un lieu si paisible et si isolé, que l'on y entendait à peine les retentissements lointains de la guerre.

VI.

Sur l'un de ces petits affluents profondément encaissés qui viennent, en murmurant aux pieds des aulnes, verser leurs eaux limpides dans la Sèvre nantaise, s'élevait — si l'on peut se servir de ce mot ambitieux — une maisonnette de chétive apparence, adossée contre un rocher de granit presque perpendiculaire. Grâce à la couleur de ses murailles que le temps avait revêtues d'une teinte grisâtre, à ses tuiles couvertes de mousse et de cette espèce de plante grasse qui est — comme on sait au village — un excellent préservatif contre le tonnerre, il était presque impossible d'apercevoir la chaumière au milieu des arbres touffus qui l'encombraient au midi. Rien n'indiquait, du reste, la présence de l'homme dans ce lieu solitaire. Aucun sentier battu ne paraissait aux environs. Les ondulations des sillons commençaient à s'effacer dans les champs voisins sous un tapis de bruyères. Les échaliers étaient obstrués par les grands bras des ronces et des églantiers qui s'avançaient comme les tentacules gigantesques de quelque animal sauvage caché dans l'épaisseur des buissons. Tout était calme, silencieux et désert, et l'on n'y entendait pas même le chant du coq ou les abois du chien de la maison, ces deux voix amies du voyageur égaré dans le Bocage.

Et pourtant, jamais ce taudis perdu dans les bois n'avait abrité une si nombreuse compagnie, si ce n'est aux veillées de la Toussaint.

Elle se composait de deux hommes et de cinq femmes de différents âges, tous portant le costume des paysans vendéens des bords de la Sèvre.

Ils étaient, en ce moment, à genoux sur la terre nue de la cabane, pendant que l'une des femmes lisait à haute voix les Psaumes de la pénitence, dans un beau livre à fermoirs de vermeil. La magnificence de ce livre en un lieu pareil, la prononciation facile, harmonieuse et pure de la lectrice, la blancheur de ses mains, et je ne sais quelle grâce contenue ou embarrassée sous ses habits grossiers, eussent été des indices plus que suffisants pour la rendre suspecte à des yeux républicains, si quelque regard profane avait pu pénétrer dans ce modeste sanctuaire. En examinant de près quelques-uns des autres personnages qui priaient à côté d'elle, on serait nécessairement arrivé aux mêmes conclusions. Par exemple, l'une des femmes tenait d'une main un mouchoir de baptiste, et de l'autre, passait fréquemment sous son nez crochu un petit flacon de senteur, tandis que le moins âgé des paysans, comme un homme complétement désorienté, semblait étudier ses poches avec une préoccupation visible, et cherchait à chaque instant sa tabatière d'argent dans les profondeurs encore mal connues de son habit de bure.

A tous ces indices il était aisé de voir que la plupart des personnes qui se trouvaient là avaient revêtu un costume de circonstance auquel elles n'étaient pas encore habituées. Dans ces *aristocrates*, si mal déguisés, nos lecteurs ont peut-être déjà reconnu mesdames de Montbriant, accompagnées de Mlle La Roselière, de Mariannette et de M. Hubelin, le sénéchal, que nous avions perdu de vue depuis si longtemps.

Ces dames, que nous avions laissées au quartier-général de Legé, n'avaient pu se faire aux habitudes bruyantes du camp de Charette où tout retentissait sans cesse du fracas de la guerre et des joyeux éclats du plaisir. Elles ne ressentaient nullement ce besoin de distractions dont la recherche est déjà la marque d'un cœur à demi-consolé, et comme toutes les âmes d'élite auxquelles Dieu se plait à parler dans le silence des passions humaines, elles ne redoutaient point de se trouver face à face avec la douleur. Aussi n'avaient-elles fait que

paraître à Legé, et déjà elles méditaient une retraite dans quelque coin ignoré, quand l'approche des Mayençais était venue donner une couleur toute naturelle à leur résolution.

Depuis qu'elles étaient cachées dans ce lieu solitaire, où Vincent Bernard les avait conduites, elles n'avaient eu qu'à s'applaudir de leur détermination, et sauf Mlle la Roselière, qui ne comprenait pas que l'on pût préférer cette vie de paysan aux splendeurs et aux enivrements du quartier-général, tous étaient également satisfaits de leur position. Si l'existence était rude et pénible pour des femmes habituées à toutes les douceurs du rang et de la fortune, la sécurité qu'elles trouvaient dans cette chaumière ignorée était une compensation immense, dans un temps où la mort planait comme un funèbre vautour sur toutes les campagnes de la Vendée. Sans les mortelles inquiétudes causées par l'absence de M. de Montbriant dont on n'avait reçu aucune nouvelle, depuis son message secret qui annonçait sa tentative de rentrée en France, Mme de Montbriant n'eût eu rien à envier aux plus heureux de ce monde si cruellement éprouvé, près duquel elle vivait; mais c'était là l'épine de cette existence paisible qui était alors tout le bonheur de la vie, le sujet constant de ses préoccupations, et la matière inépuisable de ses conversations avec sa fille. Qu'étaient devenus MM. de Montbriant et de la Boulaie? Avaient-ils pu débarquer en France? Gusty les avait-il rencontrés? Vivaient-ils encore?... Tel était le cercle fatal dans lequel tournaient tous leurs entretiens, et les jours succédaient aux jours sans apporter de solution à ces questions redoutables.

Ce jour là, on avait entendu dès le matin une terrible fusillade du côté de Torfou; mais le bruit se rapprochait parfois d'une façon si inquiétante, que ni le bonhomme Chauvet, le vieil hôte de ces dames, ni le timide sénéchal n'avaient osé gravir les coteaux voisins, pour savoir ce qui se passait. On avait donc attendu en silence, confiants dans l'isolement de la chaumière et encore plus en la bonté de Dieu, et Mme de Montbriant avait proposé une prière pour calmer l'agitation de son petit cercle, et attirer les bénédictions du ciel sur les armées du roi.

Dans la soirée, les bruits qui se perdaient peu à peu du côté de-

Clisson, ayant complètement cessé, le vieillard et M. Hubelin grimpèrent avec précaution sur les collines ; mais quelques décharges à de longs intervalles, quelques coups de feu isolés, des clameurs lointaines et des tourbillons de fumée vers les hauteurs de Boussay, furent tout ce qu'ils purent recueillir, et ils revinrent au logis sans avoir rencontré personne qui pût leur donner des nouvelles.

Pendant qu'ils étaient ainsi livrés à mille inquiétudes, deux hommes rôdaient autour de la maisonnette, paraissant étudier le terrain et chercher à se reconnaître au milieu de ce fouillis de luxuriante végétation. L'un d'eux était évidemment un soldat de l'armée royale, car il était armé jusqu'aux dents, et son chapeau, troué en plusieurs endroits, était orné d'une large cocarde blanche. Sa figure était encore toute noire de poudre et de la fumée du combat ; mais il marchait la tête basse, l'air consterné, et toute son attitude ressemblait plutôt à celle d'un vaincu, qu'à celle d'un homme qui venait de prendre une part honorable à l'une des plus brillantes victoires que son parti eût jamais remportées.

L'autre personnage, beaucoup plus âgé, et qui paraissait aussi abattu que lui, portait un costume plus sévère, quoiqu'il ne fût guère plus magnifique ; mais il avait dans toute sa personne quelque chose de placide et de distingué qui accusait des habitudes plus pacifiques et un rang plus élevé que celui de son compagnon.

Après avoir regardé avec attention à travers le feuillage, le soldat fit signe à l'autre, et lui montrant du doigt l'espèce d'ermitage qu'il avait enfin découvert, il lui dit :

— Nous y v'là, monsieur le curé, mais vrai, comme je le dis, les jambes me tremblent si fort que jamais je n'aurai le courage d'entrer.

— Eh ! crois-tu donc que je suis plus tranquille que toi, mon pauvre Gusty ? répondit l'ecclésiastique, d'une voix émue. Mais le champ des misères humaines, c'est notre champ de bataille à nous autres, humbles combattants de l'Eglise militante, et avec la grâce de Dieu, je ne faillirai point à mon devoir ; ainsi donc, montre-moi le chemin et j'entrerai le premier dans cette triste maison.

Alors Quatorze, suivant les indications minutieuses que Vincent

Bernard lui avait données, écarta les branches d'un énorme massif de genêts, derrière lequel il aperçut un fossé double, dans lequel il s'engagea avec le curé, et qui les mena droit à la porte de la maison. Là, ils s'arrêtèrent un instant, et le vieux prêtre ayant fait le signe de la croix, leva le loquet de la porte, et entra résolument dans la chambre où tout le monde était rassemblé.

— *Pax vobiscum !* dit-il en étendant les mains, comme pour bénir tous les assistants.

Tous se levèrent à l'instant, et comme ils le regardaient d'un air interdit, il fit un pas vers Mme de Montbriant et lui dit :

— Eh! quoi, madame, vous ne me reconnaissez pas? c'est pourtant bien moi qui vous avais donné la bénédiction nuptiale... Oui, je vous avais donné la bénédiction nuptiale, et aujourd'hui...

Le bon vieux prêtre, suffoqué par l'émotion, ne put en dire davantage, et Mme de Montbriant, frappée du sens mystérieux de ses paroles et des larmes qui coulaient de ses yeux, devint pâle comme la mort ; mais, en vaillante chrétienne, elle resta debout devant lui, attendant le dernier coup.

— Eloignez-vous, mes enfants — dit le curé aux autres personnes qui se trouvaient là — j'ai besoin de parler à ces dames en particulier.

Tous sortirent aussitôt, et le curé resta seul avec Mme de Montbriant.

Le sénéchal, Mariannette et Mlle la Roselière apercevant alors Quatorze tristement appuyé sur son fusil à quelque pas de la maison, ne doutèrent pas qu'un grand malheur ne fût arrivé, et l'entourèrent avec empressement. Celui-ci les emmena un peu plus loin, et leur raconta les cruels événements qui avaient suivi l'heureux succès de la mission dont il avait été chargé par sa maîtresse. M. de Montbriant, emporté par son ardeur à la suite de Charette dans cette charge désespérée, qui avait enfin ébranlé les Mayençais, était tombé percé de coups à dix pas des bataillons ennemis. Le chevalier de la Boulaie, Vincent Bernard et d'autres étaient accourus à son secours ; un combat furieux s'était livré autour du vieux gentilhomme gisant sur le champ de bataille, et lorsque Quatorze, qui était à pied, avait pu arriver sur le lieu du combat, il n'avait plus trouvé que le

maître évanoui entre les bras des cavaliers de Joly. Comme il respirait encore, on l'avait transporté à Tiffauges, où il avait repris connaissance et demandé un prêtre aussitôt. Le curé de Montaigu s'était trouvé, par bonheur, à la suite de l'armée ; le vieux gentilhomme avait pu se confesser, et même écrire, avant de mourir, à Mme de Montbriant quelques mots que le saint prêtre avait promis de lui remettre lui-même.

Tel fut en substance le récit de Quatorze.

— J'ai vu mourir bien du monde, ajouta-t-il en sanglottant ; — mais jamais je n'oublierai notre pauvre monsieur, étendu là sur une méchante paillasse, baisant, comme un vrai saint du paradis, le petit crucifix suspendu à son cou... Voilà-t-il pas que tout d'un coup il m'a vu au pied de son lit, que j'étais de genoux, et que je priais le bon Dieu, bonnes gens ! comme je n'avais jamais prié de ma vie ! « Viens ici, qu'il m'a dit, mon Gusty, et dis-moi ce qui en est de l'armée. » Mon cher maître, que je lui dis, nous avons gagné et les Bleus sont en déroute. « Ah ! tant mieux ! tant mieux !... mais c'est égal, c'était de l'artillerie qu'il fallait ; » et puis, il n'a plus parlé par après, de sorte que j'ai pas pu comprendre ce qu'il voulait dire ; mais il a étendu le bras, le pauvre cher monsieur, et, le croiriez-vous ?... il a pris la main de son chétif serviteur, et il l'a serrée comme si j'avais été son ami !... Oh ! non, non, jamais je n'oublierai çà, voyez-vous !

Si encore, ajouta-t-il après un moment de silence, nous savions ce qu'est devenu M. le chevalier, nous n'aurions pas tout perdu au moins, mais rien !... J'en ai demandé des nouvelles à tous ceux qui revenaient de la poursuite des Bleus, pas un ne l'a vu avec le général. Il faut qu'il soit tombé dans quelque coin du champ de bataille, mais j'en aurai le cœur net avant qu'il soit deux heures, ou je perdrai mon nom... Qui est-ce qui veut venir avec moi ?

— Moi, moi, moi ! — s'écrièrent à la fois, le sénéchal, Mariannette et le bonhomme Chauvet.

— Eh bien ! partons tout de suite, dit Quatorze, Mlle La Roselière avertira nos dames ; mais il nous faudrait une lanterne, car il fera tout à fait nuit quand nous serons là-bas.

— J'en ai une, fit le vieillard, et justement, il se trouve encore à la maison une des chandelles de suif que j'avais achetées pour veiller ma bonne femme, la dernière fois qu'elle a été malade... Pas vrai, femme?

— Oui, dit la vieille, et je m'en vas quérir tout ce qu'il vous faut.

— Apportez une serpe, la mère; — lui cria Quatorze, qui songeait à tout, — nous pourrons en avoir besoin.

La bonne femme étant revenue avec tout ce qui était nécessaire, on se mit en route à l'instant, tandis que Mlle La Roselière et sa vieille compagne reprenaient à pas lents le chemin de la maison.

Il est certaines douleurs qu'il faut renoncer à décrire avec trop d'application. Cette analyse complaisante des souffrances intimes d'une âme courbée sous la main de Dieu nous a toujours paru frappée d'impuissance, si ce n'est de ridicule, et le lecteur peut comprendre, aussi bien que nous, les mortelles angoisses de Mme de Montbriant et de sa fille au milieu d'une pareille épreuve. Heureusement la Providence leur avait envoyé un pieux consolateur pour les préparer à ce coup affreux, et c'est sous l'influence de ses saintes exhortations qu'elles purent enfin lire les suprêmes adieux, tracés par le brave gentilhomme, à tout ce qu'il avait aimé sur la terre. Après des adieux simples et touchants, il adjurait Mme de Montbriant d'unir sa fille Marguerite avec le chevalier de la Boulaie et il leur donnait d'avance sa bénédiction, priant Dieu de la ratifier dans le ciel.

Cette dernière recommandation ne fut pas, comme on le pense bien, ce qui les frappa le plus au premier abord. Il n'y avait plus de place, en ce moment, dans le cœur de Marguerite pour un autre sentiment que celui de la douleur, et elle n'avait pas encore songé au chevalier de la Boulaie, quand sa vieille gouvernante entra discrètement dans la chambre, et, après avoir un instant mêlé ses larmes à leurs larmes, instruisit Mme de Montbriant de la disparition du chevalier et de l'expédition entreprise par Quatorze.

Ce fut une nouvelle désolation pour ces malheureuses femmes déjà si éprouvées, qui chacune de son côté avaient pensé que c'était là leur dernier appui, et Mme de Montbriant, entourant sa fille de ses

bras, la serra avec une sorte d'égarement, en songeant qu'elle n'avait plus un seul protecteur sur la terre.

VIII.

Pendant ce temps là, Quatorze et ses compagnons poursuivaient leur chemin, et il était tout à fait nuit quand ils arrivèrent au but de leur voyage. Ils avaient marché jusque là dans les ténèbres pour ménager leur unique chandelle; mais Quatorze, qui s'avançait le premier, ayant trébuché sur un cadavre, reconnut qu'ils étaient rendus sur le champ de bataille. Prenant sans mot dire la lanterne des mains de Mariannette, il battit le briquet, alluma la chandelle et commença son inspection funèbre, suivi de ses compagnons mal aguerris dont le sang se figeait de plus en plus à mesure qu'ils avançaient dans cette étrange promenade.

C'était un spectacle lugubre, en effet, et tout plein de sombres épouvantements. Les lueurs blafardes de la lanterne se projetaient à droite et à gauche sur des monceaux de cadavres dont les figures, contractées par les convulsions de l'agonie, semblaient grimacer hideusement, suivant de leurs yeux immobiles et grand ouverts cette poignée d'hommes vivants perdus dans l'immensité du séjour des morts. Leurs mains frôlaient en passant des mains glacées, des flaques de sang clapotaient sous leurs pas.... C'était quelque chose d'horrible, et le cœur parut manquer à l'intrépide Quatorze lui-même, car il s'arrêta brusquement, et se tournant vers ceux qui l'accompagnaient, il leur dit d'une voix sourde et découragée :

— C'est fini !... Il y a pas moyen d'aller plus loin, et puis ils sont trop !... Nous n'en verrions jamais le bout.

Ces paroles furent un grand soulagement pour le pauvre sénéchal et pour Mariannette, dont les oreilles commençaient à bourdonner, et qui seraient tombés sur la place s'il eût fallu continuer plus longtemps cette infernale revue.

— Allons-nous en ! — dit le premier d'une voix faible, je n'en puis plus !

— Oui ! ajouta Mariannette, allons-nous en bien vite; quelle horreur, mon doux Jésus !...

— Je le veux, fit Quatorze; mais tout de même ! si M. le chevalier y était !... Mon Dieu ! mon Dieu ! que faire ?...

Et ils restèrent un moment en silence, sans savoir à quoi se déterminer.

Alors ils entendirent à quelques pas d'eux une sorte de murmure étrange, comme celui de deux voix mourantes qui semblaient se répondre et échanger les derniers adieux.

Ils écoutèrent avec une avide attention.

Une voix disait : Porte du ciel !

L'autre répondait : Priez pour nous !

— Etoile du matin !

— Priez pour nous !

— Salut des infirmes !

Et ce fut tout... L'autre ne répondit pas.

On crut avoir entendu quelque chose comme le vague frémissement d'une âme qui s'envole, et tout retomba dans un silence de mort.

Tous se précipitèrent alors de ce côté, dans l'espoir d'arriver assez à temps pour secourir, pour sauver peut-être quelque malheureux blessé que la vie n'avait pas encore abandonné.

En arrivant sur le lieu d'où les voix étaient parties, la lumière donna en plein sur la figure d'un homme tombé sur le côté, qui, frappé sans doute de cet éclat subit, ouvrit les yeux et les referma soudain, en faisant un léger mouvement de tête. Tous reconnurent alors le chevalier de la Boulaie, à moitié enseveli sous un tas de cadavres, et, à deux pas de lui, le pauvre Vincent Bernard qui venait d'expirer et dont les lèvres semblaient essayer encore de murmurer : Priez pour nous !

Quatorze remettant la lanterne à Mariannette se pencha sur le chevalier, et approcha sa figure le plus près possible de ses lèvres, pour savoir s'il lui restait encore un souffle de vie. Au bout de quelques secondes, il se releva vivement, frappa dans ses mains, et s'écria :

— Il n'est pas mort ! il n'est pas mort, mes amis d'un Dieu !... Allons, bonhomme, vivement ! donnez-moi votre serpe et venez par ici !

Anssitôt il s'éloigna de quelques pas avec le vieillard. Ils eurent bientôt abattu des branches d'arbres qu'ils entrelacèrent tant bien que mal ; ils en firent une espèce de brancard où le chevalier fut posé le plus délicatement possible.

Au moment où ils se disposaient à l'enlever, Quatorze jeta les yeux du côté où gisait Vincent Bernard, et lui adressant la parole comme s'il avait pu l'entendre, il dit d'un ton attendri :

— Pauvre Vincent, va ! nous reviendrons te quérir aussi toi, et il ne sera pas dit qu'un si brave homme sera enroché comme un chien en la compagnie des huguenots.

Et plantant une branche verte à côté du cadavre pour reconnaître la place, il donna le signal, et ils se mirent en route avec leur précieux fardeau.

Il n'y avait pas plus d'une demi-lieue de l'endroit où ils avaient trouvé le chevalier jusqu'à la maison du bonhomme Chauvet ; mais il fallait marcher lentement et avec des précautions infinies, en sorte qu'il était près de dix heures quand ils arrivèrent. A cinquante pas du logis, le triste cortège s'arrêta, et Mariannette fut détachée en avant pour aller prévenir les dames.

Bientôt le chevalier fut installé sur le meilleur lit de la chaumière, et comme il était affaibli par la perte de son sang bien plus que par la gravité de sa blessure, il ne tarda pas à revenir à lui, sans toutefois pouvoir reconnaître sous leurs habits de paysans les personnages qui s'empressaient autour de son lit. Chaque fois qu'il essayait d'ouvrir la bouche, une jeune fille levait son doigt blanc et effilé pour lui recommander le silence. Le contraste de cette main aristocratique avec ce costume grossier que le pauvre blessé entrevoyait vaguement à travers ses yeux à demi voilés, et dont il ne pouvait se rendre compte, contribuait encore à brouiller ses idées et à éloigner le retour complet de son intelligence.

A la fin, il regarda fixement la jeune fille, une légère rougeur se montra sur ses joues pâles, et il dit ou plutôt il soupira :

— Marguerite !

En vain le petit doigt se leva de nouveau, le malade répéta plusieurs fois de suite :

— Marguerite !... Marguerite !... — Comme si ce nom magique avait eu le pouvoir de retenir la douce vision qu'il craignait de voir s'évanouir.

Mme de Montbriant et le curé furent obligés d'intervenir et de lui prescrire le repos le plus absolu. Il les reconnut tous malgré leurs déguisements, et attachant sur eux des regards pleins d'une affectueuse douceur, il semblait chercher à leur faire comprendre combien il était heureux de se retrouver au milieu de pareils amis.

Mme de Montbriant, qui avait comme toutes les châtelaines d'autrefois des recettes simples et éprouvées contre les blessures, posa un premier appareil sur celles du chevalier, qui se sentit bientôt en état de soutenir la conversation. Mais l'accablement profond dans lequel étaient retombés ceux qui l'entouraient, après le premier moment d'énergie causée par son arrivée à la chaumière, lui donna de suite à penser que quelque grand malheur avait passé par là. N'osant encore interroger personne, il rassembla ses souvenirs, et sa pensée se reportant au champ de bataille de Torfou, il ne douta plus que son dévouement et celui de Vincent n'eussent été inutiles, et que M. de Montbriant ne fût resté au nombre des morts. Ayant fait un signe au prêtre, qui s'approcha de lui comme pour entendre quelque secret de conscience, il acquit la triste conviction que ses conjectures n'étaient que trop fondées, et que M. de Montbriant était mort en brave chevalier et en véritable chrétien.

Nous laisserons pour un moment cette famille désolée retremper peu à peu son courage aux paroles touchantes du vieux prêtre, pour savoir ce qu'était devenu notre ami Quatorze.

IX.

Après avoir remis le blessé aux soins des dames de Montbriant, Quatorze avait jugé dans sa sagesse que le médecin de l'âme se trou-

vant déjà auprès de lui, il ne serait pas mal de chercher à lui procurer le médecin du corps, et toujours infatigable quand il s'agissait du service de ses maîtres, il s'était mis en quête, sans trop savoir encore où il pourrait trouver ce qu'il cherchait. Dans l'espoir que quelques chirugiens de l'armée auraient été laissés à Tiffauges pour le service des blessés, il s'était dirigé de ce côté, ruminant dans sa tête comment il s'y prendrait pour les découvrir et en décider un à le suivre, lorsqu'après un quart d'heure de marche, il se trouva tout-à-coup, au détour d'un chemin creux, face à face avec un cavalier qu'il lui fut impossible d'éviter. Prenant aussitôt son parti, il arma son fusil et s'écria :

— Qui vive ?

— Et toi-même qui es-tu ? répondit le cavalier, et l'on entendit grincer la batterie d'un pistolet d'arçon.

— Tiens ! tiens ! tiens ! je ne me trompe pas ? — fit Quatorze frappé du son de cette voix. — Vous êtes M. Bonneau, n'est-ce pas ? le docteur Bonneau, le médecin de M. *** ?

— C'est moi-même, répliqua le docteur ; mais toi, n'es-tu pas Gusty, du château de Montbriant ?

— Oui, M. Bonneau, pour vous servir ; car quoique nous soyons ennemis à cette heure, du diable si j'ai envie de vous tuer.

— Ni moi non plus, mon pauvre enfant, répliqua le docteur, qui désarma son pistolet et le remit dans ses fontes avec une confiance qui toucha profondément Quatorze.

— Ah ! M. le docteur, reprit celui-ci, je vous trouve bien à propos, allez ! car je n'ai jamais eu si grand besoin de vous !

— Est-ce que tu serais blessé, par hasard ? en ce cas tu peux compter sur moi maintenant comme toujours, mon enfant ; attends que je descende de cheval.

— Oh ! non, non ! ce n'est pas pour moi, voyez-vous ; c'est pour un ami que je voudrais... pour un ami qui a été le vôtre aussi, monsieur le docteur ; mais je ne sais trop si je dois... c'est que c'est un royaliste et....

— Eh bien ! qu'importe ? un blessé royaliste est aussi sacré pour moi que tout autre, entends-tu bien ? c'est un être souffrant, et, à ce titre, il a droit à mes soins et à toutes mes sympathies. Où est-il ?

— Je suis bien sûr — dit Quatorze, tandis que son ton démentait ses paroles — je suis bien sûr que vous ne nous trahirez pas ?

— Si tu as peur, répliqua le docteur offensé, n'en parlons plus, et laisse-moi continuer mon chemin.

— *Vingt noms d'un bois !* monsieur le docteur, il ne sera pas dit que vous aurez plus de courage que moi, car, après tout, vous courrez autant de risques que nous.

— Et pourtant je n'ai pas peur, moi !

— Vous êtes un brave homme, monsieur Bonneau ; et c'est dommage.... oui, je le dirai toujours, c'est dommage que vous soyez pataud ! Suivez-moi donc, s'il vous plaît.

Nos deux hommes se mirent donc en route pour la maisonnette, et la confiance ne tarda pas à s'établir entr'eux, comme s'ils n'avaient jamais appartenu à deux partis différents. Le docteur ne crut pas devoir cacher à Quatorze qu'après la bataille, il avait été retenu dans les environs par la nécessité de donner des soins à quelques malheureux blessés égarés dans les bois, et qu'il profitait des ombres de la nuit pour chercher à rallier l'armée des Bleus qui fuyait du côté de Clisson. Quatorze, de son côté, ne lui fit pas mystère de la position et du rang des personnes auprès desquelles il le conduisait, et cette confidence ne fit que redoubler le zèle et l'ardeur de l'honnête docteur qui ne craignait qu'une chose : c'était d'arriver trop tard.

Mais pendant qu'ils causaient ainsi comme deux bons amis, La Jarrie était le théâtre d'une scène de violence inouïe, et ceux qui s'y trouvaient en ce moment couraient le plus grand danger.

Il n'y avait pas dix minutes que Quatorze était parti pour aller à la recherche d'un chirurgien, lorsqu'une douzaine de soldats républicains vinrent heurter à la porte, et avant que personne se fût décidé à aller ouvrir, la frappèrent à coups de crosses de fusil, et la jetèrent en dedans avec un fracas épouvantable. C'était une bande sans chefs, échappée sans doute du champ de bataille de Torfou, et qui avait erré jusque là sans pouvoir trouver ni pain ni refuge. Comme la bonne femme Chauvette, pleine de sécurité depuis la victoire qu'on venait de remporter, avait crut pouvoir renoncer à ses habitudes de précaution, et avait allumé une chandelle de résine dans l'âtre, pour faire

honneur à la compagnie, cette faible lueur avait suffi pour guider les Bleus et les attirer vers la maisonnette. Ils avaient écouté à la porte, et convaincus qu'il n'y avait pas le moindre danger pour eux, ils avaient fait irruption dans la chambre où tout le monde se trouvait rassemblé.

Ils s'y précipitèrent comme une bande de démons, l'arme haute, la menace à la bouche, et criant tous à la fois :

— Du pain ! du pain ! du pain ou la mort !... Allons, tas de brigands ! dépêchons-nous !... nous voulons du pain ! nous voulons du vin ! nous voulons tout ce qu'il y a dans la baraque !... allons vite ! ou sans quoi....

Tous les royalistes, cloués sur leurs chaises par la frayeur, étaient demeurés immobiles ; seulement Marguerite, par une sorte d'inspiration rapide comme la pensée, avait tiré le rideau du lit où gisait le blessé, et s'était cachée derrière sa mère, qu'elle étreignait de ses bras tremblants en attendant le coup fatal.

Heureusement, les Bleus avaient aperçu le râtelier au pain suspendu à la poutre du toit, et courant au plus pressé, ils s'occupaient à le dévaliser, et ils commençaient déjà à dévorer le pain à belles dents, sans s'occuper des habitants de la chaumière.

— Dites donc, canailles ! — s'écria tout à coup l'un d'entr'eux, la bouche pleine et la voix étranglée — voulez-vous nous faire attraper la pépie ? du vin !... *nom de nom !* du vin !... et plus vite que ça !

Le bonhomme Chauvet se leva sans mot dire, et prenant une large cruche dans l'évier, il passa dans la *chambre* (1), et la rapportant pleine de vin, il la posa sur la table. Elle fut vide en un instant, et le vieillard fut obligé de recommencer ses voyages si souvent, qu'il n'était pas difficile de prévoir que l'ivresse mettrait bientôt le comble aux brutalités de cette troupe indisciplinée.

En effet, oubliant qu'ils se trouvaient en pays ennemi, ils prirent leur temps et leurs aises, furetèrent par toute la maison, pillèrent le charnier de la mère Chauvette et firent griller, sur les charbons du foyer, des tranches de lard qu'ils avalaient à moitié cuites, au milieu des éclats de rire et des propos les plus licencieux.

(1) La *chambre* est la seconde pièce de la maison, où se trouve le fournil.

De temps en temps leur haine contre les brigands et le souvenir de leur défaite reprenant le dessus, ils jetaient sur les gens du logis des regards sinistres, et semblaient les couver des yeux comme des victimes dont le supplice était destiné à couronner dignement leur splendide festin. Enfin, l'un d'eux s'avançant vers le coin de la chambre où ils s'étaient réfugiés, tous serrés les uns contre les autres comme un troupeau timide :

— Ah! ça, leur dit-il d'une voix avinée, combien êtes vous de brigands là dedans?... un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept; ça fait sept coups de fusil; pas vrai, les autres?

— Oui! oui! hurlèrent ses camarades.

Alors le vieux curé de M***, obéissant à une pensée sublime, s'avança hors du groupe et dit d'une voix ferme :

— Ne faites pas de mal à ces braves gens, vous voyez bien qu'ils sont inoffensifs, ce sont des femmes et des vieillards, ils n'ont donc pas pris les armes contre vous; si vous voulez absolument trouver ici un coupable, faites retomber toute votre colère sur moi, car je suis un prêtre du Seigneur.

— A bas le prêtre! à mort le calotin! à mort! à mort! — vociféra toute la bande attirée par cette révélation inattendue.

— Eh bien! prêtre du Seigneur! — s'écria le premier interlocuteur, en parodiant les paroles du curé — tu as menti comme un chien! car tes camarades sont des aristocrates comme toi. Tiens!... tiens!... tiens!.. qu'est-ce que c'est que tout ça, vieux cafard?

Et en même temps il arrachait le livre de prières des mains de Marguerite, et il jetait par la place les habits sanglants du chevalier déposés sur un coffre.

Le bon curé baissa la tête en silence et ne trouva rien à répondre.

Le républicain chercha des yeux tout autour de lui, puis marchant droit vers le lit du blessé, il tira violemment le rideau, et tout le monde put voir le chevalier auquel cette scène affreuse et le sentiment de son impuissance avaient fait perdre entièrement connaissance sur son lit de douleur.

— Ah! ah! s'écria le soldat triomphant, voilà bien le reste!... diras-tu encore qu'il n'y a pas de brigands ici, vieux calotin du diable!

Enfants! apprêtez vos armes, et fusillons tous ces gredins sur la place!

— Oui, oui! Curtius a raison!.. à mort les brigands! — crièrent les soldats en sautant sur leurs armes et s'apprêtant à faire feu.

Le curé de M***, debout en avant des pauvres victimes qui étaient tombées à genoux, levait la main pour leur donner la dernière absolution, lorsque le docteur Bonneau, suivi de Quatorze, entra inopinément dans la maison.

La vue d'un officier en uniforme républicain causa une certaine hésitation parmi les soldats dont la plupart laissèrent tomber à terre la crosse de leurs fusils.

— Eh bien! s'écria le docteur d'un ton sévère, que se passe-t-il donc ici? et pourquoi tout ce tapage?

— Ce sont des aristocrates, major — répondit celui que ses camarades avaient appelé Curtius — et nous étions en train de leur signer leur feuille de route pour l'autre monde.

— Oui!... pour attirer sur vous tous les brigands du pays, n'est-ce pas?... êtes-vous fous, citoyens? ne savez-vous donc pas que l'ennemi occupe tous les environs, et que la moindre imprudence, un seul coup de fusil tiré sans une nécessité absolue peut-être le signal de notre mort? Allons, bas les armes, citoyens! et voyons un peu ce qu'il y a à faire.

L'argument invoqué par le docteur Bonneau était sans contredit le meilleur, et le seul peut-être qui pût arrêter ces forcenés, car il était fort douteux que l'autorité d'un officier sans troupes, comme celle d'un aide-major, eût une influence assez grande sur des hommes éloignés du noyau de l'armée et qu'un commencement d'ivresse avait rendus encore plus intraitables. Ils parurent donc tous avoir compris leur position et renoncé à leur exécution sanglante, excepté pourtant le citoyen Curtius qui ne lâchait pas si facilement sa proie.

— Mais — dit-il, en frappant sur son sabre d'un air significatif — il y a un autre moyen, et qui ne fait pas de bruit, celui-là!...

— Écoute, Curtius! — répliqua le docteur en dissimulant avec peine l'horreur que lui inspirait cette atroce proposition — vous n'avez point d'officier avec vous, et c'est moi qui commande ici, entends-tu?

— Hum !... fit Curtius d'un air de doute.

— Ah ! tu en doutes !... eh bien ! ne t'y fies pas, maître Curtius ! je dis et je prétends que je suis votre chef ici et que je veux être obéi, ou sinon, je ferai mon rapport au général Kléber, qui n'est pas coulant sur l'article de la discipline, comme vous savez ; mais il y a plus : notre armée est en pleine retraite sur Clisson ; vous êtes coupés maintenant et pris comme dans un filet. Il n'y a qu'une personne au monde qui puisse vous tirer de là, et cette personne, c'est moi ! Je connais tous les chemins de traverse et les sentiers les plus écartés des bois. Si donc vous m'obéissez comme de bons et braves soldats, je me fais fort de vous ramener sains et saufs au quartier-général, sinon je vous plante là, et jamais vous ne rejoindrez vos drapeaux, soyez-en sûrs ! Ainsi donc choisissez !

Ce discours fit la plus vive impression sur les soldats bleus que le sentiment d'un danger si évident ramena comme par enchantement aux habitudes de la discipline, et tous jurèrent d'obéir aveuglément à ce qu'il plairait au major d'ordonner.

Celui-ci, content d'avoir au moins sauvé le premier moment, plaça des factionnaires à la porte, envoya quelques sentinelles perdues aux environs, et prit enfin toutes les précautions militaires usitées en pareille circonstance. S'approchant ensuite du lit où gisait le chevalier, toujours évanoui, il visita sa blessure, la pansa avec un soin minutieux, puis l'ayant arrangé sur son oreiller, pour qu'il fût plus à l'aise, il referma doucement le rideau, et il demeura pensif et indécis en remettant ses outils dans sa trousse, avec la lenteur d'un homme qui cherche à gagner du temps.

C'est qu'il était cruellement embarrassé, le pauvre docteur ! Il aurait voulu de tout son cœur sauver une famille à laquelle il était demeuré profondément attaché, malgré la différence des opinions et les événements récents qui n'avaient pu réussir à briser ces liens d'autrefois. Il était, d'ailleurs, l'ennemi déclaré de ces massacres à froid, de ces assassinats, de ces égorgements en masse qui déshonoraient la cause républicaine et contre lesquels il s'élevait sans cesse avec une indignation qui n'était pas sans danger pour lui. Mais quoi qu'il tînt maintenant les soldats républicains sous sa dépendance, par la crainte qu'ils

avaient d'être abandonnés en pays ennemi, il n'osait cependant prendre sur lui de donner la liberté aux royalistes qu'il avait entre les mains; car il ne pouvait manquer d'être dénoncé, et au point de vue de ses supérieurs, il aurait manqué à tous ses devoirs. Le soupçon seul d'une mesure pareille pouvait révolter ses hommes, réveiller leurs instincts sanguinaires et exciter une tempête qui aurait fini par un massacre général. Il ne fallait donc pas songer à suivre les inclinations de son cœur.

D'un autre côté, il pensait de bonne foi que ce serait rendre un véritable service à cette famille que de l'obliger à sortir du théâtre de la guerre civile où elle courait des dangers de toute nature, et dans son âme un peu candide et toujours abusée, il ne doutait pas que le crédit dont il jouissait parmi les siens, les services éminents qu'il avait rendus au parti, ne lui facilitassent la tâche de les soustraire plus tard aux fureurs de la Révolution.

Dans cette pensée, il s'avança vers le petit groupe des royalistes, qui se tenaient debout dans un coin de la chambre, attendant avec anxiété le résultat de ses réflexions, et sans témoigner en rien qu'il les eût reconnus, il leur dit avec une sorte de brusquerie :

— Citoyens, vous êtes mes prisonniers! préparez-vous à partir; j'en excepte pourtant ce vieillard et sa femme qui sont trop vieux et trop faibles pour avoir conspiré contre la Nation; mais pour les autres, ils nous suivront.

— Et celui-là? — dit Curtius, en montrant le lit où gisait le chevalier.

Le docteur ne répondit pas, mais s'approchant du blessé, il lui tâta le pouls un instant, puis tirant brusquement le rideau sur lui :

— Pour celui-là, ce n'est pas la peine, dit-il en secouant la tête.

— C'est bon! fit Curtius en clignant de l'œil, ça fait un de moins toujours!

A ces mots, Marguerite, devenue pâle comme la mort, fit un pas en avant et tomba lourdement sur le sol de la chaumière.

— En arrière, soldats! s'écria le docteur, dégagez la porte! voilà une femme qui se trouve mal.

Les soldats se rangèrent et laissèrent arriver librement l'air extérieur.

— Maintenant, que tout le monde passe dans la chambre à côté, excepté les femmes; nous n'avons pas besoin d'hommes ici.

Quand ils furent tous partis, le docteur plaça Marguerite sur une chaise, et se penchant à son oreille, il lui dit rapidement :

— Il n'est pas mort... il guérira... courage!

Le son de cette voix amie, le doux espoir qu'elle venait annoncer, furent plus efficaces que tous les remèdes pour faire revenir la jeune fille du demi évanouissement dans lequel elle était plongée; elle poussa un profond soupir, et saisissant la main du docteur, elle la serra avec une force qui lui prouva qu'elle l'avait compris.

— Oh! monsieur Bonneau! — dit alors Mme de Montbriant en joignant les mains — je vous....

— Chut! — interrompit vivement le docteur à voix basse — songez que vous ne me connaissez pas! Allons, continua-t-il tout haut, cela ne sera rien, et dans quelques instants nous pourrons nous mettre en route. Je suis fâché de ne pas avoir à ma disposition seulement une charrette pour y placer les femmes; mais, pour le moment, il est impossible de s'en procurer.

Puis ayant tiré sa montre, il ajouta :

— Il est maintenant près de minuit, nous avons encore cinq heures de nuit devant nous. Que tout le monde soit prêt dans un quart d'heure.

Mesdames de Montbriant firent à la hâte un paquet des objets les plus nécessaires, mirent quelques provisions dans un panier donné par la bonne femme Chauvette, qui les embrassa en pleurant, et les yeux tristement attachés sur le lit où était étendu le pauvre chevalier, elles se tinrent prêtes à partir. Quatorze, qui avait prudemment ôté sa cocarde blanche et qui passait pour le domestique du docteur, aurait pu facilement se sauver, mais il n'en eut pas le cœur, et, résolu à à suivre ces dames jusqu'à la fin, il se chargea des paquets, et l'on se mit en route à travers le Bocage.

A. DE BREM.

(*La fin au prochain numéro.*)

POÉSIE.

GABIC & ANNA

PASTORALE BRETONNE.

GABIC.

Il pousse son troupeau devant lui, en jouant l'air *Ann hini gouz* sur un chalumeau (1).

Le soleil béni du bon Dieu
Se lève, et le ciel est en feu ;
La matinée est claire et belle :
Partout la rosée étincelle

(1) Quelques mots d'explication sur l'*Ann hini gouz*, pour ceux de nos lecteurs qui ne sont pas bretons. — « Ce sône, dit M. E. du Laurens de la Barre dans ses *Veillées de* » *l'Armor*, ce sône, dont la mélodie est suave comme un *mineur* d'Haydn, sert de signal » aux enfants de l'Armor pour se reconnaître loin du pays.

Ann hini gouz,
E va dous ;
Ann hini gouz
Eo zur.
Ann hini iaouank
A zo koant;
Ann hini gouz
En deuz argant...
Ann hini gouz
E va dous ;
Ann hini gouz
Eo zur.

» Voici la traduction de cette naïve poésie :

La vieille est ma plus douce amie ;
La vieille est mon trésor.
Pourtant la jeune est plus jolie,
Mais la vieille a des écus d'or...
Ah ! la vieille est ma douce amie
La vieille est mon trésor.

» La répétition fréquente de ces mots *Ann hini* a quelque chose de monotone à la » lecture ; mais chanté sur l'air de la Cornouaille, ce son rappelle aux paysans bretons les » accents du *biniou* national. »

Sur les herbes et les buissons,
Et dans les arbres, sur ma tête,
Les oiseaux disent leurs chansons;
Tout est lumière et chants de fête !

Ann hini gouz
E va dous...

Oh ! comme nous allons sauter,
Et nous amuser et chanter,
Et faire de belles guirlandes
De genêts fleuris, de lavandes !...
— Voyons si la petite Anna
Ne s'avance pas sur la route,
Vers la grand'lande ; appelons la...
Mais elle dort encor, sans doute.

Eh ! la. — Eh ! la. — Eh ! la !

Une voix répond dans le lointain :

Eh ! la. — Eh ! la. — Eh ! la !

Quel bonheur ! elle a répondu !
Pressons le pas, car j'ai perdu
Bien du temps à couper des gaules
Près du ruisseau, parmi les saules.
J'emporte aussi de beaux lilas,
Du chèvrefeuil, des digitales,
Des roses aux brillants pétales,
Pour Annaïc ; — pressons le pas !

Ann hini gouz...

ANNA.

Elle chante dans le lointain :

Mère de Dieu, Vierge Marie,
Pleine de grâce et de douceur,
Je vous salue et je vous prie
Bien humblement, du fond du cœur.

GABIC répond :

Vous êtes la perle des femmes,
Et le Seigneur est avec vous,
Jésus né pour sauver les âmes;
Mère de Dieu, priez pour nous!

ANNA reprend :

Marie, ô reine de lumière
Nous ne pécherons jamais plus;
Daignez porter notre prière
Aux pieds de votre fils Jésus.

GABIC.

Priez pour nous aujourd'hui même,
Et quand arrivera la mort,
Quand viendra notre heure suprême,
Vierge, priez pour nous encor!

Eh! la. — Eh! la. — Eh! la!

ANNA répond :

Eh! la. — Eh! la. — Eh! la!

Ils se rejoignent.

GABIC.

Vois, Annaïc, les belles fleurs,
Riches de parfums, de couleurs,
Pour te composer des guirlandes,
— Lilas, digitales, lavandes.

Allons là-bas sous le rocher,
D'où nous verrons nos moutons paître;
Si le soleil veut approcher,
Nous irons plus loin, sous le hêtre.

ANNA.

Gabic, c'est demain le *pardon*,
La fête de notre canton:
Tressons une fraîche couronne
Pour la Vierge, notre patronne,
Et, tout en choisissant les fleurs,
Chantons à la Reine des anges,
Celle qui guérit les douleurs,
Un beau cantique de louanges.

Ils chantent :

Notre bonne Dame Marie,
Vous êtes reine dans le ciel;
Pour nous y mener, je vous prie,
Envoyez l'Ange Gabriel.
O Vierge! nous serons bien sages,
Quand nous serons au paradis;
Vous nous donnerez des images,
Des petits oiseaux dans leurs nids.

Et nous irons avec les anges
Poursuivre les beaux papillons,
Tendre des lacets aux mésanges,
Cueillir les bluets des sillons.
Donnez, ô Vierge! à notre père
Beaucoup de blancs petits agneaux,
Beaucoup d'abeilles à la mère,
Puis aux sœurs de riches cadeaux!

GABIC.

Mais, Annaïc, écoute, écoute !...
L'angélus qui sonne au clocher !
De partir il est temps ; en route !
Le soleil vient de se coucher.
Pauvre Annaïc, si l'on te gronde ?...
Je vais rassembler tes moutons.
Qu'on a donc de plaisir au monde !
A demain, Annaïc ; partons !

Ils partent en chantant :

Ann hini gouz
E va dous...

F.-M. LUZEL.

ÉTUDES BIOGRAPHIQUES.

MAHÉ DE LA BOURDONNAIS [1].

Chargé par le gouverneur de Pondichéry, au nom du Roi et de la Compagnie des Indes, durant un de ses voyages à Moka, de remettre au vice-roi de Goa de riches présents, en reconnaissance du secours qu'il avait prêté aux Français lors de la guerre de Mahé, celui-ci, charmé de la personne et de l'étendue des connaissances de la Bourdonnais, résolut tout de suite de l'attacher au service de son maître le roi de Portugal. Une circonstance favorisa ses désirs. Pendant une station que faisait *le Pondichéry* [2] à Moka, la Bourdonnais ayant su que deux vaisseaux portugais, envoyés pour y chercher le tribut auquel l'Iman s'était soumis, imploraient en vain la pitié des Arabes, qui leur refusaient toute espèce d'assistance, malgré les douze lieues qui les séparaient de la rade et l'imminence d'un naufrage presque certain, son bon et grand cœur s'émut de compassion au récit de cette détresse et, à la première nouvelle qu'il en eut, il leur

(1) « Sans doute vous avez vu dans les journaux, — nous écrit notre collaborateur, M. le c^te de Longpérier, — que la statue de La Bourdonnais, de M. Auguste Dumont (ai-je donc écrit Charles Dumont?) venait d'être exposée à Paris, chez MM. Eck et Durand, les habiles fondeurs. Le 22 janvier dernier, cette belle statue, objet de l'admiration générale, est partie pour le Hâvre, d'où elle sera prochainement dirigée vers l'île de France. Il serait intéressant, je crois, de mentionner ces faits dans une note, en rétablissant le nom de M. Auguste Dumont. Je vous le demande tout particulièrement, d'autant que le célèbre statuaire — la chose mérite d'être répétée — a un tel désir de doter Saint Malo de son œuvre, qu'il consentirait volontiers à abandonner ses droits d'auteur à cette ville, qui aurait ainsi une magnifique statue de bronze pour dix mille francs au plus, c'est-à-dire, au prix de la fonte uniquement. Un intérêt de circonstance vient donc, à défaut d'autre, s'attacher à notre article. »

(2) Vaisseau de la Bourdonnais.

envoya des vivres et des pilotes sans lesquels une entrée en rade est à peu près impossible ; de plus, en raison de la renommée dont il jouissait déjà, Européens et Arabes le prirent pour médiateur, et de cette façon, bien des crimes furent évités.

De retour à Goa, les Portugais firent un tel récit de la conduite et de l'humanité de *l'envoyé de Dieu qui les avait sauvés*, que le Vice-Roi écrivit au commandant du *Pondichéry*, le priant avec instances de se rendre au plus tôt près de lui pour entendre la communication de secrets importants. A son arrivée à Goa, on lui rendit des honneurs, *que je peux dire outrés pour le peu que j'avais fait*, ajoute modestement notre héros, et le Vice-Roi lui remit, de la part de son souverain, la décoration de l'ordre du Christ, des lettres d'honneur qui lui donnaient rang parmi la noblesse de Portugal (1), et le brevet de capitaine de vaisseau, en le priant de se charger de reprendre Monbaze, que les naturels du pays avaient enlevé au Roi de Portugal. Une telle proposition était trop de son goût pour qu'il n'en fût pas ravi, d'autant qu'en ami dévoué, M. Le Noir lui offrit un renfort en hommes et en armes pour augmenter sa considération près des Portugais. Un vaisseau de leur nation étant venu lui apporter la commission d'agent du Roi de Portugal, à la côte de Coromandel, il en prit immédiatement le commandement et partit aussitôt. En passant devant Calicut, Bertrand de la Bourdonnais, qui, comme son homonyme et compatriote Bertrand du Guesclin, se trouvait à la tête de troupes étrangères, voulut exiger du *Samorin* le tribut de passage qu'il devait à tous vaisseaux de guerre du Roi de Portugal ; mais, comptant sur les bas-fonds qui rendent l'accès de ces côtes extrêmement difficiles, le prince indien refusa net d'acquitter sa dette ; ce que voyant, le nouveau *chevalier portugais* s'empara de deux vaisseaux maures plus légers que le sien, y fit placer des canons, et bombarda la ville avec une telle vigueur que le *Samorin*, dans la crainte d'une destruction complète, aima mieux consentir à payer humblement son tribut.

Tout était prêt pour se saisir de Monbaze, lorsque le Vice-Roi de Goa fut destitué et remplacé par un homme qui, ainsi que cela arrive

(1) Titre indispensable aux yeux des nobles portugais qu'il allait commander.

presque toujours, ne permit pas qu'on exécutât les projets de son devancier. L'expédition qu'il méditait n'ayant pas lieu, la Bourdonnais profita de sa liberté pour aller revoir sa patrie, dans laquelle il revenait avec une fortune très-considérable.

Arrivé à Saint-Malo (en 1733), il ne tarda pas à épouser mademoiselle Le Brun de la Franquerie, d'une des familles les plus distinguées de la ville (1).

A cette époque, une grande pensée que nourrissait la Bourdonnais le poussa vers Paris. Là, deux frères, que leur haute capacité avait élevés l'un au poste de contrôleur général des finances, l'autre à celui de commissaire du Roi près la compagnie des Indes, MM. Ory et de Fulvy, l'accueillirent avec une bienveillance marquée, et, ce qui fut encore plus doux pour notre héros, ce bon accueil s'étendit aux idées qu'il venait leur exposer. Le tact d'un homme d'Etat lui fait aisément apprécier la véritable valeur de ceux qui lui sont présentés; M. le comte de Maurepas, alors ministre de la marine, vit donc promptement le parti qu'on pouvait tirer d'un marin tel que la Bourdonnais; et, après l'avoir entendu, chose plus rare, après l'avoir écouté, ce spirituel ministre voulut que le cardinal de Fleury le connût.

Le tableau qu'il faisait de l'Ile de France semblait tout nouveau; jusque là, on considérait plutôt cette possession pour ce qu'elle était que pour ce qu'elle pouvait devenir : « l'entrepôt de la France et de l'Asie, le boulevard de nos établissements, la terreur des ennemis, » comme le démontrait facilement la Bourdonnais. Après les bénéfices considérables qu'il avait faits en si peu d'années, on était bien forcé de s'incliner devant l'évidence, et de rendre hommage aussi à cette générosité de sentiments qui le portait à initier l'Europe entière aux connaissances dont lui seul aurait pu profiter. Il donnait donc à la fois la preuve d'une grande portée de vues et celle du désintéressement le plus complet. Ce double mérite fit penser aux ministres du Roi que le meilleur moyen de ne pas compromettre l'exécution des plans qu'avait

(1) Son père, Gilles Le Brun, sieur de la Franquerie, capitaine de vaisseau, portait : d'argent à un lion de gueules accompagné de trois étoiles rangées en chef de même et d'un croissant en pointe aussi de gueules. (Armorial manuscrit des généralités; Bibliothèque impériale.)

déroulés devant eux l'ardent capitaine, était de l'en charger, et le jugeant digne de toute façon d'occuper une position éminente, ils le firent nommer gouverneur général des îles de France et de Bourbon, avec pouvoir d'y commander les vaisseaux de la Compagnie des Indes.

S'y étant rendu, en 1735, il commença par faire faire le recensement des habitants et des esclaves de tout sexe et de tout âge ; le total montait seulement à cent quatre-vingt-dix blancs et six cent quatre-vingt-huit noirs (1). Combien de nos villages en France qui sont plus peuplés ! De si faibles ressources n'effrayèrent pourtant pas le nouveau gouverneur ; il ne venait pas pour jouir en paix des fruits d'une récolte préparée de longue main. Il voulait fonder une colonie dont il comprenait l'importance future ; on pouvait le croire presque seul ; mais un véritable génie a toujours tout prêts, en lui-même, des auxiliaires invisibles qui se multiplient à l'infini et semblent grandir à mesure que les difficultés augmentent.

Nous n'entreprendrons pas de tracer ici la physionomie exacte que devaient avoir nos colonies avant l'arrivée de la Bourdonnais ; tout ce que nous dirions serait au-dessous du spectacle désolant qu'offrait la plus riche nature placée sous l'inhabile direction d'hommes indolents, n'étant capables de rien et pourtant capables de tout, comme ceux dont parlait naguère un de nos orateurs les plus remarquables à l'Assemblée constituante (2).

Un grand nombre d'esclaves, ne pouvant plus supporter les traitements barbares que la fantaisie de maîtres stupides leur faisait endurer, s'étaient réfugiés dans les bois, d'où on ne les voyait sortir qu'avec terreur ; le désordre et l'insubordination étaient presque autorisés, même par les chefs militaires, ces derniers remparts de la discipline. Récemment, on avait vu les soldats, soutenus par des officiers, arborer le pavillon hollandais et un commandant capituler avec eux, leur promettant amnistie générale pour les arrêter sur le seuil de l'infamie et les retenir au service du Roi ! En tout lieu régnait l'état sauvage, sauf l'énergique et industrieux esprit des peuplades

(1) La population actuelle des deux îles peut être portée à plus de 80,000 âmes.
(2) M. le comte de Falloux.

non civilisées; nulle part on n'aurait pu trouver un chemin tracé ni une voiture; nous ne parlons pas des chars enfantés par le luxe moderne mais du plus modeste des véhicules destinés aux travaux des champs. Il est vrai que le palais du gouverneur était représenté par une misérable baraque et que les autres habitants vivaient dans des cabanes.

Pour opérer la transformation radicale que rêvait la Bourdonnais, il fallait parvenir à convaincre des esprits bien endurcis, les séduire par des promesses promptement réalisables ; c'est à quoi on le vit s'attacher, ce fut vers ce premier but que se dirigèrent ses efforts.

« N'en doutez pas, leur disait-il, un peu de constance dans un travail modéré vous procurera d'abord le nécessaire, ensuite une douce aisance, puis enfin le superflu. Vous avez un sol prêt à surpasser vos besoins, cultivez-le ; d'excellents bois, façonnez-les ; vous ne savez comment vous y prendre, soyez dociles et laborieux, soyez des hommes, je ferai de vous des ouvriers en tous genres, des guerriers, des marins ! Les soins, les fatigues, la dépense, rien ne me coûtera pour vous tirer de l'indigne état où je vous vois ; mais commençons dès aujourd'hui, jamais vous n'aurez une si belle occasion ; je vais exécuter de grands travaux, la Compagnie a besoin de matériaux de toute espèce, unissez-vous en société pour les fournitures, vous servirez en même temps l'Etat, la compagnie et vos propres intérêts. » Ce discours ne rappelle-t-il pas le *vir bonus dicendi peritus?*

Ce qui distingue avant tout l'homme d'esprit, c'est la manière d'exprimer ses pensées, l'originalité dans l'émission d'une idée, la façon de tout dire ou plutôt de faire tout comprendre sans avoir besoin de dire tout.... Il s'agissait, un jour qu'on était en expédition, de traverser un marais fangeux. Notre gouverneur, qui marchait le premier, s'aperçut que les jeunes officiers qu'il conduisait (probablement quelques-uns de ces chefs *fidèles* qui voulaient passer à l'ennemi), se laissaient aller à une mollesse indigne de soldats, se faisaient porter chacun sur les épaules d'un fantassin ; aussitôt la Bourdonnais commande : halte ! puis il ajoute : *présentez armes !* Et tous les *freluquets* de tomber dans l'eau.

Dans une lettre inédite, adressée par lui au chevalier de Follard, se trouve l'admirable plan qu'il avait arrêté pour la défense de ses îles. Tout en laissant de côté la question stratégique, il nous paraît curieux de reproduire ici ce qui a rapport à la formation des insulaires en catégories ; involontairement, en le voyant, on se reporte au temps des chevaliers, toujours accompagnés d'écuyers et de varlets.

J'ai composé la première classe, dit-il, des plus notables habitants qui sont officiers de bourgeoisie, combattent à pied et à cheval et mènent avec eux quatre noirs fidèles (1), armés de lances et munis de haches, piques et pioches, pour travailler à se retrancher en cas de besoin.

La seconde, des Dragons, accompagnés chacun de deux noirs fidèles armés comme les précédents.

La troisième comprend l'infanterie, dont chaque homme doit être suivi d'un noir armé.

La quatrième classe est formée des pauvres habitants, commandeurs et domestiques, avec des noirs choisis destinés à servir le canon.

Un voyageur anonyme du dix-huitième siècle dit, en parlant de l'Ile de France : « On y jouit des douceurs du printemps pendant neuf mois de l'année ; l'air pur qu'on y respire écarte les maladies épidémiques, et le colon n'est pas le seul à profiter des bienfaits de la santé ; car le navigateur, épuisé par les fatigues de la mer, y est à peine descendu que ses forces subitement rétablies lui donnent une existence nouvelle. On prétend même, ajoute-t-il, que les serpents infestant les ilots voisins, meurent dès qu'ils sont transportés dans cette île privilégiée. » Passant ensuite à la description de l'île Bourbon, « on y voit, dit le même auteur, un volcan qui sans cesse vomit des flammes : c'est à son explosion qu'on attribue la pureté de l'atmosphère ; le pays est beau et montagneux, ses productions sont abondantes et délicieuses ; partout on y respire le parfum des fleurs ; les arbres offrent la plus agréable verdure, leurs rameaux se

(1) Fidèle est là sans doute comme opposition au mot *Marron*, employé pour désigner les nègres qui vivent à l'état sauvage.

courbent sous le poids des fruits... et cette île, la plus charmante de toute la terre, n'est presque point habitée, c'est la patrie des bêtes et des oiseaux ! »

Un contraste offensant pour Dieu existait depuis longues années entre les richesses naturelles qu'il semblait avoir prodiguées à ces îles pour en faire les *jardins de la terre* et le misérable état de stérilité morale et de dénûment d'organisation dans lequel se plongeaient comme à l'envi les inhabiles et indifférents colons qui les habitaient ; jusqu'à l'époque où nous arrivons, le côté élémentaire ne laissait donc rien à désirer ; mais la vie, le mouvement manquait ; il fallait une âme à ce beau corps, et un don si précieux paraissait lui avoir été refusé... Enfin la Bourdonnais parut !

Sans énumérer, dans cette esquisse que nous voudrions rendre rapide, tous les changements qui s'opérèrent alors, aussi bien à Bourbon qu'à l'Ile de France, disons seulement qu'un voyageur, de retour en ces lieux après une absence de moins de quatre années, aurait eu de la peine à les reconnaître en y trouvant de nombreuses et confortables habitations groupées en cités, et dans ces nouvelles villes, des églises, des gouvernements, des arsenaux, de vastes magasins, des hôpitaux, des ponts, des aqueducs, en un mot tous les monuments publics qu'exige une puissante colonie.

Il eût cru, sans doute, à la présence d'un enchanteur au magique pouvoir, et son étonnement aurait ainsi cherché à expliquer la transformation si vite opérée par le bienfaisant génie qui se révélait aux yeux du monde.

« L'imagination a peine à concevoir, dit fort judicieusement Graincourt, qu'un seul homme ait pu exécuter, pour ainsi dire à la fois, tant de choses étonnantes dans deux îles à quarantes lieues l'une de l'autre ; mais une foule innombrable de témoins oculaires ne peut laisser aucun doute à ce sujet. » C'est même à la vue de ces différents monuments qu'un de ses successeurs, le chevalier des Roches, chef d'escadre, commandant à l'Ile de France en 1769, écrivait au ministre de la marine : « On ne peut faire ici le bien qu'en suivant les routes tracées par M. de la Bourdonnais ; cet homme extraordinaire distinguait mieux les objets à travers l'épaisseur des

forêts que d'autres ne les aperçoivent depuis que le pays est découvert. »

Cette justice que lui rendait seize ans après sa mort, un homme dont l'intérêt personnel eût été de laisser supposer qu'à lui aussi revenait une part du mérite qu'il attribuait tout entier à son prédécesseur, la Bourdonnais n'en goûta jamais les charmes sans qu'un sentiment qu'il inspirait, l'envie, la basse et vile conseillère de tous les stériles esprits, ne vint mêler son fiel aux plus nobles succès. Il eut malheureusement l'occasion d'en subir les amers effets dès qu'il se vit en France où, par suite de la mort de sa femme, il fut obligé de repasser en 1740. Là, très-douloureusement surpris d'apprendre par quelle réputation fâcheuse sa présence avait été précédée, notre héros sentit bientôt bouillir le sang breton qui coulait dans ses veines, et résolut promptement de livrer bataille à ses ennemis.

Sa marche en toute chose était si rapide qu'entre deux actions, l'espace réservé aux réflexions qu'inspire la sagesse diplomatique devait parfois manquer, que devait-ce être entre deux paroles ? Ainsi, en découvrant que, bien loin de démentir les bruits injurieux auxquels il était en butte, plusieurs directeurs de la Compagnie des Indes semblaient éprouver un malin plaisir à les propager, la Bourdonnais voulut avoir, au moment même, une explication avec l'un d'eux.

La vivacité est souvent nuisible; mais quand le souffle d'une vérité l'anime encore, la blessure devient mortelle..... On peut aisément se figurer de quelle manière les choses s'envenimèrent après ces quelques mots échangés par deux hommes également *roides*, s'ils n'étaient également droits : « Comment avez-vous pu vous y prendre, demanda le directeur au marin, pour faire si bien vos affaires et si mal celles de la Compagnie ? » « C'est parce que j'ai toujours fait les vôtres d'après vos ordres, et les miennes selon mes lumières, » lui fut-il répondu.

La réplique était fière; par malheur, elle attaquait tout un corps, et le retentissement qu'eut cette scène faisant supposer que la riche société indienne s'en trouverait offensée et couvrirait d'un de ses rayons dorés le champion que sa cause verrait surgir, un misérable, déjà souillé deux fois de la flétrissure légale, s'empresse de rassembler

et de publier un mémoire contenant toutes les calomnies dirigées contre la Bourdonnais.

Fort de sa vertu et de ses actes, quand tant de gens le paraissent seulement de leurs intentions et que si peu le sont en réalité de leur conscience, le gouverneur outragé put en quelques heures remettre aux ministres du roi un précis exact réfutant, article par article, tout ce que le pamphlet renfermait contre son administration et sa loyauté. Cette justification livrée à l'examen des membres de la Compagnie, ils ne purent refuser de signer une déclaration constatant que toutes les imputations lancées contre M. de la Bourdonnais étaient aussi mensongères que méprisables.

Le bon cardinal de Fleury, heureux d'un tel denoûment, invita ce juste qu'on venait de persécuter à lui adresser une épitre imprimée, qui parut sous le titre de : Lettre écrite le 17 janvier 1741 à Son Eminence, etc. Cette pièce était trop bien l'expression de la vérité pour ne pas arriver à son but, celui de réhabiliter hautement son auteur; aussi, un second mariage contracté en cette même année avec Mademoiselle de Combauld d'Auteuil vint-il, pour un moment, chasser tous ses soucis en lui faisant promptement espérer cette fois qu'il aurait des rejetons de cette alliance honorable qui l'unissait au noble sang des anciens sires de Bourbon; (1) il était alors capitaine de frégate dans la marine royale; la croix de Saint-Louis, qu'il avait reçue en 1737, brillait sur sa poitrine à côté de l'ordre du Christ, et il avait le droit de se dire le chef et, mieux encore, le père d'une colonie qui lui devait tout.

(1) Combauld de Bourbon, chevalier, seigneur de Larbour, né vers 1178 est l'auteur de cette branche de la maison de Bourbon établie en Picardie. Il était fils de Guy, sire de Dampierre et de Bourbon par sa femme Marguerite, dame de ce lieu, arrière petite fille d'Aymon, prince de Bourbon, qui vivait sous Louis le Gros. Combauld ayant eu la terre de Larbour en partage, en prit le nom et les armes, comme il était d'usage alors : d'or à trois merlettes de sable au chef de gueules, auxquelles armoiries Charles de Combauld, chevalier de l'ordre du Roi, en mémoire de l'illustre souche dont il sortait, ajouta en 1628 au premier quartier, un petit écusson de Bourbon ancien qui est : d'or au lion de gueules à l'orle de huit coquilles d'azur.

Fiacre de Combauld, fait chevalier banneret par Saint-Louis en 1270, était fils de Fiacre Combauld qui fit de son agnom un surnom que ses descendants ont toujours porté depuis, ainsi qu'il avait fait, abandonnant le nom de Larbour en en retenant les armes. (Voy. d'Hozier, *généalogie de Combauld*).

Craignant toutefois avec raison de rencontrer, sur la route du bien qu'il voulait étendre encore, de nouveaux obstacles placés à dessein sous ses pas par la haine implacable d'un parti puissant et pourtant vaincu, la Bourdonnais crut devoir renoncer à sa position officielle.

Ordinairement, il se bornait à concevoir une idée; puis, il étudiait après,... en agissant. L'éloignement où il se trouvait du théâtre de ses actions, le fit sans doute déroger à ses habitudes; car, il se laissa aller à communiquer ses projets. Sur un simple aperçu exposé à des amis, cinq millions lui furent offerts. Il ne s'agissait de rien moins que de remettre son gouvernement, de partir pour l'Inde avec six vaisseaux et deux frégates bien armés, de les employer, tant que la paix durerait, à transporter à fret les marchandises de la Compagnie de l'Inde à l'Ile de France, et, au premier avis de la guerre déclarée, d'enlever tous les vaisseaux anglais, et de détruire ou rançonner leurs établissements pendant que les secours de l'Angleterre seraient à peine sortis de ses ports. On conviendra qu'une telle combinaison était tentante et faite pour attirer sur son auteur les honneurs les plus grands. Il ne lui fut pourtant pas donné de l'exécuter ainsi qu'il l'avait conçue, le gouvernement du roi exigeant qu'il fit taire les appréhensions les mieux fondées et qu'il consentit à agir pour le compte de la Compagnie des Indes. Il quitta donc la France dans le courant du mois d'avril, à la tête de cinq vaisseaux, emmenant avec lui sa jeune et charmante compagne.

La traversée fut de cinquante-six jours; mais, en gagnant la terre, loin d'atteindre un repos après lequel devaient soupirer les nouveaux époux, ils virent, dès le moment de leur débarquement à l'Ile de France, s'évanouir toute espérance de tranquillité; les bruits les plus alarmants les attendaient au port, et la Bourdonnais n'avait pas encore quitté son navire, qu'il savait déjà Pondichéry assiégé par les Marates, et Mahé menacé par les Noirs.

Au bout du huitième jour de son arrivée, après avoir visité les deux îles de son gouvernement, marqué les postes et les quartiers de réunion en cas d'attaque, donné des ordres pour exercer ses administrés au maniement des armes, pour la construction d'une

forteresse destinée à protéger le port, il fut en mesure de courir au secours de Pondichéry. C'est qu'il voulait bien aller défendre ses frères, mais sans porter préjudice au salut de ses enfants.

Le renom du commandant en chef de toutes les forces navales de France dans l'Inde s'étendait encore beaucoup au-delà de sa juridiction ; attendu à Pondichéry, il n'y trouva donc plus d'ennemis à combattre : sur la nouvelle de son approche, les Marates avaient disparu. Mahé, au contraire, paraissait devoir succomber ; on le croyait très-éloigné de cette place ; il y courut, et avec une telle promptitude, que deux de ses vaisseaux seulement purent le suivre! Bayanor, prince souverain qui assiégeait la ville à la tête des Noirs, eut bientôt à se repentir de sa témérité ; car, au bout de quelques jours, ses hommes, malgré leur grande taille et leur férocité habituelle, se virent contraints de fuir après avoir perdu cinq cents des leurs, et il fut forcé de subir l'humiliante obligation de signer un traité de paix rédigé par un vainqueur.

Cette expédition, qui faisait on ne peut plus d'honneur à la Bourdonnais, lui attira les regards du roi et des félicitations très-flatteuses de la part des ministrés (1). La cour voulut lui faire délivrer des lettres de noblesse ; mais sa famille objecta avec raison que cette distinction serait moins une récompense pour lui qu'une atteinte portée aux droits naturels qu'il tenait de sa naissance, et l'affaire en resta là.

Tout concourait alors à rendre brillante la position de la Bourdon-

(1) Voici ce que lui écrivit le cardinal de Fleury.

« Issy, le 1er octobre 1742.

» Votre lettre, monsieur, du 20 mars dernier, m'a confirmé toutes les bonnes nouvelles que nous avions déjà reçues de vos entreprises, dont le succès nous a causé beaucoup de joie. Vous n'exécutez pas moins heureusement tout ce que vous méditez pour l'avantage de nos colonies. Vous ne vous contentez pas de préparer tout ; vous marchez à la tête avec tout le courage d'un bon militaire. Le Roi a lu votre relation avec plaisir, et a fort loué votre activité et votre valeur. Je vous exhorte présentement à donner la meilleure forme qu'il vous sera possible dans vos îles, et à tâcher surtout d'y entretenir l'union avec impartialité en faisant tous vos efforts pour concilier les esprits des principaux habitants. Je n'en attends pas moins de votre zèle et de vos talents. Je vous prie, monsieur, d'être bien persuadé de tous les sentiments que j'ai pour vous.

» Le cardinal DE FLEURY. »

nais ; le capitaine Picault qu'il avait envoyé pour explorer un groupe d'îles situé au nord de l'Ile de France, venait d'en prendre possession au nom du Roi et cet archipel avait reçu le nom de *la Bourdonnais* (1), comme la principale de ces îles, au nombre de trente, celui de *Mahé*; il jouissait dans les colonies de l'estime générale, et la réussite de toutes ses entreprises, même des plus gigantesques, le faisait presque ranger par les insulaires au nombre des demi-dieux. En effet, que ne pouvait-il pas, et quand l'avait-on jamais vu faillir à une espérance ?

On aime à s'abriter, avec Mme de la Tour, dans *Paul* et *Virginie*, sous cette noble protection qui planait sur tous les colons; l'intérêt que vous inspirent les délicieuses figures créées par Bernardin de Saint-Pierre est encore rehaussé par l'apparition d'un personnage comme le gouverneur de l'Ile de France; à côté du charmant héros de la fiction, le héros de l'histoire est bien placé ; celui-ci prête à l'autre un appui passager qui lui est rendu au centuple par le retentissement du roman.

A. DE LONGPÉRIER-GRIMOARD.

(*La fin prochainement.*)

(1) En 1791, on substitua la dénomination de *Séchelles* à celle de la Bourdonnais, et cela en mémoire du girondin Hérault de Séchelles, comme on changea aussi le nom de Bourbon en celui de la *Réunion*. La population de l'île de Mahé est à peu près de 5,500 âmes ; viennent ensuite Praslin, la Digue, la Silhouette, etc., etc. (*Lettre du R. P. Léon des Avanches, missionnaire apostolique de l'ordre des Capucins, à MM. les membres des conseils centraux de Lyon et de Paris*, 20 *août* 1856).

NOTICES ET COMPTES-RENDUS.

ROME CHRÉTIENNE

OU TABLEAU HISTORIQUE DES SOUVENIRS ET DES MONUMENTS CHRÉTIENS DE ROME

(Deuxième édition)

PAR M. EUGÈNE DE LA GOURNERIE (1).

En annonçant, l'an passé, la deuxième édition de *Rome chrétienne*, nous avons dit pourquoi nous n'en rendrions pas compte à nos lecteurs : nous cédions à la crainte de blesser la modestie de l'auteur qui n'aurait point aimé se voir juger par nous, ses collaborateurs, ses amis, et précisément à la place où il a l'habitude, — habitude qui nous est si chère, — de venir juger lui-même. Aujourd'hui nous pouvons rompre le silence que nous avions eu tant de peine à garder, car ce n'est pas nous qui parlons; nous ne sommes qu'un écho de l'un des premiers organes de la presse littéraire (*Le Correspondant*, numéro du 25 janvier 1859), mais un écho heureux de répéter à Nantes tout le bien qu'à Paris on pense de l'œuvre de notre collaborateur.

(Note de la Rédaction.)

Il se manifeste incontestablement dans la société moderne un grand progrès religieux. Les doctrines du dernier siècle décroissent dans l'opinion, et le jour est proche où elles auront disparu des âmes et des

(1) Cette deuxième édition, soigneusement revue, comprend le récit de la dernière révolution romaine. — A Paris, chez Ambroise Bray, rue des Saints-Pères, 66. — A Nantes, chez Mazeau et Poirier-Legros.

esprits. Comme leur valeur scientifique est nulle, comme elles empruntaient leur force factice des inspirations de la mode, comme elles étaient seulement en vérité le caprice raisonneur d'une corruption qui se voulait justifier, notre siècle qui exige de ceux qui prétendent l'instruire une science sérieuse et profonde, qui ne daigne plus comprendre la mode du vice, et encore moins les théories intéressées dont il se pare, revient de plus en plus aux graves études, et par elles remonte à la vraie lumière. L'instant est donc propice pour les écrivains qui, par de savants travaux religieux, cherchent à détruire des erreurs accréditées et à éclairer, ceux-ci la doctrine, ceux-là l'histoire du christianisme.

C'est parmi ces derniers que M. de la Gournerie a depuis plusieurs années pris place en publiant son livre intitulé *Rome chrétienne*, dont nous recommandons avec la plus vive sympathie la deuxième édition, accrue et notablement perfectionnée. S'il est un noble et magnifique spectacle à offrir aux regards, n'est-ce pas celui de cette unité de l'Église, inébranlable depuis dix-huit cents ans malgré les révolutions successives qui ont changé la face du monde, unité dans le dogme, unité dans la pensée inspiratrice, unité que Bossuet appelait si justement « un mystère » puisqu'elle est en effet comme un miracle permanent auquel assiste l'humanité? Rome, en même temps qu'elle est la tête du christianisme, est le symbole de cette unité. Depuis les premiers papes jusqu'à nos jours, ses gloires et ses afflictions sont celles de l'Église elle-même. Aussi l'auteur de *Rome chrétienne* en retraçant l'histoire de la cité se trouve-t-il retracer en même temps celle de l'Église, et involontairement se moins préoccuper du pouvoir temporel que du pouvoir spirituel des pontifes, des actes des souverains parfois sujets à l'erreur que de la majestueuse unité représentée par Rome. C'est là le point important de son œuvre, car c'est là véritablement, à travers les siècles, le grand fait de cette histoire; c'est là ce qui domine, et de bien haut, les événements et les passions; c'est là le caractère propre et divin de cette ville et de cette Eglise confondues dans la même pensée, unies l'une à l'autre comme par un lien mystique, malgré les vicissitudes de leur destinée.

C'est ainsi que, dans son intéressant travail, M. de la Gournerie a

envisagé Rome. C'est toujours l'Église, sous ce nom, qui est présenté à son esprit. Même quand il décrit les monuments que les siècles ont accumulés, il considère en eux, avant tout, l'idée chrétienne dont ils sont les uns les souvenirs touchants, les autres l'expression sublime. L'histoire des papes, et surtout de leur influence dans le monde, tient une large place dans son étude; mais c'est la papauté qui est la vie et la lumière de son livre. Tel est le fond de l'ouvrage et la pensée générale qui le coordonne et l'éclaire. Nous en avons lu tous les détails avec une attention que le talent de l'auteur ne laisse pas refroidir, soit que M. de la Gournerie nous montre Rome dans les temps de la primitive Église, sanctifiée à jamais par la prédication des apôtres, par les premières cérémonies du culte, par le sang de tant de martyrs; soit que, continuant à suivre la chaîne des temps, il nous rappelle ces terribles jours où les barbares qui pillaient la capitale du monde ne respectaient rien que les temples du christianisme naissant, où saint Léon arrêtait aux portes de Rome les hordes furieuses d'Attila; soit qu'il raconte les merveilles de l'âge suivant, les peuples nouveaux domptés tour à tour par le bienfaisant esprit de l'Évangile, et inclinant le front devant le vicaire de Jésus-Christ, les rois de ces nations à peine affermies dans leurs conquêtes, les uns visitant Rome avec respect, les autres fatigués des grandeurs et se réfugiant dans le cloître, celui-ci se parant avec orgueil du titre de fils aîné de l'Église, ceux-là couvrant l'autel des dons les plus précieux, d'autres ne se croyant vraiment couronnés, vraiment rois, vraiment maîtres des peuples qu'après avoir reçu l'onction sainte des mains du successeur de saint Pierre. Plus loin, le tableau change, mais pour la plus grande gloire de l'Église romaine, d'autant plus forte qu'elle lutte avec les seules armes spirituelles, d'autant plus vénérable qu'elle est persécutée : l'auteur de *Rome chrétienne* retrace à grands traits la querelle des papes et des empereurs, exemple unique dans l'histoire de tant de faiblesses victorieuses, et d'une puissance si haute, humiliée non par la force, mais par le seul ascendant, par les seules ressources de la raison et du droit. C'est ici qu'il faut considérer avec un respect profond et une admiration émue ce vieillard, ce pontife, cet austère et énergique Grégoire VII, d'une main réformant la simonie et la corruption, intro-

duites dans le clergé à la faveur de deux siècles de mœurs brutales ; de l'autre contraignant l'empereur d'Allemagne à s'agenouiller en pénitent devant lui, — c'est-à-dire devant l'Église tout entière, — au château de Canosa. Cependant ce n'était pas à lui encore qu'était réservé l'honneur de terminer cette lutte ; il meurt dans l'exil en laissant échapper de mélancoliques paroles, et l'Empire semble triompher ; mais l'inébranlable volonté qui soutient l'Église survit à Grégoire VII, et les papes l'emportent peu d'années après par le concordat de Worms, après avoir subi bien des violences encore et bien des déceptions, sans qu'elles aient troublé un instant leur impassible sérénité.

C'est d'épreuves en épreuves que l'Église poursuit sa route pendant cette période : rien ne peut ébranler une fermeté dont rien n'atteint les bases immobiles, puisqu'elle prend son point d'appui au-dessus de la terre. Toujours en face d'un souverain agresseur se rencontre l'âme invincible d'un pontife : en face de Barberousse, Alexandre III ; en face de Frédéric II, Grégoire IX ; en face de Philippe le Bel, Boniface VIII. Le bras temporel peut vaincre un instant, mais c'est toujours à l'idée chrétienne que la dernière victoire demeure. Enfin des jours plus calmes, et ils sont rares dans cette histoire où nulle douleur n'a été épargnée à l'Église, pas même celle d'être parfois servie par des ministres indignes d'elle, — des jours plus calmes sont venus. C'est alors que la gloire des arts vient couronner Rome, comme pour la consoler d'avoir été longtemps veuve de ses pontifes ; alors autour de Nicolas V, de Jules II, de Léon X, quelle splendeur dans les manifestations de la pensée ! L'art chrétien est fondé, il est né de Rome et de l'inspiration de l'Église, et il donne une vie nouvelle au monde entier. M. de la Gournerie consacre à ce digne objet de méditation une longue étude ; il raconte les merveilles de ce siècle avec un sentiment vrai du christianisme et de l'art unis ; il insiste surtout sur l'impulsion donnée par les papes à cette nouvelle expression de la foi. Il continue ainsi son œuvre, toujours appuyé sur la même méthode, jusqu'aux affronts que les soldats du Directoire infligèrent à Pie VI, jusqu'à la captivité de Pie VII, jusqu'à la révolution de 1849 et l'expédition de Rome.

M. de la Gournerie ne s'est point borné au récit des faits ou à l'appréciation des hommes ; il a parcouru en pieux investigateur la capitale du monde chrétien. Archéologue patient, il reconstruit les monuments du passé. Il retrace l'histoire de ces lieux sacrés, les uns témoins de tant de miracles, les autres de tant de dévouement ; il décrit tous les souvenirs de joie ou de deuil qu'ont laissés derrière elles les générations disparues comme les témoignages vivants de leur piété profonde ou des bénédictions du ciel, tout ce que les hommes ont construit à la gloire de Dieu dans l'immortelle cité. A chaque pas dans la ville, aidé de l'histoire ou de la légende, il rencontre les traces de la foi vive des temps évanouis ; les catacombes, où les chrétiens trouvaient une retraite jusqu'à ce qu'ils y trouvassent une tombe ; les maisons sacrées, asiles des saints des anciens jours ; les basiliques où s'assemblaient les premiers conciles ; les chapelles, les temples, les reliques, qui, sur la voie Appienne, la route d'Ostie, le Janicule, consacrent le souvenir de saint Pierre et de saint Paul ; les églises, les baptistères bâtis avec des débris antiques ; les sépultures des martyrs sur la route de Tivoli, sur la voie Vitellienne, aux eaux Salvienne, sur la voie Selaria ; les vestiges d'anciennes basiliques et parfois seulement leur nom attaché à de nouveaux édifices. A mesure qu'il s'éloigne de ces temps primitifs, il voit lui apparaître, sinon plus sainte, du moins plus belle dans ses formes, l'expression de l'idée chrétienne ; de siècle en siècle, et à mesure que s'augmentent les ressources et la puissance des pontifes, à mesure que les arts, rajeunis par le christianisme, brillent d'un éclat plus vif et découvrent le secret de contours plus harmonieux, à mesure que le culte recherche moins pour sa splendeur l'entassement des richesses matérielles que la noble ordonnance des œuvres de l'esprit, alors les architectes, les sculpteurs, les peintres, les ciseleurs, tour à tour et à l'envie, rivalisent de zèle sous la puissante initiative des papes, pour orner, pour agrandir Rome et toutes les choses de Rome, pour perpétuer le souvenir des triomphes de l'Église, des miracles de la légende ou de l'Évangile. C'est ainsi qu'en vain la capitale du monde a été tant de fois dévastée par les barbares, depuis ceux d'Alaric et de Genséric jusqu'à ceux du connétable de Bourbon, la pensée catholique a sans cesse relevé les ruines, construit de nouveaux monuments, accu-

mulé de nouvelles merveilles, et ne s'est jamais lassé d'épancher dans Rome son inépuisable fécondité. Tel est le spectacle que nous fait considérer M. de la Gournerie, en même temps qu'il nous retrace la majesté de l'Église, les traditions saintes, les événements de l'histoire, et, ce qu'il y a de plus beau et de plus noble en ce monde, la puissance des idées et des croyances luttant à travers les âges, appuyée sur les seules forces d'une doctrine inébranlable et d'une inspiration venue d'en haut.

Le livre de M. de la Gournerie, même à côté de celui de Mgr Gerbet, mérite d'être le guide de ceux qui vont à Rome, le mémorial de ceux qui en sont revenus, la consolation de ceux qui n'iront jamais, s'ils peuvent s'y résigner après l'avoir lu.

CHARLES DE MOUY.

LE TRÉSOR DE LA RUE DES CAVES

A NANTES.

Un jour, il y a de cela deux ans environ, je passais par la rue des Caves quand, à travers la porte toute grande ouverte d'une assez vieille maison, j'aperçus deux ou trois individus accroupis près d'un puits situé dans l'angle de la cour de cette maison et occupés à laver des piles de vieux parchemins. Piqué de curiosité à cette vue, je m'arrêtai, m'avançai doucement de quelques pas dans la cour et bientôt, voyant qu'on ne semblait point se formaliser de ma présence peut-être indiscrète, je fus près des parcheminiers et ne tardai pas à tomber dans un muet étonnement d'abord, puis dans une expansive admiration, en reconnaissant dans l'objet de la plupart de leurs manipulations plus ou moins dégoûtantes au premier aspect, soit de précieux fragments d'anciens manuscrits, soit des titres et des documents historiques du plus haut intérêt. L'amour de la science l'emportant sur le décorum et même, il faut le dire, sur une certaine répugnance assez naturelle, j'osai manier quelques-uns de ces antiques parchemins encore tout imbibés d'eau, et je n'en laissais échapper un que pour en ramasser un autre avec de nouveaux signes de joie, avec de nouvelles et vives exclamations.

Depuis quelques moments je me livrais à cet examen, songeant à peine au lieu où j'étais, aux gens qui m'entouraient, quand, sortant d'un hangar, un petit homme, de mine assez avenante, que je n'avais point d'abord aperçu, vint à moi, et d'un accent Alsacien assez prononcé : — Monsieur semble assez satisfait de nos produits, il est peut-être dans la partie ?... — Mais en effet ces parchemins ne me sont point indifférents. — Si Monsieur désirait monter, nous pourrions lui en faire voir d'autres, toute la maison en est remplie. — Toute la maison ! m'écriai-je, Ah ! montons, montons ; et je m'élançai dans

l'escalier. Une porte se présente au premier, je l'ouvre vivement et m'arrête émerveillé sur le seuil de la pièce où elle donne accès. Quel spectacle ! l'homme du hangar ne m'avait point trompé, non-seulement le sol entier était jonché de parchemins étendus pour y sécher, mais des cordes traversaient la pièce en tous sens, couvertes aussi de ces vénérables reliques des temps passés. Çà et là, le long des murs, s'élevaient d'énormes tas de parchemins jugés suffisamment secs. D'autres, au contraire, récemment arrivés du lavage, attendaient qu'une place fût vide sur le plancher ou sur les cordes pour s'y dépouiller à leur tour de leur humidité.

De cette pièce on pénétrait dans une seconde, de cette seconde dans une troisième, et partout s'étalaient des parchemins à divers degrés de dessiccation. J'arpente ces chambres à grands pas, trop ébloui d'un si beau coup-d'œil pour m'arrêter longtemps aux détails, et toutefois me baissant pour relever ici, de la droite, un compte de la maison de nos vieux ducs Bretons, saisissant là de la gauche, sur sa corde, quelque feuille, encore à moitié humide, d'un antique évangéliaire.

Désireux de jeter de suite un regard d'amoureuse convoitise sur l'ensemble de toutes ces richesses, je sors de cet appartement et monte à l'étage supérieur. Là, la mine est moins riche; cependant à droite, à gauche, partout et jusque dans le corridor, j'aperçois des parchemins couverts d'hiéroglyphes de tout âge et qui font palpiter d'envie mon cœur d'antiquaire.

Le petit homme m'a suivi, son frère l'accompagne; tous deux sont les chefs de ce singulier établissement. — Eh bien, Monsieur, me disent-ils, ferons-nous des affaires ensemble? la marchandise est bonne, vous avez pu en juger et nous sommes à même de vous offrir des conditions avantageuses; à deux francs la livre, tous ces parchemins sont à vous. — Tous, c'est trop, mais j'en prendrais volontiers quelques dizaines de kilos à mon choix. — le marché se conclut ainsi, et comme arrhes on me laisse même emporter deux ou trois feuilles d'un vieux roman français sur la *Reine Vérité*. — Ah ! si ce n'était pas un roman, qui ne bornerait son envie à posséder ces quelques pages !

Le lendemain matin, j'écrivis ceci à mon ami M. Arthur de la Borderie connu par les divers et intéressants travaux qu'il a déjà publiés sur l'histoire de Bretagne : « Rue des Caves, il existait un trésor, le nom seul de la rue pouvait le faire soupçonner ; ce trésor, je l'ai trouvé, mais il s'agit de l'enlever, la cassette est lourde, venez me donner un coup de main, nous partagerons en frères. »

M. de la Borderie ne se méprit point sur la nature du trésor dont il était question. Il me savait sans cesse à l'affût des documents inédits sur notre histoire. Plusieurs fois déjà je lui avais fait part de mes heureuses rencontres et j'avais pu, — je m'en fais un titre d'honneur, — lui procurer à lui-même une magnifique collection de chartes dont tôt ou tard il fera part au public ; il ne douta pas qu'il s'agissait encore de vieux parchemins et m'adressa sur l'heure cette laconique réponse : « Je vous aiderai, j'ai l'épaule forte. »

Nous voit-on maintenant tous les deux nous acheminant, légers et prestes, vers le but de notre expédition ? la joie est dans nos cœurs, l'audace sur notre front, notre babil est intarissable, une sorte de démangeaison fébrile agite déjà nos mains.

Nous voit-on plongés jusqu'à l'échine au milieu de tous ces antiques parchemins, les triant, les classant, les flairant l'un après l'autre ; ici sont les bons, plus loin voici les douteux, derrière nous s'accumulent ceux que réclame, — coup de pied de l'âne, — l'industrie du relieur et du cartonnier. Et ceux-là que notre œil ne quitte point, qui nous touchent, qui sont sous notre main, ah ! ceux-là, c'est l'or en barre, ce sont les diamants de pure eau ; aucun ne pèse moins de trente-six carats, — C'est étrange, mais voyez quel feu jettent tous ces vieux caractères ! Sommes-nous dans l'officine du docteur Faust ? Comme nous, n'êtes-vous pas éblouis ?

Quelles admirables lignées que celles de nos ducs Bretons ! les Dreux, les Penthièvre, les Montfort, quelle magnifique trinité depuis le XIIIe siècle ! Si celui-ci est un illustre guerrier, celui-là est un grand organisateur ; — cet autre édifie des villes et des forteresses ; un autre encore élève des monastères ou des basiliques ; — mais tous, quels qu'ils soient, tiennent à honneur de bien administrer les finances de leur duché. Ils craignent, d'une part, d'obérer leurs sujets, de

l'autre, ils songent à leurs fils, et veulent, avec le trône ducal, pouvoir leur transférer à leur mort l'amour de leurs peuples, le secret de les combler de bienfaits, celui encore de tenir un état de maison digne du nom qu'ils portent, le moyen enfin de lever l'épée haute et ferme, si l'Anglais ou le Manceau, le Franc ou l'Angevin venaient les attaquer.

Aussi où rencontrer plus belle comptabilité? où plus d'hommes intègres et capables à la tête des finances ? il en est, à la vérité, qui seront attaqués par leurs contemporains; la haine et l'envie pourront faire périr un Landais sur l'échafaud, mais si ce supplice même prouve que la dilapidation n'était pas la règle dans les finances du duché, — plus calme, plus impartiale, ayant déjà révisé plus d'un arrêt du passé, la postérité n'a pas encore dit son dernier mot sur le célèbre marchand de draps de Vitré, sur le conseiller et trésorier de François II.

Confiés depuis la réunion de la Bretagne à la France à la garde des magistrats les plus distingués, les registres qui contenaient toute cette comptabilité étaient considérés comme une des richesses et presque comme une des reliques de la Bretagne. La Révolution en jugea autrement, soit qu'elle ne comprît point la valeur de ces titres historiques, soit qu'elle n'y vît, dans sa soupçonneuse ignorance, que des témoignages d'odieuse servitude. Elle fit vendre presque tous ces documents comme de viles paperasses, et c'est ainsi que furent détruites les archives de la Chambre des Comptes de Bretagne.

Détruites, avons-nous dit? Les archives de la Chambre des Comptes? — Non, non, ou du moins, il en reste de bien splendides débris. — Qu'est-ce donc, en effet, cette feuille que je tiens entre les mains? Ne sont-ce point les comptes de quelque belle campagne du grand connétable, notre duc Arthur de Richemont? — Et vous, La Borderie, quelle attention soutenue! quels regards flamboyants! que fixez-vous donc ainsi? Mais vraiment, votre admiration ne m'étonne plus; je reconnais la signature de notre grande duchesse Anne. C'est un état de dépense de sa maison qu'elle a voulu approuver elle-même. Du reste, il n'est presque pas un de nos ducs, dont nous ne retrouvions ici une

partie des comptes pendant le cours des XIVe et XVe siècles : — comptes de leurs expéditions, comptes des réparations de leurs châteaux, comptes des splendeurs de leur cour, comptes des dépenses de leurs officiers, de leurs pages et de leurs valets, comptes aussi de toutes nos duchesses, et de toutes leurs dames et demoiselles d'honneur, comptes de leurs charités, comptes même de leurs cuisines et des moindres dépenses de leurs maisons.

En effet, ce n'était rien moins, qu'une partie des archives de l'ancienne Chambre des Comptes de Bretagne que nous avions découverte. C'était cela et bien d'autres choses encore, c'est-à-dire une quantité de titres fort curieux pour l'histoire de notre province, sans parler d'innombrables fragments d'anciens manuscrits très-intéressants au point de vue paléographique.

Mais comment nos marchands passagers de la rue des Caves s'étaient-ils procuré tous ces parchemins? Par une opération fort simple et qu'il est temps de raconter. — Sur la porte de l'appartement principal où se trouvaient accumulés tous ces vieux titres, on lisait cette adresse écrite à la main en gros caractères : *les frères G...t, relieurs-archivistes.* Certes, c'étaient de singuliers archivistes que ces honnêtes industriels qui vendaient au poids du parchemin les anciens comptes des ducs de Bretagne. A quelques égards cependant, le titre qu'ils se donnaient, tout ambitieux qu'il fût, va s'expliquer.

Leur métier consistait à aller de commune en commune proposer à *monsieur le Maire*, de relier, pour le plus grand bonheur de ses administrés, l'exemplaire, vierge en général, du Bulletin des Lois que possédait sa commune, comme chacune des 37,000 communes de France. La reliure proposée, telle que nous avons été à même de la juger dans les ateliers des *relieurs-archivistes*, sur des exemplaires non encore livrés, n'avait rien de commun, on le pense, avec l'art des Niedrée, des Duru et des Bauzonnet; mais le prix demandé était à l'avenant de cet effroyable cartonnage. Aussi la proposition des frères R...t était-elle presque toujours acceptée. « Certes, il y allait de l'honneur de la commune de ne pas perdre une si précieuse occasion de montrer son zèle pour les intérêts de la justice ; — une

occasion à si bon marché ; trente ou quarante francs, peut-être ; — et d'ailleurs, un don du gouvernement, était-il permis de le laisser en si piteux état ! Toutes les communes du pays faisaient relier cet ouvrage, celle de X***, pouvait-elle rester en arrière ? » — Ainsi, *ou à peu près*, parlaient nos archivistes, et de roche eût été le cœur du maire qui ne se serait laissé attendrir par tant d'éloquence.

Cette négociation ainsi heureusemeut terminée, les frères R...t découvraient une seconde batterie : « Vous possédez des archives ? » — « Des archives ?... » — « Mais sans doute ! n'avez-vous pas des registres de naissances, des registres de mariages, des registres de décès, des registres de vos délibérations, toute sorte de registres enfin ? » — « En effet, les bureaux du conseil municipal et ceux du conseil de fabrique contiennent environ vingt ou trente volumes de ce genre. » — « Nous serait-il loisible d'y jeter un coup d'œil ? » — « A vos souhaits ! »

Et l'on se rendait à la mairie ou au presbytère. Arrivés là, mis en présence de tous les vieux registres, qui, avec le Bulletin des Lois et des numéros dispersés du *Moniteur*, composaient toute la bibliothèque de l'endroit, il faisait beau voir la superbe tactique de nos maîtres renards. On ouvrait les registres l'un après l'autre, on s'extasiait sur leur intérêt d'un ordre si élevé ! C'étaient là les vrais titres de noblesse de la commune, sa grande charte !

« Mais, ajoutaient tout-à-coup et en repoussant loin d'eux tous ces vieux registres d'un air d'insigne mépris, les deux frères R...t, comment, monsieur le Maire, laissez-vous ainsi dépérir de pareils trésors ? quelles reliures, bon Dieu ! ou plutôt quelles sales couvertures, car nous croirions déshonorer notre art en appelant cela des reliures ! Vous n'avez pas le droit d'hésiter, monsieur le Maire, il faut que ces registres soient dignes du Bulletin des Lois, tel que nous devons vous le rendre et que nous vous en réservons la surprise. Il les faut tout de neuf habiller. » Et les frères R...t recartonnaient à frais ces insignes paperasses. Quelque papier citron ou lie de vin remplaçait les antiques parchemins qui formaient souvent le plus net de leurs profits.

Or, remontons à la source de la plupart de ces parchemins. — On sait que depuis la découverte de l'imprimerie, non seulement on re-

nonça en général à exécuter des manuscrits dont l'utilité ne se faisait plus sentir, mais on confia aux presses typographiques tous les ouvrages jusque-là transcrits à la main, et dont on subissait encore la vogue ou la nécessité. Ceux-là seulement ne reçurent pas cet honneur que personne ne lisait plus. La destruction atteignit donc successivement tous les manuscrits qui ne s'abritèrent pas sur les rayons poudreux des bibliothèques des abbayes, des villes lettrées ou de quelques grandes familles.

Parmi ces causes de destruction, une des plus immédiates, surtout dans les campagnes, fut le soin constant de nos rois, depuis le milieu du XVIIe siècle, d'exiger que les registres des paroisses, alors à peu près seules archives municipales, fussent *reliés*, chiffrés et millésimés (1). A quel meilleur usage employer tous ces vieux missels, ces vénérables psautiers, ces évangéliaires, dont personne n'use plus et que le curé saurait à peine lire? Ah! la bonne occasion d'en débarrasser les armoires de la sacristie. Si ce parchemin ne suffit pas, le seigneur du lieu peut en fournir à revendre. Sa bibliothèque est remplie de vieux poëmes qu'on ne lit plus et qu'on ne comprend plus; il consentira volontiers à les livrer pour une œuvre si patriotique. Il s'agit d'ordres répétés du monarque : « Reliez, reliez tous vos registres. »

Que si le seigneur tient cependant à conserver toutes ces antiquailles, ou si les cheminées du manoir ont pris les devants sur les ordres du roi, on s'adresse au notaire, qui peut livrer sans crainte des contrats périmés depuis des siècles.

Et voilà comme les parchemins qui recouvrent les registres du XVIIe siècle sont souvent si curieux.

Mais allez donc ainsi les récolter de commune en commune! la moindre difficulté, sans compter la fatigue et la dépense, sera qu'on vous prendra le plus souvent pour un chevalier d'industrie et qu'on refusera même de vous les communiquer. Il ne fallait rien moins que les circonstances toutes particulières dans lesquelles se présentaient nos *relieurs-archivistes*, ces routiers d'un métier dont ils semblent

(1) Voir entre autres, à l'appui de ce que nous avançons ici, le Recueil des arrêts du Parlement sur les délibérations et assemblées des Paroisses de Bretagne; Rennes, Vatar, 1724, p. 13, 106, 159, etc.

avoir le brevet d'invention, pour séduire les édiles de campagne, gens d'ordinaire passablement soupçonneux.

Aux décrets révolutionnaires qui prescrivirent la destruction des anciens comptes de la province ainsi que celle des titres nobiliaires et féodaux on doit, du moins dans notre département où ces opérations ne furent exécutées que trop à la lettre, de pouvoir retrouver encore les plus curieux documents sur les registres reliés vers la fin du dernier siècle et au commencement de celui-ci. La manière dont ces opérations s'accomplirent n'a jamais été racontée et ne formerait pas l'un des chapitres les moins curieux de notre histoire locale. Nous en tenterons ici l'esquisse ; c'est d'ailleurs le but principal de cet article.

Diverses ordonnances, toutes datées de 1792, se confirmant et se complétant l'une l'autre, avaient prescrit aux directoires des départements de faire brûler comme papiers inutiles tous les comptes des anciennes administrations ayant plus de trente ans de date ; parmi les comptes postérieurs à l'année 1762 on ne devait conserver, et encore était-ce provisoirement, que les pièces pouvant servir aux réclamations d'arriéré encore pendantes.

Chaque directoire devait nommer deux commissaires, dont l'un nécessairement pris dans son sein ou dans celui du conseil du département, les dits commissaires chargés de s'occuper de ce triage pour lequel on n'accordait qu'un mois.

Ce terme était évidemment insuffisant. — Cependant les commissaire travaillèrent avec zèle, ils s'adjoignirent quelques hommes capables, et quatre mois environ après le dernier décret de l'Assemblée nationale, ils avaient terminé leur besogne. Si nous taisons ici les noms de ces commissaires dans le département de la Loire-Inférieure, c'est qu'ils sont honorables, et que leur œuvre ne fut toutefois qu'une œuvre de révolution dictée par l'esprit de parti et les mauvaises passions ; mais la bête avait hurlé, elle menaçait de tout dévorer, il fallut lui jeter une proie, plus de 10,000 livres pesant de papiers et de parchemins l'apaisèrent pour un instant.

La loi avait d'abord parlé de brûler ces papiers et ces parchemins ; — c'était bien ; — on sentait là je ne sais quel enthousiasme de passion

qui jusqu'à un certain point excuse ou atténue toujours les plus mauvais actes, mais on s'était bientôt ravisé, l'enthousiasme était tombé, la passion seule était demeurée avec ses plus mauvais instincts et l'on jugea qu'il valait mieux faire argent de tous ces vieux titres. A Nantes ils furent mis à l'encan les 4 et 5 février 1793 et les citoyens Couy, Moreau, Menent, Neveu, Barras et Grasset s'en rendirent acquéreurs moyennant 3478 liv. 4 sols 9 deniers.

Cependant l'œuvre de destruction n'était encore qu'à son début, de nouveaux décrets parurent, d'une portée beaucoup plus large, qui prescrivaient la destruction de tous les titres féodaux et nobiliaires. Ce terme de féodaux était bien élastique, car, à vrai dire, la féodalité n'avait pris fin qu'avec la révolution de 1789, elle embrassait tout le système détruit par cette révolution, la plupart des titres en étaient plus ou moins entachés, et c'était d'un trait de plume livrer tout le passé historique de la France au libre arbitre de commissaires plus ou moins intelligents.

La Convention, devenue alors seule maîtresse des affaires, avait nommé huit commissaires pour la Loire-Inférieure. L'un d'eux, le premier de la liste, désigné sous les nom et qualité de Sauvé, ex-avoué à Nantes, se trouva être parfaitement inconnu, personne n'en avait ouï parler et la Convention le remplaca par le citoyen *Fourage* (1), un nom qui semblait fait exprès pour ce genre de besogne. Fourage était de Montoire ou de Guérande, et se laissait qualifier d'homme de loi.

Sur ces huit commissaires, quatre seulement se présentèrent pour opérer à Nantes. On leur fit jurer bien des choses, telles que de main-

(1) Il se pourrait qu'il restât encore des descendants ou des proches des divers personnages dont le nom figure dans cet article. A l'avance nous les prévenons que tout en maintenant le fond de notre appréciation sur la déplorable mesure du triage des titres et sur la manière dont le triage fut opéré dans notre département, nous n'avons pas eu la pensée d'attaquer en rien l'honneur des citoyens qui en furent chargés. Aussi retirons-nous à l'avance toute parole qui contre notre intention aurait pu blesser quelqu'un des leurs. L'historien a ses droits, nous en avons usé, mais nous savons faire la part des époques, celle de leurs préjugés, de leurs préventions, de leurs passions auxquels il est souvent bien difficile de se soustraire complétement. Nous savons faire également celle de la susceptibilité si naturelle des familles. Elles tiennent à leur considération, et font bien. Cet honneur, nous le réservons intact, le reste nous appartient sous peine de faire mentir les faits et de se priver des frappantes leçons qu'ils nous donnent.

tenir la liberté (ce qui au point où elle en était alors n'était guère s'engager), l'égalité, l'unité et l'indivisibilité de la République. Ils promirent même de mourir *ad hoc*, s'il le fallait, et peu s'en fallut en effet, mais non de la façon qu'ils l'avaient pensé, nous le verrons plus loin. — Les trouvant si vaillants, le directoire les mit vite en campagne, « *Les départements de la guerre et de la marine ayant* » *un besoin pressant de parchemins inutiles pour faire des gargous-* » *ses et autres usages.* »

Deux frères d'armes étaient encore assez disposés à se joindre à eux. C'étaient Pierre Jau et Joseph Carentin Geffredo, l'un notaire, l'autre ex-homme de loi à Blain; mais ils désiraient qu'on pût mettre leur activité à profit dans les districts de Blain et de Savenay. Moins braves apparemment, moins disposés à subir la mort que leurs collègues de Nantes, ils trouvaient du reste les routes encore trop dangereuses pour venir s'entendre sur ces arrangements avec eux, ils désiraient attendre la *Compagnie.* Les malheureux étaient par ailleurs tourmentés de maux de gorge et de pied, sinon ils eussent *bien préféré le concert de vive voix au concert par écrit.*

Bon DE WISMES.

(*La suite au prochain numéro.*)

CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — Chateaubriand, idole de la jeunesse passée, présente et future. — Sa manière de composer. — Trois opérations : la *coulée*, la *refonte* et le *crible à froid*. — *Chateaubriand et son temps*, par M. de Marcellus : un livre fait avec douze volumes. — Spécimen du procédé de l'auteur : Quelles pensées font naître un pape mort et des fouilles. — Chateaubriand et Mlle Rachel, ou un regret et une consolation.

Je ne sais, ami lecteur, si le nom de Chateaubriand produit sur votre esprit le même effet que sur le mien, mais toujours est-il que je ne l'entends prononcer ni ne le vois écrit sans me reporter avec charme au temps où j'étais écolier. Je serais impuissant à vous rendre l'admiration passionnée, disons mieux, le culte fervent que, petits et grands, nous lui avions voué, au détriment, bien entendu, de Corneille, de Racine, de Boileau, et de tous ces *pauvres* contemporains de Louis XIV, qui avaient à nos yeux le tort impardonnable d'être des *classiques*; j'entends par là des livres de classes, car pour ce qui était des *Classiques*, et des *Romantiques*, et de leurs différents, ils ne nous empêchaient guère de dormir; c'était bien, pour parler comme dans mon village, le cadet de nos soucis! — Ah! l'on eût été fort mal venu à nous soutenir que l'auteur du *Génie du Chistianisme* n'était pas le premier écrivain connu!

Il était d'usage, dans notre collége, qu'à un jour donné de la semaine, chaque élève inscrivît sur un bulletin le livre qu'il désirait qu'on lui apportât de la bibliothèque. Eh! bien, le cercle à peu près invariable dans lequel roulaient nos demandes, le voici : — *L'Itinéraire*, Le *Génie du Christianisme*, *Les Martyrs*. Oh! comme l'on se hâtait d'entasser, à grands coups de *gradus*, dactyles sur spondées, Pélion sur Ossa, pour amplifier sa matière de vers latins, et comme l'on fabriquait à toute vapeur son thème, grec ou non grec, avec ou sans accompagnement de barbarismes, — mais surtout avec accompagnement, — et cela pour savourer en paix, durant les longues études, les brillantes pages de l'auteur chéri et favori!... Alexandre le Grand, — passez-moi cette réminiscence classique qui ne saurait être mieux à sa place, — avait fait enfermer l'Iliade dans une magnifique cassette d'or qu'il emportait partout avec lui. Ce que le héros macédonien avait fait pour Homère, nous autres, collégiens, nous

l'eussions fait avec bonheur pour notre Chateaubriand, qui avait, au moins, sur Homère l'avantage de parler français ; et s'il n'a pas reçu de nous cet honneur insigne, c'est qu'il nous manquait, non pas la bonne volonté, mais la cassette d'or. En tout cas le portions-nous dans notre cœur de seize ans.

N'est-ce donc pas là l'histoire des ci-devant écoliers, comme des écoliers présents et à venir ? Je m'assure, ami lecteur, que cette histoire a été la vôtre aussi bien que la mienne. Interrogez tel poëte, tel romancier, tel historien, tel *chroniqueur*, parisien ou provincial, que vous voudrez, et à cette question : — Quel fut votre premier et plus puissant initiateur à la vie des lettres ? — Je gage que la réponse sera celle-ci : — Chateaubriand. — Ai-je besoin de vous rappeler, — qui ne la connaît pas ! — cette page si émouvante où Augustin Thierry raconte l'impression que lui causa la première lecture des *Martyrs* et notamment du chant des barbares : — « Pharamond, Pharamond, nous avons vaincu avec l'épée... » ; impression merveilleuse qui éveilla en son sein le génie jusqu'alors endormi de l'historien.

Quelle fortune et quelle gloire pour un écrivain de susciter de tels hommes, et de révéler et de valoir à son pays de semblables vocations ! « L'influence des écrits de M. de Chateaubriand, a dit son biographe M. Villemain, sa séduction ou l'autorité de ses exemples a marqué toute la littérature du siècle présent. »

Voulez-vous une autre preuve de cet irrésistible ascendant ? Ouvrons le récent ouvrage de M. le comte de Marcellus, *Chateaubriand et son temps*, (1) et nous y verrons que l'auteur avait fait des œuvres de son héros actuel l'idole de sa jeunesse ; il y cherchait à la fois un aliment et un modèle. « Après un culte si assidu, nous dit-il, je laisse à deviner ce » que fut pour moi la volonté royale qui me nomma premier secrétaire à » Londres, de l'ambassade de M. de Chateaubriand ; lui-même l'avait sol- » licitée, déterminée, et il avait fait ainsi de ma personne son ombre » diplomatique. C'était me permettre de méditer à toute heure, non plus » sur les productions de son génie que la presse avait rendues communes » à tous, mais sur ses inspirations quotidiennes et sur les méthodes » mystérieuses de son art, ou, pour mieux dire, sur les allures familières » de sa muse. »

Puisque nous avons la chance de rencontrer sur notre chemin un témoin aussi bien informé, n'êtes-vous pas d'avis, cher lecteur, que nous lui demandions de nous faire un peu pénétrer dans la vie intime du grand homme, et de nous montrer, par exemple, ses procédés de composition ? — Laissons donc la parole à M. de Marcellus.

(1) Un beau vol. in-8°, chez Michel Lévy.

« La plupart du temps, il dictait à son secrétaire intime, en marchant d'un angle de son cabinet à l'autre ; quand le secrétaire n'était pas là, et que l'inspiration était venue, il s'asseyait à une petite table dressée auprès de la fenêtre, où se trouvaient préparés des carrés de papier en monceaux, demi-feuilles d'une grande page coupée en deux. Il les chargeait rapidement de quelques lignes de sa plus grosse écriture, courant tout de travers, sans rature, sans arrêt, avec presque autant de gouttes d'encre que de mots. Il passait à la hâte de l'un de ces feuillets à l'autre, car il n'écrivait que sur l'une de leurs faces ; et ils allaient, jetés de côté confusément, sans subir ni buvard ni poudre, se tacher à l'envi, se coller ensemble et se noircir des deux parts. Il interrompait assez souvent cette *coulée* primitive, c'est ainsi qu'il l'appelait, pour se promener à grands pas autour de la petite table, couvant de l'œil son travail, ou pour regarder en silence par la fenêtre, comme s'il demandait du secours au ciel ou à la rue : puis il allait reprendre la plume, et il ne quittait jamais cet exercice que le chapitre ou la dépêche ne fussent terminés.

» Alors il rassemblait tous les feuillets épars autour de lui, leur donnait des numéros, et les repassait à tête reposée. Là commençait une seconde élaboration plus lente que la première ; il la nommait la *refonte* et n'aimait pas à en être distrait. Il y changeait les termes, coupait les périodes trop longues, coordonnait les phrases incidentes, poursuivait à outrance les amphibologies et les *qui* et *que* trop répétés, écueil de notre langue, disait-il ; il retranchait rarement de la pensée primitive, il y ajoutait plus souvent. Enfin, il encombrait cette fois son texte de ratures si abondantes qu'il fallait, pour s'y retrouver, toute l'expérience de son secrétaire intime. Celui-ci recopiait le brouillon sur des carrés de papier tout semblables aux premiers et écrits également sur une seule face, à lignes fort écartées, pour livrer plus d'espace aux corrections, et afin que, si la révision venait à entraîner la suppression d'une feuille, il n'y eût à recommencer que peu de besogne. Cette seconde copie était lue à haute voix à l'auteur, qui la suivait tant bien que mal, sur son informe manuscrit. A cette troisième épreuve il jugeait mieux, assurait-il, de la portée de la phrase, de sa transparence et de son euphonie ; aussi corrigeait-il encore, et, quand il s'agissait d'une dépêche, c'était cette même copie, retouchée de sa main, que je transcrivais de la mienne pour le ministère, ou, comme il le disait, pour le roi. Puis, en la relisant lui-même devant moi d'une voix basse, mais cadencée, et en y surveillant rigoureusement la distribution des points et des virgules, il provoquait et encourageait mes humbles observations, presque toujours pour les réfuter quand elles n'étaient pas de tout point approbatives, de loin en loin pour s'y rendre ; enfin, après ce tamisage suprême, il me livrait la dépêche signée : *Chateaubriand*, pour n'y plus revenir ; car, une heure après, le courrier de

l'ambassade, sous un cadenas énigmatique s'ouvrant à un mot convenu, emportait l'œuvre politique jusque sur le sol de France.

» Quant à la page des *Mémoires d'Outre-Tombe* tracée incessamment la nuit comme le jour, avant, après et même quelquefois pendant la prose officielle, bien que privée de ma transcription et de la révision finale, elle n'en était pas plus négligée pour cela ; car, après le troisième examen immédiat sur la copie du secrétaire intime, elle allait reposer dans le carton de l'ouvrage en cours d'exécution. Peu de jours après, l'auteur l'en retirait lui-même pour la soumettre à une critique raisonnée, ainsi qu'à une épuration grammaticale qu'il appelait le *crible à froid*. »

Abordons maintenant le livre même de M. de Marcellus. Essaierai-je de vous l'analyser? Cette tâche serait bien difficile, sinon impossible; vous allez en juger. Dans *Chateaubriand et son temps*, l'auteur a voulu nous offrir un commentaire des douze volumes des *Mémoires d'Outre-Tombe*. Il en a extrait succinctement les passages auxquels se rattachent ses réminiscences, ses éloges, ses critiques, et principalement les développements que, dans ses conversations intimes avec son secrétaire, M. de Chateaubriand donnait lui-même à son propre texte. Quel but il s'est proposé, il va nous le dire : — « Détacher de belles pensées et de nobles sentiments pour les signaler à l'admiration ; émousser quelques traits d'une satire trop acérée pour tenter de guérir leurs blessures ; exercer l'esprit à relever chez les grands maîtres les négligences du style et surtout ses beautés ; révéler certains procédés techniques de l'art d'écrire ; enfin, encourager le goût des lettres en montrant combien elles élèvent l'âme, consolent la pauvreté, s'accommodent de la rêverie, charment la solitude et forment le génie même : c'est là ce que j'ai voulu faire ; mais est-ce bien là ce que j'ai fait? »

Oui certes, ne craignons-nous pas de répondre, vous avez pleinement réussi. Quoi de plus facile que de le démontrer? et vous ne pouvez point nous en vouloir, ami lecteur, — au contraire, — de substituer à notre très-humble prose — *prosa pedestris*, vous dirai-je en latin de Molière — la belle prose que vous allez lire, avec autant de plaisir sans doute que nous l'avons lue nous-même.

Au tome VIII des *Mémoires d'Outre-Tombe*, et à la page 486, se trouve cette phrase : — « J'ai vu Léon XII exposé, le visage découvert. » — « Sous la même date, ajoute M. de Marcellus, les notes de mon séjour » à Rome me font lire ceci : — Le 16 février 1829, je suis allé, en compagnie » de M. de Chateaubriand, faire au pape Léon XII notre visite suprême. » Celle-ci n'a pas été adressée au souverain du monde catholique par l'am- » bassadeur du roi fils aîné de l'Eglise dans le vaste palais du Vatican. C'était » le dernier hommage d'un fidèle à ce quelque chose sans nom qui restait » du père commun des chrétiens, à ce cadavre étendu pontificalement,

» sous la lueur des cierges, dans la grande chapelle du Saint-Sacrement » qui s'allonge sous l'aile droite de l'église de Saint-Pierre. Après quelques » minutes de méditations pieuses et politiques passées en silence aux pieds » de ce pontife dont le visage pâle et animé supportait encore l'éclatante » tiare, nous sommes sortis du plus beau temple du monde tristes et » préoccupés. « Voilà ce qui demeure de nous quelques heures après la » fin, » m'a dit l'auteur du *Génie du Christianisme;* « il m'a semblé » sous les voûtes de Saint-Pierre entendre encore cette voix qui retentit » dans un de nos vieux cantiques de Saint-Sulpice :

» La mort ne m'a laissé que les os seulement. »

« Savez-vous ce qui est arrivé cette nuit? Les gardes nobles qui veillent » auprès de « ce reste tel quel qui va disparaître » « ont cru voir le pape » se ranimer. Ils ont entendu, au milieu de leur silence, un bruit léger » qui s'échappait de la figure du pontife. Ils sont tombés la face contre » terre, et le bruit a cessé. C'était la peau du visage et les paupières qui » se resserraient sous le contact de l'air, comme le parchemin craque » sous les doigts. Je tiens cette anecdote funèbre du capitaine des gardes, » le Suisse Pfeiffer, qui me l'a racontée ce matin. On n'entendra plus » rien, pas même ce froissement du parchemin une fois fait pour tou- » jours, de ce chef de l'Eglise habile et vertueux, qui prédisait, il y a » peu de semaines, de longues agitations à ses Etats, à la France et à » l'Europe. Il a été un modérateur éclairé des intérêts du monde pendant » cinq ans d'un règne trop court : et il n'a recueilli que l'impopularité » pour prix de ses pieux efforts. C'est l'histoire de tous les pays.

« Nous avons dépassé le môle d'Adrien et le Tibre au milieu de nos » réflexions et de nos regrets. Ils nous ont suivis en face de cette *Locanda* » *dell'orso* que Montaigne a rendue célèbre, et où déjà de nombreux et » joyeux buveurs s'applaudissaient de voir ouverts à leurs orgies les » mille cabarets que les décrets du pape défunt avaient fermés. A Ripetta, » en nous séparant, M. de Chateaubriand m'a dit : « Voulez-vous que, » demain, pour nous distraire du lugubre spectacle qu'un pape vient de » nous donner, nous allions voir mes fouilles de *Torre-Vergata*? La » campagne romaine déjà belle au début du printemps et les souvenirs » des siècles passés nous feront oublier pour quelques heures nos sollici- » tudes du présent et nos tristesses?...

« Après un rapide coup d'œil jeté sur ses fouilles où on ne travaillait » pas ce jour-là. « Voilà, » m'a-t-il dit, « des frustes méconnaissables » presque autant que leurs énigmatiques possesseurs; j'ai risqué quelque » argent à cette loterie des morts. Il y avait autour de ces marbres qui » ne sont plus, des despotes, de prétendus affranchis, des esclaves, une

» foule d'ambitieux ; et, dans ces trois classes d'hommes que le temps a » également emportés, on se disputait le pouvoir, on s'égorgeait pour » l'Empire. Il me semble voir surgir de ces ronces les ruines confondues » de la République romaine et de l'affreuse domination de Tibère... » » — Une petite fleur que M. de Chateaubriand a cueillie à ses pieds » est venue le distraire de ces sombres réflexions : — « Combien la na- » ture, si marâtre pour les hommes sous tant de climats, est partout » une douce mère pour ses filles les plus innocentes, les herbes des » champs ! Voyez cette violette blanche ; elle n'a pas le demi-éclat et le » parfum de la violette de Virgile, *violæ sublucet purpura nigræ*, mais » elle est la première à m'annoncer le printemps.

« Puis, revenus à ma voiture, le silence a recommencé : seulement, » comme nous nous approchions de la porte du Peuple et du tumulte de » Rome, « Ici, comme chez nous, » a-t-il dit, « la tyrannie et la liberté » ont également péri. « Mais à Rome, la robe de ce capucin qui soulève » en passant une poussière antique achève de mettre en relief la vanité de » tant de vanités. » — Et cette réflexion a clos la promenade, dont je me » hâtai de consigner sur mon journal le minutieux récit. »

Comme le long d'une route agréable et d'où l'on découvre un horizon *fait à souhait pour le plaisir des yeux*, selon le mot de Fénelon, je me suis tellement attardé et *amusé* à ces attrayantes citations, qu'il ne me reste pas le plus petit coin pour causer d'autres choses. Après tout, Chateaubriand le Breton, Chateaubriand qui *dort son sommeil éternel* au sommet d'un rocher de la *terre de granit*, a bien le droit d'occuper une fois en maître, et sans partage aucun, la chronique de la *Revue de Bretagne et de Vendée*, lui dont « le flot des âges, pour parler le langage » de M. Villemain, ne couvrira jamais la gloire. »

De cette pensée, qui résume tout, il a été fait une traduction que vous me permettrez de vous offrir comme le bouquet de la fin. — « Sans Talma, » disent les *Mémoires d'Outre-Tombe*, page 42, une partie des mer- » veilles de Corneille et de Racine serait demeurée inconnue. » — « Oui, » sans Talma en 1800, répond M. de Marcellus, et Rachel, quarante ans » plus tard. N'étais-je pas chez madame Récamier le jour où l'illustre tra- » gédienne, après une scène de *Polyeucte*, nous fit entendre la prière » d'Esther? Emu, mais ralenti par l'âge, M. de Chateaubriand se souleva » sur ses genoux tremblants, et, s'approchant de l'admirable actrice : « Quel chagrin, lui dit-il, d'une voix affaiblie, de voir naître une si belle » chose quand on va mourir ! » — « Mais, monsieur le vicomte, » lui » répondit Rachel d'un ton animé et pénétrant comme si elle continuait la » prière, « il y a des hommes qui ne meurent pas. »

J'en sais plus d'un qui bornerait son ambition littéraire à avoir été l'ami, le plus intime confident de cet *homme qui ne mourra pas*, et à avoir,

remplissant le rôle du lierre étroitement uni au chêne, attaché pour toujours, comme M. de Marcellus, son nom au nom prestigieux de l'auteur du *Génie du Christianisme*.

LOUIS DE KERJEAN.

— Nous avons, par un regrettable oubli, négligé de mentionner dans notre dernière livraison un emprunt fait par nous à la *Mode nouvelle*. Nous tenons à le déclarer bien vite, pour deux motifs : d'abord et surtout, nous ne voulons pas devenir voleurs par la simple raison que nous sommes fort souvent volés ; — et ensuite, l'objet même du vol, si nous cherchions à le dissimuler, ne manquerait point de nous trahir, car il s'agit d'un coq, — *Le Coq*, de M. Ulric Guttinguer, — et le poëte a pris soin de nous édifier sur les *fanfares* de cette *trompette de malheur*. Donc, le coq dont est cas avait chanté dans les colonnes de la *Mode* avant de chanter dans les nôtres. En rendant ainsi à chacun son bien, nous imitons le *Journal des villes et des campagnes* qui vient de nous emprunter le *Récit du Faucheur*, de M. du Laurens de la Barre, sans omettre d'en citer l'origine, ce dont nous le remercions du fond du cœur : cette probité est si rare par le temps de piraterie littéraire où nous vivons !

UN PORTRAIT DU XVIIe SIÈCLE.

MADAME DES ARCIS

(1636-1694).

I.

Dans ces dernières années, un écrivain puséiste, une femme, dit-on, a publié en anglais un livre intitulé : *Derrière les grilles des couvents de France.* Le titre seul était tout un succès. Franchir cette clôture monastique, barrière morale plus puissante aujourd'hui encore que les murailles mêmes qui la symbolisent, pénétrer sans violence et sans sacrilége dans ces asiles silencieux, qui ont pour tous l'attrait du secret, et pour un grand nombre l'attrait d'un mystère hypocrite ; c'est une vive satisfaction, sans aucun doute, pour les descendants des Anglais de Henri VIII, comme pour les fils des Français de 93.

Or, cette libre entrée dans les plus profonds arcanes de la vie claustrale est un des revenants-bons des études archéologiques et des investigations patientes dans les archives et les chartriers. La découverte d'un dossier monastique intime, pour n'être pas très-rare, n'en est pas moins appréciée, et je ne fais pas difficulté d'avouer, en ce qui me concerne, que c'est une des choses dont je suis le plus friand.

Je ne me priverai pas du plaisir de consigner dans cette Revue les résultats d'une récente lecture de quelques fragments empruntés aux archives, aujourd'hui dispersées, du couvent de Montbareil de Guingamp.

Ce couvent fut fondé, à la fin du XVIIe siècle, par une colonie des Dames de la Charité du Refuge, congrégation née à Caen sous l'inspiration du célèbre P. Eudes, et spécialement vouée à la régénération des filles perdues. C'était la seconde maison bâtie en Bretagne par cet ordre éminemment utile, dans la création duquel le P. Eudes avait eu pour coopératrice une visitandine bretonne, Françoise-Marguerite Patin ; le premier refuge breton fut établi à Rennes en 1673.

Les archives du monastère de Guingamp, aujourd'hui, comme chacun le sait, transplanté à Saint-Brieuc, sont éparses en plusieurs lieux : le dépôt de la Préfecture des Côtes-du-Nord en possède quelques lambeaux ; j'en ai trouvé des liasses plus considérables chez des particuliers ; les vastes bâtiments de ce monastère ayant été convertis en prison avant d'être vendus nationalement, puis rachetés par les Filles de la Croix, qui y vivent aujourd'hui, il est merveilleux que les papiers dont je vais m'occuper aient survécu à ces diverses vicissitudes.

Toutes ces écritures se peuvent convenablement diviser en trois classes principales : 1° Les titres de propriété et les contrats de dot des novices, complétement insignifiants pour nous ; 2° les écritures relatives aux repenties, qui sont les plus nombreuses et sont beaucoup moins piquantes qu'on ne le pourrait croire ; 3° les papiers intimes de la communauté, qui dédommagent amplement des déceptions réservées à l'explorateur par les liasses de la seconde catégorie.

Il y a aux archives départementales des Côtes-du-Nord un bon nombre de lettres de cachet, adressées au refuge de Guingamp, et qui ne prouvent qu'une chose, c'est que les plus obscures pécheresses étaient honorées de ces signatures royales sur lesquelles les romanciers ont jeté tant de mystérieuse importance. Sur les cinquante lettres de cachet renfermées dans le carton de Montbareil, il y en a quarante qui frappent des prostituées de profession et du plus bas étage, à la requête de la police, et pas une ne porte un nom connu. J'avais eu un petit émoi, en lisant sur une des terribles pancartes la qualification de *femme du commissaire de police de Versailles*, et j'avais cru presque à une affaire d'Etat ; hélas ! en tournant le feuillet, je vis que la demoiselle était cloîtrée à la requête de Monsieur son mari et pour de simples affaires de ménage.

Dans une très-volumineuse correspondance privée, relative à l'entrée et à la sortie des pénitentes, même disette, sinon plus grande ; les lettres de cachet avaient au moins le mérite de l'autographe royal. Mais ce qui ressort avec un incomparable éclat de cet ensemble uniforme et monotone, c'est l'immense charité du sacerdoce et des nombreux chrétiens de toutes conditions, qui interviennent

dans ces négociations, non-seulement avec leur bourse, mais avec leur cœur. Je n'en puis citer ici que trop peu d'exemples, car je n'ai point encore atteint, à vrai dire, mon sujet, et il ne faut pas que je m'égare en ces préliminaires. Je ne saurais mieux choisir que ces deux billets de monseigneur de Kermorvan, évêque de Tréguier.

A Tréguier, ce 20 février 1747.

A LA RÉVÉRENDE, LA TRÈS RÉVÉRENDE MÈRE SUPÉRIEURE DE MONTBAREIL A GUINGAMP.

C'est de ma part, Madame, que l'on vous présente cette fille pour être placée parmi les pénitentes de Montbareil. Ses déréglements et scandales m'ont engagé à la faire arrêter et conduire en lieu où elle les pleure et travaille à s'en corriger. Je souhaite que ce second voyage qu'elle fait chés vous soit plus efficace que le premier et devienne enfin salutaire à cette pauvre âme égarée que le libertinage dans lequel les troupes nouvellement arrivées à Tréguier l'ont replongée, perdroit sans espoir de retour. Je me charge de faire païer sa pension quand vous m'en aurez marqué le prix que je crois devoir être modique, cette pénitente étant forte et faite au travail. Je suis parfaitement, ma chère fille, votre affectionné père en Dieu,

Charles GUY, évêque comte DE TRÉGUIER.

A Tréguier, le 27e novembre 1749.

La porteuse de cette lettre, Madame, est celle dont monsieur le recteur de Plouezoch vous parla en revenant de la mission de Saint-Gilles, et qui consentit volontairement d'aller passer un an chez vous, ce qui engagea MM. les Missionnaires de lever entre eux dix écus pour elle. Le dit recteur m'a remis la ditte somme que je n'ay pas osé lui donner. Je vous la feray rendre quand je sauray qu'elle sera chez vous. Vous aurez la bonté de me mander comme elle se comportera pendant son année. Je suis avec considération, madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Charles GUY, évêque comte DE TRÉGUIER.

Je n'ai trouvé qu'un vieux religieux de Morlaix qui conseille de joindre, pour une ivrognesse émérite, aux méditations et aux sermons un peu de « nerf de bœuf. »

Les archives intimes des religieuses offrent, je l'ai dit, un plus vif

intérêt; les pièces qu'elles renferment sont de deux sortes : des circulaires adressées par chaque couvent à toutes les maisons de l'ordre pour notifier le résultat des élections et faire connaître les principaux événements ; des notices nécrologiques qui sont intitulées : « *Extraits* » et qui étaient également adressées à tous les monastères.

Les circulaires sont charmantes. Les archives départementales n'en conservent que deux, écrites de Caen le 29 avril 1754 et le 7 mai 1756, et qui me laissent un vif regret de n'en avoir point trouvé, là ou ailleurs, aucune écrite par les sœurs de Montbareil.

Je ne résiste pas à la tentation de copier cette jolie anecdote : après avoir dit que, si quelques unes des pénitentes ne se repentent guère, d'autres et le plus grand nombre laissent espérer un vrai changement, la circulaire datée de Caen le 29 avril 1754 poursuit : « Plusieurs nous donnèrent cette satisfaction l'année dernière au sortir d'une retraite que les R. Pères Jésuites leur firent ensuite d'une mission qu'ils avoient faite dans notre ville, laquelle fut prolongée de quinze jours en faveur des communautés et autres personnes qui n'avoient pu assister aux prédications.

» Ces R. Pères nous accordèrent donc pour ces pauvres filles une retraite de cinq jours pendant lesquels elles avoient trois sermons suivis d'une bénédiction avec le Saint-Ciboire. Elles observoient exactement les autres exercices des missions. Vous jugés bien, nos très-chères sœurs, que nous en prîmes notre part avec bien de l'avidité ; le chœur de nos pénitentes étant trop petit, nous fabriquâmes des tentes proches les fenêtres, ce qui donna le moyen à nos sœurs cuisinières d'y participer, sans rien obmettre de leurs occupations ; elles apportoient leur pain à trancher, leur pois et fèves à écaler, leurs navets à gratter, etc.; de sorte qu'en se rassasiant spirituellement, elles travailloient à nous nourrir corporellement.

» Les prédications étaient des plus fortes et des plus touchantes ; aucun vice n'y fut épargné, mais un surtout y fut développé d'une manière si naturelle qu'elle blessa les oreilles chastes et délicates de plusieurs : heureusement elles se trouvèrent sous les tentes, ce qui leur procura la facilité de prendre la fuite. Quelques-unes s'en repentirent, vu le récit que leur firent celles qui, étant moins farouches,

avoient demeuré constamment, sans s'émouvoir de quelques paroles grasses, qui n'eurent pas de suites, mais suivies d'un discours charmant : les fuyantes n'y furent pas reprises. »

Telles sont, d'un bout à l'autre, ces chroniques monastiques, pleines d'une gaieté douce, d'une familiarité noble, et d'un sel tout attique, quand elles ne sont pas remplies d'une émotion vraie, comme dans le récit de la mort du chapelain qui fut frappé d'apoplexie au seuil même du couvent, lorsqu'il venait y dire la messe. L'émotion seule et un certain mysticisme que j'apprécie beaucoup moins, règnent dans les notices nécrologiques ou « *extraits.* » Il y a un extrait entier et un fragment. Le fragment vient de je ne sais quel monastère et s'applique à une religieuse dont j'ignore le nom de famille et la patrie; car le commencement de la notice, et, à vrai dire, tous les détails biographiques font défaut ; il ne reste qu'un exposé des sentiments dévotieux de la défunte, qu'en ma qualité de profane, je trouverais trop prolixe. Grâce à Dieu, la notice intégralement conservée est, au contraire, riche de faits, et a de plus le mérite très-vivement senti par moi de s'appliquer à la fondatrice même du couvent de Guingamp, Madame la Vicomtesse des Arcis, connue dans le cloître sous le nom de sœur *Marie de l'Annonciation.*

Le présent écrit ayant pour but de faire connaître d'une manière générale les archives de Montbareil sur lesquelles j'ai pu mettre la main, et très-particulièrement la vie de Madame des Arcis, dont le nom me sert de titre, il me paraît que mon premier dessein est suffisamment rempli, et qu'il est opportun d'insister sur le second.

II.

Monsieur Moisan, ou Moisant, grand-père de la sœur Marie de l'Annonciation, était sorti d'une notable famille de Rouen, proche parente de M. le Marquis de la Luzerne et de M. des Brieux. Après avoir été l'un des plus zélés partisans de la religion prétendue réformée, M. Moisan avait abjuré, et était compté parmi les meilleurs catholiques. Mais comme toute sa famille n'avait pas suivi son exemple et était encore calviniste, il quitta la Normandie et vint s'établir en Basse-

Bretagne, à Guingamp; il y épousa une demoiselle de Kergozou, vieille maison noble de Quimper-Guézennéc. Quant à lui, on le trouve plus mêlé à la bourgeoisie qu'à la noblesse : il fut maire de Guingamp, et je le soupçonne de s'être adonné au commerce, où il fit fortune. Son fils aîné, qui prit le nom d'une de ses métairies, suivant l'usage universel du temps, et se fit appeler M. de Kervégan Moisan, épousa Mademoiselle de la Moissonnière, de haute bourgeoisie, et de robe, je crois. (1) De ce mariage naquit celle dont j'écris la vie.

« On la nomma Hélène sur les saints fonts de baptême, par lequel nom, dit la notice originale dans son mystique langage, le Saint-Esprit donna à connoistre qu'il se dédioit l'âme et le cœur de cette enfant choisye pour porter et exalter la croix, comme sa sainte patronne, en tous les estats de sa vie. »

Lorsqu'elle n'avait encore que sept ou huit ans, Mademoiselle sa mère, femme d'un grand cœur, qui faisait son occupation ordinaire de la charité et de la piété, en quoi elle était imitée par son mari, vint à mourir, laissant plusieurs enfants, qui furent recueillis et élevés par Mademoiselle de la Moissonnière, leur grand'mère (2). Hélène fut traitée en enfant gâtée; mais comme sa nature la portait au bien par un penchant héréditaire et qu'elle n'avait autour d'elle que des exemples de vertu dans ses sœurs aînées et dans son aïeule, c'était, à la fois, la plus pieuse et la plus aimable des enfants gâtées. Les Ursulines venaient de s'établir à Guingamp; Mademoiselle de la Moissonnière était une des grandes bienfaitrices de la maison naissante et à cause de cela y faisait de fréquentes visites. Ces rapports journaliers donnèrent à sa petite-fille un goût si vif pour les religieuses qu'elle le prit pour une véritable vocation et en déclara son dessein à sa grand'mère, ce qui surprit et courrouça fort la bonne dame, malgré sa vertu, à tel point qu'elle défendit à Hélène toute relation avec les Ursulines. Cela n'eut pas d'autres suites.

(1) Charles Prédoné de la Moissonnière fut maire de Guingamp en 1625.

(2) Cette qualification de *Mademoiselle*, donnée en tout lieu par le manuscrit original à la grand'mère comme à la mère de madame des Arcis, confirme mes doutes sur son origine bourgeoise.

Quelque temps après la vieille grand'mère mourut, laissant de rechef Hélène orpheline, maîtresse d'une belle fortune et maîtresse d'elle-même, car M. de Kervégan, son père, était d'une douceur qui allait jusqu'à la faiblesse.

Une nièce de M. de Kervégan avait épousé le marquis des Arcis, gentilhomme de cour, d'une très-vieille famille de la Bretagne, dont le nom était de Cervon et que je suppose, ainsi que son frère dont je vais parler, de la suite du duc de Chaulnes. Hélène quitta la vie paisible de Guingamp et les habitudes graves de Mademoiselle de la Moissonnière, pour le bruit de Rennes et la vie toute mondaine de sa cousine, Madame la marquise des Arcis, chez laquelle elle alla demeurer. Elle se fit très-vite à ce nouveau milieu, et comme elle avait de la figure, de l'esprit et de la fortune, elle y eut de grands succès. Dès qualités si rares, et peut-être la dernière plus que toutes les autres, lui valurent les recherches empressées de M. le vicomte des Arcis, beau-frère de sa cousine. L'ouverture de ce mariage n'agréa point à M. de Kervégan : il lui paraissait d'une imprudence extrême, parce que les mérites de M. des Arcis étaient plus brillants que solides et que sa fortune ne répondait en aucune façon, ni à sa position dans le monde, ni surtout à son inclination à la grosse dépense, inclination à laquelle les goûts personnels de Mademoiselle de Kervégan, loin d'apporter aucun obstacle, devaient donner un nouveau stimulant. Mais l'amour-propre et la vanité de la jeune fille étaient tellement infatués de cette alliance, que, la faiblesse naturelle de son père aidant, elle eut bientôt triomphé des résistances et elle arracha à M. de Kervégan un consentement plein d'appréhensions et de tristesse, et qui lui faisait dire à ses amis :

« J'établis mon Hélène dans la cour ; mais je crains qu'elle ne soit pas la plus heureuse de ses sœurs ! » Pressentiments qui se réalisèrent si cruellement par la suite !

Pendant huit ou dix ans, la vie de Madame des Arcis fut une fête non interrompue, dont le tourbillon ne lui laissa pas même le temps d'apercevoir les désordres de son mari. Elle eut à Rennes un train splendide et une table dont on vantait la délicatesse et la magnificence.

Cependant, un jour, malgré toutes les distractions et les éblouissements de son existence, la réflexion pénétra dans l'âme de la petite fille de la pieuse et austère Mademoiselle de la Moissonnière, et elle sentit dans son cœur un vide immense. C'était une radicale et complète conversion. Elle se mit sous la direction du P. Valentin, religieux carme très-renommé pour son habileté dans la conduite spirituelle, et y fit de si rapides progrès, que bientôt elle pensa comme une sainte et vécut de même. Ce changement dans toutes les habitudes de sa femme dût singulièrement étonner le Vicomte; mais il ne paraît pas qu'il y mit obstacle, se contentant de mener pour sa part une existence toute indépendante, et, je n'ai pas besoin de le dire, toute différence de celle de la Vicomtesse.

La paix de cette nouvelle vie fut tout à coup troublée par une démarche que fit M. le Vicomte à la sollicitation d'un de ses amis, « l'aidant à prendre et à mettre en prison une personne à qui son ami voulait faire affront. Cette action, indigne du rang de ces gentilshommes, d'avoir fait l'office d'huissier et sergent, parut si lâche et fit tant de bruit dans la ville de Rennes, qu'un chacun les blasmoit de cette bassesse : et M. des Arcis en conceut tant de honte et de confusion, qu'il résolut de quitter la Bretaigne et s'en alla à Paris. »

Cette absence, qui devait sans doute être momentanée et ne durer qu'autant qu'il aurait été nécessaire pour calmer l'opinion justement blessée des suites extravagantes d'une débauche, devait avoir une influence considérable sur le sort de Madame des Arcis. En effet, à Paris, le Vicomte retrouva ses anciens amis, ses relations de la cour et de la ville, et comme c'était un caractère léger et vaniteux, et qui n'avait jamais calculé, il se laissa facilement entraîner à mettre en oubli les graves considérations de fortune qui l'avaient autrefois déterminé à prendre un emploi en province, et il se décida à revenir à la cour, pour laquelle il lui parut qu'était fait seulement un homme de sa naissance et de son mérite. Il se défit donc de ses charges en Bretagne et manda à la Vicomtesse qu'elle eût à venir le joindre à Versailles, et qu'il se mettait en route pour l'aller chercher. Mais Madame des Arcis n'était plus la jeune fille légère et irréfléchie qu'il avait si facilement séduite à l'époque de leur mariage. « Dieu, — dit en cet

endroit mon manuscrit, — ayant desjà gaigné son cœur, le monde et la cour n'avoient plus de charme pour elle, joint que sa famille qui l'aimoit tendrement estoit toute opposée à une pareille entreprise, connoissant l'esprit de M. des Arcis, si porté à la haute dépense, et sans aucun ménagement. On jugea que c'étoit pencher à une totale ruine de la maison ; ce qui leur fit conclure à une séparation de biens, Madame des Arcis, se voyant obligée de conserver le sien pour l'éducation de ses enfants. Cette résolution déplût si fort à M. le Vicomte qu'il résolut d'enlever son espouse et de la mener à Paris contre vent et marée. »

La pauvre femme prit la fuite et se retira chez une de ses parentes; mais cet asile provisoire n'offrait aucune sécurité et on crut, au contraire, avoir trouvé une retraite impénétrable dans la maison du Refuge, qui venait de se fonder à Rennes, et qu'à cause de sa pénurie et de son exiguité, on appelait le Petit Couvent. Madame des Arcis sentait une vive répugnance pour ce petit couvent, où tout n'était que pauvreté, d'une part, et ignominie, de l'autre; mais la nécessité de pourvoir à sa sûreté, et, sans doute, cette providence qui mène les hommes à leur insu, quand ce n'est pas malgré eux, dans leur voie propre, forcèrent ses premiers refus, et elle franchit le seuil obscur de cette maison dont l'existence même était ignorée de la plupart des habitants de Rennes. Elle devait y trouver le plus précieux des trésors, une parfaite amie, un cœur et une âme comme son cœur et son âme en avaient besoin, dans la personne de la mère Marie de la Trinité Heurtaut. Aussi, quand le Vicomte, las de ses recherches inutiles et perdant l'espérance de réussir en son dessein, fut retourné à Paris, la Vicomtesse ne voulut plus quitter la maison du Refuge. Elle mit ordre à ses affaires, plaça ses enfants en pension au collége, et, libre de tous soins, n'en eut plus d'autre que de propager dans la province l'institut du Refuge, dont elle avait apprécié l'immense utilité. La vertu et la patience qu'elle avait fait paraître dans tous les troubles et les chagrins que lui causait la conduite de son mari, la mirent en très-grande estime à Rennes et lui valurent de hautes et chaleureuses affections, parmi lesquelles se comptait Madame d'Argouges, Première Présidente. Elle tenait à voir presque journel-

lement la dévote recluse, et il arriva à ce propos une aventure que Madame des Arcis se plaisait à raconter. Depuis son entrée au Refuge, elle avait adopté un costume d'une simplicité extrême, de sorte qu'un jour qu'elle se présenta à la porte de l'hôtel d'Argouges, le garde qui était de faction, la prenant pour une solliciteuse importune, lui refusa l'entrée. A quelques jours de là, la Première Présidente s'étant plainte de ne pas l'avoir vue, elle raconta, en riant, l'affront qu'elle avait essuyé et la manière dont le garde avait exécuté sa consigne. On fit venir cet homme, qui se crut perdu, et dit, avec un juron, que personne ne pouvait deviner une vicomtesse sous un pareil déguisement, et qu'il n'y avait pas de sa faute. Cette vertueuse intimité admettait en tiers, Madame la Présidente de Brie, et Madame des Arcis, toute zélée pour l'œuvre des Refuges, n'eut pas de peine à y intéresser ses deux amies. On vit ces nobles femmes faire leur plus douce occupation de visiter les pauvres pénitentes, pour les réhabiliter à leurs propres yeux; leur donner de petits présents, pour mieux faire accepter leurs bons conseils; embrasser, avec l'effusion de la charité chrétienne, ces créatures infimes et infâmes, régénérées par la pénitence et le repentir; puis s'inquiéter avec une infatigable sollicitude de les placer, au sortir du Petit Couvent, loin de l'occasion d'une rechûte.

Madame des Arcis, en devenant dévote, n'avait fait que détourner le but de cette générosité native qui se manifestait autrefois dans ses prodigalités fastueuses. Elle consacra sa fortune aux bonnes œuvres, surtout à celle des Refuges. Elle y consacra également, on peut le dire, la fortune de ses amies, et leur influence. Ce fut par ses soins, et par les démarches de Mesdames d'Argouges et de Brie, que la maison de Rennes, largement pourvue de ce qui lui était nécessaire, obtint les lettres royales de confirmation qui lui étaient indispensables. Puis vint l'expansion du prosélytisme inhérent à toutes les œuvres chrétiennes, et l'on s'occupa de semer dans la Bretagne d'autres maisons de l'ordre.

Madame de Brie fonda le monastère d'Hennebont, qui n'eut qu'une existence éphémère; car, Madame de Brie étant morte peu de temps après la fondation, cette communauté naissante n'eut pas assez d'influence pour obtenir ses lettres d'érection et fut supprimée.

Dans le même temps qu'elle fondait Hennebont, la pieuse Présidente de Brie abandonnait quelques rentes qu'elle possédait en Basse-Bretagne, pour aider à l'établissement d'un Refuge que Madame des Arcis projetait à Guingamp. Cette dernière, toute pleine du désir de cette œuvre, faisait à Guingamp de fréquents voyages, dans lesquels, suivant la pittoresque expression de notre manuscrit, « elle venoit jetter ses plombs pour ce grand ouvrage. »

Elle tâchait d'amener doucement sa famille, dont elle avait gardé toute la tendresse, à seconder son entreprise, et ne se décourageait d'aucune lenteur, quand une circonstance des plus imprévues et des plus douloureuses précipita les événements. M. de Kervégan s'était remarié, et avait eu de cette seconde union une fille unique « des mieux faites et accomplies qu'on eut sceu souhaiter. »

Madame des Arcis, après avoir pris de l'éducation de cette petite sœur un soin quasi maternel, avait pourvu à son établissement et l'avait très-honorablement et très-richement mariée à M. de Lassé, conseiller au parlement. Madame de Lassé, mourut dans l'année de ses noces. Ce fut un coup de foudre qui jeta Madame de Kervégan dans les bras de sa belle fille, dont la douleur était presque égale, et qui lui offrit la consolation des bonnes œuvres. Madame des Arcis eut dès lors dans sa marâtre, qui renonça comme elle absolument au monde, une auxiliaire ardente, et la fondation de Guingamp ne sembla plus devoir trouver d'obstacles.

Madame des Arcis et Madame de Kervégan ne quittèrent le petit couvent de Rennes, que pour tenter à Guingamp et ailleurs les démarches nécessaires pour obtenir l'agrément de Messieurs de la ville, de Monseigneur de Tréguier, et de Monseigneur le duc de Vendôme, de qui Guingamp relevait, comme membre du Penthièvre. Lorsque tout fut prêt, on vit arriver de Rennes une petite colonie, composée de la mère de la Trinité Heurtaut, supérieure, la sœur Marie du Saint-Esprit de Porcon, assistante, la sœur Marie de la Présentation Vallée, encore novice, et enfin, mademoiselle Menars, postulante, qui alla plus tard mourir à Vannes, sous le nom de sœur Marie de Saint-Jean. Le 21 novembre 1677, dans une chambre d'une petite maison de la rue de Montbareil, transformée en chapelle, la

première messe fut célébrée, et l'ordre de la Charité du Refuge prit solennellement possession du second monastère qu'il eût en Bretagne.

Dès ce jour, la vie de Madame des Arcis appartint tout entière au couvent de Montbareil.

Deux ans ne s'étaient pas écoulés que la maison conventuelle, la chapelle et les bâtiments destinés aux pénitentes, étaient achevés. Ce ne fut pas sans de sérieux obstacles, les uns grands, les autres moindres, que l'on tourna ou que l'on surmonta. Quelquefois, les religieuses crurent sentir l'intervention divine, rendue évidente et palpable. Je transcris littéralement un passage du manuscrit ; je ne me sens pas capable d'égaler cette simplicité et cette naïveté. « Il y avoit sur l'emplacement destiné à la construction du nouveau monastère, une maison toute ruinée et si mal en ordre que ce n'étoit qu'une vieille masure. Cependant la demoiselle qui en étoit propriétaire y avoit une attache si extraordinaire que pour rien du monde, elle ne la vouloit vendre. Sa résistance causoit beaucoup d'inquiétude parce qu'elle rompoit tout le plan du bâtiment, et l'on ne savoit plus par quel ressort se prendre pour lui faire entendre raison, lorsque notre dame vicomtesse s'avisa d'un saint stratagème, mettant une image de la sainte Vierge dans cette mazure, la priant d'en prendre possession par son autorité ; et son oraison ne fut pas plutôt achevée que la demoiselle vint de son propre mouvement lui offrir sa maison, qu'elle avoit tant laissé demander sans se vouloir fléchir. »

Le zèle de Madame des Arcis ne se bornait pas à l'agrandissement matériel de la communauté qu'elle avait prise sous son patronage. Elle s'occupait aussi de lui procurer des novices, « en sorte qu'il passa à Guingamp en proverbe qu'il se falloit garder des attraits de Madame des Arcis, ou se résoudre à être religieuse, par l'éloquence qu'elle avoit à parler de l'auguste employ de ce saint institut, ne pouvant renfermer dans son cœur, sans les communiquer aux autres, les hauts sentiments que Dieu lui en avoit donnés. »

Six années environ s'écoulèrent ainsi ; puis, dans les premiers jours de l'année 1683, un événement, qui rendait la liberté à la pieuse femme, lui permit de donner une nouvelle preuve de son dévouement pour l'institut auquel elle avait consacré tous ses soins et de lui consacrer sa propre personne. M. des Arcis mourut à Paris

« dans tous les bons sentiments. » La noble veuve, après avoir rendu les derniers devoirs à son mari, s'occupa activement de régler ses affaires, et de partager à ses enfants, déjà grands, un bien clair et quitte de dettes et de procès; puis, rien ne la retenant plus, elle s'arracha aux tendresses de sa famille et prit l'habit religieux, au monastère qu'elle avait fondé, le 17 avril 1683, jour de S. Vincent-Ferrier. Monseigneur de Saillant, évêque de Tréguier, voulut présider lui-même à cette cérémonie, « où il fist un sermon admirable, comparant notre chère sœur à ce grand Saint, qui a tant gaigné d'âmes à Dieu, et c'estoit autant la canoniser que prescher, que fist ce digne themoin oculaire des vertus innombrables de la *sainte* novice, la qualifiant toujours de ce nom, et thémoignant en toute rencontre la haute estime qu'il en avoit. »

Le noviciat ne fut pas sans épreuves; la plus rude fut la séparation d'avec la mère Heurtaut, cette amie de toutes les heures, en qui le cœur de la novice s'était fondu, et qui fut appelée par ses supérieurs pour fonder la maison de Paris. Cet appui, dont elle avait si souvent éprouvé la douceur et la force, lui manqua au moment où elle en aurait eu le plus besoin; car sa famille mit à sa profession une opposition extrême, alléguant la considération de MM. des Arcis, ses fils, qui n'étaient pas encore établis dans le monde, et qu'elle ne devait pas, disait-on, abandonner. Cette opposition fut si violente qu'elle l'obligea à ajourner l'exécution de son sacrifice; mais elle ne la rendit que plus confirmée dans son dessein, et, quelque temps après, surmontant avec une grande énergie tous les obstacles, elle prononça solennellement ses vœux, entre les mains de Monseigneur de Saillant, et prit le nom de *Sœur Marie de l'Annonciation.*

La vie de la sœur Marie de l'Annonciation ne fut marquée désormais que par l'épanouissement journalier de toutes les douces et charmantes vertus qui fleurissent à l'ombre du cloître, dans les âmes qui sont véritablement élues pour cette vocation exceptionnelle, et je me sens tout à fait inhabile à en retracer le tableau.

Elle avait conservé, de ses élégances mondaines, un goût très-vif pour les fleurs; elle avait la charge des jardins; elle y créa de nombreux et splendides parterres, dont elle cueillait elle-même les plus beaux bouquets pour en parer les autels, et de petites chapelles en

forme de grottes qu'elle avait fait disposer en divers lieux du vaste enclos, afin que chaque promenade, consacrée par une pensée pieuse, fût comme un dévot pèlerinage. Elle exerça très-longtemps les charges de directrice et d'assistante. Je ne sais en quoi précisément elles consistaient, et mon manuscrit ne les définit pas autrement qu'en disant que la mère de l'Annonciation « y signala son zèle pour l'observance et pour former de bons sujets à la sainte religion. » Ces graves occupations ne la détournaient pas de ses fleurs, et quand le temps lui manquait pour achever ses bouquets la veille des fêtes, elle demandait la permission de se lever dès les trois heures du matin, pour parer l'autel.

Madame des Arcis avait un dernier devoir à remplir pour parachever la fondation de Montbareil. « Elle fit encore paroître son zèle ardent pour le soutien de ce cher monastère, lorsque le Roy fit recherche des maisons qui étoient depourveues de lettres d'établissement ; employant le ciel et la terre pour nous faire obtenir les nôtres, sans lesquelles nous courions le même risque que plusieurs autres maisons religieuses, puisque même on nous avoit desjà signifié de déguerpir. Jugez quelles alarmes pour la communauté et pour sa bienfaitrice ! En considération de laquelle Monseigneur de Saillant et Monseigneur d'Argouges travaillèrent infatigablement pour nous obtenir nos lettres de Sa Majesté. Ils y réussirent avec tant de bonheur qu'en quinze jours nos alarmes furent changées en chants d'allégresse, et Monseigneur de Saillant escrivit que de les avoir obtenues ce n'étoit pas une faveur, mais un miracle. »

Dans les premiers mois de l'année 1694, Madame des Arcis fut frappée d'une hydropisie qui devait la conduire au tombeau, après dix mois d'atroces souffrances supportées avec une patience et une résignation héroïques. Elle était d'une très-petite taille, et naturellement obèse : elle enfla prodigieusement de tout le corps et surtout des jambes, où il se forma bientôt des plaies et des ulcères qui lui causaient d'affreuses douleurs. Néanmoins elle se faisait porter au chœur, tous les dimanches et fêtes. Vers la fin de juillet, elle fut prise d'une violente fièvre avec un gros délire et une oppression si forte, que les médecins jugaient qu'elle n'avait plus que quelques heures à vivre, quand il se déclara un mieux si subit et si prononcé, que la communauté revint à l'espérance. Cette trompeuse convalescence dura environ

deux mois; puis la malade retomba dans ses plus grandes infirmités. A l'embonpoint avait succédé une maigreur extrême et une faiblesse qui augmentait chaque jour. Elle se fit encore traîner mourante au chœur, et voulut entreprendre une retraite pour se préparer à mourir. Elle ne put l'achever. Elle fit un effort suprême, le jour de la Présentation, anniversaire de la fondation de la maison, où l'on faisait la renovation des vœux, et s'étant fait descendre à la chapelle, elle y renouvela, pour la septième fois, des promesses qu'elle avait si fidèlement tenues. En remontant, elle fut prise d'un vomissement douloureux qui se renouvela pendant huit jours et l'accabla tout à fait. Elle formait néanmoins le projet de descendre encore au chœur le jour de Noël, pour communier; mais cela fut tout à fait impossible. Le 26 décembre elle eut du délire; on profita d'un moment lucide pour la confesser, et comme toute sa raison était revenue pendant sa confession, et qu'elle se trouvait mieux, on remit, sur son désir, au lendemain matin à lui administrer les sacrements. La nuit fut calme; mais au point du jour, on eut besoin de la remuer dans son lit; une crise subite se déclara, qui l'étouffa en moins d'un demi-quart d'heure. La communauté, accourue en toute hâte, mêlait ses larmes et ses prières.

Ainsi mourut, le 27 décembre 1694, (1) à l'âge de cinquante huit ans, la femme remarquable dont nous venons d'esquisser la vie : elle contribua plus que personne à la propagation de l'œuvre des Refuges en Bretagne, et à ce titre, elle peut compter au nombre des bienfaitrices les plus éminentes de son pays. Charmante et piquante figure par ailleurs, qui ne déparerait aucune galerie de portraits du XVIIe siècle, elle n'aurait pas dû, sans doute, demeurer si longtemps ensevelie dans l'humilité de son institut, puis dans la poussière des archives; mais cette exhumation tardive ne lui prête-t-elle pas un attrait de plus ?

S. ROPARTZ.

(1) J'ai sous les yeux un constitut du 3 décembre 1694 souscrit par « messire Augustin Vincent de Cervon, chevalier seigneur des Arcis, à présent en cette ville de Guingamp, logé dans l'auberge du sieur de Launay où pend pour enseigne *La grande maison* » au profit de messire Jan Boscher, prêtre, pour un capital de six cents livres hypothéqué sur un convenant en Pleumeur Gauthier. Ce chevalier des Arcis était, sans aucun doute, un des fils de la mère de l'Annonciation, venu pour recueillir les derniers soupirs de sa mère, et, qui en attendant, mangeait son blé en herbe, suivant les traditions paternelles.

LES AVENTURES DU BONHOMME QUATORZE[1].

X.

A cette époque, la ville de Nantes n'était pas encore entrée dans cette longue et épouvantable agonie qui n'eut rien de comparable, même dans les sociétés païennes; tant il est vrai que ceux qui ont renié Dieu sont plus à craindre mille fois que ceux qui ne le connaissent pas. Les conventionnels Cavaignac, Merlin de Thionville et quelques autres avaient bien déjà remué la lie qui croupissait dans les bas-fonds de la grande ville; déjà le comité révolutionnaire avait envoyé bien des victimes à la mort; déjà Goulin, le négrier Goulin, impatient des lenteurs de la guillotine, avait rêvé les bateaux à soupape, cet immortel chef-d'œuvre des ingénieux bourreaux de la Révolution; mais les aspirations sanguinaires du comité vers une entière liberté d'action étaient encore gênées par quelques formes de justice. Il était des patriotes timides ou routiniers qui avaient la faiblesse d'exiger au moins une ombre de preuve pour condamner un accusé, et il n'était pas sans exemple que quelques-uns eussent été renvoyés absous.

Ces acquittements scandaleux faisaient frémir d'indignation les ardents sans-culottes du pays qui ne comprenaient rien à de pareils ménagements, et qui soupiraient après le moment où la justice nationale, débarrassée de toute entrave, pourrait s'exercer au gré de

(1) Voir le tome IV de la Revue, p. 289-322, 377-408, 490 515, et le tome V, p. 20-49, 103-128.

Nous autorisons volontiers la reproduction des *Aventures du Bonhomme Quatorze*, mais à la condition expresse que les journaux diront que cette nouvelle est extraite de la *Revue de Bretagne et de Vendée*.

leurs caprices ou de leurs fureurs. Ces coryphées de l'opinion publique avaient facilement entraîné la populace des faubourgs, cette bête féroce qui hurle et qui crie, qui mord et qui déchire par instinct, cette populace toujours prête à se ruer sur les victimes, comme une bande de loups sur leurs compagnons blessés, et qui, à force de cruauté et d'infamies, avait mérité que Dieu lui envoyât Carrier.

Tel était l'état des esprits à Nantes, quelques semaines avant l'apparition du fameux proconsul, lorsque les habitants du faubourg Saint-Sébastien virent arriver par la route de Clisson une petite charrette attelée d'un mauvais cheval, et escortée par un détachement de troupes républicaines.

Tout ce qui venait de la Vendée avait le privilége de passionner fortement la multitude, qui haïssait d'autant plus les Brigands qu'elle tremblait à chaque instant de les revoir à ses portes, bien que la nouvelle de la défaite de Torfou n'eût pas encore transpiré. Un rassemblement ne tarda pas à se former autour des nouveaux venus. Simplement curieux d'abord, il devint bientôt tumultueux, puis enfin tellement hostile que le commandant et son domestique mirent le sabre à la main pour protéger les prisonniers. Les malheureux ne pouvaient guère compter que sur l'énergie de ces deux hommes, car les soldats de l'escorte ne faisaient aucun effort pour les défendre contre les insultes de la foule et semblaient au contraire sourire complaisamment aux vociférations de la foule qui s'agitait autour de la charrette en criant : « A l'eau les brigands ! à l'eau ! à l'eau ! »

Le docteur Bonneau — car c'était lui qui menait ainsi, sans s'en douter, mesdames de Montbriant au martyre — commençait à se repentir de sa folle confiance en la justice et la générosité des républicains, mais il était trop tard. Tant qu'ils avaient été dans le pays insurgé, ses soldats, perdus dans les bois et les landes que lui seul connaissait, avaient gardé une attitude convenable ; mais à mesure que l'on approchait de Nantes et que le danger diminuait, leurs mauvaises dispositions reprenaient le dessus, et leur commandant improvisé eut mille peines à contenir leur insolence. Pour éviter aux dames le désagrément — et c'était tout ce qu'il prévoyait pour elles — d'être données en spectacle en traversant pendant le jour une partie

de la ville, il avait résolu d'attendre la nuit pour y faire son entrée; mais son détachement s'y opposa formellement sous prétexte que chacun avait hâte de rejoindre son corps et de se mettre en sûreté. Dans la crainte d'exaspérer ces hommes de sang, il se vit forcé de céder à leurs injonctions; on réussit à trouver un attelage quelconque pour les dames, et voilà comment il se faisait qu'elles se trouvaient aux portes de Nantes à dix heures du matin.

Il est rare que les optimistes de la trempe du docteur soient à bout d'espérances. Il y a toujours à la porte de leur cœur une illusion qui veille, prête à prendre la place de l'illusion qui s'envole. Aussi tout en écartant la foule par ses paroles conciliantes et par son attitude énergique, il se flattait qu'une fois le premier moment sauvé, il trouverait une protection efficace et sûre auprès des autorités constituées; mais il ne devait pas tarder à marcher de déceptions en déceptions et à se convaincre enfin que la Révolution, plus aboyeuse que sanguinaire dans les petites villes, rehaussée dans les camps par une auréole de gloire militaire, justifiait dans les grandes cités tout ce que l'on racontait de ses fureurs et de ses turpitudes.

Ayant réussi après bien des difficultés à amener ses prisonniers sains et saufs au premier poste qui veillait à la garde de la ville, il se fit reconnaître du commandant, fit entrer les dames, le curé de M*** et M. Hubelin, et se retournant vers les soldats de l'escorte, il leur dit:

— Allons, mes amis, nous voici arrivés heureusement au terme de notre voyage. Les corps auxquels vous appartenez sont probablement rentrés en cette ville, vous n'avez donc plus qu'à les rejoindre. Pour moi, je vais me reposer ici quelque temps avec les prisonniers : salut et fraternité!

Mais cette décision ne faisait pas le compte des forcenés du détachement, que les attentions du docteur pour les Brigandes, le long de la route, avaient scandalisés au dernier point, et qui le soupçonnaient fortement d'intentions contre-révolutionnaires à leur endroit.

— Ah, oui! — s'écria Curtius, le plus insolent de tous, — c'est comme ça que tu comptes faire, citoyen?... Eh bien! je te dis, moi, que nous ne le souffrirons pas! Ces Brigands appartiennent à la Nation, et tu n'as pas le droit de les soustraire à la justice du peuple, entends-tu?

— C'est vrai ! c'est vrai ! crièrent les autres, Curtius a raison !... à bas le modéré !

— Et qui vous dit, répliqua Bonneau, que je veuille les soustraire à la justice ?

— Suffit !.. nous avons nos raisons, fit Curtius d'un air capable, en jetant un regard d'intelligence sur ses camarades.

— Oui ! oui ! hurlaient ceux-ci.

— Eh bien ! — dit le commandant du poste intervenant à son tour, il n'y a qu'une chose à faire, il faut les conduire en présence du comité, qui décidera de leur sort.

Puis s'adressant au docteur :

— Il n'y a rien de plus juste que ça, mon camarade, et si, comme je n'en doute pas, tu es un bon républicain, tu ne peux pas t'opposer à cette mesure.

Il n'y avait rien à répondre à cette proposition et le pauvre aide-major fut bien obligé d'y consentir, quoiqu'il le fît avec une répugnance visible. Il ne pouvait en effet se dissimuler que ces limiers de guillotine n'eussent flairé ses intentions véritables qui étaient d'entrer à Nantes tout doucement pendant la nuit, et de procurer à ses prisonniers une retraite sûre, jusqu'à ce que les événements lui eussent permis de les rendre à la liberté. Et maintenant tous ses projets se trouvaient renversés par l'obstination de ceux qu'il avait sauvés du danger et peut-être de la mort ! C'était là un terrible contre-temps ; mais faisant contre fortune bon cœur, il s'approcha du commandant du poste et l'entraînant à quelques pas à l'écart, il lui dit :

— Ecoute-moi, citoyen commandant ! je ne suis pas sûr de mes hommes, comme tu le vois, ce sont des exaltés qui ne connaissent aucun frein. Il serait honteux pour l'armée de laisser égorger des prisonniers qui sont sous sa sauvegarde, et pourtant avec mes gens je ne réponds de rien ; ainsi aie la complaisance de me donner quelques-uns des tiens pour renforcer mon escorte à travers la ville.

— Qu'à cela ne tienne, citoyen ! répondit le commandant ; je puis disposer pour le moment d'une douzaine de vigoureux gaillards qui sont esclaves de l'honneur militaire avant tout ; mais gare les républicains de la rue !

— Je ferai de mon mieux, sois en bien sûr.

— Allons, bonne chance, citoyen! je vais commander mes hommes.

Cinq minutes après cette conversation, il fallut faire remonter les dames dans leur misérable charrette, tandis que le curé de M *** et le sénéchal suivaient à pied, entourés de leur escorte qui offrait maintenant une force militaire assez imposante.

Nous ne redirons pas ici les malédictions, les clameurs sauvages et les cris de fureur dont ils furent assaillis tout le long de cette longue ligne de ponts qui se développe depuis la côte Saint-Sébastien jusque sur la place du Bouffay. Il faut avoir vu, il faut avoir entendu, pour s'en faire une idée, cette populace révolutionnaire des grandes villes, cette souveraine en guenilles qui se ruait aux spectacles de la guillotine dont ses flatteurs l'enivraient à plaisir pour lui faire oublier sans doute qu'il n'y avait plus de pain à la maison. Mais s'il y avait quelque chose de plus étonnant que cette rage insensée de la multitude s'acharnant ainsi sans raison et sans mesure sur des gens inoffensifs et désarmés, c'était le calme vraiment surnaturel des victimes qui faisaient une si rude expérience des ignobles colères de la Révolution.

Mme de Montbriant et sa fille, étroitement unies dans une suprême étreinte, avaient les yeux levés au ciel, et semblaient ne rien voir, ne rien entendre des choses de la terre. Mlle la Roselière elle-même, cette vieille enfant gâtée des jours prospères, oubliant à l'heure du danger ses éternelles doléances et ses défaillances minaudières de femme nerveuse, avait une attitude calme et digne en tous points d'une chrétienne résignée; enfin, il n'était pas jusqu'au sénéchal lui-même qui ne s'élevât au-dessus de sa timidité naturelle en voyant le courage de ces dames et du curé de M ***, qui marchait à ses côtés derrière la charrette.

Mais le spectacle de cette héroïque résignation n'avait déjà plus rien d'extraordinaire. Chaque jour, à chaque heure, on voyait des grandes dames, des jeunes filles, des abbés de cour, tout ce que le monde connaissait alors de plus frêle et de plus efféminé, entrer résolument dans la voie du martyre et, dès leurs premiers pas sur le chemin de ce nouveau calvaire, se montrer dignes des vieux et saints

athlètes du cirque romain. Il semblait que Dieu eût pris plaisir à déchaîner les tempêtes de la persécution, pour faire éclater au grand jour tout ce que l'âme un peu engourdie de ses serviteurs contenait encore de touchantes et sublimes vertus.

Grâce à l'indiscrétion calculée des soldats de l'escorte, la foule avait appris qu'un prêtre se trouvait parmi les prisonniers. Cette révélation avait redoublé la rage des sans-culottes, et il était grand temps d'arriver lorsque le cortége s'arrêta enfin à la porte de Goulin, le fameux secrétaire du comité révolutionnaire de la ville de Nantes.

XI.

L'ancien marchand de nègres, assis sur un canapé, trônait comme un fétiche au milieu d'un nuage de fumée qui s'échappait de sa longue pipe en écume de mer, et il caressait sans doute quelque doux rêve de guillotine, car il souriait, le digne homme, lorsqu'un des sicaires en bonnet rouge qui peuplaient le vestibule de sa maison, parut à la porte de l'appartement et lui dit :

— Citoyen ! voilà des Brigands que l'on amène prisonniers ; que faut-il qu'on en fasse ?

— Farceur, va ! répondit Goulin, ne sais-tu pas ce que nous avons coutume d'en faire ?

— Oui, mais je croyais que tu voudrais peut-être les voir?

— Ah ! parbleu, tu as raison ; il faut que je les interroge un peu avant de les coffrer ; ça me divertira : ainsi donc amène-les moi.

Au bout de quelques instants, les prisonniers montèrent, précédés du docteur Bonneau, et se trouvèrent en présence de Goulin.

— Ah ! dit celui-ci, qui ne put contenir sa joie en voyant tant de prisonniers — quel coup de filet !

Puis s'adressant au docteur qui était en uniforme :

— C'est toi, major, qui as fait cette capture? je t'en félicite, citoyen, je t'en félicite de tout mon cœur, et tu peux être sûr que la Nation ne l'oubliera pas ; mais, voyons, ajouta-t-il, en posant sa pipe sur la table, qui avons-nous ici ? à quelle race maudite appartiennent ces

figures de Brigands? Ne serait-ce point un troupeau d'aristocrates déguisés, par hasard ?

Dès le premier abord, le docteur avait reconnu l'homme qu'il avait devant les yeux pour le même démagogue qui avait naguère ameuté le club de M*** et mis le feu au château de Montbriant. Il fut, comme on le pense bien, désagréablement affecté de cette découverte, et il trembla que cet énergumène ne reconnût les prisonniers. Pensant bien que s'il le laissait s'engager dans la voie des interrogations, ces cœurs loyaux ne pourraient jamais se résoudre à mentir, même pour sauver leur vie, il rappela tout son courage, et résolut de faire une diversion qu'il comptait devoir être décisive.

— Citoyen, dit-il, je te ferai observer que ces particuliers ne sont pas des Brigands; aucune charge ne s'élève contre eux, et ils m'ont accompagné volontairement ici pour se soustraire aux dangers de la guerre civile; il ne serait donc pas juste de les traiter en ennemis.

— Sans doute ! répliqua Goulin avec une apparente modération, aussi ne les enverrons-nous pas à la guillotine *hîc et nunc* — comme disait le ci-devant sacristain du ci-devant Saint-Nicolas, quand on l'invitait à boire un coup — mais nous allons provisoirement les mettre à l'ombre jusqu'à ce que le comité ait décidé de leur sort.

— Mais, citoyen, je réponds d'eux, moi, j'en réponds sur ma tête !

— Tu en réponds sur ta tête ? reprit Goulin ironiquement; mauvaise garantie, mon cher, mauvaise garantie ! dans le temps où nous sommes, vois-tu, personne ne peut dire que sa tête soit à lui. Toutes les têtes appartiennent à la Nation, et la tienne toute la première, entends-tu bien ça ?

— Mais c'est une mauvaise plaisanterie ! s'écria Bonneau impatienté, et tu n'as pas le droit d'incarcérer des gens qui ne sont pas même accusés.

— Ah oui ! fit Goulin en jetant un regard de travers sur son interlocuteur — c'est ainsi que tu parles, toi !

Puis l'examinant avec plus d'attention :

— Eh ! mais... je ne me trompe pas !... ce n'est pas la première fois que nous nous rencontrons, l'ami ! et si j'ai bonne mémoire, tu n'es

autre que cet infâme modéré qui avait engagé le club de M*** dans une voie si pernicieuse et qui protégeait ouvertement les ennemis du peuple. Oh! je te reconnais bien maintenant!... et c'est toi qui viens ici avec la prétention de répondre pour les autres!... tu ne manques pas de toupet vraiment!... mais, crois-moi, au lieu de faire le Don-Quichotte des Brigands et des aristocrates, tiens-toi bien tranquille, tâche de te faire oublier, ou sans quoi...

— Je ne crains rien! répliqua le docteur avec énergie, j'ai donné des gages à la République; j'ai bravé la mort pour aller sur les champs de bataille, et je suis aide-major dans le régiment de la Nièvre.

— Eh bien! *monsieur le major,* prenez garde à vous! c'est moi qui vous le dis!... mais en attendant que la Nation règle ses comptes avec votre seigneurie, qu'on emmène sous bonne garde tous ces Brigands à la prison du Bouffay!... Mainguet! oh! Mainguet, es-tu là?

Mais avant que Mainguet, l'un de ses plus ignobles satellites, eût répondu à sa voix, une porte s'ouvrit dans le fond de l'appartement, et une jeune femme, attirée sans doute par le bruit de l'altercation, parut en élégant deshabillé du matin.

Elle promena d'abord son regard sur les assistants avec un air de curiosité blasée qui ressemblait fort à l'indifférence; mais ayant aperçu Marguerite debout à côté de sa mère, elle attacha ses yeux sur elle, et se mit à l'examiner avec une persistance peu polie et une préoccupation visible. Aussitôt le rouge lui monta à la figure, ses narines se gonflèrent sous l'empire d'une violente agitation intérieure, et s'avançant vers Goulin, elle lui dit :

— Qu'y a-t-il donc, *mon ami,* que vous faites tant de bruit?

— Ce n'est rien, ma chère, ce sont des Brigands que j'envoie en prison.

— Tous? dit la jeune femme.

— Oui, tous!... Pourquoi me demandes-tu ça?

— Et cette jeune fille aussi?

— Quelle jeune fille? — dit Goulin en feignant de n'avoir pas remarqué Marguerite — ah! cette péronnelle? eh! oui, sans doute! pourquoi donc pas?

— Mais elle n'a pas quinze ans!

— Et les mois de nourrice, pour quoi les comptes-tu? ricana Goulin.

— Eh bien! ajouta la jeune femme à voix basse et d'un air mutin, moi je ne veux pas qu'elle y aille en prison, là!

— Tu ne veux pas!... et par quelle raison, s'il te plaît?

— Par la raison, par la raison... que je ne veux pas!

— Mais enfin!...

— Mais enfin, je veux que tu me la donnes, moi, cette fille; j'en ferai ce que je voudrai, çà ne te regarde pas!... Ainsi, je te préviens que je l'emmène.

— Folle, va! — murmura Goulin en levant les épaules d'un air de condescendance forcée, pendant que la jeune femme s'approchait de Marguerite.

— Ma petite citoyenne — dit-elle à la Vendéenne, en adoucissant le plus possible le son un peu rauque de sa voix — viens un moment avec moi, j'ai quelque chose à te dire.

Et en même temps, elle lui prit la main, cherchant à l'entraîner doucement avec elle.

En entendant cette voix amie, Mlle de Montbriant sembla sortir d'un rêve pénible, elle fit machinalement un pas en avant comme pour suivre la jeune femme, puis elle hésita et regarda sa mère.

Celle-ci ne voyant aucun inconvénient dans cette démarche, et séduite peut-être par l'air de bienveillance que montrait l'étrangère, fit un signe de consentement à sa fille qui suivit sans défiance la jeune femme dans la partie la plus reculée de la maison.

Le regard soupçonneux de Goulin les suivit jusqu'à ce qu'elles eussent quitté l'appartement. Il ne comprenait pas encore très-bien les intentions de sa compagne — comme il appelait pompeusement la citoyenne qui trônait dans sa maison; — mais il prévoyait confusément qu'il allait perdre une victime, et il était furieux de n'avoir pas la force de s'y opposer. Sa sauvage énergie se cabrait contre cette tyrannie domestique, mais il la subissait néanmoins et obéissait avec la bonne grâce d'un chien auquel son maître arrache un os qu'il était en train de ronger. Comme toutes les âmes esclaves des plus vils

instincts de l'homme, c'était sur les faibles qu'il aimait à se venger de ses propres faiblesses, et l'occasion était trop belle pour qu'il la laissât échapper.

Ramenant donc ses regards sur les prisonniers qui étaient là attendant son bon plaisir, il fronça les sourcils d'un air de haine farouche, et appela de nouveau Mainguet.

A cet appel, un homme à la figure patibulaire, à l'extérieur ignoble et stupide, s'avança vers Goulin et lui demanda ce qu'il voulait.

— Fais-moi le plaisir, dit celui-ci, de me débarrasser de ce bétail et fourre-moi tout cela au Bouffay jusqu'à ce que... tu m'entends?...

— Et le major aussi? demanda Mainguet à voix basse.

— N...on, dit Goulin, pas pour aujourd'hui, nous verrons plus tard.

— Mais ma fille?... s'écria Mme de Montbriant, où est ma fille?... rendez-moi ma fille, au moins.

— Ah! c'est ta fille, ça?... reprit Goulin en indiquant du geste la porte par laquelle les deux femmes avaient disparu — eh bien! on te la rendra, ta fille; il y a bien de la place pour elle, va!

— Mais je la veux! je la veux à l'instant! vous ne pouvez pas séparer ainsi un enfant de sa pauvre mère!... Voyons! où est-elle?... Qu'en avez-vous fait?

Goulin parut un moment embarrassé d'une pareille insistance, et il ne savait trop que répondre, quand son ami Mainguet vint heureusement à son secours. S'approchant de Mme de Montbriant, il lui dit :

— Allons, allons, la petite mère, ne fais pas la méchante, crois-moi, ou ça se passera mal!

— Je veux ma fille! — répéta la pauvre mère en détresse, sans écouter les paroles de Mainguet — rendez-moi ma fille!

— Mais puisqu'on te dit qu'on te la rendra, ta fille!... que diable!

Mais Mme de Montbriant n'entendait plus rien, et, d'une voix brisée par le désespoir, elle se mit à appeler Marguerite!... Marguerite!

— Ah! ça, fit Goulin, voilà qui commence à devenir embêtant, à la fin!... appelle les autres, et emmène-les de force puisqu'ils ne veulent pas marcher de bon gré.

Cet ordre fut exécuté à l'instant, et, malgré les cris de la pauvre mère et les protestations du docteur, on les poussa jusque dans la cour où leur escorte les avait attendus.

Le convoi était sur le point de franchir la porte extérieure, et le docteur Bonneau suivait tristement avec son prétendu domestique Quatorze, qui était resté en bas pendant toute la scène précédente, lorsqu'il sentit une main lui frapper doucement sur le bras. S'étant retourné à l'instant, il aperçut la jeune femme qui avait emmené Marguerite. Elle lui dit rapidement :

— Viens par ici, citoyen, il faut que je te parle de suite.

Et comme le docteur hésitait en voyant les prisonniers se mettre en route :

— Viens, te dis-je ! il y va de la vie ou de la mort !

Alors, faisant signe à Quatorze de l'attendre, le docteur se décida à franchir, sur les pas de sa conductrice, une petite porte basse qui les mena par un couloir étroit et sombre jusque dans une chambre écartée. Arrivés là, la jeune femme, qui avait précédé le docteur de quelques pas, s'avança vers le fond de l'appartement, et revint vers lui en tenant Marguerite par la main.

— Tiens ! lui dit-elle, citoyen, voilà ta protégée ; emmène-la bien vite, et, surtout, tâche qu'on ne la voie pas ! pour plus de sûreté — ajouta-t-elle en ouvrant une porte qui donnait sur une rue détournée — vous allez passer par ici ; mais encore une fois, prends bien garde à toi !... emmène cette fille le plus loin possible, cache-la dans la ville ou fais-la sortir si tu peux ; mais fais en sorte qu'elle ne reparaisse jamais devant les yeux de Goulin, ou sans quoi... c'est à moi que tu auras affaire !

— Oh ! merci, mille fois merci, ma bonne citoyenne ! — dit Bonneau dans l'effusion de son cœur — puisse l'Être Suprême récompenser dignement ta vertu !... mais puisque ton influence est si grande ici, ne pourrais-tu faire quelque chose pour les autres ?...

— Qui, moi ? — interrompit la jeune femme, d'un ton rude et méprisant — que je protège des aristocrates ! mais pour qui me prends-tu ? dis donc ! va, va ! tu n'as point de remerciements à me faire ; si j'ai sauvé celle-ci, c'est que j'avais mes raisons pour ça. Ce

n'est pas qu'elle me fasse pitié, oui, ta mijaurée ! il y en aura toujours assez de cette espèce ; mais, encore une fois, j'ai mes raisons !... et, maintenant, file ton nœud *plus vite que ça*, et songe à ce que je t'ai recommandé.

Cela dit, elle disparut et leur ferma la porte au nez.

Le docteur et Marguerite congédiés d'une manière si leste s'empressèrent de gagner la rue au bout de laquelle ils firent signe à Quatorze, qui errait aux environs comme une âme en peine, et ils prirent tous trois le chemin de la maison retirée où le docteur avait eu, dès le principe, le projet de les conduire.

XII.

Pour un homme un peu au fait des mœurs et des habitudes des puissances révolutionnaires, la conduite de la *compagne* de Goulin n'avait rien que de très-rationnel. Tout le monde savait à Nantes que ces vertueux conducteurs du peuple ne se gênaient pas plus dans leurs plaisirs que dans l'exercice de leur pouvoir. La jeune femme ne pouvait pas ignorer que ces nouveaux pachas avaient coutume de tenter leurs belles esclaves par l'appât de la liberté, et qu'ils avaient réussi quelquefois, bien qu'à l'heure de la satiété la guillotine fût le dernier mot des criminelles complaisances, comme elle était la punition de la vertu obstinée. C'était donc par un sentiment de jalousie bien naturel qu'elle avait écarté Marguerite, dont la beauté devait lui faire ombrage. Mais l'honnête docteur, dont la perspicacité n'était pas très-grande en pareille matière, ne pouvait concilier cette apparente commisération de femme avec les paroles farouches qui les avait si brutalement expédiés.

Quoi qu'il en soit, ce n'était pas le moment d'y songer, et le digne homme, ravi d'avoir pu sauver au moins du naufrage la pauvre Marguerite, employa tout ce qu'il avait de ressources dans l'esprit et de délicatesse dans le cœur pour tâcher de consoler la jeune fille et de relever son âme abattue. Il l'installa chez une de ses parentes, dans le lieu le plus retiré de la ville, la fit passer pour sa fille, et ne

négligea rien auprès de ses connaissances pour faire rendre la liberté à Mme de Montbriant et à ceux qui l'avaient accompagnée en prison.

Mais le pauvre docteur ne tarda pas à reconnaître qu'il était demeuré bien en arrière dans la voie révolutionnaire où il s'était engagé, et qu'il était débordé depuis longtemps. Des amis qu'il avait à Nantes, les uns, entraînés par l'ivresse du sang ou par la peur de la guillotine, servaient déjà les fureurs du comité révolutionnaire ; les autres se tenaient blottis au fond de leurs demeures, comme l'autruche du désert qui cache sa tête sous son aile pour ne pas voir le danger ; en sorte qu'il trouva peu d'appui de ce côté.

Bientôt même un ordre du comité ayant déclaré suspects ceux qui solliciteraient pour leurs parents ou leurs amis, il fut contraint de cesser toute démarche pour ne pas attirer sur lui l'attention des autorités.

Il serait difficile d'imaginer les angoisses et les perplexités du bon docteur dans cette affreuse position. Il voyait maintenant les profondeurs de l'abîme où sa folle confiance dans les meneurs de la Révolution avait entraîné une famille à laquelle il était profondément attaché. Il s'était bravement cramponné aux aspérités du chemin, il avait lutté avec persévérance, et tout cela inutilement !... Il n'y avait plus à cette heure qu'à s'asseoir au bord du précipice, seul et le cœur brisé, et qu'à attendre !... Supplice insupportable pour les âmes pleines de fièvre et d'agitation !

Au moins la triste Marguerite avait pour elle la foi et la prière, ces deux ailes de la souffrance pour s'élever jusqu'à Dieu ; elle avait les illusions vivaces de ses dix-huit ans ; mais le docteur, ce philosophe sceptique, cet adorateur passionné de la raison humaine, le docteur se trouvait complétement désarmé devant les extrêmes douleurs de la vie et c'est à peine s'il avait assez de courage pour cacher à la jeune fille la perte de toutes ses espérances.

Mais il n'était pas le seul qui sentit son cœur défaillir en présence de cette horrible situation. Depuis qu'il était dans la compagnie des Bleus, notre ancien ami Quatorze était tombé dans une sorte de marasme. La cocarde tricolore, qu'il avait été forcé d'arborer, lui pesait comme un cauchemar. Elle semblait avoir amorti son audace

naturelle et tari toutes les sources de son génie entreprenant. L'étourdissement que lui causait le spectacle inaccoutumé de la grande ville, les vociférations de la place publique, les scènes d'horreur dont il était presque chaque jour le témoin, lui, le pauvre Brigand des forêts de la Vendée, l'avaient plongé d'abord dans une stupeur voisine de l'hébêtement, et il ne se sentait plus vivre que par le mal du pays qui lui rongeait le cœur.

Mais cet état de découragement et d'apathie, si contraire à sa nature active et à ses habitudes fureteuses, — s'il est permis de parler ainsi — ne pouvaient pas durer bien longtemps. Il finit par se familiariser avec une existence si nouvelle pour lui, et ses instincts explorateurs se réveillèrent avec plus de force que jamais.

Le docteur Bonneau avait remarqué que, depuis quelques jours, il s'absentait plus qu'à l'ordinaire, et qu'il en était venu à passer toutes ses soirées hors du logis jusqu'à une heure assez avancée de la nuit; mais, comme il n'exigeait de lui aucun service de domesticité, il ne lui avait point fait de questions à ce sujet, pensant que le jeune sauvage avait enfin pris goût aux séductions de la grande ville. Mais le docteur ne connaissait pas notre homme. Maître Quatorze appartenait à cette race de paysans énergiques, mais raides et opiniâtres, qui, pareils aux Indiens de l'Amérique, côtoient la civilisation sans s'y mêler jamais, et, franchement, l'état fiévreux et désordonné qui était alors la vie des grandes cités, n'était pas fait pour le réconcilier avec cette civilisation tant vantée!

Ainsi donc, si on le voyait, les bras pendants et le nez en l'air comme un soldat sans armes, arpenter tous les jours le chemin qui conduisait à la maison de Goulin, et de celle-ci au pont de la Madeleine; si chaque soir il faisait le pied de grue sur la place de la Comédie, attendant avec une patience de cormoran la sortie du spectacle, ce n'était assurément pas pour admirer les citoyens en bonnet rouge qui circulaient sur la voie publique, ni pour se pâmer d'aise devant les gravures obscènes des marchands d'estampes de la rue Jean-Jacques, ou devant les jolies petites guillotines en bois de rose exposées à l'étalage des magasins de jouets d'enfant; oh! non, l'honnête garçon avait un meilleur usage à faire de ses petits yeux perçants

qui voyaient tout, exploraient tout avec le soin le plus minutieux, et il avait sans doute en tête quelque projet dont il ne se souciait pas de faire part au docteur.

Un matin pourtant il se présenta chez lui, et tout en tortillant son chapeau entre ses mains, comme un homme embarrassé, il lui dit :

— Monsieur le docteur, je voudrais bien vous dire une affaire.

— Qu'est-ce que c'est, mon cher Gusty ?

— Est-ce que nous sommes prisonniers dans la ville, et n'y a-t-il pas moyen de sortir?

— Prisonniers !.... mais non, je ne pense pas ; pourquoi cela ?

— C'est que voyez-vous, monsieur, je m'ennuie ici, et je voudrais bien m'en aller faire un tour chez nous.

— Tu veux retourner dans la Vendée !.... cela m'étonne, mais je ne te retiendrai pas de force.... je pensais seulement que tu n'aurais pas voulu abandonner tes maîtres tant que.... tant qu'il y aurait de l'espoir, enfin !

— Oh ! je reviendrai, monsieur Bonneau, soyez bien sûr de ça ! je reviendrai avant qu'il soit huit jours, ou bien donc je serai mort.

— Mais, dans tous les cas, tu ne peux circuler ainsi sans un laisser-passer des autorités constituées, et tu n'en as pas, je suppose ?

— Non, monsieur le docteur ; mais vous qui connaissez quasiment tous les grandes gens d'à présent, vous pourriez bien me procurer ça.

Le docteur réfléchit un moment, puis prenant sa canne et son chapeau :

— Attends-moi ici, dit-il à Quatorze, va consulter mademoiselle Marguerite ; de mon côté, je vais voir s'il est possible de te procurer ce que tu désires.

En disant ces mots il sortit, et Quatorze entra chez Mlle de Montbriant à laquelle il fit part de son projet. En apprenant sa résolution, Marguerite se mit à pleurer. Il lui sembla qu'elle allait se trouver encore plus isolée maintenant qu'elle ne verrait plus cette figure amie qui lui parlait sans cesse de ses parents, de son pays, de ses amours d'enfance et de ses rêves de jeune fille. Elle sentait alors combien est cher au cœur de l'exilé le moindre souvenir de la patrie absente, et sans oser se plaindre de cette espèce d'abandon, elle fit entendre au

rude paysan des paroles si douces et si caressantes, qu'il en fut ému jusqu'aux larmes et qu'il faillit renoncer à son projet; mais rappelant bientôt toute sa fermeté, il dit à Marguerite :

— Ne pleurez pas, ma chère bonne maîtresse, ne pleurez pas! et surtout ne croyez pas que je vous abandonne jamais! non, jamais le fils de mon père ne fera une pareille chose, soyez en sûre. Si j'ai voulu aller chez nous, ce n'est pas rien qu'histoire de revoir le pays, allez, mam'selle! mais, voyez-vous, j'ai quelque chose en tête; j'ai une idée là pour vous, pour madame et les autres.... qui fait que..... enfin, suffit!.... Si vous ne me voyez pas revenir d'ici une dizaine de jours, c'est que je serai mort pour votre service; ainsi priez pour moi, vous qui êtes une sainte du bon Dieu, ma chère maîtresse!

Marguerite ne comprit à peu près rien aux paroles mystérieuses de son serviteur; mais elle ne crut pas devoir chercher à le faire expliquer plus clairement, et tirant son chapelet, elle le lui présenta en disant :

— Tiens, mon bon Gusty, prends ce chapelet, je t'en fais présent, cela te portera peut-être bonheur; et maintenant, adieu, mon ami! Nous ne nous verrons peut-être plus en ce monde!.... que la sainte Vierge et les saints te protègent!... adieu!

Le pauvre gas, sentant son cœur près de se briser, ne répliqua pas un mot; mais serrant précieusement le cadeau de sa jeune maîtresse, il tira le pied devant elle et sortit précipitamment de sa chambre.

Le docteur Bonneau, grâce aux relations qu'il avait conservées parmi les autorités révolutionnaires, obtint facilement un laisser-passer pour son *officieux*, comme on appelait alors les domestiques, et, dès le soir même, notre ami Quatorze prenait le chemin de la Vendée.

XIII.

Environ huit jours après son départ, une dizaine de paysans se présentèrent isolément à la barrière de Clisson et à celle de Saint-Jacques, poussant devant eux leurs petits chevaux de lande chargés de légumes et de volailles destinés à alimenter le marché de la ville. C'était alors

une nouveauté, car les gens de la campagne ne paraissaient plus depuis longtemps dans ses murs, et les citoyennes alarmées commençaient à trembler pour l'avenir de leur pot au feu.

Grâce à cette disette inquiétante, non moins qu'aux certificats de civisme en bonne et due forme dont les étrangers étaient porteurs, ils furent accueillis avec empressement, et n'eurent aucune peine à s'introduire dans la ville. Ils purent donc arriver sans encombre sur le marché de la place du Bouffay, et y étaler leurs provisions dont ils trouvèrent promptement le débit. Quelques-uns d'entre eux remmenèrent les chevaux en dehors des barrières, sous prétexte que l'*affenage* y était moins cher, et cette raison parut si plausible au commandant du poste, qu'il les laissa aller et venir sans s'en inquiéter autrement.

Ceux qui étaient restés en ville, tirant de leur bissac un morceau de pain qu'ils avaient apporté pour leur déjeuner, s'établirent chacun dans son coin et se mirent à le manger d'un air de quiétude parfaite, sans communiquer entre eux et sans avoir l'air de se connaître le moins du monde. Leur repas fini, les uns se couchèrent pour dormir sur la place même, et les autres se mirent à flâner par les rues d'un air câlin et ennuyé, comme des gens indifférents à tout ce qui se passait autour d'eux.

En ce moment même, le docteur Bonneau se trouvait dans un état d'inquiétude que justifiait assez la nouvelle désagréable qu'il venait d'apprendre. Un de ses amis l'avait prévenu que Goulin, après une violente sortie contre les *faiseurs* de l'état-major, qui lui était échappée *inter pocula*, s'était informé si quelqu'un connaissait un certain aide-major du régiment de la Nièvre, qui devait être à Nantes en ce moment ; « attendu, avait-il ajouté, qu'il avait deux mots à lui dire. » Le sourire sinistre qui avait accompagné cette phrase si courte, si simple en apparence, était assez significatif pour ceux qui connaissaient les allures du terrible précurseur de Carrier, et l'obligeant ami du docteur ne lui dissimula pas que « cela sentait furieusement la guillotine ! »

S'il eût été seul au monde, il n'eût pas hésité à braver les colères du comité et à disputer sa tête aux buveurs de sang qui la convoitaient ; mais l'espèce de tutelle dont il se trouvait chargé, par suite des évé-

nements que nous avons racontés, lui imposait une prudence et des ménagements qu'en toute autre circonstance il eût regardé comme une faiblesse et presque comme une lâcheté. Que deviendrait Marguerite s'il succombait dans cette lutte suprême contre des ennemis dont la puissance était sans frein, comme leur cœur était sans pitié? Cette pensée était accablante, et le pauvre docteur ne savait à quoi se résoudre. Quitter Nantes et emmener Marguerite avec lui, cela était encore possible, sans doute; mais la jeune fille ne voulait pas entendre parler de ce moyen de salut tant que sa mère serait prisonnière, et lui-même répugnait à cette espèce d'abandon, bien qu'il commençât à perdre l'espérance de revoir jamais ses amis.

Il était dans cette triste disposition quand un coup léger frappé à sa porte lui ayant fait brusquement lever la tête, il vit entrer Quatorze, qui lui dit tranquillement, comme s'il revenait de la ville :

— Me v'là, monsieur le docteur! je vous avais bien dit que je reviendrais.

— Je suis bien aise de te voir, mon cher enfant, et je serais bien plus heureux encore si j'avais de bonnes nouvelles à te donner.

— Comment?.... quoi?.... fit Quatorze en pâlissant, est-ce que j'arrive trop tard?.... mon Dieu!.... ma bonne maîtresse?....

— Non, non, mon enfant! reprit le docteur qui comprit l'angoisse du fidèle serviteur, il n'y a rien de nouveau.... ils sont toujours en prison.

— Ah!.... — dit Quatorze en respirant longuement — que le bon Dieu soit béni! Vous m'avez fait une belle peur, allez, docteur! mais puisqu'ils sont encore au Bouffay, nous sommes sauvés!

— Comment, sauvés?

— Eh! oui, monsieur le docteur. J'ai là une idée, voyez-vous! une idée..... que, si le bon Dieu nous aide.... enfin, je sais bien ce que je veux dire, allez!

— Je l'espère, mon cher enfant, dit le docteur en souriant; mais pour moi, je déclare que je ne le sais pas du tout.

— Monsieur Bonneau — reprit alors Quatorze en regardant fixement son interlocuteur — s'il y avait moyen de les sauver tous, voudriez-vous m'aider?

— Si je le voudrais, mon Dieu!.... mais à quoi bon cela? hélas! j'ai tout essayé, j'ai remué ciel et terre pour atteindre ce but si ardemment désiré, tout a été inutile; je n'ai réussi qu'à me compromettre moi-même, et tel que tu me vois, je ne suis pas en sûreté dans la ville de Nantes.

— Vous! — dit Quatorze d'un air ravi — ah! tant mieux!

Le docteur, confondu d'une pareille réponse, regarda maître Quatorze, pour voir s'il ne découvrirait pas sur sa figure quelques traces de folie, mais les traits du jeune gas n'étaient nullement altérés et il semblait jouir de toute la plénitude de sa raison. Seulement ses deux petits yeux brillaient d'une satisfaction qu'il ne cherchait point à cacher, et avant que le docteur eût pu lui demander l'explication de ce mystère, Quatorze lui dit rapidement :

— Ecoutez, monsieur, vous nè demandez pas mieux que de sauver mes maîtresses, je le vois; vous êtes en danger ici, vous me l'avez dit vous-même; eh bien! avertissez mademoiselle Marguerite, tenez-vous prêts tous deux à partir, et ce soir, entre dix heures et minuit, je viendrai vous quérir.

— Mais que veux-tu faire? quels moyens as-tu en ton pouvoir?.... c'est quelque coup de tête, sans doute?....

— Eh bien! si c'est un coup de tête, si ça ne réussit pas, tant pis pour mon cou! j'en paierai les pots cassés, et voilà!.... mais il n'y aura jamais que moi qui en pâtirai, je me suis arrangé pour ça.

— Mais c'est de la folie, mon pauvre garçon, c'est de la folie toute pure!

— Allons, monsieur Bonneau, voulez-vous, oui ou non, m'attendre ici et vous tenir prêt avec Mam'selle?.... je ne vous demande que ça.

— Si c'est tout ce que j'ai à faire, je le veux bien; mais, mon ami, pas d'imprudence, je t'en supplie! songe qu'une tentative malheureuse ne ferait qu'aggraver le sort de ceux que tu veux sauver.

— Mais puisque je vous dis qu'il n'y a aucun risque ni pour eux ni pour vous. S'il y a du danger à courir, il sera tout pour moi et.... les autres.... ainsi, c'est dit, n'est-ce pas? à ce soir.

Et sans vouloir s'expliquer davantage, Quatorze salua le docteur et sortit de la maison.

Après son départ, celui-ci retomba dans des perplexités plus grandes que jamais. Il se demanda s'il serait bien prudent à lui de se confier à un jeune fou dont les témérités pouvaient très-gravement compromettre ses amis. Il connaissait, il est vrai, des gens du Bocage des traits de hardiesse auxquels on a peine à croire aujourd'hui ; mais cette aventureuse audace, qui pouvait merveilleusement convenir aux ardentes péripéties de la guerre civile, n'était qu'un danger de plus dans une ville courbée tout entière sous les hontes silencieuses de la servitude. Cependant comme son concours n'était point réclamé, il résolut d'attendre, le plus patiemment qu'il pourrait, l'heure indiquée par Quatorze. N'osant instruire Marguerite de la venue du jeune gas, de peur qu'elle ne livrât trop son cœur à quelque décevante espérance, il se contenta de lui faire pressentir qu'à un moment donné, ils pourraient se voir contraints de partir ou de changer de demeure, et il l'engagea à se tenir continuellement prête pour cette éventualité.

XIV.

Il était environ onze heures du soir, et le spectacle n'était pas encore fini au Grand-Théâtre de Nantes, lorsqu'un homme, ennuyé sans doute de la longueur de la séance, sortit de la salle avant tout le monde et se dirigea lestement vers son domicile : c'était le citoyen Goulin. Cet homme avait tellement la conscience de la terreur qu'il inspirait aux Nantais, qu'il ne prenait aucune des précautions ordinaires aux tyrans de tous les temps et de tous les pays. Dédaignant les sourdes colères dont il savait bien que l'explosion n'était pas à craindre en ces temps de compression universelle, fort de cette espèce de résignation stupide, véritable torpeur des âmes en détresse qui s'était emparée du plus grand nombre, il se promenait à toute heure dans la bonne ville de Nantes, sans jamais se faire accompagner des agents de la force publique. Et puis, il faut le dire : c'était un si bon homme, ce pauvre Goulin ! il avait des goûts si simples et des instincts si paternels ! Quand il venait de présider aux sanglantes exécutions de la place du Bouffay, il longeait paisiblement les boulevards et appelait à lui les petits enfants qui jouaient

devant leurs portes. Comme il faisait patte de velours pour les caresser, ces chères petites créatures roses et bouffies! comme il les embrassait! c'était vraiment merveille de le voir. Aussi était-il devenu la *coqueluche* de toutes les mères du quartier, et toutes se disaient entre elles : « C'est un si bon homme, ce citoyen Goulin ! »

En ce moment, il s'avançait d'un pas modéré en fredonnant un des airs champêtres si fort à la mode en ce temps d'*innocence pastorale*, lorsqu'au détour d'une rue cinq ou six hommes se ruèrent sur lui tout à coup, le terrassèrent, et lui ayant mis un baillon sur la bouche, le jetèrent dans une voiture, y montèrent après lui et partirent à fond de train dans la direction des ponts.

Le coup de main avait été si bien combiné et exécuté si rapidement que le prisonnier n'avait pas eu le temps de jeter un cri, et que personne dans les environs ne s'était aperçu de cet enlèvement. On roula environ dix minutes, au bout desquelles la voiture abandonnant le pavé s'engagea, le long de la Loire, sur une sorte de terre-plein destiné aux fondations d'un quai, mais qui n'offrait encore aucune construction ; seulement, une petite maison de pêcheur abandonnée et à moitié enfouie sous les travaux de terrassement, élevait à peine son toit d'ardoises jaunies au-dessus de la nouvelle chaussée, et tout était désert aux environs. Ce fut devant cette chétive maisonnette que la voiture s'arrêta.

On fit descendre le citoyen Goulin, et ses ravisseurs l'ayant fait entrer dans la maison, battirent le briquet et allumèrent une lanterne sourde qu'ils placèrent sur une vieille table boiteuse droit en face du prisonnier.

— Ah ! — dit un des étrangers d'un air de satisfaction en examinant la figure effarée du républicain — je ne me suis pas trompé, c'est bien le citoyen Goulin que nous avons là.

Puis se plaçant en face de lui, il lui dit :

— Écoute, pataud ! c'est toi qui, l'an passé, a mis le diable au corps aux bourgeois de la ville de M*** ; c'est toi qui as brulé le château de Montbriant ; c'est toi qui fais guillotiner tous les jours les braves gens sur la place du Bouffay ; c'est toi qui as fait noyer dans la rivière des prêtres du bon Dieu !.... nous le savons, et tu as mérité la mort mille

fois!.... nous devrions te tuer tout de suite, vois-tu; mais nous ne voulons pas encore faire ce plaisir au diable qui te guette. Pour le quart d'heure nous voulons autre chose de toi. Tiens! — ajouta-t-il en lui présentant deux papiers qu'il tira de son sein — tu vois ces papiers, n'est-ce pas? eh bien! tu vas les signer tout de suite, ou sinon, malheur à toi!.... je ne donnerais pas deux sous de ta peau!

Et prenant dans sa poche une plume avec une petite bouteille d'encre, il les déposa sur la table, en face de Goulin.

Celui-ci, tremblant de frayeur, les yeux à moitié sortis de leur orbite, et rendant par la bouche une écume brûlante qui suintait à travers son bâillon, prit sa bourse par une sorte d'instinct machinal et la présenta à son interlocuteur; mais celui-ci, la saisissant aussitôt, la jeta par terre avec indignation.

— De l'argent! s'écria-t-il, de l'argent à nous!.... tu nous offres de l'argent, abominable gredin!.... mais pour qui nous prends-tu, scélérat?.... Allons, voyons, finissons-en; signe cela ou tu es mort!

Et en même temps, il brandit un poignard sur la poitrine du républicain. Tous les autres ayant imité le geste de leur camarade, le malheureux Goulin, qui se voyait complétement à la merci de ses ennemis, prit la plume d'une main tremblante et signa les deux papiers qui lui étaient présentés.

A peine eut-il fini, que celui qui paraissait le chef de la bande se tournant vers les siens :

— Tiens, Mirabeau, dit-il, viens un peu ici, toi qui es savant, et vois si ce gueux-là ne nous attrape pas.

Mirabeau s'approcha et, prenant les deux papiers, il les étudia un bon moment, puis enfin il épela tout haut: « G, o, u, l, i, n. M'est avis que ça fait Goulin. »

— C'est ça, mon valet, reprit le premier, il y a bien Goulin, n'est-ce pas?

— Oui, oui, ça y est, bien sûr!

— C'est bon! à cette heure, viens par ici que je te parle.

Et tous deux, s'éloignant un instant, se mirent à conférer à voix basse.

Après deux minutes de conversation, Mirabeau rentra et dit un mot

à ceux qui étaient restés à la garde du prisonnier. Deux d'entre eux se détachèrent et rejoignirent leur chef, puis tous étant remontés dans la voiture qui les avait amenés, se dirigèrent de nouveau vers l'intérieur de la ville.

Il était alors près de minuit : ni le docteur Bonneau ni Marguerite ne s'étaient couchés. Le premier, malgré le peu de confiance qu'il avait dans les projets de Quatorze, attendait pourtant avec une impatience fiévreuse, et la jeune fille, à moitié instruite par le docteur, sentait battre son cœur comme à l'approche d'un grand événement.

Tout à coup, au milieu du silence de la nuit, le roulement d'une voiture se fait entendre, elle s'arrête à la porte, un homme en descend et appelle d'une voix sourde le docteur Bonneau. Celui-ci, qui avait, comme on le pense bien, l'oreille au guet, vint ouvrir la porte lui-même et se trouva face à face avec maître Quatorze.

— Tout va bien, docteur! lui dit-il, tenez, lisez-moi ça, et ne perdons pas de temps.

Le docteur jeta un coup d'œil à la hâte sur les papiers que lui présentait le jeune gas, fit un geste de surprise, et se frottant les yeux comme un homme à demi-éveillé, il les lut une seconde fois, et demeura confondu.

— Mais comment as-tu fait pour?....

— Alerte, alerte, docteur! nous n'avons pas un moment à perdre. Je vous conterai ça une autre fois. Prenez votre uniforme..... faites descendre mam'selle, montez en voiture tout de suite, et à la prison!... c'est moi qui vas vous conduire, les autres suivront.... allons! allons!

Le docteur abasourdi, mais le cœur inondé d'une espérance inattendue, et serrant ces bienheureux papiers dans ses mains avec une joie convulsive, monta rapidement l'escalier et redescendit bientôt tenant Marguerite par la main. Quatorze recommanda le silence le plus absolu, et la jeune fille, instruite que le salut de sa mère dépendait en partie de sa réserve et de son sang-froid, promit de ne pas jeter un cri, de ne pas proférer une parole, quelque chose qu'elle vît ou qu'elle entendit dans cette étrange et mystérieuse expédition.

La voiture s'ébranla enfin, et roula lentement sur le pavé, entourée de cinq ou six estafiers en bonnet rouge, dont la tenue plus que

négligée et l'air déterminé les faisaient horriblement ressembler aux exécuteurs ordinaires des hautes-œuvres du comité révolutionnaire.

Le docteur commençait à deviner une partie du plan de Quatorze; mais Marguerite, en voyant une pareille escorte autour de la voiture, ne savait plus où elle en était, et sa pauvre tête était près de se perdre, quand on arriva au pied de l'escalier extérieur qui conduisait alors à la prison du Bouffay.

Avant de descendre, le docteur recommanda à Marguerite de se cacher au fond de la voiture, de manière que personne ne pût la reconnaître ou même l'apercevoir, puis sautant légèrement à terre, il commença à monter les degrés. Malgré l'énergie et le sang-froid dont il était doué, le cœur lui battait fortement, car il sentait bien qu'il allait jouer là son dernier coup, et que le moindre incident, la plus légère irrégularité dans l'ordre qu'il tenait à la main, un caprice du geôlier peut-être, pouvaient faire avorter l'entreprise et envelopper Marguerite dans les conséquences fâcheuses qui devaient nécessairement en résulter.

Ce fut pourtant avec un air de tranquillité assez bien jouée qu'il aborda le factionnaire placé au haut de l'escalier et qu'il demanda à parler au concierge, « par ordre supérieur. » Le soldat, voyant à la lueur d'un reverbère fumeux un officier en uniforme et tenant des papiers à la main, fit le salut militaire et s'effaça silencieusement pour le laisser passer, en indiquant du doigt la porte de l'appartement où reposait le geôlier. Le docteur y frappa sur-le-champ, et, après quelques pourparlers, la porte s'ouvrit et le citoyen chargé de la garde des prisonniers parut à demi-vêtu sur le seuil.

— Qu'est-ce qu'il y a? dit-il, en se frottant les yeux d'un air de mauvaise humeur.

— C'est un ordre du citoyen Goulin — dit le docteur d'un ton d'indifférence — expédie-moi promptement, car je suis pressé.

— Voyons! — reprit le geôlier en prenant le papier qui lui était présenté; et il lut :

« Il est ordonné au citoyen concierge de la maison d'arrêt du Bouffay de remettre entre les mains du porteur des présentes les détenus

dont les noms suivent, savoir : les citoyens N... et Hubelin, la femme Montbriant, la femme la Roselière et la fille Garraud, dite Mariannette.

» Signé : GOULIN. »

— Ah! je comprends! — fit le geôlier en souriant d'un air d'intelligence, — je vois ce que c'est !... Au fait, je commençais à être las de voir toujours les mêmes figures dans ma *pension*, et je croyais que le comité les avait oubliés ; mais il y a pas de danger ! il a trop grand soin de ses chers agneaux pour les laisser pourrir comme ça entre quatre murs ; c'est malsain, et je pense qu'un bain de rivière sera bon pour leur petite santé.... eh! eh! eh!

Le docteur fut violemment tenté de faire rentrer dans la gorge de cet infâme ricaneur les horribles plaisanteries qu'il se permettait avec lui ; mais, malgré le profond dégoût qu'il ressentait, il se garda bien d'en rien témoigner. Il en conçut même une secrète joie, car il était visible que cet homme, confident ordinaire des ténébreuses expéditions de Goulin, avait complétement pris le change en cette occasion, et cette circonstance servait admirablement les vues du docteur.

Feignant donc d'entrer dans la pensée de son aimable interlocuteur, il grimaça une sorte de sourire et lui dit :

— Vite ! vite ! *mon bon ami*, ne perdons pas de temps ; mes ordres sont positifs, et tu sais que Goulin ne plaisante pas !

— J'y vais, j'y vais, citoyen ! — dit le geôlier ; et, tout en s'éloignant, il examinait encore une fois l'ordre qu'il tenait à la main.

Tout à coup, il s'arrêta :

— C'est singulier, ça, fit-il, il me semble que l'écriture du citoyen secrétaire n'est pas si ferme qu'à l'ordinaire.

Le docteur sentit se figer la moelle de ses os ; mais il ne souffla pas un mot.

— C'est pourtant bien sa signature !.... — continua le digne homme. — Mais, dis-moi, à quelle heure t'a-t-il délivré cet ordre ?

— Il y a à peu près une heure.

— Ah! ah! ah!.. je vois de quoi il retourne!... il avait soupé en ville, sans doute, le brave homme, et là, entre nous soit dit, il était un peu... il avait bu un petit coup, quoi !

Le docteur fit un léger signe d'assentiment, et le geôlier, enchanté de sa perspicacité, se hâta vers l'intérieur de la prison en riant de tout son cœur et en marmottant à demi-voix :

— Ah ! le gaillard ! je le reconnais bien là !

XV.

Quelques minutes après cette conversation, le docteur vit, avec une émotion indicible, les cinq prisonniers s'avancer vers lui, précédés du geôlier qui lui en fit la remise sans difficulté, tant il était persuadé que c'était d'une noyade qu'il s'agissait.

On descendit les marches du Bouffay en silence et on les fit monter en voiture sans qu'ils eussent reconnu le docteur Bonneau, qui avait eu soin de se tenir dans l'ombre pour ne pas exciter leur surprise. Ils étaient si convaincus qu'on les menait au supplice qu'à peine la voiture fût-elle en marche, le curé de M... commença à les exhorter à la mort et à réciter les prières des agonisants. Marguerite, blottie dans son coin, entendait la douce voix de sa mère vibrant doucement à son oreille, elle la sentait près d'elle, elle lui touchait, et elle ne pouvait se jeter dans ses bras ! sa main n'osait même pas chercher sa main, et, dans la crainte de se faire reconnaître, elle demeurait immobile et respirant à peine ; car il y a peut-être une espèce de fluide mystérieux qui se révèle au cœur des mères, dans le moindre mouvement, dans le moindre soupir et jusque dans le plus léger souffle d'un enfant bien-aimé.

Ils arrivèrent ainsi au poste du faubourg Saint-Jacques, placé au point de jonction des routes de La Rochelle et de Machecoul, et la voiture s'étant arrêtée, le docteur en descendit et pénétra dans le corps-de-garde. En y entrant, il présenta au commandant un papier qu'il tenait à la main. C'était un laisser-passer signé Goulin, et contenant simplement ces mots :

Laissez passer et librement circuler le citoyen Gauthier (un nom en l'air), *aide-major à l'armée de l'Ouest, se rendant dans la Vendée avec sa famille et ses officieux, pour affaire de service.*

L'officier fit une légère inclination au major et lui ayant rendu son passe-port sans aucune réflexion, celui-ci franchit le dernier poste en toute sécurité, et se trouva enfin libre et joyeux avec ses compagnons au beau milieu des champs.

Après un bon quart-d'heure d'une course précipitée, la voiture s'arrêta de nouveau. Le docteur fit descendre les voyageurs à l'entrée d'un chemin ombragé dans lequel ils s'engagèrent aussitôt. L'un des deux hommes qui étaient sur le siége se joignit à eux tandis que l'autre continua son chemin, poussant ses chevaux avec une nouvelle vigueur sur la grande route de La Rochelle.

Mme de Montbriant et ses compagnons de prison n'y comprenaient plus rien. Cette femme immobile et voilée qu'ils avaient entrevue quand la voiture passait devant un reverbère, cet officier républicain la figure cachée dans son manteau, la longueur de leur course qui les éloignait évidemment des bords de la Loire, tout était pour eux un impénétrable mystère. Maintenant, ils sentaient l'air pur de la campagne, ils aspiraient de loin les douces senteurs des champs de la patrie... Était-ce une dernière ironie des bourreaux, ou bien seulement une charmante vision, un dernier rêve de bonheur avant de mourir?... Hélas! ils ne le savaient pas!

Heureusement le docteur ne crut pas devoir prolonger plus longtemps cet état de cruelles anxiétés, il se fit reconnaître à eux, les assura qu'ils étaient sauvés et les félicita de tout son cœur.

Nous laissons à penser quels furent les transports de ces pauvres échappés de la guillotine en se retrouvant ainsi et après de pareilles épreuves! La mère et la fille se tenaient embrassées sans pouvoir prononcer une parole; le curé était tombé à genoux, et Quatorze, jetant par terre l'ignoble bonnet rouge qu'il avait été contraint d'arborer un moment, dansa les deux pieds dessus avec une sorte de rage et se mit à crier : Vive le Roi!

Le docteur fut obligé de leur rappeler qu'ils étaient encore bien près de la ville, et que la première chose à faire était de s'en éloigner au plus vite, avant que le jour vint à paraître.

Cette observation fut goûtée à l'instant même par les fugitifs et surtout par Quatorze qui, reprenant avec bonheur ses anciennes fonc-

tions de guide, se mit à la tête de la colonne, et sembla retrouver sur le sol natal toute la vivacité de son intelligence et la hardiesse de ses conceptions militaires.

Pendant qu'ils s'enfonçaient ainsi de plus en plus dans les profondeurs du Bocage, les compagnons de Quatorze qui l'avaient si bien secondé dans son expédition étaient demeurés dans la ville, où leur position pouvait devenir des plus critiques ; mais leur jeune commandant avait tout prévu et son plan était admirablement combiné.

Ceux qui avaient accompagné la voiture l'avaient quittée sur les ponts, à la hauteur de la maisonnette où Goulin était gardé par leurs amis, et, jetant leurs bonnets rouges dans la Loire, ils étaient allés rejoindre leurs gens pour recevoir de Mirabeau leurs dernières instructions. Celui-ci avait signifié à son prisonnier qu'il eût à se tenir tranquille, lui promettant un bon coup de poignard à la première tentative qu'il ferait pour se sauver, en sorte que maître Goulin n'osait pas faire un mouvement dans son misérable taudis. De temps en temps, mais à des intervalles de plus en plus éloignés, Mirabeau se montrait devant la porte pour faire voir au républicain qu'ils étaient toujours là et qu'ils veillaient sur lui avec soin. Quand le reste de ses compagnons fut arrivé, il parut encore une fois devant lui, puis faisant signe aux siens de le suivre, il disparut prestement avec eux du côté du faubourg Saint-Jacques.

Avant d'arriver au poste, ils prirent des allures d'ivrognes et ce fut en chancelant tous plus ou moins qu'ils s'avancèrent pour passer devant le corps-de-garde. Interpellés par la sentinelle, ils furent contraints de paraître devant le commandant du poste, qui eut bien de la peine à s'empêcher de rire en entendant le discours prétentieux et entortillé que lui fit Mirabeau le beau parleur, pour lui faire connaître qu'ils étaient les mêmes hommes qui avaient apporté des provisions le matin ; mais que le vin était si bon à la ville, qu'ils s'étaient un peu amusés, au risque d'être grondés par leurs femmes.

La raison qu'ils donnaient était trop naturelle et trop légitime aux yeux de la plupart de ceux qui étaient là pour donner lieu au moindre soupçon, et l'officier s'étant parfaitement rappelé les avoir vus le matin, on les laissa passer en leur recommandant de revenir souvent

apporter des vivres frais à la ville. Ils le promirent et s'en allèrent en *tricolant* (1) rejoindre leurs chevaux qui les attendaient sous la garde de deux d'entre eux, à trois ou quatre cents pas de la barrière. Arrivés là, ils les enfourchèrent en un clin-d'œil et partirent au galop dans la même direction que la voiture, riant à gorge déployée de « la *nincerie* (2) de ces imbéciles de patauds. »

Celui qui menait la voiture vide fit encore environ une lieue sur la grande route, puis tout à coup il s'engagea dans un chemin de traverse où il roula encore quelque temps. Quand il ne lui fut plus possible d'aller plus loin, à cause des chapelets et des fondrières, il détela ses chevaux, sauta sur l'un d'eux, et, prenant à travers les landes, où il ne laissait aucune trace, il s'en fut rejoindre les autres à un rendez-vous convenu à l'avance.

Il serait superflu de s'étendre longuement ici sur les moyens que Quatorze avait employés pour parvenir à la délivrance des prisonniers. Il s'était facilement procuré des certificats de civisme, trouvés sur les gardes-nationaux tués dans les combats, et il savait bien qu'on ne chercherait pas à constater l'identité de ceux qui en étaient porteurs. Il avait retrouvé pendant son séjour à Nantes un ancien cocher de M. de Montbriant, qui, après son mariage, s'était établi en cette ville où il était loueur de voitures. Sachant que c'était un homme fidèle et dévoué, il n'avait pas craint de se confier à lui. Le brave homme avait mis à sa disposition une voiture avec ses deux meilleurs chevaux, se fiant avec raison à la loyauté de la famille pour l'indemniser des pertes qu'il pourrait avoir à subir en cette occasion.

Quant à Goulin, pareil à un âne bâté auquel on a tourné la tête du côté de la muraille et qui se croit de bonne foi attaché par le licou, il demeura dans la même position longtemps encore après le départ de Mirabeau et de ses compagnons, n'osant faire le moindre mouvement, dans la crainte d'attirer sur lui la colère de ses terribles gardiens. Au point du jour cependant, n'entendant plus aucun bruit autour de lui, et jugeant avec raison que ses ravisseurs n'oseraient prolonger plus longtemps leur mauvaise plaisanterie, il s'avança à pas de loup,

(1) Chancelant.
(2) Sottise.

allongea doucement la tête au dehors et, n'apercevant plus personne, grimpa sur la chaussée et se mit résolument en marche pour revenir à la ville. La première personne qu'il rencontra lui ayant rendu le service de lui délier les mains et de lui ôter son bâillon, il rentra chez lui dans une fureur telle qu'il en fut malade pendant trois jours, et que la ville de Nantes se vit exposée à perdre son grand citoyen. Il se remit néanmoins, mais il ne sembla plus vivre que pour se venger du tour abominable qu'on lui avait joué. Ne pouvant, malgré toutes ses perquisitions, réussir à connaître les coupables et à mettre la main sur eux, il fit tomber sa colère au hasard sur tout ce qui, de près ou de loin, appartenait « à ces brigands d'aristocrates, » se disant sans doute en lui-même, comme le loup de la Fontaine : « Si ce n'est *lui*, c'est donc *son* frère. » Et tout porte à croire que l'étrange mystification qu'il avait éprouvée ne fut pas étrangère à cette passion d'ignobles tueries qui seconda si bien, quelque temps après, les sanglantes orgies de l'exécrable Carrier.

Il nous reste peu de chose à dire maintenant des différents personnages qui ont figuré dans cette longue histoire. Guidés par le fidèle Quatorze, ils arrivèrent sans encombre au quartier-général de Charette, où le docteur Bonneau reçut, comme on le pense bien, un accueil des plus distingués, après le dévouement dont il avait fait preuve envers la famille de Montbriant. Ils trouvèrent le chevalier de la Boulaie entièrement guéri de ses blessures, et placé fort avant dans la confiance et l'amitié du général. Les doux projets d'autrefois reprirent avec plus de force que jamais, malgré les alarmes et les péripéties de la guerre civile ; mais ce ne fut que deux ans plus tard, après le traité de la Jaunaye, que Mme de Montbriant consentit à donner sa fille au chevalier.

Ils eurent le rare bonheur de survivre tous aux grands désastres de la Vendée, et, dès que l'horizon politique se fut un peu éclairci, ils vinrent s'établir dans les communs du château de Montbriant qui avaient échappé aux flammes, et qu'ils furent encore heureux de trouver pour abriter leur nouvelle fortune.

M. de Montbriant ayant été porté sur la liste des émigrés, son bien avait été confisqué, mais attendu que « la citoyenne Montbriant »

n'avait pas quitté le sol français, la Nation avait gracieusement partagé avec elle. Personne autour d'eux ne s'aperçut de cette énorme réduction dans les revenus de la famille. On trouva une petite chambre pour Mlle La Roselière, désormais guérie de ses vapeurs par les peines réelles et sérieuses qu'elle avait éprouvées, et une autre pour le pauvre sénéchal dont la place était maintenant une sinécure, et qui ne pouvait se consoler de ses loisirs forcés et des anomalies de la société nouvelle que dans l'espoir de faire un jour l'éducation des enfants.

Le docteur Bonneau, non pas converti aux opinions royalistes, mais complétement *dégrisé* de ses ardeurs républicaines, abandonna la scène politique et se réfugia dans une ville éloignée du théâtre de la guerre. Il y resta jusqu'à la pacification définitive, après laquelle il revint à M*** où il reçut bientôt, de tous les partis, le surnom du *Bon Docteur*.

L'auberge de la *Croix d'Or*, appelée pendant toute la Révolution « Hôtel du bonnet rouge, » avait été envahie par un aventurier qui s'y était installé sans autre droit que celui d'un patriotisme effréné. Jeanne Giraudelle, un peu plus fière maintenant de son mari, qui avait à peu près fait la guerre, mais toujours la maîtresse chez elle, comme par le passé, chassa l'intrus de la maison de son père, releva son enseigne et vit bientôt son auberge plus florissante que jamais.

Pour notre ami Quatorze, le véritable héros de cette chronique, il continua tout le temps de la guerre son métier d'éclaireur, et l'on ferait des volumes si l'on voulait raconter en détail toutes les aventures auxquelles il prit part. Nous ne l'entreprendrons pas, mais nous ne saurions jamais oublier les bonnes soirées qu'il nous a fait passer au château de Montbriant, lorsqu'au retour de la chasse, un des fils de son maître sur ses genoux et le cousin Mirabeau à son côté, il nous contait avec une verve entraînante les interminables histoires du temps passé, ou que, revêtu de son grand uniforme de piqueur, objet des ambitions de sa jeunesse, il trônait le dimanche soir dans la grande salle de la *Croix d'Or*, au milieu d'un cercle de jeunes gens qui lui criaient tous à l'envi : « Bonhomme Quatorze ! Bonhomme Quatorze ! vous qui contez si bien, encore une histoire du temps de la Grande Guerre ! »

A. DE BREM.

FIN.

NOTICES ET COMPTES-RENDUS.

SAINT THOMAS BECKET

ARCHEVÊQUE DE CANTORBÉRY & MARTYR,

SA VIE ET SES LETTRES,

D'APRÈS L'OUVRAGE ANGLAIS DU RÉVÉREND J.-A. GILES,

PRÉCÉDÉ D'UNE INTRODUCTION PAR M. G. DARBOY, VICAIRE-GÉNÉRAL DE PARIS, PROTONOTAIRE APOSTOLIQUE (1).

Pour le voyageur qui débarque à Douvres, il n'y a, le plus souvent aujourd'hui, qu'un cri : — Où est Londres? où est la grande capitale de la liberté et du commerce? où est son parlement? où sont ses Docks et son *Royal Exchange?* et l'on se jette en wagon, et l'on traverse, à la vapeur, les villes et les plaines du comté de Kent sans évoquer aucun des grands souvenirs qu'elles rappellent. Ainsi n'en était-il point au moyen âge, à cette époque non moins illustre que la nôtre peut-être, qui vit des rois tels que St Edouard, des monuments tels que Westminster et des lois telles que la grande-Charte. Alors pour tout voyageur qui foulait le sol anglais, il y avait une première pensée : — où est la ville de saint Augustin et de saint Ethelbert, de saint Dunstan et de saint Elphège, de saint Anselme et de saint Thomas? Où est la capitale à jamais célèbre du comté de Kent? où est *Kenterbury* ? et l'on se pressait par bandes sur les vieilles chaussées romaines qui se dirigeaient vers la ville. Rois, princes,

(1) 2 vol. in-8° Paris — Ambroise Bray — Nantes : Mazeau, rue de l'Evêché, et Poirier-Legros, rue d'Orléans.

peuple s'y trouvaient confondus : — « Sur les chemins qui conduisent à Cantorbery, raconte l'anonyme de Lambeth, dans les hôtelleries et les auberges, on voyait une foule aussi pressée qu'aux jours des marchés publics. La nuit pas plus que le jour, l'hiver pas plus que l'été, n'arrêtaient les voyageurs ; et même, plus la saison était rigoureuse, plus on trouvait doux d'accomplir le vœu de ce pèlérinage. » — En une seule année, constate Michelet, on compta à Cantorbery plus de cent mille pèlerins, et, en une seule année, la chapelle de Saint-Thomas s'enrichit de 950 livres sterling d'offrandes.

C'était en effet surtout le tombeau de saint Thomas Becket qui attirait cette affluence. Lorsque Froissart, élevé à la cour d'Edouard III, retourna en Angleterre dans sa vieillesse, il ne s'y trouva plus, dit-il, que comme un étranger parmi des étrangers. — « Et quand je fus venu à Douvres, je n'y trouvai homme de ma connaissance du temps que j'avois fréquenté en Angleterre ; et estoient les hôtels tout renouvelés de nouvel peuple, et les jeunes enfants devenus hommes et femmes qui point ne me connoissoient ni moi eux. » — Mais en même temps il y retrouva les souvenirs et les émotions de son enfance ; le chemin de Cantorbery surtout n'avait pas cessé d'être fréquenté par les générations si souvent oublieuses : — « et le mercredi, ainsi que sur le point de neuf heures, je vins à Saint-Thomas de Cantorbie voir la fierte (la châsse) et le corps saint... je ouïs la haute messe et fis mon offrande... si entendis que le roi d'Angleterre devoit là venir le jeudi en pèlérinage... et volontiers visitoit l'église de Saint-Thomas de Cantorbie, pour la cause du digne et honoré corps Saint. (1) »

Moins ému que Froissart et se croyant plus docte, le protestant Malte-Brun rend lui aussi, témoignage, à sa manière, du pieux respect des populations pour la mémoire du martyr. — « Le meurtre de Thomas Becket, dit-il, fut en 1170, un *coup de fortune* pour le chapitre (de Cantorbéry). On le canonisa et les offrandes que les pèlerins, les nobles et les rois déposèrent sur son tombeau, furent si considérables que l'église entière en était resplendissante. »

(1) T. III. p. 198. Edit. de Buchon.

Malte-Brun ne dit pas assez. Le *coup de fortune* fut tel que non-seulement le trésor de l'église de Cantorbéry devint l'un des plus célèbres de l'univers, mais que cette église elle-même, reconstruite immédiatement par l'émotion et l'enthousiasme des peuples, domina dès lors, de ses hautes tours hexagonales, l'humble vallée de la Stour.

C'est qu'en effet saint Thomas de Cantorbéry fut l'un des Saints les plus populaires, pour ne pas dire le plus populaire, du moyen âge; et, s'il le fut, il ne faut pas dire niaisement que cela vint de ce qu'*on le canonisa* : On ne canonise pas qui l'on veut; les protestants doivent en savoir quelque chose, eux qui n'ont jamais osé canoniser ni Henri VIII, ni Calvin, ni Luther; mais *on canonise* ceux qui le sont déjà aux yeux de tous par la grandeur de leurs vertus et l'effusion éclatante des grâces divines.

Et tel fut précisément saint Thomas Becket. Si, à la différence des premiers martyrs, il ne souffrit et mourut pour aucun des dogmes dont l'ensemble constitue la doctrine évangélique, il souffrit et mourut pour un dogme qui les embrasse tous, le dogme de la liberté de l'église. Or, alors plus que jamais, Michelet lui-même le dit, *les libertés de l'église étaient celles mêmes du monde.*

Ainsi s'expliquent et les pèlerinages et les monuments et les trésors et le respect enthousiaste des populations, respect qui entraîna les rois eux-mêmes, malgré le souvenir de la fière opposition de Becket à leur tyrannie, et les nobles, malgré les souvenirs pénibles de son martyre.

A mesure toutefois que la civilisation progressait sous l'œil de l'église et sous la protection de ses lois, à mesure que les mœurs s'adoucissaient par l'action persévérante des préceptes évangéliques et que la législation civile s'imprégnait des idées de droit et de justice dont la législation canonique fut longtemps la seule dépositaire, on perdit peu à peu de vue l'importance de la juridiction de l'église ; on fit comme ces pupilles qui, élevés, instruits, soutenus par une tutelle habile et prévoyante, se hâtent, dès qu'ils touchent à leur majorité, de méconnaître et souvent même de désavouer cette tutelle.

Le dévouement de saint Thomas Becket finit donc par ne plus être

très-clairement compris; il cessa même de l'être tout à fait à cette époque soi-disant philosophique qui vit les apôtres de la liberté en extase devant la mémoire d'Elisabeth, ou à genoux devant Catherine de Russie et Frédéric de Prusse. L'illustre chancelier d'Angleterre, cet homme que Bossuet proclamait encore, en face de Louis XIV et sous le coup des servitudes gallicanes, un *saint évêque* et un *illustre martyr,* ne fut dès lors qu'un rebelle de génie, et le *triomphe de sa mort,* qu'*un coup de fortune.*

Le plus célèbre docteur de cette école historique fut Henri VIII, et c'était justice. L'homme aux six femmes, le prince qui parvint à fonder la plus terrible théocratie, en proclamant que la souveraineté des consciences appartenait au roi (1), le *fou sanguinaire,* en un mot, — c'est Voltaire qui l'appelle ainsi — dont les honteuses passions couvrirent l'Angleterre d'échafauds, ne pouvait voir qu'un *traitre*, un *parjure* et un *rebelle* dans tout défenseur des droits de la conscience et de la vérité. Mais ce qu'il y a de triste à dire, c'est que l'histoire n'eut pas honte de prendre son langage.

Avant lui, elle reconnaissait, même en Angleterre, que — « les libertés concédées à l'Eglise par la grande Charte *imposaient* à l'archevêque *le droit de résister* au Souverain, au promoteur de cette constitution de Clarendon, dont les dispositions étaient *le plus monstrueux attentat* qu'un prince pût se permettre *contre les libertés de ses sujets* (2). » — Mais, après lui, toute résistance au prince devint un crime : Henri VIII avait défendu, *sous peine de mort et de confiscation* (3), qu'on traitât Thomas Becket de *Bienheureux;* et David Hume, l'auteur de l'histoire d'Angleterre la plus célèbre avant celle de Lingard, histoire que Voltaire se plaisait même à proclamer *la meilleure, peut-être, qui fut écrite en aucune langue*, prodigua à Thomas Becket les accusations d'*ambition,* d'*ostentation,* d'*eni-*

(1) *Quòd Ecclesiæ superioritas pertinet ad hujus regni reges et non ad Episcopum romanum...* Sentence contre S. Thomas Becket — Wilkins *concilia*, tome III, page 835 et seq.

(2) Sharon Turner — *Histoire d'Angleterre*, — cité par Butler, page 118.

(3) *Et sub mortis pœnâ et bonorum amissione vetamus, ne quis subditorum nostrorum eum ab hâc die sanctum nominet.* (Sentence contre Thomas Becket — *Wilkins concilia*).

trement de la gloire, d'*esprit de vengeance*. Hume n'allait pas toutefois jusqu'à accorder un bill d'indemnité à Henri II; il admettait qu'il y avait eu dans ses actes *plus de passion que d'équité*, que la persécution avait été *injuste et violente*. Si le protestantisme avait affaibli en lui le sentiment de la vérité et de la dignité, il conservait néanmoins encore trop d'idées chrétiennes pour rester indifférent à tout esprit de justice. Le philosophisme fit un pas de plus et l'on a vu de nos jours Sismondi écrire avec un effrayant sang-froid : — *Nous partageons le ressentiment que devait éprouver Henri II et* NOUS NE SOMMES PAS TRÈS-LOIN DE NOUS RÉJOUIR *quand l'arrogant prélat porte la peine de son insolence* (1).

Dès lors toutefois une réaction se manifestait dans les rangs des hommes sérieux. Une étude plus froide, plus approfondie, un bouleversement complet dans les conditions d'existence des états, bouleversement dont l'effet le plus certain était de multiplier pour les peuples les expériences, amenèrent tout naturellement des jugements nouveaux et qui se rapprochèrent de plus en plus de ceux du moyen âge. Augustin Thierry, notamment, vit autre chose que de l'*arrogance* dans l'inflexible courage de l'archevêque de Cantorbéry; mais, trop étranger aux pensées d'en haut pour en comprendre la puissance en dehors de tout mobile humain, il s'étudia à voir, dans la lutte de Thomas et de Henri, l'antagonisme invétéré des Saxons et des Normands, des opprimés et des oppresseurs, des vaincus et de leurs maîtres. La thèse n'était pas absolument neuve; elle ne faisait que passer le détroit, car on ne manquait pas alors de savants en France, qui expliquaient 89 par les ressentiments accumulés des Gaulois contre les Francs.

Vains systèmes que l'imagination édifie péniblement et qui croulent au moindre souffle! Thierry présentait Thomas Becket comme un Anglo-Saxon; c'était la clef du système; il ne faisait en cela, je le sais, que copier Hume dont il empruntait même les termes; mais il ne résulte pas moins des récits du XIIe siècle que, loin d'être de race anglaise, Becket était d'origine normande, *patriâ*

(1) *Histoire des Français*. V. p. 481.

Rothomagensis, dit l'anonyme de Lambeth, *ortu Normannus*, dit Guillaume, fils d'Etienne. Que devient alors la lutte des vainqueurs et des vaincus (1)?

Thierry cependant avait eu le mérite de rompre avec les *historiens philosophes* et de ne pas prendre *parti*, à leur exemple, contre *le plus faible et le plus malheureux* (2). Il avait eu le mérite de comprendre que la grande popularité de l'archevêque, popularité que n'osaient nier ni Hume ni Sismondi, ne pouvait s'expliquer par de vains mots tels que ceux de *superstition* et de *fanatisme*, et qu'elle devait tenir à ce que l'archevêque avait été le courageux représentant de quelque grand intérêt social. Cet intérêt pour lui fut le patriotisme.

Michelet suivit ce même courant d'idées, mais au patriotisme il joignit le sentiment religieux, au mobile humain le mobile divin. Il ne craignit pas d'écrire : — « *Henri voulut avoir l'Église dans sa main....* Réunissant alors les deux puissances, il eût élevé la royauté à ce point qu'elle atteignit au XVIe siècle, entre les mains d'*Henri VIII*, de *Marie* et d'*Élisabeth.* » — Voltaire n'a-t-il pas dit, de cette époque d'Henri VIII et d'Élisabeth, qu'elle *était digne d'être écrite par le bourreau.* Eh bien! la grande œuvre de saint Thomas fut de l'avoir reculée de trois siècles.

« Quand on songe, écrivait encore Michelet, *à l'épouvantable barbarie, à la fiscalité exécrable des tribunaux laïques*, au XIIe siècle, *on est obligé d'avouer que la juridiction ecclésiastique était alors une* ANCRE DE SALUT (3). » Et voilà justement pourquoi Thomas Becket, mourant pour la liberté de la juridiction ecclésiastique, fut à la fois le saint et le héros de son temps. Mais le proclamer en plein XIXe siècle, c'était revenir de loin. N'avait-on pas vu les écrivains mêmes catholiques, le P. d'Orléans entre autres, recourir à toutes les atténuations du langage dans leur appréciation du crime de tyran et de la vertu du martyr. — « Ce célèbre évêque, dit le P. d'Orléans, dans lequel on ne peut s'empêcher de désirer un esprit plus flexible et un zèle plus

(1) Voir à cet égard une note très-curieuse de M. Darboy, 1er vol., p 7.
(2) *Histoire de la Conquête d'Angleterre par les Normands; introduction.*
(3) *Histoire de France.*

capable de ménagement, mais en qui aussi on doit révérer des intentions pures, une sainte vie, etc. »

Le même écrivain, tout en reconnaissant la *tache* que fit à la vie d'Henri II *le malheur d'avoir fait un martyr,* proclame cette vie d'ailleurs *illustre et digne d'un grand roi* (1). Henri II était cependant cet homme dont les contemporains disaient : — « Il est comme un lion et plus sauvage même qu'un lion lorsque la colère l'emporte (2). »

Le docteur Lingard juge de plus haut le caractère de Henri II ; il lui rend ses couleurs vraies ; il approfondit avec science la question des immunités ecclésiastiques. Et cependant sa conclusion relativement à Thomas Becket diffère peu de celle du P. d'Orléans. Il admire la cause, mais il s'effraie de quelques-uns des moyens auxquels Thomas a recours pour la faire triompher.

Lingard réalise néanmoins un progrès immense sur Hume, ainsi que sur les autres historiens anglais, et sa prudence elle-même, sa modération le fit plus facilement accepter.

Au moment où son ouvrage paraissait de l'autre côté du détroit, un de nos amis d'illustre mémoire, Frédéric Ozanam, publiait dans la *Revue Européenne* (juillet et octobre 1835) une étude non moins érudite qu'éloquente sous ce titre : *Deux Chanceliers d'Angleterre, Bacon de Vérulam et saint Thomas de Cantorbéry.* La pensée d'Ozanam était de mettre en présence, dans toute la vérité de l'histoire, de *mesurer*, suivant son expression, *un grand homme et un saint.* — Il n'est pas de tyran qui n'ait eu à son service quelque philosophe, écrivait Ozanam ; — Bacon en était une preuve entre mille. — Et notre âme qui venait d'assister au triste spectacle de ses bassesses, ajoutait Ozanam, fut heureuse de rencontrer sur son chemin la consolante mémoire du martyr.

Le constraste était frappant et admirablement développé. Hume avait vu dans Thomas Becket un ambitieux de bonne foi ; Sismondi un prélat arrogant et audacieux ; Thierry avait vu en lui un grand homme ; mais Ozanam, surprenant dans l'histoire tout ce qu'il y a de

(1) *Révolution d'Angleterre*, I. — 153, 168.

(2) *Est leo aut leone truculentior dum vehementius excandescit.*

Bleesen-Epist., 75.

faiblesse dans un grand homme, nous forçait à reconnaître dans l'archevêque de Cantorbéry, ainsi que l'avait fait tout le moyen-âge, non pas seulement *la raison élevée à sa plus haute puissance*, mais *la foi mise à sa plus rude épreuve*, non point un héros, mais un saint.

La question des immunités de l'église, question si peu comprise aujourd'hui que l'église a perdu la plupart de ses libertés, y était en outre précisée d'un mot : — « L'église a reçu de Dieu, disait Ozanam, l'infaillibilité pour dire le vrai ; elle a droit de réclamer des hommes la liberté pour faire le bien. » — Là en effet était toute la question, question grave aujourd'hui comme alors, mais qui l'était surtout à ces époques de chaos où le frein de l'église était la seule barrière possible contre la barbarie.

Qu'on se figure l'église dans la haute position qui était la sienne et que lui reconnaissait l'opinion de tous les peuples, de *conseil* et de *protectrice* de la société. La force brutale domine partout, et il n'y a plus qu'une liberté au monde, la sainte liberté des enfants de Dieu ! c'est la seule garantie des peuples pour le présent, leur seul espoir pour l'avenir. Tant que l'église était puissante, et elle l'était par l'unité de son action, par ses propriétés, par ses franchises, le despotisme sentait le frein et n'avançait pas. L'église, placée sur une éminence *afin de voir toute chose*, pour parler le langage de saint Bernard, *veillait et prenait garde à tout*. Ici, elle défendait les débris de la fortune des malheureux naufragés contre l'avidité de quelques hommes qui se les attribuaient comme un droit ; là, elle prenait sous sa protection le marchand et le voyageur qu'on pouvait rançonner impunément ; ailleurs elle proscrivait ces amusements barbares dans lesquels on se jouait de la vie comme si la vie était un jeu ; partout enfin elle étendait sa sauvegarde sur le berceau de l'enfant et sur le lit de l'épouse ; elle soutenait les droits de tous contre tous et offrait des asiles à toutes les infortunes en même temps qu'elle frappait d'anathèmes ceux qui les avaient causées. Les lois ecclésiastiques étaient, sous beaucoup de rapports, des modèles dont l'influence devait nécessairement agir sur les législations séculières. Seules elles ne connaissaient pas la torture ; seules elles ne faisaient

point acception des personnes; seules elle répugnaient à prononcer la peine de mort que prodiguaient au contraire les législations du temps, et elles substituaient à cette peine de longues détentions pénitentiaires; c'est-à-dire qu'elles réalisaient dès lors et dépassaient même les plus importants perfectionnements que nous ayons introduits dans nos codes. Le maintien des franchises et immunités de l'église était donc la question la plus véritablement sociale de l'époque.

Ces franchises toutefois ne s'appliquaient qu'aux clercs, mais telle était la supériorité de la législation ecclésiastique sur la législation civile que les laïques réclamèrent plus d'une fois, sous un prétexte ou sous un autre, l'avantage d'y être soumis. De là des querelles fréquentes entre les deux juridictions. Non-seulement en effet l'autorité temporelle n'entendait pas que la juridiction cléricale s'étendît sur les séculiers, mais elle en contestait même souvent l'action à l'égard des clercs. L'Europe y a gagné de conserver pendant *sept cents ans* la torture ainsi qu'une justice qui avait deux poids et deux mesures, suivant le rang et la condition des personnes. On peut voir dans le *Génie du christianisme* (liv. VI. ch. X.) combien le droit ecclésiastique l'emportait sur le droit civil. Les plus belles maximes de nos codes sont tirées des canons, et c'est cependant cette législation des canons qu'Henri II d'Angleterre prétendait subordonner à la barbarie des lois normandes; c'est parce qu'il trouva une énergique opposition dans Thomas Becket que Thomas Becket mourut. L'un était le représentant des vieilles mœurs barbares; l'autre, de la civilisation de l'Évangile.

Ces idées, que le cadre restreint du livre d'Ozanam ne lui avait permis que d'indiquer, viennent d'être developpées avec un rare talent par M. l'abbé Darboy dans l'*Introduction* qui précède la nouvelle vie de saint Thomas Becket. Mais d'abord il importe de connaître et l'auteur de cette vie et les circonstances dans lesquelles elle a été publiée. — « En 1846, raconte M. Darboy, le Rév. J. A. Giles, ancien fellow du collége du Christ, à Oxford.... fit paraître à Londres deux volumes intitulés *Vie et lettres de Thomas Becket*.... puis il vint à Paris dans l'intention de publier une traduction française de cet ouvrage,

A cet effet, il communiqua son travail à Mgr. Affre, de glorieuse mémoire, et lui demanda conseil. Le vénérable prélat daigna penser, dans son indulgence, que je ne serais peut-être pas inutile à M. Giles et il l'invita à se mettre en rapport avec moi pour voir quelle suite il serait possible de donner à son projet. La suite que j'ai cru convenable d'y donner est l'ouvrage même qui paraît aujourd'hui. »

M. Giles appartenait à l'église anglicane, son témoignage était donc d'un haut poids s'il était favorable au grand saint de Cantorbéry, car Thomas Becket n'avait été persécuté que pour s'être opposé aux doctrines mêmes qui plus tard servirent de base au schisme anglican. Il continuait donc en Angleterre la réhabilitation du catholicisme que d'autres dissidents, Voigt entre autres et Hurter, avaient si glorieusement commencée en Allemagne. On ne pouvait se flatter d'ailleurs que de là la Manche pas plus que de là le Rhin, il fût possible de se débarrasser du premier coup de tous les préjugés d'éducation et de culte. L'abbé Jager en traduisant la *Vie de Grégoire VII*, de Voigt, l'avait accompagnée de notes explicatives et quelquefois rectificatives; M. Darboy, en reproduisant la *Vie de saint Thomas*, a préféré modifier de temps en temps le texte même de l'historien anglais, mais en avertissant d'ailleurs de ces modifications à mesure qu'elles se présentent. Afin d'éclaircir en outre nettement les questions en litige, il les a formulées avec soin et discutées avec une science toujours sûre dans une *Introduction* de 250 pages, qui est, à elle seule, un livre et, de plus, un chef-d'œuvre. La lutte entre les deux pouvoirs y est examinée à deux points de vue, au point de vue du droit général de l'Europe au moyen âge et au point de vue du droit anglais. Il nous suffira d'énumérer les questions qui se trouvent ainsi traitées, pour faire comprendre l'importance de cette étude. — Origine et légitimité des possessions de l'église; motifs de libéralité envers le clergé; — institution des évêques; — juridictions ecclésiastiques; empressement à y recourir; — difficultés sur les limites des deux puissances; — nature et étendue des concessions faites depuis lors par l'église sur les immunités cléricales. — Et, en regard de ces questions générales : — Mœurs des Anglo-Saxons et des Normands — huit rois anglo-saxons descendant du trône pour achever leur vie

dans des cloîtres, — règlement de Guillaume-le-Conquérant en faveur des juridictions ecclésiastiques, etc. etc.

On comprend que, ces différents points une fois résolus, l'histoire de saint Thomas Becket cesse d'être un mystère. Tant qu'ils restent dans l'ombre au contraire, le lecteur, toujours porté à juger d'après les mœurs et les lois actuelles, tombe dans le vague, comme le P. d'Orléans, ou dans le faux, comme Hume.

Quant à l'ouvrage même du docteur Giles, il se recommande par la première des qualités suivant moi, celle d'être bien plus un recueil de documents qu'une œuvre d'art. Ce n'est le plus souvent ni le docteur Giles, ni son habile interprète que nous entendons, c'est saint Thomas lui-même, dont les lettres reviennent à chaque page (1); c'est Jean de Salisbury son ami, Herbert de Bosham son secrétaire, Roger de Pontigny l'un de ses serviteurs, Guillaume, fils d'Etienne, l'un des clercs de son église, Édouard Grim son dernier et courageux défenseur. On sent tout ce que l'accent de ces voix contemporaines donne d'intérêt au récit. Ainsi, par exemple, tous les historiens racontent qu'à l'issue de la conférence de Clarendon, et lorsque Thomas Becket venait de céder aux supplications des barons et des évêques, en s'engageant à observer l'espèce de *Constitution civile* que le roi prétendait imposer à l'Église anglaise, il fut tout à coup pris de repentir. C'est le fait dans toute sa simplicité et sa vérité. Écoutons maintenant M. Giles reproduisant ou analysant le récit d'Herbert de Bosham :

« Le long du chemin, les clercs de l'archevêque firent leurs remarques sur les événements de la journée. Quelques-uns déploraient le malheur des temps où l'on vivait; d'autres se plaignaient avec indignation de ce qu'un homme, fût-il archevêque, entraînât l'Église avec lui au gré de ses caprices. Un de ceux-ci exprima son opinion d'une manière plus dure encore : — « ... Les colonnes du temple sont

(1) M. Giles avait commencé par faire paraître la collection des lettres de saint Thomas en 2 vol. in-8°, puis celles de Jean de Salisbury, de Gilbert Foliot, évêque de Londres, et d'Arnoul, évêque de Lisieux. Sa *Vie de saint Thomas* n'est que le résumé de ces grandes et importantes publications. Personne n'ignore que ce sont des travaux analogues d'érudition qui conduisirent Hurter à comprendre d'abord, puis à publier l'histoire d'Innocent III.

» ébranlées, dit-il, et le pasteur prenant la fuite, le troupeau n'est plus » qu'une proie. » — Celui qui parlait ainsi était le porte-croix de l'archevêque. L'archevêque s'abstint de répondre. Cependant l'archevêque paraissait abattu; il marchait séparé de ses gens qui n'étaient pas plus disposés que lui à rompre le silence. A la fin, Herbert de Bosham reprit courage et s'approchant du primat : — Seigneur, lui dit-il, pourquoi vous laisser ainsi abattre? Vous n'avez pas coutume de montrer une si grande tristesse, car vous ne dites rien à aucun de nous. — Ce n'est pas étonnant, répondit l'archevêque, je ne puis m'empêcher de songer que, par ma faute, l'Église d'Angleterre est réduite aujourd'hui en servitude. Mes prédécesseurs l'ont dirigée avec une rare prudence à travers de nombreux écueils, et voilà qu'au lieu de régner d'une manière triomphante, elle est devenue esclave, grâce à moi, infortuné que je suis ! Que ne suis-je mort et que n'ai-je disparu du milieu des hommes ! Mais c'est justice que de mon temps ces calamités tombent sur l'Église, car, pour arriver à mon office, j'ai passé par la cour et non par le cloître... Orgueilleux et vain, d'éleveur d'oiseaux je suis devenu pasteur d'hommes; je ne savais que protéger les histrions et aimer les chiens, et l'on m'a confié le redoutable soin des âmes !.... Aussi, voilà maintenant mes œuvres ! »

Quelle simplicité et quelle éloquence dans cet entretien du primat d'Angleterre et de son porte-croix ! Quel tableau touchant et naïf ! Il fait mieux connaître Thomas Becket que la plus érudite dissertation sur son caractère.

On s'imagine souvent que l'énergie tient à une certaine impassibilité de l'âme qui sent peu ou ne sent point. Erreur profonde ! l'énergie s'allie à merveille avec la sensibilité; je dirai plus, elle s'allie avec la modération, et elle n'est même jamais plus invincible que lorsqu'elle s'appuie sur la conscience et sur le cœur. Voyez Grégoire VII, cet homme de bronze s'il en fut : à peine est-il élu pape qu'il écrit au roi Henri d'Allemagne, pour lui donner avis du choix que viennent de faire le clergé et le peuple de Rome, et le prier de ne pas y consentir, — car, dit-il, si je suis pape, il me sera impossible de laisser impunis les crimes dont vous êtes chargé. — Saint Anselme, en présence de Guillaume-le-Roux, n'a pas un autre langage : — Vous voulez atteler

sous le même joug un taureau indomptable et une pauvre vieille brebis. — Et Thomas Becket, cet homme que Hume, Sismondi et tant d'autres nous représentent comme l'archétype de l'arrogance et de l'ambition, que répond-il à Henri II, lorsque celui-ci veut le porter sur le trône archiépiscopal de Cantorbéry ? Il refuse et il faut l'intervention du légat du Saint-Siége pour le déterminer à accepter.

J'ai appelé les *articles de Clarendon* une espèce de *Constitution civile*, parce qu'en effet ils sont, non moins que l'œuvre de l'Assemblée constituante, l'expression de cette ambition invétérée du pouvoir temporel de réglementer l'Église comme il réglemente l'État, et, pour cela, de la séparer autant que possible de Rome. La séparation toutefois n'étant pas complète, plus d'un catholique se laissa prendre en 1166 comme en 1790. Aujourd'hui même encore peut-être s'en trouve-t-il plus d'un qui s'étonne de l'extrême opposition de Thomas Becket. A ces catholiques complaisants nous nous contenterons de citer deux textes qui sans doute fixeront leur incertitude. Le premier est du protestant Hume : — « En faisant émaner, dit-il, d'une assemblée civile et nationale tant d'ordonnances ecclésiastiques, il (Henri II) établissait pleinement la supériorité de la législation sur tous les décrets des papes et les canons des conciles... *Ces lois tendaient directement à soustraire l'Angleterre à la dépendance du Saint-Siége.* »

Le second texte est de Michelet : — Ce n'était pas moins, dit-il en parlant des articles de Clarendon, *ce n'était pas moins que la confiscation de l'église au profit d'Henri.*

Aussi, bien que le dogme parût désintéressé dans la question aux peu clairvoyants, Thomas Becket ne craignit-il pas plus d'affronter le martyre en 1170 que ne le craignit, il y a soixante ans, le clergé de France et pour la même cause.

Il y eut seulement plus de ruse chez Henri II que chez Danton et Robespierre. Quel spectacle que celui de cette entrevue de Montmartre où, la paix une fois conclue, Henri II refuse de la sceller par le baiser de paix, et le motif ? c'est qu'il a juré dans son irritation de ne le jamais donner à l'archevêque et qu'*il craint de se parjurer !* Quelle finesse de procureur de choisir, pour messe du jour, la messe des morts, parce que le baiser de paix ne s'y donnait pas !

Avec un tel caractère Henri II n'était point homme à ordonner le meurtre de l'archevêque; mais l'on ne peut s'étonner qu'il en ait laissé échapper le désir. Le zèle des courtisans fit le reste.

Suivant sa coutume de reproduire surtout les récits contemporains, M. Giles a adopté, pour les circonstances du martyre, la narration d'Edouard Grim, de cet intrépide moine qui, venu à Cantorbéry pour voir l'archevêque, fut un des trois clercs dont la fidélité ne l'abandonna pas au moment du péril. Il eut même le bras mutilé en voulant le défendre. — « Du même coup, dit-il, en racontant la mort du prélat, fut tranché le bras de celui qui rapporte ces choses, *eodem ictu præciso brachio hæc referentis.* » Mots simples et touchants, et qui font sentir plus péniblement encore la lâcheté de ceux qui avaient pris la fuite. Que conclure toutefois de cette fuite des moines et du peuple? Qu'ils ne sympathisaient pas, comme certains historiens ont voulu le prétendre, avec la cause de Thomas Becket? Mais le retour triomphal de Thomas était au contraire une telle preuve de cette sympathie qu'Henri II en fut effrayé jusque sur le lointain rocher d'Avranches. Ce qu'il faut conclure, c'est que la peur oublie tout et ne respecte rien. N'avait-on pas vu dans cette même ville de Cantorbéry un illustre évêque, saint Elphège, résister héroïquement et seul à la contagion de la peur, et, tandis que les uns fuyaient, que les autres trahissaient, s'élancer seul au devant des hordes danoises en criant : — « Epargnez, épargnez... s'il vous faut une victime, voici le pasteur de tous! »

Ce souvenir de saint Elphège se présenta naturellement à la pensée de Thomas Becket au moment suprême; « vous avez déjà ici, disait-il, un martyr vénérable et chéri de Dieu, saint Elphège. La grâce divine vous en donnera bientôt un autre. »

Et le martyre de l'un comme de l'autre est resté marqué dans l'histoire par d'admirables traits de grandeur et de simplicité. — « De l'or, disaient les Danois à Elphège, évêque, donne-nous de l'or. — Je vous offre l'or de la sagesse, répondait Elphége, mais, quant à dépouiller mes pauvres concitoyens pour enrichir leurs ennemis, je ne suis pas homme à fournir de la chair de chrétien aux dents païennes. » — Et comme il demeurait inflexible, les Danois l'accablent de coups de pierres et d'ossements de bœufs, débris de leurs festins.

Même grandeur, même calme chez Becket. Provoqué dans son

palais, il refuse et de s'enfuir et de se défendre. — « Êtes-vous venus pour me tuer, dit-il aux sicaires, j'ai remis ma cause entre les mains de Dieu ; aussi, vos menaces ne me font rien et vous êtes moins prêts à frapper du glaive que je ne le suis à souffrir le martyre. Cherchez qui vous fuie ; pour moi, je combattrai pied à pied le combat du Seigneur. »

Les vêpres sonnent et il se rend tranquillement à l'église. Les clercs qui l'accompagnent veulent fermer derrière lui les portes, mais l'archevêque les arrête : — « Il ne faut pas, dit-il, faire de l'église une forteresse ; » — et lorsque les assassins sont arrivés au pied de l'autel, criant : — Où est le traître ? où est l'archevêque ? — Me voici, répond-il en s'avançant au devant d'eux, je ne suis point traître au roi, mais prêtre du Seigneur. » Tel il fut jusqu'à la fin.

Les historiens protestants et incrédules, maîtrisés par une telle mort, ont été réduits à reconnaître en Becket un *génie supérieur*, un *courage indomptable* et même des *intentions pures*. Mais qui ne voit, qui ne sent qu'ici toutes les qualités et toutes les grandeurs humaines disparaissent devant une force qui vient d'en haut.

Aujourd'hui, Cantorbéry reste abandonné et solitaire sur les rives de la Stour. Douze mille habitants au plus occupent encore ses vieilles maisons, dont l'industrie moderne n'a pas cherché à renouveler l'aspect. Son archevêque, car elle a toujours un archevêque, l'a déserté lui aussi pour son beau palais de Lambeth, à Londres. Tout lui fait défaut, tout, jusqu'à la trace même de ses saintetés passées que s'est étudiée à effacer la réforme. Ainsi vous retrouverez encore, à Westminster, le tombeau d'Edouard-le-Confesseur, tombeau à trois étages, dans lequel Henri III voulut que *ce grand flambeau de la chrétienté fût placé droit, afin de projeter de là sa lumière sur toute l'Église*. Mais à Cantorbéry, ne cherchez ni le tombeau de saint Elphège, ni celui de saint Thomas. Les tombes ont été profanées, les reliques jetées au vent. Et cependant, il arrive encore, parfois, que des voyageurs s'arrêtent à la vue des tours de *Christ Church* (l'Église du Christ). Qu'y cherchent-ils ? Suivez-les et vous les verrez se diriger vers une pierre que Depping nous représente *usée à force de génuflexions*. Cette pierre a été arrosée du sang de saint Thomas Becket. De toutes les grandeurs de Cantorbéry, c'est la seule qui lui reste.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

POÉSIE.

SOUVENIRS DE BRETAGNE [1].

STANCES A M. A. DE LA BORDERIE.

« Gelen, Doue zo test ! n'em onn ket
» Na trubard a hent-all, ken-heubed. »

Je ne suis pas un séditieux, j'en prends Dieu à témoin, ni un traître non plus.

(Chants bretons traduits par M. de la Villemarqué, tome I, page 166).

— « Votre lice, Bretons, s'ouvre-t-elle pour moi ?
— » Vos armes, chevalier ? — Elles s'expliquent seules,
» Je porte de Bretagne à deux faces de gueules.
— » La bannière levée arrivez au tournoi. »

(Dickson).

« Mar marvomp evel ma dleet
» D'ar gristenien, d'ar Vretoned,
» Morse na varvimp re abred ! »

Si nous mourons comme doivent mourir des chrétiens, des Bretons, jamais nous ne mourrons trop tôt !

(Chants bretons, tome I, page 86).

« Ha pe oant deit de grogein, hen darc'he el ur goah:
» Get he bop e vuzul vad, get hen meit he benn-bah,
» He benn-bah, hag he chaplet ez a Zantez-Anna,
» Ha kemed e dosteie, a oa pilet get ha. »

Quand ils en vinrent aux prises, il frappait comme un homme : chacun d'eux avait un bon fusil; lui, il n'avait que son bâton, son bâton et son chapelet de Sainte-Anne, et quiconque l'approchait était abattu à ses pieds.

(Chants bretons, tome II, p. 244).

Je ne dois plus revoir cette orageuse grève
Où chaque enfant cache un marin,
Et s'essaie à dompter le flot qui se soulève,
Comme on dompte un coursier sans frein.

(1) Voir dans les *Souvenirs d'un voyageur*, par M. Ch. de Nugent, publiés à Paris, chez Dentu, les pages 164, 166 et 167, consacrées à divers lieux de la Bretagne.

J'ai quitté le pays que l'Océan termine
En grondant au pied du *men-hir* (1),
Le pays dont la voix redit comme l'hermine :
« Plutôt mourir que me ternir ! »

J'ai quitté ses hameaux, ses forêts et ses landes,
Où sont semés à chaque pas
D'historiques hauts faits et de saintes légendes...
Mais je ne les oublierai pas.

Je penserai toujours à ses vieilles églises,
A ses audacieux défis,
A ses récits naïfs qu'au coin de l'âtre assises
Les mères content à leurs fils.

Je penserai toujours à la mâle harmonie
Qui, près des autels abattus,
A du Christianisme éveillé le génie (2)
Et fait renaître ses vertus.

Je penserai toujours à la fosse sanglante
Des égorgés de Quiberon,
Matelots qui sombraient sans que leur main vaillante
Eût abandonné l'aviron.

Paysans et seigneurs pour la même croyance,
Les mêmes lois, les mêmes vœux,
Marchaient d'un même cœur, et de leur alliance
La même mort serra les nœuds.

On a pu les tuer!... mais il naît une race
Qui juge à son tour les bourreaux,
Et des scènes de deuil que son burin retrace
Les vaincus seront les héros.

(1) Les pierres druidiques de Carnac.

(2) L'auteur du *Génie du Christianisme* a peu habité la Bretagne, mais n'a jamais oublié qu'elle était sa patrie, et l'influence du sol natal s'est fait sentir sur son talent comme sur son caractère.

Pour la cause de Dieu cette terre zélée
Fait un rempart de ses rochers,
Et, comme un étendard levé dans la mêlée,
Maintient la croix sur ses clochers.

Des révolutions quand la dent dévorante
Lui mordait et fouillait le flanc,
Elle se défendit comme au champ clos des Trente,
Et dut s'abreuver de son sang (1).

Ses champions, couchés dans leurs sépulcres sombres,
N'ont pas disparu tout entiers,
Et ses bardes rendront la vie aux nobles ombres
Qui se dressent dans ses sentiers.

Son peuple, grand aux jours de gloire de ses maîtres,
Dans leurs revers encor plus grand,
N'a pas sur leurs tombeaux renié ses ancêtres,
Mais les honore et les comprend.

Tantôt, pour repousser la force par la force,
Elle a d'énergiques lutteurs;
Tantôt, dédaignant l'or et sa honteuse amorce,
Elle se rit des corrupteurs.

Ses chantres inspirés ont un chaste langage
Digne des concerts du saint lieu,
Et des accents bénis s'élèvent de la plage
Où l'abîme parle de Dieu.

Des courtisans, courbés dans l'ornière qu'ils suivent,
Règlent l'éloge sur l'effroi,
Mais, ici, c'est debout que des hommes écrivent
Sans flatter ni tribun ni roi.

(1) « Bois ton sang, Beaumanoir, la soif te passera. »

Ici, le dévoûment prodigue ses services
Sans renoncer à sa fierté,
Obéit sans bassesse, et vole aux sacrifices
Sur l'aile de la liberté.

Si, dans ses fictions, la Bretagne s'élance
Vers les palais de l'idéal,
Sur le sol du réel pour les vrais coups de lance
Son enthousiasme est égal.

Dans la paix elle lit sous ses tours en ruine
D'antiques fables de Merlin,
Puis au bruit du clairon revêt sur sa poitrine
La cuirasse de Du Guesclin.

Guerrière au bras d'acier et vierge au front d'albâtre,
Son âme prend un double essor :
Le fer du connétable et la chanson du pâtre
Sont deux joyaux de son trésor.

Aux ordres du despote, aux hymnes pour l'idole,
C'est la Bretagne qui répond ;
Les combattants du glaive et ceux de la parole
Surgissent de son sein fécond.

On a vu tour à tour la menace et la ruse
Unir contre elle leur pouvoir,
Et rencontrer toujours son épée et sa muse
Où se rencontre le devoir.

De viles passions quand les vils interprètes
De cupidité font assaut,
Les harpes des Bretons, pour le *Veau d'or* muettes,
Célèbrent le nom du Très-Haut ;

Du bonheur du foyer vigilantes gardiennes
Leurs mélodieuses leçons
Du Dieu toujours prié par les mères chrétiennes (1)
Font mûrir les riches moissons.

Du bien, du mal chez nous le duel se répète
Et se continuera demain ;
Que du Breton soldat et du Breton poète
Dieu m'enseigne donc le chemin !

Que des Chouans martyrs de la foi catholique
Dieu me transmette la vigueur,
Et que des jeunes fils de la vieille Armorique
Les vers fleurissent dans mon cœur !

Vte CHARLES DE NUGENT.

(1) On nous permettra de rappeler ici une œuvre bretonne par excellence, *le Livre des mères chrétiennes*, par H. Violeau, livre qui ne parle pas moins au cœur qu'à l'intelligence et où la sagesse se pare du diadème de la poésie.

COURRIER DE PARIS.

Paris, février 1859.

A M. le Directeur de la Revue de Bretagne et de Vendée.

Monsieur et cher Directeur,

L'accueil que vous avez fait à mon *Coq*, la belle hospitalité que vous lui avez donnée dans votre (j'espère pouvoir dire *notre*) Revue bretonne et vendéenne, m'encourage et m'excite fort à vous offrir, de cette fois, les prémices de mes dernières poésies, encore plus violentes peut-être que ma première boutade.

Vos amis me la pardonneront, se l'expliqueront et l'accueilleront, j'espère, ne fut-ce que comme fantaisie, après une courte explication : Je suis inondé de poëtes *à la nature*, qui, par parenthèse, ont souvent si peu de naturel, et leur fadeur, leur abondance, leurs répétitions, leurs imitations, après m'avoir écœuré, me rendent parfois furieux :

« D'ailleurs, la malheureuse a fait les philosophes ! »

comme dit mon Coq ; et tous ces vers m'en inspirent de contraires que je laisse aller et que je vous confie, — bien entendu pour que vous n'en gardiez pas le secret. Tout récemment un poëte nouveau (celui-là ne manque pas de talent), a poussé l'enthousiasme jusqu'à écrire ces vers :

J'ai dans la tête et dans le cœur
L'amour et le respect des êtres inutiles,
Ma tendresse s'émeut, aux champs, pour une fleur,
Je suis un poëte, un rêveur !
. . . . . .

Jamais je n'ai marché sur l'insecte nacré
Qui se chauffe sous l'herbe ou dort dans la poussière.
A tout être laissons la vie et la lumière !
Tout dans la nature est sacré (1).

A quoi je répondis avec une indignation spontanée :

Quoi ! tout serait sacré pour vous dans la nature ?
Quoi ! le serpent aussi ! quoi ! le noir champignon !
Et votre idolâtrie (en sa source si pure)
Adorerait aussi le tigre et le poison !

Sauterelle et chenille auraient pour vous des charmes !
Ces cruels ennemis de nos fruits, de nos fleurs,
De vos yeux attendris feraient couler des larmes,
Eux qui font tant répandre à la rose de pleurs !

A l'arrêt sans pitié la nature asservie,
Arme tous ses sujets d'un venin, d'un poignard,
Pour dévorer autrui, pour défendre leur vie,
Il s'en trouve ici-bas qui tuent par le regard.

La nature est mauvaise, à l'homme elle ressemble,
La famine et la peste habitent dans son sein ;
Dans ce monde maudit tous deux vont bien ensemble,
Dans les eaux, dans les airs, partout est l'assassin.

La cause ? je l'ignore ! elle est pour moi sacrée,
Elle seule ! et je crois qu'ici tout ne l'est pas ;
Soumis à l'inconnu, mon âme est déchirée
Par le monstre sanglant qu'on trouve à chaque pas.

Voyez-vous où le rêve aujourd'hui vous entraîne,
Et quelle inconséquence est dans l'homme nouveau ?
Il proclame l'amour, il abjure la haine,
Il respecte le ver, et va manger l'agneau !...

(1) REVUE FRANÇAISE, du 1er février : *Le Rêveur*, par M. Henri Cantel.

Trouvez-vous cela trop sévère, mon cher Directeur? Faites en justice; vous accepterez sans doute plus volontiers les communications que je me propose de vous offrir de temps en temps sous le titre de *Courrier de Paris* que je commence à prendre aujourd'hui.

Votre Revue n'est pas si exclusivement bretonne et vendéenne qu'elle ne veuille peut-être entendre causer quelquefois un ami sur nos mœurs parisiennes et sur leurs fruits. Je commencerai donc prochainement, si vous m'y encouragez. En attendant, recevez, cher Directeur, pour vous et vos honorables collaborateurs, l'expression de ma vive sympathie et de ma considération la plus distinguée.

ULRIC GUTTINGUER.

ÉTUDES BIOGRAPHIQUES.

MAHÉ DE LA BOURDONNAIS [1].

Pourquoi faut-il qu'arrivé à cet apogée de grandeur, un degré de plus, quoique heureusement franchi sur l'échelle de la gloire, soit venu détruire si vite tout un édifice dont les plus aimables vertus faisaient l'ornement, et qui reposaient pourtant sur le courage, l'intelligence et la probité ?

Les prévisions de la Bourdonnais s'accomplirent et la guerre avec l'Angleterre éclata. Rêvant la possibilité de conserver une neutralité chimérique, la Compagnie des Indes lui interdit dès ce moment toute espèce de mouvements, et il fallait obéir. En voyant s'éloigner du rivage tous ces vaisseaux sur lesquels il comptait, pour la première fois, son grand cœur se sentit près de faiblir ; c'est qu'il ne s'agissait plus de lui seulement ; les malheurs publics absorbaient toutes ses pensées.... Alors cette impuissance, dont on semblait le frapper à dessein, lui inspira de nouveau le désir de se retirer ; mais le ministre auquel il envoya sa démission le connaissait de trop longue date pour ne pas aisément triompher d'un découragement momentané.

Il existe bien des genres de chaînes ; celles dont M. Orry se servit pour retenir notre héros ne peuvent s'employer que lorsqu'il est possible de les river sur un amour profond de la patrie ; un appel à son dévouement obtint donc un succès complet, et seul il resta inactif, entendant tous les échos lui répéter ces paroles que prononçait le commandant anglais Barnett, à chaque nouvelle prise que faisaient ses vaisseaux : « *Messieurs, nous exécutons contre vous ce que M. de la Bourdonnais avait projeté contre nous !* »

(1) Voir la Revue, T. V, p. p. 50-58 et 134-145.

Pour la compagnie française le réveil dut être pénible et les regrets amers ; car elle voulut réparer.... Mais, avant, Pondichéry appelle au secours, il s'agit de sauver l'honneur de la nation et son commerce maritime ; notre lion muselé n'a plus un navire pour combattre, plus d'hommes, plus de munitions, et pourtant il est heureux et fier.... il sent que ses fers sont brisés !

Son premier soin fut de faire venir des noirs et de tirer des vivres de Madagascar ; puis, avec ce don magique qu'il possédait seul, il transforma promptement de simples ouvriers en habiles artisans de tous les états, et parvint à armer en guerre six bâtiments marchands, très-surpris sans doute d'un tel changement de destination.

Des lettres arrivent aussi, apportées par une frégate ; elles lui annonçaient la venue prochaine de cinq autres vaisseaux, et l'une d'elles enjoignait de nouveau à tous *capitaines et officiers de lui obéir et de le reconnaître pour commandant.* La position était belle ; comment aurait-on pu penser qu'il ne fallait pas en profiter ?

Le ciel à la vérité, parut s'opposer aux projets belliqueux de la Bourdonnais ; il eut à lutter contre les effets d'une épidémie dont le moindre à ses yeux fut de multiplier ses peines, et de le conduire par suite aux portes du tombeau.

Après mille difficultés vaincues, plein de cette ardeur morale que rien ne peut abattre, il mit enfin à la voile le 24 mars 1746, avec des vivres pour soixante cinq jours seulement. « Cette disette, ajoute un biographe de notre guerrier (1), s'opposait à la grandeur de ses desseins ; il en fut chercher avec son escadre à Madagascar ; le *Saint-Pierre*, vaisseau qui lui appartenait, fut englouti sous les flots avec cinq cents milliers de riz, tout l'équipage et quatre-vingts noirs.

» Ce naufrage fut le prélude d'un désastre plus grand. La tempête dispersa son escadre ; l'*Achille,* qu'il montait, eut ses mâts brisés ; ce vaisseau, qui portait César et sa fortune, avait trois pieds d'eau dans l'entrepont et sept dans la cale ; les matelots et les soldats les plus intrépides n'osent y descendre ; lui seul a l'audace d'affronter le péril. Il ouvre les écoutilles et fait gréer quatre pompes ; six canons sont

(1) *Histoire ou éloge historique de M. Mahé de la Bourdonnais,* sans nom d'auteur.

jetés à la mer ; ces manœuvres audacieuses sont impuissantes contre la fureur de la tempête ; l'horreur d'une nuit ténébreuse, des abîmes entr'ouverts, le mugissement des flots qui s'élèvent et se brisent en grondant glacent d'effroi les plus fermes courages ; tous restent immobiles en attendant la mort.... Un calme inattendu venait enfin avec le jour ; la Bourdonnais fait alors gréer ses petites voiles sur les tronçons des mâts, et, accompagné du *Lys*, aussi maltraité que lui, il mouille à l'île Marate, où tous les autres vaisseaux de l'escadre abordèrent successivement excepté le *Neptune de l'Inde*, que la tempête avait écarté. »

Nous n'entrerons pas dans les détails de tout ce qu'eut à faire l'intrépide commandant pour radouber des navires arrivés à un pareil état de détresse, et pour relever le moral d'un équipage décimé par les maladies ; tout ce que nous dirons, c'est que la Bourdonnais resta, en cette circonstance, au niveau de lui-même, et qu'après quarante-huit jours d'un travail surhumain, qui lui mérita *la réputation d'un des plus habiles officiers de marine qu'ait produits sa patrie* (1), il put quitter la baie d'Antongil à la tête de neuf vaisseaux et de trois mille trois cent quarante deux hommes d'équipage.

Le 6 juillet 1746, à la hauteur des côtes de Coromandel, notre flottille découvrit, dès l'aube du jour, l'escadre que commandait le brave commodore Peyton ; mais l'engagement n'eut pas lieu tout de suite, en raison du temps qui se passa de la part des Français à se mettre en position de monter à l'abordage, et du côté des Anglais à déjouer ce projet.

Vers le milieu du jour, la formidable artillerie du commodore se mit cependant à gronder.... Nos marins ripostèrent, et jusqu'à la nuit continua une de ces luttes acharnées que la profondeur de l'Océan rend toujours si effrayantes ! Le résultat de cette journée, acheté chèrement par la mise hors de combat de trois de nos vaisseaux, fut de contraindre l'escadre ennemie à chercher un refuge dans l'île de Ceylan en abandonnant le champ libre à la Bourdonnais. C'était la première fois qu'il nous arrivait de disperser une flotte anglaise dans la mer de l'Inde (2).

(1) Orme, *History of the military transactions in India*.
(2) Orme — Fantin des Odoards, *Révolutions de l'Inde*.

Après avoir ainsi soutenu vaillamment l'honneur de son pavillon, un devoir impérieux le conduisit à Pondichéry pour y déposer les fonds de la Compagnie; là, dans ses entrevues avec Dupleix, gouverneur général des établissements français dans l'Inde, il put aisément juger du mauvais vouloir et de l'amour-propre insensé qu'il rencontrerait sur sa route, au lieu de l'auxiliaire auquel il était ordonné de le seconder les pouvoirs spéciaux accordés à la Bourdonnais, d'ailleurs indépendant comme gouverneur général des îles de France et de Bourbon, le laissant seul maître de ses actions et de prendre tel parti qu'il lui conviendrait, sans avoir toutefois l'autorisation de conserver ses conquêtes (1). Cette singulière restriction, que l'éloignement du théâtre de la guerre ne saurait, maintenant même encore, expliquer suffisamment, ne l'empêcha pas de se préparer à faire le siége de Madras.

Comme la sagesse voulait qu'aucune tentative sérieuse n'eût lieu avant la ruine totale ou du moins le départ certain de la flotte britannique, cette vérité une fois reconnue, même par Dupleix, dit la Bourdonnais dans ses Mémoires, il fallait aller chercher les Anglais pour les combattre; « d'ailleurs, ajoute-t-il avec une simplicité chevaleresque, n'eut-il pas été déshonorant pour moi de rester oisif à Pondichéry, pendant les deux ou trois mois nécessaires aux préparatifs de l'expédition, lorsque j'avais sous mes ordres trois mille hommes en état d'exécuter de très-bonnes choses. »

Connaissant mieux que de réputation les effets de l'artillerie anglaise, il demanda, pour pouvoir lutter avec elle, à augmenter son matériel de cent soixante canons; ce que le gouverneur Dupleix ne voulut jamais lui accorder. Cet échec et les nouvelles atteintes d'une fièvre rendue plus forte encore par l'irritation morale ne l'arrêtèrent pas; aussi, commença bientôt une véritable chasse que l'habileté des pilotes au service des Anglais rendit souvent une course inutile.

En effet, à l'exception d'une leçon de politesse donnée aux Hollan-

(1) La Bourdonnais avait un ordre exprès du Ministère de ne garder aucune des conquêtes qu'il pourrait faire dans l'Inde; ordre peut-être inconsidéré, comme tous ceux qu'on donne de loin sur des objets qu'on n'est pas à portée de connaître.

(Voltaire, Siècle de Louis XV).

dais, qui lui restituèrent deux navires français illégalement retenus par eux, la Bourdonnais n'obtint d'autre résultat de la croisière que celui d'éloigner l'escadre anglaise, après avoir maintes fois, mais vainement, tenté d'engager le combat.

A partir de ce moment, Madras, la rivale de Pondichéry, le principal établissement des Anglais sur la côte de Coromandel et le centre de leur commerce, devint l'unique but de ses désirs : s'en emparer lui semblait un moyen d'assurer notre prépondérance maritime et l'anéantissement de nos ennemis. Il fallait ne pas perdre un seul instant pour profiter des éléments de succès qu'il venait de préparer. Son parti fut donc bientôt arrêté, et, comme il le dit lui-même (1), c'est dans la nuit du 12 au 13 septembre 1746 qu'il partit avec neuf vaisseaux et deux galiotes à bombes, « allant combattre et soutenir l'honneur français dans les mêmes lieux où M. de la Haye l'avait si bien établi, en 1672. »

Le 15, son débarquement s'opéra, et l'approche de notre troupe, composée de onze cents Européens, quatre cents Cipayes et quatre cents Cafres des iles, ne s'effectua pas sans quelques escarmouches. Enfin, le 18, commença la double canonnade, tant du côté de l'escadre que de nos batteries de terre, et le feu devint si vif que des députés de la ville voulurent entrer dès le lendemain en accommodement. « Ils me demandèrent, dit la Bourdonnais, quelle contribution je voulais exiger pour me retirer de devant leur ville.... Indigné de cette proposition, je leur répondis : Je ne vends point l'honneur, Messieurs, le pavillon de mon Roi sera arboré sur Madras ou je mourrai au pied de ses murs ! »

Les choses n'en arrivèrent heureusement pas à cette dernière extrémité, car le 21, à deux heures, tout était fini : le gouverneur anglais vint à la rencontre de la Bourdonnais et lui présenta son épée, que celui-ci s'empressa de lui rendre... En ce moment, ainsi qu'il l'avait dit, le pavillon du Roi de France fut arboré et salué de vingt-un coups de canon : notre héros pouvait se réjouir, la ville de Madras était prise !

Si la modération, après un tel succès, dut être considérée comme le

(1) Mémoire pour le Sieur de la Bourdonnais. Paris, MDCCLI, Tome I, page 124.

fait d'un ami de l'humanité, la politesse exquise qu'il mit à rassurer les dames anglaises, tremblantes de frayeur au seul nom des Cafres, lui valut des témoignages de la plus vive reconnaissance. On en vint à bénir le gentilhomme, après avoir éprouvé la valeur du guerrier; et, pourtant, la rançon qu'il avait exigée montait à plus de treize millions de francs !

Bienheureux sont les princes dont les serviteurs savent encore relever l'éclat de leurs armes par de la magnanimité !

Mais tandis qu'occupé de veiller à l'exécution du rachat de Madras, et que songeant déjà à poursuivre ses exploits il avait hâte de revenir à Pondichéry, que se passait-il ailleurs? D'abord, à l'instigation du gouverneur Dupleix, le nabab d'Arcate lui écrivit une lettre (1) à laquelle il répondit sans s'en inquiéter aucunement. Il n'en put être ainsi de toutes les difficultés que lui suscitèrent les membres du conseil de Pondichéry, dont tous les efforts avaient pour but d'annuler, malgré les ordres du Roi, le droit des gens et une parole donnée, la capitulation signée à la pointe de l'épée victorieuse de la Bourdonnais.

(1) « Au grand commandant français, que Dieu garde de tout mal et lui donne prospérité.

» Je sais que tu es un grand guerrier, que les villes ne sauraient tenir devant toi, mais ce qui m'a paru étonnant, c'est que tu aies abordé sur mes terres sans m'envoyer un homme comme il faut pour me faire part de tes desseins.

» J'excuse ta conduite, mais à la réception de cette lettre, aussitôt embarque-toi avec tout ton monde et cesse d'assiéger Madras, sinon je pars avec mon armée royale pour te faire exécuter ce que je te commande. Au surplus, je souhaite que tes armes prospèrent et que ton bonheur soit aussi grand que ton nom. »

Voici la réponse que lui fit la Bourdonnais :

« Seigneur Nabab Mafouz-Kan,

» Comme la ville de Madras appartient en souveraineté aux Anglais, ennemis de ma nation, j'ai cru que, sans blesser aucun pouvoir souverain, il m'était permis de chercher mes ennemis jusque chez eux pour tirer vengeance de tout ce qu'ils nous ont fait depuis cette guerre. — Ils ont arrêté sous vos yeux et dans vos terres des Français pour en faire des prisonniers. Ce sont donc eux qui ont blessé le respect qui vous est dû.

» Pour moi, quoique je sois marin et que je ne sache pas vos coutumes, depuis que mes soldats sont à terre, j'ai conservé avec vos sujets une politesse si attentive que qui que ce soit ne s'en peut plaindre. Il est vrai que j'ai poursuivi nos ennemis et pris leur ville, mais c'est un droit de la guerre que vous ne pouvez pas trouver mauvais, puisque j'ai respecté ce qui vous appartient.

» Quant à l'ordre que vous me donnez de me rembarquer, je n'en reçois que de mon Roi. Si cela m'attire votre visite, j'aurai soin de vous recevoir, sans oublier que je suis Français et sans manquer au respect avec lequel je suis, etc.

» MAHÉ DE LA BOURDONNAIS. »

Cette indigne violation, qu'un sursis obtenu après mille peines de sa part ne fit qu'ajourner au 7 novembre, fut pour lui la cause d'un profond désespoir.

Mais déjà la nouvelle des changements survenus à Paris était arrivée à Pondichéry : M. Orry venait d'être destitué; le nouveau contrôleur général des finances se montrait sévère pour les hommes que protégeait son devancier, de sorte que, mal renseigné sur les affaires de l'Inde par un ennemi de la Bourdonnais, il remplaçait brusquement dans son gouvernement des îles celui qui venait d'exposer sa vie pour planter le drapeau français sur les murailles de Madras. Quel eût été le pénible étonnement des témoins de sa gloire en apprenant, de plus, que le ministre, après avoir pris connaissance d'un libelle infâme dirigé contre la Bourdonnais, avait cru accomplir un devoir dicté par la justice, en demandant au roi de signer un ordre de l'arrêter dès qu'il aurait posé le pied sur le sol de sa patrie !

Dans une telle situation, tous ses actes, ses lettres même, sont empreints de la plus noble fierté nationale unie à la plus complète abnégation personnelle. Ce qu'il aurait voulu, c'est éviter cette mésintelligence enfantée par la jalousie, dont les suites furent si funestes aux intérêts de la Compagnie tout en affaiblissant *la majesté des armes de son Roi.*

Aussi le voit-on écrire à Dupleix, son orgueilleux compétiteur :

« Si ce que j'ai fait ne vous paraît pas aussi avantageux que je l'ai cru, regardez ce qui se passe ici comme un naufrage causé par l'ignorance du pilote, sauvez en les débris. »

Tant de modestie ne put abattre la haine que le désir de gouverner seul entretenait sans cesse, et la Bourdonnais partit...

En arrivant à l'Ile-de-France, il trouva sa place occupée par un agent de la Compagnie, dont la mission principale était de se livrer à une minutieuse enquête sur l'administration de son prédécesseur; le hasard voulut que cet employé fût un homme de bien.

Au devoir que sa conscience lui faisait de s'acquitter fidèlement de son pénible mandat, succéda une délicate jouissance en voyant que toutes ses investigations tournaient à l'honneur de la Bourdonnais.

Quant à celui-ci, son premier soin fut de publier que quiconque se

croirait en droit d'exercer quelque plainte ou quelque réclamation contre lui, n'avait qu'à se présenter... Personne ne vint.

Le nouveau gouverneur n'hésita plus, dès ce moment, à lui remettre l'ordre du roi pour commander les vaisseaux destinés à retourner en Europe. « On imaginera sans peine avec quelle répugnance j'acceptai ce commandement, dit-il, mortifié jusqu'au vif des recherches injurieuses qu'on faisait sur ma conduite ; ma justification ne me consolait point du chagrin de m'être vu soupçonner. Cependant, pour qu'on ne pût pas me reprocher d'avoir refusé le service dans une conjoncture si critique, je me chargeai de la conduite de l'escadre, composée de six vaisseaux, si faibles que plusieurs avaient à peine cent hommes d'équipage. »

On le voit, rien ne peut altérer ce patriotisme, pas même les persécutions! Et, cette fois, il s'agit de conduire six bâtiments d'abord à la Martinique, de les faire passer au milieu de la flotte anglaise qui tient toute la mer, en exposant plus que sa vie, car il lui faut emmener sa femme et ses enfants... (1) Sans vouloir les suivre pas à pas pendant cette traversée si différente de la première qu'avait faite Madame de la Bourdonnais, nous dirons seulement qu'une séparation eut lieu entre nos intéressants voyageurs.

Un jour, l'apparition de vaisseaux de guerre ennemis est signalée ; le chef d'escadre se montre tout disposé à soutenir la lutte ; mais l'époux, le père de famille apprenant que son retour est attendu et que de tous côtés il sera traqué, ne veut pas, ne doit pas risquer les jours de ceux qu'il aime... S'empressant donc de fréter à Saint-Paul un petit navire portugais, il y voit monter tous ces êtres chéris qui peuvent encore aisément gagner les côtes du Brésil. Pour lui, le devoir est de se rendre à la Martinique, où des officiers d'un grade supérieur au sien doivent prendre le commandement de l'escadre française.

(1) Ils étaient au nombre de trois : Louis-François qui épousa Mademoiselle O'Friell O'Brien, d'une illustre maison irlandaise; Charlotte-Françoise, mariée au marquis de Montlezun-Campagne, et Pierrette-Thérèse, qui épousa son cousin germain, le vicomte de Combault d'Auteuil. — Le premier fut père du comte de la Bourdonnais, qui s'acquit une si grande réputation aux échecs, composa un ouvrage fort estimé sur ce jeu, publia, en 1827, une édition des Mémoires de son aïeul, et mourut à Londres, le 13 décembre 1840, âgé de 43 ans.

Il est à présumer qu'il n'entrait pas dans les décrets de la Providence qu'une mort glorieuse vînt terminer cette existence si merveilleusement remplie, puisque, malgré de continuelles alertes, son arrivée au port de Saint-Pierre s'effectua sans combats.

Là, comme toujours, la Bourdonnais a bientôt subjugué ceux qu'il fait ses confidents; MM. de Caylus et de Ranché, l'un gouverneur, l'autre intendant de la Martinique, deviennent à l'instant de chauds adhérents; le premier désire même s'associer à lui pour un nouvel armement qui pourra dédommager la France de toutes ses pertes, et dans ce noble but, il l'engage à se hâter d'aller à Versailles initier les ministres de Louis XV à ses projets d'expédition.

Muni de passe-ports et de lettres de recommandation pour le gouverneur hollandais de Saint-Eustache, il se rendit près de lui dans l'espérance d'y trouver un vaisseau qui le pût prendre à bord.

Mais, durant cette traversée, accomplie sur un frêle esquif où la situation des choses l'avait fait monter sous un nom d'emprunt, accompagné d'un secrétaire et d'un seul domestique, il est encore poursuivi par un vaisseau de guerre anglais et forcé de s'écarter de sa route. « Sans cet événement, dit-il, nous périssions indubitablement au milieu d'une tempête affreuse que j'essuyai en pleine mer, dans une méchante barque sans flèche, sans compas, sans carte et sans pilote. C'est ici un des plus grands dangers que j'aie courus de ma vie; car si la poursuite des Anglais ne m'avait pas éloigné de mon chemin, j'arrivais sur l'île Sainte-Eustache au moment même de la tempête, et je ne pouvais manquer de me briser à la côte; l'ouragan fut si violent que, de quarante vaisseaux qui étaient dans la rade, il ne s'en sauva pas un seul. »

Il lui fallut ensuite attendre six semaines pour qu'un bâtiment fût en état de remettre à la voile; enfin, un petit navire hollandais, sur lequel il s'embarqua, par suite de circonstances imprévues, le conduisit.... en Angleterre.

Arrivé à Falmouth, malgré toutes les précautions qui devaient lui assurer l'incognito, dès le premier jour, il se vit reconnu et conduit à Londres comme prisonnier de guerre, n'ayant, à la vérité, d'autres limites à sa liberté que celles de la ville même.

La distinction avec laquelle il y fut accueilli fait trop d'honneur aux sentiments élevés de la nation anglaise, pour que nous n'en parlions pas avec reconnaissance et d'autant plus de plaisir que, pendant le cours de cette notice, il nous répugnait beaucoup d'employer le mot *ennemis* pour désigner les braves soldats de la vieille Angleterre. Malheureusement l'ancien antagonisme qui existait entre notre France et la Grande-Bretagne est un fait irrécusable; peut-être maintenant faut-il s'en consoler en songeant que, de toutes les rencontres qu'il suscita, doivent être nées une estime réciproque et cette belle pensée d'inaltérable union qui, à son tour, a déjà enfanté des prodiges.

A Londres, la Bourdonnais eut l'honneur d'être présenté au roi, à la famille royale, à plusieurs des principaux seigneurs de la cour, aux ministres et aux directeurs de la Compagnie des Indes. Chacun, en le voyant, lui montrait une sympathique considération.

Il se borne à rapporter les nobles paroles du prince royal en le présentant à la princesse de Galles : « Voilà, Madame, lui dit-il, cet homme qui nous a fait tant de mal. — Ah! Monseigneur, en m'annonçant ainsi, vous allez me faire regarder avec horreur. — Ne craignez rien, répliqua le prince, on ne peut qu'estimer le sujet qui sert bien son roi et qui fait la guerre en ennemi humain et généreux. »

Fort d'une approbation venue de si haut et ne songeant pas un seul instant à se soustraire aux investigations de la justice française, la Bourdonnais sollicita l'autorisation de rentrer dans sa patrie; disons encore, à la louange de ses hôtes, que le gouvernement britannique ne voulut pas accepter l'offre de lui servir de caution, en engageant sa fortune et sa personne, que faisait un des directeurs de la Compagnie anglaise des Indes, et que la parole de notre héros suffit pour obtenir ce que désirait le prisonnier de guerre.

Hélas! pourquoi ne suivit-il pas les sages conseils de ceux de ses amis qui lui disaient de rester loin de la France?

Mettant, au contraire, un empressement fébrile à se trouver devant ses juges, il quitta Londres le jeudi 22 février 1748, et le dimanche suivant, on eût pu le voir arriver à Paris, et aussitôt après courir à Versailles!

Une audience des ministres ne pouvait lui être refusée; ils le reçurent

donc ; mais, comme il le dit lui-même : « Les mémoires de Pondichéry avaient prévenu tous les esprits ; on ne pouvait soupçonner ni la fausseté, ni la passion de tant de témoignages réunis. D'ailleurs, les faits contenus dans ces libelles étaient graves : on m'accusait d'avoir vendu les intérêts de mon pays et lâchement trahi la confiance de mon souverain. On conçoit bien, ajoute-t-il avec une sublime modération que nous craignons toujours de ne pas imiter, qu'il n'était pas possible au ministre (1) d'entrer par lui-même dans l'examen d'une affaire si étendue et susceptible d'une si longue discussion. D'un autre côté, on a cru qu'il serait dangereux, sans doute, de laisser la liberté à un homme chargé de tant d'accusations. En s'assurant de ma personne, on ne préjugeait rien contre mon innocence. Ainsi, victime de la nécessité des circonstances, j'étais à peine rendu aux pieds de la cour, que je fus arrêté en vertu d'un ordre du Roi, et conduit à la Bastille, la nuit du 1er au 2 mars 1748. »

Tout ce passage de son journal n'est-il pas empreint de la sérénité qu'une vie sans reproche peut seule donner ?

La Bourdonnais avait toujours vécu loin des intrigues de Versailles ; se sentant parfaitement pur, il ne pouvait douter de son prompt élargissement, et, en marin habitué aux bourrasques du temps, sa pensée n'allait pas au-delà des limites d'un orage..... Les premiers jours de sa captivité lui parurent moins pénibles qu'ils ne l'auraient été probablement pour un courtisan, pour un coupable surtout. La conscience du juste est une si douce compagne !

Dès le 7 mars, une commission nommée par le Roi (2) commença l'instruction dirigée contre l'ex-gouverneur des îles de France et de Bourbon. Malheureusement, les lenteurs inséparables d'une affaire qui nécessitait la comparution de quatre cents témoins, lesquels, pour la plupart, avaient à faire le voyage des Indes, le retinrent au secret pendant vingt six mois ; alors, seulement, il lui fut permis de communiquer avec un conseil ; jusqu'à ce moment le pauvre prisonnier avait même été privé de la vue de sa famille !

(1) Le Ministre de la Marine.

(2) Elle était composée de Messieurs Trudaine, Gilbert des Voisins, de Courteille de la Grandville, conseillers d'Etat ; Doublet de Persan, Bignon, de Saint-Priest, Dufour de Villeneuve, Bertin, de la Michaudière, maîtres des requêtes, et de M. Lambert, procureur général de la commission.

Mais déjà sa justification paraissait un fait accompli aux yeux des juges éclairés devant lesquels se déroulaient ces débats ; sur le nombre énorme de témoignages entendus ne devaient-ils pas être frappés de ne trouver que dix accusateurs et, parmi ces derniers, un neveu, un gendre de Dupleix, plusieurs de ses employés et deux misérables soldats, dont l'un avait été tiré de Bicêtre et l'autre mérita d'être condamné comme faux témoin.

Durant sa longue captivité, la Bourdonnais, lui, sut encore donner une nouvelle preuve de son esprit inventif et de cette énergie que rien ne peut abattre. Il voulait écrire et tout lui était refusé ; suppléer aux éléments indispensables devint son unique pensée ; aussi ses geôliers auraient-ils pu le trouver composant de l'encre avec du marc de café mêlé de suie, étendant de l'eau de riz sur un mouchoir pour se faire un papier, puis, après mille peines, assujettissant un sou à un morçeau de bois et le reployant en guise de plume..... Quelle industrie et quelle patience ! Comment des souvenirs écrits ainsi ne sont-ils pas empreints de la sombre couleur et de l'âcreté que doit inspirer l'existence des cachots, ces linceuls de pierre ? Mais, non, rien dans sa justification ne respire le fiel, c'est un témoin qui raconte ce qu'il s'est vu faire en laissant aux autres le soin de le juger.

« Je ne regretterai ni la longueur de ma captivité, ni la perte de mes précieuses années, ni le dérangement de ma santé, dit-il, en terminant son journal, si je puis un jour être à même de convaincre mon Roi et ma patrie que je les ai toujours bien servis et que j'ai quelques titres à leur reconnaissance. »

Ce moment si désiré arriva pourtant, car, après trois années de détention à la Bastille, un jugement solennel proclama son innocence et il fut enfin rendu à sa famille. (1) Mais, alors, qu'il était différent de

(1) Voltaire dit à ce sujet : « On douta si, dans cet état, c'était une consolation ou une douleur de plus d'être justifié si tard et si inutilement. Nulle récompense pour sa famille de la part de la cour ; tout le public lui en donnait une flatteuse en nommant la Bourdonnais le vengeur de la France et la victime de l'envie. » (*Siècle de Louis XV.*)

Plus tard, et sans doute sur la proposition de M. Bertin, devenu ministre d'Etat et toujours resté son zélé défenseur, le roi Louis XVI accorda une pension de cent louis à la veuve de Mahé de la Bourdonnais, mort, suivant les expressions du brevet, *sans avoir reçu aucune récompense, ni aucun dédommagement pour tant de persécutions et tant de services.*

lui-même ! Une paralysie le privait presque entièrement de l'usage de ses membres ; Mahé de la Villebagne, son frère bien-aimé, venait de mourir en prison *accusé de l'avoir partout suivi !* et de cette fortune brillante (1) qu'il ne devait qu'à son génie, on ne lui laissait rien ; après quarante ans de travaux, il se retrouvait comme à son point de départ, moins la jeunesse et la possibilité de concevoir une espérance !... Il ne pouvait plus que mourir ; les chagrins hâtèrent cette fin prématurée et le conduisirent au tombeau le 9 septembre 1753.

Certes, de tels faits sont réellement pénibles à consigner ; il paraîtrait plus doux d'avoir aujourd'hui à parler des ovations que reçut, au retour de ses expéditions lointaines, celui qui méritait si bien d'en être l'objet ; mais un triomphe moins passager lui semblait réservé, car les martyrs ont bien aussi leurs palmes, et toujours la postérité en a su tresser d'immortelles couronnes.

A. DE LONGPÉRIER-GRIMOARD.

(1) Elle pouvait être évaluée à deux millions six cent mille livres.

Nous regrettons sincèrement qu'il ne nous soit pas resté plus d'espace pour payer notre tribut d'hommages à la mémoire d'un éminent publiciste, qui fut aussi un homme de bien dans toute l'acception du mot, — *vir bonus scribendi peritus.* Nous voulons parler de M. Justin Dupuy, le rédacteur en chef de *la Guienne*, dont la mort prématurée vient d'attrister Bordeaux et même toute la France. Il nous eut suffi, pour faire connaître à nos lecteurs cette noble existence, de mettre sous leurs yeux le discours si éloquent et si émouvant prononcé, au nom de l'Académie de Bordeaux, par notre collaborateur, M. Hippolyte Minier, sur la tombe de son ami. Si ce rapprochement n'était pas trop ambitieux en parlant d'un homme qui fut un type de modestie, nous dirions que la mort de M. Justin Dupuy a opéré le même prodige qu'autrefois celle du général Marceau : — Amis et ennemis, partisans et adversaires, cessant tout-à-coup les hostilités, se sont fraternellement réunis autour de son cercueil pour déplorer la grande perte que venaient de faire et la cause pour laquelle il combattait depuis plus de vingt ans, et la littérature dont il était une des gloires en province, et la religion qu'il a défendue jusqu'à son dernier soupir.

Cette unanimité de regrets n'est-elle pas le plus beau de tous les panégyriques ?

Le Secrétaire de la Rédaction,
ÉMILE GRIMAUD.

CHRONIQUE.

Sommaire. — Une course en pays scabreux. — Comment s'en tirer? — L'*Amour* de Molière et l'*Amour* de M. Michelet. — M. Michelet professeur de clinique. — Un masque en *Amour* qui n'est point un amour de masque. — Les roses, directeurs de conscience. — Le mari qui baisse, n'étant plus *harmonique*, et la femme qui monte... au quatrième. — Un médecin inconsolable et fort mal consolé. — L'omnibus de la Bohême. — Les révélateurs et les libérateurs. — Gare à la barbarie! — Un flambeau éteint.

Un chroniqueur qu'on écoute avec bienveillance contracte envers ses auditeurs de grandes obligations; c'est pénétré de cette pensée qu'après vous avoir signalé l'apparition du nouvel ouvrage de M. Michelet sur l'*Amour*, j'ai voulu le lire, afin de vous en parler. Il m'a fallu deux mois pour conduire cette entreprise à son terme.

Hélas! cher lecteur, en quelle galère m'étais-je embarqué! Quels pays ai-je vus et en quelle compagnie! Encore si quelque profit pour mon œuvre et pour vous en fût résulté, et si j'eusse pu, trouvant le prix de ce labeur, puiser largement dans ce livre, je me fusse trouvé recompensé, et au-delà, de mes aventures, mais

Le lecteur français veut être respecté.

Donc, vous comprendrez mon embarras au début de cette causerie, et vous vous expliquerez les lacunes qui forcément se feront sentir, en pensant que si ma plume oublie bien des choses, et des meilleures, elle se souvient des prescriptions du bon goût et des lois de la bienséance.

L'amour! quel cœur de vingt ans n'a fait et refait de longs rêves sur ce thème si souvent repris et jamais épuisé? A quarante ans on y songe encore, on y pense toute la vie, et l'amour emplit l'existence entière. Souvent, au départ, le jeune homme ne voit que roses et joies, mais à mesure qu'il avance dans la carrière de la vie, il y sent plus d'une épine pointer, plus d'une sollicitude amère, plus d'un sacrifice, et il se replie sur lui-même, et il songe. Si, alors, le désir sincère de connaître la vérité l'anime, il accepte l'appui de la révélation chrétienne, et il voit ses pensées s'ennoblir, ses affections se purifier et s'affermir, et la magnifique théorie

de l'amour selon Dieu l'monde ! C'est, en effet, une grande question que celle de l'amour, et M. Michelet a raison quand il nous dit « qu'elle supporte les bases et les premiers fondements de la vie humaine. » Mais la religion du Christ, qui est la science de l'homme et la vraie philosophie, a depuis longtemps résolu ce problème. Obscur pour le rationaliste, il devient clair aux yeux de celui qui croit. Dieu est notre fin ; or, Dieu c'est l'amour, d'où la conséquence que nous devons sans cesse éprouver le besoin d'aimer. Qu'est-ce qu'aimer ? — Est-ce seulement jouir ? non, c'est se dévouer ; le dévouement enfante le sacrifice et la vertu, dont la récompense est Dieu, l'idéal de l'amour. Ainsi l'homme se trouve enfermé en un cercle sublime, dont l'amour ou Dieu est le commencement et la fin, le but et les moyens, la loi et l'accomplissement de cette loi par la possession de l'amour.

M. Michelet n'envisage point ainsi la question, et je ne doute pas, s'il lisait par hasard ces lignes, qu'il ne haussât les épaules, et ne me déclarât d'une ignorance crasse et à jamais incapable de rien comprendre aux grandes pensées qui l'agitent :

Ignorantus, ignoranta, ignorantum !

Il est de fait que nous marchons dans des sentiers fort différents, et qu'il y a peu de chances probables pour que nous nous rencontrions jamais. — J'étais matérialiste quelque peu en partant, et me voilà chrétien. Il s'écrie qu'il est tout spiritualiste, et il verse dans le naturalisme le plus complet, le moins idéalisé. — Je prends la femme, être souffrant et tourmenté comme moi dans une vallée de larmes, et à nous deux, par la voie du dévouement mutuel, nous nous conduisons au ciel ; il pose la sienne, dès l'abord, sur un autel, et puis bientôt, entraîné par le poids de tout ce qu'il remue, il jette l'*être sacré* de ses adorations, où ?... Sur les marbres d'un amphithéâtre ! sa femme n'est plus qu'une malade dont le mari est le médecin !...

Nous l'avions déjà, cet *Amour médecin* de Molière, mais c'était une farce ; on se le disait hautement, et chacun y trouvait son compte ; voici l'*Amour docteur* de Michelet, et ce professeur de clinique n'est en progrès d'aucune façon.

Abandonnant en hâte ce fonds scabreux, si je passe à la forme, au moins y trouverai-je des qualités de style, une couleur, une verve, un naturel et une vérité de sentiments, qui me feront absoudre, au nom de l'art, celui que le bon sens et le respect de moi-même m'ont fait condamner ? Hélas ! là encore déception amère ! Incohérence dans les phrases, incorrection dans les termes, barbarismes même dans les mots, voilà pour le style. Tons heurtés et criards, nuances fausses et outrées, voilà pour

la couleur ; pose lyrique, enthousiasme à froid, vol écourté, voilà pour la verve; simplicité affectée dans un langage précieux, voilà pour le sentiment. On pourra bien lire une fois ce livre, en deux mois, — je l'ai fait, — on ne le relira pas. Au reste, c'est un tout complet, avec le scalpel, le tablier et la boîte aux bonbons pharmaceutiques. Je n'ai jamais eu de goût pour ces produits douteux où le sucre masque une trahison.

Puisque j'ai parlé de masque, laissez-moi vous rappeler un souvenir. Il y a de cela quelques années, — c'était un jour de folie populaire, le mardi gras, — je me promenais, à Nantes, sur la Fosse, alors spendide allée ombragée d'ormes séculaires, aujourd'hui, grâce à cette voie de progrès où nous courons, transformée en *railway* poudreux. La foule était serrée et les masques fourmillaient en son sein ; il en sortait de partout : C'était à qui sauterait, danserait, cabriolerait ; on sifflait, on battait du tambour d'un air guerrier, on soupirait sentimentalement sur une flûte ou sur un violon ; celui-ci criait à tue-tête une réclame, celui-là voulait vous serrer dans ses bras, et cet autre vous faisait les cornes; les bons mots volaient de bouche en bouche, — j'allais dire de bec en bec, — et le soleil éclairait et réchauffait d'un gai rayon cette joie de la cité, satire vivante de nos mœurs hypocrites. J'aime cette vive allure et cet esprit gaulois qui se montre sans poudre, brille sans fard, s'ignore et ne s'admire pas; hâtons-nous d'en jouir, et, comme un fin gourmet déguste lentement, et avec un certain respect, le vieux vin qu'on ne trouvera plus bientôt dans le commerce, recueillons avec soin et savourons ce produit de l'ancien sol français, cette franche gaieté, que l'avenir ne paraît pas devoir nous rendre.

Il y avait, au milieu de cette foule, un pauvre homme qui ne semblait pas s'amuser ; il avait voulu faire de l'effet, — ce mal à la mode, — et, pour cela, il s'était affublé d'une vieille figure simulant la jeunesse, d'une vieille perruque blonde et bouclée, d'un vieux maillot indécis et maculé, de vieilles ailes arrachées à un volatile de basse-cour ; d'un carquois de carton jadis doré, et il posait en *Amour*. — Mais sa démarche était si lente, sa tête si penchée, il était si embarrassé de son personnage, qu'on sentait une nature usée et sans ressort, incapable de répondre à la pensée qu'il avait eue.— Jamais je n'ai vu de ma vie masque plus triste et Amour plus ennuyeux. Eh bien ! vous l'avouerai-je, la pensée de ce pauvre homme ne m'a pas quitté, tandis que je feuilletais l'œuvre du nouvel apôtre de la Déesse Nature, et tous les aphorismes du prophète se présentaient à moi sous la forme, qui du masque, qui de la perruque, qui du carquois, qui des ailerons de ce carnavalesque Amour. C'était une obsession véritable ; cela devenait une maladie!... C'est qu'on ne joue pas avec l'amour ! c'est surtout qu'il ne suffit pas d'une intention droite, je le veux bien, pour aborder ce point; il faut de plus la science, non pas cette science

humaine, livrée à toutes les incertitudes de notre raison et aux divagations de notre imaginative, mais la science divine qui jaillit et s'illumine des rayons de l'éternelle Sagesse. Avec l'une la solution est toute simple et toute céleste, elle élève l'homme; avec l'autre, elle est ridicule et souvent abjecte.

Et maintenant laissons parler l'auteur : « Jeune homme, lis bien ceci tout seul, et non avec cet étourdi de camarade que je vois derrière toi, qui lit par dessus ton épaule. Si tu lis seul, tu liras bien, tu sentiras ton cœur. Et la sainteté de la nature te touchera.

» Ceci, c'est de la religion, de la pure, de la vraie. Si tu trouvais ceci un amusement, un sujet de plaisanteries... j'aimerais autant que tu ries à la mort de ta mère. » — Que vous en semble ? L'auteur me paraît surtout préoccupé des rires de ses lecteurs. Aurait-il donc conscience de l'effet qu'il doit produire ? Je ne sais, mais assurément ce n'est pas l'imprécation tragique qui termine ce morceau qui peut glacer le sourire sur les lèvres. — Vraiment, ce masque était fort triste!

Continuons : « Livre quatrième, chapitre VII, *Une rose pour directeur*.

« Ne la cueillez pas, madame. Elle deviendrait muette. Hors du sein de la nature, elle sècherait sur le vôtre, vous ayant seulement enivrée et troublée de ses parfums. Penchez-vous et écoutez. Voici ce qu'elle vous dit :

» Vous allez et vous venez ; vous fûtes créée mobile ; moi, je reste sur ma tige. Vous m'admirez dans mon calme, dans ma royauté de rose. Telle je suis, parce que je me tiens fidèle à mes harmonies.

» Je ne suis pas un joujou à mettre dans les cheveux. Je suis une créature sérieuse, une puissante énergie de vie, œuvre et ouvrière à la fois, pour accomplir un mystère. Mon moment est court, j'ai hâte d'assurer une grande chose, la durée d'une race divine, l'immortalité de la rose. Et voilà comment, madame, je suis une rose de Dieu.

» J'ai ma tige, et j'y reste forte. Dispensez-moi de l'honneur de mourir sur votre sein. Laissez-moi pure et féconde... Et soyez-le, comme moi!

— » Oh! que tu as bien parlé! que je voudrais te ressembler! être aussi une rose de Dieu!...

» Mais, ma rose, en conscience, es-tu donc d'avis que j'avoue?... etc...

Laissons ce frais dialogue; aussi bien la dame à la rose aborde un point délicat ; je ne doute pas, quant à moi, qu'elle n'en sorte à son honneur, car si le directeur est par trop exigeant, elle pourra souffler dessus, et bien malheureuse elle sera, s'il n'est sur le rosier d'autres roses moins sévères!... En tout cas les camélias s'acclimatent. — Ce masque avait une perruque blonde!

Que voulez-vous? c'est un malheur, mais il est un fait que l'auteur constate et révèle, et auquel toutes les roses directeurs ne pourront rien : l'homme n'est plus harmonique quand il vieillit, et *le mari a baissé!*...

Voilà pourquoi il fera bien « d'émigrer de bas en haut, et de la nuit dans la lumière. La petite femme, trop exposée au comptoir, et légère par situation plus que de volonté, peut travailler très-bien en chambre au quatrième étage, d'où elle verra verdoyer les collines et le coteau de Fourvières, ou, mieux encore, une échappée des Alpes, qui relèveront, purifieront son cœur. »

Très-bien, mais si, par hasard, ce cœur ne se purifiait pas à ce quatrième, et que le cinquième vint à manquer? Que ferait-elle? Bah! mon masque... je veux dire l'Amour a des ailes et la mansarde une fenêtre... Mais si la *petite femme* se tue? — Eh bien! la science y gagnera... « La femme était une énigme. On pouvait éternellement en jaser, et dire le pour et le contre. Quelqu'un, entre ces discoureurs, s'est avancé et a tranché le débat : Quelqu'un qui en sait beaucoup, la sœur de l'Amour : la Mort.

» Notez qu'il fallait ici (pour saisir la vie tiède encore) la mort sous sa forme rapide, cruelle, la mort violente. C'est elle surtout qui nous enseigne. Les suppliciés ont révélé le mystère de la digestion. Et les femmes suicidées celui de l'amour... »

Voilà, je vous l'ai dit, le point de vue de l'auteur!!! Franchement j'aime mieux celui de l'Eglise et les enseignements de mon curé!

La femme est tuée, enterrée, rien de mieux, n'en parlons plus; mais le mari? Ce pauvre mari, qui n'est plus *harmonique* grâce au travail et à la vieillesse, et qui, nous le savons, A BAISSÉ, mais qui a un cœur cependant, qu'en ferons-nous? Il avait pris tant de peine à *sculpter* sa femme et à se sculpter lui-même! Il lui faut bien une consolation! Lisez cette recette :

« Un médecin de province, que je ne connaissais pas, m'écrit un jour, qu'il vient de perdre sa fiancée qu'il devait épouser dans huit jours, et « qu'il est désespéré. » Il ne voulait rien, ne demandait rien, sinon de dire à un homme, à qui il croyait du cœur, « qu'il était désespéré! »

» Que répondre, que dire à cela? quels discours, hélas! trouver, quelle consolation pour une si terrible aventure? Je voulus pourtant lui écrire sur le champ, et je m'y mis de mon mieux. Au milieu de ce travail, que je sentais trop inutile, m'interrompant pour relire une fois sa lettre, j'y sentis une telle force d'inconsolable douleur, que la plume m'échappa... car ce n'était pas une lettre, c'était la chose elle-même, trop naïve et trop cruelle; je vis la scène tout entière. Et mon papier se mouilla, et ma lettre s'effaça. Mais telle quelle, illisible comme elle était, je la cachetai, et telle je la lui envoyai. »

Et vous avouerez avec moi que si ce monsieur ne s'est pas consolé, c'est qu'il était bien obstiné dans sa douleur! ..

Cependant cette historiette me semble porter avec elle son enseignement. Ce pauvre homme avait mis *tout* son être dans cette jeune femme, hélas! si promptement enlevée à son amour; en la perdant il perd tout, il n'a plus rien, et il ne demande rien! M. Michelet sent également que, ce

corps mort, il ne reste plus rien; aussi n'a-t-il rien à donner; il noircit du papier, mais c'est pour dire... rien; l'ami ouvre la lettre et n'y voit... rien; et au fond de tout ce mouvement, il n'y a jamais... rien! Vraiment c'est une *terrible aventure*, d'autant plus terrible que moi, qui veux trouver quelque chose au fond de tout, je ne me sens nullement attiré vers ce néant et que je me rejette avec une nouvelle ardeur vers les dires de mon vieux *Credo*: — la Résurrection des morts; et la Communion des Saints. A mon sens, cela vaut beaucoup mieux que... rien!

Tel est le livre que Paris nous adresse et nous recommande. Certaine presse nous le vante comme une œuvre de choix; j'y ai puisé ce que j'ai pu, mais non pas aux endroits les plus défectueux, n'ayant point voulu faire de ce travail une satire. — Je l'ai dit et je le répète, il est triste de voir un réel talent *barbariser*, pour me servir de son propre mot, à ce point son style, et rendre son intelligence *capace* de tant d'erreurs; mais il est aussi de notre devoir de répudier cette littérature. Assez d'autres battent des mains dans cette Cour des Miracles où tous les masques de notre époque cabriolent, étalent gaiement au soleil leurs souquenilles, et boivent et mangent de leurs petites industries. Nous ne sommes point gens de la Bohême et n'avons nulle envie de trouver place en cet omnibus.

Où donc s'en va cette lourde et bruyante machine? Aux grandes destinées qui nous attendent! aux progrès indéfinis de l'homme! au triomphe des idées modernes! à la religion de l'avenir, qui est la liberté et la fraternité des peuples, l'expansion et le règne de la raison humaine!...

J'entends bien qu'on me le crie de toutes parts, mais révélateurs et libérateurs sont cochers auxquels je me fie peu; il me semble que nous allons un train d'enfer... *Les morts vont vite!* Ne serions-nous pas de retour au point d'où la triste humanité partit, il y a tantôt dix-huit cents ans, pour commencer sa marche ascensionnelle, le flambeau de la foi en main? Hélas! je retrouve partout le vieux paganisme: dans notre éducation, dans nos mœurs, dans nos lois, dans notre philosophie, dans nos arts, dans notre littérature... Gare à la barbarie! Elle nous envahit!

Suis-je donc pessimiste à ce point? Ce n'est pas moi seul, c'est M. Michelet lui-même qui le constate; il s'en effraie à bon droit; voilà ce qui l'a conduit à écrire son livre, et c'en est la pensée bonne, et l'excuse à laquelle il a droit.

Mais qui nous sauvera? M. Michelet répond: l'amour! Et nous disons avec lui: l'amour! l'amour à déjà sauvé le monde; mais nous ajoutons: Cet amour sauveur et civilisateur n'est pas le vôtre; il vient du ciel et il y est qui nous appelle et nous attend, tandis que l'*autre* « gît immense et obscur sous les profondeurs de la vie humaine. »

M. Michelet a éteint son flambeau!

LOUIS DE KERJEAN.

SCÈNES DE LA VIE RURALE.

LE PASSEUR DE KERISPER.

I

Il est des sites, un pays que l'on aime par-dessus tout; fût-il laid pour les autres, il est toujours le plus beau pour notre cœur : ce pays est celui qui a vu notre enfance, celui auquel se rattachent nos premiers, nos plus chers souvenirs. Pour moi, j'aime à retrouver en pensée les routes où s'égaraient mes pas; je revois les coteaux couverts de bois abroutis par la dent du bétail, les bruyères roses où s'égaraient les troupeaux de moutons blancs et bruns, les grands châtaigniers couvrant de leur ombrage de plusieurs siècles des pentes rendues glissantes par la fine mousse venue à leurs pieds, les vallées creuses e vertes, ayant chacune son ruisseau tributaire d'un cours d'eau plus considérable, les champs de chaume pâle alternant avec les sillons de millet d'or, et les blancs tapis de sarrasin à l'odeur de miel; — et plus loin, les taillis touffus et les chaumières cachées sous les feuilles, et qui ne se trahissent que par le mince filet de fumée bleue qui se traîne hors de la cheminée, parmi les lierres et les graminées du toit. Comme tout ce paysage est peuplé de souvenirs! Au coin de ce champ, près de cet arbre, sous ce buisson, que de choses oubliées m'apparaissent! Je renais avec mes douces années d'enfance, à jamais si loin, et mes vieux amis des chaumières, au ciel depuis longtemps.

De ce nombre fut Julienne Bécheux, que nous appelions Juliotte, ou plus simplement encore La Yotte. La Yotte ne s'était jamais mariée; pour quelle cause? je l'ignore, notre jeunesse ne s'occupant guère de

mariage que lorsqu'on parlait d'une noce, auquel cas nous nous promettions grande joie, nombreuses rondes et gaies chansons. Au fait, le mariage nous semblait être une œuvre de jeunesse, et comme nous n'avions connu La Yotte qu'avec des cheveux grisonnants et toute ridée, il ne nous serait jamais venu dans la pensée qu'elle pût songer à prendre un mari. Elle ne le fit pas, non plus, ces joyeuses folies étant réservées, en général, à d'autres qu'à de simples paysans.

La Yotte vivait du travail de ses mains, et s'était amassé un peu d'argent pour ses vieux jours; elle était toujours la première aux champs, l'été aux moissons, l'automne aux semailles; en hiver, elle *brayait* le lin, allant d'un four à un autre, bien reçue toujours, parce qu'elle apportait partout avec elle activité et bonne humeur. Jamais je n'ai entendu si francs éclats de rire que les siens. On eût pu la croire insouciante ou légère, mais que non pas! elle était douce et charitable *au pauvre monde;* jamais malheureux ne la trouva froide et sans réponse à sa prière; aussi, si elle était gaie, mon Dieu, c'est que, bonne et avenante pour tous, elle se sentait des amis partout.

Elle avait loué pour sa demeure une portion de maison, ce qu'on appelle une chambre dans nos campagnes; elle n'y était que peu, pour coucher seulement, car, allant à sa journée durant la semaine, elle passait le dimanche, le matin au bourg pour les offices, et la soirée à faire des visites aux fermes, où elle ne se présentait jamais assez au gré de ses connaissances.

Son propriétaire se nommait Rudel; sa porte s'ouvrait près de la sienne, ce qui fait que La Yotte passait presque toutes ses soirées accroupie dans le foyer près du lit de Pierre, le fils de la maison. Il faut voir comme elle l'aimait, ce Pierre! Elle l'endormait doucement en chantant des noëls ou des complaintes, et souvent aussi elle le réveillait pour l'embrasser, à quoi la fermière se récriait, disant: —Dieu, La Yotte, vous n'y pensez pas, laissez donc l'enfant!... il va crier toute la nuit.— — Eh! que non, répondait La Yotte, ne voyez-vous pas qu'il y est habitué, il me connaît, et puis je vais chanter. — Comme on le pense, ces discussions, pour renaître sans cesse, ne s'en apaisaient pas moins très-vite : une mère peut-elle savoir mauvais gré de ce qu'on baise son cher enfant?

II.

D'autres dissentiments divisaient La Yotte et Rudel. L'une était du parti du vieux temps, des vieilles mœurs, de la simple et rude vie des anciens ; l'autre, ayant fait le service, avait rapporté de ses garnisons nombre d'idées nouvelles, nulle instruction au fond, mais des prétentions et de l'assurance tant et plus. Tout cela s'était assez mal coordonné dans sa tête, il parlait beaucoup et longuement de progrès, de lumières, et de bien d'autres choses encore, dont il eût été fort embarrassé de dire le sens, si son adversaire plus patiente lui en eût demandé l'explication ; mais d'ordinaire La Yotte partait d'un grand éclat de rire, et Rudel, plein de dédain pour une intelligence si bornée, se renfermait dans un majestueux silence. En somme, Rudel savait ce qu'il voulait, il voulait être riche.

— Riche! disait La Yotte, mon pauvre garçon, on prétend que ça ne fait pas le bonheur.

— Soit, ma fille, reprenait Rudel, mais ça y aide joliment !

— Ce qui rend heureux, c'est d'avoir bon cœur, on se fait des amis, et je me suis laissé dire que plus on devenait riche et plus la bourse se fermait pour les pauvres.

— Ah! dame, c'est que, les pauvres, ça abonde autour des riches, c'est tout comme des mouches après un gâteau de miel.

— Mais ne faut-il pas que tout le monde vive?..... le miel est bon à sucer...

— Et les riches à dépouiller...

— Oh! fi! Rudel, que c'est mal ce que vous dites!... les pauvres sont les amis du bon Dieu....

— Hein!... qui dit cela?...

— Quand il n'y aurait que Monsieur le Curé, en chaire, encore l'autre dimanche?

— Ah! bah! les prêtres..... est-ce que ce n'est pas leur métier de le dire?

— Il me semble, Rudel, que vous n'êtes guère à même de parler de ce qu'ils disent, les prêtres?....

— Pourquoi ça, La Yotte? parce que je ne peux pas aller tous les dimanches au bourg? Je n'en suis pas moins bon chrétien; que voulez-vous?... les affaires m'appellent ailleurs,..... le commerce, le soin de ma fortune.... il faut de la tolérance,... pas de fanatisme. D'ailleurs j'ai de la religion, beaucoup de religion, mais je sais le fond de bien des choses, et j'ai en horreur la paresse. Nous ne sommes pas sur la terre pour nous croiser les bras.... Vous en parlez à votre aise, vous n'avez pas d'enfant... il me faut songer à l'avenir de mon fils.....

— Ah! oui, ton fils! il a plus de bon sens que toi, va! reprit La Yotte, et elle courut l'embrasser.

— La Yotte! s'écria la jeune mère d'un ton désespéré, vous allez réveiller l'enfant!

— Eh! que non; ne voyez-vous pas qu'il dort? Et La Yotte se mit à chantonner.

Elle reprit : — Pauvre mignon! et qu'en feras-tu de ton fils?... un laboureur?

— Ah! bien oui! à quoi ça mène?

— Ma foi, ça mène, dit La Yotte, à vivre comme ton père a vécu, à élever honnêtement sa famille, et à laisser le renom d'un bien brave homme.

— Et pas d'argent à ses enfants.

— Comment! pas d'argent! mais tu es riche plus que bien d'autres.

— Qu'est-ce que deux cents francs de revenu?

— Mais tu as une bonne ferme...

— Que j'exploite pour un autre....

— Tiens, Rudel, gare à toi, vois-tu, tu es un ambitieux.

— Mais non, je comprends les affaires, et je raisonne...

Sur ce La Yotte s'exclama de rire, et Rudel, mettant ses deux mains derrière son dos, ainsi qu'il l'avait vu faire sans doute à son officier pendant l'instruction, se promena en silence, d'une porte de sa chaumière à l'autre.

III.

Comme nous venons de le voir, Rudel pouvait passer pour un paysan à l'aise, mieux que cela, je dirai riche, puisqu'il avait deux cents francs

à lui, par an, et en outre une bonne ferme en main. Mais cela ne suffisait point à ses ambitieux désirs ; aussi, sans abandonner son exploitation agricole, s'était-il mis à faire le commerce des bois, du charbon, du beurre et d'autres menues denrées, dont il trafiquait à la ville tous les samedis, et trop souvent aussi le dimanche. Le soin de la ferme n'en allait pas mieux, le propriétaire faisait bien entendre des plaintes sur la négligence du métayer, mais qu'importait à Rudel, il y trouvait son profit, et cela suffisait et au-delà pour étouffer les cris de sa conscience. Et puis, au besoin, l'on s'en fait une nouvelle, alors que celle que Dieu nous a donnée devient par trop exigeante ; ces divorces ne sont pas rares, et il était souvent question de quelque chose de semblable dans le for intérieur de Monsieur Rudel ; je dis Monsieur, car, à la ville, déjà quelques commissionnaires ou portefaix l'avaient appelé ainsi à sa grande satisfaction.

— Dis donc, Rudel, reprit tout à coup La Yotte en cessant de chanter, sais-tu ce que devient la Sillette du Bois-Genêt ?

— Quelle Sillette ? dit Rudel.

— Tiens, ne vas-tu pas faire l'ignorant ? — la Sillette, ta cousine, avec laquelle tu as joué dans ta jeunesse ;.... d'aucuns disent même qu'avant d'aller au service, il était question de quelque chose entre vous ?

— Quelle folie ! La Yotte, il n'y a rien de vrai.

— Oh ! que si, c'est vrai ! dame ! elle n'était pas riche, mais bonne !... Pauvre chère femme, on la dit bien malade.

— C'est si misérable !... ça n'a rien su gagner...

— Il serait plus juste de dire qu'elle n'a pas pu,.... avec un mari longtemps sur le lit avant de mourir, et une petite fille à élever !.....

— Je me demande à quoi c'est bon sur la terre ? pensa Rudel en lui-même.

La Yotte continua : — Demain c'est dimanche, il faut que j'aille la voir ;.... viens-tu avec moi ?

— Moi ?... vrai, je n'ai pas le temps !

— Ah ! j'oubliais, dit La Yotte ; qui ne peut aller chez le maitre, ne va point chez les valets, et qui ne trouve plus le jour de prier le bon Dieu n'a pas le temps de visiter ses pauvres.... Et vous, la bourgeoise ? ajouta-t-elle en se tournant vers la jeune femme.

— Moi, j'irai avec vous.

— Non pas, dit Rudel, cela ne se peut, c'est un spectacle fort triste, et l'on a bien assez du mal qui peut nous arriver sans aller le chercher chez les autres....

— Vous n'appelez toujours pas cela parler en chrétien? répondit La Yotte.

— J'appelle cela être prudent et bon mari, car chacun sait que les impressions fortes font du mal aux femmes...

— Oh! quant à ça.., fit La Yotte, et elle se mordit les lèvres pour ne pas continuer. — Au moins, reprit-elle, vous me donnerez quelque chose pour votre cousine?

— Ma cousine?

— Eh oui! vos deux mères étaient germaines...

— Tenez, dit la fermière, voilà pour la pauvre Sillette; et elle mit un petit écu dans la main de La Yotte.

— C'est beaucoup trop, s'écria Rudel, qui eût repris la pièce s'il l'eût osé, mais il craignait les sarcasmes et les rires ironiques de la vieille fille, — vraiment c'est beaucoup trop! les femmes n'ont point de discrétion et nul esprit d'économie! — C'est bon pour cette fois, ma chère, ajouta-t-il en se tournant vers sa femme, mais soyez désormais moins prompte, plus ménagère du bien de votre fils et sur toute chose attendez que votre mari ait décidé; une bonne femme ne prend jamais rien sur elle. — Et il lui donna sur l'épaule un petit coup, moitié amical, moitié autre chose, et qu'on pouvait interpréter comme on voulait.

IV.

Le lendemain, La Yotte partit pour la grand'messe, non sans avoir ajouté, dans un coin de son mouchoir, au petit écu de la fermière une modeste offrande prise sur son gain de la semaine. Elle portait en outre au bras un panier, où sa voisine avait déposé, en cachette de son époux, une demi douzaine de galettes, quelques cerises fraiches pour l'enfant, et aussi de vieux vêtements du petit Pierre, dont la pauvre Sillette pourrait tirer parti pour sa fille. La Yotte était radieuse; aussi quand,

entrée dans l'église, elle se fût accroupie dévotement sur ses talons et qu'elle eût tiré son rosaire à gros grains du fond de sa poche, elle faisait grand plaisir à voir, tant elle priait de bon cœur. Cependant un nuage passa sur son front et, s'arrêtant sur ses yeux, les voila pour un instant, lorsque le vicaire montant en chaire, après avoir annoncé les mariages — source de tant de causeries au dehors et de chuchotements discrets au dedans de l'église, — les fêtes des saints de la semaine, les recommandations diverses, demanda les prières de l'assemblée pour la femme Sillette du Bois-Genêt, gravement malade. La Yotte sentit quelqu'un remuer près d'elle, elle se retourna vivement et elle vit que c'était la fermière, sa voisine, qui tenait sur ses genoux la tête endormie du petit Pierre; leurs yeux se rencontrèrent, leurs pensées et leurs cœurs aussi, et une belle et sainte larme tomba de l'œil de la jeune mère sur le front de son fils.

A l'issue de l'office, les deux femmes se retrouvèrent : — Allez, dit la fermière, dites à notre cousine Sillette que j'ai bien prié pour elle.

Pierre, voyant sa mère émue, avait déjà un gros sanglot sur la lèvre; la douce mère le lui enleva dans un baiser, et avec cette suave adresse qu'elles ont toutes, quand il faut distraire et calmer nos chagrins, elle lui sourit doucement, lui donnant une tige de digitale rose à briser entre les doigts, et lui persuadant qu'avec ce faible éclat il effrayait les oiseaux. Pauvre Pierre, qui se disfrayait avec un peu de bruit; — c'était déjà un petit homme!

Quand La Yotte entra chez la malade, elle ne la trouva point seule, comme on pourrait le craindre; — dans nos campagnes le lit et la demeure du pauvre ne sont point délaissés. Des femmes entouraient la moribonde; elles se retirèrent discrètement pour aller au soin de leurs propres maisons, mais non sans laisser des marques de leur passage. L'une avait nettoyé le sol, l'autre, enlevé la poussière des meubles, une troisième avait ramené les restes du feu épars sur le foyer, et un peu de mil au lait bouillotait auprès, attendant le réveil de l'enfant. Tout d'abord la vieille Yotte, écartant les rideaux du berceau, contempla la figure rosée de la pauvre petite, et, afin d'attirer un sourire sur ses lèvres, elle suspendit au-dessus de sa tête les cerises les plus rouges, puis elle s'approcha de la mère :

— Eh bien ! ma pauvre Sillette, comment allez vous?

— Ah ! c'est vous, La Yotte? Merci à vous, pas trop bien, vous voyez.

— Il faut du courage, vous irez mieux....

— En paradis, si le bon Dieu le veut...

— Oh ! fit La Yotte, voulant chasser cette pensée triste, vous êtes trop pressée....

— Tenez, reprit la malade, en tirant sa main décharnée et la posant sur le bras de la bonne vieille fille, je sens bien ce que je sens, et je vous dis que je n'en ai plus pour longtemps à vivre.... Que le bon Dieu fasse de moi ce qu'il veut... ce qu'il fait est bon.., et il saura bien pourvoir à tout !

Elle se tut, et l'on entendit un léger frôlement dans les rideaux du petit lit. La Yotte les écarta; l'enfant éveillée souriait aux cerises suspendues.

— C'est la voisine qui a envoyé ces fruits, dit La Yotte ;... il y a aussi du linge.

— Ah ! je l'en remercie !...

— Elle m'a dit qu'elle avait bien prié pour vous, pauvre Sillette.

— Merci ! merci ! répétait la voix en s'affaiblissant. L'enfant riait aux éclats, et, à chaque éclat de rire, Sillette murmurait : Merci ! merci pour ce bonheur !

V.

Cependant, comme la mère était de plus en plus faible et que sa fille bondissait de plus en plus dans son lit, La Yotte la leva, et, s'en allant au seuil que dorait le soleil couchant, elle lui fit manger le mil au lait.

— Sillette, dit La Yotte quand elle eut fini, ne voulez-vous rien?

— Je voudrais le prêtre, répondit Sillette.

— Un peu de patience, il doit venir ce soir.

— Comment va l'enfant?

— Bien.

— A-t-elle mangé ?

— Comme un agneau qu'elle est.

L'enfant tirait La Yotte par son tablier.

— Elle vous ennuie? dit la mère.

— Oh! cher ange! s'écria la vieille fille, et elle l'enleva jusqu'à ses lèvres.

— Vous eussiez été bonne mère! murmura Sillette. — La Yotte ne répondit pas. — Ah! continua la mère, cela fait bien mal quand il nous faut mourir! — et une larme roula sur sa joue brûlante.

— La paix soit ici, dit le curé en paraissant sur le seuil.

— Ah! c'est donc vous, monsieur, répondit-on du fond du lit, soyez-le bienvenu; comme je vous attendais! j'avais tant peur de mourir sans vous voir!

— Calmez-vous, dit le prêtre, et, prenant le bras de la pauvre femme, il compta les battements de son cœur.

— Que pense le médecin? demanda-t-il, après quelques moments de réflexion.

— De médecin, reprit Sillette, il y a longtemps qu'on n'en voit plus chez nous!.... et puis, à quoi bon, si l'âme est en bon chemin? que fait le corps?

En vain le curé voulut-il combattre ce raisonnement; on le sait, c'est une opinion trop établie chez nos paysans, le prêtre d'abord, le médecin ensuite; — il y perdit sa peine. Il lui fut d'ailleurs facile de voir que toute science humaine était désormais impuissante; il confessa donc la malade, et lui promit de venir le lendemain au matin lui apporter les derniers sacrements. — Allons, ajouta-t-il en la quittant, je vous laisse dans l'attente de votre Dieu; n'avez-vous plus de chagrins à me confier?

— Ah! fit Sillette avec un soupir, ma petite fille!... et son œil acheva sa pensée.

— Votre fille, mon enfant, nous nous en occuperons, elle sera soignée, vous avez des parents, ayez confiance!

— Mais qui l'aimera?

— Moi! s'écria une voix éclatante qui s'éteignit dans un sanglot, et, avant que le curé se fût retourné, La Yotte était au pied du lit, l'enfant dans ses bras.

— Vous le promettez? dit la mère en saisissant sa main.

— Je promets, répondit La Yotte, de l'aimer et de l'élever, non pour des joies qui ne sont point, hélas! de ce monde, mais pour le bonheur de la vie éternelle.

— Eh bien! dit Sillette, sois sa mère, et que Monsieur le Curé nous bénisse!

VI.

Ce soir là, La Yotte marchait leste et plus contente que jamais sur la lande en regagnant sa chambre; elle ne rentra que tard. La maison de Rudel était fermée, cependant elle leur souhaita le bonsoir à travers la porte, et leur dit en peu de mots l'état fâcheux où elle avait trouvé leur cousine. — J'y retourne demain, ajouta-t-elle, viendrez-vous avec moi?

— Demain? impossible, répondit Rudel, j'ai des marchandises à porter en ville, et puis, La Yotte, croyez-moi, à quoi bon y aller? Vous n'y pouvez que faire et c'est du temps perdu.

— Qui donne son temps aux pauvres, le prête à Dieu, voisin, reprit La Yotte, et c'est un bon débiteur, celui-là... Bonsoir!

Qui fut prompte à se lever à l'aube naissante? ce fut La Yotte. La nature était encore enveloppée dans les grises vapeurs du matin que sa porte s'ouvrit. En hâte elle se para comme aux jours du dimanche; n'allait-elle pas se trouver en compagnie du bon Dieu, chez Sillette, tout comme à l'Eglise?

Comme elle passait devant la porte de la maison de Rudel, elle le vit qui, sortant lui aussi, équipait son cheval afin de l'atteler à sa charrette chargée dès la veille.

— Eh! bien, La Yotte, dit-il, nous voilà partis?

— Vous venez avec moi chez Sillette?

— Oh! non... Vrai, je le voudrais, mais je ne puis; — et, pour effacer l'impression de sa dureté, il tendit à La Yotte une menue pièce de monnaie en lui disant: — Portez cela à la malade de ma part, et dites-lui qu'elle aille mieux!

Les égoïstes sont ainsi, ils veulent se ménager, à la fois, et la satis-

faction de leur vice, et l'estime des autres; Rudel tentait d'acheter pour ce peu la réputation d'un homme de cœur. — J'en sais beaucoup de pareils à Rudel en ceci; que de tendresses bruyantes s'évaporent en paroles, que de sacrifices restent en projets! que de dévouements s'en tiennent aux offres de service!...

La Yotte répondit :

— Eh! que voulez-vous qu'elle en fasse à cette heure, de votre monnaie? La pauvre chère âme, ne vous ai-je point dit qu'on allait *la mettre en Extrême-Onction!* Elle a besoin de prières, mais non plus d'argent!

— Eh bien! reprit Rudel, avec bonhomie, nous lui en ferons dire, des prières; — et tout aussitôt, il remit son argent dans sa poche.

La Yotte partit en se hâtant, et bientôt sa silhouette disparut sur la lande. Chacun de ses pas éveillait les alouettes endormies au sein des touffes d'ajoncs et de bruyères; elles s'envolaient et montaient au ciel en chantant un chant joyeux, moins joyeux toutefois que le cœur de La Yotte qui allait accomplir une bonne action.

A mesure qu'elle approchait du Bois-Genêt, elle pressait sa marche; le soleil teintait à peine de jaune les bords extrêmes de l'horizon qu'elle se croyait en retard; enfin le son d'une clochette étant parvenu jusqu'à elle, elle n'y tint plus, et, prenant ses sabots en ses mains, elle se mit à courir dans l'étroit sentier. Elle arriva tout essoufflée chez Sillette, quelques moments avant que le curé entrât.

Le prêtre s'approcha de la malade et s'entretint quelque peu avec elle, à voix basse, puis, après que Sillette eût tout haut demandé à Dieu et au prochain pardon de ses fautes et qu'elle eût pardonné elle-même, il lui demanda si elle faisait un plein et généreux sacrifice de sa vie et de ses affections. Pour sa vie, elle répondit nettement: oui, mais quand ce fut le tour de ses affections, elle parut hésiter; enfin, reprenant courage, elle chercha La Yotte du regard, et lui dit : — L'enfant dort-elle?

— Oui, lui fut-il répondu.

— Eh bien!... ne l'éveillez pas..... La Yotte, je vous baise pour elle..., et, chaque fois que vous l'embrasserez, songez à lui faire part

de cette dernière caresse!... Puis, se tournant vers le curé, elle ajouta :
— Oui, je fais loyalement à Dieu ce dernier sacrifice.

Les cérémonies commencèrent, rien ne les troubla, seulement la petite fille s'étant éveillée un instant et ayant demandé ce que c'était :
— C'est lui, répondit La Yotte entre deux baisers discrets, c'est le bon Dieu qui vient chercher ta petite mère! — L'enfant croisa pieusement ses mains et sourit aux anges!

Le soir, Sillette avait rendu son âme à Dieu, et la vieille fille était partie emportant l'enfant.

VII.

A peine de retour dans sa chambre, le premier soin de La Yotte fut de déposer son doux fardeau sur son lit, puis elle entra chez Rudel :

— Bonsoir à vous, voisin, la journée a-t-elle été bonne?

— Pas trop; je n'avais pas mal vendu mes denrées, mais au moment où, comme un sot, je venais de conclure le marché, est arrivée une vieille femme, pas trop au courant des prix, bien sûr, et j'eusse pu lui passer mes marchandises avec un gros bénéfice, — ce n'est pas défendu. Enfin! je me suis trop pressé, j'ai été volé!

— Comment, volé! fit La Yotte, d'un ton qui voulait dire : mais si voleur il y a, il me semble que c'est vous, Rudel, qui regrettez de ne l'avoir pu être à votre gré.

— Eh! oui, qui manque de gagner perd..., et qui perd est volé...; enfin, cela suffit, je me comprends, et puis d'ailleurs c'est ma faute; mais vous, voisine, comment avez-vous laissé le monde là-bas?

— Dame! Rudel, la pauvre femme est en paradis.

— Ah!... et l'enfant?... d'abord, moi, je ne puis m'en charger, — j'ai trop d'affaires... Vous dites que je suis son parent le plus près, je ne sais pas, c'est peut-être vrai, mais il y avait bien peu de liaison entre nous..... Croyez-vous, là, franchement, La Yotte, qu'on pense à me nommer tuteur de l'enfant?... C'est que...

— Et pourquoi cela, dit La Yotte, puisqu'il n'y a rien à administrer?

— Eh! c'est ça; c'est-à-dire, reprit vivement Rudel, qui craignit

d'avoir trop laissé voir sa secrète pensée, c'est-à-dire qu'il est inutile d'avoir un tuteur, puisqu'il n'y a pas de biens.

— Et rien à gagner...; allons, calme-toi, quelqu'un a pris l'enfant.

— Ah! fit Rudel, passant subitement du trouble à la plus douce quiétude, et qui donc?

— Moi!

— Tiens, La Yotte, j'ai toujours dit que tu étais une brave fille! — et un peu plus il allait l'embrasser.

— Ce n'est pas tout, reprit La Yotte après un court silence, l'enfant est là, dans mon lit, qui dort, et il me faut à manger pour elle quand ses yeux vont s'ouvrir.

— Je vais tout préparer, répondit la voix fraîche de la fermière, et elle se mit prestement à l'œuvre.

— Dieu, ma chère, que vous êtes vive! grommela Rudel, on dirait que c'est votre enfant!

— Dis donc, maman, ajouta Pierre à son tour, c'est une petite sœur que le bon Dieu m'envoie?

— Comment, tu ne dors pas, toi! chut!

L'enfant cacha sa tête sous ses draps. — La Yotte regardait Rudel sans mot dire... — Allons, dit celui-ci en la reconduisant, ce que j'ai dit est dit, et tu es une bonne fille; aussi, comme il y aura bien quelque chose de perdu chez nous, tu le prendras pour la petite... et tu seras bien obligée d'avouer que je ne suis pas un mauvais homme.

Le lendemain, La Yotte partit pour son ouvrage comme aux jours accoutumés, seulement elle était accompagnée de Fleurie; ainsi se nommait l'orpheline.

VIII.

Fleurie n'avait que trois ans, c'était une nature délicate: — des traits fins et charmants, un teint un peu pâli par les privations, une bouche mignonnette et des yeux bleus comme le ciel. On me dira peut-être

que je peins une beauté de convention? non, répondrai-je, et pourquoi ne point vous la présenter telle que je l'ai vue, et enlaidir son portrait à plaisir, soi-disant pour mieux rendre la nature? — Fleurie était vraiment jolie et ne mentait point à son nom.

Partout où La Yotte et l'orpheline se présentèrent elles furent bien reçues ; c'était une raison de plus pour louer les services de la vieille fille. Au coin le mieux abrité du champ elle déposait un vieux jupon de laine, mettait l'enfant dessus, avec des joujoux auprès — une noisette ou un gland creusé en marmitte ou en moulinet — puis elle travaillait, le cœur joyeux. Il y avait toujours, à l'heure des repas, une galette de blé noir ou une écuellée de soupe pour Fleurie, et le soir le salaire se réglait avec augmentation d'un sou ou de deux pour coopérer à la bonne œuvre. Quand l'enfant eut six ans, on l'employa à garder les bêtes, non loin toutefois de l'œil de La Yotte, afin de l'habituer dès le jeune âge à gagner elle-même son pain ; à neuf ans, on l'envoya au catéchisme, afin qu'elle pût vers les onze ans faire sa première communion, ce que, dans leur simplicité touchante, nos paysans appellent *faire sa fête*. Elle se rendait deux fois par semaine au bourg, toujours avec Pierre, le fils du voisin, son compagnon de vie, car, ayant le même âge ou à peu près — deux ans de plus étant peu de chose — et vivant sans cesse l'un près de l'autre, le matin, le soir, et souvent aux champs et sur les landes où ils gardaient les troupeaux, ils étaient vraiment entre eux, ainsi que l'avait dit le fils de Rudel, comme frère et sœur.

Ils n'avaient pourtant pas le même caractère. Pierre avait le cœur excellent, l'imagination vive et mobile, l'âme droite et franche, la sensibilité ardente ; pour la moindre chose il pleurait, mais aussi le sourire chez lui remplaçait les larmes avec une égale facilité. C'était ce qu'on appelle un caractère faible et impressionnable, caractère malheureux, si à plaindre et si peu compris, et qui ne trouve de soutien ni en soi-même, toujours hésitant et changeant qu'il est suivant les circonstances et les impressions, ni dans les autres qui, ne jugeant que sur les faits, ne savent sur quoi se fixer, ni quelle confiance accorder ; ils n'en accordent aucune, et ne tiennent compte ni des luttes soutenues, ni des entraînements d'un cœur droit. Les jugements du monde sont durs

s'ils ne sont pas toujours justes, et cette sévérité cruelle est le masque et le piédestal de ce juge prévaricateur ; il jette toujours la première pierre, c'est là toute sa vertu. Pierre était d'ailleurs soumis à une rude école, car placé entre son père et sa mère, il ne pouvait qu'hésiter entre deux directions si opposées. Tantôt il s'apitoyait avec la fermière sur les tristesses du pauvre et sentait son cœur se fondre aux douces ardeurs de la charité, tantôt il laissait ces transports se calmer et sa sensibilité se refroidir au contact des raisonnements égoïstes de son père. Il nous faut bien avouer que ce dernier menaçait de l'emporter, car l'égoïsme est une plante naturellement venue au cœur de l'homme ; il fleurissait chez Rudel et, comme il arrive toujours là où il pousse ses racines, la fermière n'était plus rien dans sa maison ; ce n'était plus l'intérieur et le ménage chrétien, ce royaume type et modèle de tout État, où, si le mari règne en roi aimé et respecté, la femme est son conseil et son ministre toujours consulté pour le bien des enfants et des serviteurs, ces sujets dévoués et chéris ; c'était une tyrannie franche, un despotisme sans contrôle et sans bornes.

En disant plus haut ce qu'était Fleurie, nous avons suffisamment peint son âme, pure comme ses yeux, délicate comme son teint pâle, belle aux yeux de Dieu, comme son corps était charmant au regard des hommes. Seulement on aurait pu lui reprocher ou tout au moins craindre pour elle une sensibilité trop grande, enthousiaste, presque maladive, et une vague tristesse ; on eût dit qu'elle ne se sentait que prêtée à la terre, et que si ses pieds touchaient le sol, sa pensée vivait ailleurs, près de sa mère peut-être. Cependant hâtons-nous d'ajouter que ces dispositions étaient seulement en germe, et que, si un observateur sérieux pouvait les soupçonner et les découvrir, elles nous échappaient complétement à nous autres enfants qui jugions tout sur l'apparence. Et, de fait, elle jouait avec nous sur les landes, courait comme nous après les nids et les papillons, et se trouvait à toutes nos parties bruyantes ; seulement elle prenait toujours les rôles de ménagère, s'occupant des plus petits et des plus faibles. Puis, quand nous allions sur les ruisseaux placer des moulinets, ce qui arrivait souvent — c'était si bon de se mouiller ! — elle nous suivait aussi, et, se penchant doucement comme une lavandière sur les pierres polies de la rive, elle

nous donnait de bons conseils ; mais, bah ! nous avions les deux pieds dans l'eau ! — Vraiment sa voix était pour nous celle de la sagesse, mais, comme il arrive toujours, je dois dire que nous ne l'écoutions pas.

IX.

Il ne faut pas croire que Pierre et Fleurie s'en fussent gravement et sans causer jusqu'au bourg ; bien au contraire, ils babillaient tout le long du chemin et sautillaient en courant d'un buisson à l'autre ; ils cueillaient une rose d'églantier par ci, effarouchaient un oiseau par là.

— Dieu ! Pierre, disait parfois Fleurie la sage, il me semble que tu as bien chaud ! laisse donc ces pauvres oiseaux ; que te font-ils ?

— Dame ! répondait Pierre, je voudrais les prendre, j'aime les oiseaux.

— Et moi aussi, reprenait Fleurie, mais j'aime à les voir voler... ils ont l'air si heureux, ils sont toujours dans le ciel !

D'autres fois les deux enfants répétaient en route les dernières leçons du catéchisme : c'était toujours Fleurie qui faisait les demandes et souvent aussi les réponses, car, bien que Pierre fût plus âgé qu'elle, il était si étourdi que Monsieur le Curé avait menacé de ne pas l'admettre à faire sa fête, s'il n'était plus attentif et plus instruit. Or Fleurie, voulant conjurer l'orage, s'érigea en professeur, elle y réussit, et quand vint le mois de juillet, les deux enfants s'agenouillèrent ensemble à la table du Seigneur. Dans nos campagnes, ces premières communions en commun sont autant de liens qui unissent les cœurs et les existences, et si parfois dans le monde élégant on entend répéter comme date de souvenir : c'était notre premier bal, notre premier concert, dans nos chaumières on dit : nous allions au catéchisme et nous avons fait notre fête ensemble ! Voilà ce qui peut servir à mesurer la distance qui sépare ces deux sociétés, l'une restée chrétienne de mœurs et d'instruction, l'autre matérialiste et sensuelle, digne fille du vieux paganisme ressuscité parmi nous par l'abus des auteurs anciens ; je dis l'abus et non l'usage.

X.

Le matin de ce grand jour de fête, La Yotte était radieuse, elle prit sa chère Fleurie sur ses genoux et lui parla longtemps à demi-voix et d'un ton religieux; elle lui racontait les derniers instants de sa mère, et lui recommandait de donner sa première et sa meilleure prière pour cette chère âme et pour celle de son père; puis elle la pria de ne point l'oublier elle-même, et, s'étant tout à coup attendrie, elle se tut brusquement et l'embrassa. Elle lui mit en main un vieux chapelet de bois noir enchaîné de cuivre — c'était celui de ses défunts parents, — puis elles sortirent toutes recueillies pour aller à l'église.

Ce même matin, Pierre embrassait tendrement sa mère, il en recevait aussi de douces et pieuses recommandations dont il promit de faire son profit, et, après avoir endossé un bel habit de drap neuf que M. Rudel avait fait faire, non point par la couturière accoutumée — fi donc! — mais par un tailleur de faubourg, il se disposait à partir en compagnie de la fermière, en grand costume elle aussi: son costume de noce, moins les fleurs toutefois, — pauvres fleurs fanées, hélas! depuis longtemps.

— Eh! bien, Rudel, ne venez-vous point? dit celle-ci, en s'apercevant, au moment de sortir, que son mari n'était pas encore prêt.

— Si fait, répondit Rudel, je ne saurais manquer au bourg aujourd'hui,.... il y aura tant de monde!

— Eh! bien, reprit la femme, comment faire, dites-le moi, faut-il vous attendre?... et cependant M. le Curé a bien recommandé que l'enfant fût de bonne heure à l'église.... je suis très-embarrassée, Rudel,.... que dois-je faire?...

— Allez, allez toujours devant, je vous suis..... Dis donc, toi, mon fils, approche; tiens, voilà vingt sous! tu es un homme aujourd'hui, et il faut que tu apprennes le prix de l'argent.... Ne va pas au moins le dépenser comme un gueux.... Allons, marche!...

L'enfant prit les vingt sous, se rengorgea au compliment qu'on venait de lui faire, et partit, convaincu qu'il portait en poche de quoi acheter l'univers.

Le fermière et La Yotte hâtèrent le pas, car on craignait d'être en retard ; les deux enfants marchaient devant, dans un recueillement plein de charme. A l'église, ce fut un spectacle à émouvoir les âmes ; on avait abaissé les rideaux autour du chœur, et le soleil qui se levait, pénétrant au travers de l'étoffe rouge, illuminait toute chose d'un éclatant reflet. On eût dit, à voir tous ces enfants se mouvant dans un religieux silence et dans un ordre parfait, — brunes têtes et longs voiles blancs, — des anges du paradis venant adorer tour à tour le trône de l'Agneau.

Rudel arriva comme on chantait le cantique d'action de grâces ; il était à peine sous le porche, que la cloche annonçait la fin de la cérémonie. La foule se répandit sur les gazons du cimetière, et toutes ces petites figures, graves depuis si longtemps, se déridèrent enfin sous les baisers attendris de leurs parents. Puis, les provisions de bouche sortant des poches, c'était à qui plongerait ses dents friandes dans les miches blanches, les galettes dorées, les fruits succulents, voire même les crêpes et les gâteaux apportés de la ville par les *fouaciers*, fort au courant de ces liesses villageoises.

Pierre, apercevant son père, courut à lui pour l'embrasser ; Rudel le reçut dans ses bras, et après un coup-d'œil rapide, ayant reconnu avec satisfaction que son fils était le mieux mis de la bande, il le baisa du bout des lèvres.

— Et tes vingt sous, lui dit-il, tu les as?

— Oui, mon père.

— Tu ne les as pas perdus?

— Oh! non.

— Montre-moi les?

L'enfant les lui présenta.

— C'est bien. — Ça, ne les dépense pas, il n'y a que les sots qui dépensent leur argent, et tout le monde s'en moque.... Tiens, voilà pour te régaler.

— Oh! un gâteau de la ville! maman! La Yotte, Fleurie!..

— Allons! dit le père, qu'as-tu besoin de tout ce monde?

— Mais, répondit Pierre, c'est que Fleurie en eût bien pris sa part...

— Fleurie! Fleurie!... Laisse Fleurie avec La Yotte,... ce n'est pas de chez nous, et puis ton gâteau n'est point déjà si gros!...

— Ça, c'est vrai, fit Pierre en se calmant soudain.

— S'il en reste, tu pourras en donner...

— Oh! il n'en restera pas! et en effet le gâteau était si fort de son goût qu'il fondit sous ses dents.

Cependant, quand Pierre retourna vers sa mère, la réflexion lui était revenue, ce n'était plus le même enfant, et, se reprochant d'avoir manqué à son amie, il se promit à lui-même de réparer sa faute. L'occasion fut prompte à se présenter.

Ce jour là, le bourg avait un air de fête; des marchands, avons-nous dit, montraient, dans de grands paniers, leurs *guiarrés*, leurs gauffres et leurs sucres d'orge enveloppés de beau papier peint; des jeunes filles en fins bonnets plissés à la mode de la ville parcouraient la foule avec des bâtons d'où pendaient et volaient au vent des rubans de toutes couleurs, des joujoux même dans un coin, — mirlitons bruyants pour les garçons, poupées enluminées pour les filles — étalaient leurs grâces séductrices. Mais ce n'était pas tout cela qui attirait les regards de Fleurie; toutes ses joies, toute son admiration se réservaient pour la boutique d'un colporteur qui avait posé sur une ficelle, tendue tout au long du mur de l'église, nombre de belles images de saints, des chapelets, des croix et de pieuses médailles.

— Ah! que c'est beau! s'écriait Fleurie, voyez donc, mère Yotte, tous nos chers saints du paradis! Voyons, Pierre, si tu reconnaitras ton saint patron?.... Je le tiens, le voilà!...

— Où, où donc? disait Pierre.

— Là, ne vois-tu pas? le front tout chauve, les clefs dans la main, et, derrière, la colonne et le coq....

— Tiens, comme c'est drôle! il avait donc un coq, mon patron?

— Eh non! mais ton patron, vois-tu, avant d'être tout à fait saint, a eu peur un jour de reconnaître son maître et son ami dans la peine, et alors le bon Dieu a permis que le coq chantât, comme il avait dit, pour lui reprocher sa faute.

— Ah! dit Pierre, c'était bien mal de ne pas consoler son ami dans la peine!

— Oh! mais le saint a tant pleuré, que, depuis, le bon Dieu lui a pardonné et lui a remis les clefs du paradis.

— Bah! ce n'était tout de même pas beau, cela, La Yotte, reprenait Pierre en se retournant vers la vieille fille.

— Eh! mon fils, répondit celle-ci, la mode n'en est pas perdue sur la terre!.... Encore si on imitait le saint jusqu'au bout!... Faute pleurée est pardonnée!...

— Oh! la belle médaille! s'écria tout à coup Fleurie, voyez donc comme elle brille!...

— Tiens, fit La Yotte, il ne sera pas dit, ma fille, que je ne t'aurai rien donné pour ta fête. — Marchand, combien cette médaille?

— Dix sous.

— Dix sous! c'est trop cher.

— C'est du pur argent.

— Allons, prenez donc vos dix sous.

— Maman, dit Pierre, je voudrais bien donner ce beau ruban bleu à Fleurie, pour pendre sa médaille.

— Mais, répondit la fermière craintive, que dira ton père?

— Il ne le saura pas. — Le ruban fut acheté, deux sous y passèrent.

— Mère Yotte, reprit Fleurie, si vous donniez à Pierre son patron... mon premier argent gagné vous le remboursera.

La Yotte baisa le front de Fleurie et donna trois sous pour le saint.

— Tiens, dit à son tour Pierre tout transporté, voilà une belle image où nous sommes tous représentés comme nous étions ce matin, c'est un souvenir pour la vie, et je te la donne.

— Oh! non, Pierre, c'est trop cher!

— Trop cher! papa dit que je suis riche.

— Oh! non, non!...

— Non? Je te dis que je le veux ou bien je me fâche. Allons! combien?...

— Quinze sous, dit le marchand ravi, en détachant l'image.

— Quinze sous! mais tu n'y penses pas, mon fils, hasarda timidement la fermière en regardant autour d'elle d'un air effrayé si son mari n'était pas là.

Force fut de céder, car Pierre paraissait déterminé à se fâcher, et les pauvres femmes redoutaient de faire naître en ce cœur un autre sentiment que celui qui devait y régner en ce jour de paix.

— Quinze sous et deux, cela fait dix-sept, dit Pierre entraîné, — dix-sept sous ! il m'en reste encore trois ;.... je vais acheter deux sucres de deux liards et donner deux sous aux pauvres, et tout sera dit...

La fermière interdite ne put que murmurer : — Oh ! Pierre ! au moins c'est vous qui l'avez voulu !

On rentra pour les vêpres et ces belles cérémonies qu'on nomme la rénovation des vœux du baptême et la consécration à la Sainte Vierge — ce fut Fleurie qui en récita l'acte ; — elle avait au cou sa médaille d'argent pendue au beau ruban bleu ; — Pierre était ravi. — La fermière avait jeté un coup-d'œil craintif sur les groupes, mais, comme elle n'y vit pas son mari, un peu de calme était rentré en son âme, et elle priait, oh ! elle priait de tout son cœur !

E. SIOCHAN DE KERSABIEC.

(*La suite prochainement.*)

LA RÉNOVATION RELIGIEUSE

DE LA BASSE-BRETAGNE AU XVIIe SIÈCLE (1),

Deuxième partie.

Le P. Julien Maunoir.

Profondément ému des tristes effets produits par l'ignorance en Basse-Bretagne, Michel Le Nobletz avait souvent demandé au Seigneur qu'il daignât inspirer l'établissement de maisons religieuses exclusivement consacrées à l'éducation de la jeunesse des deux sexes. Il eut le bonheur de voir ses vœux en partie exaucés. En 1629, Mgr Le Prestre de Lezonnet appelait les PP. Jésuites à Quimper, pour diriger le collége épiscopal. Ce prélat établit encore dans son diocèse les Capucins, les Ursulines, les Calvairiennes et les filles de Sainte-Élisabeth.

A Quimper comme partout ailleurs, les PP. Jésuites unirent aux fatigues de l'enseignement les travaux du ministère, et l'on ressentit bientôt les heureux effets de leur zèle. Le P. Pierre Bernard se faisait particulièrement remarquer par son ardent amour pour le salut des âmes. Fils de M. De Bouchers, avocat au Parlement de Bretagne, le P. Bernard avait, durant plusieurs années, déjà signalé son zèle dans le Nivernais et le Bourbonnais, lorsque ses supérieurs l'envoyèrent à la maison de Quimper qui venait d'être fondée. Tout le temps qu'il pouvait dérober à ses occupations de régent était consacré à la visite des malades, des prisonniers, à l'instruction des enfants dans les rues

(1) Voir le tome III de la Revue, p. p. 345-360.

et sur les places publiques. Mais, ne connaissant point la langue bretonne, il ne pouvait donner qu'une compassion stérile à la partie la plus nombreuse et en même temps la plus négligée du troupeau. Il priait donc instamment le Seigneur, par l'intercession de saint Corentin, d'envoyer aux peuples de la Basse-Bretagne un apôtre qui pût continuer l'œuvre entreprise par Michel Le Nobletz et dissiper enfin cette funeste ignorance qui causait la perte de tant d'âmes.

Le P. Bernard crut avoir trouvé celui qu'il cherchait dans la personne d'un jeune régent, qui vint en 1630 diriger la dernière classe du collége. C'était Julien Maunoir, né le 1er octobre 1606, à Saint-Georges-de-Reintembault, au diocèse de Rennes. Dieu le marqua de bonne heure du sceau des élus, en lui inspirant, dès ses premières années, l'amour des vertus chrétiennes et surtout le zèle du salut des âmes. Enfant, sa plus chère recréation était de conduire à l'église ses petits compagnons; là, il montait en chaire et leur faisait réciter les prières que ses vertueux parents lui avaient apprises. Au collége de Rennes, il utilisa l'ascendant que ses talents et ses vertus lui donnaient sur ses condisciples pour les éloigner des vices et particulièrement de l'ivrognerie et du jeu, deux passions fort communes parmi les écoliers de ce temps. Julien Maunoir fut admis par le P. Coton au noviciat des Jésuites, à Paris, le 16 septembre 1626. Dans cette retraite, ainsi qu'à la Flèche, où il fit ses trois années de philosophie, Julien Maunoir acheva de se former à la pratique de toutes les vertus. Les nombreuses citations que le P. Boschet, son historien, a empruntées au journal intime de sa vie, nous révèlent à quelle perfection il s'était déjà élevé quand on l'envoya au collége de Quimper.

Une étroite amitié lia bientôt le P. Bernard et le P. Maunoir. Néanmoins, celui-ci n'accueillit d'abord qu'avec indifférence la proposition que lui fit le P. Bernard d'apprendre la langue bretonne pour travailler à la conversion des peuples de ces contrées. Il se croyait appelé aux missions lointaines, et le Canada lui semblait être le champ réservé par la divine Providence à l'exercice de son zèle. Michel Le Nobletz, ayant connu par révélation que son successeur était arrivé à Quimper, vint le voir, et, sans lui rien dire des desseins de Dieu sur lui, l'entretint longuement de la vocation des apôtres. Cette conversation surprit

Maunoir ; il en demanda l'explication à son ami, et le P. Bernard profita de l'occasion pour lui représenter de nouveau quel bien immense il pourrait opérer en Basse-Bretagne, s'il se décidait à s'instruire de la langue du pays. Le jeune Père était ébranlé. Comme il se rendait un jour en pèlerinage à la chapelle de *Ti-Mam-Doue*, située à une faible distance de Quimper, Dieu lui révéla enfin sa vocation en lui inspirant le plus vif désir de se consacrer aux missions de la Basse-Bretagne. Il demanda avec ferveur la grâce d'apprendre la langue du pays, et, s'adressant à la Sainte Vierge avec une confiance filiale : *Ma bonne maîtresse*, lui dit-il, *si vous daigniez m'apprendre vous-même le Bas-Breton, je le saurais dans peu, et je serais bientôt en état de vous gagner des serviteurs.* Il obtint de ses supérieurs, le jour de la Pentecôte, jour auquel les apôtres reçurent le don des langues, la permission d'étudier la langue bretonne. « Si la facilité avec laquelle il apprit le Bas-Breton, dit le P. Boschet, n'est pas quelque chose d'approchant de ce don du Saint-Esprit, c'est au moins une grâce singulière, puisqu'après huit jours d'étude il parloit l'une des plus difficiles langues du monde, assez bien pour faire le catéchisme à la campagne, et qu'en moins de deux mois, il la sut si parfaitement, qu'il prêchoit en cette langue sans préparation, avantage qu'il eut toujours depuis, même après avoir été plusieurs années sans en faire aucun usage. »

Pour témoigner sa reconnaissance à la Mère de Dieu, Maunoir voulut commencer sa mission dans cette même chapelle de *Ti-Mam-Doue*, où il avait reçu, par l'intercession de Marie, une faveur si extraordinaire. Il ne pouvait que catéchiser, puisqu'il n'avait encore reçu aucun ordre sacré ; mais il se livra avec tant d'ardeur à ce ministère, que, d'après le témoignage de son propre journal, dans l'espace de deux ans, il instruisit des vérités de la religion plus de trente mille personnes, dans l'étendue de vingt-cinq paroisses. Un si rude labeur, joint aux fatigues de l'enseignement, altéra sa santé. Il dut quitter Quimper, sur l'ordre de ses supérieurs, et se rendit à Tours, où la douceur du climat le rétablit en peu de temps. Pendant qu'il faisait son cours de théologie à Bourges, le sentiment des besoins religieux de la Basse-Bretagne s'affaiblissait peu à peu dans son cœur, et, malgré les lettres fréquentes que lui écrivait le P. Bernard, afin de

ranimer son zèle pour le salut des Bretons, l'idée des missions du Canada renaissait toujours. Dieu le retira enfin de son incertitude. Maunoir fut atteint d'une maladie extraordinaire qui en peu de temps le réduisit à la dernière extrémité. Les remèdes des médecins ne faisaient qu'irriter le mal, et le malade se préparait à la mort avec le calme et la tranquillité des saints, lorsqu'il eut une vision extraordinaire. Il lui sembla qu'il portait sur ses épaules un paysan de Cornouaille, comme saint François Xavier crut porter un Indien quelque temps avant que saint Ignace l'envoyât dans les Indes. Ce rêve le frappa, et, avant de recevoir le saint viatique, il fit vœu de consacrer sa vie aux missions de la Basse-Bretagne, si Dieu lui rendait la santé. Quelques jours après, il était complétement rétabli, contre toute espérance.

Son premier soin, dès qu'il eut reçu les ordres sacrés, fut de solliciter du R. P. Mutio Vitelleschi, général de la Compagnie de Jésus, la permission d'accomplir son vœu ; il l'obtint, et, après avoir terminé son second noviciat à Nevers, il vint en Bretagne pour ne plus en sortir. C'était en 1640, l'année même où Michel le Nobletz fut si durement chassé de la Cornouaille.

Plusieurs obstacles s'opposèrent d'abord à l'exercice de son zèle. Les ressources du collége étaient modiques, et l'on ne croyait pas pouvoir supporter les frais des missions. Le marquis de Molac, ayant eu connaissance de cet embarras, donna généreusement douze cent livres, et d'autres personnes y joignirent des aumônes, à l'aide desquelles l'on put fonder à perpétuité la pension de deux missionnaires. Il fallait en outre un compagnon au P. Maunoir : son ami, le P. Bernard, malgré ses cinquante-six ans, se dévoua à ce rude ministère, et se mit avec ardeur à l'étude de la langue bretonne. Enfin, le siége de Quimper était vacant, et les grands vicaires, croyant voir dans les missions que projetaient les deux Jésuites une innovation dangereuse, refusaient de signer la bulle d'indulgence; ils n'accordèrent qu'avec peine la permission de catéchiser et de prêcher dans le diocèse. Pendant que ces difficultés s'aplanissaient, le P. Maunoir rédigeait ses admirables cantiques qu'il composait à genoux devant une image de la Sainte Vierge.

Michel Le Nobletz avait reconnu par son expérience combien les chants spirituels étaient propres à faciliter l'œuvre du missionnaire, en développant rapidement l'instruction religieuse des peuples, et il avait vivement recommandé à son successeur l'emploi du même moyen. Son humilité ne lui permettant pas de croire que ses cantiques fussent de nature à satisfaire aux besoins de l'instruction religieuse, il voulut que le P. Maunoir en composât lui-même. « Les calvinistes, lui dit-il, ont traduit les psaumes en vers français pour inspirer leur hérésie : servez-vous des chansons spirituelles pour inspirer au peuple la foi, l'espérance et la charité. Vous tirerez encore de là un autre avantage : vous abolirez peu à peu l'usage des chansons déshonnêtes. »

Les cantiques du P. Maunoir embrassent tout l'ensemble des vérités de la foi. Il prend l'homme dans l'accomplissement des devoirs les plus élémentaires de la religion, et le conduit pas à pas jusqu'à sa fin dernière, en l'instruisant du danger qu'il doit craindre et des ressources de salut que la Providence lui propose. Grâce à la merveilleuse facilité qu'offre la langue bretonne pour la rime, le P. Maunoir à pu traduire en vers et adapter à d'anciennes mélodies les prières usuelles du chrétien, telles que le *Pater*, l'*Ave Maria*, le *Credo*, les *Commandements de Dieu et de l'église*, sans rien ajouter au texte. On trouve dans ces cantiques toute l'exactitude d'une traduction littérale. La doctrine sur les sacrements est également présentée avec la précision d'une leçon de catéchisme. Cette lumineuse simplicité, dont le P. Maunoir se fait une règle, chaque fois qu'il se propose exclusivement d'instruire, constitue, suivant nous, le mérite distinctif de ses cantiques. Qu'est-ce en effet que le cantique dans l'enseignement religieux, sinon un abrégé substantiel de la doctrine, présenté sous la forme attrayante d'une mélodie simple et populaire, à ceux dont l'intelligence grossière ne pourrait suivre les développements raisonnés d'un livre ou d'un sermon ? Les vérités chrétiennes sont des vérités essentiellement pratiques, et qui ne souffrent point qu'on les délaie dans les nuageuses métaphores et la vague sentimentalité de la poésie profane. C'est, malheureusement, ce que l'on semble oublier de nos jours ; et voilà pourquoi tant de publications modernes, décorées du titre de cantiques, passeront, sans avoir contribué à la conversion

d'une seule âme. Propres tout au plus à flatter cette vaine religiosité si commune dans nos temps, ces compositions semi-profanes et semi-religieuses demeureront toujours stériles pour le bien, car elles sont également impuissantes à éclairer les esprits et à réchauffer les cœurs. Les saints missionnaires du XVIIe et du XVIIIe siècles nous ont laissé, dans le genre religieux, des modèles qu'il paraît difficile de surpasser et même d'égaler.

Toujours simple et précis, le P. Maunoir a su néanmoins éviter l'écueil d'une monotone sécheresse. Quand il dépeint les péchés capitaux et surtout les vices les plus communs de son temps, il trace d'une main sûre des traits dont la vivacité atteste à la fois la richesse de son imagination et la profonde connaissance qu'il avait du cœur humain. Ses cantiques sur la Mort, le Jugement, l'Enfer sont pleins de ces images fortes, de cette sombre harmonie si conformes au génie de la langue bretonne. Dans ses belles strophes sur l'Eucharistie, la Sainte Vierge, le Paradis, les mystères de la Passion, respire cette piété tendre, cette onction pénétrante dont les saints possèdent seuls le secret.

Tous les cantiques du P. Maunoir n'ont pas été composés à cette époque de sa vie ; mais on nous pardonnera d'avoir présenté quelques observations sur l'ensemble de ces chants religieux que l'on tend malheureusement à oublier parmi nous. Plusieurs de ces cantiques ont été mutilés ; d'autres se trouvent mêlés sans façon à des compositions plus récentes. Depuis les grandes missions du XVIIe siècle, bien des recueils de cantiques ont été publiés en Basse-Bretagne : loin de nous assurément la pensée de vouloir la déprécier ; mais nous ne craignons pas d'être trop sévère en affirmant que, sous le rapport de la simplicité, de la clarté et de l'onction, aucun poète breton n'a encore surpassé le P. Maunoir. Pour faire de bons et de beaux cantiques, il ne suffit pas d'être un poète, il faut être un saint.

Cependant il tardait à notre missionnaire d'entrer définitivement dans l'exercice de ses laborieuses fonctions. Michel Le Nobletz l'avait déjà publiquement déclaré son successeur, en le présentant aux habitants du Conquet, et lui avait donné, « par manière d'investiture, la clochette et les peintures énigmatiques dont il s'était servi pour

expliquer nos mystères, et un grain bénit, pour toucher et guérir les malades » (1). Le P. Maunoir commença par Douarnenez, cette ville pour laquelle son prédécesseur conservait un si tendre attachement.

Durant le carême de 1640, il prêcha sans relâche à Douarnenez et dans six paroisses des environs. Dieu confirma par des miracles éclatants les débuts de son serviteur, et les fruits de cette première mission furent si consolants, qu'au rapport du P. Maunoir lui-même, plus de dix mille personnes participèrent au bienfait de ses instructions. Ce fut à la fin de cette même année, ou au commencement de l'année suivante, que le P. Maunoir fut juridiquement déclaré supérieur des missions de la Basse-Bretagne; on lui donna pour compagnon le P. Bernard, l'homme le plus digne de le seconder. — Les deux missionnaires, après avoir imploré l'assistance de saint Corentin dans la cathédrale de Quimper, partirent avec l'intention d'évangéliser d'abord l'île de Sizun; mais la Providence avait d'autres vues. Les îles d'Ouessant et de Molène, qui dépendaient du diocèse de Léon, avaient été visitées au commencement du siècle par Michel Le Nobletz; depuis, les habitants de ces îles avaient persévéré dans une simplicité et une innocence de mœurs admirables; mais l'ignorance, entretenue par l'incapacité et l'incurie du clergé, y était devenue si profonde, « que plusieurs ne savaient pas même répondre à cette question : combien il y a de Dieux. » Les deux Pères s'y rendirent sur l'invitation de Mgr de Cupif, évêque de Léon. Ils furent accueillis comme des anges envoyés du ciel, et durant trois semaines ils purent exercer à loisir le zèle qui les animait; l'empressement de ces bons insulaires, pour se faire instruire et recevoir les sacrements, était tel qu'ils laissaient à peine quatre heures de repos aux missionnaires, et encore, quel repos! « le P. Bernard couchoit sur une table, et le P. Maunoir à plate terre. » Ce fut à cette mission que le P. Maunoir fit l'essai de ses chants spirituels : le succès dépassa ses espérances. Il déclare lui-même dans son journal que « les cantiques que tout le monde savoit et que tout le monde chantoit, faisoient plus d'effet que les sermons et les catéchismes. »

(1) Le parfait missionnaire. — Liv. II.

Les deux îles furent complètement régénérées. Le bien était trop éclatant pour ne pas exciter les misérables susceptibilités de cette envie, qui avait si cruellement poursuivi Michel Le Nobletz. On voulut déconcerter le P. Maunoir dès son début, et on osa le dénoncer à l'évêque de Léon et au supérieur de la maison de Quimper, comme coupable d'avoir provoqué des danses publiques pour se réjouir de la conversion des insulaires, et d'avoir chanté lui-même des chansons licencieuses, afin de mettre tout le monde en train. La facilité avec laquelle on accueillit cette calomnie absurde, n'est pas la preuve la moins caractéristique de la triste décadence des mœurs à cette époque. Quand Mgr de Cupif apprit avec quelle indignité on avait surpris sa bonne foi, il commanda que l'on fît publiquement l'éloge des deux missionnaires, et que l'on recommandât à tous les fidèles de son diocèse les pieux cantiques que la calomnie avait travestis en chansons de danse.

Dans l'île de Sein ou Sizun, le P. Maunoir trouva un terrain mieux préparé. Aucun prêtre n'avait eu le courage de se résigner à vivre dans cette île, depuis la mission de Michel Le Nobletz ; mais François Le Su, que les insulaires avaient choisi pour leur capitaine, avait trouvé le moyen d'entretenir parmi eux l'instruction religieuse et l'esprit de piété.

« Il apprit à lire aux matelots, leur enseigna le chant de l'église, et avec l'autorité que lui donnoit sa charge de capitaine, il assembloit les insulaires à la paroisse, les jours de fêtes et les dimanches, et là, il faisoit chanter à deux chœurs les endroits de l'office divin que les laïques pouvoient chanter. Le dimanche, il annonçoit les fêtes et les jeûnes de la semaine. Tous les ans, le jour du Vendredi-Saint, il faisoit à toute la paroisse, assemblée dans le cimetière, un discours sur la passion de Notre Seigneur. » Les missionnaires furent agréablement surpris en apprenant tous ces détails, et, au milieu d'un peuple si bien préparé, leur ministère ne pouvait manquer de produire les fruits de salut les plus consolants. Mais le P. Maunoir s'attristait à la pensée que ce peuple allait redevenir un troupeau sans pasteur. Inspiré par Dieu, il proposa donc à François Le Su de se préparer au sacerdoce. Le bon capitaine répondit naïvement qu'il

y avait songé, mais que son âge et son ignorance mettaient obstacle à ses désirs. Le Père releva son courage, et le décida à se retirer à l'abbaye de Landévenec, pour s'instruire de toutes les fonctions curiales. Sa promotion au sacerdoce est un trait trop intéressant des mœurs de l'époque, pour que nous ne cédions pas au plaisir de transcrire le récit que nous en donne le P. Boschet.

« Il n'y avoit pas deux mois que les missionnaires avoient quitté l'île de Sizun, lorsque l'ancien capitaine de cette île, croyant, sur la foi des religieux de Landévenec, qu'il en savoit assez pour recevoir les ordres sacrés, vint prier le P. Maunoir de le présenter aux grands vicaires de Quimper, pour obtenir de ces messieurs qu'ils lui donnassent un dimissoire.... Comme ce bon matelot était venu en habit de pêcheur, avec son bonnet bleu, revêtu de son jupon de toile, ayant un sac roulé autour de son bras, le Père le fit mettre en habit décent, et lui dit qu'il pouvoit aller se présenter lui-même, que Dieu l'assisteroit. Il alla donc, et, ayant exposé aux grands vicaires ce qu'il avoit fait jusqu'alors et ce qu'il prétendoit faire à l'avenir, ils eurent envie de rire, et lui demandèrent où il avoit fait ses études; il leur répondit naïvement : *J'ai passé quatre ans à Léon, où j'ai appris la langue françoise, et j'ai fait toutes mes études dans un petit livre qu'on appelle le Codret, et dans un autre qu'on nomme les Sentences de Caton.* Sur quoi le pêcheur fut renvoyé à sa barque.

» En sortant, il trouva heureusement le P. Pinsart, dominicain, théologal de la cathédrale, qui, ayant su de lui tout le détail de sa vocation, le fit rentrer. Il représenta à ces messieurs, puisqu'il s'agissoit de donner un prêtre à l'île de Sizun, où nul ecclésiastique ne vouloit aller, qu'on pouvoit passer par-dessus les règles ordinaires, et qu'il ne falloit pas renvoyer aisément un homme qui sembloit envoyé de Dieu. On commença donc à l'interroger, on lui présenta le missel, et à l'ouverture du livre étant tombé sur l'évangile où saint Pierre confesse la divinité de Jésus-Christ, il le lut exactement d'un ton ferme, marquant les points et les virgules; ce qui plut beaucoup aux examinateurs.... ensuite, il traduisit en françois tout ce qu'il venait de lire, mais si aisément et si nettement, que ces messieurs tout étonnés convinrent qu'il y avoit alors bien des recteurs dans le

diocèse qui n'en auroient pas pu faire autant.... et ils lui donnèrent avec justice le dimissoire qu'ils lui avoient d'abord refusé par prévention.

» Le P. Maunoir l'envoya prendre les ordres dans l'évêché de Léon... Ainsi, François Le Su, de capitaine de l'Ile-des-Saints, en devint le pasteur.

» Après avoir gouverné sept ans sa paroisse, avec l'éloge de son digne prélat et avec l'édification de ses paroissiens, dont il avoit l'estime et l'affection, il mourut en odeur de sainteté. »

Cependant, la réputation du P. Maunoir commençait à s'étendre, même en dehors de la Cornouaille et du Léon. Dès le commencement de 1642, Mgr Hector Douvrier, évêque de Dol, lui recommandait l'instruction religieuse des paroisses reculées de son diocèse. Choisissant toujours de préférence les lieux où les besoins étaient plus pressants, les deux missionnaires se rendirent à l'île de Bréhat, où leurs efforts furent couronnés d'un plein succès. Ils transformèrent également la paroisse de Lanevez et deux autres paroisses voisines qui dépendaient du même diocèse. Mais le bien ne se fait jamais sans contradiction. Déjà, à Plouzevet, pendant que le P. Maunoir prêchait au milieu de la place publique, un misérable lui avait tiré un coup de pistolet à la tête; par bonheur il ne réussit qu'à lui enlever son bonnet.

A Lanevez, on le prit d'abord pour un espion des Anglais, ensuite pour un sorcier; on ne pouvait s'expliquer autrement la facilité avec laquelle il apprenait aux enfants ses beaux cantiques. Sans l'intervention du prieur de Beauport, les habitants du Paimpol eussent emprisonné le P. Maunoir et son compagnon comme magiciens. Dieu se plaisait ainsi à éprouver son serviteur, afin d'attirer les peuples par l'éclat de ses vertus, autant que par l'attrait de ses instructions.

Ce fut au commencement de l'année 1643, que Mgr René du Louet, nommé depuis deux ans à l'évêché de Quimper, put enfin prendre possession de son siége. Il appela aussitôt auprès de lui le P. Maunoir, dont il appréciait le zèle et la capacité. Ce prélat, l'un des plus distingués qui aient occupé le siége de Cornouaille, avait

compris la nécessité de réformer le peuple et le clergé, et il voyait dans les missions une œuvre inspirée par Dieu même comme le moyen le plus efficace de ramener les populations à la connaissance et à la pratique de leurs devoirs. Ayant donc assemblé son clergé en synode, il voulut que le P. Maunoir prononçât le discours d'ouverture ; et, profitant de l'impression qu'avait faite sur l'assemblée l'éloquence tendre et pathétique du prédicateur, il le recommanda à tous les recteurs de son diocèse, comme un homme suscité de Dieu, pour faire revivre en Bretagne l'antique piété, déclara qu'il l'autorisait à prêcher partout, et qu'il l'enverrait spécialement dans les paroisses pour préparer les peuples à ses visites pastorales. Nous reviendrons plus tard sur la part active que prit ce saint évêque à l'œuvre des missions.

Dès ce moment, l'action des deux missionnaires devint à la fois plus facile et plus puissante. Ils eurent encore à lutter contre bien des tracasseries locales, à subir d'étranges humiliations, parfois même d'opiniâtres résistances de la part de ceux qui auraient dû montrer le plus d'ardeur à favoriser l'exercice de leur zèle ; mais la douceur inaltérable du P. Maunoir triomphait de tous les obstacles. On ne cite qu'une seule paroisse qui ait su rendre inutiles tous les efforts qu'il fit pour la ramener à Dieu. Quand le recteur refusait de recevoir les deux Pères, ils allaient mendier un asile dans la chaumière de quelque paysan, vivaient du pain de l'aumône, et la mission se faisait malgré tout, le plus souvent même avec un succès d'autant plus éclatant que les difficultés à vaincre avaient paru plus insurmontables.

Nous ne suivrons pas le P. Maunoir dans toutes ses courses apostoliques. Sa vie de missionnaire se partage en deux parties bien distinctes : durant la première période, de 1640 à 1650, il travaille presque constamment seul avec son fidèle compagnon le P. Bernard. Ce dernier n'ayant jamais pu prêcher, à cause du peu de connaissance qu'il avait de la langue bretonne, la plus grande fatigue incombait au P. Maunoir ; mais son courage, soutenu par un zèle ardent, se trouvait à la hauteur de son rude ministère. Ses connaissances solides et une remarquable facilité d'élocution lui permettaient de prêcher sans préparation, de sorte qu'il ne dérobait pas un seul instant au soin des âmes. Voici en quels termes le P. Boschet apprécie ses talents oratoires : « Le P.

» Maunoir ne disoit rien que de commun, ainsi qu'il le devoit, ayant » à parler à un peuple grossier; mais il avoit un don rare d'enseigner, » et nul n'expliquoit mieux que lui les mystères de notre religion. Il » avoit fait une étude particulière des mœurs du pays, savoit parfai- » tement les défauts de chaque état et de chaque condition, et il avoit » une grâce particulière à les exposer dans la chaire, d'une manière » naturelle, mais sage et chrétienne. Il connaissoit très-bien le cœur, » et il en savoit le chemin; tout ce qu'il disoit alloit là, et il sembloit » qu'il remuât les passions comme il vouloit. Aussi le plus grand de » ses talents étoit de toucher. Ses yeux tendres et vifs, son action « ordinairement modérée, mais quelquefois extrêmement animée, le » son de sa voix plein de force et d'onction pénétroient jusqu'au fond » de l'âme; et ses discours attendrissoient tellement son auditoire, » que je ne sois si jamais prédicateur a fait verser autant de larmes » que lui. »

Le P. Maunoir suivait dans ses missions le plan tracé par Michel Le Nobletz. L'ignorance étant la principale source des vices qui ravageaient la Bretagne, il s'appliquait par-dessus tout à redresser les erreurs et à donner des notions précises sur tous les points de la religion. Pour arriver plus promptement à son but, il commençait toujours par apprendre ses cantiques aux enfants, qui, avec la vivacité de leur âge, s'empressaient de les répéter partout, et de répandre ainsi les vérités salutaires et les pieux sentiments qu'ils renfermaient. En outre, le P. Maunoir expliquait familièrement le catéchisme, au moins une fois par jour, et ce ministère lui parut si important, que, durant toute sa carrière apostolique, il ne consentit jamais à s'en décharger sur d'autres. Ce fut à la mission de Daoulas, en 1644, qu'il employa pour la première fois les tableaux énigmatiques dont son prédécesseur s'était si utilement servi. Depuis, il ne négligea jamais de s'en servir. Après avoir éclairé les esprits par ces différents moyens, le P. Maunoir attaquait directement dans ses sermons les habitudes criminelles de ses auditeurs, et nul ne résistait à la force de son éloquence. Tous les instants qu'il pouvait dérober à la prédication, il les consacrait à la confession ou à la visite des malades. Le P. Bernard l'aidait efficacement dans ce pénible ministère. Quoiqu'il ne connût qu'imparfaitement

la langue bretonne, l'éclat de sa sainteté lui gagnait la confiance dans tous les lieux qu'il visitait. La vénération était la même pour les deux missionnaires : *le P. Bernard*, disait-on, *fait les miracles, et le P. Maunoir, les conversions.*

Après avoir successivement préparé tous les habitants d'une paroisse à la réception des sacrements de pénitence et d'eucharistie, le P. Maunoir fixait un jour de communion générale pour les trépassés. Enfin, la mission se terminait par une procession solennelle, durant laquelle il confirmait les pénitents dans leurs bonnes résolutions, en leur exposant de la manière la plus vive les deux dogmes les plus capables d'inspirer la crainte salutaire du crime, c'est-à-dire la Passion du Sauveur et l'Enfer. Tel fut, dès le commencement, le plan des missions du P. Maunoir. Il le modifia dans la suite, et donna enfin à cette œuvre si salutaire une forme si parfaite, que, depuis, on n'y a rien trouvé à changer.

On se ferait difficilement une idée de l'enthousiasme qu'excitait partout le P. Maunoir. Lors de sa première mission à Plougastel-Daoulas, en 1644, il se fit un si grand concours de peuple « qu'il n'y avoit ni » assez de maisons pour loger tant de monde, ni assez de pain pour » les nourrir. Les habitants du lieu partagèrent avec ceux du dehors » leurs maisons et leurs aliments; mais quelque grande que fût leur » charité, elle n'empêcha pas que plusieurs ne couchassent dans les » rues, et n'eussent pour toute nourriture, au moins les premiers » jours, que le pain de la parole de Dieu. Les besoins de l'âme fai- » soient oublier les besoins du corps. Les uns passoient tout le jour à » l'église pour pouvoir se confesser le soir, et les autres y passoient » toute la nuit pour pouvoir se confesser le matin (1). »

Pour donner au bien un caractère de stabilité, le P. Maunoir aimait à repasser dans les lieux qu'il avait régénérés par une première mission. Cependant en cela, comme en tout le reste, il s'abandonnait à la volonté de Dieu, et se rendait partout où les évêques l'appelaient. Dans cette première partie de sa vie, c'est-à-dire de 1640 à la fin de 1649, il dirigea quatre-vingt-huit missions. Que l'on juge par ce que

(1) *Le parfait missionnaire.*

nous venons de dire des fatigues qu'il dut supporter! Quand la saison ne lui permettait pas de parcourir les campagnes, il rentrait à Quimper pour se reposer : or, son repos consistait à visiter les hôpitaux, les prisons, à catéchiser les enfants, à instruire et à soulager les pauvres.

Cependant une pensée affligeait le P. Maunoir : — Que deviendrait après lui l'œuvre des missions ? Les populations étaient ébranlées ; la foi se ranimait de toutes parts ; tous les évêchés bretons s'ouvraient comme un vaste champ au zèle des ouvriers évangéliques, et, en face d'un pareil labeur, le courage de deux hommes était peu de chose. Il songeait donc à se former des coopérateurs qui devinssent plus tard ses successeurs, afin de généraliser l'action bienfaisante des missions, d'en faire une institution stable, et d'empêcher ainsi que la Bretagne ne retombât dans son ignorance et sa corruption.

D'un autre côté, le P. Maunoir sentait que la réformation des peuples sans la régénération du clergé ne serait qu'un édifice sans fondement. Tout le mal provenait de l'ignorance, de l'incapacité, du défaut de zèle de la plupart des recteurs. Sans doute, à l'époque dont nous parlons, le mal était moins grand qu'au commencement du siècle. Les exemples et les travaux de M. Le Noblétz et du P. Quintin, la vigilance des évêques avaient déjà fait disparaître bien des scandales ; mais il s'en fallait encore que le clergé fût à la hauteur de ses devoirs. Tant qu'il resterait étranger au mouvement général, il ne pouvait que perdre de plus en plus de l'estime et de la considération des peuples ; il fallait donc qu'il y prît sa part. Or, le moyen le plus efficace de le ramener à la connaissance et à l'amour de ses fonctions, était de lui faire toucher au doigt, dans l'exercice des missions, les désastreux effets de l'incurie des pasteurs, et les merveilles qu'opère la foi catholique, quand elle est présentée aux âmes avec la double autorité de la doctrine et de la sainteté. Régénérer les prêtres séculiers par l'exercice du zèle apostolique, et leur faire reconquérir ainsi leur place dans l'estime des populations, telle fut la grande pensée du P. Maunoir, pensée féconde, d'où sortit la rénovation complète de notre pays, et cet ascendant extraordinaire que le clergé possède encore en Bretagne, malgré tous les ébranlements qui nous ont agités depuis le XVIIe siècle.

Comme tous les hommes de foi, notre saint missionnaire mûrit longtemps son projet. Il s'en entretint avec M. Le Nobletz, à l'expérience duquel il aimait toujours à recourir, pria beaucoup et attendit patiemment l'heure de la Providence.

En 1650, la circonstance du grand jubilé ayant procuré un surcroît de fatigues aux deux missionnaires, le P. Maunoir tomba malade. On profita de cette circonstance pour l'engager à se modérer ; mais ces conseils firent sur lui moins d'impression que l'étrange hardiesse d'une femme, « fort simple d'elle-même, qui, l'arrêtant un jour en pleine rue, lui dit avec une autorité qui ne pouvait lui venir que d'en-haut : « *Pourquoi faites-vous seul l'ouvrage de vingt missionnaires ? que n'associez-vous des ecclésiastiques à votre emploi ? vous auriez du secours : Dieu y trouverait sa gloire et le prochain son salut.* » Le Père reçut cet avis comme venant de Dieu, et répondit que bientôt il lui viendrait des compagnons qui s'offriraient d'eux-mêmes. Cette prophétie ne tarda pas à s'accomplir.

Abbé KERDAFFRET.

NOTICES ET COMPTES-RENDUS.

I.

L'ÉGLISE ROMAINE

EN FACE DE LA RÉVOLUTION,

PAR M. J. CRÉTINEAU-JOLY (1).

Depuis quarante ans une agitation intense mine sourdement l'Italie. Nous n'avons point à l'apprécier ici au point de vue politique ; mais il entre naturellement dans le cadre d'une Revue consacrée à l'étude de l'histoire, d'en rechercher l'origine. Or, les deux volumes que vient de publier M. Crétineau-Joly, sous ce titre — *l'Eglise Romaine en face de la Révolution* — nous fournissent à cet égard les indications les plus précieuses (2). Une chose d'abord est certaine, c'est que le sentiment de nationalité, tel qu'il se manifeste aujourd'hui, avec ses irréflexions et son enthousiasme, date du premier empire. Les conquêtes de la France étaient alors devenues une menace pour

(1) 2 vol. in-8°, à Paris, chez Henri Plon ; — à Nantes, chez Mazeau et Poirier-Legros. Prix : 15 fr.

(2) L'ouvrage de M. Crétineau-Joly part de l'avènement de Pie VI et nous conduit jusqu'au moment actuel. On connaît le talent de l'auteur et sa rare fortune à l'endroit des pièces inédites. Parmi celles qu'il nous fait connaître, nous citerons surtout d'importants passages des Mémoires du cardinal Consalvi. Une charge nouvelle et bien grave y est articulée contre le célèbre abbé Bernier. Bernier avait négocié le concordat avec le cardinal, mais au moment de la signature, après vingt-cinq jours de discussions et de modifications, il ne craignit pas, à ce qu'il paraît, de substituer à l'exemplaire amendé un exemplaire reproduisant le projet primitif de Napoléon. Consalvi s'en aperçut et Bernier confus se vit réduit à déclarer qu'il n'avait agi ainsi que par l'ordre du Premier Consul. Sur le refus de signer de Consalvi, la négociation fut reprise à nouveau.

tous les peuples, et tous cherchèrent une force nouvelle de soulèvement où de résistance dans l'exaltation du patriotisme. Des sociétés se formèrent donc, afin de raviver ou d'entretenir le feu sacré. Elles procédèrent par affiliations, par vœux et par la pratique absolue du sacrifice personnel dans l'intérêt commun. La poésie vint à leur aide pour entraîner les imaginations, et le poignard pour triompher des obstacles. Stabs, l'assassin de Schœnbrunn, devint un héros pour lequel on eut des chants comme autrefois les Grecs pour Harmodius et Aristogiton. Alors naissait le carbonarisme en Italie et le *Tugend-Bund* (Société de la vertu) en Allemagne.

A la paix, ces sociétés perdirent de leur importance, sans se dissoudre toutefois, surtout en Italie où le patriotisme trouva un nouvel aliment dans les pensées d'unité. Les chefs du carbonarisme sentaient bien qu'un obstacle à cette unité gouvernementale de l'Italie, c'est son histoire, ce sont ses traditions locales, ses capitales nombreuses, ses centres multipliés d'activité artistique et intellectuelle. Croire que Turin s'effacera volontiers devant Milan, Bologne devant Florence, Naples devant Rome, c'est ne connaître ni les amours-propres, ni les souvenirs, ni les passions, ni l'importance, ni la célébrité de ces anciennes principautés ou républiques, qui toutes ont constamment eu leur vie à part et une vie illustre.

Mais l'Eglise, mais la papauté, du moins, sont encore un obstacle; les carbonari le sentaient bien; aussi ne craignaient-ils pas, dans le profond mystère de leurs ventes, d'aborder nettement la question.

« *Il faut décatholiciser le monde*, écrivait l'un d'eux; la Révolution dans l'église, c'est la révolution en permanence... *ne conspirons que contre Rome;* pour cela profitons de tous les incidents, servons-nous de toutes les éventualités. Défions-nous principalement des exagérations de zèle. Une bonne haine, bien froide, bien calculée, bien profonde, vaut mieux que tous les feux d'artifice et toutes les déclamations de tribune (1). »

Dans ce but d'attaque acharnée contre Rome une haute vente se constitua. Elle n'admit que quarante membres afin que le secret sans

(1) Lettre de Piccolo-Tigre — 18 janvier 1822 — Crétineau-Joly — t. II. p. 124.

doute fût plus inviolable, et chacun de ses membres dut avoir un nom d'emprunt pour déjouer plus sûrement les recherches. Cette haute vente composée surtout d'hommes du monde, intelligents et répandus, laissa le poignard aux carbonari vulgaires et se livra, sous le masque, à un travail de décomposition que Nubius, son membre le plus actif, définissait ainsi (1) : — « On a chargé nos épaules d'un lourd fardeau. *Nous devons faire l'éducation immorale de l'église,* et arriver, par de petits moyens bien gradués quoique assez mal définis, au triomphe de l'idée révolutionnaire par un pape. Dans ce projet qui m'a toujours semblé d'un calcul surhumain, nous marchons encore en tâtonnant; mais il n'y a pas deux mois que je suis à Rome (2). » — Et il se représente visitant les cardinaux, les chefs-d'ordre, s'attaquant surtout aux prêtres besogneux et oisifs. De son côté Piccolo-Tigre recommandait de travailler les confréries.

« L'Italie, écrivait-il, est couverte de confréries religieuses et de pénitents de diverses couleurs. Ne craignez pas de glisser quelques-uns des nôtres au milieu de ces troupeaux guidés par une dévotion stupide. Qu'ils étudient avec soin le personnel de ces confréries et ils verront que peu à peu il n'y manque pas de récoltes à faire. Sous le prétexte le plus futile, mais jamais politique ou religieux, créez par vous-même ou, mieux encore, faites créer par d'autres des associations ayant le commerce, l'industrie, la musique, les beaux-arts pour objet. Reunissez dans un lieu, ou dans un autre, dans les sacristies même ou dans les chapelles, vos tribus encore ignorantes. Mettez-les sous la houlette d'un *prêtre vertueux, bien noté, mais crédule et facile à tromper.* Infiltrez le venin dans les cœurs choisis, infiltrez-le par petites doses et comme par hasard; puis, à la reflexion, vous serez étonné vous-même de votre succès. (3) »

Et pour mieux tromper les simples, on exigeait des seïdes non-seulement l'extérieur religieux mais la pratique religieuse. — « On exige de nous des choses qui sont quelquefois à faire dresser les cheveux sur

(1) Nubius est, bien entendu, un nom de passe, ainsi que Piccolo-Tigre, Vindice, etc. Les conspirateurs eux-mêmes ne se connaissaient parfois que sous ces noms.

(2) Crétineau-Joly. t. 11. p. 129.

(3) Crétineau Joly t. 11 p. 119.

la tête, écrivait Malegari ; et croiriez-vous qu'on me mande de Rome que deux des nôtres bien connus pour leur haine du fanatisme, ont été obligés, par ordre du chef suprême, de s'agenouiller et de communier à la Pâque dernière? *Je ne raisonne pas mon obéissance;* mais j'avoue que je voudrais bien savoir où nous conduiront de pareilles capucinades (1). »

Nous avons dit que la haute vente s'abstenait de meurtres. Vindice, l'un de ses seïdes en disait tout simplement la raison : — « Le catholicisme, écrivait-il, n'a pas plus peur d'un stylet bien acéré que les monarchies. Mais ces deux bases de l'ordre social peuvent crouler sous la corruption. Ne nous lassons donc jamais de corrompre. Tertullien disait avec raison que le sang des martyrs enfantait des chrétiens. Il est décidé dans nos conseils que nous ne voulons plus de chrétiens; ne faisons donc pas de martyrs ; mais popularisons le vice dans les multitudes; qu'elles le respirent par les cinq sens, qu'elles le boivent, qu'elles s'en saturent; et cette terre, où l'Arétin a semé, est toujours disposée à recevoir de lubriques enseignements. *Faites des cœurs vicieux et vous n'aurez plus de catholiques...* rendez le prêtre oisif, gourmand et patriote, il deviendra ambitieux, intrigant et pervers. Vous aurez ainsi mille fois mieux accompli votre tâche que si vous eussiez émoussé la pointe de vos stylets sur les os de quelques pauvres hères (2). »

Au milieu de toutes les hontes d'une telle correspondance, n'est-on pas frappé de ce souvenir de Tertullien et de cette crainte de faire des martyrs, qui est comme le signe distinctif de la haute vente, et qui, par le motif qui l'inspire, n'est qu'une honte de plus. Cette crainte reparaît sans cesse dans les pièces que M. Crétineau-Joly vient de livrer à la publicité. Elle est exprimée surtout avec une crudité de parole sans égale, par le chef même de la haute vente, dans une circonstance solennelle. Deux Carbonari avaient été condamnés pour meurtre, à Rome, en 1825, et, lorsqu'ils furent sur l'échafaud : — « Peuple, dit le premier, je meurs innocent, Franc-Maçon, Carbonaro et impénitent... » — Le second fit une profession de foi analogue,

(1) Crétineau-Joly. t. II. p. 144.
(2) Crétineau-Joly. t. II. p. 148.

puis il embrassa la tête du supplicié, et dit froidement au prêtre qui l'adjurait en vain de penser à son âme : — « Ceci, en montrant la tête sanglante, c'est une tête de pavot qui vient d'être coupée. »

Le chef de la haute vente, racontant ces détails à ses adeptes, écrivait : — « J'ai assisté avec la ville entière à l'exécution de Targhini et de Montanari ; mais j'aime mieux leur mort que leur vie. Le complot qu'ils avaient follement préparé, afin d'inspirer la terreur, ne pouvait pas réussir, il a failli nous compromettre ; leur mort rachète ces petites peccadilles ; ils sont tombés avec courage et ce spectacle fructifiera... nous avons donc des martyrs !... Un jour, si nous triomphons, et si, pour éterniser notre triomphe, il est besoin de quelques gouttes de sang, *il ne faut pas accorder à nos victimes le droit de mourir avec dignité et fermeté*..... si Targhini et Montanari, par un moyen ou par un autre, (la chimie a tant d'admirables recettes !) étaient montés sur l'échafaud, abattus, pantelants et découragés, le peuple n'en eût pas eu pitié. Ils ont été intrépides, le même peuple leur gardera un précieux souvenir.....

» Est-ce que vous croyez qu'en présence des Chrétiens primitifs, les Césars n'auraient pas mieux fait d'affaiblir, d'atténuer, de confisquer, au profit du paganisme, toutes les héroïques démangeaisons du ciel, que de laisser provoquer la ferveur du peuple par une belle fin? N'aurait-il pas mieux valu médicamenter la force d'âme en abrutissant le corps ? Une drogue bien préparée, encore mieux administrée, et qui débiliterait le patient jusqu'à la prostration, serait, selon moi, d'un salutaire effet. Si les Césars eussent employé les Locuste de leur temps à ce commerce, je suis persuadé que notre vieux Jupiter olympien et tous les petits dieux du second ordre n'auraient pas succombé si misérablement... Les Chrétiens ont été très-promptement populaires, parce que le peuple aime tout ce qui le frappe. Il aurait vu de la faiblesse, de la peur, sous une enveloppe tremblante et suant la fièvre, il se serait pris à siffler, *et le Christianisme était fini au troisième acte de la tragi-comédie* (1). »

Ne croit-on pas entendre une conversation de damnés? Quant à l'essai chimique, nous ne savons s'il fut tenté ; mais, quelques années

(1) Crétineau-Joly, t. II, p 102.

après, le membre le plus actif de la haute vente, Nubius, un de ces gentilshommes tarés, qui entendaient bien frapper Dieu, mais qui n'admettaient pas qu'on touchât à la fortune et à la noblesse, ayant tout à coup paru reculer devant la boue qu'il avait remuée lui-même, (cette boue qui *monte à la surface*, lui écrivait un de ses amis, et qui nous étouffera, je le crains), Nubius, disons-nous, fut soudainement pris d'une maladie de langueur qui réduisit son misérable corps, dans la force de l'âge, à une végétation impuissante. Que le poison vint de ses vices, où qu'il vint de ses amis, Dieu était vengé.

Les séïdes, cependant, s'étonnaient eux-mêmes de leurs succès. — « La désorganisation sociale règne partout, écrivaient-ils, elle est au nord comme au midi, dans le cœur des gentilshommes comme dans l'âme des prêtres. Tout a subi le niveau sous lequel nous voulions abaisser l'espèce humaine (1). » — On pense d'ailleurs ce que devaient être les prêtres et les moines qui s'étaient laissés séduire. — « Ce n'est peut-être pas ce qu'il y a de meilleur et de plus présentable, écrivait un des chefs, mais n'importe. Pour le but cherché un *Frate*, aux yeux du peuple, est toujours un religieux (2). » — On verra ce que seront, au bout de quelques jours, Achilli et Gavazzi pour le peuple.

Mais la papauté, dans tous les cas, restait toujours en dehors des atteintes, et c'était cependant là le point de mire, c'était la clef de voûte de la société. — « Nous n'entendons pas gagner les papes à notre cause, disaient les instructions de la haute vente, ce serait un rêve ridicule... Ce que nous devons demander, ce que nous devons chercher et attendre, comme les Juifs attendent le Messie, c'est un pape selon nos besoins. Alexandre VI, avec tous ses crimes privés, ne nous conviendrait pas, car il n'a jamais erré dans les matières religieuses (3). Un Clément XIV, au contraire, serait notre fait des pieds à la tête... Ganganelli se livra pieds et poings liés aux diplomates qui lui faisaient peur, aux incrédules qui célébraient sa tolérance, et Ganganelli est devenu un très-grand pape. C'est à peu près dans ces conditions qu'il nous en faudrait un, si c'est encore possible (4). »

(1) Crétineau-Joly, t. II, p. 378.

(2) T. II, p. 161.

(3) L'expression, ici, fait équivoque. Certains papes ont pu errer en politique, comme Clément XIV, lorsqu'il abolit les Jésuites, mais aucun n'a erré dans la foi.

(4) Crétineau-Joly, t. II, p. 84.

Faut-il le dire? Ces hommes, qui ne croyaient pas à l'Esprit-Saint, mais qui croyaient fort à leur esprit, s'imaginèrent avoir trouvé le pontife qu'ils désiraient, en Pie IX. Ne distinguant pas la bonté de la faiblesse, et la mansuétude d'une tolérance aveugle, ils se crurent assurés du succès, et s'efforcèrent d'entraîner, par les applaudissements, par les ovations, l'âme naturellement confiante du pontife. Pie IX n'avait d'ailleurs nul besoin de ces scènes bruyantes où l'enthousiasme vrai du peuple était évidemment exploité dans des intentions perfides, pour se mettre à la recherche des améliorations désirables dans le gouvernement de l'État. Louis-Philippe et ses alliés avaient tracé à cet égard tout un programme à Grégoire XVI, et Louis-Philippe, avec cette assurance doctrinaire qu'il perdit malheureusement un peu trop au dernier jour, promit au vieux pontife de le protéger, s'il déférait à ses conseils. — « Oh! répondit, assure-t-on, le pape, la barque de Pierre a subi de plus rudes épreuves que celle-là. Nous braverons certainement la tempête. Que le roi Philippe d'Orléans tienne donc en réserve pour lui-même la *bonaccia* (le calme), qu'il voudrait nous vendre au prix de l'honneur; son trône croulera, mais celui-là, non (1)! »

Qu'est devenu, depuis lors, Grégoire XVI, et qu'est devenu Louis-Philippe?

Pie IX n'eut besoin d'aucun conseil pour se mettre à l'œuvre; son cœur seul le dirigea, et, plus que César, il fut généreux et *clément jusqu'à être obligé de s'en repentir* (2). Mais de lui à Ganganelli, il y avait un abîme. Les sociétés secrètes ne tardèrent pas à s'en apercevoir, et, après avoir prodigué l'hypocrisie, après avoir donné de nouveau le spectacle de communions en masse, qui ne rappelaient que trop celles de Voltaire (3), elles se décidèrent à rompre ouvertement avec un pontife qui en était encore au *non possumus* des Apôtres. On sait le reste.

(1) Crétineau-Joly. t. II, p. 215.

(2) Pline, L. X., ch. XXVIII.

(3) Lorsque Pie IX eut accordé l'amnistie, ceux qui en furent l'objet et qui, pour la plupart, devaient bientôt le trahir, communièrent solennellement à Saint-Pierre-ès-Liens. — Voltaire, au reste, n'en faisait pas d'autres. — « Il faut hurler avec ces sacrés loups, écrivait-il au comte d'Argental, le 22 avril 1768; *on ne peut me reprocher d'hypocrisie, puisque je n'ai aucune prétention.* »

II.

RÉCITS BRETONS

PAR M. S. ROPARTZ (1).

M. Ropartz est loin d'être un inconnu pour la *Revue de Bretagne et de Vendée;* disons mieux, l'auteur de la *Vie de saint Yves* n'est un inconnu nulle part, et il n'est personne qui n'apprécie sa science si vraie, sa foi si vive et la facilité toujours attachante de son style. M. Ropartz avait commencé par écrire l'histoire de sa ville natale, et cette histoire de Guingamp, d'une petite ville bretonne fort oubliée depuis Charles de Blois, est arrivée promptement à sa seconde édition. Ensuite est venue la *Vie de saint Yves,* de cet *avocat des pauvres*, près duquel le duc Jean V voulut être enterré, à cause, disait-il, *de la très-singulière dévotion que nous portons au très-glorieux saint monseignenr saint Yves.* Saint Yves est, en effet, une des gloires les plus nobles et les plus populaires de la Bretagne, et nul historien ne pouvait nous peindre, mieux que M. Ropartz, cet homme de douces vertus qui demandait surtout à Dieu un *esprit juste* et un *cœur droit.*

Aujourd'hui, M. Ropartz publie un volume de nouvelles dont quelques-unes ont paru dans la *Revue.* Ainsi, nos lecteurs n'ont certainement point oublié le *Bœuf de Malestroit,* ce *bœuf à longue corne*

Taillé vif dans le granit gris;
Depuis trois cents ans il rumine,
Couché sur sa large poitrine,
Aux portes du sacré parvis.

Ils n'ont point oublié non plus la morale de la légende :

(1) Un vol. in-12, chez Prud'homme, à Saint-Brieuc. Prix: 1 fr. 50.

Aide-toi, le ciel t'aidera,
C'était la devise païenne ;
Travaille, dit la foi chrétienne,
Et Dieu te récompensera.

Le *Bœuf de Malestroit* sert d'*Avant-propos* au nouveau volume qui ne contient d'ailleurs que des *Récits* en prose. L'un de ces récits, *les Archives du Kerlouet*, nous rappelle également quelques-unes des plus jolies pages de la *Revue*. Les autres, c'est-à-dire *Jacobus*, *les Litanies de sainte Anne*, *le Val en Mégrit*, *la Première Grand'Messe*, *les Reliques d'un Martyr*, *Marguerite Lenoir*, sont entièrement inédits et se distinguent tous par une qualité qui est habituelle aux œuvres de M. Ropartz, je veux dire : l'intérêt. Nous n'entrerons point, d'ailleurs, dans le détail de ces petites pièces qu'il faut lire — tout leur charme est dans la lecture ; — mais nous dirons seulement qu'en écrivant *Jacobus*, la plus longue de toutes, M. Ropartz s'est évidemment impressionné du besoin de merveilleux et de fantastique qui se révèle sans cesse dans les traditions bretonnes. Il y a, sous ce rapport, une incontestable parenté entre le génie de notre sévère Armorique et celui de la non moins sévère Allemagne.

Jacobus est un jeune moine, curieux, distrait, peu attentif aux prières du couvent et qui, se livrant de jour en jour à tous les caprices d'une imagination inquiète, finit par se donner au diable. Jacobus y mit bien une condition : ce fut qu'il choisirait lui-même sa position et son personnage dans le monde. Il les choisit ; il les change même à son gré ; mais que trouve-t-il ? des déceptions ! des catastrophes ! partout et toujours la main de Dieu !

On sent que dans une composition de ce genre la vraisemblance n'est pas absolument requise. Autant vaudrait la demander à la ballade de Burger ou au songe de Jean-Paul. Ce qui importe, c'est qu'une pensée morale se détache de la féerie, sous une forme plus vive et plus accentuée. Ainsi, par exemple, lorsque Jean-Paul aperçoit, dans son rêve, le cadran de l'éternité : — « On n'y voyait ni chiffres ni aiguilles ; mais une main noire en faisait le tour avec lenteur, et *les morts s'efforçaient d'y lire le temps*, » — on lui fait volontiers grâce de la vraisemblance en faveur de la grandeur et de la vérité du tableau.

Nous dirons la même chose de *Jacobus*. Il y a assurément beaucoup de sorcellerie dans ses transmigrations diverses; mais, à travers toutes ces invraisemblances, quelle vérité cependant dans l'ensemble! Écoutez plutôt cette conversation entre Jacobus et Satanas :

« La première fois, dit Jacobus, que j'eus l'honneur de m'entretenir avec ta Seigneurie, je te demandai, pour prix de mon âme, le bonheur sur terre, et il faut avouer que je n'en ai pas eu beaucoup jusqu'à ce jour. Je sais que tu ne m'as point manqué de parole; j'ai été libre de choisir ma voie; j'ai voulu la richesse, j'ai été riche; j'ai voulu la puissance, j'ai été roi.... A présent, je ne sais plus que vouloir.

— » Je te reconnais là, sublime Jacobus! répond Satanas. Oh! tu as raison; ni la science, ni la richesse, ni le pouvoir ne sont propres à satisfaire l'homme; mais écoute.... je sais une île enchantée....

— » Style de poëte dans la bouche du diable, mauvais!

— » Mille cascades, mille jets d'eau à doux murmures y rafraîchissent l'air.

— » ..... C'est glacial.

— » Des fleurs rares et rassemblées des quatre horizons réjouissent la vue.

— » J'aime mieux les paquerettes et les bluets de Bretagne.

— » Les parfums de l'Orient brûlent, jour et nuit, dans des cassolettes d'argent et d'or.

— » Les senteurs me donnent mal à la tête.

— » Les mets les plus exquis, les vins les plus renommés....

— » De quoi s'occasionner une perpétuelle gastrite....

— » Enfin, le mortel à qui appartient ce féerique séjour compte dans son harem....

— Mais c'est une vie de pourceau que tu me dépeins là; j'aimerais mieux, dans le dernier village, une idylle sous les hêtres. Voici ce que je veux : *je veux tous les plaisirs, tous les bonheurs de la vertu, sans les entraves de la vertu.* »

Ah! qui de nous n'a rencontré dans sa vie bien des Jacobus, esprits éteints, cœurs blasés, vies épuisées par la jouissance, sans avoir jamais joui de rien, et comprenant enfin le charme de la paix, de la considération, de l'estime qui s'attachent à la vertu, alors même que la force leur manque pour s'élever jusqu'à elle.

J'entends encore une vieille chanson où une pauvre créature comme Jacobus, rappelant une à une toutes les déceptions qu'elle a trouvées dans le plaisir et dans la richesse, finit par invoquer la vertu.

C'est du bonheur, car c'est la seule chose
Qu'on ne saurait avoir pour son argent.

La pensée est à peu près la même chez M. Ropartz, et elle ressort admirablement du tableau. Rien d'éloquent comme le trouble de l'âme mauvaise, lorsqu'on l'oppose surtout à la paix que Dieu accorde toujours *aux hommes de bonne volonté.*

Les autres *Récits* se distinguent également et par le style et par la pensée morale dont elles sont la mise en scène. — « Il faut animer la vertu,» — disait Mme de Staël aux écrivains de nouvelles et de romans. M. Ropartz ne l'a pas dit peut-être, mais il l'a fait mieux que l'auteur de *Delphine* : chez lui, la vertu est toujours vivante.

III.

SCÈNES DE LA VIE CHRÉTIENNE,

PAR M. EUGÈNE DE MARGERIE (1).

Deuxième série.

M. de Margerie vient de mettre au jour la deuxième série de ses *Scènes de la vie chrétienne*, et tout ce que nous disions, l'an dernier, de la *grâce*, de la *vérité*, de la *délicatesse* qui distinguaient le premier recueil, peut s'appliquer avec non moins de justesse à celui-ci. En le lisant on ne fait pas seulement une lecture agréable, mais encore une

(1) Un vol. in-18. Paris, chez Amb. Bray. Nantes, chez Mazeau et Poirier-Legros.

lecture pieuse, car les personnages mis en scène portent en général la vertu jusqu'à l'héroïsme. Ce que l'abbé Carron demandait, il y a quarante ans, à l'histoire, lorsqu'il écrivait successivement les *Vies des justes dans les plus hauts rangs, dans les états ordinaires et dans les plus humbles conditions de la vie*, puis le *Manuel du militaire chrétien*, les *Héroïnes chrétiennes*, les *Justes dans le mariage*, les *Ecoliers vertueux*, etc., M. de Margerie le demande à l'imagination, et, au lieu des pensées flatteuses et décevantes dont elle est si prodigue, il sait ne trouver en elle qu'un trésor d'émotions pieuses.

Ainsi, Alban de Saint-Melaine c'est le jeune homme accompli aux yeux du monde, brillant, léger, peu fidèle dans ses souvenirs, sensible à l'affection, mais surtout au ridicule. Une pauvre jeune fille aveugle lui révèle par son cœur des sentiments plus vrais, par sa foi une ambition plus haute. Le malheur peut désormais l'atteindre; il ne l'ébranlera pas. — « Est-il besoin d'être heureux? disait-il, il suffit d'être chrétien. »

Xantippe est la jeune femme querelleuse et exigeante, mais qui finit par trouver dans l'éducation religieuse dont l'influence a toujours, malgré son caractère, protégé sa vie, la force de se vaincre et, mieux encore, de se repentir.

Les Amis d'Afrique nous présentent un des plus beaux spectacles qu'il soit donné à l'homme de rencontrer sur la terre — le courage de la vertu uni au courage des combats, — c'est-à-dire le mot *virtus* dans toutes ses acceptions si grandes et si belles. Un jour, le 15 juin 1692, Racine, qui accompagnait Louis XIV dans sa campagne contre Guillaume d'Orange, écrivait à Boileau, du camp, devant Namur. — « Je vous ai parlé du lieutenant de la compagnie des grenadiers qui fut tué. Vous ne serez peut-être pas fâché de savoir qu'on lui trouva un cilice sur le corps. Il étoit d'une piété singulière et avoit même fait ses dévotions le jour d'auparavant. Respecté de toute l'armée pour sa valeur accompagnée d'une douceur et d'une sagesse merveilleuse, le roi l'estimoit beaucoup et a dit, après sa mort, que c'étoit un homme qui pouvoit prétendre à tout. Il s'appelait Roquevert... Si M. de la Trappe l'avoit connu, auroit-il mis dans la vie de frère Muce que les grenadiers font profession d'être les plus grands scélérats

du monde. Effectivement, on dit que dans cette compagnie il y a des gens fort réglés. Pour moi, je n'entends guère de messe dans le camp, qui ne soit servie par quelque mousquetaire et où il n'y en ait quelqu'un qui communie, et cela de la manière du monde la plus édifiante. »

Les *Amis d'Afrique*, de M. de Margerie, nous rappellent ces nobles exemples du grand siècle devenus plus rares de nos jours. Et cependant les *Souvenirs de Crimée* du P. de Damas sont-ils bien inférieurs aux souvenirs de Racine?

Le *Marchand d'images*, *l'Esprit chrétien*, *les Profils de curés*, *le Prix d'une âme* nous présentent, enfin, sous diverses formes; les plus sublimes idées de dévouement et de sacrifice : sacrifice de son gagne-pain par un humble porte-balle, parce que ce gagne-pain est malhonnête, sacrifice de ses faiblesses par une femme du monde, des jouissances qui l'attendent sur la terre par une jeune fille, de sa tiédeur par un prêtre, de sa vie par une fiancée, et tous ces sacrifices accomplis sans hésitation, sans regret, tantôt pour son propre salut, tantôt pour le salut de quelque pauvre âme.

Tel est le livre de M. de Margerie; il me rappelle cette pensée de Fénelon : — « Sa piété n'a rien de faible, ni de triste, ni de gêné; elle élargit le cœur, elle est simple et aimable, elle se fait toute à tous pour les gagner tous. »

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

COURS ÉLÉMENTAIRE D'HORTICULTURE

A L'USAGE DES ÉCOLES PRIMAIRES,

RÉDIGÉ SUR LES NOTES DE M. BONCENNE,

PAR M. SAUVAGET, INSTITUTEUR (1).

Voici un très-bon petit ouvrage, bien simple, bien clair, bien élémentaire, tel que j'en voudrais voir beaucoup dans les mains des enfants et des jeunes gens sortis de nos écoles rurales. Le livre porte le nom d'un instituteur primaire qui a eu le bonheur de comprendre la portée de la pensée d'un homme de bien, et de se faire son coopérateur et son écho, pour ainsi dire. L'homme de bien, c'est M. Boncenne, à qui les lecteurs de la Revue peuvent se souvenir de nous avoir vu rendre hommage dans une des premières livraisons, à propos d'un excellent ouvrage sur le jardinage; l'instituteur est celui de Saint-Médard-des-Prés, en Vendée, M. Sauvaget.

M. Boncenne, dans l'exercice de ses fonctions de délégué cantonnal pour l'instruction primaire, amené à réfléchir en homme de conscience sur la condition des populations rurales, sur la direction à donner aux enfants qui sont destinés à les renouveler, a bien vite compris qu'il fallait former leur esprit aux connaissances les plus utiles à leur état de cultivateurs et leur en donner aussi le goût. Faire voir clairement à ces jeunes enfants, et par occasion peut-être à leurs parents, que cet état où la Providence les a fait naître demande des connaissances variées, un esprit d'observation et de suite, de prévoyance et de calcul très-supérieur à ce que pensent les gens superficiels, n'est-ce pas prendre le meilleur moyen de le relever à leurs propres yeux, de leur inspirer pour lui une estime et une affec-

(1) Un vol. in-18, qui sera adressé aux personnes qui enverront 1 fr. de timbres-poste à M. Vincent Forest, place du Commerce, 1, à Nantes.

tion véritable et profonde? N'est-ce pas faire comprendre aux plus intelligents que, dans l'exercice quotidien de cet état, ils trouveront, avec la satisfaction de leurs besoins matériels et de ceux de leurs familles, des jouissances intellectuelles, nombreuses et pleines de charme? N'est-ce pas prendre le meilleur moyen de les retenir à la campagne et de leur barrer le chemin de l'émigration vers les villes?

C'est là le fonds de pensées que développe M. Boncenne, dans son introduction, avec un charme infini et un langage à la fois simple et persuasif.

Mais savez-vous bien ce qui nous paraît mériter de sincères éloges? C'est le bon sens de ce maître d'école qui a su comprendre la valeur de cette pensée; c'est sa modestie qui en reporte l'hommage à son auteur, c'est la simplicité avec laquelle il l'expose dans sa préface, en se donnant le simple rôle de répétiteur; c'est enfin la méthode et la clarté avec laquelle il rédige les leçons données par le maître commun.

Il ne faut pas douter que la Société d'Horticulture de Nantes qui, depuis plusieurs années déjà, a provoqué par ses récompenses et ses programmes, les instituteurs de la Loire-Inférieure à marcher dans cette voie, ne fasse à cet ouvrage l'accueil qui lui est dû. Car, il faut le dire, cette idée de développer l'instruction agricole par les instituteurs primaires a frappé bien des esprits, et nous pouvons assurer que le Comice agricole central de la Loire-Inférieure a donné chaque année, depuis plus de douze ans déjà, des médailles aux instituteurs qui lui présentent des travaux de leurs élèves sur l'agriculture, travaux consistant soit en quelques dessins d'instruments perfectionnés, soit en résumés de lectures extraites de bons ouvrages élémentaires, soit en applications de calcul à des problèmes de l'exploitation des fermes et du ménage des champs. Les instituteurs de la Chapelle-sur-Erdre, de Couëron, de Nort, de Casson, de Châteaubriant, — nous ne finirions pas si nous voulions nommer tous ceux qui sont entrés dans la carrière, — nous ont fait voir combien les maîtres et les élèves y pouvaient prendre d'intérêt. Les bons ouvrages ne manquent pas non plus, Dieu merci, et, pour ne citer que ceux qui sont en renom dans la circonscription de la Revue, *les Veillées villageoises et les*

problèmes d'agriculture, de M. Neveu-Derotrie, *les Éléments d'Agriculture*, *l'Herbier agricole*, *les Promenades agricoles*, de M. Bodin, *le Cours d'Agriculture*, de M. Janet, et, par dessus tout, les *Œuvres agricoles de Jacques Bujault* peuvent satisfaire grandement les plus difficiles.

Nous n'avons qu'un vœu à exprimer en finissant : c'est, d'abord, que les instituteurs ne se contentent pas d'avoir gagné quelques récompenses ou quelques mentions pour deux ou trois années de travaux de ce genre, mais qu'ils mettent une consciencieuse persévérance à élever dans cette direction les petites générations qui se succèdent les unes aux autres dans leurs écoles ; c'est, ensuite, que M. Sauvaget fasse bientôt paraître la seconde partie de son ouvrage, et qu'après nous avoir exposé les principes généraux et la culture des légumes et des fleurs rustiques, il nous donne la culture, la greffe et la taille des arbres ; l'ouvrage sera complet et on peut lui promettre beaucoup de lecteurs. Ce sera un très-bon livre à donner en prix.

Cte O. DE SESMAISONS.

POÉSIE.

LE MERLE ET LA FAUVETTE,

FABLE.

A M. LE Vte ÉDOUARD DE KERSABIEC.

Le vase est imbibé, l'étoffe a pris son pli.

Au plus profond d'une haie,
Un merle savourait un de ces fruits vermeils
Que porte l'aubépine, appétissante baie,
Ambroisie et nectar des merles ses pareils.
Une Fauvette l'aborde,
Et lui dit sans plus d'exorde :
« — Merle, mon ami, pourquoi,
» Aussitôt qu'un oiseau chante,
» Vous faites-vous une loi
» De siffler?... C'est avoir l'âme un peu trop méchante !
» Encore, je vous comprendrais,
» Et de bon cœur j'applaudirais,
» Si votre gosier satirique,
» N'attaquant que le geai, la pie ou le corbeau,
» Se proposait ce résultat si beau
» De délivrer nos bois de leur aigre musique.
» Sans peine même je m'explique
» Que vous tourniez souvent votre sifflet moqueur
» Contre moi, votre humble servante ;
» Cela ne peut m'aller au cœur :
» En merveilleux accents ma voix n'est point savante,
» Hélas ! et je le sais trop bien ;
» Mais que vous vous moquiez du grand musicien,
» De l'Orphée, en un mot, de notre république,
» C'est ce que pas un ne s'explique,
» C'est à quoi je ne comprends rien ! » —
Son interlocuteur sur le champ lui réplique :

— « Fauvette, je veux bien vous tirer d'embarras,
» Mais vous ne divulguerez pas
» La raison que je vais vous dire en confidence.
» Apprenez donc qu'au temps de mon enfance,
» Dans l'aimable saison où nous faisons l'amour,
» Mécontent de moi-même ou blessé d'une offense,
» J'étais triste et maussade, un jour.
» Charmés de voir les fleurs et les feuilles renaître,
» La Fauvette, — c'était votre mère, peut-être ? —
» Le Rossignol chantaient, s'écoutaient tour à tour.
» Le concert achevé, les oiseaux d'alentour
» D'éclater soudain en louanges...
» Que du Merle parfois les pensers sont étranges !
» — Dans cette tourbe de flatteurs
» Je vais assurément passer pour un génie, —
» Pensais-je, — en me montrant rebelle à l'harmonie,
» En poussant seul des sons improbateurs...
» Et de siffler !... Bien loin qu'elle en fût offensée,
» Je ne fis qu'augmenter la gloire des chanteurs.
» A force d'exprimer faussement ma pensée,
» — Car depuis ce jour-là je pris goût aux sifflets, —
» Moi-même je tombai dans mes propres filets :
» — Il faut de mes erreurs qu'enfin je me répente,
» Que je résiste à ma funeste pente,
» Disais-je, et je faisais le serment, tous les jours,
» De ne jamais siffler..... et je siffle toujours ! »

Ce Merle n'est-il pas le type et le modèle
D'une foule d'esprits, du reste bien doués ?
Le beau, le bien par tous sont-ils loués ?
De leur pensée interprète infidèle,
Ils laisseront leur langue censurer,
Dénigrer :
Cela leur donne une verve plaisante !...
Que de louer le moment se présente,
Hélas ! ils ont perdu le beau don d'admirer !

EMILE GRIMAUD.

LE TRÉSOR DE LA RUE DES CAVES

A NANTES [1].

Cependant nos quatre braves avaient pris connaissance de leur terrain. *Toujours réunis*, *toujours en action*, ils avaient visité tous les lieux de dépôt et se disposaient à instrumenter quand survint un décret qui suspendit toute opération de triage avant l'arrivée d'une instruction élaborée avec soin, destinée à guider les commissaires.

Les préposés au triage furent avertis par cette instruction que leur ministère était *tout scientifique* et *qu'ils étaient les yeux* du comité des archives pour scruter et *analyser* tous les titres. Telle était la confiance qu'inspiraient leurs lumières qu'il leur fut prescrit de travailler chacun séparément; *la confiance réciproque devant faire la base de leurs rapports, ils devaient s'en rapporter entre eux* (sic). Il leur était enjoint d'*anéantir tout vestige monarchique et féodal justement proscrit sous le règne de la liberté et de l'égalité.* Toutefois, *le recouvrement des propriétés nationales étant l'un des plus essentiels objets* de ce triage, on devait veiller scrupuleusement à la conservation des titres qui pouvaient y servir.

Les rédacteurs de cette instruction qui, du reste, ne semblent pas avoir été mal intentionnés et avaient donné quelques sages conseils trop peu suivis, émirent par malheur cette pensée qu'en outre des titres qui tombaient directement sous le coup de la destruction prescrite par la loi du 7 messidor an II (25 juin 1794), « l'anéantissement des papiers évidemment insignifiants était d'ordre général; le commerce réclamait *ces masses effrayantes* comme une matière précieuse, et l'on sentait le besoin de jeter promptement au rebut *des monceaux de fatras* dont la plupart n'attestaient que *les écarts de l'esprit humain.* » On juge si l'on dût aller loin avec une

(1) Voir le tome V de la Revue, p. 152-161.

pareille latitude. — Si l'on y mettait du zèle et de l'activité, disait la dépêche en terminant, quatre mois étaient suffisants pour cette opération, grâce à laquelle, avant l'hiver, tous les dépôts publics de titres « *seraient réduits à cet état de simplicité qui en fera la véritable richesse* puisqu'on n'y trouvera plus que les matières précieuses dont ils devraient toujours rester composés. »

Revenons à nos quatre commissaires. Mais où sont-ils? Je n'en vois plus qu'un. Pendant que l'on rédigeait cette belle instruction sur la meilleure manière de réduire nos archives à cette aimable simplicité que chacun sait, l'un de nos braves a été promu à des fonctions supérieures. Les deux autres ont disparu comme des ombres. Peut-être, ainsi que les citoyens Jau et Geffredo, se sont-ils trouvés pris par le pied et par la gorge et *le concert de vive voix* leur est aussi interdit. Mais qu'importe, Pierre Étienne nous reste, courageux citoyen qui se laisse, lui, sans sourciller, qualifier d'*homme de lettres*, et seul, « *pénétré de l'instante nécessité de commencer une opération si importante pour les intérêts de la République*, se met à l'œuvre et affronte *ces monceaux de fatras* (style de la circulaire), en attendant que « *ses collègues sur différents motifs refusants ou absents* » aient été remplacés. Il commence ce grand travail d'épuration par la *ci-devant église de l'Oratoire où les archives de la ci-devant cathédrale* et de la Gascherie sont entassées sans ordre.

Le nom de Pierre Étienne était profondément oublié de la génération présente, cet oubli n'était point juste. Nous devons à ce grand citoyen, puisque l'occasion si naturelle s'en présente, l'honneur d'une exhumation, puissent ses mânes patriotiques l'accepter avec reconnaissance !

Ce fut le premier thermidor *de la troisième année républicaine* (19 juillet 1795), qu'il commença dans l'église même de l'Oratoire *le débrouillement de ce cahos* (les archives de la ci-devant cathédrale et de la Gascherie); mais il s'aperçut bien vite, peut-être, à quelque douleur réveillée de rhumatisme, que le local était fort humide. Il y pleuvait de toutes parts et il crut devoir prévenir les administrateurs du Département que tous ces papiers « *ne pouvaient qu'en souffrir une altération très-nuisible à la république.* »

Lui-même aussi se serait sans doute bientôt *altéré* et c'eût vraiment été un malheur. L'administration se devait à elle-même de veiller avec un soin vigilant sur les jours de son unique et courageux employé. « *Un nouveau local, une somme* pour les frais de transport, voilà *les objets* qu'Étienne avait *mis avec confiance sous les yeux des citoyens administrateurs;* ils y eurent égard et lui concédèrent le local réclamé dans les bâtiments de l'ancien collége tenu par les oratoriens. Occupés depuis par la caserne de gendarmerie, ils viennent d'être remplacés par l'hôtel de Sesmaisons.

Un bonheur, on l'assure, ne vient jamais seul : c'est l'unique ressemblance que le bonheur ait avec le malheur. Étienne *s'était jeté dans le cahos* des vieux titres en brave, mais, il faut l'avouer, aussi un peu à l'aventure. Il était près de succomber à la peine, lorsque la Providence lui adressa le citoyen *Pierre Le Bec,* homme de loi, qui *s'offrit à parcourir avec lui cette carrière* ingrate. Étienne pensa que ce serait rendre un service à la chose publique que de le nommer à cet emploi, et l'administration l'approuva.

Trop heureux Étienne! Trois jours ne s'étaient pas écoulés depuis que Pierre Le Bec *parcourait* avec lui l'ingrate carrière, qu'un nouveau collaborateur se présenta. Le citoyen *Godefroy Regnault*, également homme de loi, était *celui qui demandait à servir la chose publique en cette partie.* Il avait occupé *différentes places dans différents tribunaux;* c'était une grande *preuve de son civisme.* Il fut aussi agréé au nombre des collaborateurs secondaires que les préposés au triage étaient autorisés à s'adjoindre.

Nommons de suite les autres citoyens qui vinrent successivement réunir leurs lumières à celles d'Étienne et consorts.

Nous rencontrons d'abord J. Fourage, nommé, nous l'avons vu, directement, par le cabinet de Paris, mais qui semble avoir hésité quelque temps avant de se résigner à l'honneur qui lui incombait tout à coup. Fourage sentit qu'il devait réparer ce moment de faiblesse. Du jour où il se fut mis à l'œuvre nul n'y apporta plus d'ardeur et de conscience. Il sut, c'est tout dire, briller à côté d'Étienne. Il ne brilla peut-être que d'une lumière réfléchie, mais enfin il brilla, c'est beaucoup ; il n'est pas donné à tous d'être un soleil.

Le 8 vendémiaire, an IV (30 septembre 1795), le citoyen Toussaint Richard vint offrir ses services. Étienne, au nom de ses collègues, écrivit aux administrateurs : « *Nous le croions propres à ce genre de travail par ses connaissances* et *sa maturité.* » S'estimant heureuse de trouver des employés pour hâter la besogne, l'administration ne faisait jamais d'objection, Richard fut accueilli sans difficulté.

Le premier frimaire suivant (22 novembre 1795) fut un beau jour pour les employés au triage : leurs rangs se grossirent du citoyen David. Il avait été pendant quelque temps l'un des administrateurs du département, c'était là un glorieux passé, et David allait déroger évidemment en prenant ce nouvel emploi. Mais il était sans doute alors sur le pavé, c'est une assez triste position, surtout en frimaire. Tant vaut l'homme d'ailleurs, tant vaut la place. David ne s'abaissait point vers Étienne et Fourage, il les élevait jusqu'à lui. Ceux-ci le comprirent, ils en furent reconnaissants et fiers, et écrivirent aux administrateurs : « Nous vous proposons pour partager nos travaux le citoyen David, un de vos anciens collègues. *Il suffit de vous l'avoir désigné* pour être assuré de vos suffrages. »

Ce même jour, un de ces jours qu'on marque d'une croix blanche pour toujours s'en souvenir, les commissaires proposèrent encore *pour collaborateurs adjoints* le citoyen Lecomte, homme de loi, *recommandable par ses lumières.* « *Nous serons flattés*, dirent-ils *de le voir au milieu de nous partager nos travaux en profitant de ses connaissances.* » Il eut fallu bien de la mauvaise volonté pour leur refuser cet agrément.

Le 14 du même mois (5 décembre 1795), le citoyen Guérineau, ancien notaire, homme de loi, fut encore proposé pour *collaborateur en cette partie*, et bientôt *acquis* définitivement *à la chose publique.*

Étienne profita de ce qu'il avait la plume en main pour représenter à l'administration le besoin d'un nouveau local que rendait nécessaire l'approche de la froide saison. « *Il y aura sans doute en peu*, ajouta-t-il à sa proposition en faveur du citoyen Guérineau, un emplacement vacant qui nous a paru très-convenable à nos opérations. C'est le bureau de la guerre à l'administration du district. Il est composé de deux chambres, etc... *Nous n'avons entré*, citoyens, dans tous ces

détails que parce qu'ils nous ont paru conformes à l'intérêt public, *il suffit de vous l'avoir indiqué* pour être assuré de vos suffrages. »

Enfin dans le courant de nivôse (décembre 1795, janvier 1796), le citoyen Jacques Duppont vint former comme l'arrière-garde de la phalange. Il était connu du citoyen président de l'administration du district, c'est tout ce que nous en savons.

On l'aura remarqué, les hommes de loi formaient le gros du bataillon. Le citoyen Pierre Le Bec, homme de loi ; — Godefroy Regnault, homme de loi ; — Fourage, homme de loi ; — Lecomte, homme de loi ; — Guérineau, homme de loi. Étienne seul se réservait la qualification d'homme de lettres. Il en était jaloux, passons lui cette petite gloriole ; ce titre lui maintenait une certaine supériorité sur ses confrères et il n'épargnait rien pour s'en rendre digne. Si son orthographe était parfois hérétique, son style avait un certain caractère qui rachetait amplement ce petit défaut. Ce style plein de franchise, de candeur et de naïveté, c'était bien son style à lui, et n'a pas un style qui veut. — Quant à Toussaint Richard, ce n'était point un homme de loi ; il ne se donnait pas davantage pour homme de lettres, mais que de connaissances ! quelle maturité ! — David était un ex-administrateur, inclinons-nous. — Le citoyen Duppont était le moins bien partagé. Son seul titre était d'être connu du président ; franchement c'était un peu mesquin, mais que voulez-vous, l'administration n'avait pu se montrer bien difficile. A ce métier *ingrat*, on gagnait plus d'honneur que de profit. Et même gagnait-on de l'honneur ? C'est ce dont nous jugerons mieux après avoir jeté un coup d'œil rapide sur les actes du comité.

Les opérations du triage commencèrent dans le cours de thermidor an III (juillet-août 1795), elles prirent fin vers les premiers jours de brumaire an V (octobre 1796). Elles durèrent par conséquent quinze mois environ, quinze mois de rude besogne, on en jugera tout à l'heure.

Mais c'est ici le cas de remarquer auparavant, que le délai de quatre mois fixé par l'article 21 de la loi du 7 messidor an II (25 juin 1794) pour faire le triage était, quelqu'expéditifs que fussent les procédés d'Étienne et consorts, absolument insuffisant dans notre département.

Aussi, ces quatre mois expirés, Étienne avait-il écrit en ces termes aux administrateurs :

« Nos opérations sont immenses par la quantité de papiers que présente à notre examen le cahos que nous travaillons à débrouiller. La marche en est d'autant plus difficile qu'embarrassée à chaque pas par la diversité des objets ; on ne peut *l'asurer* que par l'examen particulier de chaque pièce. »

Recueillons ici l'aveu en passant. — Il vous faut, dites-vous, citoyen Étienne, *pour asurer votre marche,* faire un examen particulier de chaque pièce. Or, la main sur la conscience, pourriez-vous nous jurer en votre nom et en celui de vos collègues, que vous avez fait cet examen particulier des deux ou trois cent mille pièces contenues dans les 4,500 liasses que vous avez triées en quinze mois? — Si vous hésitez, si vous reculez, permettez-nous de croire que loin d'être assurée, votre marche a dû être passablement de travers.

Étienne continue ainsi sa pétition : « Cette opération est urgente par les demandes journalières que fait à l'administration du département le directeur de l'artillerie, commandant du château, pour obtenir des papiers nécessaires à la formation des cartouches dont il se fabrique deux cent mille par décade. Celui qu'on achète monte à 24 mille francs.

. . . . . .

» La carrière que nous *parcourrons* est immense, fastidieuse et pénible... nous continuerons en attendant vos ordres à ce sujet, *le débrouillement de ce véritable cahos dont la vue nous afflige sans nous décourager.*

Signé : ÉTIENNE et FOURAGE. »

Étienne ne fut pas suffisamment satisfait de ce rare morceau d'éloquence car il varia ainsi sa rédaction en adressant au ministre de l'intérieur sa demande de prolongation :

« Citoyen ministre,

» Des *huits* préposés nommés tant par la loi du 16 ventôse que du 18 messidor ; nous ne sommes que les deux soussignés (Étienne et Fourage), qui avons eu le courage d'entreprendre une carrière

immense par son étendue, ingrate par son objet, pénible par son genre de travail, et dangereuse par l'air infecte qu'on y respire...

» Cette opération intéressante par les lumières qu'elle donne sur l'étendue, le prix et les débornemens des biens nationaux ne peut être interrompue sans préjudice de la chose publique, surtout dans un département où les troubles qui le désolent ne tendent qu'à confondre et dénaturer cette portion de la richesse nationale. »

Étienne s'élève ici très-haut, plus haut que d'habitude. Peut-être ce jour-là, Fourage et lui avaient-ils réuni leurs capacités sous le même bonnet. Quoiqu'il en soit, le ministre Merlin leur accorda d'autant plus aisément leur demande, que l'article 16 d'une loi rendue le 18 fructidor précédent (an III — août, septembre 1795), avait fixé le délai d'un an au Directoire pour faire terminer le triage des archives.

Revenons maintenant aux opérations des employés à ce travail dans notre département.

Nous avons dit qu'on s'occupa d'abord des papiers et des parchemins trouvés dans l'église de l'Oratoire. C'est là qu'on avait déposé les archives du chapitre de la cathédrale et celles de la juridiction des régaires. 82 liasses furent jugées dignes de conservation ; — 44 furent classées comme rebut ; — 430 enfin furent destinées à être *anéanties ;* c'était le terme dont on se servait.

Disons de suite que dans le cours de ces opérations et des suivantes les préposés furent surtout préoccupés du soin de conserver tous les titres qui de près ou de loin pouvaient servir au maintien ou au recouvrement des droits de propriété ; — plus d'une fois cette naïve réflexion leur échappe : « *et d'autant que les dits biens sont désormais acquis à la nation* ». — On ne saurait leur en vouloir, c'était elle qui les payait ou du moins qui était censée les payer. — Sous le titre de *rebut*, les préposés classaient donc tous les papiers qu'ils jugeaient de peu d'importance pour la suite des temps, mais qui pouvaient pendant quelques années encore être consultés au besoin pour l'éclaircissement ou la garantie des droits de propriété. Le bonheur a voulu que presque toutes les pièces classées comme rebut ont été conservées.

Quant aux papiers jugés dignes de rentrer dans le néant, ils sont de genre bien variable. Les antiques procédures, les vieux comptes, les rôles d'impositions, les aveux, les déclarations féodales, les correspondances y jouent le principal rôle. — Pour beaucoup de ces papiers, avouons-le, ce fut justice. Mais il est trop certain que beaucoup aussi étaient des documents extrêmement précieux pour l'histoire et qu'ils furent sacrifiés avec une inconcevable légèreté.

C'est ainsi que dans le résumé rédigé par Étienne, des titres des régaires et du chapitre, condamnés à l'anéantissement, nous trouvons ceci sous le paragraphe 2e : « Une masse d'environ cent quatre-vingts registres et cahiers concernant les affaires domestiques et correspondances de l'évêché et comptes-rendus à cet effet; plus une autre masse de volumes in-folio, au nombre de trente-deux, tous concernant la jurisdiction ecclésiastique; en outre environ trente-cinq livres de chant d'église tous en parchemin, tant grand que moyen et petit in-folio, propres à faire des gargousses de tous les calibres. Toutes ces pièces *que tout annonce* comme propres à anéantir, et à ne pouvoir être dans les archives qu'une surcharge dont il faut les débarrasser, sont suivies de quatre cent trente-trois liasses de papiers et de parchemins qui toutes ne contiennent que des pièces inutiles et absolument insignifiantes. »

La correspondance de nos anciens évêques, les registres de l'ancienne juridiction ecclésiastique, les livres de chant de la cathédrale nous semblent à nous une perte fort regrettable. — Quant aux 433 liasses qui suivent, qu'en penser, si ce n'est qu'Étienne, presque seul alors pour cette immense besogne, et à qui l'examen de tout ces titres avait pris un mois à peine, avait un fier coup d'œil pour avoir pu en juger si vite *l'inutilité et l'absolue* insignifiance.

Le paragraphe en question semble énumérer avec une complaisance marquée ces trente-cinq livres de chant d'église en parchemin de divers formats propres à faire des gargousses de tous les calibres. Il faut savoir en effet que la commission des armes et poudres, dans une lettre du 3 nivôse an 3 (23 décembre 1794), avait eu soin de fournir les dimensions que devaient avoir les feuilles de parchemin propres à faire des gargousses pour les canons de divers calibres. Le boulet de

36 exigeait des feuilles de 24 pouces de long sur 19 1/4 de large. Celui de 3 se contentait de feuilles de 14 pouces sur 8 1/2. Nous passons les huit calibres intermédiaires.

On avait aussi déposé à l'église de l'Oratoire les titres de propriété de l'abbaye de Saint-Florent et les papiers des seigneurs de la Gascherie, les premiers furent tous conservés, on ne garda au contraire que 10 liasses des papiers de la Gascherie ; 60 furent classées comme devant être anéanties.

On le voit, dès leurs débuts les commissaires abondaient complètement dans le sens de l'instruction du comité des décrets, et visaient à ce bel *état de simplicité* qui devait faire à l'avenir *la véritable richesse* des dépôts de titres publics.

Le 21 fructidor an 3 (7 septembre 1795) Étienne, au nom de ses collègues, écrivit ainsi aux administrateurs : « Nous préposés..... exposons qu'ayant terminé le 17 de ce mois... le triage des titres de la juridiction des régaires épars sur le pavé de la ci-devant église de l'Oratoire et *encombrés dans 24 bariques*... qu'ayant achevé de débrouiller ce veritable cahos (il est certain qu'ils avaient des procédés de débrouillement très-expéditifs) «... *bientôt nous ne saurions plus ou porter nos pas* » (quel affreux malheur !) « pour continuer nos opérations.... La ci-devant église de l'Oratoire ne peut plus être propre à nos opérations ultérieures..... La pluie qui y tombe de toutes parts ne permet même pas d'y laisser les papiers qui sont sortis du triage ; il a fallu les couvrir de planches pour les en garantir, et ce *faible abbris* ne peut être d'une ressource durable et bien efficace.

J'avois, le 3 messidor, présenté une pétition à ce sujet, mais *elle a resté sans réponse*..... cette opération est urgente ; *les moïens doivent donc être célères.* » — Nous l'avons dit, Étienne était homme de lettres.

Bientôt, selon leur désir, Étienne et sa bande se transportèrent aux salles des archives du département, c'est-à-dire à l'ancienne Chambre des Comptes, puis ils établirent le centre de leurs opérations dans l'ancien bureau de la guerre à l'administration du district qui occupait d'autres parties du même édifice.

Indépendamment des archives de la Chambre des Comptes dont nous dirons un mot à part, le chiffre des liasses qui furent soumises à l'examen des employés s'éleva à plus de 3,000. — 800 environ furent marquées comme devant être conservées. — Près de 340 furent classées comme rebut — plus de 1900 furent vouées à la destruction.

Sur ce nombre de 3,000, environ 800 provenaient de diverses familles telles que les La Tullaye, les Charette, seigneurs de la Gascherie, les Monti de Rezay, les de Bruc, les Bedeau de l'Écochère, les Goulaine, les Cornulier-Lucinière, les Bellabre, les Chandennier, les Lelasseur, les du Buron, les Leroux des Ridelières, seigneurs de Commequiers et d'Aspremont, etc., etc. — 200 environ furent conservées, 100 furent mises au rebut, 500 furent anéanties. — Une partie de ces papiers avaient été confisqués; plusieurs familles avaient elles-mêmes remis les autres pour les soustraire aux ravages de la guerre civile. Leur confiance, on le voit, se trouvait assez singulièrement placée. Toutefois, notre impartialité nous porte à répéter que, si elles eurent à regretter une foule de documents et de correspondances auxquels elles attachaient un intérêt fort naturel, leurs titres essentiels de propriété furent conservés et leur furent plus tard rendus sans aucune difficulté.

Le total des numéros du registre du triage consacrés aux archives des églises, des monastères, des établissements religieux ou charitables et du grand archidiaconé monte aussi à 800 environ, dont 210 destinés à être conservés, 80 pour le rebut, 530 pour l'anéantissement. Parmi ces établissements religieux nous pouvons citer les Carmélites des Couëts, les capucins de l'Hermitage, les prieurés de Pirmil et de Moisdon, l'abbaye de Blanche-Couronne, l'hôpital de Clisson, le séminaire de Nantes, les frères de l'École chrétienne, les Carmélites, les Carmes, les Chartreux, les Cordeliers, les Jacobins et les Minimes de Nantes, les communautés du Calvaire et de Saint-Clément de Nantes, les églises Saint-Saturnin, Saint-Laurent, Saint-Similien et Sainte-Croix de Nantes, etc., etc.

Les autres papiers provenaient pour la plupart soit d'études de notaires, soit de diverses juridictions telles que celles d'Orvault, de

Goulaine, de Rezé, de Saffray, de Sainte-Pazanne, de la Bouvardière, du Portric, de Nort, etc. — Il y avait aussi quelques registres de paroisses. — Les papiers de la commission intermédiaire des ci-devant États de Bretagne formaient 470 liasses dont 26 seulement furent conservées; ces papiers concernaient la levée de toutes les impositions de nature quelconque dans l'étendue de l'évêché de Nantes.

Enfin le citoyen Le Tourneux, commissaire du pouvoir exécutif avait remis à l'examen des commissaires tous les papiers trouvés dans la maison Villétreux, séjour ordinaire des représentants du peuple en mission à Nantes. Ces papiers, fort intéressants pour l'histoire de la Révolution dans notre ville et qui se composaient entre autres de pétitions de détenus, de dénonciations à la société Vincent-la-Montagne, de la correspondance des représentants du peuple, etc. furent presque tous conservés.

Vers la fin de Thermidor an 4 (août 1796) toutes ces opérations étaient terminées; elles avaient duré près de 11 mois. Celles relatives à la Chambre des Comptes se prolongèrent jusqu'aux premiers jours de brumaire an V (octobre 1796) c'est-à-dire pendant deux mois et demi environ. Elles n'étaient point achevées lorsque de meilleurs jours commençant à luire sur notre infortunée patrie, un nouveau décret supprima la commission de triage.

Les commissaires chargés de porter les premiers coups à notre Chambre des Comptes en vertu des décrets de 1792 s'étaient acquittés de leur mission avec une certaine prudence, les meilleurs os restaient encore à ronger. Étienne, Fourage et Cie se jetèrent dessus avec avidité. Parmi les liasses et *regîtres* qui passèrent par leurs mains, 125 seulement furent désignés pour être conservés. 77 furent inscrits au rebut, 509 furent anéantis. Si l'on réunit à cette dernière destruction celle opérée par les premiers commissaires, on acquiert la conviction que plus des quatre cinquièmes des archives de la Chambre des Comptes ont disparu, la plus grande partie, hélas! sans espoir de retour puisque ces titres furent employés à faire des gargousses pour la marine, des cartouches pour l'infanterie.

Les demandes incessantes des sous-directeurs de l'artillerie à Nantes,

chargés aussi des travaux de construction de l'arsenal alors établi dans notre ville, ne contribuèrent pas peu à exciter le zèle destructeur des commissaires. Quelques masses de papiers et de parchemins qu'on leur livrât, jamais on ne parvenait à les satisfaire. Il y avait surtout un certain chef de bataillon, du nom de Vallier, qui se montrait véritablement insatiable. Notre ancienne cathédrale lui paraissait aussi bien désirable pour les besoins du service qu'il dirigeait. En doute-t-on ? voici comment se terminait une de ses lettres datée du 18 vendémiaire, an 4 (10 octobre, 1795) : Je fais rappeler au département la demande *que luy a fait* le directoire du district de l'*edifice St-Pierre* pour mettre à couvert les voitures d'artillerie qu'il n'est pas possible de laisser cet hyver exposées aux injures de l'air (1). »

Divers reçus des sous-directeurs de l'artillerie sont encore conservés aux archives, mais il semble assez apparent que plusieurs manquent à l'appel, il résulte en tous cas de ceux que l'on possède encore ou dont on peut relever copie sur les registres des actes et délibérations de la commission du triage que près de 13,000 livres pesant de papiers et de parchemins furent ainsi livrés pour le service de la marine et de l'infanterie. C'est une assez belle masse.

Les papiers et parchemins triés dans les derniers temps et destinés à l'anéantissement ne furent point heureusement livrés au commandant du château, il nous semble du reste qu'on avait dû suffisamment fabriquer des cartouches pour exterminer *tous les brigands* de la Vendée. Quoiqu'il en soit, c'est grâce à cette circonstance que nous devons M. de La Borderie et moi, d'avoir pu retrouver de précieux débris des parchemins destinés à la destruction, parchemins provenant pour la plupart de l'ancienne Chambre des Comptes, le directeur de l'artillerie avait complètement livré la place au relieur des registres des communes qui d'abord s'était contenté de lui faire une modeste concurrence. Ce relieur devait être le citoyen Busseuil, alors relieur de l'administration, et auquel en effet 30 livres de parchemins furent livrées par arrêté du 23 fructidor an 4 (9 septembre 1796), pour achever de couvrir les registres destinés à constater les

(1) Il paraît même que le commandant Vallier vint à bout de ses fins. — Voir à ce sujet, Mellinet, *Commune et milice de Nantes*, tome IX page 367 —

actes civils. Nous n'avons rencontré trace que de cettè livraison, mais elle fut sans nul doute précédée et suivie de plusieurs autres.

L'arrêté du 23 fructidor portait que ces parchemins seraient payés suivant le prix fixé par l'adjudication des vieux papiers et parchemins qui devaient incessamment avoir lieu à l'administration, nous ne savons si cette adjudication eut lieu ou s'il y eut des ventes à l'amiable.

Le bonheur a voulu que la plus énorme razzia opérée sur la Chambre des Comptes eut lieu justement en vendémiaire an V (septembre octobre 1796) c'est-à-dire à l'époque où l'on venait de faire la dernière livraison à l'artillerie. Il a voulu aussi autant qu'on peut le conjecturer d'après les mentions la plupart si courtes constatant la nature des pièces contenues dans chaque numéro, que les 197 numéros consacrés aux liasses destinées à l'anéantissement dans ce mois de vendémiaire continssent les comptes de la maison de nos ducs en presque totalité, et c'est ce qui fait que ces liasses, ayant servi, non aux gargousses ni aux cartouches, mais à la reliure des registres de paroisses depuis 1796 et pendant une dizaine d'années environ, il nous a été donné d'en retrouver un nombre considérable de feuillets.

Quelqu'ineptie qu'Étienne, Fourage et leurs associés eussent montrée dans la destruction de tous ces titres qu'ils jugeaient, selon leur style, *aussi insignifiants qu'inutiles par leur vétusté et par leur objet*, et qu'ils déclaraient en outre *illisibles*, leur intention était bien de n'attaquer en rien les titres appartenant à l'histoire. Sous le numéro 1 du 6e inventaire des titres de la Chambre des Comptes, titres classés en brumaire an V (octobre-novembre 1796) les sous-nos 1 et 2 se composent chacun d'une liasse de *monuments historiques précieux pour l'histoire de Bretagne, bons pour envoyer à Paris à la bibliothèque de la république.*

Le No 2 est ainsi rédigé : « Liasse contenant un *recueil de pièces intéressantes pour l'histoire de Bretagne à commencer le XIIIe siècle, nécessaire pour différents objets à vérifier pour la datte de diverses époques, une pièce intéressante et isolée de Henri III, roi de Polone, confirmative de la nomination de Marie de Médicis à la régence de France.* »

Deux numéros sur 700 ce n'est guère, mais enfin l'intention y est. — Et puis aussi, il faut l'avouer, il y a là une pièce qui paie pour toutes, pièce unique dans son genre, la nomination de Marie de Médicis à la régence par Henri III, *roi de Polone.* — Étienne, Fourage, vous aussi Lecomte et Guérineau, vous David et Duppont, ce jour là, je le dis à vos ombres sacrées, vous avez fait une bien belle découverte.

Les archives du château, connues aussi sous le nom de *Trésor des Chartes des ducs* et qui comprenaient d'une manière plus spéciale, les archives historiques de la Bretagne, c'est-à-dire, les contrats de mariage des ducs, leurs testaments, les traités de paix, etc., furent presque intégralement conservée, grâce à une circonstance toute fortuite. Dès l'origine, les commissaires nommés au triage s'étaient bien transportés au château pour y opérer, mais des barils de gros sous en encombraient l'entrée et masquaient les portes des armoires. Les commis reculèrent devant un obstacle si formidable et remirent à un autre temps l'examen de ces archives. Certes, on l'avouera, voilà des sous qui cette fois valurent plus que leur pesant d'or.

Les commandants du château trouvèrent-ils moyen d'écarter ces barriques et quelques parchemins du Trésor des Chartes des ducs se transformèrent-ils en gargousses? nous ne savons. Mais le bruit s'en étant répandu, le département justement inquiet, ne fût-ce que de la possibilité d'une pareille dilapidation, réclama ces titres, les obtint, et les fit transférer aux archives dont ils forment aujourd'hui la principale richesse. C'était en novembre 1795 (brumaire-frimaire, an IV). Il est heureux que les opérations de la commission aient été interrompues avant que ses membres n'eussent eu le temps de s'occuper de ces précieux documents qui désormais se trouvaient pour ainsi dire placés sous leurs mains, bien que confiés à l'archiviste en titre, le citoyen Trébillard (1).

(1) Nous empruntons la date de ce transfert à Mellinet, *la Commune et la Milice de Nantes*, tome IX p. 367. Cependant on ne peut qu'assez rarement citer cet auteur avec une confiance absolue. — Les registres des opérations de la commission du triage ne font pas mention de ce fait, ce qui peut surprendre, et nous donne à penser qu'il fut peut-être postérieur de quelques mois à l'époque indiquée par Mellinet.

Il nous reste à traiter un dernier point. Le zèle vraiment exemplaire de la commission du triage fut-il récompensé comme il le méritait? Mettons-nous à son point de vue. Transportons-nous aux temps exceptionnels où elle accomplit son œuvre de destruction, et avouons qu'animée avant tout des plus pures intentions patriotiques, elle avait pioché dur et ferme. — Or, cela est triste à dire, elle n'eut affaire qu'à des ingrats et le récit de ses misères attendrirait des cœurs moins faciles à émouvoir que le nôtre.

La source fatale d'où découlèrent toutes leurs infortunes fut que la loi avait bien fixé un traitement, mais sans établir sur quelle caisse il serait payé. La loi, d'ailleurs, n'avait point non plus fixé dans quelle classe d'employés on devait ranger les préposés et collaborateurs au triage. Or, si l'on considère en outre que l'argent était alors très-rare, que tout s'évaluait en assignats, et que cependant les assignats, de plus en plus dépréciés, n'avaient pas une valeur bien fixe, on comprendra aisément que notre administration locale, malgré toute sa bonne volonté, se soit bientôt trouvée fort embarrassée à l'égard de ces employés d'une espèce heureusement si nouvelle.

Peut-être aussi, leur ambition de voir augmenter un traitement peu élevé, mais enfin suffisant pour vivre, vint-elle arrêter tout à coup les intentions bienveillantes des administrateurs en attirant plus spécialement leur attention sur la singulière position de ces employés nommés par la loi, tarifés par elle, mais dont il semble qu'on eût laissé à la Providence le soin de solder les appointements. Or, l'administration et la Providence font souvent deux.

Nous voyons, en effet, que les employés dont la loi du 7 messidor, an II, avait fixé le traitement à 3,000 francs par an, furent payés sur le pied de 10 francs par jour jusqu'au moment où le comité des décrets suspendit leurs fonctions, en attendant l'envoi de l'instruction destinée à les diriger dans leurs travaux. Ces travaux repris, ils furent payés pendant les mois de thermidor et fructidor an III, à raison de 15 francs par jour. En vendémiaire et brumaire an IV, ils furent payés sur le même pied et reçurent en outre une indemnité correspondante au prix d'une livre et demie de pain par jour. La disette était alors très-forte et cette indemnité n'était pas à dédaigner. Elle

était évaluée en assignats à 1,350 francs par mois, pour chacun des employés, ce qui met la livre de pain à 30 francs; or, comme les assignats se calculaient à cette époque à raison du trentième de leur valeur, on voit que la livre de pain valait alors 1 franc en espèces.

Les employés reçurent encore de l'administration 4,000 francs par mois, chacun, pour les mois de frimaire, nivôse et pluviôse, an IV, puis la main de l'administration se retira d'eux. Les vivres, c'est le mot, leur furent radicalement coupés. Aux incessantes réclamations des employés, l'administration répondait : Vos plaintes, citoyens employés au triage, sont parfaitement justes ; nous sommes touchés de votre sort, votre dévouement à la chose publique est vraiment admirable, il mérite récompense. Ah! si nous pouvions suivre les élans de nos cœurs! mais que voulez-vous, la caisse est vide, absolument vide en ce qui vous concerne, et loin de pouvoir vous donner davantage, nous ne pouvons même nous faire rembourser des avances, qu'émus de compassion, nous vous avions d'abord accordées.

Étienne cependant, l'homme de style de la troupe, exprimait ses plaintes sous les formes les plus variées et les plus émouvantes. Un jour, les employés, toujours à la recherche de leur vrai rôle dans l'État, s'avisent qu'ils doivent être assimilés aux employés de bureau. Étienne expose leurs motifs, et se comparant lui et ses collègues aux susdits employés, il conclut par cette péroraison : « Consacrés à un genre de travail aussi pénible, plus ingrat, non moins lié *peut-être* à la chose publique; nous pensons être autorisés, etc. » Ce peut-être nous semble véritablement admirable, il respire un parfum de modestie dont on est d'autant plus touché qu'elle s'unit à des fonctions éminemment scientifiques.

Étienne, du reste, n'en était pas mécontent non plus, il le nota sur son calepin comme une de ces bonnes fortunes de l'inspiration qui deviennent une propriété privée dont il est permis d'user de nouveau à l'occasion.

A quelque temps de là les employés s'étant reconsidérés avec une nouvelle attention et de plus en plus émerveillés, non de leur maigre pitance, mais du rôle important qu'ils jouaient dans la chose publique, jugèrent que se comparer à de simples employés de bureau était

réellement se ravaler au-dessous d'eux-mêmes, et qu'ils devaient se regarder comme valant au moins des chefs de bureau. Étienne retailla sa plume, la retrempa dans l'encre, exposa aux administrateurs cette nouvelle et si flatteuse théorie, retraça les divers modes de payement dont on avait usé jusqu'alors à l'égard des employés au triage et poursuivit ainsi : « par le tableau ci-dessus tracé, leur payement a pour ainsi dire autant varié que les mois. Ils attendent que vous voudrez bien fixer leur inquiétude à cet égard, etc. » — Les malheureux ! On ne prit leur demande que trop à la lettre. — Leur inquiétude passa à l'état de fixité le plus constant.

Étienne continue : « Les exposants se croient obligés à être compris dans la troisième classe des employés par l'importance de leur objet, par l'ingratitude même de leurs fonctions auxquelles tous les hommes ne peuvent être propres, etc. »

Cependant tout ceci n'est pour ainsi dire qu'un préambule oratoire, il faut arriver à lâcher le gros mot, soit une demande de 5,000 francs par mois. N'est-ce pas un coup bien hardi ? L'administration qui déjà tient ferme les cordons de la bourse départementale, va les serrer de plus en plus. Étienne l'a compris et il ajoute de suite : « Comme vous le scavez, citoyens, *les sommes ci-dessus énoncées n'ont dans ce département presque de valeur que sous la plume qui les calcule* et les besoins des exposants n'en sont pas moins pressants et réels. »

Tout ceci était bien dit, mais plus montaient les demandes des préposés au triage, plus l'administration se bouchait les oreilles, ou plutôt elle répondait avec un flegme imperturbable : Adressez-vous à qui de droit, adressez-vous à qui de droit.

Quel est ce *qui de droit*, se demandèrent enfin les employés, et là dessus, on tint un grand conseil. Tout d'abord il n'y eut qu'une voix. C'est à Paris que résidait ce personnage mythique, ce bienfaisant *qui de droit,* les poches cousues d'or et pleines d'assignats, auquel renvoyait sans broncher l'administration. — Mais était-ce le citoyen ministre de la justice ? N'était-ce pas plutôt le ministre des finances ? Si le point de vue moral de la question était seul à considérer, évidemment, c'était au ministre de la justice que l'écho de leurs gémis-

sements devait parvenir, s'il s'agissait de son côté métallique, ah! certes, il fallait se jeter aux pieds du ministre des finances. Ne devait-on pas aussi songer au Directoire exécutif? Fallait-il oublier le conseil des Cinq-Cents? Mépriser celui des Anciens?

A travers ce grabuje, au milieu de ce dédale ne pouvait-on égarer ses pas, et se dirigeant à gauche au lieu d'aller à droite manquer le véritable *qui de droit?* Étienne ne savait où donner de la tête, Fourage enfonçait son bonnet sur la sienne, Regnault commé Hercule entre le Vice et la Vertu, hésitait entre la finance et la justice, Guérineau ne jurait que par le Directoire, David passait du camp des Anciens à celui des Cinq-Cents, Duppont ne disait rien, et levait vers le ciel un regard mélancolique comme pour lui demander une salutaire inspiration.

Fut-ce Étienne qui mit encore fin à toutes ces hésitations en proposant de s'adresser successivement aux deux ministres, aux deux Conseils et au Directoire, nous ne savons? Les conseils des employés comme ceux des Dieux ont leurs mystères, les huis en sont fermés; par leurs résultats seuls il est permis de juger ce qui s'y passe — ainsi avons-nous fait pour l'importante réunion des employés au triage dont nous avons rendu un compte sommaire, et si l'on voulait croire sur notre parole que Fourage y enfonçait son bonnet sur sa tête, et que Duppont cherchait au ciel ses inspirations, cette confiance nous honorerait, mais on lui attribuerait une valeur qu'elle ne peut forcément avoir dans l'occasion; l'intuition a été notre seul guide pour révéler ces grands arcanes. Nous allons maintenant laisser la parole à Étienne, on peut nous en croire, nous ne changerons rien et pour cause à sa rédaction, — il est de ces textes qu'il faut savoir respecter dans leur fraîcheur et dans leur naïveté.

Nous le disons du reste à l'avance pour qu'on ne se méprenne pas sur nos intentions : s'il nous a paru curieux sous le rapport de la forme de reproduire quelques extraits de ces documents inédits pour montrer à quelles mains on avait confié le soin de mutiler affreusement les archives de tout notre passé, archives de notre religion, archives de nos gloires, archives aussi de nos malheurs, mais toutes, les unes comme les autres, archives marquées avant tout du sceau de

l'ardent amour de notre vieille nationalité bretonne, au fond nous n'en plaignons pas moins très-sincèrement du fond de notre âme ces pauvres diables, n'ayant en réalité nulle mauvaise intention, croyant même rendre un grand service, en rendant parfois de petits, travaillant comme des nègres au milieu de ces poudreux parchemins, et n'ayant d'autre salaire pour les aider à traverser une époque rendue extrêmement nécessiteuse par la disette et la guerre civile que l'estime réciproque les uns des autres; — quelques maravédis auraient bien mieux fait leur affaire.

Le 4 prairial an IV (23 mai 1796), les préposés s'adressaient ainsi au ministre de la justice :

« Citoyen ministre,

» Notre position devient de jour en jour plus affligeante, et ne nous présente que l'avenir le plus effrayant. Chaque jour rend nos besoins plus pressants... Nous nous voyons forcés de vendre au plus vil prix nos effets les plus précieux et même les plus nécessaires » (on n'ose se demander de quels effets il s'agit) « pour nous procurer une existence momentanée, qu'un avenir désespérant nous montre encore plus affligeante parce qu'elle est sans ressource. »

On ne saurait, en effet, imaginer une position plus affligeante qu'une position sans ressource. Pour comble de malheur, au moment où pleins d'espoir les préposés vont faire partir leur lettre contenant la note exacte de leurs réclamations, ils apprennent qu'un des commis du bureau de la justice au département a déjà fourni cet état au ministre comme ayant été acquitté.

Il y avait vraiment de quoi se pendre. Les préposés y songèrent peut-être, mais ils se ravisèrent en tous cas, et préférèrent écrire de nouveau, cette fois en s'adressant au ministre des finances, vers lequel désormais vont se diriger le plus souvent leurs doléances :

Nantes, le 9 messidor an IV (27 juin 1796).

« Citoyen ministre,

» Depuis plus de quatre mois nous n'avons reçu aucun traitement, néanmoins tous pères de famille ou sexagénaires privés par les ravages de la guerre civile ou par l'effet des circonstances des dons de

la fortune ; pleins de zèle pour la prospérité de la République... à peine avons-nous pu nous procurer une existence momentanée qu'un avenir plus désespérant encore nous montre sous de plus affreuses couleurs ; car *le vuide absolu des ressources n'est-il pas la perspective la plus déchirante!* »

Il était impossible de nier une vérité d'un ordre si élémentaire. — Le ministre s'en garda bien, et il n'en admira que davantage ces braves citoyens qui terminaient ainsi : « L'ordre qui commence à renaître dans le cahos que nous avons trouvé nous donne un nouveau courage. » Il est positif que grâce au citoyen Vallier le commandant du château et à son digne successeur, le citoyen Dedon cadet, l'ordre renaissait de plus en plus *dans le cahos.* Chaque décade nos vieilles archives fournissaient deux cent mille cartouches ; on arrivait de jour en jour à la plus belle simplicité. — Nous nous plaindrions moins toutefois si ces cartouches n'eussent été destinées à frapper au cœur *nos frères les Brigands.* Si quelques-unes s'égarèrent dans la gibern d'un soldat vers ces frontières où nos héroïques armées combattaient ces étrangers toujours en retard d'une année, d'une idée et d'une armée ; qui laissèrent guillotiner Louis XVI et même cette fille des Césars qui était leur, et qu'ils nous avaient donnée, ah ! tant mieux ! tant mieux !

Mais, où nous égarons-nous ? revenons à des sujets plus humbles, c'est-à-dire à nos employés.

Le 30 thermidor an IV (17 août 1796), ils s'adressent de nouveau au ministre des finances.

« Citoyen ministre,

» Le cri du besoin toujours renaissant et *d'autant plus pressant qu'il est moins satisfait* nous force chaque mois en vous présentant le *tableau* sommaire *de nos opérations*, de vous retracer *celui de notre position* qui chaque jour devient plus inquiétante et plus difficile à supporter. » — Quel heureux rapprochement que celui de ces deux tableaux qui se font pour ainsi dire pendant ! — Qui sait cependant si le premier tableau ne faisait pas tort au second ?

Poursuivons : « Tous les autres employés des administrations atta-

chés à un genre de travail, nous osons le dire, moins ingrat, qui exige moins d'application et *peut-être* moins de talents sont régulièrement payés. » — On le voit, Étienne n'avait pas perdu son peut-être, il l'avait noté, nous nous en doutions, il est encore ici d'un heureux effet.

Nous laissons de nouveau la parole à Étienne : « Chaque mois nous avons l'honneur d'adresser au ministère le résultat de nos travaux, et les mois s'écoulent sans que nous recevions une réponse de consolation. Nous nous flattons que nous serons plus heureux... »

Ah ! mes pauvres amis, quelle profonde illusion est la vôtre!

Et toutefois le ministre des finances daigne enfin les aumôner de quelques lignes. S'il ne vous faut, dit-il, qu'une *réponse de consolation*, ah ! très-bien ; mais vous vous avisiez de demander des fonds, c'était fort différent. — Oui, n'en doutez pas, j'ai reçu toutes vos lettres, toutes vos pétitions, tous vos calculs, tous vos tableaux, la poste est bien servie ; — mais s'il faut vous le dire : « J'ignore pourquoi votre traitement se trouve suspendu et quelles sont les difficultés qui s'opposent à ce qu'il soit effectué sur les mêmes fonds que par le passé, vous voudrez bien me donner les éclaircissements nécessaires. »

Le ministre avait habilement mesuré la puissance et la portée de sa lettre, les employés versèrent quelques douces larmes de reconnaissance en se sentant ainsi consolés, ils adressèrent pour la cinq ou sixième fois au ministre les éclaircissements demandés, et tranquilles sur un meilleur avenir, ils se remirent à l'œuvre avec une nouvelle frénésie. Gare, gare nos vieux aveux et nos vieilles chartes, les larmes qui coulent encore des yeux des employés rendent ces parchemins de plus en plus illisibles, la colonne des anéantissements prend des proportions formidables.

Cependant les éclaircissements redemandés étaient partis depuis longtemps et l'on ne voyait rien venir, pas même de nouvelles consolations ! — Les employés commencèrent à se douter qu'ils avaient été le jouet du fin ministre, et leurs plaintes cette fois se dirigèrent plus haut, jusqu'aux membres du Directoire exécutif — : « Citoyens directeurs, leur écrivit-on le 3 vendémiaire, an v, employés à des travaux aussi pénibles qu'utiles à la Republique..... nous ne devons

pas vous laisser ignorer que nous réclamons auprès du ministre des finances le traitement de sept mois entiers, non compris des indemnités *arréragées.*

» Notre position est des plus accablantes et nous sommes réduits à l'affreuse impossibilité de remplir aucun de nos engagements *pas même nos contributions. Ce tableau vous intéressera sans doute.....* »

On ne saurait, pensons-nous, nous soupçonner de la moindre complicité morale avec Étienne et Fourage, et il y a eu quelques moments où, parcourant le catalogue de leur œuvre *vandalique,* pour me servir encore d'un de leurs mots pittoresques, nous avons été tentés de les maudire ; cependant serait-il possible de garder longtemps sa colère en présence de ces navrantes misères, en présence surtout de cette candeur digne d'un autre âge qui leur inspire ce *vous intéressera sans doute,* expression qui confond lorsqu'on vient à songer d'où elle vient et à qui elle s'adresse.

Ce tableau en effet n'intéressa qu'assez peu les citoyens directeurs (1) chargés de trop hauts intérêts pour pouvoir descendre à de si minces détails, il fallut de nouveau, quoiqu'on en eût, s'adresser au ministre des finances; — voici quelques extraits de la dernière lettre qui lui fut envoyée et qui n'est pas la moins remarquable. Il semble qu'Étienne, pressentant la fin de sa mission, eût voulu comme résumer les forces les plus vives de sa pathétique éloquence.

« Citoyen ministre,

» Chaque mois nous vous rappelons nos besoins, ils deviennent chaque jour plus pressants..... dix mois de *traitement* y compris celuy d'indemnité sans parler de celle à nous duë sur trois autres mois nous sont dus et *nous n'avons pour toutte consolation qu'un espoir dont nous sommes à peine flattés.*

.....

» Il seroit bien douloureux et bien désolant pour des citoyens de s'estre sacrifiés pour la conservation des droits du gouvernement et de ces victimes de cette malheureuse guerre civile de n'avoir pour toutte recompense et aliment que le souvenir du mauvais air que

(1) C'étaient alors La Reveillère Lepeaux, Letourneur, Rewbel, Barras et Carnot.

nous avons respirés en nous occupant de ce cahos ténébreux qui nous à tant altéré la santé.

» Ce tableau est l'expression de la pure vérité, pas un de nous n'a échapé à la contagion de ces vieux titres entassés depuis des siècles.

» Veuillez donc, citoyen ministre, nous procurer au moins un à compte..... l'*impassiance* du plus pressant besoin nous poursuit et cette considération *opperera* sans doute auprès de vous l'effet que nous osons en attendre. — Salut et respect. »

L'orthographe de cette lettre est de plus en plus hérétique, mais franchement c'est bien permis à qui a le ventre vide; on s'étonne plutôt que nos malheureux employés eussent encore la force de tenir une plume.

Il est temps de clore ce lamentable récit. — Une loi parut le 5 brumaire an v (26 octobre 1796) qui ordonnait la réunion dans les chefs-lieux de département de tous les titres et papiers acquis à la république. Par cette loi les fonctions des préposés étaient implicitement abolies. — Étienne et ses coopérateurs en furent avertis au moment où l'on venait d'inscrire le nº 19 d'anéantissement pour le présent mois, — cela promettait et c'est là le cas de dire que les employés périrent sur la brèche au milieu du feu; mais en tombant ils jetèrent un dernier cri au ministre, il est juste de le recueillir:

« Citoyen ministre,

» Satisfaits d'avoir fait le bien autant qu'il était en notre pouvoir; nous emporterons la consolation (c'est toujours quelque chose) d'avoir mis en ordre les objets que nous avons trouvés confondus, dispersés, (ils ne semblent vraiment pas avoir le moindre remords) et chercherons dans d'autres emplois le bonheur d'être utile à la république.»

Un peu plus et ils demanderaient que leurs bustes fussent mis dans les salles des archives; — mais loin de là! et nous ignorons même s'ils furent jamais intégralement payés; nous aimons à le croire, cependant nous n'en avons trouvé nulle mention.

15 mois environ s'étaient écoulés depuis que la commission était morte et enterrée lorsque par une belle matinée de printemps on vit un citoyen se diriger lentement, d'un air mélancolique, vers les

portes du Département. Au moment d'entrer, il hésita un moment, un nuage passa sur ses yeux, puis se remettant par un effort énergique il sonna et remit au concierge un ordre devant lequel passage lui fut livré. Il se dirigea sans se tromper, et comme un homme habitué aux obscurs détours de ce grand établissement vers l'ancien bureau de la guerre, il y entra, jeta un long et triste regard autour de lui et répandant quelques larmes : ô, s'écria-t-il, théâtre de nos glorieux exploits, il m'est donc donné de te revoir pour la dernière fois ! — Étienne où êtes-vous? David, Lecomte, Duppont, Fourage, qu'êtes-vous devenus? nobles compagnons de triage, dignes comme moi d'un meilleur sort, quels bords vous possèdent aujourd'hui ? sur quelles plages errent vos pas ? Ah ! croyez-le, de près comme de loin, hier, aujourd'hui, demain, Guérineau demeurera fidèle à votre souvenir. » — Et ceci dit, Guérineau, car c'était lui, se souvenant de l'objet de sa mission qui consistait à faire la translation dans le local des archives des papiers autrefois soumis à l'examen des préposés, s'empara de quelques grosses liasses, les descendit aux archives, remonta, redescendit chargé de nouveaux papiers, et prenant ensuite d'une main émue et tremblante la dernière plume laissée par Étienne sur le bureau, il commença ainsi le catalogue résumé de cette opération :

Dans la chambre d'entrée le long du mur, sept pochées de parchemin anéanti de trente pacquets chaque pochée..... 210

Une autre pochée de parchemin anéanti de 18 liasses..... 18

etc. etc.

C'est la dernière trace que la commission ait laissée de son passage sur cette terre (1). Mise elle-même au rebut, son souvenir après soixante ans s'était complétement effacé parmi nous. Nous l'avouons, nous-même nous avions jusqu'ici vécu peu soucieux de ses faits et gestes, voire même, presqu'ignorant de son existence. Des circonstances exceptionnelles ont attiré sur elle notre attention, et des sentiments

(1) Il nous a été dit que sous le Consulat et sous l'Empire on avait encore dilapidé nos archives pour les besoins de divers services administratifs, nous ne connaissons point les pièces qui constatent ces faits; mais notre conviction, en attendant des preuves contraires, est qu'il ne fut alors distrait des archives que les *pochées de parchemin anéanti*. — le fait est regrettable, mais il était du moins légal.

divers ont agité notre âme à son sujet, nous avons ri et nous avons pleuré, nous nous sommes indignés et nous avons eu pitié. — Il nous a semblé, en tous cas, que le nom des citoyens qui la composaient ne devait pas entièrement périr. Nous n'eussions pas voulu voir sortir ces malheureux de la tombe où la faim leur creusa sans doute leur lit avant l'heure. Mais nous avons cru devoir leur faire à nos frais des funérailles posthumes et les honorer même d'une oraison funèbre, il est temps de leur jeter une dernière pelletée de terre ; — des fleurs seraient peut-être de trop.

Convenons-en, les préposés au triage faisaient un assez mauvais métier, nous allions dire méchant, mais on eût pu se méprendre sur le double sens de ce mot et sur notre intention.

Celui des frères R...t, n'était pas, croyons-nous, beaucoup meilleur, à moins que ces madrés renards ne cachassent le fin du jeu et que la poudre d'escampette dont ils avaient sans doute usé dans d'autres départements à la fin de leurs opérations, ne figurât aussi dans leur programme d'affaires au chapitre de l'actif. — Le fait est que notre triage à nous, préposés non payés, mais payants, n'était pas terminé, lorsqu'ils décampèrent un beau matin, eux, leurs femmes et leurs enfants, escortés d'une masse de cousins, de cousines et autres alguazils, tous baragouinant un mauvais allemand, vivant tous de ce métier de bohême, et qui semblaient en effet une vraie troupe de Zingaris. — Les parchemins étaient restés derrière eux, il y a certains départs suspects où le butin embarrasse. Prévenus à temps, nous les eussions eu tous pour le prix qu'il nous fallut racheter les plus curieux, aux mains où ils avaient passés de celles de nos relieurs archivistes. Ils ne les avaient pas, du reste, livrés tout à fait gratis, mais quand on est pressé, on se contente de peu. — Puisse ce peu, dignes bohèmes, avoir adouci pour vous les fatigues d'un nouveau pèlerinage! — Puissiez-vous avoir encore fait quelque part ailleurs, un tour de votre métier, puissent quelques papyrophiles du cru, aussi heureux que nous, en avoir su profiter pour sauver quelques précieux titres des antiques souvenirs de notre France!

B^on^ DE WISMES.

CHRONIQUE.

Sommaire. — Nantes et ses airs de capitale. — Nous ne serons pas archevêché. — Après la *Mode* — Hélas! — *Télémaque et Calypso* — Holà! — Les *Souvenirs d'une Douairière*, par Mlle Anna Edianez de L***. — Un L et trois étoiles qui intriguent. — *Le Christ triomphant et le don de Dieu*, par M. H. Grimouard de Saint-Laurent. — Le sport. — Un *gentleman-rider* tout barbouillé d'anglais. — *Notice sur M. Urvoy de Saint-Bedan*, par M. l'abbé Fournier. — *Eloge de M. Tronson*, par M. Hipp. Thibeaud fils. — M. de Laprade à l'Académie. — Alfred de Musset et le *vieil Arouet*. — Brizeux cause des remords aux Quarante. — Où va la feuille de rose et la feuille de laurier. — Un sonnet consolant. — Le P. Félix et le principe d'autorité.

Je ne sais trop s'il est de la dignité du chroniqueur d'une Revue sérieuse de vous parler des bals et plaisirs de toutes sortes où ce qu'on appelle la société a pris ses joyeux ébats, ce carnaval dernier. Jamais mascarades plus universelles n'ont égayé de récits plus merveilleux les lecteurs des grands journaux; mais comme nous ne sommes qu'une *petite publication*, et que d'ailleurs vous avez ainsi que moi lu, relu, commenté et peut-être, qui sait? envié — le diable est si malin! — toutes ces fabuleuses gaietés, je n'irai point sur les brisées de ces messieurs. Aussi bien nous sommes en carême, au moins en province, et c'est l'heure des graves pensées, des réflexions et des retours. Ce n'est pas à dire, cependant, qu'il faille se morfondre dans une contemplation continue, et perdre de vue ce qui se passe ou se fait autour de nous. L'astrologue un jour, en ce faisant, tomba dans un puits, et je n'ai pas ouï dire qu'une fois là, personne soit venu l'en retirer. Prenons donc un milieu, et si nous jetons plus souvent en ce temps qu'en aucun autre le regard vers les saintes montagnes, que notre œil aussi daigne se fixer sur notre humble chemin, afin d'apprécier toutes choses, fleurs ou buissons, pelouses verdoyantes ou marécages impurs.

On me permettra bien de commencer par Nantes, puisqu'enfin cette bonne ville nous donne l'hospitalité, et qu'elle prend des airs de capitale. Ceci est un gros reproche que notre aimable mais trop rare colla-

borateur, M. Alfred de Courcy, lui a fait jadis, dans un charmant article des *Français peints par eux-mêmes;* cela m'a toujours paru bien sévère! Nantes prend des airs de capitale?... Eh! qui est-ce qui n'en prend pas, des airs?... et des noms? malgré les registres de l'état civil... et des titres? malgré la fameuse loi!... Pour moi, je ne tiens ni aux airs ni aux titres, je vais au fond des choses, et je finis ma digression en disant que Nantes a bien quelque droit à cette première place en notre Chronique: le discours de M. l'abbé Fournier, dont nous vous avons entretenu, il y a quelques mois, nous serait au besoin un éloquent plaidoyer, dont les bonnes raisons convaincraient les plus récalcitrants. Que Rennes d'ailleurs nous le pardonne... nous ne serons pas archevêché.

Laissant donc là tout débat, je vous dirai que l'amour des lettres s'emparant de nous, nous voilà tôt inondés d'écrivains:

Cet art est sans pitié!

Après la *Mode*, dont je vous ai parlé et à laquelle je ne reviens pas, voici deux frères qui, en se réunissant, ont produit une *chose* qu'on nomme *Télémaque et Calypso*. Ce serait peut-être ici le cas de répéter avec Boileau, mais en gardant au moins l'espérance, puisque nous nous occupons de débuts et que lui se lamentait sur des ruines:

Après l'Agésilas,
Hélas!
Mais après l'Attila,
Holà!

— Qu'est-ce que c'est, et qu'en pensez-vous? allez-vous me dire. — Ce que c'est?... voici la définition des auteurs eux-mêmes:

Fantasia de carnaval,
Tel est le titre de la *chose;*
C'est un mélange *original*
De danses, de vers et de prose...

Mon avis est qu'*original* vient ici pour le besoin de la rime. Ce que j'en pense? Ma foi, que c'est une brochure de trente cinq pages, dans laquelle il y a cinq ou six couplets assez bien tournés — j'en prends un; l'Amour, un enfant terrible, et cela se voit de reste, se permet de chanter:

La comparaison n'est pas neuve
Et se traduit à livre ouvert,
Quand on assimile une veuve
Avec la bûche de bois vert.
La bûche quand elle s'enflamme
Brûle et pleure — pauvre tison!
Les pleurs n'éteignent pas la flamme,
Mais des pleurs la flamme a raison.

C'est bien mal de chanter cela!...

Et quels sont les auteurs de cette œuvre? — Sans doute ils ont mis leurs noms sur la couverture du libretto, mais comme ils feront mieux quelque jour, je vous le dirai à ce moment là. D'ailleurs je ne suis pas fâché de piquer un peu votre curiosité et de vous donner ainsi une faible idée de l'ennui que j'éprouve en refermant les *Souvenirs d'une Douairière*, par Mlle Anna Edianez de L***. — A qui est cet L.?... Voilà un L et des étoiles qui me font rêver. Oui, rêver aux douces et saintes choses que l'on aime et respecte toute sa vie, au foyer domestique, berceau des saintes croyances, aux horizons champêtres qui purifient les âmes, aux traditions et aux exemples des anciennes mœurs si chrétiennes et si vraies, aux enfants gais et simples, aux jeunes filles naturelles, pieuses et aumônières, aux serviteurs soumis et dévoués, à toutes les puretés, à tous les amours. Les contrastes ne manquent pas d'ailleurs, ils répandent dans ces tableaux un intérêt dramatique et puissant, tout y plaît, pensées, caractères, paysages, observation, et le style est comme le reste d'une simplicité qui charme et repose après le marivaudage et le faux éclat des auteurs qu'on applaudit ailleurs. Cet auteur voilé est une Bretonne qui s'est inspirée de son poétique pays, c'est un talent original, quoiqu'il ne le dise pas, au service de sentiments élevés, un cœur noble parlant un noble langage. Mais j'aurais voulu savoir ce nom tout entier! Pourquoi cette modestie si grande lorsque tant d'autres en ont si peu? Pourquoi surtout la *Revue de Bretagne et de Vendée* n'a-t-elle pas eu encore la confidence de ces jolis enseignements? Je vous les souhaite, mes amis, et en cela, je ne m'oublie nullement, croyez-le. — En attendant lisez *Une page de la vie d'une femme à la mode*, *Le bouquet fané*, *Une leçon*; plus d'une fois peut-être vous sentirez une larme voiler votre regard, mais la douce main de la Providence, qui paraît à chaque page de ce livre, bénira votre mélancolie.

M. H. Grimouard de Saint-Laurent, — un de nos collaborateurs celui-là,

— vient de publier une remarquable étude sur une série de monuments des premiers siècles de l'Eglise, *le Christ triomphant et le don de Dieu*. Je recommande cette brochure à ceux de nos lecteurs, — et le nombre en est grand, — qui s'occupent d'archéologie. Des dessins au trait, insérés dans le texte, rendent les savantes discussions de l'auteur plus saisissantes et plus agréables, puisqu'on trouve ainsi, joint à un style clair et précis, le secours de curieux spécimen de l'art chrétien primitif.

J'en étais là de mon travail, lorsque je vis entrer dans mon cabinet mon ami N***. Celui-là ne tient pas à être nommé, et au fait pourquoi le serait-il? il n'a fait ni *Télémaque*, ni les *Souvenirs d'une Douairière*, il ne fera jamais ni l'un ni l'autre; il n'écrit pas, il fume. Il a un chapeau anglais, un paletot anglais, un jonc anglais et des moustaches cirées avec un cosmétique anglais, tout ce qu'il y a de plus anglais... Elles étaient plus acérées que jamais... cinq centimètres de pointe! — Comment te portes-tu, lui dis-je? — *Very well*. — Où vas-tu? — *Turf*. — Quoi? qu'y a-t-il? — *Sport*. — Le temps est beau... pour la saison. — *Yes, sport*. — Ah çà! as-tu bientôt fini avec ton anglais de dictionnaire? — *No*. — Eh! bien, va-t-en! — Heureusement j'avais épuisé tous ses monosyllabes, il consentit à parler et nous pûmes nous comprendre. Il faisait beau, dame paresse chantait à mon oreille sa plus molle prière; je l'écoutai, laissai là ma Chronique, et je suivis mon ami N*** au sport. Il m'assura que le lendemain j'éprouverais comme lui le besoin de réciter de l'anglais... Une fois là : — Eh! bien, me dit-il, qu'en penses-tu? c'est ravissant! — Je voulus être poli et je dis : — C'est ravissant! — Pourquoi? — Pourquoi! mais je n'en sais rien, tout le monde le dit et je fais chorus. — Mauvaise raison, mon cher, il y a quelque chose de plus sérieux au fond de tout cela. — Sérieux? bah! je ne crois pas. — Bah? comment l'entends-tu? — Mon Dieu, comme une distraction et rien de plus. — *Oh! no... understand...* — Ah! de grâce, plus d'anglais, m'écriai-je désespéré, si tu fais du sport une *institution*, moi je n'y vois qu'une promenade agréable; ainsi n'en parlons plus, et sur ce au revoir. — Je le quittai, et chemin faisant je murmurais en moi-même ces vers où le grand poëte faisait la leçon au grand roi, qui usait ses nobles instincts en des jeux indignes de lui :

Pour toute ambition, pour vertu singulière,
Ils *aiment* à conduire un char dans la carrière,
A disputer des prix indignes de *leurs* mains,
A se donner *partout* en spectacle aux Romains!

Puis, je me pris à rire de ma vertueuse indignation, en pensant que je ne suis pas un Racine, ni ces *chevaliers* des Louis XIV. Cependant l'avenir, disais-je, aura peut-être besoin de gens trempés à de plus sérieux travaux.... et je reprenais ma philippique.... je vous en ferai grâce. De retour chez moi, je trouvai deux brochures qui, en me donnant raison, me rendirent mon calme. — Je vous les recommande, non point parce qu'elles abondent dans mon sens, mais parce qu'elles joignent au mérite littéraire celui de mettre sous les yeux le meilleur des enseignements, la vie de deux hommes de bien, un gentilhomme — *gentis homo* — *M. Urvoy de Saint-Bedan*, par M. l'abbé Fournier, dont le nom et le talent sont connus; un jurisconsulte, *M. Tronson*, par M. Hippolyte Thibeaud, qui, en écrivant cette notice d'un style naturel, sobre et nerveux, nous a prouvé que les reproches trop souvent faits à ses confrères du barreau ne sont que la vengeance des plaideurs désappointés.

Et maintenant que j'ai rendu un hommage, trop long peut-être, à ce qui se passe près de nous, je veux vous conduire sur une autre scène et causer un peu de Paris, car enfin, quoiqu'on soit Breton, on ne tient pas une éternelle rancune à la capitale du pays franc, pour avoir voulu s'égaler à notre ville d'Is (Par-is); — elle s'enfle et se travaille, en ce moment, notre rivale, à nous désarmer, et puis on y cause un peu de nous, en bonne part, s'entend, et, il faut bien le dire, peu de sévérités résistent à cette amorce. Tout récemment donc M. de Laprade, un vrai poëte, qui, si l'on ne m'a pas trompé, a puisé au collége de Beaupreau, à notre seuil, les principes chrétiens qui font la beauté de ses œuvres, était reçu à l'Académie française et payait à son prédécesseur, Alfred de Musset, le compliment d'usage; M. Vitet, un véritable littérateur, lui répondait, et ceux qui ont entendu ces deux discours ont dû penser qu'en ce jour, la docte assemblée avait racheté par ses applaudissements plus d'un récent péché. L'ombre du *roi Voltaire* en a peut-être frémi, mais Alfred de Musset n'avait-il point déjà chanté cette hymne au *saint* de M. Houssaye, et quand le rossignol chante, les oisillons se taisent au bocage :

Dors-tu content, Voltaire, et ton hideux sourire
Voltige-t-il encor sur tes os décharnés ?
Ton siècle était, dit-on, trop jeune pour te lire;
Le nôtre doit te plaire, et tes hommes sont nés.
Il est tombé sur nous, cet édifice immense
Que de tes larges mains tu sapais nuit et jour.
La Mort devait t'attendre avec impatience,

Pendant quatre-vingts ans que tu lui fis ta cour :
Vous devez vous aimer d'un infernal amour.
Ne quittes-tu jamais la couche nuptiale
Où vous vous embrassez dans les vers du tombeau,
Pour t'en aller tout seul promener ton front pâle
Dans un cloître désert ou dans un vieux château ?
Que te disent alors tous ces grands corps sans vie,
Ces murs silencieux, ces autels désolés,
Que pour l'éternité ton souffle a dépeuplés ?
Que te disent les croix ? que te dit le Messie ?
Oh ! saigne-t-il encor, quand, pour le déclouer,
Sur son arbre tremblant, comme une fleur flétrie,
Ton spectre dans la nuit revient le secouer ?
Crois-tu ta mission dignement accomplie,
Et comme l'Éternel, à la création,
Trouves-tu que c'est bien, et que ton œuvre est bon ?

Et plus loin :

Vois-tu, vieil Arouet ? cet homme plein de vie
. . . . . .
Sera couché demain dans un étroit tombeau.
Jetterais-tu sur lui quelques regards d'envie ?
Sois tranquille, il t'a lu. Rien ne peut lui donner
Ni consolation, ni lueur d'espérance.
Si l'incrédulité devient une science,
On parlera de Jacque (1), et, sans la profaner,
Dans ta tombe ce soir tu pourrais l'emmener.

Je ne vous répéterai ici ni le discours de M. de Laprade, ni celui de M. Vitet : vous les avez lus ; seulement, comme j'ai dit qu'on avait causé de nous là-bas, je tiens à vous le prouver. Le nom de Brizeux, du barde que nous pleurons, est venu comme un regret se poser sur les lèvres du directeur de l'Académie ; un regret est bien voisin d'un remords. — « Nos rangs se seraient ouverts à l'auteur de Marie ! » — Oui, mais tandis que les Immortels prenaient tout leur temps, ce qui se conçoit de reste, le poëte qui s'ennuyait d'attendre est parti

Pour une autre Bretagne en des mondes meilleurs.

Ces Bretons sont si mauvaise tête ! ils ne peuvent faire antichambre.

(1) Rolla.

Mais laissons les vivants et parlons un peu de ceux qui ne sont plus. Musset! Hugo! Lamartine! noms chers à tous ceux qui aiment les beaux vers, quels doux moments nous avions passés à entendre vos harpes tantôt gracieuses et tantôt inspirées! Où donc êtes-vous? quoi! déjà disparus! celui-ci dans la tombe, celui-là dans l'exil, cet autre aux mains des infidèles et des traitants qui trafiquent de sa grande ombre!! Qui donc vous a précipités des hautes régions où vous chantiez? qui donc a changé vos hymnes et vos gais refrains en sanglots?

De ta tige détachée,
Pauvre feuille desséchée,
Où vas-tu? — Je n'en sais rien :
L'orage a brisé le chêne
Qui seul était mon soutien...
.....
Je vais où va toute chose,
Où va la feuille de rose
Et la feuille de laurier.

Hélas! oui, où vont toutes choses quand elles sont détachées de l'appui que le ciel leur avait donné, quand le doute, comme un vent glacé, fige la sève au cœur de l'arbre. La feuille tombée meurt tristement, sans nom, sous les pieds du passant; l'homme, sans la foi qui l'attache au ciel, tombe aussi, se débat et meurt isolé dans les agitations de sa pensée. — Je viens de relire tout Musset; j'ai partout admiré le poëte; j'ai frémi avec *Rolla*, j'ai soupiré les *Nuits*, j'ai murmuré l'*Espoir en Dieu*, j'ai senti les tourments de cet homme et j'ai cherché si Dieu ferait à cette âme le don d'un peu de foi... Ce pauvre *enfant du siècle* se serait-il donc évanoui dans ses pensées? M. de Laprade m'a rendu quelque espérance en me faisant connaître — j'avoue à ma honte que je ne l'avais encore vu nulle part — ce sonnet, mélancolique aveu trouvé auprès de son lit après une nuit de douleur :

J'ai perdu ma force et ma vie,
Et mes amis et ma gaîté;
J'ai perdu jusqu'à la fierté
Qui faisait croire à mon génie.

Quand j'ai connu la vérité,
J'ai cru que c'était une amie;
Quand je l'ai comprise et sentie,
J'en étais déjà dégoûté.

Et pourtant elle est éternelle,
Et ceux qui se sont passés d'elle
Ici bas ont tout ignoré.

Dieu parle, il faut qu'on lui réponde.
Le seul bien qui me reste au monde
Est d'avoir quelquefois pleuré.

Quelle douleur!... Infortuné poëte, ah! comme je vous comprends et comme je vous plains à cette heure! Comme je ressens votre rage amère contre ce *vieil Arouet*, contre cet homme qui, en éveillant dans les cœurs le mépris pour toutes les croyances saintes, a défloré toute vie, livré les âmes aux agitations stériles et au désespoir, et enfanté un siècle raisonneur, ennemi de tout principe solide et impatient de tout ordre et de toute autorité. Ici se place donc encore cette grande question de l'autorité que le R. P. Félix expose en ce moment sous les nefs de Notre-Dame, étonnées et ravies de ces hautes pensées et de ce beau langage, qui leur semblent un écho à peine affaibli du langage du grand Bossuet. Permettez-moi donc, cher lecteur, de vous engager à vous procurer ces conférences et, en attendant, veuillez lire avec moi ce passage, qui me paraît toujours rentrer dans mon sujet, en l'élargissant toutefois; — je ne saurais prendre meilleur congé de vous.

Après avoir exposé la marche de l'esprit de révolte, depuis trois siècles, et ses attaques au principe d'autorité établi en ce monde par Jésus-Christ, — la première par Luther, faisant la révolution religieuse; la seconde par Voltaire, auteur de la révolution rationaliste; la troisième par la révolution démagogique du siècle dernier; la quatrième, enfin, par la révolution socialiste qui nous presse, — attaques qui se résument par ces quatre cris: A bas la papauté! à bas le Christ! à bas la royauté! à bas la propriété! — après avoir montré que le grand danger de notre monde moderne est la *haine* et le *mépris* de l'autorité, ce qui nous menace d'une catastrophe dont il n'y a pas eu d'exemple, l'orateur s'écrie:

« Aussi lorsque je prête l'oreille au retentissement de ces discours où l'autorité, à tous les degrés et sous toutes les formes, est en butte à la

contradiction des langues, et où les honnêtes gens eux-mêmes, gagnés par la contagion du mépris, s'égayent à ces jeux mortels où les nations périssent; lorsque je vois, au milieu de l'Europe, tout un monde de lettrés occupé chaque jour à écrire des mensonges, des calomnies, des insultes, qui s'en vont frapper, tantôt avec audace et tantôt avec hypocrisie, ici une autorité civile, là une autorité politique, ailleurs une autorité religieuse; lorsque je vois le mépris armé de la littérature sortir des ateliers de la presse et monter chaque jour, par les colonnes du journalisme, à l'assaut de toutes les grandes autorités morales, et avec d'autant plus d'acharnement que ces autorités sont placées plus haut dans l'estime et le respect des nations; lorsque je vois vos théâtres faisant du mépris des autorités l'amusement des multitudes, les livrant à la risée du peuple, dépouillées de leur prestige et découronnées de leur gloire; vos dramaturges, cherchant aux sources de la démagogie des inspirations antisociales, montrer sur la scène tout ce qui doit commander couvert de tous les vices, et tout ce qui ne doit qu'obéir orné de toutes les vertus; lorsque je vois aujourd'hui un magistrat, demain un prêtre, après-demain un monarque, travestis sur la scène sous les regards du peuple, et n'y paraissant que pour y recevoir, avec l'anathème que l'on jette au crime, le mépris que l'on accorde au ridicule; lorsqu'enfin je crois voir et sentir partout, contre toute autorité, une conspiration permanente, universelle, ah! messieurs, je me demande avec effroi où va notre société moderne, emportée par ce vent du mépris qui semble, depuis trois siècles, souffler de toutes parts; et je me dis : elle va où la révolution la pousse; elle va où Satan l'entraîne, par le mépris des autorités, à l'abîme où les sociétés périssent avec l'autorité. »

LOUIS DE KERJEAN.

LE COMMERCE ET LA FÉODALITÉ

EN BRETAGNE.

A M. LOUIS DE KERJEAN.

Mon cher ami,

En rendant compte, il y a quelques mois, d'une séance solennelle de la Société Académique de Nantes, vous protestiez contre une opinion émise par le secrétaire de ce docte corps, à l'occasion d'un travail sur l'histoire du commerce de Nantes, composé par M. Lebeuf et couronné par MM. de l'Académie nantaise. Suivant M. le secrétaire, M. Lebeuf aurait représenté le régime féodal comme opposant au développement du commerce des entraves insurmontables, et M. le secrétaire aurait fort approuvé pour son propre compte cette manière de voir. Je n'ai point eu (et je le regrette) l'occasion de lire le mémoire de M. Lebeuf; on m'a dit seulement que l'auteur effleurait à peine en quelques pages l'époque antérieure à 1532, et réservait tous ses développements pour le XVIIe et le XVIIIe siècle. Si ce fait est vrai, M. Lebeuf n'est guère en droit de parler de l'âge féodal, puisque cet âge finit précisément pour la Bretagne en 1532, par l'union de notre province à la France. En tous cas, quoi qu'aient pu dire M. Lebeuf et M. le secrétaire académique, l'opinion formulée par ce dernier sur le prétendu antagonisme de la féodalité et du commerce est un de ces préjugés, inventés au dernier siècle par les ennemis systématiques du passé de la France, ravivés en ce siècle-ci par

certains pamphlétaires pleins de haine et d'ignorance, et qui n'en sont pas moins contredits absolument par l'étude des faits. Que ces préjugés là se répandent dans la foule sous le couvert des passions même qui leur ont donné naissance, on ne peut s'en étonner; mais les Académies et les Sociétés savantes — quand elles sont vraiment savantes — ont justement pour mission de les combattre et de les détruire, au lieu de les encourager. Après cela, comme il n'est point, au dire de la sagesse des nations, *si bon cheval qui ne bronche*, passons à l'Académie nantaise ce petit oubli de ses devoirs, et chargeons-nous — pour cette fois — du soin qu'elle a négligé.

Je ne prétends nullement ici faire l'histoire complète du commerce de la Bretagne au moyen âge; seulement ayant recueilli, au cours de mes recherches sur d'autres sujets, plusieurs notes et documents relatifs à celui-ci, je vais me borner à en analyser quelques uns, pour montrer que les prétendues entraves de l'âge féodal n'ont pas du tout empêché le commerce de se développer et de prospérer dans notre province sous le gouvernement de nos ducs et sous l'influence féconde de leur administration nationale.

I. — *Du Ve au IXe siècle.*

Avant le XIIe siècle, on n'a sur le commerce breton que quelques notions rares et brèves; mais comment s'en étonner, quand on connait la rareté des documents historiques relatifs à notre province en ces temps-là et leur désespérant laconisme : car il est sûr tout au moins que, depuis lors jusqu'à présent, il est une sorte de commerce qui a pris des développements incalculables; j'entends celui de la paperasse et de la parole. Relevons, sans nous y arrêter, ces mentions rapides.

Sur la fin du Ve siècle, la Vie de S. Guennolé nous montre, à l'ancre vers l'embouchure du Trieu, des vaisseaux marchands prêts à faire voile pour l'Irlande (1). Au IXe siècle le moine anonyme de l'abbaye de Saint-Gall, qui a recueilli dans un curieux opuscule ce

(1) Vie inédite de S. Guennolé par l'abbé Gurdestin, Ière Ier, chap. 19. dans le cartulaire de Landevennec, manuscrit de la bibliothèque de la ville de Quimper.

que l'on pourrait nommer les Gestes populaires de Charlemagne, nous conte l'anecdote suivante :

— « Un jour que l'empereur Charles voyageait dans ses états, il » arriva inopinément dans une ville de la Gaule narbonnaise, située au » bord de la mer. Pendant qu'il dînait, en ce lieu sans qu'on y sût sa » présence, des navires normands se présentèrent devant le port pour » faire quelque piraterie. A la vue de ces bâtiments, les personnages » qui entouraient l'empereur prétendirent y reconnaître, ceux-ci des » marchands juifs, ceux-là des marchands d'Afrique, les autres *des* » *marchands bretons;* mais Charles, plus sage qu'eux tous, s'aperçut, » à la structure et à la rapidité de ces navires, qu'ils ne devaient pas » porter des marchands mais tout au contraire des ennemis, et se tour- » nant vers sa suite, il leur dit (1)... »

Ce qu'il leur dit ne nous importe point ici ; il nous importe seulement de remarquer que, d'après ce passage, le commerce des Bretons, au IXe siècle, fréquentait assez habituellement les parages de la Méditerranée, puisque, à la vue de navires étrangers venant de la haute mer et dont on ne pouvait encore reconnaître distinctement la nationalité, une partie de la suite de Charlemagne s'écriait : Ce sont des marchands bretons! — Et remarquez, s'il vous plaît, qu'il ne peut s'agir ici en aucune façon de marchands de l'île de Bretagne, vu que cette île, à cette époque, ne s'appelait plus autrement que l'*Angleterre,* et que ses marchands étaient dès lors pour tout le monde des marchands *anglais.*

Les salines du pays nantais, sur l'une et l'autre rive de la Loire, semblent avoir attiré, dès les temps les plus anciens, beaucoup de bâtiments marchands vers l'embouchure même du fleuve, sur la côte de Batz, dans la baie de Bourgneuf, appelée alors le port de la Fourche, — et créé ainsi dans ces parages un mouvement commercial considérable. Dans la Vie de S. Philbert, qui vivait au VIIe siècle, on voit à plusieurs reprises des navires bretons mouillés dans les eaux de l'île de Noirmoutier, qui borde, comme on sait, la baie de Bourgneuf; il faut noter que ces navires venaient du pays qu'on nomme

(1) Monachi Sangallensis *de Gestis Caroli Magni*, lib. II, cap. 22, dans D. Bouquet, *Recueil des historiens de France*, t. V, p. 130.

aujourd'hui la Basse-Bretagne ; car les Bretons n'occupaient encore que cette partie de la péninsule bornée à l'est par une ligne allant du golfe du Morbihan à l'embouchure du Couësnon. Cette même Vie de S. Philbert nous montre aussi dans les mêmes parages des navires pleins de marchandises, venant d'Écosse ou d'Irlande (1).

Dans la première moitié du IXe siècle, en 836, les moines de Noirmoutier, dont l'île avait déjà essuyé plusieurs attaques des Normands, passèrent sur le continent et vinrent s'établir, avec les reliques de leur fondateur saint Philbert, dans le monastère de Déas, dépendance de Noirmoutier, qui dut à cette translation le nom — qu'il a conservé jusqu'à nos jours — de Saint-Philbert-de-Grandlieu. (2) En même temps que les reliques, les moines transportèrent sur le continent tous ceux de leurs biens susceptibles d'un pareil déplacement, entre autres plusieurs masses de plomb, destinées primitivement à couvrir l'église de l'abbaye, et qui restèrent déposées au port de la Fourche. Sur ces entrefaites vinrent mouiller en ce port plusieurs navires de commerce, arrivant de Bretagne, c'est-à-dire, comme je l'expliquais tout à l'heure, du pays qui forme maintenant la Basse-Bretagne (3). On ne dit point quelles marchandises ils apportaient, mais seulement qu'à leur retour ils remportaient en Bretagne un chargement de sel. A l'insu du maître de son navire, un matelot breton déroba une grande partie du plomb de saint Philbert. Ce vol entrava notablement la navigation de ses camarades. Ceux-ci, ayant achevé leurs affaires et prêts à partir, furent retenus d'abord pendant cinq jours au port de la Fourche par un calme plat. Le sixième, il mirent

(1) « Nec multo post, Scottorum navis diversis mercimoniis plena ad littus maris adfuit, quæ calceamenta ac vestimenta fratribus larga copia ministravit. » *Vita S. Filiberti*, cap. 32, apud Mabillon, *A. SS. O. S. B.*, sæc. II, p. 821 — Cf. *Translatio. S. Filib.* l. II, apud Mabillon, A. SS. O. S B, sæc. IV part 1e, p 558.

(2) Dans un mémoire imprimé au *Bulletin archéologique de l'Association Bretonne*, M. G Demangeat a prétendu que l'ancien monastère de Déas était situé, non à Saint Philbert mais à Vue, qui est un autre bourg des environs de Nantes. Après avoir sérieusement étudié la question, il nous est impossible d'adopter l'opinion de M. Demangeat, qu'au reste nous nous proposons de discuter ailleurs.

(3) « Eodem vero tempore, contigit e partibus Britanniæ naves ad portum qui Furce vocatur, negociandi gratia, devenisse. » *Translatio Sancti Philiberti*, lib. I, apud Mabillon, A. SS. O. S. B. sæc. IV, part. 1, p. 553.

à la voile ; mais le vent ne put les mener qu'au port dit de la Conque, en l'île de Noirmoutier, où le calmé les retint neuf jours et les força d'épuiser toute leur provision de vivres (1). Le dixième jour enfin ils quittent la Conque avec un bon vent, qui, ayant changé tout à coup après leur départ, les pousse au rivage du pays de Batz, dès cette époque (avant 840) peuplé de Bretons, car le récit que nous suivons l'appelle *une île de Bretagne* (2). Ils y restent encore sept jours, retenus par des vents contraires. Le huitième, ils se mettent encore en mer; mais le bon vent tombe tout à coup, et en même temps (suivant le chroniqueur contemporain) le pilote, placé dans le premier navire breton pour guider la course des autres bâtiments à travers les dangereux bancs de sable (3) qui obstruaient dès cette époque l'embouchure de la Loire et la baie de Quiberon, ce pilote voit tout à coup apparaître devant lui, sous la forme d'un cavalier armé de trois javelots, saint Philbert, dont le geste et la voix menaçante lui défendent de continuer sa route. La petite flotte bretonne revient donc au port de Batz, et pendant la nuit suivante saint Philbert se montre encore en songe à un paralytique, habitant de ce lieu, lui fait connaître le vol commis par les Bretons, et lui enjoint impérativement de le faire réparer. Le lendemain matin, le paralytique, guéri miraculeusement, va trouver le prêtre qui dès lors gouvernait au spirituel le pays de Batz (4), et lui confie sa vision de la nuit. Le prêtre se rend à bord des navires bretons et les fait fouiller; on retrouve le plomb de saint Philbert, qu'on remet de suite au prêtre; les auteurs du vol le confessent et le pleurent. Aussitôt un bon vent se lève, enfle les voiles des Bretons, et leur rend enfin leur chère patrie.

Ce petit épisode de l'histoire nautique des Bretons au IXe siècle m'a semblé assez curieux pour mériter d'être développé.

(1) « Non enim ex suo comedere poterant commercio ; annonam quippe non attulerant, sed sal tantum deferebant. » Id. ibid.

(2) « Ab austro africo ad quamdam Britanniæ insulam, cui Bafus nomen inditum est, deportantur. » Id. ibid.

(3) « Proreta namque, qui in prima erat navi, iter subsequentium observans navium ne in arenas inciderent... » Id ibid.

(4) « Baculo tamen suffultus pergit ad ecclesiam ipsius insulæ, et visum quod viderat presbytero illic commanenti innotescit. » *Id. ibid.* p. 554.

II. — *Xe et XIe siècles.*

Au Xe siècle, rien de notable : c'est le siècle des invasions normandes ; pendant près de cinquante ans ces affreux pirates règnent seuls dans la Bretagne qu'ils désolent ; la partie valide et forte de la population indigène, les moines, les nobles, les guerriers, ont fui au loin, en France, en Bourgogne, en Angleterre, pour échapper à ces hordes de brigands. L'autre moitié du siècle est consacrée à expulser ces bandits et à reformer, sur la terre bretonne, cette société dispersée par la violence.

Le XIe siècle, comme on le sait, est dans l'histoire de la civilisation européenne une véritable renaissance, mieux marquée peut-être en Bretagne que partout ailleurs. Le commerce renaît avec le reste, et, comme le reste, il renaît sous l'active impulsion des moines. Ainsi, pour ce qui est de notre province, l'abbaye de Redon entretenait alors avec la côte du Poitou des relations assez suivies pour que l'exemption des droits de péage, accordée à ses navires par les seigneurs de Beauvoir, de Noirmoutier et de la Garnache, ait pu être considérée comme une libéralité considérable (1). D'autre part, les salines du pays de Nantes continuaient d'entretenir dans cette contrée un commerce des plus actifs. C'était là que tout l'Ouest de la France venait prendre le sel qu'il consommait. Aussi les grandes abbayes de Touraine et d'Anjou, comme Marmoutier, Saint-Florent de Saumur, le Ronceray, et un peu plus tard Fontevraud, attachaient-elles un haut prix aux exemptions de droits de péage, accordées par les comtes de Nantes et les autres seigneurs riverains de la Loire en faveur des bâtiments qui descendaient et remontaient ce fleuve, chaque année, pour apporter à ces divers monastères leur provision de sel (2).

Les Bas-Bretons, de leur côté, avaient repris, aussi activement que par le passé, leurs relations commerciales et maritimes avec les pays que baigne la basse Loire. L'on me permettra de citer à ce sujet,

(1) *Cartulaire de Redon*, dans D. Morice, *Preuves de l'histoire de Bretagne*, t. I. col. 400.

(2) D. Morice, *Ibid.*, passim.

en guise de preuve, une anecdote qui n'est point sans intérêt, et que je tire de la légende inédite de saint Goustan, traduite en français, au XVIIe siècle, par un moine bénédictin de l'abbaye de Saint-Gildas de Ruis.

Dans la première moitié du XIe siècle (environ l'an 1025 ou 1030), S. Félix, abbé et restaurateur de ce monastère de Saint-Gildas, envoya deux de ses moines, saint Goustan et saint Rioc, dans l'île d'Hédic, alors entièrement déserte, pour y établir un prieuré et se mettre à la défricher un peu. Avant de pouvoir réussir à y attirer des habitants, les deux bons moines commencèrent par y vivre quelques années dans une complète solitude ; c'est à cette époque que se rapporte l'historiette suivante :

« Une flotte de vaisseaux de la Basse-Bretagne, faisant voile vers » l'embouchure de la Loire, fut tellement agitée par la tempête que les » matelots se virent contraints de relâcher à Hédic. Et comme ils ne » s'étoient pas beaucoup avitaillés, leur route n'étant pas longue, et que » le mauvais temps et la tourmente continuoient, ils furent bientôt à » bout de leurs provisions, sans espérance de les renouveler dans une » île déserte, habitée par deux moines seulement. Et le pis est qu'ils » étoient détenus comme dans une prison, sans aucun moyen de pou- » voir sortir, à cause de la tempête qui étoit furieuse. Ils ne trouvèrent » point de meilleur expédient en leur nécessité que d'aller trouver saint » Goustan, afin qu'il eût pitié d'eux et priât Dieu de calmer la mer et » faire cesser la tempête pour continuer leur voyage, promettant, s'il » obtenoit de Dieu cette grâce, de lui donner une robe à leur retour. » S. Goustan se mit en prière, et la tourmente s'apaisa ; le vent se » tourna, et la marée devint si favorable que les matelots levèrent » l'ancre et le même jour arrivèrent au port qu'ils désiroient. Après » avoir déchargé leurs marchandises et en avoir pris d'autres, ils se » mirent en mer pour retourner à leur pays ; et ayant le vent au large » ils alloient à pleines voiles, et passoient devant l'île de Hédic sans » s'arrêter pour donner au saint l'habit qu'ils lui avoient promis et » acheté, de peur de se détourner et retarder leur voyage. Mais il s'éleva » à l'instant une tempête qui les écarta, et qui jeta, malgré le pilote, le » vaisseau qui portoit l'habit promis à saint Goustan dans l'île même

» d'Hédic. Alors les mariniers demandèrent pardon au saint, confessant » que la tempête qui les avoit accueillis étoit une très-juste punition » pour ne lui avoir point tenu promesse. Ils ne lui eurent pas plus tôt » donné son habit que la mer se calma soudain, le vent devint favorable, » et S. Goustan les congédia. Ils s'en retournèrent en leur pays, louant » la vertu et la puissance de saint Goustan, qui excitoit et adoucissoit » la mer à son désir et volonté (1). »

III. — *XIIe siècle.*

Au XIIe siècle, les renseignements sur le commerce de la Bretagne nous viennent d'une source qu'on ne devinerait guère : c'est un Arabe qui nous les fournit. Vers 1158, Roger, roi de Sicile, — pays où les Arabes abondaient alors, — ayant voulu faire composer un itinéraire géographique pour la commodité de ses sujets, organisa une sorte d'enquête parmi les navigateurs et les commerçants, tant ceux de son royaume que ceux du dehors trafiquant dans ses états, et fit recueillir en un corps d'ouvrage tous leurs témoignages par un Arabe nommé Edrisi, dont le livre, intitulé *Délassements de l'homme désireux de connaître à fond les diverses contrées du monde*, a reçu, il y a vingt ans environ, de M. Amédée Jaubert, les honneurs d'une traduction française, imprimée en 1840 à l'Imprimerie royale.

Edrisi consacre à la Bretagne tout un chapitre. — « Ce qui m'a » frappé tout d'abord, » dit en parlant de ce chapitre un auteur très-peu suspect de partialité en faveur du moyen âge, « ce qui m'a frappé » tout d'abord, c'est l'activité productive et commerciale d'un pays que » l'histoire du temps nous montre beaucoup moins occupé de trafic » que de guerres civiles (2). » — Cela prouve simplement que « l'his- » toire du temps » jugeait les beaux coups d'épée plus dignes de mémoire que les opérations mercantiles ; mais on n'en peut rien induire contre l'existence ni même la prospérité de ces opérations.

(1) *Histoire ms. de l'abbaye de Saint-Gildas de Ruis*, pp. 485 et 486, conservée aux manuscrits de la Bibliothèque royale, fonds Saint-Germain français, n° 922.

(2) *La Bretagne, son histoire et ses historiens*, par M. Le Jean, p. 300.

En effet le livre d'Edrisi — qui d'après le mode de sa composition ne peut mentionner que des villes où le développement du commerce attirait les étrangers — ce livre mentionne jusqu'à douze villes de Bretagne, savoir : Nantes, Rennes, Dol, Dinan, Saint-Malo, Saint-Mathieu, *Laïounes*, *Kirembin*, *Kinberlik*, *Faïnes*, Redon, et *Raïs* (1) ; et voilà comme il parle de chacune d'elles :

Nantes. « C'est la première ville de Bretagne ; elle est grande, » bien bâtie, bien peuplée ; les navires y abordent et en sortent ; elle » est très-forte, et son territoire est fertile. »

Rennes. « Ville considérable, peuplée, abondante en ressources, » entourée de fortes murailles, où l'on peut se livrer aux spéculations » mercantiles, et où l'on trouve une industrie permanente (2). »

Raïs, qui est *le Croisic*, suivant M. Amédée Jaubert (3). « Jolie » ville, où sont un chantier de construction et un port très-sûr, et des » bazars. »

Redon. « Ville de peu d'importance, située dans un territoire abon- » dant et fertile, et dont les maisons sont jolies et bien habitées. »

Faïnes, qui est Vannes. « Ville extrêmement agréable et peuplée, » où sont un port et des constructions navales. »

Kinberlik ou *Kenberlin*, qui est Quimperlé. « Lieu peu considérable, » mais remarquable par ses marchés et son industrie. »

Kirenbin ou *Sant-Kerenbin*, qui est Quimper-Corentin. « Promon-

(1) Géographie d'Edrisi, t. II, p. 352.

(2) Ibid., 353.

(3) L'opinion qui fait de *Raïs* le Croisic a pour elle l'ordre itinéraire indiqué par Edrisi, qui aux voyageurs allant de Nantes à *Faïnes* (Vannes) *par mer* marque pour stations *Raïs* et Redon. Mais dans les itinéraires d'Edrisi l'ordre successif des lieux n'est pas toujours exactement observé. D'autre part ce nom de *Raïs*, qui est le même que celui du pays de Rais ou Retz, au sud de la Loire, ne permet guère de douter qu'Edrisi n'ait eut l'idée de désigner un port et sans doute le principal port de ce pays, ce qui exclut le Croisic. Aucune ville, port ni bourg n'a jamais porté le nom de Retz ou Rais ; on ne peut songer à Rezé, qui depuis longtemps n'avait plus aucune importance. Les deux seuls ports importants de la baronnie de Retz étaient Pornic et Bourgneuf, ce dernier surtout à cause du sel ; je penchersis pourtant pour Pornic, bien plus voisin de l'embouchure de la Loire. — Quant à Machecoul, qui était le chef-lieu de la baronnie de Retz, et que M. Le Jean propose pour être le *Raïs* d'Edrisi (*La Bretagne, son histoire et ses historiens*, p. 300), il sera temps d'y songer quand on pourra se rendre par mer de Nantes à Machecoul, car Edrisi dit très-formellement (II, 354) : « Celui qui préfère la » voie *maritime* se rend de Nantes à *Raïs*. »

» toire qui s'avance dans la mer (1); très-peuplé, très-fréquenté, » commerçant et abondant en ressources. »

Saint-Mathieu, abbaye célèbre au moyen âge, située sur le promontoire le plus occidental de Bretagne, dit de Fineterre (*Finis terræ*) ou de Finepoterne (*de Fine postremo*); autour de cette abbaye florissait au XIIe siècle une ville très-commerçante : — « ville (dit » Edrisi) située sur un cap où se termine le golfe de Bretagne; port sûr » et très-fréquenté, dont les habitants sont riches et font beaucoup de » commerce. » — Aujourd'hui on ne voit plus trace de cette ville prospère (2). Les ravages des Anglais, du XIIe au XIIIe siècle, ont fini par la ruiner, et le port voisin du Conquet, tout en profitant de sa ruine, ne l'a pourtant point égalée en prospérité et en importance.

Laïounes ou *Laïnos*, où M. Jaubert veut voir Lannion; mais Lannion ne faisait encore au XIIIe siècle aucune figure, et le nom de *Laïounes* se rapproche trop de *Léon* pour n'y pas reconnaître Saint-Pol-de-Léon, — « ville agréable, nous dit Edrisi, bien peuplée et bien appro- » visionnée. »

Sant-Mahlo. « Ville dont les ressources sont nombreuses, la popu- » lation considérable, le commerce riche et l'industrie active; entourée » de champs cultivés et d'habitations contiguës. »

Dinam ou Dinan. « Ville ceinte de murs en pierres, commerçante, » et port d'où l'on expédie de tous côtés des marchandises. »

Dol. « Ville située au fond d'un golfe (3), avec marché et bon com- » merce. Beaucoup de grains. On y boit de l'eau de puits, bien qu'il y » ait des sources. Vignobles et plantations de toute espèce (4). »

Enfin, au bout de son chapitre sur la Bretagne Edrisi ajoute : « Les pays que nous venons de décrire se ressemblent entre eux sous » le rapport des productions du sol et de l'état de la population. Les mai-

(1) Quimper, est comme on sait, sur la pointe de terre qui sépare avant leur confluent le Steir et l'Odet, où la mer remonte.

(2) M. Jaubert a fait de *Sant-Matha* Saint-Brieuc, méprise qui ne supporte pas l'examen, concevable pourtant de la part d'un savant étranger à la Bretagne, incapable par conséquent de soupçonner l'ancienne importance de Saint-Mathieu, aujourd'hui si entièrement disparue qu'on ne trouve plus en ce lieu qu'un phare et une pauvre ferme.

(3) Les marais de Dol, à cette époque, n'étaient point encore endigués et desséchés.

(4) Tout ce qui concerne Rais, Redon, Vannes, Quimperlé, Quimper, Saint-Mathieu, Léon, Saint-Malo, Dinan et Dol est au t. II d'Edrisi, pp. 354 et 355.

» sons y sont contiguës, les ressources de toute espèce, et les céréales
» abondantes.... Ces pays étant baignés du côté du couchant par la Mer
» Ténébreuse...., malgré tout ce que cette mer présente d'effrayant et
» malgré l'épaisseur de ses vagues, elle contient beaucoup de poisson
» excellent, et on s'y livre à la pêche dans des localités déterminées (1).»

On me dispensera de commenter ces textes qui parlent assez d'eux-mêmes. Le XIIe siècle était certainement un siècle bien féodal et même, avec le XIe, le plus féodal de tous les siècles. Ce qui n'empêchait nullement la Bretagne, au témoignage d'Edrisi, d'être couverte d'habitations nombreuses et pressées, de produire des céréales en abondance, de posséder des ressources de toute espèce, un commerce florissant, en un mot une prospérité connue à l'autre bout de l'Europe, puisque c'est un Arabe de Sicile qui nous en a conservé le souvenir.

IV. — XIIIe *siècle.*

Le XIIIe siècle ne nous fournit point de document aussi curieux que le livre d'Edrisi; pourtant, on en peut encore noter quelques-uns qui ont leur part d'intérêt. Ainsi, par exemple, une lettre écrite vers 1223 par le duc Pierre de Bretagne au roi d'Angleterre, Henri III, nous montre comme, dès cette époque, nos princes avaient à cœur de protéger contre la piraterie le commerce de leurs sujets. Un certain chevalier anglais, le sieur de Luci, était venu avec quelques navires faire sur les côtes de Bretagne le métier de voleur, tantôt descendant à terre et saccageant les campagnes et les habitations voisines du rivage, tantôt attaquant sur mer les bâtiments sans défense, — métier où il avait si bien réussi, particulièrement contre certains navires d'Aurai, de Vannes et de Quimperlé, qu'il s'était bien enrichi, aux dépens des pauvres Bretons, d'une valeur de deux mille marcs d'argent, en objets de toute espèce et de toute nature. A la fin, ce maître brigand fut pris à son tour et fort étroitement serré en prison par le duc de Bretagne. Les Anglais de tous les siècles se ressemblent, à ce qu'il paraît, par la hauteur, l'insolence et le dédain de la justice qu'ils portent dans

(1) Edrisi, II, 355 et 356.

leurs relations avec les princes et les peuples étrangers. Nous les avons vus tout récemment (1) contraindre un roi d'un grand cœur, mais d'une puissance malheureusement fort restreinte (2), à relâcher un navire de leur nation qui était allé en forban jeter sur les terres de ce souverain le brandon tout allumé de la révolte. Les Anglais du XIIIe siècle n'avaient pas des prétentions moins exorbitantes, et leur roi sommait avec instance le duc de Bretagne de remettre en liberté, sans condition, sans rançon, sans indemnité, le pirate Luci et ses hommes, dont il affectait d'ignorer les beaux exploits. Mais le duc lui répondit :

« Après les dommages si considérables que nous avons reçus de vos » sujets sans leur avoir jamais fait ni laissé faire de notre part la » moindre injure ou violence, nous nous émerveillons fort de l'in- » stance avec laquelle vous réclamez de nous la délivrance de ceux qui » ont été pris ravageant notre domaine. Plaise à votre sublimité de nous » faire indemniser du tort que nous ont fait vos sujets, et nous sommes » prêts de notre part à réparer celui qu'ils auraient souffert de nous. » Mais il nous serait par trop désavantageux de relâcher ceux que nous » avons arrêtés parce qu'ils nous faisaient dommage, et de ne recevoir » pour ce dommage, qui est très-considérable, nulle satisfaction. Peut- » être doutez-vous que le préjudice à nous fait par vos sujets soit aussi » considérable que nous le prétendons ; alors envoyez vers nous quel- » qu'un dés vôtres, qui vous voudrez ; il aura de nous bon sauf-conduit, » et nous prouverons en sa présence, d'une manière certaine, tout ce » que nous avons avancé et bien plus encore. Mais si votre dessein n'est » pas de nous faire réparer immédiatement les dommages que nous » avons soufferts, trouvez bon, de grâce, que nous persistions à en » vouloir être indemnisé par ceux que nous avons pris à les faire (3). »

(1) En 1858.

(2) Le roi de Naples Ferdinand II.

(3) *Lettres de Rois et Reines et autres personnages des cours de France et d'Angleterre*, publiées par Champollion-Figeac, Imprimerie Royale, 1839, in-4°, t. 1er, p. 50. Au commencement de cette lettre, le duc de Bretagne expose ainsi au roi d'Angleterre les méfaits du sieur de Luci : « Pro certo habeatis quod ipsi terram nostram propriam spoliantes capti fuerunt et de nocte ; et pro certissimo scietis quod homines de terra vestra et homines dicti G. de Luci maxima dampna et innumerabilia terræ nostræ intulerunt, quæ magis quam duo mille marchas estimamus. Et de novo quamdam navem oneratam et homines nostros in eadem navi existentes apud Aireium, quamdam villam nostram in Britannia, rapuerunt et secum duxerunt, et aliam apud Quemperelé, et aliam apud Venetum. »

Ce langage est assez ferme, ce semble ; et si l'Angleterre avait souvent essuyé de pareilles répliques, elle n'aurait jamais poussé au point où nous l'avons vue de nos jours l'outrecuidance de ses demandes et de ses prétentions.

Un autre acte du règne de ce même Henri III, à qui notre duc répondait si vertement, nous montre que la Bretagne entretenait dès lors un commerce très-actif avec l'île de Ré et les côtes avoisinantes : la Bretagne vendait ses blés de ce côté pour en rapporter des vins, et le roi d'Angleterre, dont les sujets ne pouvaient se passer des blés de Bretagne, encouragea ce commerce par un acte du 14 octobre 1242, où il prenait formellement sous sa sauvegarde les marchands de Bretagne et ceux de l'île de Ré (1).

Pourtant de la part des Anglais le commerce de Bretagne avait ordinairement à attendre moins d'aide que d'obstacle. On en trouve déjà la preuve dans un document de 1296, le plus curieux que le XIIIe siècle fournisse à notre sujet.

V. — *Suite du XIIIe siècle.*

En 1296, l'Angleterre et la France étaient en guerre ; c'était le prélude de cette fameuse et cruelle guerre de Cent-ans entre les deux nations. Le duc de Bretagne, Jean II, avait pris parti pour les Anglais, et guerroyait en Gascogne à leur bénéfice ; mais ses sujets n'en montraient pas moins contre ces insulaires une grande répugnance, d'autant que ceux-ci traitaient les Bretons bien plus en ennemis qu'en alliés. Profitant donc de ces dispositions des Bretons et de l'absence de leur prince, le roi de France Philippe le Bel envoya en Bretagne un officier judiciaire, le vicomte d'Avranches, pour faire des informations contre ceux qui pourraient être soupçonnés de trafiquer par mer avec les Anglais et de leur vendre ou procurer des armes, des vivres, ou des provisions de toute sorte. Nous possédons en original le rapport dans lequel le vicomte d'Avranches rend compte des résultats de son enquête (2). D'après la

(1) *Lettres de Rois et Reines*, I, 67.

(2) Cette pièce est au Trésor des Chartes du Roi, section de Bretagne, layette n° 18; aujourd'hui, dans les Archives de France, le carton qui la contient est coté J 240. 18.

nature même de cette enquête, il est bien clair que le vicomte ne dut prendre ses informations que dans les lieux où l'existence d'un commerce actif donnait aux habitants et aux mariniers le moyen d'avoir avec les Anglais de fréquentes relations. Or, les villes, bourgs et ports, où il s'arrêta successivement pour exécuter les recherches prescrites par sa commission, furent, suivant son rapport, *Dol*, *Le Vivier*, qui est un petit port voisin de Dol, *Cancale*, *Saint-Malo*, *Dinan*, *Jugon*, *Lamballe*, *Saint-Brieuc*, *Châtelaudren*, *Guingamp*, *Tréguier*, *Lannion*, *Morlaix*, *Quimper-Corentin*, *Saint-Guinolei-du-Bois* qui est Landevennec, *Landerneau*, *Brest*, *Saint-Mahé-de-Fineterre*, *Lesneven* et *Saint-Pol-de-Léon*. Abstraction faite de Quimper et de Landevennec, où le vicomte d'Avranches fut mené par des circonstances spéciales, on voit que son enquête se restreignit au nord de notre province et ne s'éloigna guère des côtes. Voici donc, au XIIIe siècle, et seulement dans cette partie de la Bretagne, dix-huit villes ou ports dont les habitants entretenaient à l'ordinaire un commerce assez actif pour les mettre avec l'Angleterre en relations fréquentes. A coup sûr cela n'indique point que l'activité productive et commerciale de notre province eût diminué en rien depuis le temps d'Edrisi.

Quant à l'objet final de son enquête, le vicomte d'Avranches ne trouva point de coupables parmi les Bretons; tout se réduisit à quelques imputations sans preuves solides et qui se dissipèrent presque aussitôt contre certains marchands de Cancale, de Dinan, de Saint-Brieuc et de Guingamp, nommés dans l'enquête. Des soupçons plus graves s'élevèrent contre plusieurs marchands d'origine étrangère établis en Bretagne depuis longtemps, tels que Ernaut Bidon, Bayonnais, qui demeurait à Saint-Brieuc; un autre Bayonnais appelé Pierre Doumas, qui s'était marié à Quimper, où il tenait à ferme du duc les sécheries de Cornouailles; et surtout contre un marchand originaire d'Italie, que l'enquête appelle Banguel Malclavel (1), fixé aussi à Quimper, d'où il dirigeait un commerce considérable qui embrassait

(1) C'est le nom que l'enquête lui donne d'abord; plus loin elle l'appelle *Blanchet Malclaveau*, qui semble une forme francisée du premier nom. De même, après avoir dit que ce marchand était de Florence, l'enquête lui donne en un autre lieu la qualification de Lombard. Je relève ces variantes, parce que ce nom de *Malclavel* ressemble tant au nom fameux de *Machiavel* qu'on ne peut guère ne pas le croire florentin.

le Nord et le Midi de la France et s'étendait jusqu'en Flandre. L'établissement de marchands étrangers en Bretagne, dont on voit ici quelques exemples comme d'un fait assez commun à cette époque (1), prouve clairement, si je ne me trompe, l'existence dans notre province d'un commerce important et lucratif, puisqu'apparemment ces étrangers n'étaient attirés de si loin chez nous que par l'espoir du gain, et retenus que par la réalisation de leurs espérances. Il est vrai que si les Bretons laissaient de la sorte les étrangers envahir le commerce de Bretagne, cela ne prouve pas précisément en faveur de l'aptitude commerciale des indigènes ; mais aussi la race bretonne n'a jamais eu de ce côté que de minces prétentions, dont je n'ai point d'ailleurs à m'inquiéter, puisqu'il me suffit de prouver l'importance et la prospérité du commerce de Bretagne, par quelques mains qu'il se fît. Au reste, malgré ces étrangers établis chez nous, la plupart de ces mains étaient bretonnes ; l'enquête du vicomte d'Avranches, si elle nomme des étrangers, mentionne encore plus de marchands bretons, entre lesquels il me suffira de noter, pour exemple, « Michiel » Costentin, » de Guingamp, qui reconnut devant le vicomte avoir depuis peu « marchandé (c'est-à-dire trafiqué) de moult de blés parmi » le royaume, dont il me dit les parties — ajoute le vicomte — et » prouva par témoins que lesdites parties avaient été déchargées au » royaume de France » ; outre quoi « il reconnut qu'il avoit eu d'une » nef d'Espagne, en échange de poisson sec, 1834 quintaux de fer, et » de fer de Normandie la valeur de 18 quintaux, etc. »

J'ai dit plus haut que l'enquête de 1296, quoique faite dans un temps où le duc de Bretagne était l'allié du roi d'Angleterre, nous fournit une nouvelle preuve des dommages causés par les Anglais au commerce de Bretagne. En effet, après l'énumération des villes ou ports, au nombre de vingt ci-dessus nommés, où il était allé successivement édifier son enquête, le vicomte d'Avranches ajoute :

« Et en tous les lieux des susdits, je trouvai, par ceux par qui je

(1) Les sécheries de poisson (congres et merlus) de Saint-Mahé de Finisterre étaient aussi à cette époque exploitées par sept marchands Bayonnais, à qui le duc de Bretagne les avait données en ferme perpétuelle, pour une rente annuelle de 125 livres et 5 livres pour droit de garde, par acte daté du mercredi veille de l'Ascension 1279 (*Tr. des Chartes de Bretagne*, O. C. 1.)

» m'informai, que moult de vaisseaux étoient perdus de jour en jour, » garnis de blés, de sel, de vins, et d'autres denrées, par défaut de » défense, et que ceux qui étoient ès (*c'est-à-dire* dans les) vaisseaux, » sitôt comme ils voyoient venir les ennemis, ils délaissoient les vais- » seaux sans coup férir et sans défense nulle y mettre, et se mettoient en » leurs petits bateaux, et sur ce les ennemis prenoïent ce qu'ils trou- » voient gaif (abandonné) et l'emmenoient. Et mêmement des ports » emmenoient-ils les vaisseaux, et prenoient à la terre, en Cornouaille » et ailleurs en Bretagne, vivres sans que nul leur défendit. Et disoient » ceux par qui je m'informai que, si le comte (*c. à. d.* le duc de Bretagne) » y eut voulu mettre conseil, les ennemis n'eussent pas fait les grands » méfaits qui ont été faits au pays, ni ne se fussent tant enrichis des » biens du royaume; mais le comte y mettait peu de conseil. » On ne peut beaucoup s'étonner de cette négligence du duc, qui était alors l'allié des Anglais; mais encore pourtant aurait-il pu et dû empêcher ses bons alliés de traiter ses sujets en ennemis déclarés, comme on vient de voir qu'ils le faisaient, et comme on va le voir de plus en mieux par une dernière citation de cette curieuse enquête, que j'ose encore me permettre, surtout parce qu'elle nous renseigne sur ce qu'était au XIIIe siècle une localité dont plus d'un lecteur s'est peut-être étonné de me voir inscrire le nom dans la liste des lieux commerçants de Bretagne, j'entends parler de Landevennec, qui est le même que Saint-Guénolé du Bois, dont le vicomte d'Avranches parle en ces termes :

« Et de ce lieu de Quimper j'allai à Saint-Guinolé du Bois, *une* » *ville où il souloit* (où il avait coutume) *d'avoir moult de* » *richesses*, qui est tenue de l'abbé de ce lieu; et illec (là) je » m'informai de ce qui m'étoit commis et rien n'en pus trouver. Mais je » vis la ville, qui avoit été arse (brûlée) des ennemis qui y avaient » été par deux fois moult grand multitude, et en avoient emporté » blé et sel et bois à faire vaisseaux, et avoient arses (brûlé) » deux grandes nefs, et avoient assailli l'abbaye à toutes les deux fois » et requéroient que l'on leur rendit l'abbaye; mais ceux qui étoient » dedans en la compagnie de l'abbé se défendirent en telle manière » qu'eux (les ennemis) ne méfirent onques à l'abbaye. »

Voilà donc encore une ville riche et commerçante au XIIIe siècle, — la ville de Saint-Guénolé du Bois — qui a disparu comme celle de Saint-Mathieu, en ne laissant après elle qu'une chétive bourgade. Et voilà aussi des moines bons patriotes, qui savaient la bonne manière de bien recevoir les Anglais. Quant à ceux-ci, je ne résiste point à la tentation d'achever, d'après l'enquête de 1296, le récit de leurs ravages sur les côtes de la Cornouaille et du Léon, d'autant que ces citations nous donnent en même temps idée de la richesse du pays ainsi dévasté. Le vicomte d'Avranches continue donc, après l'article de Saint-Guénolé du Bois :

« De ce lieu j'allai à Landergnau (Landerneau), une ville qui est » tenue de Monseigneur Hervé de Léon, et illec je m'informai de ce qui » m'étoit commis et rien n'en pus trouver. Mais je trouvai que les » ennemis avoient été en ladite ville par deux fois, et en avoient em- » porté et ravi une des fois tout ce qu'ils avoient trouvé par dessus terre, » et à l'autre fois ils en avoient emporté tout ce qui étoit repost (caché) » sous terre, et de cela ils eurent moult de blés, de vins et de sel et » tout ce qu'ils pouvoient trouver et avoir de fer, et ils dépéçoient les huis » et les fenêtres pour en avoir les ferrures. Et de ce lieu j'allai à Brest, » un châtel qui est au comte... Et de ce lieu j'allai à Saint-Mahé de » Finepoterne; et entre Saint-Mahé et Brest je vis le pays tout ars jus- » ques à une lieue en terrain (en terre-ferme) qui avait été ars » des ennemis, et durait bien l'arsion (l'incendie) environ cinq » lieues (1). Et à Saint-Mahé je m'informai de ce qui m'étoit commis, » et rien n'en pus trouver. Mais je fus en l'abbaye de Saint-Mahé et en » la ville, où les ennemis avoient été, et avoient pris en l'abbaye tout » ce qu'ils y avoient trouvé, blés, vins, couëtes, draps, croix, livres et » ferrures d'huis et de fenêtres, et tout ce qu'ils y pouvoient avoir trou- » vé, et en la ville aussi ce qu'ils y trouvèrent et ce qui étoit repost en » terre. Et de ce lieu je m'en retournai et vins à Lesnevain » etc (2).

On voit là quelles gens c'était que ces bons Anglais pour s'entendre

(1) Ainsi les Anglais avaient brûlé tout le pays le long de la côte pendant cinq lieues jusqu'à une lieue de profondeur en s'avançant dans les terres.

(2) Dans toutes ces citations, j'ai fidèlement suivi le texte de l'enquête, en me bornant à lui donner l'orthographe suivie de nos jours, pour le faire plus aisément comprendre de tout le monde.

à nettoyer un pays, sans laisser rien derrière eux de ce qui se pouvait emporter ni sur ni sous terre, et revenant volontiers jusqu'à deux fois afin de ne rien oublier. S'ils traitaient les Bretons de cette façon-là quand le duc était leur allié, que faisaient-ils quand il était leur ennemi? Et les Bretons n'étaient-ils pas véritablement dans le cas de légitime défense, quand à leur tour ils se jetaient à poursuivre sur mer les Anglais ou leurs sujets?

VI. — *Première moitié du XIVe siècle.*

Il ne leur fallait pas se trouver exposés en ce genre à de biens fortes tentations pour succomber. Ainsi, en l'an 1330, deux bâtiments de Saint-Malo naviguaient de conserve aux environs du cap Saint-Mathieu ; le premier, appelé *le Saint-Jame*, avait pour commandant Etienne Le Coche, et l'autre, nommé *la Jouette*, était sous les ordres de Pierre Le Congre — un bon nom de marin, par parenthèse. — Ils virent arriver vers eux, venant du Midi, un gros navire qu'ils reconnurent aisément pour être à un sujet d'Angleterre. C'était en effet le *Saint-Barthélémi*, appartenant à Guillaume Arnaud, marchand bayonnais, lequel s'en revenait de Lisbonne avec une forte et précieuse cargaison qu'il allait vendre en Flandre et dont il comptait tirer de gros bénéfices : à peine fut-il à portée que nos deux Malouins l'attaquent ; le Bayonnais aussitôt cherche son salut dans la fuite ; les Bretons volent après lui, le poursuivent jusque dans la rivière de Bordeaux et le serrent de si près que, quoiqu'il y fût entré, il ne trouva d'autre moyen pour sauver sa cargaison que de la mettre à terre. Pourtant à la fin elle échappa ; ce qui n'empêcha point le roi d'Angleterre d'écrire à l'évêque de Saint-Malo, le 12 septembre 1330, pour faire indemniser son sujet des profits qu'il avait manqué de faire en manquant à vendre en Flandre ses marchandises. C'est par le texte de cette lettre même (1) que nous connaissons cette histoire, laquelle nous montre dès cette époque, à Saint-Malo, une

(1) Titres de la Tour de Londres, copiés dans la *Collection de Bréquigny*, conservée à la Bibliothèque royale, département des Manuscrits.

marine importante et un audacieux esprit d'entreprise qui, se développant de plus en plus avec les siècles, a rempli de pages glorieuses les annales de cette héroïque cité.

Nous retrouvons encore, dans les premières années du XIVe siècle, diverses preuves des relations commerciales entretenues par la Bretagne avec des pays lointains, comme l'Italie. Ainsi un acte de 1306 nous apprend que notre duc Jean II avait fait venir, pour travailler à sa monnaie de Nantes, des monnayeurs florentins, et cela par l'intermédiaire d'un marchand de Florence du nom de Gui Bonin, établi en Bretagne (1). Dans le même temps une célèbre association de banque et de commerce de cette même ville de Florence, la maison *dei Bardi*, avait en Bretagne des agents spéciaux, Bonaccorso Morelli et Gorio Binacci, qui, en 1319, recevaient du prieur de la Trinité de Guingamp une somme de 20 sols tournois, pour le compte du cardinal Gaucelin, légat du Saint-Siége en France (2).

— Je m'arrête ici brusquement, mon cher ami, et pour deux raisons. D'abord, j'ai déjà singulièrement dépassé les bornes d'une simple lettre. Et en outre, l'abondance des documents relatifs au commerce de la Bretagne est telle depuis la seconde moitié du XIVe siècle, que force me sera de prendre dans mon exposé une marche toute différente de celle que j'ai suivie jusqu'ici. Je remets à ce moment mes conclusions, et je clos ici cette première lettre sans plus de phrases, mais non sans vous assurer que je suis et demeure

Votre ami dévoué,

A. DE LA BORDERIE.

(1) *Mélanges d'histoire et d'archéologie bretonnes*, t. Ier, p. 153.

(2) « Pateat universis... quod nos Bonaccursius Morelli et Gorius Binaccii, mercatores de societate Bardorum de Florencia, ...recognoscimus et fatemur nos, nomine domini cardinalis Gaucelini, recepisse et habuisse a domino priore Sancte Trinitatis de Ghingampo, per manus Johannis Trasars, XX. solidos parvorum turonensium... Datum et sigillatum die XIIIIa septembris, anno Domini Me CCCe decimo nono. » — L'original de cette charte (dont je ne donne ici qu'un court extrait) existe aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, fonds de l'abbaye de Saint-Melaine, titres de la Trinité de Guingamp. C'est à mon ami, M. Ch. de Kerauflec'h, que j'en dois la connaissance.

SCÈNES DE LA VIE RURALE.

LE PASSEUR DE KERISPER[1].

XI.

L'office fini, les deux femmes et leurs enfants reprirent en hâte le chemin de la ferme. Pierre et Fleurie babillaient comme en allant, mais d'un ton moins contenu ; ils s'exclamaient sur la beauté du jour et sur les bons souvenirs qu'il laisserait après lui ; puis on passait à l'examen des images, et, afin de n'être pas dérangé, tantôt l'une, tantôt l'autre courait en avant pour se poser sur une pierre ou sur un tronc d'arbre, dérouler son trésor et l'admirer à son aise. Les deux mères souriaient de ce bonheur ; cependant qui les eût examinées eût remarqué facilement qu'autant le rire de La Yotte était franc et joyeux, autant celui de la fermière était contraint et gros d'inquiétudes. Ce fut bien plus fort, quand elle aperçut le toit de sa maison : elle n'avançait plus qu'en tremblant, et volontiers elle eût dit de ralentir le pas, tant elle était oppressée. Enfin, voyant que sa porte était close, elle reprit un peu de courage ; Rudel n'étant pas rentré, elle aurait le temps de coucher l'enfant et de se préparer à ce qui pourrait advenir.

Tout d'abord elle fit manger son cher Pierre ; puis, il fallut qu'elle lui persuadât qu'après une journée aussi bien remplie, il devait être fatigué et avoir grand besoin de sommeil ; ce fut difficile à obtenir, il affirmait le contraire ; cependant elle y réussit. — A quoi n'arrive-pas la douce persuasion sur les lèvres d'une mère ! — Mais ce ne fut point

(1) Voir la Revue, t. III, p. 257-277.

sans avoir auparavant assisté au repas, ou, tout au moins, aux soins donnés à un oiseau favori que Pierre avait déniché peu auparavant, et qu'il élevait avec tendresse. Que ce temps parut long et comme ces soins lui semblèrent déplacés à cette heure!...

L'enfant couché enfin, elle rangea soigneusement ses beaux habits, dans l'armoire, puis, ayant tiré son rosaire, pour s'affermir le cœur elle se mit au coin le plus sombre de la cheminée et elle attendit.

Il était bien près de neuf heures, quand Rudel parut sur le seuil.

Souvent le crépuscule donne aux objets une stature et des formes étranges, surtout lorsque nos yeux perçoivent d'abord les choses, tandis que notre esprit préoccupé ne s'en rend compte qu'imparfaitement, et, si je puis dire, après réflexion. C'est ce qui arriva pour la fermière.

— Déjà au lit? dit Rudel en entrant.

— L'enfant était fatigué, se hâta de répondre la pauvre femme.

— Il a dû pourtant dormir dans la journée, — ... ces cérémonies sont d'une longueur!

— Ah! Rudel, c'était une belle journée! — Ne le trouvez-vous pas?

— Pour les femmes, je ne dis pas.

La mère pensa qu'il fallait changer de conversation; elle reprit :

— Vous qui venez des champs, mon ami, on dit que les moissons sont belles?

— Rien de trop!

— Cependant il y aura du blé noir, des châtaignes?

— Le temps est trop chaud.

— J'entendais dire cependant...

— Bah! il y a des gens qui sont contents de tout!

— Vous n'avez besoin de rien?

— Non, j'ai mangé chez les amis.

— C'est que j'espérais que peut-être!... Il y a si loin de chez eux...

— J'ai mangé, vous dis-je, je ne suis pas de ceux qui dépensent toute la journée; ce qu'on mange, on ne le vend pas.

Sur ce, Rudel s'approcha du lit de Pierre; c'était là qu'il tendait depuis son entrée, et tout ce qu'avait tenté sa femme pour l'en détourner n'avait fait qu'irriter son désir.

— Dis donc, l'enfant, dors-tu ? — et il le secoua brusquement par le bras.

La mère eût voulu que le mur en s'ouvrant l'eût engloutie.

— Non, mon père, répondit le pauvre garçon en se frottant les yeux.

— Ah ! ça, tu n'as pas gâté tes hardes, dis ? C'est que ça ne coûte pas rien !... Et ton argent ?... Tu ne l'as pas perdu ?... C'est que ça ne se gagne pas facilement. Tiens, il m'est avis que tu pourrais bien me le donner à garder ? il serait mieux dans mon sac qu'à courir dans les armoires, où il risque à s'égarer... Donne-moi tes vingt sous, va.

— Mais, mon père, je les ai tous employés, je n'ai plus rien.

— Tu les as tous... dis-tu... quoi !... répète... employés ?... rien ! ! — et Rudel, hors de lui, tremblait et balbutiait.

Il était si pâle, si effrayant à voir, que la mère, inquiète pour son cher fils, rassembla ses forces, et, détournant sur elle ce grand courroux, ajouta :

— Oui, mon ami, Pierre a voulu faire honneur à sa bourse.

— Taisez-vous, vous ! s'écria Rudel en éclatant ; aussi bien, les femmes, c'est pis que les enfants ; on leur suppose du bon sens et de la raison, et allez voir ce que l'on trouve... Ainsi, tu n'as plus ton argent, reprit-il, en revenant vers son fils ; mais qu'en as-tu donc fait, malheureux ? Tu ne l'as pas jeté dans l'eau ? Au moins en as-tu acheté quelque chose qui te profite ?

L'enfant, interdit, balbutia :

— Un ruban, des images.

— Un ruban ? guenille !... des images ? — bêtises !... Eh ! bien, mais, où est-ce ?... allons, vous, la mère, êtes-vous morte dans votre coin, que vous ne parlez ni ne remuez à cette heure ? Où donc sont ces beaux achats ?

— Pierre les a donnés.

— Donnés !... — Pour le coup, Rudel ne savait plus s'il entendait réellement ce qu'on lui disait, ou s'il était le jouet d'un rêve. Il comprenait, à la rigueur, qu'on fût assez fou pour dépenser son argent, mais pour le donner, voilà ce que son esprit se refusait à admettre. — Donné ! répétait-il en se promenant de long en large

dans sa chaumière. Mon Dieu! oui, il a pris mes vingt sous et il les a donnés!... bonnes dispositions!... comme sa mère... les trois francs de Sillette... et à qui as-tu donné mes vingt sous?

— A Fleurie.

— Une mendiante!... je la chasserai.

A ces mots l'enfant partit d'un horrible sanglot. La fermière se précipita vers son lit.

— Paix là! s'écria Rudel; on dirait, je crois, que je suis regardant près, quand je me vois obligé à défendre mon bien contre l'esprit de rapine et de désordre!... Allons, au fait, je ne sais pas pourquoi je gronde l'enfant, c'est vous, la femme, qui avez tout fait.

— Oh! pour le sûr, dit humblement la pauvre mère, il faut que j'aie eu tort, Rudel, pour vous fâcher si fort, mais croyez que je suis soumise et que je réparerai ma faute.

Rudel haussa les épaules.

— Au moins, reprit la fermière, croyant l'adoucir, notre fils a-t-il reçu de Fleurie une jolie image en retour.

— Ah! voyons?... — ça!... mais ça vaut deux sous! — et furieux de cette nouvelle déconvenue, — il la mit en deux; puis, l'esprit de colère l'emportant sur le démon de l'avarice, il frappa un violent coup sur la table, brisa une chaise, et saisit avec emportement la cage où dormait le pauvre oiseau, et que Pierre avait mise près de son lit pour mieux voir qui, de lui ou de son élève, se lèverait le premier au matin. Hélas! cage et oiseau d'un bond s'en furent coucher dehors.

Pierre sanglotait de plus en plus fort; la fermière toute pâle tremblait.

— Oh! ça, qu'on se taise, hurla Rudel, et qu'on n'aille pas dire que je suis un méchant homme! En vérité, c'est un enfer, et vous me poussez à bout!

XII.

Détournons nos yeux de ces tristes scènes et entrons chez La Yotte. Là, que tout était différent! Après quelques réflexions sur les cérémonies auxquelles elles avaient pris part, les deux femmes rangèrent

soigneusement leurs *beaux effets*, — comme on dit — dans leurs coffres et dans leur armoire ; puis, Fleurie fixa au mur sa belle image, et toutes deux firent devant la prière en commun. Elles étaient à la fin, quand elles crurent entendre la voix rude et courroucée du voisin; elles se serrèrent l'une contre l'autre, et, obéissant à une commune pensée de leur cœur, leur prière devint plus ardente au souvenir de leurs amis dans la peine. Bientôt elles n'y tinrent plus, elles entr'ouvrirent leur porte, et elles furent témoins des derniers emportements de Rudel; la cage de l'ami Pierre vint tomber aux pieds de Fleurie qui la ramassa et dit:

— Pauvre oiseau ! qui sait ? peut-être souffre-t-il pour nous ?

— Assurément, répondit La Yotte; il est certain que si Rudel pouvait nous jeter ainsi à la porte, ce serait bientôt fait; mais j'ai un bail !

— Oh ! vous ne le croyez pas, dit Fleurie avec un sourire qui voulait persuader un peu plus de charité à l'endroit du prochain ; mais La Yotte reprit :

— Ma foi, ce que j'ai dit est dit, et je connais mon monde.

Le lendemain matin elle rentra tenant en main les lambeaux de l'image que Rudel avait déchirée.

— Tiens, dit-elle, voilà le cas qu'on a fait de ton saint !

Fleurie pour toute réponse rougit, et deux grosses larmes parurent au bord de ses paupières; La Yotte ne les vit pas, elle était déjà sortie.

Une discussion, contenue d'abord, mais bientôt plus vive, ne tarda pas à s'engager entre la vieille fille et son voisin.

— Eh ! Rudel, dit La Yotte d'un ton goguenard, comment va la voisine, ce matin ?

— Merci !... pas mal.

— Ah ! bien, tant mieux !... Dis donc, ça peut se demander, sans te faire de tort ?

— Comment donc ! sans doute !

— C'est qu'on dit qu'hier au soir tu étais d'un entrain... Est-ce que c'était donc sa fête ?

— Tiens, La Yotte, tu ferais mieux de ne pas t'occuper de cela.

— Çà, c'est peut-être vrai... Dis donc, Rudel, j'ai ouï parler que tu veux devenir notre adjoint ?

— Des amis qui y ont songé.

— Des amis, tu dis ? hum !... Enfin comme il y a fagots et fagots, il faut bien lien et lien, amis et amis.

— La Yotte, tu plaisantes ?

— Mais sais-tu seulement signer ?

— Oh ! fit Rudel, un soldat !

— C'est vrai, ça sait tout... As-tu fait longtemps l'exercice là-dessus ?

— Tu déraisonnes !

— Eh ! bien, puisque tu le dis, je veux le faire jusqu'au bout, histoire de t'empêcher de mentir, et je te dirai : qui est mauvais mari serait un mauvais adjoint, et conséquemment, c'est un mot à toi celui-là, et conséquemment...

— Tiens, La Yotte, interrompit Rudel impatienté, je t'ai déjà dit de ne pas t'occuper de ça.

— Je déraisonne, ne fais donc pas attention... et conséquemment tu feras bien de renoncer aux honneurs !

— La Yotte !

— Et aussi à la richesse va, car les anciens disent que les vilains sont toujours gueux.

— La Yotte, je te défends de revenir chez nous !

— Oh ! quant à ça, tu peux bien être tranquille ; il n'y a pas de crainte que je mette le pied dans ta maudite maison... Et puis, vois-tu, comme je ne suis pas riche, je ne pourrais te payer l'usure du foyer. — Et La Yotte, sur ce, le laissa.

Le même matin les enfants se rencontrèrent dans le verger, derrière la maison. Pierre avait le visage encore tout pâle des émotions de la veille et du sommeil agité qui les avait suivies. Fleurie, dès qu'elle l'aperçut, courut à lui, lui prit les mains et, pour la première fois, l'embrassa en mêlant à ce baiser une pensée d'affection toute particulière ; ne devait-elle pas être reconnaissante de ce qu'il avait souffert pour elle ? — La douleur, le sacrifice, le dévouement, ne sont-ce pas là les sources de l'amour ?

Tous deux se promenèrent en se tenant la main, le long de la haie en fleur; les oiseaux s'éveillant donnaient la pâture à leur nichée, les cigales criaient dans les hautes herbes, et les branches flexibles des ronces pliaient sous le poids des abeilles qui venaient en bourdonnant cueillir le miel de leurs grappes rosées.

— Pauvre Pierre, dit Fleurie, j'ai été cause de votre peine; combien j'en suis fâchée! — Et à ce moment, sans qu'elle s'en doutât, elle se garda de le tutoyer et de le traiter en enfant.

— Oh! dit Pierre, c'est passé maintenant, je n'y songe plus; — d'ailleurs mon père ma dit que ce n'était point ma faute, et que ma mère eût dû m'en empêcher.

— Votre mère? mais vous savez bien, Pierre, qu'elle le voulait, et que vous n'avez rien écouté.

— Ah! peut-être, mais mon père dit que cela ne fait rien; d'ailleurs il paraît que les femmes c'est comme çà... ça n'a point d'idée!

On le voit, la semence germait en attendant qu'elle portât fruits.

— Ce qui me fait de la peine, ajouta Pierre, c'est que mon père veut que j'aille à la ville, pour étudier, comme il dit.

— Jésus! mais n'a t-on pas le maître d'école du bourg?

— Ah! oui, mais il paraît que le maître d'école peut bien apprendre à lire, mais qu'il ne sait pas les belles manières des *monsieurs*... Ah! ça me fait bien de la peine, va, de te quitter! — et il se mit à pleurer.

Fleurie, toute pénétrée de son chagrin, mêla ses larmes aux siennes.

— Et ta mère? dit-elle.

— Oh! ma mère, dit Pierre, elle a pleuré aussi; que veux-tu qu'elle fasse autre chose?

— C'est vrai, murmura Fleurie.

— Ce n'est pas tout, reprit Pierre, j'ai encore un chagrin à te confier: tu sais bien, ma cage, mon oiseau...

— Il est chez nous!

— Vrai! quel bonheur! je le croyais perdu! mangé!...

— N'étais-je pas là!... Ah çà, mais tu ne peux l'emporter en ville; prête le moi, je le soignerai si bien!... il m'aimera... il chan-

tera pour moi, et je croirai toujours que c'est toi qui me parles... Çà y est-il ?

— Soit, je t'en donne la moitié.

— C'est ça, à nous deux !... Et quand pars-tu ? ajouta-t-elle d'une voix attristée.

— Mon père a dit qu'il arrangerait cela demain à la ville ; ce sera peut-être dimanche.

— Si tôt ?

Là dessus les deux enfants pleurèrent encore amèrement.

Je laisse à penser si l'oiseau désormais commun fut soigné, embrassé, bichonné ; on lui donna l'eau la plus pure, le millet le plus choisi et les plantains les plus frais.

XIII.

Le dimanche qui suivit, Pierre dit adieu à la ferme.... Que de larmes furent versées en ce jour ! — De ce moment, les trois cœurs désolés de la mère, de Fleurie et de La Yotte se comprirent et se rapprochèrent de plus en plus. Comme l'avait annoncé la vieille fille, le foyer de Rudel ne la vit plus s'asseoir à la place accoutumée ; mais, par contre, sous un prétexte ou sous un autre, la fermière, quittant son âtre froid et que n'animait plus la présence de son fils, venait porter à celui de sa voisine ses pensées, ses regrets, et dans le principe aussi ses espérances. Où donc aurait-elle pu s'ouvrir plus à l'aise ? où le nom de Pierre eût-il réveillé de plus doux échos, animé les lèvres d'un plus frais sourire, que dans le cœur et sur la bouche de Fleurie ? Là seulement elle se sentait vivre encore, là du moins elle retrouvait une sollicitude et les égards dûs à la mère d'un ami tendrement pleuré, tandis que chez elle, annihilée de plus en plus par son despotique époux, privée d'affection et blessée dans sa dignité aux yeux même de son fils, elle ne voyait autour d'elle que silence et isolement. Bientôt elle n'eut même plus besoin de prétexte pour s'absenter ; Rudel s'occupait bien de ce que pouvait faire ou devenir sa femme ! il courait les

foires et marchés, et plus d'une fois, se trompant de porte au retour, il dormait à l'écurie, se croyant dans son lit.

Ainsi donc, Rudel buvait; mon Dieu! c'est la suite naturelle des choses, un vice en appelle un autre, de même qu'une vertu nous sert d'échelon pour nous élever toujours davantage. Cependant, hâtons-nous de dire que, toujours habile à tirer profit de ses défauts, s'il buvait, ce n'était qu'à bon escient, aux dépens de la bourse des autres, et il était devenu, en ce point, d'une prodigieuse adresse; il y a nombre de gens auxquels on offre toujours ainsi ce qu'ils souhaitent.

Rudel avait-il beaucoup à perdre dans l'estime publique? Je ne le crois pas; ce qu'il y a de certain, c'est que s'étant présenté aux suffrages de ses concitoyens pour être nommé adjoint, il n'y eut qu'une seule voix en sa faveur; d'aucuns prétendent que c'était la sienne, car, avait remarqué un malin, l'espèce de griffonnage où l'on croyait avoir lu son nom ressemblait parfaitement à celui qu'il mettait au bas de ses actes, et qu'on était convenu de reconnaître pour sa signature. Vous croyez peut-être que M. Rudel se tint pour battu? Oh! que non pas! il se persuada qu'il était une victime de l'envie, et il allait partout affirmant que M. le comte du château voisin avait combattu et fait échouer son élection. — Les nobles! les prêtres! tout cela se tient, ce n'est pas d'aujourd'hui qu'ils se réunissent pour étouffer le mérite chez les petits, j'en suis une nouvelle preuve!... — Et la haine vint s'ajouter aux tristes hôtes que Rudel avait déjà dans le cœur.

Et Pierre, Pierre tant regretté à la chaumière, que devenait-il? D'abord, le séjour de la ville lui sembla bien dur : plus de vastes horizons, plus de verdure, de francs ébats, de liberté! Adieu les bons rires de La Yotte, les baisers de sa mère, les douces causeries et les tendres remontrances de Fleurie! Adieu les contestations qu'on aime parce qu'elles amènent à leur suite des retours pleins de charme et des liens plus forts! Avec quelle joie il revenait tous les mois passer quelques heures au milieu de cet entourage! Que de choses il avait à dire à Fleurie! Comme à deux ils parcouraient les sentiers en réveillant leurs souvenirs, car ils avaient déjà des souvenirs, déjà des peines, une séparation, des regrets!

Puis au retour de ces bonnes promenades, pendant le repas, car il

y en avait un ; — il fallait bien fêter et le dimanche et surtout la présence de l'écolier ; — quels éclats joyeux ! quelles agaceries et quels soins pour le chat de La Yotte et pour le cher oiseau commun à eux deux, Pierre et Fleurie ! Enfin, au moment de l'adieu, que de projets ! c'est toujours l'instant où le cœur en fournit le plus à l'imagination. Hélas ! projets, projets, que de fois, pour notre chagrin, vous restez à moitié route, et combien rarement vous vous réalisez !

Peu à peu les visites s'espacèrent, les horizons campagnards perdirent de leur beauté, tandis que la ville, avec son ciel rarement aperçu dans les rues profondes, ses pavés brûlants l'été, boueux l'hiver, ses arbres poudreux et, le soir, ses becs de gaz pour étoiles, la ville lui parut bien préférable. Son âme agrandie — au moins lui semblait-il — s'ouvrait à la civilisation.

— Qu'est-ce que c'est que cela ? demanda naïvement Fleurie, la première fois qu'il lui en parla.

— Cela ? répondit Pierre assez embarrassé, cela ?.... tu ne me comprendrais pas.

— Ah ! dit Fleurie, c'est vrai, Pierre, que je ne te comprends plus.

Sa mère voulant l'embrasser le prit par la tête pour l'approcher de son sein, mais il se retira de ses bras en lui disant :

— Que voulez-vous donc, mère ?

— T'embrasser, mon enfant !

— Enfant ! à quinze ans on est un homme.

La mère se tut et dévora une larme.

Le silence ne cessa que lorsqu'il fut parti.

— Ah ! s'exclama la fermière avec un long soupir, comme si un poids l'étouffait.

— Consolez-vous, dit Fleurie, se hâtant de répondre à ce soupir, le bon Dieu vous le rendra. — Et comme la mère secouait lentement sa tête d'un air découragé :

— Allons, mère, ajouta-t-elle en l'embrassant, du courage, vous serez comme sainte Monique, vous savez, la mère qui a tant pleuré et dont le fils a été un grand saint ?

— Dieu t'entende, ma fille ! murmura la fermière, et elle lui rendit son baiser.

L'oiseau dans sa cage fit entendre son petit chant modulé.

— Voyez ! s'écria Fleurie, l'oiseau de Pierre, notre oiseau, il répond, l'entendez-vous ? Il dit : Oui ! oui !

Et depuis lors, obéissant à cette disposition à la vague rêverie que nous avons signalée, la jeune fille identifia ses sentiments aux mouvements de l'oiseau. Chantait-il, elle était gaie, heureuse ; était-il triste, elle était triste aussi ; c'était pour elle un augure, elle l'entourait de soins superstitieux, c'était la voix, l'âme de son ami. Passant bientôt du particulier au général, les oiseaux des champs, les fleurs, le soleil, l'aspect du ciel et de la nature, tout fut pour elle plein d'enseignements et de voix mystérieuses ; souvent, au milieu de ses rudes labeurs, elle s'arrêtait soudain, et l'œil au ciel, la tête posée sur sa main, elle restait là, songeuse et attentive ; elle écoutait, quoi ?..... seule, peut-être, eût-elle pu le dire, et encore je ne sais, car qui peut exprimer ce qui n'est qu'une impression ? La Yotte, avec son bon sens accoutumé, voulut en vain combattre cette disposition malheureuse ; elle n'y put réussir : c'est que là où le cœur parle, on sait bien que la raison n'est pas écoutée.

Pierre, lui, ne pensait guère aux oiseaux, et qui lui eût parlé de ces souvenirs d'enfance au moment où, bras dessus, bras dessous, avec une troupe de vauriens de son âge, il embarrassait de sa sotte personne les promenades de la ville, criant sur celui-ci, bousculant celui-là, décrochant les persiennes par ci, disloquant les sonnettes par là, sifflant les sergents de ville et les commissaires, hurlant des chansons grivoises et fumant les bouts de cigarre tombés des lèvres des dandys, assurément, celui-là lui eût semblé fort impertinent, ou tout au moins *bien de son village*, comme on dit. Qui lui eût parlé de Fleurie eût encore amené sur ses lèvres un sourire, mais bien pâle, et qui lui eût dit que sa mère se mourait d'une maladie affreuse, qui ronge le sein où l'on boit la vie, eût, sans doute, assombri son visage, jusqu'au moment où ses compagnons lui eussent fait l'amitié de le distraire et de l'empêcher de sentir. N'est-ce pas à ce soin que se borne la soi-disant affection de tant d'amis suivant le monde ? Décidément ce garçon *se civilisait ;* il l'avait dit à Fleurie, et nous voyons qu'il était en bonnes mains.

Et Rudel, que pensait-il de tout ceci? M. Rudel poussait les hauts cris à l'arrivée des mémoires de l'hôtesse de son fils, mémoires qui, on le pense bien, allaient toujours grossissant, mais comme d'autre part, les charitables Frères — et pour cause, puisque Pierre ne fréquentait plus l'école — n'envoyaient pas réclamer les trimestres échus, cela établissait une compensation. C'était ce résultat qui frappait surtout l'avare; son fils travaillait-il? s'instruisait-il? Ce sont bien là les questions qu'un père doit se poser!... Que deviendraient ses propres affaires à lui, s'il perdait son temps à ces vétilles? — On dit qu'il s'amuse et fait des folies, des dépenses, peut-être, mais je n'en paie pas plus cher; il faut bien que jeunesse se passe, et l'on sent, d'ailleurs, que pour savoir vivre il faut qu'un homme ait vécu!..... et puis Pierre affirme qu'il sait beaucoup, il lit couramment et il écrit! il sera donc adjoint.... maire! et au diable les nobles!!! — Sur ce, Rudel buvait et dormait tranquille.

XIV.

Le mois de juin était venu, mois charmant dans nos campagnes, moins fêté, mais plus beau que son devancier. Les haies verdoyantes sont parées de leurs blancs panaches d'aubépine; les chèvrefeuilles, les églantiers jettent çà et là leurs tiges embaumées; c'est tout un bouquet, dont les châtaigniers, au large feuillage et aux fleurs de safran, forment le sommet et dont les mousses, semées de stellaires et de véroniques bleues, garnissent le pied. Tout fleurit et, mieux que cela, tout se vivifie dans la nature : les promesses de l'automne sont déjà une réalité.

C'est aussi le mois où Dieu sort de son temple et bénit les travaux des hommes; les blés montrent déjà leurs épis qui se gonflent, les lames éclatent dans les vignes, et voilà que celui qui, pour nous, s'est fait pain et breuvage, court au devant de ces œuvres de nos mains qui doivent contenir sa divinité.

Il est des villes où ce Dieu, sur l'injonction des hommes, doit se résigner à demeurer captif; nos villes bretonnes le dédommagent de

cette injure, et nos campagnes fidèles luttent avec elles dans un saint transport. Aux unes les merveilles des arts, du goût et d'un luxe permis, aux autres les splendeurs de Dieu, le soleil éclatant dans l'azur, la tente du ciel splendide, la soie des mousses tendres, l'encens des foins, des bruyères et des bois, et les harmonies flottantes de l'air.

J'ai suivi avec une indicible émotion vos détours, ô mes belles processions du village, et jamais mon œil n'a pu, demeurant sec, dissimuler les élans de mon cœur, et quand je rappelle mes souvenirs, quand je vois cet ordre si simple et pourtant si solennel : le sacristain, tête nue et faisant résonner les pieuses clochettes, la croix — étendard sous lequel nous marchons, notre guide, notre foi, notre espoir, — la bannière où le martyr notre patron était peint avec la palme triomphante, cette vieille bannière, vieux drapeau tout couvert de la rouille du temps et de la poussière des greniers, où il fut sauvé durant la Terreur, — les blancs enfants de la première communion, ceux qui servent à l'autel, le dais, — Dieu ! — et derrière, conduisant le peuple, la tête inclinée et priant, celui que j'ai le bonheur de nommer mon père, oui, oh ! oui, je puis le répéter, je suis ému !

Une fois cependant, cette émotion fut ardente et amère : — deux jeunes gens marchaient derrière nous, et il n'est pas de lazzis impies qu'ils ne débitassent entre eux, accompagnés de rires stupides et souvent de gestes inconvenants. Chaque visage de paysans que leur œil interrogeait tour à tour restait froid et plein de dédain ; évidemment ils s'étaient trompés de public, mais quand on est dans une mauvaise voie il est difficile de reculer, l'amour propre est toujours au travers de nos bonnes résolutions. — Cela eût mal fini, si le garde-champêtre, vieux chouan de Châtillon décoré depuis sur les derniers champs de bataille de l'Empire, ne se fût approché d'eux. Il en saisit un par le bras, et le tenant serré dans sa vaste main de façon à lui faire sentir que toute résistance serait vaine :

— Ça, lui dit-il, mon conscrit, va-t-en siffler ailleurs, ou je te mets au bloc !

— Mais....

— Mais, si tu n'es pas content, je te dirai ton nom en trois lettres,

car, bien que je ne sache guère lire, j'ai appris à connaître ceux de ton espèce.

Et il accompagna ces mots d'un geste tellement significatif que force fut au beau parleur de céder ; il resta donc à l'écart, non sans murmurer à part lui, et jeter sur le vieux garde des yeux de chien hargneux que la peur du fouet fait obéir.

— Quant à toi, Pierre Rudel, reprit le soldat, tu ferais mieux de prier pour ta mère, au lieu de venir insulter le bon Dieu; va la soigner, mauvais fils !....

Quoi ! c'était Pierre qui servait de comparse à ce drôle? — Eh ! mon Dieu ! oui, c'était Pierre, qui était venu passer un dimanche au bourg et qui avait amené avec lui le plus brillant de ses amis, afin de faire voir à ces paysans l'élégance et le bon ton des gens de la ville ; on le voit, il y avait bien réussi !

XV.

Pierre suivit quelque temps encore le cortége ; il était assez embarrassé de sa personne, car les sévères reproches du garde résonnaient en son cœur, et son cœur lui disait qu'ils étaient mérités, mais il n'était point homme à supporter longtemps le poids d'une réflexion pénible; au premier détour, il resta en arrière et d'un bond il rejoignit son ami.

— Hein ! que dis-tu de cette vieille figure de garde ?

— Mâchoire !

— Et de ces gros yeux, de ces faces béates qui te regardaient ?

— Imbéciles !

— Pas de crainte qu'ils comprissent tes plaisanteries !

— Trop bêtes !

— Paysans ! s'écrièrent-ils d'une commune voix, et ce résumé, selon ces fils de paysans, de toutes les injures fut dit avec un tel accent de dédain, qu'il est impossible de s'en faire une idée, si on ne l'a pas entendu.

— Ah ! ça, que faisons-nous, reprit l'ami, c'est pas le tout, il ne faut pas perdre son temps, il faut s'amuser.

— Oui, amusons-nous ?

— Allons chez toi ! nous mangerons, nous boirons ; ton père y sera peut-être, on le dit gai, tu me feras faire connaissance avec lui. On s'amuse toujours à table.

— Ça, c'est vrai, dit Pierre ; — mais, tu sais, il paraît décidément que ma mère est malade.

— Oh ! pour ça, ce n'est pas drôle.

— C'est même triste.

— Parbleu, connu !.... Mais, dis donc, elle ne défend pas qu'on s'amuse, pourvu qu'on la laisse tranquille ?

— Ma mère est très-bonne.

— Eh bien ! sois sans crainte, je ne la dérangerai pas ; même je te dirai, là, franchement, que je ne tiens pas à la voir.... ce n'est pas que j'aie mauvais cœur, — oh ! là, non, au contraire ! — mais ça gémit, ça se plaint, les malades ; on ne sait comment les satisfaire ; ça m'attristerait.

Pierre secouait la tête sans répondre ; son ami poursuivit :

— Après tout, nous allons lui faire plaisir à ta mère, elle va te voir, t'embrasser ! elles aiment toutes ça, les mères. C'est pas que c'est drôle, tout de même, pour un homme qui a dix-sept ans, d'être embrassé comme une fille ! Enfin, c'est comme ça.

— Mon Dieu ! oui, c'est comme ça, murmura Pierre, qui avait l'air de vouloir excuser sa mère !

Quand les deux amis parvinrent à la ferme, ils y trouvèrent Fleurie déjà de retour, car bien qu'ils eussent quitté le bourg beaucoup avant elle, au milieu de la cérémonie, il s'en fallait qu'ils eussent marché d'un bon pas ; rien ne les pressait, ils allaient comme des gens qui ne savent que faire pour tuer le temps, comme on dit dans une phrase d'une si énergique trivialité.

La fermière était assise dans l'intérieur, au devant de la porte ; La Yotte, qui, pour ne la pas quitter, s'était contentée d'une simple messe du matin, était accroupie auprès d'elle, et Fleurie, à genoux devant, lui présentait, dans un verre bien blanc, de l'eau de fontaine pour rafraichir ses tempes, car elle venait d'avoir une crise.

Pierre fut effrayé en voyant sa mère en cet état ; à peine si, dans ces yeux enfoncés et cernés de noir, si, dans ces joues creuses, dans cette bouche rentrée, dans ce teint livide, il reconnut les yeux qui,

dans son enfance, l'enveloppaient de tant d'amour, les joues fraiches qu'il baisait avec transport, et cette bouche d'où sortaient, avec de si doux sourires, tant de paroles suaves et consolantes ! La possibilité de la perdre se présenta vivement à son esprit, et son cœur se brisant, il fut bientôt près de Fleurie, la tête cachée dans les genoux de la malade.

L'ami qui n'aimait pas les émotions, resta sur le seuil, et, les mains derrière le dos, s'en fut en sifflant mêler sa voix à celle des grives et des merles moqueurs.

— Oh ! Pierre, dit la pauvre mère avec effort, vous voilà donc!.... comme je t'ai attendu, mon fils ! Et sa main, se posant sur la tête du jeune homme, se promenait avec délice dans sa brune chevelure.

Pierre pleurait toujours ; Fleurie, le regard au ciel, priait en silence ; La Yotte fixait un œil sévère sur le fils, et le reportant plein de compassion sur sa triste voisine, murmurait : — Il est trop tard!

Mais les mères n'ont point de fiel, elles n'ont qu'un cœur, c'est par là qu'elles vivent.

— Tiens, dit la fermière en prenant à deux mains le front de Pierre, embrasse-moi et que tout soit oublié.

L'ami, las de siffler, faisait les cent pas devant la porte. — Il ne s'amusait pas ; heureusement Rudel parut, et comme il était de facile connaissance, ils furent bientôt camarades, malgré la différence d'âge. D'ailleurs, qu'est-ce que l'âge ? et n'est-il pas reçu, parmi les gens lancés, — c'est le mot — qu'il n'y a plus que des hommes, vieillards et enfants ayant disparu dans un pêle-mêle hideux, où l'homme usé, teint et crépi, et l'adolescent décrépit, se manquant également l'un à l'autre, forment une société sans moralité comme sans nom. C'est du petit au grand.

— Tu es avec mon fils ? dit Rudel ; eh bien ! où est-il, ce garçon ?

— Il est là ; c'est beau ! c'est touchant ! vrai, parole d'honneur, ça vaut le mélodrame ! soupirs, pleurs, baisers, pardon, rien n'y manque.

— Bon ! air connu... des femmes ! En attendant, ce n'est pas honnête que tu restes à la porte ; tu vas entrer ?

— Oh ! non, je n'aime pas ces grands sentiments ; c'est bon sur les planches, mais pas là.

— Eh ! bien, viens au cellier, nous allons en devisant, boire à la barrique.

— C'est dit! — Eh! Pierre, cria-t-il en se penchant sur le seuil, voilà ton père, ne viens-tu pas?

— Oh! Pierre, dit sa mère, si tôt partir!...

— Non, non, ma mère, calme-toi; je reviens... un instant... c'est lui qui veut me dire un mot.

— Qui? lui?

— Un ami.

— Pourquoi n'est-il pas entré, ton ami?

— Oh! dame! il n'a pas voulu, une idée qu'il a comme cela, il a honte; — il n'aime pas la peine, c'est un vive-la-joie, un drôle de corps; il est amusant.

— Eh! bien, dit La Yotte intervenant, s'il est si gai, ce garçon, il a bien fait de rester à la porte, c'est sa place, et il m'est avis, Pierre, que tu devrais toujours l'y laisser.

— Tu parles comme à la campagne, toi, ma Yotte, mais à la mode de la ville, vois-tu, on y fait plus de façons, faut de la politesse. Allons, je vais lui dire un mot, puis je reviens.

A cet instant, une larme parut sur les joues de Fleurie qui jusqu'alors n'avait point semblé prendre part à cette conversation, perdue qu'elle était dans ses rêveries habituelles.

Eh bien, ma Fleurie, qu'as-tu, demanda la fermière, en lui tendant la main.

— J'ai, dit Fleurie, que j'écoute et que je n'entends pas les oiseaux chanter : le ciel semble beau, mais voyez, là-bas, ce nuage; la terre est sèche et n'a plus de fraîcheur.... Tout souffre ici-bas.

Pierre, qui s'était levé, restait debout, immobile et ne sachant ce que voulaient dire ces paroles sans suite, prononcées avec une énergie puissante.

— Oh! dit Fleurie, tu ne me comprends pas, toi. Tu dois penser, avec les autres, elle est folle!... on le dit, je le sais... que m'importe! je me comprends, moi!... et puis, est-ce que tu te souviens de quelque chose! Notre amitié, nos belles fêtes, notre première communion, ta vieille amie La Yotte, ta sœur Fleurie, ta mère, tu as tout oublié!...

— Oh! reprit Pierre hors de lui et tout entrainé par ces reproches

si véhéments et si tendres, et par les larmes de son amie qui sanglotait, — oh! je n'oublie rien et personne, et je vous aime comme par le passé!

— Dieu le veuille! murmura La Yotte d'un ton légèrement incrédule.

— Eh! bien, ajouta Fleurie, en se levant et paraissant obéir à une inspiration soudaine, j'ai un cadeau que je veux te faire depuis longtemps; promets-moi de le garder. — Et elle était déjà loin que Pierre s'écriait :

— O Fleurie, je le promets!

— Tiens, lui dit-elle, en lui remettant un papier soigneusement plié, tu l'ouvriras en ville.

— Bien! dit l'ami qui, sortant du cellier, vit ce qui se passait sur le seuil, — une déclaration en règle!... Peste! tous les bonheurs!... sais-tu, Pierre, que tu as bon goût?... Y aura-t-il noce?

— Oh! répondit Pierre embarrassé.

Fleurie, toute honteuse et rougissante, acheva pour lui : — Monsieur, c'est une image.

— Je n'ai pas dit non... L'Amour? un cœur percé de flèches? on sait ça, de reste, ça se trouve dans toutes les armoires de filles.

Mais Fleurie n'entendit point ces spirituelles plaisanteries; — elle lui avait tourné le dos et s'était enfuie sans plus de façons.

— Diable! fit l'ami, beauté farouche! eh! bien, au demeurant, on dit que ça vaut mieux... allons, Pierre, mets ça sur ton cœur... et puis, si tu veux, partons.

C'est ce que désirait Pierre, car, n'ayant pas assez de fermeté pour couper court à ces plaisanteries qui le peinaient, et d'autre part se reprochant sa lâcheté envers Fleurie, il se trouvait dans une situation intolérable, et il espérait, comme tous les gens faibles, qu'en changeant de lieu, de nouvelles circonstances détourneraient l'attention et les réflexions de son camarade et mettraient fin à cet ennui. — Quand on n'a pas la force de prendre une décision, on l'attend volontiers du hasard.

— Oui, partons, dit Pierre; et il fut embrasser sa mère; il fit également ses adieux à Fleurie et à La Yotte, mais, comme son cœur lui faisait des reproches mérités, il était tout contraint, et ses

adieux ne furent point de ceux qu'on aime, de ceux où l'âme entière se sent abandonnée. Seule la fermière ne voulut pas s'en apercevoir, et ses deux compagnes se gardèrent bien de le lui faire remarquer.

— Adieu, dit-elle à son fils, à bientôt, ne tarde pas : je n'en ai pas pour bien long.

Ce mot trouva encore le fond du cœur de Pierre et, baisant la malade, il laissa tomber une dernière larme sur sa joue.

Ils marchèrent quelque temps en silence. Pierre semblait absorbé dans ses pensées; il eût volontiers cheminé ainsi. L'autre sifflottait un refrain grivois, évidemment il s'ennuyait. Quand ils eurent fait à peu près un quart de lieue, L'Eveillard, — ainsi se nommait l'ami en question ; c'était un surnom, ce qu'on appelle un nom de guerre ; L'Eveillard recommença à plaisanter le pauvre Pierre ; n'avait-il pas à se venger de l'ennui qu'il éprouvait?

— Eh ! bien, lui dit-il, la journée a été bonne; *les dimanches tu garderas, afin de vivre bien gaiement*... Je crois que je me trompe, mais tant pis, c'est aussi bon et aussi vrai de cette façon que de l'autre. Messe, procession, confession, pardon et déclaration, rien n'y manque... Journée complète ! Heureux coquin, va ! — à propos, as-tu regardé le poulet ?

— Quel poulet ?

— Es-tu sot ! le papier, le cadeau, dans le monde ça s'appelle un poulet.

— Ma foi ! non, je ne l'ai pas regardé.

— Oh ! bien, tu n'es guère curieux.

— Mais, dit Pierre que cela ennuyait, j'ai de l'honneur, elle a dit seulement à la ville.

— Oh ! tu es fin encore toi avec ton honneur : ne vois-tu pas que c'était pour piquer ta curiosité ? Les femmes, va, il ne faut jamais croire ce qu'elles disent, ni se tenir engagé envers elles. Est-ce qu'elles ne nous trompent pas toutes ?

— Oh ! tu ne connais pas Fleurie, autrement...

— Est-ce que je ne connais pas les femmes, elles sont toutes sur le même modèle.

— Oh ! çà, dit Pierre qui souffrait et s'impatientait, tant que tu voudras, mais Fleurie est un être à part.

— Oh ! je crois bien !

— Oui, c'est un ange !

— Toujours d'abord.

— C'est une sainte ! c'est pur comme le ciel !

— Et tendre comme rosée?

— L'Eveillard, tu ne crois à rien.

— Oh ! que si vraiment ! ne fut-ce qu'à l'amour... Et c'est pour cela que je veux voir comment la céleste Fleurie tourne un poulet ; et il fit le geste de s'emparer du bienheureux papier, mais Pierre vivement piqué de ces sarcasmes, y opposa une résistance inaccoutumée.

— Allons, dit L'Eveillard, après tout il ne faut pas mal prendre la chose, mais gare à quelque flouerie ; les femmes, c'est des enjôleuses, et m'est avis que la petite se moque de toi, aussi tu aurais dû l'embrasser.

— Oh ! non, dit Pierre.

— Non ! Ah ! que tu es bête !... Au fait, c'est pas pour dire, mais tu l'as bien été embrassé aujourd'hui ; voyons tes joues ? Ah ! bon Dieu ! absentes ! tu es méconnaissable !... tu es mangé !

— Que veux-tu ! ma mère est si malade !

— C'est vrai, qu'elle a mauvaise mine.

— Elle a tant pleuré ! elle dit qu'elle va mourir !

— Ah ! les femmes, ça meurt toujours d'abord, sauf à n'en jamais finir.

— Oh ! L'Eveillard, c'est trop fort ! pense que j'aime ma mère !

— Comme si je ne le savais pas ! Aussi je ne dis pas ça pour elle, pauvre femme, mais en général.

Et les deux amis continuèrent à marcher, Pierre assez silencieux, mais écoutant l'Eveillard qui faisait le procès aux femmes. Dieu me garde de rappeler cette ignoble conversation, hélas ! trop souvent reproduite par des gens de mœurs soi-disant plus relevées.

On atteignit la ville, et l'Eveillard, qui avait le gosier desséché, et pour cause, s'écria :

— As-tu soif? moi, je meurs.

— Je veux bien !

— Et puis, cela va te remettre ; il faut te distraire, tu as eu de la peine aujourd'hui.... Tiens, voilà justement des amis.... ça, il faut leur payer un verre de vin !

Pierre entra dans le cabaret; le vin était bon, on but toute la soirée. Le lundi, on ne travaille pas, on but; le mardi, l'on dormit, où? je n'en sais rien; ce ne fut que le mercredi, assez tard, que l'hôtesse de Pierre le vit rentrer au logis.

— Monsieur Pierre, lui dit-elle, on est venu vous chercher.

— Moi?

— Eh! oui; votre mère était au plus mal, hier mardi.

L'Eveillard n'était pas là, Pierre partit en pleurant.

Comme il entra dans la chaumière, Fleurie, penchée au bord du lit, disait:

— Je vous l'assure, mère, il reviendra: les oiseaux chantaient au ciel ce matin.

A ce mot de ciel, la mourante sourit, et ouvrant avec peine ses paupières, son regard s'illumina en voyant Pierre qui tombait à genoux près d'elle.

— O Fleurie! dit-elle, toi qui entends ainsi les voix d'en-haut, parle lui quand je ne serai plus; c'était mon fils.... je te le donne.

— Et je l'accepte, murmura tout bas Fleurie à l'oreille de la morte.

Je dis morte, car la pauvre mère n'est plus, elle a rendu son âme à Dieu en baisant au front son Pierre, et en remerciant d'un dernier regard sainte Monique, dont l'image était au fond du lit.

XVI.

Quel vide ce fut pour Pierre! comme il se lamentait! comme il se rappelait avec larmes les moindres circonstances de cette vie éteinte, les plus insignifiantes paroles de sa mère! comme il comprenait bien maintenant le bonheur dont il était à jamais privé! — Est-il donc de la destinée de l'homme de n'apprécier la valeur d'une chose qu'alors qu'il n'est plus en son pouvoir de la posséder!

Et Fleurie, comme elle ressentait tout ce qui se passait dans cette âme déchirée! Elle se garda bien de venir troubler cette sainte douleur par des consolations; elle pleurait, et c'était là le seul langage qu'ils pussent se parler. Cependant, ajoutons que ses larmes n'étaient point amères et semblables à celles que répand l'homme chez qui la foi éteinte ne laisse plus d'espérance; son catéchisme lui avait appris

que cette terre est périssable, que ce n'est pour nous que la tente d'un jour et que la vraie vie est au-delà, et elle avait la simplicité et la sagesse de croire à son catéchisme et d'espérer dans la parole de Celui qui ne trompe pas. Elle soumettait sa douleur à sa foi, et que de consolations elle recevait en retour! Dieu n'est jamais en retard avec ceux qui lui donnent.

Son âme était donc tout illuminée d'un pur rayon, et tout en pleurant, elle priait, et en priant, elle se prenait à envier le sort de la morte.

— Les bons morts sont si heureux! disait-elle.

Cette pensée et tant d'autres non moins pieuses, exprimées d'un ton tantôt simple et naïf, tantôt solennel et inspiré, pénétrèrent l'âme de Pierre et peu à peu lui enlevèrent ce que son mal avait de désespéré. Il faut avouer, aussi, qu'il ne la comprenait pas toujours et que souvent, tandis qu'ils se promenaient dans le courtil — lui, la tête penchée vers la terre, elle, le regard brillant fixé en haut — il restait immobile, écoutant et se demandant à lui-même où elle allait chercher ce qu'elle disait : — Vraiment, pensait-il, ceux qui affirment qu'elle est un peu frappée de folie, ne se trompent pas!

Cela doit-il nous surprendre? Non, car bien que Pierre eût de l'intelligence, il ne l'exerçait que très-peu, et Fleurie, dont l'imagination douée de facultés extraordinaires s'emportait sans cesse au-dessus de la vie réelle, devait lui paraître fort étrange. — Il n'avait jusqu'alors vécu que pour le corps et la terre, — pour ce qu'on nomme le plaisir ; — elle avait pris, au contraire, en partage les régions élevées de l'âme, les épreuves ; ils devaient, un jour, l'un et l'autre, se rencontrer dans la paix, mais il leur fallait pour cela suivre ce royal chemin des souffrances, où, comme l'or dans la fournaise, l'homme se sépare de tout alliage impur.

Pierre n'était point, d'ailleurs, le seul à juger ainsi son amie. Les paysans, frappés de son langage figuré, de sa vie en commun avec les oiseaux, les fleurs, la nature, l'entouraient d'un certain respect superstitieux, et disaient entre eux : — Fleurie, mais elle est *innocente!* — c'est le mot consacré dans nos villages pour désigner les fous ou les simples : loin de s'en moquer, on plaint leur malheur, et comme Dieu semble avoir retiré à lui leur raison, on pense que dans ce qu'ils

disent il y a souvent une inspiration d'en-haut, pleine d'un sens caché.

Donc, Pierre écoutait Fleurie avec la soumission et le respect auxquels a droit une personne consacrée ; il lui confiait ses chagrins, ses projets, s'accusait de ses fautes et promettait pour l'avenir sagesse, fermeté, travail, bonne conduite. Un cas embarrassant se présentait-il, on cueillait une marguerite, et, suivant la décision de l'humble fleur, on tranchait la difficulté. — Somme toute, il fut décidé que Pierre reviendrait au village ; ce qui nous prouve que pour avoir pris un chemin au premier abord fort détourné, la raison n'en avait pas moins présidé à leur entretien.

Pierre, du reste, devait être instruit et capable d'aider son père dans la conduite de ses affaires ; et, certes, on peut dire que sa présence était grandement utile, car Rudel, de plus en plus livré à sa malheureuse passion pour le vin, avait conduit toute chose avec désordre. La Yotte lui avait dit jadis, on s'en souvient : — Aux honneurs il faut renoncer et aux richesses aussi, car un vilain est toujours gueux. — La première partie de la prédiction était depuis longtemps un fait accompli, et la seconde menaçait d'en faire autant.

— Allons, mon bon Pierre, dit Fleurie, quand, arrivée avec La Yotte aux portes de la ville, ils durent se quitter, — allons, du courage ! à bientôt ! nous t'attendons.

XVII.

Comme ils venaient de se séparer, L'Eveillard, en flânant, arrivait à la barrière.

— Tiens ! s'écria-t-il en apercevant Pierre, c'est toi ! D'où viens-tu ? Je te croyais perdu ?

— Je viens de la campagne, répondit Pierre contrarié de cette rencontre.

— Vraiment, tu y as été bien longtemps !.... Hé ! hé !... Ah ! mais, dis donc, tu es tout noir ? en deuil ? qu'as-tu ?....

— Ma mère est morte....

— Ah ! ta mère est morte !.... pauvre diable !.... Eh bien ! après tout, que veux-tu ? elle n'est guère à plaindre, cette femme.... elle ne

souffre plus.... tu n'y pouvais rien.... c'était pénible à voir.... et puis, c'est la nature!.... Les curés te diraient qu'elle est en paradis; ils ont inventé cela pour consoler les esprits faibles; mais, moi, je ne peux pas croire à cela. Quand on est mort, on est mort.... aussi j'aime mieux ne pas parler du paradis.... est-ce qu'on sait ce qu'il y a par là-bas!.... Je suis franc; c'est un avantage que j'ai sur les prêtres.

Pierre était attéré; il souffrait de voir toutes les saintes croyances de son âme souffletées. La douce image de Fleurie semblait pleurer en lui-même; l'auréole du saint paradis pâlissait autour du front de sa pauvre mère; toute fleur se fanait en son cœur, sous le souffle glacé de ce jeune incrédule.

Mais il se taisait!!! Ah! s'il eût eu du courage, un peu de courage, il eût brisé là; les gens de l'espèce de M. L'Eveillard ne sont point difficiles à remettre, comme on dit, à leur place : c'est notre faiblesse qui fait leur audace et leur force.

— Ah! ça, mais, reprit L'Eveillard, tu restes là tout étourdi; tu seras malade!.... voyons, qu'as-tu?

— J'ai, dit Pierre en faisant un effort qui lui semblait surhumain, que j'ai perdu ma mère et que j'en suis triste; ça se comprend.

— Parbleu! je crois bien! tu serais un monstre sans cela; ainsi, c'est dit, c'est entendu, tu as de la peine; mais, après tout, il faut raisonner, mon cher.... La raison, c'est le flambeau de l'homme. Eh bien! raisonnons.... Tu pleures, c'est bien, mais tu ne peux pas pleurer toujours; c'est vrai, ça, dis?

— C'est vrai.

— Et puis, quand tu pleurerais, que tu te rendrais malade, que tu dirais adieu aux amis, que tu ne mangerais plus, que tu mourrais! eh bien! ça lui rendrait-il la vie, à ta mère?

— Hélas! non.

— Eh bien! puisque cela ne mène à rien de pleurer, il faudra encore un peu se dérider, faudra voir encore un peu les amis, se distraire, et prendre, comme dit l'autre, un peu de consolation, tantôt par-ci, tantôt par-là.... allons, quoi? ris donc un peu; vrai, tu me fais de la peine comme je te vois.

Pierre sourit par complaisance, et, pensait-il, pour se débarrasser de cette obsession.

— Ah! ça, as-tu des projets ?

— Je dois retourner chez nous.

— Ah! bon Dieu!... — ce fut tout ce que répondit L'Eveillard, qui prit l'air d'un homme frappé de la foudre; il continua :

— Bon!.... compris!.... ainsi l'a voulu *l'ange*..... A quand l'absolution ?

— Mon cher, tu te trompes ; mais nous avons des affaires....

— Ah! peste! c'est vrai, j'y songe, y as-tu réfléchi, au moins?.... Tu sais tes droits?.... d'où vient le bien, chez toi ?

— Ma mère en avait la majeure partie.

— Excusez! mais alors tu es riche!.... Te voilà un vrai monsieur... J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec le respect le plus respectueux.... — Et il fit de si profonds saluts, s'embarrassa dans une si longue phrase qu'il ne put l'achever. Il reprit :

— Assez rire, c'est sérieux; ta mère morte, tu hérites.

— Dame!

— Comment, dame! mais, c'est sûr.

— Ça se peut bien.

— Si ça se peut! mais ça est, malheureux!... Faut-il! faut-il! où l'argent va se nicher! Je te dis que ça est, je le sais bien, moi, non que j'aie jamais hérité d'un sou, je n'ai point eu cette consolation; mais tu te rappelles bien le petit Camille, qui est si fat et qui travaille chez l'huissier? eh bien! il en sait long là-dessus, c'est sa partie, allons le trouver.

Sur ce, Pierre, entrainé par L'Eveillard, s'en fut trouver le petit Camille.

E. SIOCHAN DE KERSABIEC.

(*La suite au prochain numéro.*)

DE L'ENSEIGNEMENT
DU JARDINAGE ET DE L'AGRICULTURE
DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES.

De nos jours on a vu la jeunesse des campagnes déserter les hameaux et les fermes, abandonner bœufs et charrues pour s'aventurer dans nos villes, rêvant fortune, beaux emplois, paletots, cigarres, bottes vernies, et ne trouvant, hélas ! le plus souvent, que revers, esclavage, poison du cœur, pauvreté ; que reste-t-il dans nos champs? Quelques corps chétifs, quelques bras sans têtes ; car, sitôt qu'un laboureur a deux fils, le moins intelligent garde les troupeaux et l'autre va nourrir dans les écoles son orgueilleuse médiocrité.

On s'émeut en songeant aux résultats prochains de ce déclassement si regrettable ; on recherche la cause de ces tendances fâcheuses, et les bons esprits s'évertuent à trouver un remède efficace et prompt.

Avant tout, est-on d'accord sur la cause?

Les uns disent : On ne favorise pas assez l'agriculture, on délaisse l'homme des champs, qui ne prend aucune part aux honneurs, aux jouissances matérielles du citadin.

Il y a trente ans, ces raisons pouvaient se produire, mais aujourd'hui nous devons reconnaître qu'elles ont perdu beaucoup de force.

Jamais, en effet, on n'a vu les cultivateurs entourés de plus de sollicitude, de plus de sympathie ; on encourage leurs travaux, on applaudit à leurs efforts ; dans les comices, dans les congrès, on distribue des primes en argent, des instruments perfectionnés ; dans les concours, on offre aux vainqueurs des médailles, des coupes d'or ; ils sont comblés d'honneurs et de louanges.

D'autres motifs sont invoqués : tout dernièrement encore, l'honorable M. de la Tousche, président du comice agricole de Saint-Savin, communiquait au Journal d'agriculture pratique une excellente note dans laquelle il attribue le dépeuplement des campagnes, d'abord à

l'inégalité trop grande entre le salaire des champs et celui des villes, puis à l'abaissement du prix des céréales.

« Je comprends très-bien, dit-il, que l'énorme différence des salaires attire ces pauvres gens; mais si la dépopulation des campagnes au profit des villes a pu se produire lorsque le blé valait 25 fr. l'hectolitre, que ne serait-elle pas, lorsqu'il vaut 13 fr.?

» Est-il possible de supposer que ce mouvement va s'arrêter au moment où une raison de plus, et très-déterminante par sa nature, doit l'encourager énergiquement? »

Je suis loin de contester la force de ces raisonnements; je m'associe en outre aux idées si justes, aux sentiments si nobles et si bien exprimés de M. de la Tousche; cependant ne pourrait-on pas dire, quant au prix des céréales, que c'est là un fait variable, temporaire, une cause non permanente dont l'effet, par conséquent, pourra cesser lorsque cette cause elle-même n'existera plus. Pour ce qui est de l'inégalité des salaires, serait-il possible, serait-il juste de la faire disparaître? Libre dans ses allures, l'habitant du village ne paie pas l'air qu'il respire; le soleil, l'espace sont à sa disposition, il boit le lait de ses troupeaux, mange les fruits de ses vergers, et, quand vient l'hiver, il trouve à peu de frais le toit rustique, les vêtements simples, le bois qui pétille au foyer.

L'ouvrier des villes étouffe ou grelotte dans un logement fort étroit, qu'il faut payer bien cher; il achète au poids de l'or des aliments malsains, du bois, du vin, des habits, des chaussures; il paie pour ouvrir sa fenêtre, il paie pour exercer sa profession, pour vivre, pour respirer, pour être citoyen; il paie toujours. En un mot, celui qui, chaque jour, reçoit et dépense trois francs dans une de nos villes, est moins riche, à mon avis, que celui qui, chaque soir, à la campagne, peut déposer un franc cinquante centimes dans son escarcelle.

Mais l'honorable président du comice de Saint-Savin ajoute quelques réflexions qui, je l'avoue, me touchent davantage.

« De nouveaux besoins, un luxe plus grand, plus *d'éducation*, et partant plus d'ambition d'avenir, ont chassé les paysans des campagnes. La paisible influence de l'attachement au pays natal et celle, plus grande encore, de l'affection de famille, se sont en quelque sorte éteintes dans les cœurs. »

Oh ! oui, sans doute, l'*éducation* mal dirigée, l'instruction mal appropriée, l'ambition, l'attrait du luxe ont pu causer tous ces malheurs.

Nous avons le doigt sur la plaie, ne craignons pas de la sonder, si nous voulons essayer de la guérir.

Que se passe-t-il, en effet, dans nos écoles communales? — On enseigne la lecture, on s'occupe surtout de l'écriture. — Sais-tu bien, dit-on aux pauvres enfants, qu'on peut gagner sa vie à copier des rôles de procédures, à faire des expéditions d'actes notariés, à tenir proprement les registres d'une administration?.... — Puis, on donne des leçons d'arithmétique, et on ajoute : Les bons calculateurs se tirent aisément d'affaire, ils deviennent commis-marchands, teneurs de livres, caissiers chez un agent de change, ou même chez un receveur-général.

La géographie est inscrite aussi sur le programme de l'enseignement. Vous voyez des bambins, armés d'une baguette, parcourant avec assurance la carte d'Europe, indiquant les capitales, les fleuves, les rivières; montrant les chefs-lieux et les sous-préfectures; puis, à chaque nom de ville, le maître dit un mot de ses monuments, de ses raretés, de son commerce, de son industrie particulière; l'enfant sourit en disant : — Je voudrais bien voir tout cela ! — Rien de plus facile aujourd'hui, répond le maître, avec les chemins de fer on fait 300 lieues en 24 heures.

On apprend l'histoire, on sait le nom des philosophes de la Grèce, on connaît Rome et ses révolutions, on parle des tribuns, des empereurs, de leurs fêtes et de leurs triomphes.

Enfin, il faut corriger les fautes de langage; on fait sentir les S, on appuie sur les T, on devient beau parleur; comment alors rester au village? les vieux parents parlent patois, on souffre trop de les entendre.

Mais les enfants de nos campagnes n'ont pas tous la même aptitude : celui-ci est intelligent, instruit; le père, gonflé d'orgueil et d'espérance, vous dit en se redressant :

— « J'en veux faire un savant, un avocat, rien moins.
Qu'il sache lire, écrire; enfin, vous le dirai-je,
J'ai conçu le dessein de le mettre au collége. »

Celui-là n'a pas profité des leçons de l'école, il est plus dissipé, il a moins retenu, qu'il soit ouvrier.

— Un fabricant traverse le hameau; il voit l'enfant, le caresse et lui dit : — Vois-tu là bas ce bâtiment immense avec sa longue cheminée qui fume? Il contient des machines aux lourds engins que le feu fait mouvoir, des métiers dont les bobines enchantées semblent filer à la parole d'une fée. Il faut pourtant des hommes pour régler leurs mouvements; viens, tu gagneras de bonnes journées; — tu travailleras le dimanche, il est vrai; mais c'est justice, car on mange ce jour-là comme les autres; or, pour manger, il faut toucher le salaire; pour toucher le salaire, il faut travailler. Le lundi, fête complète, on ne mange pas, on boit, on chante, on dort sur la table du cabaret.

Quant à ces natures malheureuses, à ces êtres sans conception, sans énergie, on leur jette à la face, et comme une injure, ces paroles décourageantes : — Allez, allez garder les troupeaux de votre père, vous ne savez rien, vous ne pouvez rien apprendre, vous serez laboureurs.

Voilà donc, dans cette réunion de bras et d'intelligences, la part qui est réservée à l'agriculture.

J'oubliais de dire qu'à l'école on fait la prière, on apprend le catéchisme, on insiste même beaucoup pour qu'il soit vite appris : la pauvre mère veut que son fils, avant de quitter le toit paternel, s'approche de la table sainte; elle presse, elle supplie le curé de la paroisse, qui cède quelquefois aux obsessions de la famille; puis, aussitôt que ce grand acte de la vie morale est accompli, l'innocente créature s'envole et va s'appuyer dans la ville voisine, où mille pièges lui sont tendus. Il est bientôt pris, il n'a plus qu'à choisir le genre de son esclavage. S'il entre dans un bureau, sa santé s'altère, ses membres s'étiolent; tout le jour assis, penché sur des registres, il sort le soir pour s'exposer au souffle impur des cafés et des lieux de débauche. S'il va dans un atelier, on le soumet à des travaux pénibles, son cœur se gâte, sa nature, naguère si douce, se transforme rapidement au contact des joies brutales du carrefour ou du cabaret.

Croyez-vous qu'il puisse désormais manier une bêche? Croyez-vous qu'il reverra jamais les bœufs et la charrue de son père? Voilà le

mal ; il est profond ; pourrait-on arrêter ses progrès, diminuer son étendue ? quel serait le remède ?

Loin de moi la pensée de supprimer, de condamner cette instruction si largement, si généreusement répandue de nos jours à tous les degrés de l'échelle sociale ; je dis au contraire qu'il faut la donner sérieuse, complète ; et surtout qu'il faut l'approprier aux besoins, aux exigences de chaque profession, de chaque classe de la société.

Qu'il faut, en outre, diriger avec soin l'éducation de ces jeunes cœurs encore malléables, encore accessibles aux bons conseils, aux bons exemples.

Ainsi, vous voulez faire des agriculteurs ; dites, en donnant des leçons de lecture et d'écriture : — « Lisez bien, mes enfants, pour étudier les livres d'agriculture et de jardinage ; écrivez bien pour prendre des notes sur ce que vous aurez vu, pour étiqueter vos graines et correspondre avec vos amis. »

Si vous enseignez l'arithmétique, la géométrie, ayez soin de dire : — « Quand on sait bien compter, on ne se trompe pas dans ses marchés ; on peut calculer au juste ses recettes et ses dépenses ; quand on connaît la manière d'arpenter les terres, on peut mesurer soi-même les propriétés qu'on veut acheter ou affermer ; on peut faire des divisions, des partages ; on rend service à ses voisins. »

Surtout ne manquez pas, en toute occasion, de faire ressortir les douceurs de la vie champêtre, les joies du domicile et de la famille. Admirez avec vos élèves les beautés de la création ; reportez-vous souvent à la prévoyance, à la bonté infinie de Dieu qui nous a donné de si belles fleurs, de si bons fruits ; répétez sans cesse : « Vous êtes bien heureux, mes enfants, que la Providence vous ait fait naître au milieu de ces belles campagnes couvertes chaque année de fruits, de fourrages et de riches moissons. Soyez laboureurs, c'est la plus noble, la plus indépendante de toutes les professions. »

Aux voix qui vous diront la ville et ses merveilles,
N'ouvrez pas votre cœur, paysans, mes amis,
A l'appel des cités n'ouvrez pas vos oreilles :
Elles donnent, hélas ! moins qu'elles n'ont promis. (1)

(1) J. Autran, *La vie rurale*, p. 367.

Et puis, il faut être conséquent, il faut enseigner le jardinage, l'agriculture, non pas d'une manière superficielle, et comme distraction ; mais sérieusement, régulièrement, comme une branche importante de votre programme. Il faut joindre la pratique à la théorie, créer des jardins d'expérimentation, consacrer un champ pour le labourage et les autres travaux agricoles ; car enfin, lorsque des jeunes gens veulent être géomètres, vétérinaires, mécaniciens ou pharmaciens, on a grand soin de leur faire étudier la géométrie, la mécanique, l'art de guérir, la chimie ; pourquoi donc auriez-vous la prétention de faire des agriculteurs sans leur apprendre l'agriculture ?

Il y a des fermes modèles, direz-vous. — Je le sais ; mais elles sont d'un faible secours pour empêcher le mal que nous avons signalé ; nous pourrions à peine en citer une demi-douzaine, qui, chaque année, ne donnent pas au pays cent agriculteurs entendus. Et d'ailleurs ne va pas là qui veut ; il faut des protections, des avances, de l'instruction ; c'est une véritable aristocratie ; tandis que l'école communale est accessible à tous, à l'indigent comme au propriétaire, à l'orphelin comme au fils de famille ; là surtout on pourra répandre, vulgariser cette science utile ; là surtout on pourra donner à ces enfants, tous jeunes encore, une direction convenable ; leur inspirer le goût du jardinage, l'amour du sol, de la famille ; enfin, c'est là que les plus intelligents se prépareront, s'exerceront, pour solliciter plus tard leur admission aux écoles d'agriculture.

Ces idées ne sont pas neuves, je n'ai certainement pas la prétention de les émettre pour la première fois.

Qu'il me soit permis de citer ici quelques lignes, écrites, il y a déjà cinq ou six ans, par un de nos plus spirituels écrivains à M. Thouret, ancien ministre de l'agriculture.

L'auteur des *Guêpes* s'exprimait ainsi :

— «... Nous pensions tous deux que l'homme naît laboureur, qu'il est d'une mauvaise morale et d'une mauvaise politique de l'engager, par la fortune, par les honneurs, c'est-à-dire par l'avarice et par l'ambition, à abandonner la charrue et les champs.

» Nous pensions tous deux que c'est une idée fausse que de ne donner de l'éducation aux enfants des paysans que pour les faire sortir de leur sphère.

» Nous pensions que personne n'est trop savant pour être agriculteur et que presque personne ne l'est assez..... L'égalité ne consiste pas à être tous la même chose; mais à arriver à la même supériorité et à trouver les mêmes droits, chacun dans sa profession. Le bon laboureur est l'égal d'un grand poëte et d'un grand homme d'État; mais un poëte médiocre et un brouillon ou un parvenu sans talents ne sont pas du tout les égaux d'un bon laboureur. Moi je ne pouvais que dire et répéter cela; vous, j'ai cru un moment que vous alliez le mettre en pratique..... »

Plus loin il ajoute : — « Il s'agirait dans les écoles communales de faire coincider les leçons d'agriculture avec les leçons de lecture, d'écriture et de calcul ; ce n'est qu'une partie de mon projet ; voici le reste : — Pourquoi ne pas créer des pépinières et des potagers où on propagerait incessamment les bonnes espèces?...

» Je voudrais que l'instituteur fût directeur de cette pépinière ; ce serait là qu'il donnerait ses leçons d'agriculture et de jardinage ; là, qu'il communiquerait, aux enfants dans la semaine, et aux parents le dimanche, les progrès récents, les expériences nouvelles, que lui apporterait tous les mois un recueil, un journal spécial envoyé par l'État et fait sous ses auspices sans influence politique. Il enseignerait en outre, l'art de greffer et de bouturer..... » (1)

Voilà donc le remède, c'est Alphonse Karr qui l'a proposé ; s'il n'est pas infaillible, il peut au moins faire beaucoup de bien. J'en ai la certitude, car j'ai voulu moi-même l'appliquer avec toute la persévérance d'une âme convaincue, et des résultats heureux sont venus me dédommager de mes peines. Pendant deux ans, j'ai fait un cours de jardinage dans une petite école auprès de Fontenay (Vendée); dociles à mes leçons, les élèves ont pu, dès la première année, subir un examen public sur les éléments de la physiologie végétale, sur la distinction des terres, le labourage, les semis, les plantations, etc. Aujourd'hui chaque enfant cultive son petit jardin; le soir, au sortir de l'école, chaque enfant court à ses modestes cultures; plus de jeux bruyants, plus de cris, plus de stations dans les rues du village. L'instituteur lui-même donne l'exemple ; il tra-

(1) Promenades hors de mon jardin, par Alphonse Karr, p. 58, 91 et 92.

vaille avec zèle; il vient de faire un livre qui, tout au moins, a le mérite d'un effort généreux, d'une œuvre éminemment philanthropique (1).

Enfin la récente application de ce remède sur une plus vaste échelle nous permettra, je l'espère, d'en apprécier définitivement les effets et le mérite. M. le maire de Fontenay, toujours avide de progrès et d'améliorations, a eu l'heureuse pensée d'introduire à l'école primaire supérieure annexée au collége communal, l'enseignement du jardinage et des éléments d'agriculture. Il a trouvé, tout d'abord, pour seconder ses projets, le concours empressé de M. le principal Marie, et le zèle intelligent de tous les professeurs de l'établissement; le cours est ouvert depuis plus de trois mois, les jardins sont plantés, le conseil municipal a voté des fonds pour leur entretien; M. le Ministre de l'instruction publique, M. le Recteur de l'académie de Poitiers, Mgr l'Evêque de Luçon ont bien voulu donner leur haute approbation; tout est en voie de prospérité.

Ces louables tentatives ont déjà toutes les sympathies du gouvernement et des hommes dévoués au bien public; mais il ne faudrait pas qu'elles restassent isolées, il ne faudrait pas qu'on s'arrêtât dans une si belle voie. Espérons donc que l'initiative de M. le Maire de Fontenay, le zèle et l'activité de M. le principal du collége trouveront des imitateurs. Appelons de tous nos vœux le concours des Sociétés d'horticulture, des Comices agricoles, des chefs d'établissements, des instituteurs communaux. Travaillons, nous aussi, avec courage et persévérance, semons partout, répandons surtout autour de nous les fruits de nos études. Ils produiront, j'en suis sûr, de nombreuses racines, comme ces plantes à l'épais chevelu qui tapissent le lit du torrent pour en arrêter les dévastations.

F. BONCENNE.

(1) *Cours élémentaire d'horticulture, à l'usage des écoles primaires*, rédigé sur les notes de M. Boncenne, par M Sauvaget, instituteur à Saint-Médard-des-Prés (Vendée). Chez M. Vincent Forest, imprimeur, place du Commerce, à Nantes.

POÉSIE.

La Semaine des Familles, en donnant quelques stances de l'ode suivante, regrettait de n'avoir pas assez d'espace pour insérer *in extenso* une pièce où de « beaux sentiments sont exprimés en beaux vers. » L'auteur — un Vendéen — nous demande d'en achever la publicité, et nous avons toutes raisons de nous rendre à son désir.

A M. DE LAMARTINE.

Toi, qui vis au berceau les Muses te sourire,
Ange des saints concerts, qu'as-tu fait de ta lyre?
Ta voix ne produit plus de sons harmonieux.
De trompeuses lueurs ont égaré ton âme,
Et ton génie éteint ne trouve plus sa flamme,
Depuis qu'il a quitté les cieux.

Naguère, cependant, l'auréole éternelle
Avait sacré ton front d'une gloire immortelle;
Ton nom semblait grandir à l'égal de ta foi;
L'Archange en te nommant répétait : « C'est mon frère!
» Il chante le Seigneur et l'appelle son père :
» Au ciel sa place est près de moi. »

Et la Religion, cette reine du monde,
En héros, en martyrs, en grands hommes féconde,
Elle aussi bénissait la trace de tes pas.
Déjà, pour ton génie, elle élevait un trône,
Et ses divines mains tressaient une couronne,
Pour prix de tes nobles combats.

Et les enfants du Christ, en leur tristesse amère,
Pour adoucir leurs maux empruntant ta prière,
Glorifiaient Celui qui t'inspirait ces chants (1).
Moi-même, humble soldat de la milice sainte,
Que de fois, prosterné dans la pieuse enceinte,
J'aimai redire tes accents.

(1) Harmonies *Aux chrétiens dans les temps d'épreuves.*

Aujourd'hui, tout se tait : ta lyre fait silence;
D'un avenir si beau se voile l'espérance,
Au ciel on ne peut plus te nommer sans gémir.
Mon cœur, en revoyant ce qui faisait ses charmes,
Veut essayer encor de retenir ses larmes,
Mais il ne rend plus qu'un soupir. (1)

Quand le soleil pâlit, regrettant sa lumière,
L'enfant sur les hauteurs que son reflet éclaire
Monte pour voir l'éclat de son dernier rayon.
De même autour de moi je cherche ta mémoire;
Comme un soleil qui fuit on dirait que ta gloire
Va s'effacer avec ton nom.

Que dis-je? s'effacer!... Mais, non, non, le génie,
Exhalant sa pensée en torrents d'harmonie,
Ne pourrait dans l'oubli s'endormir pour jamais.
Le siècle a des autels et des honneurs sublimes,
Hélas! mais bien souvent il transforme en victimes
Ceux qui méritent ses bienfaits.

Roi des chants immortels, tu le sentais toi-même,
Quand, le front ceint encor d'un noble diadème,
Tu chantais du Très-Haut l'éternelle splendeur;
Ton âme, dédaignant un triomphe vulgaire,
En regardant le ciel semblait dire à la terre :
« Sans la vertu point de grandeur (2)! »

Non, non, point de grandeur sans cette foi divine,
Dont Jésus-Christ lui-même a planté la racine,
Et qui porte des fruits pour l'immortalité.
Seule, de toute gloire origine sacrée,
Elle montre aux humains, dans sa source incréée,
L'océan de félicité.

(1) Il est triste, en effet, de voir comment M. de Lamartine, dans les dernières éditions de ses œuvres, a flétri, par les réflexions qui précèdent ses vers, tous les beaux sentiments qu'ils expriment.

(2) Harmon. *Jéhovah ou l'idée de Dieu*. Méditations. *L'Homme*.

Dieu la mit dans ton cœur, cette foi que j'adore ;
Elle plana sur toi, dès ta première aurore (1),
Chantre de l'Éternel, elle éclaira tes yeux,
Ta bouche prononça son sublime symbole,
Docile, tu reçus la divine parole,
Alors elle te fit heureux.

Ah ! dis-moi donc comment dans ton âme sensible
S'éteignit le flambeau qui du monde invisible
Te faisait entrevoir la céleste clarté,
Par quelle illusion, ou dans quelle tempête,
Tu rencontras un jour, arrêté dans ta tête,
Le doute et non la vérité ?

Il te souvient pourtant de ces heures tranquilles,
Où, méprisant la terre et ses honneurs fragiles,
Tu disais, en voyant l'enceinte du saint lieu :
» Quand on connaît vos lois, il est doux de les suivre.
» Bienheureux le mortel qui n'aspire qu'à vivre
» Toujours auprès de vous, mon Dieu (2) ! »

Il te souvient encor de cette nuit si belle,
Où ta foi semblait voir en la moindre étincelle
Un rayon émané du céleste séjour ;
Où tout dans l'univers, — l'insecte et la verdure,
Et l'étoile et la mer et toute la nature, —
Semblait pousser un cri d'amour (3).

Tels étaient les élans de ton âme ravie ;
Quand ta bouche versait des flots de poésie,
Dieu seul était l'objet de ton hymne sans fin.
A te voir on eût dit un ange de lumière
Qui, tout plein du Seigneur, allait quitter la terre
Pour être absorbé dans son sein (4).

(1) Médit. *La Foi.*
(2) Harmon. *Hymne du soir dans les Temples.* Médit *Le Temple.*
(3) Harmon. *Paysage dans le golfe de Gênes.*
(4) Médit. *La Prière.*

Chanter : Gloire au Très-Haut ! c'était ta destinée ;
Tu le compris un jour, quand d'une âme indignée
Tu ranimas l'espoir en plaignant sa douleur,
Quand Byron reconnut sa céleste origine,
Quand cet enfant *déchu d'une race divine*,
A ta voix amollit son cœur (1).

Tu le compris encor, quand ton intelligence,
Que ne flétrissait point la froide indifférence,
Humblement s'inclina devant la foi des temps.
Quand ta voix salua d'un magnifique hommage
Cet astre qui devait, comme toi dans notre âge,
Voiler ses rayons éclatants (2).

Tu le compris encor, quand ton œil vit les anges,
Prosternés devant Dieu, célébrer ses louanges,
Et répéter en chœur l'éternel Hosanna ;
Quand de joie et d'amour ton âme consumée
N'entendit prononcer, dans la nue enflammée,
Qu'un nom : celui de Jéhovah (3).

A présent dis-moi donc ce qui retient tes ailes ?
Ah ! c'est que trop longtemps aux voûtes éternelles
Ton orgueilleux regard a craint de s'élever.
Le doute, en pénétrant dans ton âme affaiblie,
A fini par tarir cette source de vie
Où ta gloire allait s'abreuver.

Tu fus grand, tu fus beau jusqu'à l'heure fatale
Où ta Muse souillant sa robe virginale
Vint placer ta raison au-dessus de ta foi.
L'orgueil, t'enveloppant de ses voiles funèbres,
Te fit pousser ce cri du milieu des ténèbres :
« Raison, sois mon guide et ma loi ! »

(1) Médit. *L'Homme*. A Lord Byron.
(2) Médit. *Dieu*. A M. l'abbé F. de Lamennais.
(3) Médit. *La poésie sacrée*. Dithyrambe, à M. Eugène de Genoude.

Depuis ce jour maudit, tu n'es plus que ton ombre;
Comme un astre égaré, du sein de la nuit sombre
Tu ne projettes plus que de faibles lueurs.
La mort devait plus tôt trancher ton existence;
J'aurais bien préféré pleurer ton innocence,
Que tes écarts et tes malheurs.

Hélas! pourquoi faut-il que ton âme aveuglée,
Comme un livre fermé, reste à jamais scellée,
Devant les feux du jour qui frappent son regard!
Tu sais que le néant ne fut qu'une folie,
Et qu'on trouve toujours en quittant cette vie
Un autre Dieu que le hasard (1).

Ne sais-tu pas aussi qu'en notre obscure sphère,
La foi seule des cieux explique le mystère,
Et seule du bonheur nous montre le chemin?
De croire et d'ignorer si ton cœur se désole (2),
Ah! du moins ne prends pas la raison pour boussole;
Au port tu voguerais en vain.

Ton sublime génie, en éclairant le monde,
Aurait pu l'arracher à sa langueur profonde;
Ton siècle à son éclat devait s'illuminer.
Mais en te poursuivant de son regard avide,
Ce siècle en ses erreurs, comme un fleuve rapide,
A su lui-même t'entraîner.

On dit que maintenant, seul avec ta pensée,
Pleurant au souvenir de ta gloire passée,
Tu voudrais vers le ciel ramener ton espoir.
Mais que la honte, hélas! te couvrant de son voile,
Cache encor à tes yeux la bienfaisante étoile
Que tu désires tant revoir.

(1) Médit. *L'Immortalité.*
(2) Médit. M. de Lamartine a dit, en écrivant à Lord Byron :

« Notre crime est d'être homme et de vouloir connaître,
Ignorer et servir, c'est la loi de notre être. »

Ah ! reviens confiant vers *le Dieu qui pardonne*.
Sa main n'a pas brisé ton antique couronne,
Il se souvient toujours des élans de ta foi.
Sa justice s'arrête où sa bonté commence.
Il peut rendre à ton cœur sa première innocence ;
Sans crainte, adore et repens-toi.

Qu'il serait beau le jour où ton noble génie,
Instruit par tes douleurs et ta tête blanchie,
De nouveau saluerait la foi de ton berceau ;
Le jour où tu dirais au Seigneur : « Je vous aime !
» Enfant, je célébrai votre grandeur suprême,
» Soyez le Dieu de mon tombeau. »

Oui, dans ce jour béni, les cordes de ta lyre,
Ressentant des transports que la foi seule inspire,
Feraient vibrer un chant digne des Immortels.
A la postérité consacrant ta mémoire,
Oui, la France saurait, s'honorant de ta gloire,
A ton nom dresser des autels.

L'Église, aussi, l'Église, elle en qui tout repose,
Qui, sans jamais changer, voit changer toute chose,
Réserve au repentir un triomphe touchant ;
Saisissant le prodigue entre ses bras de mère,
Et du bout de la croix courbant sa tête altière,
Elle dirait : « C'est mon enfant ! »

Dieu même descendrait consoler ta vieillesse,
Puis d'un trop long exil finissant la tristesse,
T'exprimerait ainsi l'appel de son amour :
« Mon fils, achève enfin ta sublime carrière,
» Ta voix assez longtemps m'a chanté sur la terre,
» Monte dans l'éternel séjour !

L'abbé AUGUSTE PIRAUD.

LITTÉRATURE BRETONNE.

Je pense qu'une *Revue de Bretagne*, pour être fidèle à son titre, et se proposer un but vraiment national et utile à la science, devrait s'enquérir et rendre compte de tout ce qui s'écrit ou se publie, *en Breton*, dans notre province. Cette critique, cette tentative de restauration, — pourquoi craindre de le dire? — d'une littérature trop inconnue et trop négligée de nos jours, même par les Bretons, donnerait à cette publication une importance nouvelle et une originalité pleine d'intérêt. Sans cet élément elle ressemblerait à la première venue des *Revues* de province, normande, gasconne ou auvergnate; elle se bornerait à décrire les anciens monuments et les ruines éparses sur le sol, à compulser et à mettre en lumière les vieilles chroniques, à recueillir d'anciennes légendes oubliées et à décrire les monnaies gauloises ou romaines que la pioche des laboureurs et des terrassiers exhume chaque jour; étude très louable, j'en conviens volontiers, et que je suis bien loin de dédaigner ou d'avoir en médiocre estime. Mais nous autres Bretons, qui avons l'avantage rare de posséder une langue à nous, — je dis une *langue*, et repousse vigoureusement le mot honteux de *patois*, — nous avons autre chose à faire, tout en ne négligeant pas ces études. Puisque cette langue, sœur aînée de toutes celles qui ont flori tour-à-tour sur le sol des Gaules et de la France, en s'enrichissant des dépouilles de son tombeau, possède des monuments, tout un cycle de chants populaires et de poëmes héroïques et merveilleux, marqués au cachet d'une originalité très-prononcée et très-caractéristique; en un mot, puisque nous sommes assez heureux pour posséder une littérature nationale, le *devoir* d'une publication qui s'intitule *Revue de Bretagne* est de rechercher pieusement les monuments épars de cette malheureuse littérature, — *disjecti membra poetæ*, — de les étudier, de les produire à la lumière et de les faire connaître aux sceptiques obstinés qui traitent encore de mythe notre belle littérature bretonne.

Bretons! n'avons-nous pas à craindre que nos arrière-neveux, car

nous ne sommes pas les derniers des Bretons ! — nous adressent un jour ce terrible reproche, en maudissant notre coupable indifférence : « — Caïn, qu'as-tu fait de ton frère? indignes enfants de Breïz, qu'avez-vous fait de la belle et poétique langue de vos pères, la langue des Druides et des Bardes, celle de Taliésin et de Gwenchlan ? qu'avez-vous fait de ces gwerz guerriers et héroïques, de ces sônes amoureux et débordant de sentiment, de ces poëmes tout remplis des noms d'Arthur et de Merlin, d'Iseult et de Geniévre, de ces légendes enfin qui croissaient comme autant de poétiques fleurs sur les tombes des héros et des saints d'Ar-mor et d'Erin ? — Qu'avez-vous fait de ces contes merveilleux, de tous ces enchantements, de toutes ces magies, de tous ces trésors de poésie, d'héroïsme, de rêves et de visions surnaturelles que, dans leurs longues migrations à travers le monde et les âges, vos pères emportèrent, comme leur Palladium sacré, depuis les régions heureuses où le soleil se lève, jusqu'aux brouillards et aux rochers de l'Armorique et de la Cambrie, sa sœur? » — Ah ! prenons bien garde de mériter ces cruels reproches, en laissant s'éteindre dans nos cœurs le feu sacré de la nationalité bretonne.

Mais cela n'arrivera pas. Les Bardes ont prédit à notre langue l'éternité des rochers de nos landes et de nos rivages, et des mains pieuses et dévouées sont toujours occupées à entretenir le feu sacré des traditions nationales et à les transmettre, à travers les âges, à nos derniers descendants.

Une voix éloquente et chère à la Bretagne a dit :

« — Les souvenirs de nationalité sont indestructibles, ils peuvent être altérés, obscurcis, submergés parfois, au milieu de la tourmente : mais ils ne périssent jamais ; ils finissent toujours par surmonter l'abîme, toujours ils finissent par reparaître à la surface. C'est là comme un symbole de l'immortalité qui leur est réservée (1) ! »

Répétons donc avec confiance ces vers du doux barde que nous pleurerons longtemps encore :

Non, nous ne sommes pas les derniers des Bretons!
Les chansons d'autrefois toujours nous les chantons...

(1) M. Le Huërou. — Voir la *Revue*, T. III, p. 548.

Cependant travaillons et veillons de plus en plus, ne nous endormons point, car l'ennemi est à nos portes, terrible et menaçant comme il ne le fut jamais.

Voici le dragon rouge annoncé par Merlin !
Il vient, il a franchi les marches de Bretagne,
Traversant le vallon, éventrant la montagne,
Passant fleuves, étangs, comme un simple ruisseau,
Plus rapide nageur que la couleuvre d'eau :
Il a ses sifflements ! — parfois le monstre aveugle
Est le taureau voilé dans l'arène et qui beugle :
Quand s'apaise la mer, écoutez longuement
Venir sur le vent d'est le hideux beuglement !

Quoi qu'il en soit, gardons-nous bien d'oublier que la sagesse de Dieu, qui châtie et qui récompense, qui abaisse et qui relève les peuples, a déposé, comme une juste compensation dans le cœur des races déshéritées, un fonds inépuisable de cette patience séculaire qui abrège le temps, et pour qui tous les fardeaux sont légers. Elle a caché aussi, dans le recoin le plus secret et le plus inviolable de leur âme, un dernier rayon d'espérance qui ne s'éteint jamais, et qui suffit pour éclairer leur longue nuit, jusqu'au moment où la main qui les a frappés vienne les relever de leur abaissement et les replacer au niveau de leurs maîtres, sur cette scène si mobile des destinées et des passions humaines. — Ce jour si longtemps attendu, et si vainement invoqué par nos pères, ne se lèvera-t-il pas encore sur nos têtes? nous les descendants de la plus ancienne et de la plus malheureuse des races de l'Europe, serions-nous condamnés, comme les Juifs, à attendre éternellement un Messie qui ne viendra jamais? — Les vieux Bardes nous auraient-ils donc menti, en nous prédisant la résurrection d'Arthur? — Non, Arthur reparaîtra au milieu de ses fidèles Bretons, et le vieux génie celtique aura aussi sa résurrection, et plus il aura été opprimé, persécuté, insulté, plus il puisera dans cette situation de courage et de forces pour traverser les temps difficiles où nous vivons, et plus son réveil sera éclatant et glorieux.

Pleins de cette pensée, et confiants dans l'avenir, inquiétons-nous donc davantage de notre si vieille et si belle langue bretonne, car, si nous la laissons périr, c'en est fait, hélas! de notre nationalité, quoiqu'elle soit la plus ancienne et la plus tenace de toutes celles de l'Europe. Honorons-la comme un héritage sacré auquel sont attachées nos destinées; étudions-la avec amour, recherchons ses titres perdus, et que tous ceux qui ont le bonheur de la connaître et de la parler se regardent comme obligés de faire quelque chose pour elle et de laisser quelqu'œuvre écrite en pur Breton! — Les morts tressailleront au fond de leurs tombes de granit, dans tous les cimetières de *Breïz-Izel*, le jour où le pur Breton sera écrit et parlé, et remis en honneur. — Que les Bardes nouveaux, tous les Ossians en sabots et en *bragou-braz* de nos chaumières, que les bûcherons de *Coat-an-nôz* (bois de la nuit), les *Pillawers* des Montagnes Noires et les sombres Mineurs de Poullaouen et de Huëlgoat chantent sans cesse les vieux gwerz et en fassent de nouveaux; que les jeunes amoureux et les meuniers des bords du Léta et du Scorf, de l'Isole et de l'Ellé, du Blavet et du Jaudy, — en Cornouailles, en Léon, en Tréguier, — redisent partout leurs sônes amoureux, et chantent de sentimentales et douces complaintes, dans les taillis, au revers des coteaux et sur les landes armoricaines, — lorsque le soir, au clair de lune, ils regagnent leur modeste toit de chaume, après leur journée achevée. — Que les savants, de leur côté, étudient la vieille langue, la remettent en honneur, nous rendent les vieux mots, les vieilles locutions oubliées, tombées en désuétude et remplacées par un honteux jargon. — Que nos vieux *Mystères de sainte Nonn, sainte Tryphina, saint Guilherm,* la *Passion de notre Maître Jésus*, le *Purgatoire de saint Patrice,* et tant d'autres, soient encore représentés, comme autrefois, durant des deux et trois jours, sur des théâtres improvisés en plein air, — devant les populations accourues des villes et des campagnes, des montagnes et des bois, pour s'enthousiasmer et se réchauffer le cœur aux souvenirs patriotiques et aux élans généreux dont sont remplies ces naïves et bizarres créations du génie de nos pères. Que d'imprécations alors contre le traître Kervoura! que de larmes pour les infortunes de la douce et sympathique Tryphina!

Alors la vieille et poétique terre d'Ar-mor, fidèle aux antiques traditions nationales, conservera intacte sa vigoureuse et forte originalité, pendant que tout change et se modifie autour d'elle, et ce ne sera pas une des moindres curiosités de ce XIXe siècle niveleur et antipoétique.

Et si ce beau rêve fait éclore un sourire d'incrédulité ou de pitié sur les lèvres de quelque partisan du *progrès* et de la prosaïque uniformité des vieilles nations, de grâce ne me désillusionnez pas, laissez-moi m'isoler des agitations et de l'activité fiévreuse et désordonnée du présent, pour me bercer dans ces doux rêves de mon imagination. — D'ailleurs, il s'en trouvera sans doute plus d'un pour partager mes rêves, et les préférer au désenchantement et au *réalisme* qui menace de nous envahir.

Comme l'antique et fraternelle Erin, aux Ve et VIe siècles, pourquoi notre Armorique ne resterait-elle pas comme une oasis poétique au milieu de ce désert de prose et de matière qui nous environne? — Nous avons en France des chaires où sont enseignées les langues et commentés les monuments littéraires de tous les peuples qui ont passé sur cette terre, et qui y ont fait plus ou moins de bruit, depuis le Sanscrit et le Chinois, jusqu'à l'Anglais et à l'Espagnol; — cela est fort bien, et je ne vois rien à y redire; tout au contraire; mais pourquoi ne parle-t-on nulle part du Breton, du pur Celte, à qui toutes les langues du monde, peut-être, ont dérobé quelque trésor, arraché quelque lambeau de pourpre? Que de grands et puissants génies nous ferions passer sous vos yeux étonnés, si nous suivions la marche de l'inspiration celtique depuis les bardes anciens jusqu'à Chateaubriand, en passant par Shakspeare en qui elle éclate dans toute sa force et sa splendeur! — On sait que M. Le Huërou rêvait la création d'une chaire de littérature bretonne à Rennes : nul mieux que lui, et par sa science et par son éloquence, n'était fait pour remplir dignement cette patriotique mission, et sa mort a été pour la Bretagne une perte dont ceux-là seuls qui le connaissaient comprennent toute l'étendue.

Quoi qu'il arrive, ayons foi dans l'avenir, et disons avec confiance :

Bew bopred skiennt hor zâdo,
Ac keit ac ar bed a bâdo,
Rac muioc'h dâl d'himb wit mâdo!

Ar Gwerzio coz n'hin hô c'hân c'hoaz
Er méneïer, er c'hoazo braz,
Hô c'hano hen Breïz da viskoaz.

Keït ma vo bruk hen Breïz-izel,
Keït ma pâdo an derw huel,
Ar Gwersio-sé na all merwell.

Kasset skolerrienn hen hor bro,
Er méneïr, vel er c'hoazo,
Wit Lâhan skiennt hor tâdo!

Kaër ho beso kass skolerrienn,
Tud Breïz a so kâled ho fenn,
Ac n'ho gilaou-hint ket, a grenn.

Mar na drôc'het teod ar bugel,
A deu a newez da c'henel,
Neb-tra na dalv ho oll brézel.

Ac m'alc'houëet cloz hor guenô,
A welfet c'hoaz ous ho bézio
Sevel, heb mar, hor coz-tâdo,

Wit diskinn d'hor bugaligo,
Comz vel gwec'h-all ar ré vâro,
Ac cânan n'peb lec'h ho gwerzio.

Losket-ta Breïz, paotred brô-c'hall,
Losket-hint, na réo-hint tra fall,
Troët ho spéret hen lec'h-all.

Losket gaut-homb hor c'hôz kizio,
Hor c'hroazio ac hor ilizo
Losket gant-homb iès-coz hor brô!

Il est toujours vivant, l'Esprit de nos pères,
Et il vivra aussi longtemps que le monde,
Car nous le préférons à la richesse!

Les vieux gwerz de nos pères nous les chantons encore,
Dans nos montagnes et nos grands bois,
Et ils seront chantés à jamais au pays de Breïz-Izell.

Aussi longtemps que la bruyère fleurira sur nos landes,
Aussi longtemps que le chêne s'élèvera dans nos forêts,
Ces vieux chants ne sauraient s'oublier.

Envoyez des maîtres d'école dans notre pays,
Dans nos montagnes et dans nos bois,
Pour détruire l'Esprit des aïeux!

Vous aurez beau envoyer des maîtres d'école,
Les hommes de Breïz ont la tête dure,
Et ils ne les écouteront nullement.

Si vous ne coupez la langue à l'enfant,
Au petit enfant qui vient de naître,
C'est en vain que vous nous faites la guerre.

Et si vous pouviez réussir à nous fermer la bouche,
On verrait nos aïeux se lever de leurs tombeaux,
Dans tous les cimetières de Breïz-Izell,

Pour apprendre à nos jeunes enfants
La langue qu'ils parlaient autrefois,
Pour leur apprendre à chanter leurs vieux gwerz!

Hommes de France, laissez donc Breïz tranquille,
Laissez-nous, nous ne faisons pas de mal,
Et tournez ailleurs votre esprit.

Laissez-nous nos vieilles coutumes,
Laissez-nous nos croix et nos églises,
Laissez-nous notre si vieille langue.

Hor c'hontadelle n'tâl an tân,
Goudé ar strawill ac ar boan,
Pa goëz an ere'h, n'pâd ar Goûan.

Losket gant-homb hor bèleïenn,
Wit laret d'himb an oferrenn,
A glew pob-hinin, penn-da-benn.

Ar Pardônio, p'arru an hân,
Lec'h heer da bédin, da gânan,
Da gorolli ac da ev fan

Ar ré iaoûank d'ober ar lez
D'ar plac'het koant, d'ar benn-herez,
C'hoantaër da benn-tiègez.

M'hen toué, paotred Breïz bikenn,
Ober disurz hen neb tachenn,
N'ho gwelfet bikenn e n'eûnn glemm.

Hogenn lazan ar Brezonnec,
Wit-sè, tud Gall, na reet qet,
N'ho beso med amzer gollet.

Keit ma vo guerrec n'lez ar môr,
Câno r'barz-côz war dreuz hi d'or,
Véso Brezonnek hen Ar-môr (1) !

(1) Nous invitons les personnes qui auraient des compositions bretonnes, soit manuscrites, soit imprimées, à vouloir bien nous en donner communication ; nous les examinerons consciencieusement, et en rendrons compte dans la *Revue*, avec la sympathie que nous inspirera toujours toute tentative faite en faveur de notre littérature nationale.

F.-M. L.

Laissez-nous nos vieux contes, près du feu,
Après les travaux et les fatigues du jour,
Les soirs d'hiver, quand tombe la neige.

Laissez-nous nos prêtres,
Pour nous dire la messe,
Que tout Breton entend d'un bout à l'autre.

Laissez-nous nos *Pardons*, quand vient le beau temps,
Nos *Pardons* où l'on va prier et chanter,
Et puis aussi danser et boire.

Les jeunes gens y vont faire la cour
Aux jeunes filles, à la *penn-hérez*,
Qu'ils désirent pour ménagère.

Je le jure, jamais les hommes de Breïz
Ne feront de désordre en aucun lieu;
Jamais vous ne les verrez se plaindre.

Mais tuer la langue bretonne!
Oh! cela, vous ne le ferez jamais,
Et vous n'aurez que temps perdu.

Aussi longtemps que dureront les rochers au rivage des mers,
Aussi longtemps que le vieux barde chantera sur le seuil de sa porte,
Aussi longtemps durera notre vieille langue au pays d'Ar-mor!

F.-M. LUZEL.

NOTICES ET COMPTES-RENDUS.

SOUVENIRS ET NOUVELLES,

PAR M. HIPPOLYTE VIOLEAU (1).

Nous sommes bien en retard avec M. Violeau, mais ce qui nous console, c'est que ses livres n'ont pas besoin d'être loués pour être lus; leur annonce seule vaut un éloge. Et certes jamais confiance ne fut mieux méritée; par le talent, en effet, comme par le caractère, M. Violeau est, depuis longtemps, une des gloires de notre Bretagne.

Les *Souvenirs et Nouvelles* comprennent cinq récits, dont l'un, *les Petits Ouessantins*, n'emprunte rien à la fiction, tandis que les autres, par l'habile combinaison du drame et par le développement des caractères, forment de véritables romans. Et, à ce mot, je vous prie, n'allons point fermer le livre. Bossuet avait sans doute fort raison lorsqu'il plaçait les romans parmi les livres *corrupteurs de la vie humaine*, car le roman, d'habitude, ne vit que de passions. Mais si, au lieu d'illusions dangereuses, ce sont la vérité et la vertu qui se détachent de vos tableaux, si les bonnes pensées et les bonnes leçons y naissent parmi les fleurs, vous aurez rendu un inappréciable service à tous les enfants plus ou moins grands dont se compose l'humanité. Combien, en effet, en compterait-on qui ne soient à la recherche de distractions et de surprises dans le monde sans limites de l'imagination? Combien qui n'aient besoin, comme le petit malade du Tasse, d'un peu de miel sur les bords du vase où ils doivent boire la vie?

C'est ce qu'a admirablement compris M. Violeau. Aussi sait-il

(1) 2 vol. in-12. Paris. — Ambroise Bray, rue des SS.-Pères. — Nantes, Mazeau et Poirier-Legros.

enseigner sans faire de sermon, et toucher sans s'adresser jamais au côté faible de notre cœur. Ouvrez le livre, et Gaston de Kaniblek sera pour vous la terrible image de cette passion hideuse qui ne sait pas, suivant le mot de Montaigne, *boire à la française, à deux repas et modérément*, mais craint toujours de *trop restreindre les faveurs du Dieu.* — La nièce du major Aubry vous révèlera, sans y penser, tout ce qu'il y a de vrai bonheur dans le dévouement et le sacrifice. — Le manoir de Keranglas vous présentera d'abord la haine avec tout ce qu'elle a de repoussant et d'odieux, puis cette joie, la plus pure de toutes, la joie de la réconciliation.— Enfin, *Théophile Renaud* sera pour vous l'emblême de l'orgueil de l'artiste en face de deux autres orgueils non moins susceptibles, l'orgueil de la naissance et l'orgueil de l'argent. — « Mme de Bréval et Mme Durand, l'orgueil des titres et l'orgueil de l'or, dit Théophile, oublient que je suis artiste et qu'en cette qualité j'ai, pour me défendre de leur clinquant, un troisième et fort joli petit orgueil, fils d'une autre aristocratie qui n'est pas la plus humble des trois. » — Et, à côté de ces trois orgueils, quelle cordiale bonté chez le comte de Bréval, quelle douce pitié chez Félicie de Vorlac, quel pieux dévouement chez la pauvre ouvrière Lucile !

Quant aux *Petits Ouessantins*, l'intérêt naît, dans ce récit, du fait lui-même, fait très-réel, et qui ne pouvait perdre à être raconté par M. Violeau. Trois petits pêcheurs de l'île d'Ouessant s'emparent d'un bateau, à la sourdine, pour aller chercher un nid de corneille, au loin, sur des rochers. Mais la nuit vient, le vent se lève, les courants entraînent le bateau vers la haute mer, et, pendant quarante heures, les pauvres enfants sont le jouet des flots. Les deux plus forts ramaient et le plus petit était *chargé de prier ardemment, de prier de toute son âme, le divin Jésus et la sainte Vierge sa mère.*

Que devenaient cependant leurs familles? Après de longues recherches et de cruelles angoisses elles se décidaient à célébrer les touchantes funérailles du *pro-ella*. Le *pro-ella*, à Ouessant, c'est le convoi des morts pour ceux dont on n'espère plus le retour. Au lieu de cercueils, on place sur un linceul autant de petites croix qu'il y a de personnes disparues; ces croix sont ensuite processionnellement

portées au pied de la statue de St Pol Aurélien, patron de l'île, et elles y sont déposées dans un coffret. Touchant adieu dont le symbole réunit à la fois la pensée de la douleur et celle de l'espérance!

Parmi les traits distinctifs du talent de M. Violeau, je signalerai surtout une sensibilité toujours vive et toujours vraie qui donne au style un accent particulièrement sympathique. Cette voix du cœur se reconnaît à chaque instant et jusque dans les moindres détails; elle forme, pour ainsi dire, la note dominante. Voyez, par exemple, Mme de Kaniblek cherchant à découvrir, une dernière fois, l'enfant qui vient de la quitter, à un détour de la route, entre les épais rameaux d'un vieux tremble. — « Singulier bonheur, ajoute M. Violeau, que celui d'entrevoir de si loin, et pour trois ou quatre secondes, un enfant cent fois plus présent, cent fois plus distinct dans nos souvenirs qu'il ne saurait l'être à cette distance et dans un instant si rapide! — La voilà cependant, la pauvre mère, debout devant la fenêtre, l'œil au guet, maudissant l'agitation du feuillage, puis frémissant de plaisir et de douleur, en disant : c'est lui! »

On le voit, le style de M. Violeau est un style naturellement ému, sans affectation ni recherche, et dans lequel il est toujours aisé de reconnaître le poëte qui a écrit l'*Aveugle*, la *Fiancée du matelot*, l'*Ange de la prière*, le *Berceau vide*, *une Tombe à la Mana*, la *Veuve du pilote*, etc, etc. L'expression y peut revêtir les formes de la prose, mais la pensée y appartient toujours à la poésie. Cette Mme de Kaniblek que je viens de nommer était une jeune fille de la bourgeoisie bretonne qui s'était prêtée par amour-propre à prendre le nom d'un gentilhomme. — « La pauvre enfant, dit M. Violeau, consentit à épouser un souvenir, le prenant pour une espérance. » — Que de vérité trop souvent, et que de tristesse dans ce seul mot!

Mais comme type de poésie, je voudrais citer surtout la *Chanson du bobre*; le *bobre* est la guitare des nègres.

« Chantons, chantons le bobre, le maître dort, il n'entend pas.

» ..... La patrie de l'esclave, dit le planteur, c'est le champ de riz qui lui donne des aliments; c'est la source où il boit, c'est la case où son maître lui permet de s'asseoir après les fatigues du jour.— Non, maître, non, tu ne connais pas la patrie de l'esclave. Peut-être le petit

enfant de la négresse, si ta femme consentait à l'allaiter, s'attacherait-il au sein de la nourrice blanche, car le petit enfant est jeune et il ne sait rien; moi, je suis vieux, *j'ai connu ma mère et je sais.*

» Chantons, chantons le bobre, le maître dort, il n'entend pas. »

Comparez maintenant, si vous le pouvez, à cette élégie si douce et si poignante, la célèbre *romance du Saule*, cette romance rendue populaire par la musique de Grétry et que le bon Ducis pensait devoir être *agréable aux femmes tendres et mélancoliques qui trouveraient du plaisir à la chanter dans la solitude*:

Ce saule pleure et moi je pleure aussi;
Chantez le saule et sa douce verdure.....

Ah! qu'il est rare d'être simple et d'être vrai!

Un autre caractère des récits de M. Violeau, c'est la justesse et la finesse des observations. « Les enfants ne s'effraient point de l'absence, dit-il par exemple, parce qu'ils ne connaissent point encore la mesure du temps. Un an, six mois, demain, tous ces mots se ressemblent pour qui n'a jamais compté dans le présent les heures de l'attente..... *Vieux, on aime à se rappeler le passé; mais à l'âge de Sény, on se plaît à raconter l'avenir.* »

Veut-il résumer en deux mots le portrait d'une coquette? — « Sa vie, dit-il, est une comédie sans entr'actes. » — Cherche-t-il à peindre la surprise, l'effroi même que cause un instant de réflexion à celui qui s'est laissé entraîner à la dérive sur le torrent de ses désirs, sans s'apercevoir qu'il changeait de place? — « Il est des moments où l'on n'ose regarder le fond de son âme, on craint le vertige. » — Nous parle-t-il d'un de ces riches, si communs hier et aujourd'hui, dont toute l'activité se borne à se croiser les bras, parce qu'il est applaudi, caressé partout: — « Et là dessus, dit M. Violeau, on ferme à double tour son esprit et son cœur et *l'on en perd la clef.* »

Touchant ailleurs aux amitiés du monde: — « Il est des âmes, dit-il, pareilles à ces hôtels garnis où personne ne séjourne longtemps et dont les meubles servent indifféremment à tous ceux qui passent, sans garder le souvenir d'aucun. »

Je citerai, enfin, les admirables paroles du prêtre qui assiste à la

mort M. de Vorlac : — « O pauvres hommes ! que vous êtes insensés, quand, prenant plaisir à remonter, anneau par anneau, la longue chaîne de vos aïeux, vous croyez rehausser votre importance par un monceau de cercueils ! vous ne vous apercevez donc pas qu'en appuyant votre orgueil sur la mort, vous cherchez vos titres de noblesse, vos droits de préséance à travers les preuves d'une effrayante égalité....

» La nuit suivante, *le nom des Vorlac grandit de la hauteur d'une bière.* »

Ces citations, que je pourrais multiplier à l'infini, indiquent suffisamment tout ce qu'il y a de délicatesse et, en même temps, d'élévation dans le style de M. Violeau. Les comparaisons les plus heureuses, l'érudition la plus facile y ajoutent souvent le charme de l'imprévu, toujours de la variété.

Quant à la contexture du drame, elle est généralement habile, et sauf une certaine tendance au merveilleux, qui rappelle Walter-Scott, elle est d'une vérité qui laisse à peine paraître l'art. Je viens de nommer Walter-Scott : on a pu voir, par l'analyse que je me suis permis de faire du talent de notre poëte breton, qu'il tient par plus d'un côté au barde écossais, et s'il recourt comme lui aux songes, aux *intersignes* (souvenir, pour l'un et pour l'autre, des traditions de la patrie), il sait leur donner, du moins toujours, une portée morale. Ainsi, par exemple, quoi de plus touchant que les trois coups que l'on entendait le soir, vers huit heures, au manoir de Keranglas, dans l'appartement inhabité d'un vieillard qui avait été tué par son frère ! Ces trois coups rappelaient le signal que ce même vieillard donnait, après ses longues études du jour, au frère qui devait le tuer, pour qu'il vînt passer la soirée dans sa chambre. Ce souvenir de l'amitié, se reproduisant chaque année, à l'époque du meurtre, n'était-il pas la plus douce leçon de paix et de concorde pour une famille où la haine semblait être héréditaire ?

Dans *une Passion funeste*, le merveilleux est peut-être moins expliqué ; mais du moins on peut y voir l'hallucination terrible d'un esprit qui s'est condamné lui-même à ne plus s'appartenir. Dans *Théophile Renaud*, Cœcilia, la pauvre idiote, forme, à elle seule, je

ne dirai pas le merveilleux, mais plutôt la partie fantastique du récit, et cette pauvre fille est là comme la justice de Dieu entre deux coupables.

Quant au caractère même de Théophile Renaud, M. Violeau nous apprend, dans une page touchante, le motif qui le porta à le tracer : — « A l'époque où je l'écrivis (*Théophile Renaud*), plusieurs personnes blâmaient la résolution que j'avais prise de vivre à l'écart en province, et me conseillaient d'aller chercher ailleurs fortune et célébrité. Des succès dans les concours académiques et un certain nombre d'articles favorables dans les journaux, sur mes premiers ouvrages, paraissaient à quelques-uns de brillantes promesses d'avenir. Mon avis était différent, et comme je m'apercevais que l'illusion dont j'étais l'objet, éveillait d'autres ambitions à défaut de la mienne, je songeai à justifier mes goûts de retraite en les motivant. Je voyais, avec peine, en effet, des jeunes gens, appartenant aux classes populaires, s'autoriser de la faveur qui m'avait accueilli, pour embrasser eux-mêmes, à l'aventure, la carrière des lettres ou des arts. Avais-je tort de penser qu'un tableau fidèle de la situation d'un artiste pauvre à Paris ne serait pas sans utilité ? »

Que M. Violeau eût éprouvé, à Paris, le sort de Théophile Renaud ou celui de Gilbert, nous n'en croyons rien du tout ; et, cependant, quand on voit Brizeux tourner ses derniers regards vers la Bretagne, du milieu des *barbares sans foi, sans cœur, sans espérance*, qu'il avait rencontrés sur son chemin, on ne peut regretter le parti qu'a pris notre autre poëte. Il y perdra, sans doute, un fauteuil à l'Académie; mais il y gagnera cette paix qui, pour le talent sans ambition et sans récompenses officielles, est aussi une dignité :

Car nous devons rester où le ciel nous fit naître.
Tout jeune et tout aimant, j'ai su trop tôt connaître
Le long écho de deuil que nous laisse un adieu :
Je veux vivre et mourir dans ma chère Bretagne ;
J'aime mes rochers noirs, mes genêts, ma montagne ;
Je ne quitterai point mon pays ni mon Dieu (1).

EUG. DE LA GOURNERIE.

(1) Violeau, *Loisirs poétiques*, t. 1er, p. 218.

MÉLANGES

HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

SUR LA BRETAGNE,

PAR M. ANATOLE DE BARTHÉLÉMY (1).

Nous vivons à une époque féconde en réimpression de pièces rares et en impression de documents inédits; mais nous remarquons avec peine que les nouveaux éditeurs se distinguent trop souvent par le peu de soin qu'ils apportent à la composition de leurs préfaces et de leurs notes biographiques.

Pour les bibliophiles auxquels s'adressent tout particulièrement ces ouvrages, le défaut contraire serait de beaucoup préférable et en fait de réimpression rien ne doit paraître trop vétilleux. Si les éditeurs du *Récit des funérailles d'Anne de Bretagne*, composé par *Bretaigne* son hérault, ou plutôt son roi d'armes (2), avaient partagé notre goût, ils nous eussent donné quelques détails sur l'auteur, connu par d'autres œuvres (3). Nous compléterons les renseignements qu'on possède sur lui, en disant que Pierre Chocque, originaire de la paroisse de Saint-Clément de Nantes, qui avait emprunté son surnom de *Bretaigne* à son office de roi d'armes, fut embarqué en 1501 sur la nef *Marie-la-Cordelière* aux ordres de Philippe de Ravestain, et accompagna ce capitaine à Gênes et à l'île de Mételin dans l'Archipel. Il obtint en 1509 des lettres de franchise pour sa terre de Bellevue, située dans la paroisse de Sainte-Luce (4); en 1523 d'autres lettres de mutation de nom, fondées sur ce que plusieurs familles portaient celui de *Chocque* (5), et il pourrait être l'auteur de la famille Bretagne de la Houssinière, de la

(1) 1re série de 3 livraisons, à la librairie archéologique de Didron.
(2) Revue de Bretagne, août 1858.
(3) Voir la Biographie bretonne, par P. Levot.
(4) Mandements de la chambre des Comptes, T. I.
(5) Inventaire de *Turnus Brutus* des livres de la chancellerie de Bretagne, aux archives de la Loire-Inférieure.

paroisse de Saint-Donatien, qui a produit un échevin de Nantes en 1568, et un auditeur des comptes en 1641.

N'est-ce donc que dans les biographies des contemporains qu'on doit trouver ces détails particuliers dont l'absence se fait regretter dans les notices consacrées aux personnages morts? Mais ces biographies comme les généalogies modernes n'ont en général aucune sincérité. Il reste toutefois, pour l'honneur des lettres et de l'histoire, un petit nombre d'auteurs dont l'unique but est la poursuite de la vérité et non le besoin d'une apologie ou d'une satire aussi mensongères que vénales, et parmi ces auteurs d'élite, nous classerons au premier rang M. Anatole de Barthélemy, dont pas un des lecteurs de la *Revue* n'ignore et n'apprécie les travaux savants et consciencieux.

Les *Mélanges*, que nous analysons ici, se recommandent précisément par le soin minutieux avec lequel l'éditeur contrôle les documents qu'il met en lumière et ceux qu'il réédite, et par la lucidité apportée à la rectification de plusieurs erreurs de dates échappées au P. Augustin du Paz et aux Bénédictins.

Lorsqu'on aura lu les recherches de M. de Barthélemy sur les châtellenies de la Roche-Suhart (1re livraison), de Plancoët, de Largentaye, du Plessis-Balisson, de Pléhérel (2e livraison) et celles sur les sires de Dinan (3e livraison), il ne restera plus rien à connaître de la géographie féodale de cette partie de la Bretagne. Son étude sur l'archevêché de Dol, fera regretter au point de vue historique, si l'utilité fort contestable du démembrement de la province ecclésiastique de Tours était admise, que le titre récemment décrété en faveur de l'évêque de Rennes, ne rappelle pas plutôt la suprématie ancienne de l'église de Dol, déchue de son titre d'archevêché en 1201, après un procès de trois siècles contre les métropolitains de Tours.

L'érudition profonde et la critique éclairée déployées par M. de Barthélemy pour parvenir à débrouiller le chaos de notre topographie féodale, ne nous fait pas cependant adopter, sans restriction aucune, toutes les conclusions de l'auteur. Ainsi il ne nous semble pas démontré que le nom de Poudouvre donné à un doyenné à l'ouest de Dinan soit le même que celui de Porhoët (1re livraison p. 40), porté par des comtes et des archidiacres dont la ville principale était Josselin. Le comté et archidiaconé de Porhoët comprenait cinquante-deux

paroisses toutes situées au sud de Dinan et indiquées dans les montres militaires de l'Évêché de Saint Malo, au XVe siècle; tandis que les paroisses désignées par M. de Barthélemy comme composant le doyenné de Poudouvre, situées à l'autre extrémité de l'évêché de Saint-Malo entre l'Arguenon et la Rance, appartenaient d'après le même document à l'archidiaconé de Dinan. D'autres montres indiquent clairement les limites du comté de Goëllo qui s'étendait dans les Évêchés de Saint-Brieuc et de Tréguier; était borné à l'est par l'archidiaconé de Penthièvre, à l'ouest par la rivière du Trieuc, et était divisé du nord au sud par la rivière du Leff, séparant en même temps l'évêché de Tréguier de celui de Saint-Brieuc.

Les villes de Lannion et de la Roche-Derrien ne nous paraissent donc pas avoir fait partie du Comté de Goëllo proprement dit. C'est sans doute une faute d'impression qui a fait dire à M. de Barthélemy (1re livraison p. 45) que l'archidiaconé de Penthièvre comprenait tout le littoral depuis l'embouchure du Gouët jusqu'au Couesnon, c'est l'Arguenon qu'il faut lire, rivière qui sépare à l'est l'évêché de Saint-Brieuc de celui de Saint-Malo.

Passant ensuite en revue les archidiaconés du diocèse de Tréguier, l'auteur démontre victorieusement que le chef-lieu de l'archidiaconé de Plougastel était au Yeaudet dans la paroisse de Ploulec'h, et il n'est pas moins heureux dans les déductions au moyen desquelles il ruine de fond en comble les prétentions de la maison de Lannion à avoir possédé la chatellenie de ce nom et à se présenter comme descendant de Guyomar, fils de Juhaël d'Avaugour.

Cette prétention, postérieure à la réformation de 1668, fut aussi repoussée par le véridique D. Lobineau, malgré les efforts du lieutenant général comte de Lannion, pour la faire admettre dans l'histoire de Bretagne.

Nous en avons la preuve dans la réponse inédite de D. Lobineau que nous avons eu la bonne fortune de rencontrer dans des titres provenant de la maison de Lannion, et que nous reproduisons ici :

« Il ne faut pas, Monsieur, me mettre l'équité devant les yeux pour me porter à vous rendre justice, il suffit de me marquer ce que je puis faire pour vous obliger et laisser à mon inclination faire le reste. Cette inclination a deux pôles, le premier est d'honorer le nom de Lannion,

et l'autre est d'honorer mon ouvrage par un nom comme celui-là. Ainsi vous devez croire qu'ayant deux raisons d'être attentif à ce qui touche à la maison de Lannion, il ne m'eschappera rien après tous les soins que vous vous êtes donnés et après toutes les recherches que j'ay faites. Je puis mesme vous dire qu'il n'y a guères de nom que je ne retranchasse pour faire place au vostre, s'il se trouvoit quelqu'endroit où il fallut opter; mais j'ai toujours tâché de ne point déplacer les petits, en faisant place aux grands et vous n'aurez point le déplaisir de voir que pour faire place à Lannion, j'ay mis en oubli quelqu'autre famille moins considérable.

Je suis avec tout le respect, etc. G. A. LOBINEAU.

De Paris, le 14e mars 1706. »

Pas plus que le savant et consciencieux bénédictin, M. de Barthélemy *ne déplace les petits pour faire place aux grands;* témoin le curieux manuscrit qu'il annote (1re livraison), contenant la filiation des sieurs de Guicquelleau en Léon, du surnom de Marec ou Marc'hec, en français *Chevalier.* Mais les premiers degrés de cette généalogie sont confondus avec ceux d'une famille Marc'hec ou Chevalier, qui possédait, au XVe siècle, le fief de la Ville-Chevalier, près Chatelaudren, et n'avait avec les autres aucune identité.

C'est à un sieur de Guicquelleau que se rapporte l'événement tragique rappelé par M. de Barthélemy, conservé par la tradition et dont nous avons vérifié l'authenticité, dans des pièces de procédures, au château de Penmarc'h.

D'après ces pièces, Yves Marc'hec, époux de Jeanne de Kerasquer, qui entreprit la reconstruction de son manoir de Guicquelleau, au retour de la conquête de Naples, en 1495, laissa un fils unique Jean, qui servit d'abord avec distinction sous la bannière du sire de Rieux; mais ensuite, oublieux des exemples d'honneur de ses pères, fut décapité, en 1527, sur la place de la Cohue, à Lesneven, en expiation d'une série de méfaits et de crimes dont le dernier avait été le meurtre d'Henry de Penmarc'h, son voisin. L'arrêt porte de plus que son corps serait ensuite pendu au gibet et sa tête exposée vis-à-vis la porte de son manoir et clouée à un chêne que ses descendants devaient remplacer toutes les fois qu'il serait tombé de vétusté.

De son mariage avec Marie de Kernezne, Jean Marc'hec laissait une fille, Catherine, mariée à Alain de la Forest, sieur de Keranroux, paroisse de Ploujean, aïeul de Françoise, qui porta, par mariage, la seigneurie de Guicquelleau dans la maison du Parc-Lesversault.

La partie capitale des *Mélanges* est celle consacrée (3e livraison) à la généalogie des sires de Dinan et aux rameaux de Montafilant, de Bécherel, de la Bellière, de Guicaznou-Bodister, et, enfin, de Runfao, issus de la même maison.

M. de Barthélemy établit pour la première fois, en corrigeant plusieurs anachronismes du P. du Paz et de D. Morice, que la branche ainée de cette puissante maison s'est fondue par les Vitré dans les barons de Mayenne, qui transmirent la seigneurie de Dinan aux barons d'Avaugour qui la vendirent au duc Jean le Roux, en 1275.

La branche de Montafilant, qui prenait ce nom d'une chatellenie située en Corseul, finit à Françoise de Dinan, héritière de Châteaubriand, femme : 1o de l'infortuné prince Gilles de Bretagne; 2o du comte de Laval; 3o de Jean de Proisy, gentilhomme Picard. Des enfants issus de son second mariage avec le comte de Laval, Montafilant passa collatéralement aux Tournemine, puis aux maisons de la Motte-Vauclair, de Rosmadec et de Rieux-d'Assérac.

La seigneurie de la Bellière, paroisse de Pleudihen, tombée par alliance dans la maison de Botherel, a appartenu successivement ensuite aux Raguenel-Malestroit, Rieux, Laval, Montejean, Acigné, du Chastel; de nouveau Rieux, puis Boiséon, par acquêt, en 1674, aux Girand de Charmois, depuis aux du Fresne et finalement aux Collin du Boishamon.

Les fiefs de Guicaznou, paroisse de Plougaznou, et de Bodister, paroisse de Plourin, évêché de Tréguier, appartenaient, dès le XIIIe siècle, à Rolland de Dinan, seigneur de Montafilant; soit par alliance avec une fille de la maison de Goëllo, comme le présume M. de Barthélemy, soit plutôt par alliance avec une fille de Guicaznou, comme le dit un état des maisons nobles de Plougaznou, rédigé sur le procès-verbal de la réformation du domaine du roi à Morlaix et Lanmeur, en 1678 (1). D'après ce document, les fiefs de Guicaznou et de Bodister

(1) Cette enquête fut confiée à François Rouyn, sieur de Rains, Me des comptes, et à Maurice Oriot, sieur de Kergoat, bailli de Morlaix. Voir aux archives de la Loire-Inférieure où l'original est conservé.

passèrent collatéralement de la maison de Laval dans celle de Montespedon et appartinrent successivement aux Scépeaux, aux Gondy, aux du Parc-Locmaria et aux Caradeuc de la Chalotais.

Enfin, la seigneurie de Runfao, paroisse de Ploubezre, qui avait eu les mêmes possesseurs que Guicaznou et Bodister jusqu'à Henry de Gondy, duc de Retz, époux, en 1615, de Jeanne de Scépeaux, fut aliénée au profit des Boiséon qui la transmirent, par alliance, aux l'Ecu de Beauvais.

Quant à la branche de Dinan-Bécherel, fondue vers 1270 dans la maison d'Avaugour, nous attendrons pour connaître la suite chronologique des seigneurs de Bécherel, qu'aucun auteur n'a encore donnée, la généalogie d'Avaugour annoncée par M. de Barthélemy, œuvre qui ne manquera pas en outre de jeter une grande clarté sur des points encore obscurs de la formation des seigneuries de Penthièvre, de Tréguier et de Goëllo. Nous savons seulement aujourd'hui que la seineurie de Bécherel fut transmise aux Tinténiac, par le mariage d'Olivier de Tinténiac avec Havoise d'Avaugour, dame de Bécherel. Elle échut ensuite, ainsi que la châtellenie de Tinténiac, à la maison de Laval, qui transmit, par alliance, ces deux fiefs à Gaspard de Coligny, amiral de France, tué à la saint Barthélémy, en 1572. A partir de cette époque, nous ne connaissons plus la suite des seigneurs de Tinténiac, et nous remarquons une lacune dans ceux de Bécherel jusqu'en 1629, où M. de Barthélemy nous apprend que François Glé, sieur de la Costardais, chevalier de l'Ordre du Roi, était baron de Bécherel. Nous ajouterons qu'il fut père de Gabrielle Glé, femme du marquis de la Vallière, ce dernier frère de la célèbre duchesse de ce nom, tous deux enfants de Laurent de la Baume-le-Blanc, sieur de la Vallière, lieutenant au gouvernement d'Amboise, et de Françoise Le Prévost, dame du Plessis, paroisse de Gaël, évêché de Saint-Malo. Au siècle suivant, la baronnie de Bécherel était possédée par les Lopriac, et au moment de la Révolution, par les Querhoënt; mais comment échut-elle aux Glé ?

La seigneurie de Tinténiac dont *Ogée* ne nomme pas les derniers possesseurs à partir des Coligny, suivit-elle la même fortune que Bécherel?

La réponse à ces deux questions se trouvera nécessairement dans les prochaines livraisons annoncées par M. de Barthélemy.

De notre côté, nous avons pu constater que dans la ballade bretonne qui termine les pièces justificatives (3e livraison), les noms propres bretons ne sont pas tellement travestis qu'on ne les rétablisse assez facilement.

Ainsi l'auteur de cette ballade composée en 1660 et qui s'intitule : « *Mab Pondélory* » ne peut être qu'un fils d'Yves du Dresnay, sieur de Pondélory, dont un autre fils fut maintenu à la Réformation de 1671.

Le manoir du *Porzou* en Pédernec, trève de Tréglamus, appartenait à la même époque ainsi que ceux de *Kernolquet* et de *Trolong*, paroisse de Hengoat, à la famille de *Coadallan*. Les meurtriers des marchands enterrés au Porzou, étaient donc un Coadallan, sieur du Porzou, le sieur de Trolong, son fils, et le sieur de Kernolquet, son frère. Le sieur de *Kernabat* en Plouisy, qu'ils vinrent guetter ensuite pour le détrousser, était Jean d'Acigné sieur de *Kernévénoy*, qui, de concert avec Rolland Le Gualès, sieur de *Mesaubran*, son beau-frère, et Claude-François de Rosmar, sieur de *Runangoff*, paroisse de Pédernec, s'empara de Kernolquet qui, suivant la ballade, fut tué d'un coup de mousquet, et de ses complices, qui furent jugés à Rennes. Sans attribuer aux chants populaires l'importance historique qu'on a voulu leur attacher, nous croyons qu'indépendamment de leur mérite poétique, ils offrent souvent un intérêt *traditionnel* qui porte à les recueillir et à les conserver, tout en nous mettant en garde contre les dates trop *vénérables* qu'on leur prête parfois.

Ce reproche ne saurait atteindre la chanson de *Kernolquet;* mais la date de 1199, donnée à la chanson des *Moines de l'Ile-Verte* (2e livraison), nous paraît assez problématique. Avec cette réserve, que M. de Barthélemy ne trouvera pas mauvais que nous prenions, nous applaudissons *à la mise en lumière* de la chanson elle-même, et nous appelons de tous nos vœux la nouvelle série de *Mélanges*, que la première série fait vivement désirer.

POL DE COURCY.

CHRONIQUE.

Sommaire. — I. Les *Annuaires des Côtes-du-Nord et du Morbihan.* — II. Le P. Marie Bernard à la cathédrale de Rennes. — III. Le *Pardon de Ploërmel.* — *Sainte-Anne* devenue *Notre-Dame* d'Auray, par la grâce d'un libretto. — L'ingratitude envers Brizeux à l'ordre du jour. — Un hommage à sa mémoire. — IV. *Le Roitelet*, poésies, par M. Jules de Gères. — *Les Légendes des siècles*, publication prochaine de M. Victor Hugo. — V. Une transition, s'il vous plaît ! — Le concours d'animaux de boucherie, à Nantes. — Une bonne promesse de M. de Falloux.

I.

Un des premiers devoirs de tout honnête homme est de payer ses dettes. De très-bonnes raisons — communes à tous chroniqueurs affligés de la manie de ne dire que ce qu'ils pensent — m'ont, il est vrai, toujours empêché de me mêler de finances; d'où il s'ensuit que j'ai la conscience assez nette de ce côté. Pourtant les coups de lancette que l'intérêt de la vérité m'obligent de donner de temps en temps dans les difformités du prochain, me font un devoir d'équité de rendre justice à ce qui mérite réellement d'être loué. J'aime à croire d'ailleurs que, malgré toutes mes peccadilles littéraires, on ne me suppose pas le cœur assez desséché par l'habitude de disséquer les autres, pour ne pas éprouver un véritable plaisir à payer mon tribut aux auteurs qui veulent bien employer leur talent et leur veilles à m'instruire, en charmant mes oreilles et mes yeux.

Aussi est-ce avec une joie sincère, partagée, j'en suis sûr, par tous les gens de bien, qu'au milieu de la littérature nauséabonde et délétère dont la France est inondée, je découvre de temps à autre quelqu'un de ces trop rares objets qu'on appelle de bons livres.

Cette bonne fortune vient de m'arriver plusieurs fois ces jours-ci, et je croirais manquer à tout ce que je dois aux lecteurs de la *Revue*, si je ne m'empressais pas de leur en faire part. Je me sers du mot bonne fortune, parce que je suis certain qu'ils ne me démentiront pas quand ils auront lu les deux *Annuaires des Côtes-du-Nord et du Morbihan*, pour l'année 1859.

Le premier sort des presses de M. Prud'homme, de Saint-Brieuc, d'où sortent tant de bonnes choses. On y trouve des documents inédits, tirés des archives des Côtes-du-Nord, une notice sur la paroisse de Saint-Cast, un compte rendu du concours régional de 1858, un piquant épisode des guerres civiles du XVIe siècle et une notice sur Mgr Jacques-Jean-Pierre Le Mée. Je ne saurais faire un meilleur éloge de ces différents articles, qu'en disant qu'ils sont signés des noms bien connus de MM. Gaultier du Mottay, S. Ropartz et Bahier

Dans l'*Annuaire statistique et historique du Morbihan*, M. A. Lallemand continue son histoire de la ville de Vannes. C'est une œuvre de longue haleine, pleine de faits nouveaux et traitée avec une science solide, et dont, chaque année, il met sous les yeux de ses lecteurs les phases successives, d'un intérêt toujours croissant. L'année dernière il avait étudié les origines historiques, les monuments, les armoiries, les noms de rues, les institutions judiciaires et municipales, etc. Il consacre aujourd'hui des pages, trop courtes pour le lecteur, à l'église paroissiale de Saint-Patern, aux colléges, hospices, établissements de bienfaisance et d'instruction primaire, et aux fontaines. C'est une étude des plus complètes et des plus approfondies, comme toutes celles de l'auteur.

Le tableau vivant des vicissitudes du collége de Vannes, de 1574 jusqu'à nos jours, est une démonstration éloquente des avantages de l'instruction libre et religieuse, et un hommage éclatant rendu par les faits à la science, à l'habileté d'éducateurs de la jeunesse et au dévouement des RR. PP. Jésuites.

On me permettra de n'en pas dire davantage sur ces deux excellentes publications, auxquelles leur utilité pratique et leur mérite réel assurent, si je ne me trompe, une longue et honorable existence.

II.

Puisque je suis en train de dire du bien, il faut que je vous conte ce que j'ai vu et entendu, ces temps derniers, dans la bonne ville de Rennes, durant une des courses vagabondes que je fais souvent à travers la Bretagne et la Vendée, pour vous apporter des nouvelles véritablement nouvelles, chose bien rare par le temps qui court. Or donc, étant entré dans l'église cathédrale, je me trouvai au milieu d'une foule immense, immobile, silencieuse, les yeux attachés sur une chaire, d'où un humble moine tenait tous les cœurs suspendus aux chaînes dorées de son éloquence. Je fus captivé comme les autres, et, pendant plus d'une heure, les harmonieux accents qui charmaient mes oreilles, en ravissant mon intelligence, me tinrent sous un charme angélique. Style d'une poésie profonde et sobre, phrase taillée parfois à la façon de Bossuet, geste d'une correction classique, organe d'une pureté parfaite, — l'homme que j'écoutais avait toutes ces qualités de l'orateur, et, de plus, l'ardent amour de Dieu et du prochain qui fait les apôtres. Quand il venait à parler de la sainte Eucharistie, de la Pénitence, de la Charité, il semblait transporté par une foi vive et contagieuse dans le monde surnaturel, entraînant avec lui tous ses auditeurs.

On était tellement touché par cette parole remplie du feu sacré qui enflamme les saints, qu'on remarquait à peine quelques légères imperfections, un diapason peut-être trop uniforme, quelques expressions incorrectes, dont la puissance oratoire du R. P. Marie Bernard lui per-

mettra indubitablement de se corriger par la pratique [1]. Quand on songe qu'il n'est chrétien et français que depuis quatre ans, et prêtre depuis deux ans seulement, si on éprouve une tentation c'est celle de croire à un miracle en l'entendant manier aussi facilement la langue de Racine et la science de saint Thomas.

La ville de Rennes et la Bretagne tout entière salueront avec bonheur l'arrivée dans leur sein des enfants de sainte Thérèse et de saint Jean de la Croix, dont la dernière station de carême du R. P. Marie Bernard aura grandement contribué à démontrer l'utilité pour le salut des âmes. Les ordres religieux sont le nerf de l'église catholique dont ils seront la consolation dans l'avenir comme ils l'ont été dans le passé.

Pendant que le clergé séculier, si respectable et si éclairé dans notre catholique province, exerce son saint ministère au milieu du monde, il est utile que des ordres plus austères suivent des règles immuables, et fassent au milieu du peuple chrétien l'office de ces points de repère que l'œil du marin cherche sur les côtes, afin de se rendre compte de sa route sur la surface mobile de l'Océan.

Pour moi, pauvre laïque perdu dans la foule, le peu d'histoire que mes grands parents m'ont appris, m'a trop bien persuadé que c'est aux moines que nous devons d'avoir reçu et conservé intacte la foi de Jésus-Christ, pour ne pas regarder le rétablissement des ordres religieux comme le meilleur moyen de combattre l'infernale propagande de l'impiété Puisse donc s'élever bientôt et se consolider, dans la capitale de la Bretagne, le nouveau monastère du Carmel, d'où tous les bienfaits dont jouirent si longtemps nos pères se répandront dans tout le pays.

III.

Un chroniqueur est obligé, pour remplir assez convenablement son emploi, de *passer du grave au doux, du plaisant au sévère*, et le plus souvent sans transition aucune. Je viens de vous entretenir de choses sacrées ; eh ! bien, ami lecteur, laissez-moi maintenant aborder les choses profanes, au risque de ressembler à cet écrivain d'autrefois dont on disait qu'il *dînait de l'autel et soupait du théâtre.*

C'est de théâtre, en effet, qu'il s'agit, et vous devinez bien, sans grands efforts d'imaginative, que tout ce préambule, cette *ouverture*, vous mène tout droit au *Pardon de Ploërmel.* Si vous pensez, par exemple, que je m'en vais vous analyser cette pièce, qui ne saurait être indifférente aux Bretons, vous vous trompez étrangement; pour deux raisons je vous épar-

(1) Il s'appelait dans le monde Bernard Baüer. Juif et allemand de naissance, après avoir pris une part active aux troubles révolutionnaires de Vienne en 1848, il a été converti par le R. P. Augustin. On peut lire l'histoire de sa conversion dans un petit livre intitulé : *Conversion du pianiste Hermann*, Paris, Ambroise Bray, 1859.

gnerai ce compte rendu. D'abord, je n'ai point vu jouer l'opéra, étant allé, comme je l'ai dit tout-à-l'heure, en Bretagne et non à Paris, depuis qu'il y est représenté ; ensuite, il n'est pas possible que vous n'ayez été complétement édifié à ce sujet par une feuille quotidienne quelconque, parisienne ou provinciale, grande ou petite.

Admettons donc en principe que Dinorah, Hoël, Corentin, le vieil Yvon, et la chèvre, en un mot, que bête et gens sont de vos connaissances, — excellente compagnie, à ce qu'il paraît, et dans laquelle, grâce au génie du maëstro, il fait bon de se trouver, pour un soir tout au moins. — Je n'ai pas vu l'opéra, ni le libretto, mais il me semble qu'une faute, si j'en juge par l'unanimité avec laquelle elle se produit dans les revues dramatiques, s'y étale complaisamment, une faute assez grossière pour mériter un *erratum :* dans toutes et dans chacune, on y parle de *Notre-Dame-d'Auray*. — *Notre-Dame-d'Auray*? Connais pas.— J'ai, depuis ma plus petite enfance, entendu parler de *Sainte-Anne-d'Auray*, et c'est peut-être bien la sainte que les librettistes ont eu en vue, mais alors, messieurs, écrivez et faites chanter : *Sainte Anne*, et vous serez tout-à-fait dans le vrai. Après tout, que ce soit une sainte ou une autre, à Paris on y tient peu ; il n'est que des Bretons pour remarquer et pour relever de semblables bévues; mais passons.

Notre vieille Armorique a bien inspiré le musicien et les librettistes; tant mieux, nous nous en réjouissons et nous les applaudissons de bon cœur ; mais une chose nous afflige profondément, c'est de voir qu'à l'occasion de cette musique et de cette poésie toutes bretonnes, MM. du feuilleton n'aient pas eu le moindre hommage, n'aient pas exprimé le moindre regret pour celui qui, le premier, a fait jaillir cette source vive et rafraîchissante dans notre littérature contemporaine ; je veux parler de Brizeux.

Nous nous trouvons là-dessus en parfaite communion d'idées avec un écrivain d'esprit, de talent et de cœur, M. J. Béliard, à qui cet oubli et cette ingratitude inspirent, dans le *Journal des Villes et des Campagnes*, des réflexions qui vous toucheront comme nous :

« Un soir de la semaine dernière j'assistais à la représentation du nouvel opéra de Meyerbeer, le *Pardon de Ploërmel*, un chef-d'œuvre, rien que cela! un nouveau triomphe, un immense succès pour l'auteur de *Robert-le-Diable* et des *Huguenots*. Ce qui m'avait conduit à cette représentation, vous le dirai-je? c'était le titre de l'ouvrage, le nom de *Ploërmel*, ce souvenir de la Bretagne, inséparable pour moi du souvenir de son poëte aimé, Brizeux, cette fleur des landes. Il me semblait que dans la fête du *Pardon*, au milieu de ces paysages rustiques, de ces tableaux animés du pays et des mœurs bretonnes, je retrouverais l'ami de mon enfance et de l'âge mûr ; je m'imaginais revoir et entendre encore le poëte me redire, dans nos promenades le long des futaies, quelques-unes de ses fraîches idylles,

simples et belles comme une églogue antique, mais avec plus de parfums de l'âme et plus de grâces ingénues, avec un souffle virgilien embaumé de fleurs toutes chrétiennes.

On avait parlé, dans les comptes rendus du libretto, d'une chèvre coquette au museau noir, aux grands yeux doux, une chèvre vivante, s'il vous plaît! et très-bien dressée, et en lisant ces récits, la chèvre de *Ploërmel* me rappela la génisse de *Primel et Nola* :

Elle n'avait connu tout l'hiver que la crèche,
Et dans un coin obscur, son lit de paille sèche;
Si nous la visitions, dès le bruit des verroux,
Tendant son mufle noir, roulant ses grands yeux doux....

Cet épisode de la mise en scène du nouvel opéra serait donc encore une illusion qui me rendrait pour quelques instants le cher poëte.

Ainsi, je m'en étais allé rêveur prendre mon billet et ma place d'orchestre; mais là, au milieu de toutes les beautés de cette partition savante et de ses mélodies si variées et si charmantes, je ne pus me défendre d'une triste pensée; je me disais : alors que les auteurs des paroles et de la musique se sont si bien pénétrés des tableaux de mœurs que nous a laissés le poëte de *Marie*, comment se fait-il qu'il n'aient pas trouvé quelque ingénieuse et délicate inspiration pour la mémoire du peintre de ces frais paysages où ils ont moissonné tant de fleurs et de gerbes odorantes? Pourquoi, dans sa brillante conception lyrique, M. Meyerbeer n'a-t-il pas mis en musique, comme a fait M. Berlioz, quelques-uns des chants rustiques de Brizeux ou de ses naïves légendes, qui auraient si bien complété la couleur locale que MM. Michel Carré et Jules Barbier se sont appliqués à donner à leur œuvre? Auteurs, compositeur, décorateur devaient bien cela au poëte regretté qui ne voyait que des frères dans tous les missionnaires de l'art. N'a-t-il pas dit :

Chanter, peindre, sculpter, c'est ravir au tombeau
Ce que la main divine a créé de plus beau.

Comment se fait-il encore que dans le compte rendu de l'opéra du *Pardon de Ploërmel*, MM. les feuilletonistes du lundi, qui ont apporté, à l'envi les uns des autres, tant de zèle et de complaisante attention à nous parler de la chèvre, du pont cassé et des chansons de Dinorah, le *Gai Passereau* et l'*Oiseau dans le bocage*, comment se fait-il, dirons-nous, que pas un n'ait trouvé un mot de souvenir pour le poëte de tant d'autres chansons modèles de celles-ci : le *Bouvier*, ravissante petite élégie, le *Pont de Kerlo*, délicieuse et fraîche idylle, etc.? »

Et maintenant qu'avec l'aide de M. Béliard, nous avons vengé la mé-

moire trop sacrifiée de notre cher barde, revenons à nos moutons, c'est-à-dire à nos livres.

IV.

Un de ces matins, un petit oiseau est venu frapper du bec à ma fenêtre; il battait joyeusement de l'aile; il avait une mine d'oiseau avenante; je me gardai bien de rester sourd à son appel. Dès qu'il se fût posé dans mon modeste logis, je me pris à le questionner, à l'instar du jeune paysan breton de la *Croix du chemin*, dans la traduction de M. Emile Grimaud:

— « Bon oiseau, qui vous fait visiter ma demeure? » —

Autant de doux propos alors il m'a conté
Qu'il pend aux églantiers de fleurs dans la campagne.

Mais ce gentil visiteur ne venait point, comme celui du chant populaire, me conseiller de *prendre une compagne*; ce n'était point l'oiseau de Cythère, pour parler comme au temps jadis, mais bien un aimable *roitelet*, dont le gosier était plein de douces et délicates chansons, telles qu'on aime à les entendre en cette saison du renouveau.

Quittons le langage figuré, et disons tout simplement que *Le Roitelet* (1) est un volume de vers, que vient de publier un poëte, — M. Jules de Gères, — que nous avons eu l'honneur de vous présenter autrefois, à propos de son précédent ouvrage, — *Rose des Alpes*. De cette rose nous avions vanté le parfum; aujourd'hui nous vanterons tout autant, sinon davantage, les chants de ce *Roitelet*, qui se fait bien humble, bien petit, qui est presque honteux d'élever la voix, et qui se cache au dernier rang, mais qui, selon nous, et suivant le précepte évangélique, mérite de n'y pas rester. Vous serez, ce me semble, ami lecteur, bientôt de mon avis. — Indulgence, dit-il en s'adressant à ses maîtres, — les merles, les cygnes, les rossignols, —

. . . . . .
Indulgence pour ce soliste,
Dont nul ne peut-être jaloux.
Blotti dans trois épis de seigle,
Dans la mousse dans un tronc vieux,
Il n'effarouche pas les Dieux,
Et, se mesurant avec l'Aigle,
Ne suit pas Ganymède aux Cieux.
Mais parfois, — quand s'est ralentie
Votre ode, au timbre solennel, —
Il fait son infime partie
Dans le grand concert éternel!

(1) Un vol. gr. in-18, à Paris, chez Dentu.

Analyserai-je ce gracieux recueil ? Ma foi, je vous l'avoue en toute sincérité, c'est une *besogne* qui ne me sourit point. Si vous désiriez connaître des fleurs des champs, je vous dirais : allez les voir sur leurs tiges, fraîches, brillantes et caressées par la brise et par le soleil ; mais je me garderais bien de les cueillir, de les amasser, pour vous apporter dans un herbier un paquet d'herbes flétries. — Non, faites comme moi, cher lecteur, ouvrez votre fenêtre à ce charmant *Roitelet* et demandez lui de vous *conter ces doux propos* qui se nomment le *Convoi d'un enfant*, *les Arbres qu'on a plantés*, *Vandalisme*, *l'Inspiration*, *l'Expérience*, *le Linceul des forts*, *Question d'enfant*, *Spes ultima*, etc., etc.

Je me contenterai, pour appuyer mes éloges, de vous offrir les premières stances que je rencontre au seuil du livre. La pièce est adressée *aux passants*. Le poëte nous montre *une fille de la misère* chantant dans la rue pour apitoyer les promeneurs. *Un sergent, lassé de l'entendre*, lui ordonne de se retirer ; elle résiste, on l'arrête, on l'emprisonne, on la conduit au tribunal ; écoutez la défense de *l'humble virtuose :*

« — Nous sommes trois, — dit-elle, — un garçon, une fille,
» Ma mère au lit, malade ; — et rien pour exister,
» Nous n'avons plus de pain dans ma pauvre famille,
» Ma mère allait mourir, — il fallait bien chanter ! — »

Quel mot !... comme il est vrai, naturel et sublime !
Qu'il est profond, ô ciel ! comme il fait arrêter
L'esprit sur la douleur dont il ouvre l'abîme...
« Ma mère allait mourir, il fallait bien chanter !... »

Eh bien ! ce mot poignant est celui du poète ;
Il peut le répéter ce plaidoyer touchant :
Comme un bruit importun le siècle le rejette ;
Absorbé dans lui-même il ne veut pas de chant.

Cependant, cependant, foule aveugle ou méchante,
Le poète qu'on blâme a ses raisons aussi :
Ce n'est point par orgueil, c'est par besoin qu'il chante ;
C'est la nécessité qui l'éperonne ainsi !

Il a faim d'idéal, il demande sa vie ;
Malade dans votre air, dans vos mœurs, dans vos lois,
Il aspire au banquet où sa foi le convie ;
Et quand sur les pavés vous entendez sa voix ;

Quand votre esprit léger se détourne et l'accuse
Comme un enfant perdu qui peut vous attrister,
Hélas! il peut souvent répondre pour excuse :
« Mon âme allait mourir, il fallait bien chanter! »

Ou je ne m'y connais guère, ou des vers frappés et vibrants comme ceux-là sont aussi dignes d'un *rossignol* que d'un *roitelet*, et je n'avais pas tort en avançant que M. Jules de Gères est trop modeste.

— A propos des rossignols qui se taisent, on parle d'un volume de vers auquel M. Victor Hugo met la dernière main, et qui doit paraître prochainement. Annoncé longtemps sous ce titre, *les Petites Epopées*, il s'appellerait en fin de compte : *les Légendes des Siècles*. Est-il besoin d'ajouter que la Revue en entretiendra ses lecteurs?

V.

Ah! du coup je vous le confesse, je suis pris sans vert, je veux dire sans transition. Comment se tirer un peu honnêtement d'un si mauvais pas? Qui de vous me fera l'aumône d'une petite transition, d'une transition gauche, maladroite, en peine de son personnage, je vous le concède, — pourvu que ce soit une transition! Jugez de mon embarras : nous sommes montés ensemble sur les sommets élevés de l'idéal — *templa serena;* — nous planons dans des régions où l'on ne connaît plus les intérêts ni les appétits matériels, et me voilà forcé de vous transporter tout soudain.... où? bon Dieu! je n'oserai jamais l'avouer!.... où? dans un concours d'animaux de boucherie!.... Eh bien! puisque le grand mot est lâché, je vous dirai que je me réjouis très-fort que ce concours ait eu lieu dernièrement à Nantes, puisqu'il nous a procuré l'honneur de rencontrer un agronome célèbre, qui fut un ministre et qui n'est plus aujourd'hui qu'un simple citoyen comme vous et moi, avec cette différence, pourtant, qu'il a un siége à l'Académie française : — M. le comte de Falloux (1) — et c'est la bonne nouvelle par laquelle nous terminerons cette interminable causerie, — a bien voulu promettre à la Revue un article pour le courant de cet été ou, tout au plus tard, pour le commencement de l'automne. — Qu'on se le dise!

LOUIS DE KERJEAN.

(1) On n'ignore pas que M. de Falloux a remporté plusieurs prix au concours de Nantes, et, quelques jours après, la coupe d'honneur au concours de Poissy. Je ne sais qui, dans ce cas, est le plus honoré de M. de Falloux ou de l'agriculture.

LE COMMERCE ET LA FÉODALITÉ

EN BRETAGNE.

Deuxième lettre [1].

A M. LOUIS DE KERJEAN.

Mon cher ami,

Je vous ai parlé sommairement, dans ma première lettre, des documents qui nous peuvent donner idée du commerce de la Bretagne depuis le IXe siècle jusqu'à la première moitié du XIVe, et le fait le plus récent dont je vous aie entretenu se rapporte, si j'ai bon souvenir, à l'an 1330. De 1342 à 1364, la Bretagne fut déchirée par cette affreuse guerre de succession, dans laquelle Charles de Blois et Jean de Montfort se disputèrent avec opiniâtreté la couronne de Bretagne, que le dernier fixa enfin sur sa tête par la victoire d'Aurai (1364), la mort de son rival, et le traité de Guérande. Pendant cette longue période de guerre, nous ne trouvons aucun document relatif au commerce de la Bretagne, parce que sans doute alors il était comme mort. La paix est indispensable à la prospérité du commerce; la guerre, si glorieuse qu'elle soit, le frappe cruellement, et le réduit à végéter entre les menaces de l'avenir et les incertitudes du présent. C'est là une vérité de tous les siècles. Aussi, jusqu'à la paix de Gué-

(1) Voir la livraison de mai dernier, p. 345-363.

rande, fruit de la bataille d'Aurai, rien sur le commerce de Bretagne. Mais au contraire, à partir de cette pacification, qui marque le commencement du règne de notre duc Jean IV, les documents relatifs au commerce se multiplient extrêmement dans nos archives, jusqu'à l'union de notre province à la couronne de France. Il en est plusieurs raisons. Le XVe siècle, à vrai dire, a été l'époque la plus florissante de notre existence nationale, du moins en ce qui touche la prospérité matérielle du pays. De plus, on doit bien l'avouer, ce n'est guère que depuis la bataille d'Aurai que nos princes ont donné quelque intérêt à la conservation de leurs titres et de leurs archives; des époques antérieures, le Trésor ducal n'a gardé que ce qui a échappé, on ne sait trop pourquoi, à l'insouciance singulière dont ils semblent s'être fait en cette matière une sorte de règle. Mais les ducs de la maison de Montfort suivirent, grâce à Dieu, une autre méthode, qui, malgré les ravages révolutionnaires, nous permet encore de mesurer le zèle qu'ils mirent à favoriser et à développer le commerce de leur duché. Aussi, comme je veux achever dans cette seconde lettre l'esquisse que j'ai entreprise, et conduire ces notes — si informes, si incomplètes qu'elles soient — jusqu'au commencement du XVIe siècle, je me vois contraint de changer de plan. L'ordre chronologique est, dans beaucoup de cas, très-commode; mais quand on veut resserrer dans un petit espace un grand nombre de faits et de documents, il engendre aisément la confusion.

Mon but étant, avant tout, de mettre en lumière l'intérêt pris par nos ducs au commerce de la Bretagne, et les faits de leur administration qui en témoignent, je vous parlerai successivement :

1° Des traités de commerce conclus avec les puissances étrangères;

2° Des mesures prises pour protéger les sujets bretons trafiquant avec les étrangers;

3° Des mesures prises pour protéger les étrangers trafiquant en Bretagne et avec les Bretons;

4° Des mesures d'administration intérieures favorables au commerce, comme les règlements et les priviléges, les travaux publics, etc.

Je montrerai ensuite, par quelques exemples, le résultat de ces mesures sur la prospérité de notre commerce, et je dirai enfin

quelques mots de la marine bretonne et de son rôle dans les événements politiques et militaires du XVe siècle.

I. — *Traités de commerce.*

C'est avec l'Espagne que les Bretons semblent avoir conclu leurs premiers traités de commerce. Dès 1372, nous voyons les diverses villes du comté de Biscaye envoyer à Nantes un député pour renouveler, étendre et confirmer des conventions de ce genre, déjà existantes entre leur pays et la Bretagne (1).

On a des actes faisant foi de traités semblables entre la Bretagne et la ville de Bayonne, alors la plus commerçante de tout le Midi, des années 1407, 1419, 1422 (2).

Les relations de la Bretagne avec l'Angleterre, sous une forme ou sous une autre, ne s'étant jamais interrompues au moyen âge, ne purent manquer de donner lieu de bonne heure à des stipulations et à des traités ; ainsi, dans une lettre d'Edouard II, roi d'Angleterre, du 4 mai 1321, pour prolonger la paix entre ce prince et Jean III, duc de Bretagne, il est aussi question d'une trève, conclue l'année précédente (le 24 novembre 1320) entre ces deux souverains, *pour tous les marchands, mariniers et sujets* des deux pays (3). Mais si l'on veut des traités de commerce étendus, circonstanciés, il faut, pour en trouver un, descendre jusqu'à l'an 1411 (4). Plusieurs fois rompues, ces conventions, ou, comme on disait alors, ces *trèves et entrecourses de marchandise* furent plusieurs fois renouvelées dans le courant du XVe siècle, entre autres, aux années 1468 et 1486 (5).

En 1430 fut conclu, entre le duc de Bretagne d'une part, et de l'autre le roi de Castille et de Léon, un grand et ample traité de commerce, qui rappelle des conventions plus anciennes, dont le texte

(1) *Trésor des Chartes de Bretagne*, L. G 42.

(2) Voy. le traité de 1407, au Tr. des Ch. de Bret. Q. F. 88, et celui de 1422, même dépôt, Q. F. 33 ; — D. Morice a publié le texte de celui de 1419, dans ses *Preuves de l'hist de Bret.*, t. II, col. 841-842 ; mais il lui a donné par erreur la date de 1410.

(3) Biblioth. royale, Mss., *Collection Bréquigny*, vol. 71e.

(4) *Ibid.*, vol. 79.

(5) D. Morice, *Preuves de l'hist. de Bret.*, t. III, 179, 181 et 508, 520.

nè nous a pas été conservé ou du moins ne m'est pas connu. Ce traité de 1430, plusieurs fois renouvelé, confirmé et étendu, notamment en 1435, 1452, 1467 et 1468 (1), assurait en Bretagne aux Espagnols et en Espagne aux Bretons des avantages importants, maintenus de part et d'autre tout au moins jusqu'au XVIIIe siècle, et qui ne contribuèrent pas peu à entretenir entre les deux pays des relations suivies d'amitié et de commerce.

C'est aussi du commencement du XVe siècle que datent les premiers traités de commerce, constatant des relations fréquentes et suivies entre la Bretagne et cette association célèbre des principales villes de l'Allemagne (Hambourg, Lubeck, Brême, Francfort, etc.), connue sous le nom de Hanse Teutonique, Hanse Thioise du Saint-Empire, ou simplement Hanse d'Allemagne. Certains actes de violence, commis sur mer au mépris de ces alliances par des Allemands contre des Bretons, en 1432, ayant amené un commencement de rupture également fâcheux aux deux parties, notre duc Jean V prit soin d'étouffer promptement ce germe de discorde par des lettres données à Vannes, au château de l'Hermine, le 8 janvier 1433, où on trouve, entre autres, ce passage : « Jehan, par la grâce de Dieu, duc de Bretagne.... » *désirant attraire tous bons et loyaux marchands à venir fréquenter* » *marchandément en nos pays et seigneuries*, spécialement ceux » des pays et villes de la Hanse d'Allemagne, auxquels de tous temps » nous avons eu bonnes amitiés; *considérant même les sûretés et* » *sauvegardes que paravant ces heures nous leur avons données* par » nos lettres sous nos scels, à quoi tendons (*c. à d.* voulons) » faire garder état, ainsi que tenus y sommes, et d'autre part, *consi-* » *dérant les grands profits que nous et tout le bien public de notre* » *pays pouvons avoir par le fréquentement desdits Allemands*,... à » iceux, de nouvel et en ce jour, avons donné et octroyé, donnons et » octroyons par ces présentes bonne sûreté et sauvegarde (2), etc. » — Ces lettres d'alliance et de sauvegarde furent renouvelées et confir-

(1) Voir les traités de 1430, 1435 et 1452, au *Tr. des Ch. de Bret.*, R. A. 38; — celui de 1467, au *Reg. de la Chanc. de Bret.* de 1467, fol. 146 v°, et celui de 1468, au *Reg. de la Chanc.*, de 1468, f. 27 r°.

(2) *Trésor des Ch. de Bret*, L. F. 7.

mées, tant par les ducs de Bretagne que par les magistrats de la Hanse d'Allemagne, à diverses époques du XVe siècle, notamment en 1442, 1450, 1459, 1473, 1475, 1477, 1479 (1), etc.

Dom Morice a publié le texte d'une convention pour la sûreté du commerce entre la Bretagne et les pays de Hollande, de Zélande, et de Frise, de l'an 1440 (2) ; et les alliances politiques, qui unirent si intimement nos princes aux ducs de Bourgogne pendant toute la durée du règne de Louis XI, ouvrirent sans interruption les ports de Flandre aux marchands de Bretagne et les poussèrent sans relâche vers ces côtes, où le commerce était alors si florissant, comme vers une terre amie, prospère et hospitalière.

Il y a lieu de croire encore que les alliances pour la sûreté du commerce entre la Bretagne et le Portugal remontent à une époque aussi reculée pour le moins que les traités de notre province avec l'Espagne : non seulement cela peut s'induire de la situation géographique du Portugal, mais cela se prouve directement par un diplôme d'Alphonse V, roi de Portugal, donné le 31 août 1452 pour le renouvellement de ces alliances, où ce prince déclare formellement qu'elles existaient depuis des siècles, qu'elles avaient toujours été fidèlement observées, et s'il ajoute qu'on y avait depuis peu fait de part et d'autre plusieurs infractions, c'est pour en venir à les confirmer et à les rétablir dans toute leur force (3). Ces alliances furent encore renouvelées et confirmées à plusieurs reprises dans le courant du XVe siècle, notamment en 1459, 1469, 1474, 1476 (4).

(1) Les lettres d'alliance de 1442 sont au *Tr. des Ch. de Bret.*, L. F. 7 bis; celles de 1450, même dépôt, N. A. 7 ; celles de 1459 étaient inscrites au *Reg. de la Chanc. de Bret.* de 1459, aujourd'hui perdu, mais elles sont mentionnées en l'Inventaire de la Chambre des Comptes de Nantes, dit de *Turnus Brutus*, f° 289 v°. Les lettres de 1473 sont au *Reg. de la Chanc.* de 1473, f° 60, v° ; celles de 1477 au *Reg. de la Chanc.* de 1477, f° 71 r° ; et celles de 1479 au *Tr. des Ch. de Bret.*, O. A. 13. Voir les lettres de 1475, *Ibid.* B. A. 78.

(2) *Preuves de l'hist. de Bret.*, t. II, col. 1344-1345.

(3) « Alfonsus, Dei gratia Portugalie et Algarbii rex.... Cum multis retro seculis fuerit habita et celebrata bona pax, amicabilis concordia et confederatio inter principes Portugalie et Algarbii reges, predecessores nostros, et illustres duces Britannie, ac inter terras, subditos et dominia utriusque partis; quæ quidem confederationes et amicitie fuerunt semper fideliter ac inviolabiliter observate usque ad proximos transactos annos, etc. » *Tr. des Ch. de Bret.*, L. D. 15 et D. Morice, *Preuves de l'hist. de Bret.*, t. II, col. 1612-1613.

(4) Voyez le traité de 1459 au *Tr. des Ch. de Bret.* S. D. 40; celui de 1469, *Ibid.*, N. D. 25 ; les lettres de 1474, *Ibid.*, T. F. 36 ; celles de 1476, *Ibid.*, M. F. 1, et dans D. Morice, *Preuves*, III, 299-300.

Il était d'autres pays, avec lesquels la Bretagne n'avait pas de traités de commerce proprement dits, mais des alliances politiques, où nos ducs avaient pris soin d'introduire des articles spéciaux pour faire garantir à leurs sujets la sûreté de leur commerce dans ces contrées étrangères. On trouve ces sortes de clauses, entre autres, dans deux traités conclus par notre duc François II en 1467, d'une part avec le duc de Savoie (1), et d'autre avec le roi de Danemark, de Suède et de Norwège (2).

Tous ces traités qu'on vient de rappeler sommairement, et qui ne sont pas les seuls de ce genre, prouvent deux choses : d'abord le soin que prenaient nos ducs d'assurer à leurs sujets trafiquant en pays étranger la protection nécessaire au développement de leur commerce; en second lieu l'étendue même de ce commerce, dont les relations, d'après ce qui vient d'être dit, embrassaient, au XVe siècle, le Nord et le Midi de l'Europe, et notamment les Etats Scandinaves, l'Allemagne, la Hollande, la Flandre et l'Angleterre, la ville de Bayonne, l'Espagne, le Portugal et l'Italie.

Ce n'est pas tout encore : ce commerce s'étendait jusqu'au Levant et à la Turquie. Nous n'avons pas, il est vrai, de traité conclu entre le Sultan et le duc de Bretagne. Le temps n'était pas venu où l'on devait voir les princes chrétiens unir leurs efforts, prodiguer l'argent et le sang de leurs peuples, pour assurer l'existence de la domination ottomane sur la terre d'Europe. Loin de là, les chrétiens d'alors, peuples et princes, ne croyaient même pas pouvoir en sûreté de conscience trafiquer avec les Mahométans sans en avoir obtenu du Pape l'expresse autorisation. Cette permission fut accordée aux Bretons ; sur la demande de leur duc, par une bulle de Sixte IV, du 21 mars 1479. Cette pièce est curieuse, et je la transcrirais ici, si je n'en avais déjà publié la traduction, il y a quelques années dans un autre recueil (3). Suivant cette bulle, le Duc avait remontré au Pape que son duché produisait nombre de denrées en retour desquelles on

(1) *Reg. de la Chanc. de Bret.*, de 1467, fol. 135 r°, et 137 v°.

(2) *Tr. des Ch. de Bret.*, N. D. 23, et D. Morice, *Preuves*, III, 164-165.

(3) Dans les *Mélanges d'histoire et d'archéologie bretonnes*, in-12, Rennes, imprimerie de Ch. Catel, t. Ier p. 95-97. L'original de cette bulle est au *Tr. des Ch. de Bret.*, C. A. 26.

tirerait aisément de chez les Turcs « des faucons, des chiens, des » chevaux et autres marchandises fort utiles aux Bretons. » Sur quoi le Pape lui accorde « pleine et entière licence d'envoyer au pays des » Turcs, autant et aussi souvent qu'il lui plaira, navires, carvelles, » caraques, galères, ou autres bâtiments chargés de marchandises » quelconques, pourvu qu'ils n'y portent ni armes ni autres choses » prohibées qui pourraient servir à l'oppresssion du peuple chrétien. » Il autorise également « tous ceux qui monteront ces bâtiments à » trafiquer, converser et communiquer avec les Turcs et autres infi- » dèles, en leur défendant seulement toute action qui pourrait tourner » au détriment de la foi catholique, et leur permettant de tirer desdits » pays des faucons, des chiens, des chevaux, et toutes autres » marchandises à leur convenance, avec licence de les transporter, » vendre ou échanger là où il leur plaira, sans encourir aucune peine, » sentence, ni censure ecclésiastique. »

Le but principal des divers traités, lettres et alliances dont on a parlé plus haut, était d'assurer aux marchands bretons en pays étranger, et réciproquement aux étrangers en Bretagne, la libre circulation de leurs personnes et marchandises et la protection spéciale des magistrats et des princes pour toutes les opérations de leur commerce. Quelques unes de ces conventions renfermaient aussi des clauses particulières plus détaillées. Ainsi, dans le traité de 1411 entre la Bretagne et l'Angleterre, on trouve tout un système de mesures assez compliquées pour prévenir les actes de piraterie entre les deux nations. Les navires de l'un et de l'autre pays, avant de quitter leur port de départ, devaient fournir des cautions considérables entre les mains de personnages probes et notables; quand ils rentraient dans un port de leur nation avec quelque prise, cette prise devait être consignée aux mains de ces mêmes personnages, qui, en l'absence de toute réclamation, la faisaient vendre au bout de quarante jours et en gardaient le prix encore pendant un an; si durant ce temps la prise ne se trouvait pas légitimement revendiquée, ce prix était enfin remis à ceux qui l'avaient faite, pourvu qu'ils donnassent caution d'en répondre en justice à première réquisition. De plus, des commissaires conservateurs du traité devaient être établis dans les

principaux ports de Bretagne et d'Angleterre, avec charge de statuer sur la validité des prises.

Les traités de 1430 et de 1435, entre la Bretagne et l'Espagne, contiennent diverses exemptions ou modérations de droits fiscaux en faveur des Espagnols trafiquant en Bretagne et des Bretons faisant le commerce avec l'Espagne. On y trouve aussi l'institution d'un juge-conservateur des alliances entre la Bretagne et l'Espagne dans chacun des deux pays; d'un juge-commun en la ville de la Rochelle pour les commerçants des deux nations; l'établissement, à Nantes, d'un *consul, procureur et boursier* d'Espagne, ayant juridiction sur ceux de sa nation trafiquant en Bretagne, etc.

Mais la plus importante clause qu'on trouve dans tous ces traités, c'est la réciproque abolition des lettres de marque entre les parties contractantes et leurs sujets. A cette époque, ce n'était point seulement durant la guerre que les princes pouvaient donner à leurs sujets des lettres de marque contre leurs ennemis. Il y avait aussi des cas, et des cas fréquents, où ils pouvaient en délivrer en temps de paix. Quand un individu de leur nation, maltraité ou pillé sur mer par des étrangers avec qui l'on était en paix, ne pouvait, malgré ses efforts et ceux de son souverain, obtenir satisfaction par les voies ordinaires et pacifiques, alors son souverain l'autorisait, par des lettres de marques, à attaquer et à prendre, jusqu'à parfait dédommagement, tous les navires de la nation à laquelle appartenait son offenseur. On devine sans peine qu'une coutume aussi violente était née du désir d'intéresser également tous les marchands d'une nation à la répression de la piraterie parmi leurs compatriotes; peut-être cette institution était de quelque utilité avant l'établissement définitif du droit des gens. Mais on comprend aisément combien elle était funeste au développement des relations maritimes internationales. C'était donc contribuer essentiellement, et de la façon la plus sensible, à la sécurité, par conséquent au progrès du commerce maritime, que de travailler à abolir cette institution des lettres de marque en temps de paix. Or, d'après les traités que j'ai mentionnés, on voit que cet usage fut aboli, dant le courant du XVe siècle, entre la Bretagne et presque tous les états de l'Europe.

Vous ne serez peut-être pas fâché, mon cher ami, de voir au juste, comment étaient conçues ces lettres de marque, dans quels cas elles étaient délivrées : c'est pourquoi je vous transcrirai, à la fin de cette lettre, un mandement de notre duc François II où s'en trouve un exemple intéressant.

II. — *Protection accordée aux marchands bretons.*

Les conventions internationales diminuaient de beaucoup sans doute la lèpre de la piraterie ; mais elles ne pouvaient l'anéantir, parce que la marine de guerre, c'est-à-dire la force publique maritime des Etats, à qui appartient la police des mers, était encore à cette époque assez mal organisée. Aussi voyons-nous souvent, pendant le XVe siècle, les mers qui bordent nos côtes infestées par des pirates de diverses nations.

Au premier rang, parmi ces brigands, figurent naturellement les Anglais. Les principaux nids de pirates, en Angleterre, étaient les ports de Derthennes, Exmue (Exmouth?), Termue, Plemue (Plymouth?), Wight, et surtout Fanwic. Je reproduis l'orthographe des actes du XVe siècle, sans me charger de découvrir à quelles localités répondent aujourd'hui ces noms, peut-être altérés. En 1466, les brigandages des Anglais furent tels, que le Duc se vit contraint de réduire notablement le prix de la ferme des recettes des ports et hâvres, dans les évêchés de Cornouaille, de Léon, de Tréguier et de Saint-Brieuc, en raison de la diminution survenue dans le revenu de ces recettes, « tant pour l'éminence (*c.-à-d.* la menace) de la » guerre, que *pour les prises naguère faites par les Anglois, nos* » *anciens ennemis* (dit le duc de Bretagne), de plusieurs et grand » nombre de navires de notre pays, chargés de vins et autres mar- » chandises (1). » Les Anglais ne s'attaquaient pas seulement aux marchands, mais encore aux pélerins qui bravaient les périls de la

(1) Le Duc, par cette considération rabattit sur la ferme des ports et hâvres de Cornouaille 800 livres, 700 sur celle de Tréguier, 380 sur celle de Saint-Brieuc, 300 sur celle de Léon, en tout 2180 l., environ 80,000 francs de nos jours. Voy. le *Reg. de la Chanc.* de 1466, f. 86 v°.

mer pour satisfaire leur piété : c'est ainsi qu'au commencement de l'an 1464 ou sur la fin de 1463, Jean Goéon ou Goyon et avec lui une dizaine de Bretons, « qui alloient en voyage à Lantréguier » (Tréguier) pour gagner les indulgences et pardons de l'église » dudit lieu, » furent pris sur mer par des Anglais et retenus captifs en Angleterre jusqu'à ce qu'ils eussent payé une grosse rançon (1). Par exemple, ils avaient soin d'ordinaire de n'attaquer les Bretons qu'à force supérieure, comme firent ces trois carvelles de Fanwic qui, en novembre 1466, malgré les trèves récemment conclues entre la Bretagne et l'Angleterre, pillèrent deux carvelles bretonnes appartenant à Alain de la Motte et à Pierre Le Breton (2). Mais, malgré toute la prudence des fils d'Albion, les Bretons trouvaient souvent moyen de leur rendre la monnaie de leur pièce. Ainsi firent, entre autres, en cette même année 1466, Jean de Launay, Thomas Armel et leurs compagnons qui, « depuis les trèves prises entre les Anglois et les Bretons, » étant allés « marchandément ès parties de Portugal en un navire » nommé *le Nicolas*, de Saint-Malo, furent rencontrés par un navire » de Termue, appartenant à Jehan Fischier et autres bourgeois » dudit lieu, lesquels abordèrent le navire de Saint-Malo, le pillèrent, » battirent les gens y étans, et firent dommage à Thomas Armel et » Jean de Launay à l'estimation de mille écus. » Mais peu de temps après, ceux-ci ayant « appréhendé un navire appartenant à Fischier et » aux autres qui firent lesdits excès, » le duc de Bretagne leur permit de le retenir, avec les personnes et biens qu'il contenait, jusqu'à complète satisfaction du préjudice qu'ils avaient eux-mêmes souffert. (3).

Il y eut aussi de fréquentes rixes sur mer, plus ou moins entachées de piraterie, entre les Portugais et les Bretons, notamment en 1452, 1471 et 1474 ; mais grâce à la bonne volonté des gouvernements, la paix du commerce fut à chaque fois promptement rétablie entre les deux pays (4). — Autant en advint entre la Bretagne et la Hanse

(1) Mandement du 1er février 1464, au *Reg. de la Chanc.* de 1464, f. 18.

(2) Mandement du 1er décembre 1466, au *Reg. de la Chanc.* de 1466, f. 149.

(3) Mandement du 30 décembre 1466, *Reg. de la Chanc.* de 1466, f. 159.

(4) Pour les faits de 1471 et de 1474, voyez au *Tr. des Ch. de Bret.* les pièces cotées N. D. 29 ; L. A. 21 ; T. F. 36 ; et D. Lobineau, *Hist. de Bret.*, t. Ier, p. 712-713. — Pour 1452 voyez la pièce déjà citée au chapitre précédent, dans D. Morice, *Preuves*, II, 1612-1613.

d'Allemagne, dans quelques occasions analogues, auxquelles font allusion les lettres d'alliance de 1433 et 1442 dont j'ai parlé au chapitre précédent. — En 1485, on voit deux vaisseaux danois, armés en guerre et postés en embuscade auprès du cap Saint-Mathieu, surprendre un navire breton revenant de Madère avec une précieuse cargaison, estimée 30 à 40,000 livres d'alors (1).

Entre Espagnols et Bretons les actes de piraterie semblent avoir été fort rares. Pourtant, en 1467, une querelle s'éleva, qui pouvait devenir fort grave. L'Angleterre et l'Espagne se trouvaient en guerre entre elles et en paix toutes deux avec la Bretagne, en sorte que les navires, les marins et les marchands de ces deux royaumes, se rencontrant dans les ports de notre province, se provoquaient et s'attaquaient mutuellement. Notre duc François II, avec grande raison, interdit aux deux parties tout acte d'hostilité sur son territoire et dans les hâvres et ports en dépendant. Les Espagnols violèrent cette défense et pillèrent certains bâtiments anglais ; le Duc, pour les punir, mit arrêt ou, comme on dit de nos jours, *embargo* sur tous les navires d'Espagne mouillés à la Fosse de Nantes. Les Espagnols, pour se venger de cette mesure, attaquèrent sur plusieurs points les Bretons ; ils prirent, entre autres, un navire de Guérande appelé *la Marie* et un bâtiment de Vannes appartenant à Louis Le Gouvello, Olivier Maillart, Jean Hulcoq et Nicolas Fraval. Le Duc, fidèle aux traités, eût désiré ne devoir qu'au roi de Castille la réparation des torts faits aux Bretons ; mais la guerre civile déchirant alors l'Espagne, il n'y avait de ce côté nulle justice à attendre ; en conséquence François II, jaloux avant tout de sauvegarder les intérêts de ses sujets, fit saisir, par une ordonnance ducale du 15 mai 1467, tous les biens et navires des Espagnols qui se trouvaient dans ses états, et lança Péan Gaudin, amiral de Bretagne, à la poursuite des pirates, avec des forces capables de réprimer leur audace. Mais toute cette émotion ne dura que quelques mois : le 16 novembre de la même année (1467), intervint, entre le Duc et les marchands espagnols, une transaction qui remit tout dans l'ordre et qui fut suivie de très-

(1) *Reg. de la Chanc.* de 1486-87, f. 76, r°.

près (le 20 février 1468) d'un nouveau traité de commerce entre les deux nations, confirmatif de tous les précédents (1). — On trouve encore, en 1473, deux navires bretons, l'un de Quimper, l'autre de Groie, pillés sur mer par des Espagnols, et, en 1508, un pirate de cette nation appelé Mondragon (quel nom de pirate!) rôdant sur les côtes de Bretagne. Mais on peut dire néanmoins, malgré quelques exceptions, qu'entre la Bretagne et l'Espagne les relations furent constamment loyales, pacifiques et amicales.

Enfin il y avait des pirates bretons, hélas!... qui ne respectaient pas toujours leurs compatriotes, mais qui le plus souvent pourtant — ce témoignage leur est dû — exerçaient de préférence leur industrie contre les étrangers. Ce n'est là qu'une vertu relative, j'en conviens, et encore mal observée. Mais que voulez-vous? Je pense que vous aurez, comme moi, quelque indulgence pour ceux de ces brigandeaux qui s'en prenaient aux Anglais, *nos anciens ennemis* — au dire de notre duc François II. — Tel était, par exemple, François du Quelenec, seigneur de Bienassis, et son associé Pierre Le Comte, de Saint-Malo, « lesquels, » nous dit un mandement de la chancellerie de Bretagne du 8 novembre 1486, « se tiennent sur la côte » de la mer et y font pilleries et prises indues tant sur les sujets du » duc que autres, » et pour cette cause est-il ordonné à tous officiers, justiciers et sujets du Duc de « les prendre et appréhender au corps » eux et leurs complices et adhérents, avec leurs navires et biens » quelconques, et les amener ès prisons du Bouffay de Nantes (2). » Bienassis nous représente aussi bien que possible le gentilhomme pirate. Sa famille était des plus nobles de la Bretagne, et lui-même tout au moins cousin de messire Jean du Quelenec, vicomte du Fou et amiral de Bretagne. Bienassis avait renoncé à tous ses titres pour s'appeler tout simplement *le capitaine François :* entre brigands il n'y a plus de noblesse; c'est le règne absolu de l'égalité. Lui et son associé Le Comte s'adressaient de préférence aux fils d'Albion: le Registre de la Chancellerie nous fait connaître trois de leurs victimes, ce sont trois marchands anglais, Jean Tanner, Antoine Tower, William

(1) Voyez, sur toute cette affaire, le *Reg. de la Chanc.* de 1467, fol. 69 v°, 96 v°, 115 bis v°, 116 bis, r°, 146 v°, et le *Reg. de la Chanc.* de 1468, f. 27 r°.

(2) *Reg. de la Chanc.* de 1486-87, f. 52 v°.

Felanger, ces deux derniers de Londres (1). Quand je dis victimes, ne croyez pas que le capitaine François leur ôta la vie, à ces pauvres Anglais ; il ne leur ôta que leurs cargaisons. Au reste, quand la Bretagne fut menacée dans sa vie nationale et sa liberté, ce noble sang se réveilla, et Bienassis le pirate montra plus de cœur que tant d'autres qui n'avaient sur la conscience nulle pillerie d'Anglais : pendant qu'ils trahissaient la Bretagne, il sut se battre pour elle et défendre intrépidement le trône du prince même qui, quelques mois auparavant, avait ordonné de le mettre en chartre au Bouffay ; nous le retrouverons en parlant de la marine bretonne. — En 1486, nous trouvons encore, en fait de pirates bretons, Rolland Le Faucheux et Yvon Le Cheny, que le Duc ordonne aussi de prendre et d'amener au Bouffay, parce qu'ils « ont fait, dit-il, certaines pilleries » en la mer (2) ; » — en 1487, Jean Le Boullart ou Le Belouart, du Croisic, poursuivi également par ordre du Duc pour avoir pillé un bâtiment espagnol, le *Saint-Antoine* de Bilbao, et un bâtiment breton appartenant au sieur Jean de la Motte (3) ; — en 1503, Pierre Maugart, de Saint-Pol-de-Léon, qui s'était contenté de prélever un modeste droit de péage de 600 livres sur un bâtiment marchand de 40 tonneaux, au préjudice d'un Anglais appelé Robert Biquet (4) ; — le sieur de la Barbinaye, qui avait aussi pillé deux marchands anglais (5), etc. Mais de tous les pirates bretons dont le nom est venu jusqu'à nous, le plus coupable sans aucun doute, c'est un certain Hervé Le Roux, qui, étant passé aux Anglais vers 1446, mena pendant dix-huit années, sous leur pavillon, le métier d'écumeur de mer; enfin, en 1464, il fut pris sur les côtes du Cap-Sizun, mis dans les prisons de Pontcroix, et le duc ordonna de suite de l'amener à Nantes : je pense que c'était pour le pendre, il l'avait bien mérité (6).

(1) Mandements du 6 et du 23 novembre 1486, *Ibid.*, fol. 53 r° et 66 v°.

(2) Mandement du 21 novembre 1486, au *Reg. de la Chanc.* de 1486-87, f. 62, r°.

(3) Mandements du 26 octobre et du 16 novembre 1487, au *Reg. de la Chanc.* de 1487-88, f. 11, r° et 38 v°.

(4) *Reg. de la Chanc.* de 1503, fol. 39 r°, mandement du 18 mars.

(5) *Ibid*, f. 117 v°, mandement du 16 septembre 1503.

(6) « Mandement (du duc François II) adressé à Jehan de Kerguelenen, de amener » devers le duc Hervé Le Roux, natif de Bretaigne, pirate de mer, lequel s'est rendu Anglois » dès le temps de XVIII ans derrains, et puis naguères a esté prins à la mer et rendu ès » prisons de Pontcroix, daté le IX° jour de janvier. » *Reg. de la Chanc.* de 1464, fol. 4, v°.

Nos ducs s'ingénièrent de leur mieux pour remédier aux brigandages de cette piraterie et pour en préserver leurs sujets. Lorsque des marchands bretons, pillés en mer par des étrangers, n'avaient pu obtenir satisfaction par les voies ordinaires, on vit bien souvent nos princes écrire de leur propre main aux princes étrangers pour les presser de faire justice. Il nous reste, entre autres, trois ou quatre lettres de cette nature, écrites en 1416 par le duc Jean V au roi d'Angleterre, et comme ce genre de correspondance est assez curieux, en voici un spécimen, en date du 24 août 1416 :

Le duc de Bretagne au roi d'Angleterre (1). — « Très-cher et très-amé frère, il est ainsi que mes sujets Berthelot Doingnant, maître du vessel (*vaisseau*) le *Saint-Julien* de Cancale, et autres plusieurs parçonniers (*copropriétaires*) dudit vessel, savoir, Jehan Boaisguérin, Michel Thominot, Jehan Morel, Jehan Vincent, Geffroy et Guillaume les Pichoz, et autres plusieurs marchands de mon pays de Bretaigne, consorts en cette partie, m'ont de présent fait exposer, en se complaignant grièvement, que, — néanmoins les trêves et abstinence de guerre prises et fermées (*confirmées*) entre très-haut et puissant prince et mon redouté seigneur et frère le roi d'Angleterre, pour lui et ses pays et sujets, d'une part, et moi et les miens, d'autre, — plusieurs gens d'armes, étant en deux baleiniers de Calais et de la Rye au pays d'Angleterre, prinrent puis naguères à la mer, environ le 8e jour de juillet derrain (*dernier*), ès parties d'entre Calais et Beauchef, ledit vessel ove (*avec*) sa charge de plusieurs biens, savoir est, épicerie, mercerie, cuivre, bois de garance, alun, aucunes espèces d'armures, et autres denrées, à la valeur de six mille écus ou environ, en ce compris ledit vessel ; et ces choses retinrent ; et ont o (*avec*) eux amené aucuns (*quelques-uns*) de nosdits sujets, sans en faire depuis restitution ni délivrance.

» Et pour ce que lesdits maître, parçonniers, et marchands dudit vessel... sont mes vrais sujets obéissants, et de mon pays, je vous écris présentement, très-cher et très-amé frère, en vous priant très-acertes (*très-certainement*) que, pour amour de moi, attendu le cas et aussi le fait desdites trêves, vous veuillez faire rendre et restituer à mes sujets leur vessel et

(1) Cette lettre inédite, tirée des titres de la Tour de Londres, est transcrite à la Bibliothèque impériale, au volume 79e de la *Collection Bréquigny*. Pour faciliter l'intelligence de ce texte, j'ai donné entre parenthèses et en italique les équivalents modernes des mots anciens les moins aisés à comprendre. — Les trois autres lettres du duc Jean V sont transcrites au même volume de la même collection.

leurs biens, et les faire, comme vous verrez que bon sera, dédommager ainsi que par raison ils s'en doivent tenir à bien contents. Et si aucun d'eux est encore détenu, vous veuillez les faire mettre à plainière (*entière*) délivrance, ainsi que ma fiance (*confiance*) y est. Et en ce vous me ferez bien grand plaisir. Et toujours m'escrivez et faites savoir vos bons plaisirs, pour les accomplir de bon vouloir.

» Très-cher et très-amé frère, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde. Escrit à Beaugenci, le XXIVe jour d'aoust. *Vostre frère le duc de Bretaigne, comte de Montfort et de Richemond.* (Signé) JEHAN. »

D'autres fois, nos ducs envoyaient des ambassadeurs exprès pour réclamer satisfaction en faveur de leurs sujets. En 1473, François II fit deux députations de ce genre, l'une vers les magistrats de la Hanse d'Allemagne, l'autre vers le roi d'Angleterre. La première mission fut confiée à Itier Marchant, auditeur des comptes, et à Raoul Legouz, secrétaire du duc, qui se rendirent, au mois de juillet, en la ville d'Utrecht, où les envoyés de la Hanse devaient se trouver de leur côté pour avoir une conférence sur un sujet analogue avec le duc de Bourgogne (1). En Angleterre le Duc envoya un de ses chambellans, Michel de Parthenay, qui devait se plaindre spécialement des pirateries commises au préjudice des Bretons par les mariniers de Fanwic et de Dartenne (2).

On ne s'adressait pas seulement aux puissances temporelles, on avait aussi recours aux spirituelles : on sollicitait le Saint-Père de lancer contre les pirates les foudres de l'excommunication. En l'année 1472, les hommes du régaire ou fief épiscopal de Léon, qui était une seigneurie fort étendue, et les habitants des ports de « Rosgo (Roscoff), » Penpoul, Pouldu, de l'île de Baz-Paul, et aussi des îles de Heusaff » (Ouessant), Moalenez (Molènes), Quemenez, Triolen, Banneuch » et Talazveuch, » se voyant fort infestés d'écumeurs de mer, pensèrent trouver quelque secours dans ces armes spirituelles, et sur leur demande le duc François II obtint du Pape une bulle « contenant (dit » le Registre de la Chancellerie) certaines fulminations, censures, » anathématisations et interdictions ecclésiastiques contre tous pirates,

(1) *Reg. de la Chanc* de 1473, f° 82 v°, Mandement du 13 juin.
(2) *Ibid.*, f° 85 v°, Mandement du 21 juin 1473.

» écumeurs de mer, ravisseurs, ennemis, gens de guerre, larrons et » malfaiteurs, qui voudront grever, vexer, arrêter, prendre, piller ou » endommager lesdits habitants, leurs biens, navires et marchandises, » et aussi les marchands étrangers qui licitement surviendroient et » marchandément résideroient èsdits régaire, hâvres et îles ci-dessus » déclarés (1). »

Au reste, quand les armes spirituelles et les démarches pacifiques ne suffisaient pour protéger leurs sujets, nos ducs n'hésitaient nullement devant l'emploi de la force : la prudence chez eux n'excluait pas l'énergie. Ainsi, en mars 1475, le duc François II fit armer contre les pirates anglais de Fanwic une flotte de sept bâtiments, montés d'environ 1400 hommes, sous les ordres d'Alain de la Motte, vice-amiral de Bretagne (2), et dans le courant de la même année, il y eut un second armement de même nature, pour lequel on employa, entre autres, un bâtiment de 200 tonneaux, portant 134 combattants, qui appartenait à un marchand appelé Vincent Roger, et qui servit dans la flotte ducale du 15 février au 1er juin 1475 (3). En 1480, notre duc redoubla d'efforts contre la piraterie, et commanda à tous ses officiers et à tous ses sujets de courir sus aux pirates, par une ordonnance curieuse dont voici le texte :

« François, duc de Bretagne, etc., à nos amiral, vice-amiral, sénéchaux... capitaines de gens d'armes et de trait, capitaines aussi de bonnes villes, cités, châteaux, forteresses, et à tous autres justiciers et officiers de notre pays et duché salut. Pour ce que avons été et sommes informés que à la mer et près des côtes de notre pays et duché se sont rendus plusieurs navires de guerre équipés de plusieurs pirates de mer de diverses régions, lesquels prennent et pillent quotidiennement à la mer sur toutes nations, et par espécial (*et spécialement*) sur celles avec lesquelles nous, nos pays et

(1) *Reg. de la Chanc.* de 1473, f° 107 r°. La bulle en question était datée du XIV des calendes d'octobre, c'est-à-dire du 18 septembre 1472.

(2) Ces sept bâtiments étaient : 1° la grande nef du Duc, 2° la barque du vice-amiral, 3° la grande nef de l'amiral (Jean du Quelenec, vicomte du Fou), 4° celle du feu sieur du Quelenec, 5° la nef de Lannion, dont était capitaine Raoul de Rosmadec, 6° la grande nef du trésorier-général (Pierre Landais), et 7° un autre vaisseau appelé *la Marguerite*, appartenant audit trésorier. *Extrait du 9e compte de Pierre Landais*, dans D. Morice, *Preuves*, III, 281.

(3) *Reg. de la Chanc.* de 1477, f° 58, Mandement du 26 mars.

sujets, avons amitiés, confédérations, trêves et entrecours de marchandises, comme François, Anglois, Ecossois, Espaigneulx (*Espagnols*), Portugaloys (*Portugais*) et autres, o (*avec*) qui n'avons point de guerre mais toute amitié : de quoi espoir (*par aventure*) pourroit être dit et inféré par lesdites nations et chacune qu'ils (les pirates) seroient soutenus notre en pays et par nos sujets, ce que nous n'entendons ni ne voulons aucunement, pour les inconvénients et dommages qui en pourroient advenir : Nous vous mandons et commandons expressément que vous fassiez savoir, bannir et publier solennement par tous les bailliages, juridictions, hâvres et côtes de notre pays, que nous prohibons et défendons à tous nos sujets, de quelque état et condition qu'ils soient, sur peine de punition corporelle et confiscation de tous leurs biens, de non recueillir, victailler (*avitailler*), secourir, aider ni favoriser lesdits pirates ni leurs navires, et aussi de non les recepter (*recevoir*), prendre ni acheter des marchandises de leursdites pilleries et ravissements, à quelque titre que ce soit ; ainçois (*mais au contraire*) leur commandons chasser et étranger (*repousser*) ces pirates des côtes, et s'ils en trouvent à terre en notre pays, les prendre au corps et les rendre nos prisonniers sans aucune recréance. Et en outre, vous mandons, et à chacun de vous, de prendre au corps ceux desdits pirates que vous pourrez trouver et appréhender, et faire garder état au contenu de ces présentes, en faisant atteindre et punir desdites peines ceux de nos sujets qui attenteront au contraire, car c'est notre plaisir. Donné en notre ville de Nantes, le 14e jour de décembre, l'an 1480 (1). »

Mais la principale mesure, prise par nos ducs pour protéger le commerce de leurs sujets contre les insultes des pirates, et en cas de guerre contre les entreprises des ennemis de la Bretagne, c'est l'établissement du *Convoi de la mer*. On nommait ainsi un armement maritime, plus ou moins considérable, placé sous le commandement de l'amiral de Bretagne, avec mission de protéger les navires marchands sortant des ports du duché, et d'escorter spécialement jusqu'à leur destination ceux qui se rendaient dans les ports du midi de la France et du nord de l'Espagne. La première institution de ces escadres de guerre, destinées à protéger la marine marchande, remonte au moins en Bretagne jusqu'au XIVe siècle. On en trouve l'origine dans une ordonnance de notre duc Jean IV, du 1er juillet 1372, où ce prince s'exprime ainsi : « Pour le désir que nous avons de garder nos

(1) *Reg. de la Chanc.* de 1480, fol. 176 r°.

» sujets, et spécialement les marchands maréans (*naviguant*) sur » mer, qui ont souffert moult (*beaucoup*) de pertes et grands dom- » mages de leurs marchandises et autrement, sur la mer, par plusieurs » [pirates] de diverses nations au temps passé, nous avons ordonné » de tenir barges (1) et autres vaisseaux armés sur les ports de notre » duché pour la défense de nos sujets marchands et autres, et même- » ment des marchands étrangers venant marchander (*trafiquer*) en » notre duché : par lesquels et par leurs marchandises nos ports et » les pays de notre duché peuvent amender (*profiter*), si lesdits » marchands et ports de notre duché sont gardés et défendus, etc. » Mais pour organiser une force capable de protéger les ports et les marchands, il faut de l'argent, le Duc le déclare; puisque le commerce profitera de la mesure, c'est à lui d'en faire les frais : d'où l'obligation d'asseoir, sur les diverses marchandises sortant de Bretagne ou y entrant, un nouvel impôt dont le produit subvienne à l'entretien des navires de guerre; c'est aussi par là que se termine l'ordonnance de 1372 (2).

Il est question du convoi dans plusieurs actes qui nous restent, notamment des années 1405 (3), 1407 (4) 1459 (5). En 1462, dans ses lettres patentes du 24 août, où il ordonne l'armement de la flotte de convoi pour cette année et la suivante, le duc François II fait ce préambule : « Comme très-expédient et chose bien nécessaire nous » soit pourvoir à la garde, protection et défense de nos sujets, et les » préserver des grands dangers et inconvénients qui leur pourroient » entrevenir (*survenir*) par les hostilités des guerres qui ores (*à pré-* » *sent*) sont, par mer et par terre, entre nous et les Anglois, pirates » de mer, et autres ennemis se tenant en flotte armée sur la mer, » pour invader (*assaillir*), prendre et rançonner, si faire le peuvent, » les marchands et autres de notre duché allant marchandément sur » la mer, ce qui peut-être redonderoit (*tournerait*) à la grand foule

(1) Espèce de grandes barques.
(2) Elle est au *Tr. des Ch. de Bret.* sous la cote S. B. 29.
(3) Inventaire de la Ch. des Comptes de Nantes, dit de *Turnus Brutus*, fol. 283 v°.
(4) *Reg. de la Chanc.* de 1407, au *Tr. des Ch. de Bret.*, L. G. 46, fol. 28 r°.
(5) *Invent. de Turnus Brutus*, fol. 286 et 292 r°.

» (*oppression*), dommage et préjudice irréparable de nous et de toute » la chose publique de notre pays, si bonne police et provision n'étoient » sur ce faites et données, à la préservation de nos pays et sujets, » leurs biens et vaisseaux : quelle chose désirant, Savoir faisons que » Nous, lesdites choses considérées, par l'avis et délibération de notre » grand Conseil que pour ce avons fait assembler, avons délibéré et » ordonné être mis sus, pour cette présente année, un convoi bon et com- » pétent de certaine flotte et armée de vaisseaux, qui puisse résister aux » dangers de la mer et tenir en sureté nosdits sujets, ainsi que par ci- » après sera déclaré. (1) » Suit le détail de l'ordonnance. Il y a plusieurs lettres curieuses sur ce sujet dans les volumes de la Chancellerie de Bretagne échappés au vandalisme révolutionnaire (2). On trouve, en outre, les dispositions de ces ordonnances passablement résumées dans un mémoire instructif sur les convois de la mer, écrit à la fin du XVe siècle par quelqu'un de la Chambre des Comptes, et que D. Morice a publié (3). Je vous engage à le lire, mon cher ami, car je dois me borner ici à quelques indications, tirées soit de ce mémoire soit d'ailleurs.

L'armement, la mise en mer du convoi n'avait point lieu tous les ans, mais seulement en cas de danger et sur la requête des marchands (4). Comme c'était eux qui en supportaient les frais et recueillaient les bénéfices, nul mieux qu'eux ne pouvait juger de l'opportunité de cette mesure. Si le danger paraissait grave, on frétait pour le convoi jusqu'à dix ou douze bâtiments, « tant bonnes nefs que » barques, équipées d'environ 1500 combattants ; » mais le plus souvent on se contentait de « 800 à 1000 combattants en sept ou huit » navires, savoir six nefs et deux barques. — Quand le temps de la » vendange était prochain, le convoi se tenoit prêt au chenal de » Saint-Mahé, entour le 15e jour de septembre, pour recueillir les

(1) *Reg. de la Chanc.* de 1462, fol. 91 v°.

(2) Voyez, entre autres, les *Reg. de la Chanc.* de 1462, fol. 90 r° ; — de 1464, fol. 96 v°, 97 v° ; — de 1473, fol. 120 v° ; — de 1486-1487, fol. 111 v° ; — de 1490-1491, fol. 4 r° ; — un Mandement ducal, du 31 août 1470, au *Tr. des Ch. de Bret.*, K. E. 51.

(3) D. Morice, *Preuves*, III, 1121-1123.

(4) Lettre du roi Charles VIII pour le maintien des privilèges de la Bretagne, du mois de novembre 1493, § VII, dans D. Morice, *Preuves*, III, 746.

» navires vides de deçà le ras (*c. à d.* le cap de Saint-Mahé), pour » d'illec (*de là*) les conduire et garder jusques ès parties de La » Rochelle, Bordeaux et Bayonne, et lesdits navires de guerre demeu- » roient entre les terres (*c. à d.* entre la côte de Bretagne et celle » de Bayonne) pour attendre lesdits navires marchands à charger » et s'apprêter pour d'illec les conduire à la côte de Bretagne. » Du corps de la flotte de convoi on détachait « une nef et une barque jus- » qu'à Guérande (*c. à d.* jusqu'au pays de Guérande), pour faire » venir les navires qui étoient en la rivière de Guérande se joindre et » assembler o lesdits navires étant à La Rochelle et entre les terres, » pour d'illec s'en venir, chacun en sa route, avec ladite armée. » Voilà ce que dit le mémoire publié par dom Morice. Ce qu'il ne dit point, mais ce qui résulte d'autres pièces, c'est qu'avant le départ du convoi, on détachait également de la flotte un ou plusieurs bâtiments armés pour aller recueillir jusqu'à Saint-Malo les navires marchands de la côte nord de Bretagne, et pareillement au retour pour les reconduire.

Il y avait ordinairement trois *flottes de convoi*, comme on disait, ou plus exactement, trois voyages dans l'annnée, du ras de Saint-Mahé aux côtes d'Espagne, dont les époques étaient le plus souvent fixées : 1° du 15 septembre au 15 novembre, c'est ce qu'on appelait la première flotte; 2° du 15 janvier au 15 mars ou du 1er février au 1er avril, c'était là la seconde flotte; 3° enfin, la troisième flotte tenait la mer du 1er avril au 1er juin, ou parfois du 1er mai au 15 juin. « L'in- » tervalle entre ces trois flottes, dit le Mémoire, étoit pour bailler » temps aux navires de guerre pour s'apprêter et rafraichir leur » vitaille. » On peut subsidiairement remarquer que l'intervalle qui séparait le premier voyage du second était justement cette partie de l'hiver où la mer est le plus mauvaise.

Du reste, quand le Duc avait une fois résolu de mettre en mer le convoi, il prescrivait « à tous les marchands et maîtres des navires de non » maréer (*naviguer*) fors au temps et en la compagnie dudit convoi, » et de ne le point quitter jusqu'à ce qu'un chacun fût à l'endroit de » son hâvre, sur peine de grosses amendes et confiscation des vins, » marchandises et navires. » Précaution indispensable contre le goût d'indiscipline si naturel aux Bretons et contre la tentation, trop naturelle aux marchands, de se soustraire par une escapade anticipée à la

perception de la taxe ou devoir de convoi. Je ne dirai rien de cette taxe, qui varia, parce que je n'ai pas le loisir d'aborder ici le côté financier de l'institution, le moins intéressant à mes yeux, et sur lequel le Mémoire donne d'ailleurs des renseignements assez bons, quoique incomplets.

Pour finir sur le convoi, je vous donnerai à titre de spécimen, et d'après un État de finances arrêté le 19 mai 1484 (1), la composition de la flotte qui fit les deux premiers voyages du convoi de 1483-84 : le premier, du 1er septembre au 1er décembre 1483 ; le deuxième, du 1er mars au 15 avril 1484. La première flotte était composée de sept bâtiments, cinq nefs et deux barques, savoir :

Noms des bâtiments.	Nombre de tonneaux.	Nombre de combattants.
1. *Le Lion* (nef) portant.....	200 ton.	120 combat.
2. *La Marguerite* de Brest (nef).....	160 —	89 —
3. *La Michelle* d'Aurai (nef).....	90 —	75 —
4. *La Marie* d'Aurai (nef).....	90 —	69 —
5. *La Trésorière* de Saint-Malo (nef).	90 —	50 —
6. *La Pinasse* de Saint-Malo (barque)..	40 —	40 —
7. La barque d'Alain de la Motte, vice-amiral de Bretagne.....	60 —	60 —
Total.....	730 ton.	503 combat.

La deuxième flotte n'avait que six bâtiments, mais ils étaient bien plus forts ; c'étaient tous des nefs, savoir :

Noms des bâtiments.	Nombre de tonneaux.	Nombre de combattants.
1. *Le Grand-Lion*, portant.....	300 ton.	197 combat.
2. *Le Petit-Lion*.....	180 —	120 —
3. *La Nef de Morlaix*.....	250 —	140 —
4. *La Catherine* de Saint-Pol-de-Léon.	250 —	150 —
5. *Le David* de Blavet.....	250 —	160 —
6. *La Marguerite* de Brest.....	160 —	120 —
Total.....	1390 ton.	887 combat.

(1) *Tr. des Ch. de Bret.*, C. D. 2.

En réunissant les chiffres des combattants des deux flottes, on arrive au nombre de 1390. On voit que *la Marguerite* de Brest figure dans l'une et dans l'autre, et l'on ne peut guère douter que la nef de la première flotte appelée *le Lion* ne soit *le Petit-Lion* de la seconde; l'équipage de ces deux bâtiments, dans la première flotte, montant à 209 hommes, si l'on retranche ce chiffre de 1390, reste pour composer l'ensemble des deux flottes onze bâtiments montés de 1180 combattants. Au moment où s'écrivait l'état de finances duquel nous tirons ces renseignements, la troisième flotte du convoi était en mer, mais notre pièce n'en parle pas. Les deux navires dits *le Grand* et *le Petit-Lion* appartenaient à l'amiral de Bretagne, messire Jean du Quelenec, vicomte du Fou ; ils avaient pour capitaines Yvon Kerbescont et Jacob du Parc. Les autres commandants, nommés dans l'état de finances, sont Derien Le Du, capitaine de *la Marguerite* de Brest, dont il céda le commandement à André Thébaud, lors du second voyage, pour prendre lui-même celui de la *Grande nef* du Duc qui ne faisait pas partie du convoi; Jean Léhen, capitaine du *David* de Blavet; Jean Fleuriot, capitaine de *la Nef de Morlaix;* Jean Pero, capitaine de *la Michelle* d'Aurai; Louis Berthelot, capitaine de *la Trésorière* de Saint-Malo (1), et Jean Le Barbu, capitaine de la barque du vice-amiral Alain de la Motte. — Plusieurs de ces noms se sont retrouvés depuis, toujours en lieu honorable, dans les annales maritimes de la Bretagne et de la France.

Force m'est d'en rester ici, mon cher ami, c'est-à-dire à la moitié tout au plus du chemin que je m'étais flatté de parcourir aujourd'hui. Malgré moi, mon sujet déborde le cadre où je veux l'enfermer. Comme cette matière est toute neuve, je ne puis me contenter de tirer de faits déjà connus des conclusions générales rapidement formulées ; il faut que j'apporte les faits eux-mêmes, puisqu'ils sont inconnus, et que je les développe assez pour fournir une base solide à mes conclusions. Il me semble déjà, au reste, que mes conclusions commencent à se dégager

(1) L'on voit aussi figurer sur ce bâtiment, comme maître d'équipage, un certain Jean Cartier, de St-Malo, qui pourrait bien être le père du célèbre Jacques Cartier, à qui la France dut la découverte et la possession du Canada.

d'elles-mêmes. Que vous ai-je montré dans cette lettre? De nombreux et antiques traités de commerce, attestant à une époque reculée un commerce fort étendu ; des mesures de toute sorte prises par les ducs de Bretagne pour protéger ce commerce contre les ennemis et les obstacles divers qui tendent à en arrêter l'essor ; je vous ai transcrit les paroles mêmes de nos princes, et vous avez vu comme leur langage est plein de sympathie pour le bien-être de leur peuple et la prospérité de son commerce. Qu'est-ce que nos ducs bretons? qu'est-ce que François II et Anne de Bretagne devant Louis XI et Charles VIII, sinon les derniers représentants et, si je l'osais dire, la quintessence de la féodalité politique? Or, entravent-ils le commerce, ou au contraire s'attachent-ils de tout leur pouvoir à le développer, le protéger, le favoriser? Qu'on prononce. Si l'on doute encore, au reste, je fournirai de nouveaux faits, de nouvelles preuves ; j'en ai les mains pleines, et je suis à peine à moitié de ma démonstration.

Mais le moment est-il bien choisi pour l'achever? Aurez-vous, mon cher ami, assez de patience pour m'écouter jusqu'au bout? Dans le temps où nous sommes, il faut une certaine force de volonté, une certaine fermeté d'âme, tout au moins un certain tour d'esprit particulier, pour donner quelque attention à l'étude du passé. La grosse foule, vous le savez, mon cher ami, court au gros bruit; et tout fracas a pour elle un attrait irrésistible. Mais il reste encore, quoi qu'on puisse dire, des âmes d'une autre trempe, moins aisées à entraîner. Ces âmes-là ne sont pourtant pas non plus à l'abri des séductions. Qu'on leur montre la Vérité, la Justice, la vraie Grandeur, aussitôt elles s'enthousiasment, elles sont prises. Et voilà pourquoi sans doute elles ne peuvent se détacher du culte des ancêtres et de la contemplation du passé.

C'est à vous, mon cher ami, qui, comme un bon chroniqueur, vous occupez beaucoup moins du passé que du présent, c'est à vous de nous dire qui a tort ou raison, de la foule ou des rêveurs obstinés que je vous signale. Quoi qu'il en soit, croyez-moi toujours

Votre ami dévoué,

A. DE LA BORDERIE,

Ancien Secrétaire de l'Association Bretonne (classe d'archéologie).

SCÈNES DE LA VIE RURALE.

LE PASSEUR DE KERISPER[1].

XVIII.

Le petit Camille, commissionnaire chez un huissier assez mal famé, — et il le fallait pour qu'il eût à son service un semblable drôle, — les reçut dans ce qu'on voulait bien appeler l'antichambre de son patron. Il écouta d'un air important l'exposition que L'Eveillard lui fit de l'affaire, et trouvant l'occasion bonne pour se venger de nombre de mauvais tours qu'il avait soufferts de la part de son camarade, il se plut à le rabaisser aux yeux de Pierre, en lui faisant recommencer plusieurs fois son récit, sous prétexte qu'il ne comprenait pas.

— Je te revaudrai cela, se dit à part lui L'Eveillard. Allons, est-ce fini, ce jeu? ajouta-t-il tout haut; si tu ne peux nous comprendre, j'irai ailleurs, car, aussi bien, comme je ne suis pas bête, si tu ne saisis pas ce que je te dis depuis une heure, c'est que tu es toi-même un sot.

Camille, n'osant se fâcher, sourit à ce compliment et répondit d'un ton capable :

— Mais, oui, c'est grave; il faut en référer au patron; et de ses mains Pierre passa dans celles de l'huissier.

L'huissier l'envoya à l'avoué, l'avoué au notaire et le notaire à l'avocat. On va loin et vite avec ces messieurs : il y eut exploits sur exploits, le tribunal s'en mêla, et trois mois après la mort de la fermière, tout était inventorié, coté, pesé, apprécié. M. Rudel, ne vou-

(1) Voir la Revue, t. V, p. 257-277, 364-388.

lant entendre à rien, jurait et sacrait, injuriait les juges et maudissait son fils; c'était un bouleversement affreux, un trouble à ne savoir ce qui en adviendrait. — Mon Dieu! il en advint un bel et bon procès! — Je laisse à juger quel scandale!

— Ah! disait La Yotte surexcitée et semblable à une prophétesse de malheur, le doigt de Dieu est là! sa main s'appesantit sur les têtes coupables..... ce n'est pas en vain que l'on met de côté les saints commandements et qu'on foule aux pieds la loi du dimanche!..... Oh! je suis toujours bien aise d'avoir rompu avec ces gens-là!

— Mère Yotte, reprenait Fleurie avec sa voix toute miséricordieuse, ne dites pas de ces choses; qui de nous connaît les jugements de Dieu? ses voies nous sont cachées, et il ne nous est pas donné de les sonder... Quand le cœur est bon, tout est possible.

— Oui, mais c'est comme tu le dis, quand le cœur est bon!

— Je vous assure que Pierre a bon cœur. Vous avez l'air d'en douter, mais, voyez-vous, quelque chose me dit que je ne me trompe pas.

— Quelque chose? je le sais bien, moi, ce que c'est que ce quelque chose que tu sens et que tu ne veux pas nommer, c'est ton cœur à toi, qui est si bon qu'il juge les autres d'après lui!.... Mais ne va toujours pas le dire à d'autres, car on irait répéter que tu aimes Pierre, et vraiment il n'en vaut pas la peine.

— Comment! si j'aime Pierre; mais sûrement, oui, je l'aime, et vous le savez bien, reprit Fleurie; est-ce que ce n'est pas quasi mon frère? est-ce que nous n'avons pas fait notre fête ensemble? N'ai-je pas soigné sa mère comme j'eusse fait ma défunte? Ne m'a-t-elle pas béni en mourant et lui avec moi? Et puis, il m'a donné tant de choses: ce beau ruban bleu, cette belle image, ces bons souvenirs d'un grand jour devant lesquels je prie chaque soir.

— Oui, et il a bien gardé son saint Pierre! dit La Yotte impatientée.

— Oh! ça, mère Yotte, ce n'est pas lui, c'est son père qui l'a détruite.... Mais je suis bien sûre que Pierre y pense quelquefois.... oh! oui, Pierre a bon cœur!

— Ne va toujours pas trop l'aimer, ce vaurien, disait en finissant

La Yotte, qui voyait qu'elle ne pouvait avoir le dernier mot sur ce cher sujet; car je suis bien un peu comme toi, et quand je pense comme il était mignon dans son enfance, pauvre garçon, je me dis qu'il faut qu'il ait été ensorcelé.

— Ça se peut, continua Fleurie, mais nous prierons tant pour lui, — sa mère là-haut et nous ici, — que, je vous l'affirme, il deviendra bon.

XIX.

Je voudrais partager les espérances ou plutôt les désirs de Fleurie; mais je dois avouer qu'en ce moment Pierre n'était pas en voie de les réaliser. Toujours accompagné de L'Eveillard, qui, depuis qu'il le savait riche, sentait son amitié s'accroître, il partait ce matin même de la ville, afin de venir voir comment allaient les choses chez lui. Il savait son père absent et il profitait de cette heureuse circonstance. Ils pressaient le pas afin de faire journée complète. Le petit Camille était de la partie; c'était bien le moins qu'étant à la peine, il fût aussi au triomphe.

Quoiqu'assez peu digne d'intérêt, Pierre était cependant moins dégradé que ses deux compagnons; il marchait d'un pas plus ferme, sa tête était plus droite, son regard se fixait encore avec une certaine franchise sur ses interlocuteurs; seulement à la première objection, ils se baissaient rapidement, ses joues se coloraient de la rougeur d'une déplorable timidité, et une hésitation pénible dans sa manière de parler trahissait sa faiblesse et la dépendance à laquelle il s'était laissé réduire.

Nous connaissons de reste L'Eveillard; il s'était mis en frais, ce jour-là; il pensait à sa mésaventure de l'été dernier, et il se promettait bien d'avoir sa revanche. Aussi avait-il pris son costume le plus coquet; il avait ciré son commencement de moustaches, essayé son plus conquérant sourire et armé ses yeux de leur éclat le plus fascinateur. En somme, il était content de sa personne. Et comment ne l'eût-il été? Le petit Camille s'évertuait à l'assurer que personne ne pourrait résister à son ascendant.

Quant à Camille, c'était le plastron de la bande ; il en faut, dit-on, toujours un. Je ne sais si c'est très-nécessaire entre gens d'esprit, mais enfin, c'est un dicton, et c'était le rôle du petit Camille. Au fait, il était si laid, si ridicule, si sale avec sa souquenille noire, usée au coude et lustrée dans le dos à s'y mirer, son lambeau de coton, jadis blanc, au cou en guise de cravate, son pantalon indécis et ses bottes, éculées d'une part et trop longues de l'autre, que vraiment c'était à rire, surtout si l'on mettait en contraste ses prétentions à la science et au beau parler. Il méprisait souverainement L'Eveillard qu'il trouvait ignorant et brutal, et détestait Pierre dont il enviait la richesse. Le petit Camille enviait toutes les qualités qu'il n'avait pas, et, vraiment, en avait-il des qualités? Sa démarche était gauche et traînante; il allait toujours de côté et comme s'il eût voulu se dérober aux regards ; sa voix était glapissante et enrouée, et ses mains crochues n'avaient pas toujours été nettes, ce dit-on, du bien d'autrui. — Tranchons le mot, c'était un voleur à ses débuts.

Une maison sans femme, c'est un monde sans soleil, un temple sans ministre. Ah! quand Pierre franchit le seuil de la chaumière, quel vide! quelle tristesse! quel silence! Plus de sourire à son arrivée, plus de bras tendus pour le recevoir, plus de bienvenue, plus de baisers, plus de mère! Encore s'il eût eu pour lui sa conscience! Toutes ces pensées l'assaillirent en foule, et son front s'assombrit..... Mais ce n'était pas le compte de ses amis; ils étaient venus pour se distraire et non pour larmoyer. En un clin d'œil tout fut à sac; on était en pays conquis, au moins était-ce vrai pour L'Eveillard et Camille. — La clef du cellier passa dans les mains du premier, le second fut nommé cuisinier en chef. — Pierre, en qualité d'amphytrion, dut assister au pillage. Je laisse à penser si la consommation alla son train, et si les doigts du petit Camille jouèrent au profit de ses poches! Sa langue non plus n'était pas inactive et ce qu'il débita de sottes louanges à l'adresse de Pierre serait impossible à énumérer. Amphytrion humait cet encens :

Le seigneur Jupiter sait dorer la pilule. (1).

(1) Molière. *Amphytrion.*

Les heures se passèrent de la sorte, et aussi en promenades par les champs, où le fils de Rudel n'écoutait plus, comme au bon temps, les oiseaux chanter ; là encore la voix flatteuse du petit Camille les remplaçait avec avantage, et à chaque pied d'arbre, à chaque bout de sillon qu'on lui indiquait comme appartenant à l'héritage, c'était toujours des exclamations, des cris de joie ou d'admiration, ou des remarques faites d'un ton capable sur la bonté du sol et l'abondance des produits. Pierre, placide corbeau, se rengorgeait, et, il faut le dire, commençait à se croire un personnage.

Enfin l'on revint au logis, et vraiment ce fut avec joie, car on en avait assez de la nature. La nature ! nombre de gens en parlent et l'aiment, dans les livres, mais quand ils sont en face d'elle, on dirait qu'ils se trouvent si petits qu'ils en ont peur. — C'est que toujours vraie, elle fait pénétrer malgré nous la vérité dans notre cœur, et que beaucoup de gens se sentent mal à l'aise en présence de la vérité.

La Yotte et Fleurie étaient de retour elles aussi de leurs travaux.

— Ah ! tant mieux ! dit L'Eveillard, nous allons rire ; d'abord moi, j'aime beaucoup cette vieille fille.

— Il me semble que la jeune est préférable, reprit Camille en apercevant Fleurie.

— Oh ! ça, on n'y touche pas, continua L'Eveillard. Ça regarde M. Pierre... morceau de propriétaire !

— Pour Dieu ! taisez-vous, dit Pierre en rougissant, vous savez que j'aime La Yotte et Fleurie.

— Toutes deux ?... Excusez ! et que nous laisseras tu ?...

Mais comme Pierre ne semblait pas disposé à bien prendre la plaisanterie, petit Camille dit à L'Eveillard :

— Allons, laissons cela, puisqu'il y tient, il ne faut pas le contrarier.

— D'ailleurs, ajouta Pierre, comme pour se faire pardonner son mouvement généreux, si vous voulez dîner il nous faudra bien avoir recours à elles, et puis je te dirai à toi L'Eveillard, que tu risques de te faire tort, mon cher, et si tu veux être compris des paysans, il faut leur parler doucement, sans cela, tu les effraies.

— Et il est de fait que L'Eveillard est effarouchant, ajouta Camille.

— Qu'est-ce que tu dis, toi ?

— Moi, je dis que par tes moustaches et ton œil il est difficile de n'être pas conquise, et un conquérant, ça effarouche toujours au premier moment.

— A la bonne heure ! et L'Eveillard s'assura sur ses jambes, passa la main dans ses cheveux, de bas en haut, mit le poing sur la hanche, sa casquette enfoncée, de côté, et il ne lui manquait plus qu'un stick et un paletot sac, pour avoir l'air d'un gentleman.

Pierre, lui, était chez La Yotte.

— Ah ! c'est lui ! s'écria Fleurie ; voyez, mère Yotte, si je me trompais !... Les oiseaux étaient si gais ce matin dans la haie dépouillée !... Je le savais bien qu'il viendrait ! — Et se levant, elle alla vers lui.

Pierre la trouva bien jolie, mais pâle et maigrie. L'accueil de La Yotte fut plus froid ; cependant, de même que la glace se fond aux tièdes haleines du printemps, elle s'adoucit aux paroles de sa chère fille. Et puis Pierre n'avait-il pas été son enfant aussi ? Elle consentit à être sa ménagère ; et qui sait si dans son esprit elle ne contemplait pas déjà l'un en face de l'autre ces deux êtres si aimés, et si elle ne se disait pas que cela ferait, avec la grâce de Dieu, un gentil ménage ! Elle se surprit une larme aux bords des yeux. L'illusion fut de courte durée, car Pierre dut avouer qu'il avait avec lui deux amis.

— Des amis ! Oh ! bien, alors que le dîner aille avec tes amis, au diable d'ou ils viennent !...

— La Yotte ! s'écria Fleurie d'un ton de doux reproche, que faites vous ! vous avez presque juré !

— Eh bien ! que veux-tu, ma fille, pour lui tant que tu voudras, mais pour ses amis... jamais !

— Oh ! il ne faut pas dire cela ! et la chère enfant sut si bien s'y prendre que la pauvre vieille fille céda.

— Tu me fais faire tout ce que tu veux, dit-elle d'un ton résigné... Mais elle ajouta : Au moins si je le fais, tu peux bien penser que c'est pour la rémission de mes péchés !... de vrais diables !... donner à manger à des diables !... mais c'est une œuvre de purgatoire !

Et sur ce, tout en grondant, elle fut préparer le dîner.

Pierre et Fleurie causaient ; on se fût presqué cru au temps passé. Elle le raisonnait, le grondait même, et Pierre n'était pas trop obstiné ; il fut question du procès pendant, Fleurie lui dit quel scandale c'était dans la paroisse ; Pierre répondait : — Je verrai, je ferai mon possible. Oui, tu as raison... Eh bien ! pour te faire plaisir je vais arrêter tout cela. — Pauvre garçon ! il ignorait que les procès sont plus faciles à mettre en route qu'à arrêter, que le maître en ceci est conduit par ceux qu'il paie et que l'attelage mène le conducteur!

La Yotte surgit au seuil.

— Allons, Pierre, dit-elle, tout est prêt, tes amis t'attendent chez toi ; quels garnements !... mangez et dépêchez, ce que tu as de mieux à faire c'est d'en débarrasser le pays.

XX.

A table, tout alla bien au début, ils avaient faim ; mais une fois leur appétit calmé, les langues prirent de singulières licences, si bien que Fleurie, obéissant à cet instinct pudique qu'ont les femmes pour pressentir ce qui peut altérer la pureté de leurs âmes, sortit sous un spécieux prétexte. — La Yotte restant seule, c'était une vieille fille sans conséquence, je laisse à penser si nos fanfarons de vice se mirent à l'aise. — La jeunesse et la vertu ont en elles une puissance qui impose même aux natures dégradées.

Dire tout ce qui fut traité dans cette conversation étrange et de quelle façon, serait bien chose impossible ; morale, religion, littérature, amour, agriculture, commerce, tout cela fut arrangé, mêlé, décrit et apprécié, Dieu sait comment ! La politique vint à son tour. Mon Dieu, oui, qui n'en fait de nos jours, de la politique ?

— En résumé, dit le petit Camille, il n'y a que les ouvriers qui vaillent quelque chose... C'est l'avenir du pays, c'est le vrai peuple, ce sont les rois ! Voilà pourquoi il n'y en a plus d'autres...

— C'est ça, hurlait L'Eveillard, complétement ivre...

— Oui, reprenait Camille, qui a de l'esprit ? l'ouvrier ; qui a du bon sens ? l'ouvrier ; qui aime la patrie ? l'ouvrier ; et quand je dis l'ouvrier, je dis tous les travailleurs, aussi bien celui qui tient la

plume que celui qui manie l'outil ou frappe l'enclume... tous ceux qui remuent matière ou idées.

— Oui ! oui ! bien dit ça, Camille !

— Autrefois il y avait des prêtres, des nobles; ils vivaient aux dépens du peuple ; ils prétendaient nous instruire et nous gouverner... on s'en est passé... ils étaient inutiles... le peuple, qui est sage, sait bien apprendre et se gouverner seul... il sait bien ce qui lui plaît...

— Parbleu !

— Maintenant on se demande si le bourgeois vaut mieux ?

— A bas le bourgeois !

— Et quant au paysan...

— Crétin ! crétin !...

— Mais, dit La Yotte, en regardant les deux énergumènes, il me semble que vous êtes chez un paysan, pas si crétin apparemment, puisque son argent et son bien vous semblent bons à manger.

— Bah ! reprit Camille avec dédain, Pierre n'est plus un paysan !.. Il a goûté au fruit défendu..., il a de la science maintenant... il sait ce qu'il vaut... il est émancipé... il est libre !

Et comme La Yotte le regardait d'un air ébahi, Camille, tout plein de son sujet, tout émerveillé de sa propre éloquence et de la profondeur de ses idées, se leva et se croyant au barreau s'écria d'un ton emphatique — vrai singe d'avocat — :

— Tu ne me comprends pas, parce que tu es une ignorante, mais je vais t'expliquer l'apologue... Car tu sais que tout est apologue, autrement dit fable. La Bible, c'est une fable, et les philosophes ont trouvé que ce qu'on est convenu d'appeler Dieu, c'est un mythe, une idée. — Cependant tu peux encore en supposer un... On n'est pas tout-à-fait d'accord en ce point... Or donc, on t'a dit, — ton curé, — qu'au début Adam était dans un jardin et qu'il avait avec lui sa femme, Eve, — venue d'une de ses côtes...; c'est bête, et j'ai honte de répéter cela, mais enfin on te l'a dit et tu y crois, et je dois me mettre à ta portée ; — le bon Dieu leur défendit de manger des pommes ; — d'abord je te ferai remarquer une contradiction, un Dieu qui défend quelque chose ne peut pas être bon ; — ce Dieu, soi-disant bon, leur défendit donc de manger ces fruits, pourquoi ? —

parce qu'ils y verraient clair et qu'ils seraient comme lui, remarque bien cela; — mais il n'eurent garde de le croire, leur raison leur disant que c'était absurde de croire sans voir. — On ajoute qu'ils furent punis. Mais tout cela c'est une fable, et une fable inventée par les nobles et les prêtres; en effet, la pomme, objet du délit, c'est la science; Adam, le délinquant, c'est le peuple, et Dieu, juge et partie, Dieu, ce sont les nobles, les rois qui veulent priver le peuple des moyens de s'instruire. Mais le peuple s'est instruit, et comme Adam il a vu.

— Ah ! dit La Yotte, d'un air stupide et émerveillé, ah ! il a vu.

— Oui, comme Adam; eh bien ! quoi ? ne saisis-tu pas ? que te semble de ce que je viens de t'exposer ?

— Dame ! mon Dieu ! il me semble que vous parlez tout-à-fait bien,... et que comme j'ai toujours ouï dire, pour finir l'histoire, que notre père Adam, après ce beau coup, s'était trouvé si bête et si laid qu'il ne savait où se cacher, vous feriez bien de l'imiter.

Sur ce elle partit, riant de bon cœur et les laissant fort étonnés de cette conclusion.

— Je me vengerai, murmura le petit Camille entre ses dents.

L'Eveillard criait à tue-tête.

Pierre, ému aussi par ce bruit et par le repas, tantôt s'étourdissait et prenait sa part des grosses joies, tantôt songeait et soupirait, car il avait le vin triste.

Tout étant bu et mangé, on se leva pour partir. La Yotte rôdait, voulant voir l'effet de ses paroles; Pierre l'aperçut et ils restèrent quelque temps à causer : — Où était donc Fleurie ? il voulait voir Fleurie ! il ne pouvait partir sans dire adieu à Fleurie ! On sait comme sont les gens ivres; Pierre, sans l'être au point de L'Eveillard, avait beaucoup bu, et sa langue embarrassée répétait toujours la même phrase, comme son esprit obscurci ne lui envoyait que la même pensée; après cela, il s'agissait de Fleurie, et cette idée lui venait peut-être autant et plus du cœur que de l'esprit.

Enfin il partit, décidé moitié par la persuasion, moitié par les cris de L'Eveillard qui s'impatientait et tempêtait au dehors. Quant au petit Camille, on ne l'entendait pas, où donc était-il ?

Il reparut sortant de chez La Yotte :

— Eh bien ! partons nous ? dit-il. — Je cherchais mademoiselle votre fille pour lui faire mes adieux, mais impossible de la trouver ; vous voudrez bien lui présenter mes devoirs, et quant à vous, madame, je vous tiens pour femme d'esprit, et je vous prie d'agréer mes civilités empressées ;... sans rancune ?

La Yotte ne répondit pas à ce beau phraseur, et les trois amis partirent en chantant.

L'Eveillard trébuchait à chaque pas, et sans le bras de Pierre qu'il avait pris, je ne sais s'il se fût soutenu ; ils se prêtaient un mutuel appui, mais ils allaient en zig-zag d'une haie à l'autre, en décrivant les courbes les plus étranges. Le petit Camille seul avait conservé son sang froid.

XI.

A deux cents pas de la ferme, comme ils descendaient une pente, dans un lieu où les grands châtaigniers en croisant leurs branches au-dessus de leurs têtes rendaient l'obscurité du soir plus profonde, ils aperçurent un objet blanc, qui se mouvait lentement et venait vers eux.

L'Eveillard qui le premier l'aperçut, s'arrêta :

— Voyez, dit-il, là ; qu'est-ce que ce peut-être ?

— Oh ! dit Pierre décontenancé, qui sait ? un revenant, un avertissement... un ajournement.

— Oui, continua L'Eveillard avec un hoquet qui avait la prétention d'être un éclat de rire, la *Nonne sanglante*... ou l'ombre de ta mère, comme dans l'*Ame laide*.

— L'*Hamlet*, imbécile, murmura Camille, qui s'était déjà mis prudemment derrière ses compagnons. Eh ! mais, reprit-il, après un instant, c'est la petite !

En effet, c'était Fleurie qui, fuyant les propos des buveurs, s'était égarée dans les champs. Certes la pauvre fille en avait vu en ce jour plus que durant tout le cours de sa vie, et ce simple coup d'œil l'avait fait tomber, des hauteurs pures où s'étaient réfugiées ses pensées,

dans les profondeurs d'un mal qu'elle ignorait. Son âme en était toute meurtrie; ces souvenirs ne sortaient point de sa mémoire; elle en était épouvantée, elle eût voulu les chasser, et toujours elle s'en voyait poursuivie comme par d'horribles visions sorties de l'enfer. Elle se croyait atteinte dans sa vertu, et ce qui était une révolte, elle le prenait, dans son ignorante simplicité, pour un acquiescement. Mais aussi comment n'y eût-elle pas songé? N'y avait-il pas là, au milieu de ces convives, cette meilleure partie d'elle-même, Pierre, s'il est vrai que là où est notre cœur, là nous sommes tout entiers. — — Toutes ces pensées fermentaient dans sa pauvre tête; c'était à craindre qu'elle ne devint folle.

Qui donc pouvait la guider dans ces ténèbres intérieures et la soutenir dans son désarroi? — Ah! elle sut bien trouver un appui! elle tomba au pied d'un arbre, et seule dans la nuit, la tête appuyée sur la main, elle pria longtemps et avec ferveur. Peu à peu le calme se fit en elle; alors se trouvant si tard isolée, elle reprit le chemin de la ferme, mais le souvenir de Pierre l'accompagnait toujours et elle se disait à elle-même :

— Pauvre Pierre! il faut que je le sauve, malgré lui! sa mère me l'a recommandé en mourant... Je l'ai promis, je le dois... Oui, je le sauverai, dussè-je y périr!... Mon Dieu, faites-moi la grâce de prendre ma vie s'il le faut, mais donnez-moi son âme!

— Il fait tard se promener dans les champs, dit une voix, bonsoir!

— C'est vrai! bonsoir à vous, répondit Fleurie toujours rêveuse et croyant que c'était quelque paysan attardé.

— C'est le moment où le cœur parle, et l'instant du berger..... mademoiselle.

— Quoi! qu'est-ce? dit Fleurie qui parut sortir d'un songe; et elle reconnut le petit Camille. Elle fit un pas en arrière, toute craintive et troublée, comme lorsqu'on se trouve en présence d'une vipère.

— Oh! ne vous effrayez pas, mademoiselle, je sais que j'ai le malheur de vous déplaire, mais voici votre amoureux.

— Pierre! dit Fleurie, se répondant plutôt à elle-même qu'à la phrase du petit Camille!

— Bravo ! bravo ! c'est dit ! s'écria L'Eveillard. Farceur de Camille, il n'y a que lui pour tirer les choses au clair.

Fleurie, toute pâle, se sentait défaillir, et sans comprendre les allusions déplacées et le langage cynique de ces misérables, elle voyait bien qu'elle était leur jouet et que sa vertu leur était livrée en raillerie.

— Allons, Pierre, dit Camille, ne va pas me laisser en si beau chemin, ne cale pas, sois galant... embrasse-la donc !

— Oh ! fit Pierre, et il accompagna cette exclamation d'un geste qui voulait peut-être dire : Laissez-moi ; mais Pierre avait bu, et, nous l'avons dit, le vin ne le rendait pas éloquent ; le disert Camille reprit donc :

— Pas vrai, mademoiselle, que Pierre n'est pas galant?

— Tais-toi, Camille, hurla Pierre, qui, à défaut de raisons, sentait son sang bouillir. — Et cela fut accentué de telle façon que le clerc, peu désireux de pousser plus loin son vigoureux compagnon dans la voie d'une explication qui pouvait devenir dangereuse pour son dos, se le tint pour dit.

— Pierre, dit à son tour Fleurie en s'avançant vers lui, Pierre, je veux te parler, viens...

Et, toute tremblante, elle appuyait sa main sur son bras, afin de se soutenir.

— Tiens ! vois-tu ? Hardi, Pierre ! balbutia L'Eveillard ; je te l'ai toujours dit... les femmes, c'est si retourné !... elles n'aiment que ce qu'elles appellent les mauvais sujets ; tant que tu étais bonasse, elle se moquait de toi... — et mille autres lazzis d'un goût tel, que nous ne nous permettons pas de les transcrire.

Fleurie voulait sauver Pierre, elle s'immolait à leurs sarcasmes, et faisait avec calme son sacrifice.

L'Eveillard était surexcité au dernier point ; toutes les mauvaises passions rugissaient en lui.

— Ah ! ça, c'est pas le tout, dit-il, il faut la part aux amis, et si tu n'es pas un sans honneur, tu nous feras embrasser ta bien-aimée ! — Et il s'avança vers elle.

— Oh ! ça, dit Pierre, nous verrons !

— Nous verrons?... qui a dit ça?

— Moi! — Et Pierre s'avança contre lui.

Ils se toisèrent du regard.

— Toi? Eh bien! rappelle-toi, mon petit, qu'on n'a jamais dit ça à L'Eveillard, et regarde-moi bien.

— Je le répète, dit Pierre, ayant surmonté sa timidité.

— C'est un défi?

— Comme tu voudras.

— Eh bien! voilà la réponse, et ayant lancé un vigoureux coup de poing à Pierre, il se précipita vers Fleurie qu'il saisit par le bras.

La pauvre fille poussa un cri de détresse.

Petit Camille, derrière un tronc d'arbre, se frottait les mains.

Pierre, comme un taureau furieux, revint de toutes ses forces sur L'Eveillard, et le choc fut tel qu'il l'envoya rouler dans la poussière.

Fleurie s'enfuit toute hors d'elle.

Camille, rassuré, descendit de sa retraite; il se précipita vers Pierre et lui serra les mains avec effusion; puis, voyant L'Eveillard qui étendu sur le sol cherchait en vain à se relever, il courut à lui, et des pieds et des mains vous le poussa dans un bourbier infect, où il dut achever la nuit.

— Laissons là cette brute, ajouta-t-il, et partons.

On peut penser si cette aventure calmait la tête de Pierre; aussi avançait-il en trébuchant, et c'était à se demander à chaque pas qu'il faisait comment il pourrait continuer sa marche. Camille à part lui s'impatientait. A une lieue de là, ils se trouvèrent en face d'un voyageur qui, lui aussi, avait fait des libations copieuses. Le chemin était large, mais attendu qu'ils allaient l'un et l'autre, non comme ils voulaient, mais comme ils pouvaient, c'était à qui ne céderait pas.

— Attends, dit le petit Camille, ça va finir. Et passant derrière le nouveau venu, il le poussa à l'improviste. Il y eut choc et contre-choc et chacun s'en fut à terre.

— Quelle chance! dit Camille, m'en voilà quitte!

— Je suis Rudel,... prêt à boire avec les amis, grommela l'inconnu en tombant.

— Charmant en vérité, fredonna le clerc ; quel baiser de père à fils !...

Et comme il avait vu quelque chose briller au clair de la lune, il se baissa ; — c'était le reste de l'argent de Pierre ; — il le prit, pensant que ce serait perdu, puis il partit, ajoutant :

— Après tout, ce père et ce fils peuvent avoir des excuses à se faire, et mieux vaut que ce soit sans témoins. Le grand homme a dit : Il faut laver son linge sale en famille.

Le petit Camille avait, on le voit, de l'histoire.

XXII.

Laissons-les, nous aussi, et revenons vers La Yotte.

La pauvre fille était dans un état difficile à décrire et vraiment il y avait de quoi, car à peine elle rentrait dans sa chambre, toute joyeuse de voir la bande partie et en pensant au repos qu'elle allait goûter après une soirée aussi troublée, qu'elle tomba de son haut, en apercevant le désordre de son humble ménage. Les chaises disloquées étaient sur la table toute souillée d'ordures, les coffres étaient renversés, les hardes dispersées, la bassine au mil dans le lit défait, la galettoire dans le seau aux poules ; le chaudron seul, discrétement couvert, semblait avoir échappé aux regards et à la main qui avait causé tant de bouleversements ; il bouillait sur le feu, intact lui aussi.

— Ah ! les monstres ! s'écria La Yotte stupéfaite au milieu de ces débris et ne sachant par où commencer pour rétablir l'ordre. Les misérables !... Et par un mouvement irréfléchi, mais bien naturel, elle courut vers la porte pour les semoncer d'importance.

Elle aperçut Fleurie qui accourait tout essoufflée ; sa colère tomba soudain.

— Eh bien ! qu'y a-t-il encore ? Qu'as-tu ?... qu'est-ce qu'ils t'ont fait ? Tu pleures ! Mon Dieu ! Mais réponds-moi donc ?

— Fermez la porte ! fut tout ce que la jeune fille put répondre d'un ton égaré.

— Elle est close ! là, qu'as-tu ? Parle donc ?

— Oh!... fut tout ce que put articuler Fleurie dont les yeux, démesurément ouverts par l'effroi, sondaient tous les coins de la chaumière.

— Pour l'amour de Dieu, réponds-moi!

— Ils me suivent! sauvez-moi!

— Qui? de quoi? reprit La Yotte, impatientée et effrayée tout à la fois...

— Eux! les démons!... et se raidissant tout à coup, elle tomba à la renverse sur son lit.

— Oh! oui, c'est bien vrai, les démons! murmurait La Yotte se parlant à elle-même et la contemplant avec le calme du désespoir. Et penser que Pierre...

— Oh! ne dites rien de Pierre, s'écria Fleurie.

— Si! j'en veux parler, moi! Pierre, ton Pierre m'impatiente, et, vrai à la fin! je crois qu'au fond du cœur tu l'aimes bien trop, ce vaurien, et plus qu'il n'est permis!

— Ecoutez, mère Yotte, sûrement je l'aime, Pierre.

— Eh bien! tant pis, car pour sûr, c'est un diable lui aussi!

Fleurie fit un geste suppliant, comme pour arrêter cette explosion, mais La Yotte reprit avec amertume :

— Il y a trop longtemps que je dis ce que tu veux, ma Fleurie; vois-tu, le proverbe est là : dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es... Qui fréquente les démons est démon lui aussi, et maudit.

Ici Fleurie se levant posa sa main sur la bouche de La Yotte :

— Ne maudissons personne! dit-elle d'une voix éteinte.

— Nous pouvons toujours bien maudire le maudit, fit la vieille, décidée à ne pas céder... et ses œuvres! ajouta-t-elle en découvrant son chaudron et en saisissant son chat que Camille avait englouti vivant dans l'eau bouillante; elle en jeta le cadavre hérissé sur le sol. Ce spectacle était hideux... Fleurie poussa un cri d'horreur.

La vieille femme furieuse et indignée courait d'un objet à l'autre, remettant, autant que le tremblement de ses membres le permettait, un peu d'ordre dans son pauvre ménage, mais, comme on le pense bien, ce n'était pas sans parler.

— Ah! Pierre! fameux Pierre! et s'arrêtant devant Fleurie qui

sanglotait : — Pauvre fille! s'écria-t-elle d'un ton qu'on ne saurait rendre, mais où l'on sentait que toute la tendresse, toute la douleur de son âme maternelle se réunissaient dans une immense pitié.

— Oh! laissez Pierre, reprit Fleurie; d'abord il n'y était pas, et puis son cœur est bon!

— Pauvre enfant! continua La Yotte, tu prendras donc toujours la voix de ton cœur pour un guide sans erreur? Et les oiseaux? et la nature? chantent-ils? s'est-elle parée? oh! je le sais, il est bon de lire dans ces beaux livres du bon Dieu, comme tu dis, ce qu'on voudrait trouver et ce qui n'est plus chez ceux qu'on aime; mais il est une heure où tout manque à nos souhaits, et où il nous faut bien, quelque triste et amère qu'elle soit, comprendre la réalité!..... Et, tiens, vois ton image!... et elle lui en montra les débris tout froissés et gisant à terre.

— Quoi! détruite!.... plus même de souvenirs! dit Fleurie d'un ton qui, par son calme même, faisait comprendre sa douleur extrême.... et comme vaincue, elle baissa la tête et sembla désormais insensible à tout ce qui se passait ou se disait autour d'elle.

Le lendemain elle était en proie à une fièvre ardente, si ardente que La Yotte pria une de ses amies du voisinage d'aller quérir le médecin. — Ce sont de ces services qui ne se refusent pas. Fleurie, de son côté, vers midi, ayant repris un peu ses sens demanda le prêtre.

Le pasteur, arrivé le premier, trouva la fièvre et le délire tellement forts qu'il promit de revenir dès que le calme serait rétabli.

Le médecin, après avoir tâté le pouls, s'être pris la tête à deux mains, avoir fait un ou deux tours de promenade dans la chambre, interrogé La Yotte, jeté son œil au ciel et l'avoir reporté vers la terre, finit par assurer que ce pouvait être grave, qu'il fallait voir et examiner, faire boire un peu de tisane, et attendre afin de saisir la marche de la maladie; que peut-être serait-il bon d'avoir des sangsues (il en vendait), ou même de se faire extraire une dent, cause probable du délire (il les arrachait); qu'en tout cas il reviendrait, et qu'une crise pouvait survenir et sauver la malade. — La Yotte eut voulu pour l'instant une conclusion; bien fine elle eut été de l'obtenir!

XXIII.

Dans ces jours-là, Pierre était morne et rêveur ; il avait un souvenir imparfait de ce qui s'était passé, mais son cœur lui faisait de gros reproches ; il pensait à Fleurie plus qu'il ne l'avait fait depuis longtemps. En vain L'Éveillard était-il venu le demander, l'assurant que, pour lui, il oubliait complétement ce qui était arrivé, et que jamais querelle de vin ne devait survivre à la *noce* qui l'avait engendrée ; qu'en somme, il était fâché que les choses eussent été si loin.— Pierre avait, pour la première fois, fait dire qu'il n'y était pas. — Quant au petit Camille, il ne l'avait pas vu, et pour cause, le clerc était soi-disant trop occupé pour le rechercher. Après tout il eût pu nier le vol et dire que l'argent était tombé dans la boue ; il n'eût pas menti. Quoi qu'il en soit, Pierre était triste, et quelques agaceries que les enfants de son hôtesse lui fissent, il ne pouvait sourire à leurs jeux ; qui l'eût fait pleurer, lui eût rendu service.

— Ah ! se disait-il, l'enfance, quel bel âge ! on a une mère ! pas de soucis, parce que le cœur est pur et que la conscience ne reproche rien ! Comme j'étais heureux avec la pauvre Fleurie ! comme La Yotte était gaie ! quelles jolies histoires ! comme elles m'aimaient !.... Elles ne m'aiment plus !....

Puis, il refaisait en esprit toute sa vie écoulée : il retournait au catéchisme, il voyait la bonne figure du curé, et il souriait ; puis le grand jour de la première communion arriva, et il soupirait, et puis tous ses souvenirs se retracèrent en foule et avec une vivacité telle que sa main passa sur ses yeux et s'en retira tout humide.

Les enfants gambadaient autour de lui, montaient sur les chaises, passaient sous la table, chantaient, criaient.... il n'y faisait aucune attention.

Le plus jeune vint le tirer par sa manche.

— Monsieur Pierre, dit-il, regarde donc comme c'est beau !

— Quoi ? fit Pierre impatienté.

— Ça, que j'ai trouvé sous ton lit.

Pierre prit le papier.... et sa tête retomba sur sa main. — C'était

l'image que Fleurie lui avait donnée, l'image de trois sous, l'image que Rudel avait déchirée, le saint Pierre avec le coq qui réveille le souvenir et appelle les larmes, et les clefs qui, avec le repentir, ouvrent le séjour de la paix !.... c'était l'image, enfin, qu'il avait oubliée, lui, mais que La Yotte avait recueillie, que Fleurie avait conservée et dont elle lui avait fait le cadeau, le soir du jour où L'Éveillard était venu à la ferme. — Ça te tiendra chaud, avait dit ce dernier en se moquant, et, vraiment, en ce moment sa vue ranimait le cœur de Pierre et lui rendait la force dont il avait besoin; il était tard, le soleil était déjà couché, n'importe, il se leva et reprit sans tarder le chemin du village.

Quand il y arriva, il était nuit close, toutes les portes étaient fermées; ce n'est pas l'heure de déranger d'honnêtes laboureurs. Pierre avait d'ailleurs l'esprit trop assiégé de ses pensées pour dormir, il avait besoin du grand air, de la vue du ciel et du calme de la nature. Il erra donc toute la nuit dans ces sentiers, si tristement oubliés depuis longtemps. Rien ne troublait sa méditation ; çà et là, il réveillait sans doute quelque oiseau qui sortait tout effrayé d'un buisson pour rentrer dans un autre, ou bien un chien de village qui jetait son cri dans le lointain ; mais qu'étaient ces mouvements? silencieux comme ceux des ombres, et ces bruits? perdus comme ceux d'un monde qui s'éteint. Non, rien ne troublait plus Pierre, et sa conscience lui parlait.

Enfin, las d'errer, il revint à la ferme, et entrant dans l'écurie de Rudel, lui, le fils de famille, il s'étendit sur la paille, près du troupeau de son père! Naturellement l'histoire du Prodigue, que Fleurie et lui s'étaient tant racontée jadis, se présenta à sa mémoire...; il se leva, se disant :

— Non, ce n'est pas ici, c'est là, à la porte de Fleurie; et l'aube le trouva incliné sur le seuil.

Ce matin même Fleurie s'agitait péniblement sur sa couche, et La Yotte en déshabillé, une chandelle de résine entre les doigts, se penchait toute soucieuse vers son visage, cherchant à démêler dans ses traits si la crise annoncée par le médecin n'arrivait pas, ou s'il fallait patienter encore, car la pauvre fille espérait beaucoup de la crise ; on le lui avait dit.

— Pourvu, pensait-elle, que M. le curé ait le temps de venir avant; quand on a son Dieu dans le cœur, on est fort contre la mort. Après ça elle est bien préparée, et la pauvre Fleurie n'a guère à craindre si son heure est venue, car, bien sûr, jamais elle n'a pu mettre le Seigneur au dehors de chez elle.... Mais c'est déjà le ciel que de posséder en soi son Dieu.... ça rend plus doux le passage.

Les organes des mourants sont doués souvent de facultés prodigieuses; on dirait que, semblables à des lampes qui s'éteignent, ils rappellent toutes leurs puissances pour une suprême lueur. Fleurie s'adressant à La Yotte lui dit :

— Mère Yotte, je l'entends et je le vois.... il est là.

— Qui ?

— Pierre ?

— C'est le délire; ayons l'air de penser comme elle.

— Ne l'entendez-vous pas ?.... il est si bon !.... il a bien pleuré ! il est toujours pardonné à celui qui pleure.

— C'est elle ! c'est la crise !! Jésus, mon Dieu ! le curé !

— La Yotte, pourquoi n'ouvres-tu pas la porte ? il a froid !

— Elle déraisonne !

— Fais donc du feu !

— Disons comme elle : — J'en fais, ma fille !

— Ouvre lui donc !

— J'y vais.

Et par complaisance elle courut vers la porte et l'entr'ouvrit..... Quelle ne fut pas sa surprise, je dirai presque son effroi !

— Vous ici, Pierre? qui vous amène?.... ne savez-vous pas que la mort est en cette maison?.... et que c'est vous....

— Pierre ! s'écria la voix de Fleurie qui coupa court aux reproches de la vieille femme.

Répondant à cet appel, le jeune homme était au chevet de la malade.... La Yotte immobile, hésitant entre ses justes ressentiments et l'attendrissement qui la gagnait, restait en silence et les contemplait; enfin, la malade reprit :

— Oh ! Pierre, te voilà donc enfin ! que je te remercie.... Quand j'étais enfant, pauvre, orpheline, tu étais si bon pour moi, que je

veux te le dire et te remercier... Nous nous sommes élevés ensemble... ensemble nous avons été au catéchisme et nous avons communié.... quel beau jour !.... nos vies ont été mêlées, et voilà que tu viens encore prendre part à ma dernière fête.... car je me sens bien malade, malade à mourir !....

— Oh ! ne pense pas à cela, dit Pierre ; d'ailleurs, tu n'en sais rien, et sûrement le médecin croit que tu peux en revenir.... n'est-ce point vrai, La Yotte ?

— C'est la vérité, dit La Yotte.

— Va, Pierre, le médecin dit ce qu'il veut ou ce qu'il croit, mais moi, je suis plus sûre de ce que je sens en moi.... Je sais bien que ce sont tes adieux que je reçois....

Et comme il sanglotait, elle continua :

— Mais pourquoi pleures-tu ? Est-ce que je me plains ? Est-ce que je ne suis pas heureuse ? Est-ce que notre fin dernière n'est pas Dieu ? Est-ce que les bons chrétiens oublient leurs morts ? Est-ce que, quand tu penseras à Fleurie, tu n'aimeras pas son souvenir ? Au ciel on pense à ses amis ! c'est le vrai pays où l'on s'aime, et j'espère que le bon Dieu voudra bien m'y recevoir !....

— Ah ! reprenait Pierre, avec un accent profond, tu parles d'aimer, est-ce que tu le peux, vraiment ?..... je t'ai fait tant de peine ! tu as tant souffert !

— Souffert !... je ne sais plus, dit Fleurie ; mais, en tout cas, n'est-il pas écrit : — M. le curé nous l'a souvent prêché — L'amour croît dans la souffrance..... rien de grand ne se fait sans le sacrifice.... — Et vois-tu, Pierre, le véritable amour c'est une grande chose !....

— Où va-t-elle chercher tout ce qu'elle dit ? pensait à part soi La Yotte.... et elle murmurait : — Sans doute, c'est la crise.

— L'amour veille sans cesse, continua la malade qui semblait réciter une leçon apprise ; voilà pourquoi je t'ai toujours suivi de mes prières. L'amour est constant et fidèle.... il ne se cherche jamais..... il est dévoué sans réserve.... il ne cesse jamais de se confier lors même qu'il semble être méprisé.... et l'on ne vit point sans douleur dans l'amour !... Et moi, Pierre, j'ai toujours pensé te voir ici, quand Dieu aurait voulu accepter ma vie pour ta rançon !

— Et que veux-tu que j'en fasse de la vie, moi, si tu n'es plus là?

— Oh! j'y serai toujours! As-tu donc oublié ton *Je crois en Dieu?* et ne crois-tu pas à la communion des saints?.... Tu prieras pour moi quand je serai dans le purgatoire, afin que je puisse devenir plus tôt ton ange gardien.... Va, nos deux âmes sont amies pour l'éternité, et ça vaut bien les mariages de la terre; il n'y a pas de nuages au ciel!....

— Comme elle parle! se disait La Yotte, c'est comme un livre!.... et dans son ardeur fébrile elle allait et venait, préparant tout, soi-disant pour que rien ne fût en retard lorsque M. le curé viendrait, mais en réalité elle usait ainsi son agitation intérieure; dès l'instant qu'elle eût dû rester inactive, elle fût tombée anéantie sous le poids de sa douleur. C'était un spectacle affreux que celui de cette rude nature en proie à cet horrible combat; tantôt elle paraissait près de courber la tête sous le faix et de s'abandonner au désespoir, tantôt, au contraire, par un violent effort, elle se relevait et semblait se ressaisir d'elle-même.

Elle balayait le sol, essuyait les meubles, préparait au-devant de sa porte une avenue bien propre pour les pieds de celui qui apporterait le Seigneur; puis, elle prit son unique table, la plaça au milieu de la chambre, posa dessus une serviette blanche à liteau violet, et sur cette serviette elle mit le crucifix d'os qu'elle décrocha du chevet de la malade, avec deux bouteilles dont elle fit des flambeaux pour deux belles bougies de cire; elle voila ces deux chandeliers rustiques avec deux images et elle les accompagna de branches de houx vert chargées de leurs fruits rouges.

Pendant ce temps Fleurie parlait à Pierre, et lui disait :

— Il est écrit encore : Honore ton père et ta mère. — Eh bien! vois-tu, pour ta mère, elle est au ciel, il faut pour l'honorer te souvenir d'elle, et faire, en chaque circonstance de ta vie, tout ce qu'elle t'eût conseillé si elle eût vécu; et pour ton père, finis ton procès, c'est un scandale, il vaut mieux perdre à gagner de l'argent, et acquérir des mérites.... et puis tu dois le ramener à ses devoirs.... Enfin, j'ai encore une chose à te recommander.... c'est ce que j'ai de plus précieux.... je te le donne en garde : La Yotte qui m'a élevée et que j'aime tant!....

Alors La Yotte, qui l'entendit, ne fut plus maîtresse d'elle-même, et poussa un sanglot déchirant.

— Eh bien! ne pleure pas, La Yotte, voilà un fils que le bon Dieu te rend à ma place!

Mais la digue était rompue, La Yotte, pâmée de douleur, ne pouvait répondre ni entendre à rien... elle sanglotait à se briser la poitrine, et vraiment on ne saurait trop répéter combien il était digne de pitié profonde de voir cette vénérable tête grise agitée par des spasmes violents, semblable à un vieil arbre découronné que la tempête tourmente en tous sens et s'acharne à déraciner!

Pierre se levant la baisa au front.

— Allons, reprit Fleurie, j'entends les cloches joyeuses.... voilà le Seigneur.... Adieu, Pierre! je te quitte, et je suis toute à Dieu!

On s'étonnera peut-être de ce calme, de cet abandon joyeux de la vie; mais ceux qui ont habité notre bonne province et qui ont fréquenté les chaumières, savent que ce spectacle n'est pas rare; nos paysans ont vécu en compagnie de ces saines pensées de la mort, et leur vie toute chrétienne et résignée a été une préparation qui porte son fruit à son heure.

Cependant La Yotte, par un suprême effort, redevenant maîtresse d'elle-même, s'était relevée; elle jeta un regard sur la campagne. — On était au mois de décembre, le temps était sec et la terre couverte de gelée blanche. Il y a cette différence entre la neige et la gelée blanche, que si l'une avec son silence glacé et l'absence de toute verdure est un linceul funèbre étendu sur la face de toutes choses, l'autre ne cachant qu'à demi les prairies, les haies et les dernières feuilles, ressemble au voile d'une fiancée qui laisse soupçonner la vie et fait rêver au renouveau.

Les sons de la clochette s'étaient rapprochés, et bientôt on put apercevoir le curé. Il s'avançait, monté sur un de nos petits chevaux bretons, nourris on ne sait comment sur les landes arides; il portait l'hostie consacrée et les saintes huiles religieusement suspendues sur sa poitrine et cachées dans ses bras croisés; son sacristain, la tête nue, d'une main tirait le cheval par la bride, et de l'autre faisait tinter la clochette qui porte aux saintes pensées; le soleil se levait, et les gouttes de gelée, frappées de ses rayons, brillaient dans les herbes, sur les ajoncs et les bruyères, comme autant de diamants limpides

semés sous les pas de Dieu. Derrière eux, de chaque buisson, du pied des arbres, du coin des haies sortaient de pieuses femmes dont on ne pouvait distinguer les traits sous leurs longues coiffes blanches, mais qui, la tête inclinée sur leurs mains, les suivaient en murmurant leur rosaire. Quand le curé fut entré, elles s'agenouillèrent en rond au dehors, par discrétion, et dans l'attitude que nos cœurs aiment à donner aux anges adorateurs, elles assistèrent à ces cérémonies touchantes.

De ce moment, Fleurie, tout entière à Dieu, ne parla plus, et le soir, son âme était avec les anges.

XXIV.

On me permettra de ne pas entrer dans de plus amples détails au sujet de Pierre. Aussi bien, comment réussir à peindre l'excès de la douleur! L'homme qui pleure est un objet que l'infortune a consacré et qui doit rester voilé aux profanes regards, dans les profondeurs du temple, et je suis de l'avis de cet Ancien qui, religieux envers le malheur, ne voulut exprimer cet affreux tumulte de l'âme se sentant quasi détruite tant elle est déchirée, qu'en voilant à tous les yeux la tête de son héros. N'est-ce point, d'ailleurs, un sentiment inné en nous? et qui ne se rappelle soi-même s'être un jour voilé la face!!

Mais il revint à lui en contemplant La Yotte.... Pauvre femme! faite pour la gaieté et les franches et vives allures d'une âme joyeuse, aujourd'hui ployée sous le rude joug de l'adversité!... La Yotte tantôt parlait et s'exaltait au souvenir de Fleurie, de ses vertus, de ses malheurs, et elle semblait poursuivre Pierre d'un regard accusateur; tantôt elle tombait dans un morne silence, acceptait sans mot dire les soins ou les exhortations de ses voisines charitables, et se sentait près de s'attendrir en voyant les regrets du jeune homme. D'ailleurs, celui-ci, sans s'arrêter à ce qu'elle pouvait lui dire de brusque ou de peu obligeant, acceptait ces déboires comme une humiliation méritée, comme une réparation due; il la soignait avec dévouement, et la pensée que Fleurie lui souriait au ciel lui fut déjà une première consolation.

Le lendemain, les jeunes filles des villages vinrent chercher les dépouilles de leur compagne; elles s'en furent en priant jusqu'au bourg; la croix de bois blanc, qui devait abriter la tombe, était portée en tête du cortége, et à les voir monter sur les landes élevées, ou serpenter dans les sentiers entre les troncs des gros châtaigniers gris et dépouillés, ou descendre dans les vallons, dans un recueillement si triste et si doux tout à la fois, on se sentait tout recueilli, et l'on se demandait quelle était la fête de la Vierge que ces jeunes filles célébraient entre elles.

Pierre n'y assistait pas; ainsi l'avait voulu Fleurie.

XXV.

Depuis, moi-même j'ai quitté ce pays, dont je puis dire avec le poëte, en modifiant toutefois un de ses deux beaux vers :

> *Mes champs et mes sentiers* sont à des inconnus....
> . . . . . .
> Ma maison me regarde et ne me connaît plus... (1).

Mes relations ont donc été moins suivies que par le passé; seulement, j'ai su que La Yotte n'avait pas voulu rester dans le voisinage de Rudel, et qu'elle s'était retirée au bourg où elle se trouvait plus près du cimetière, ce qui lui permit tous les dimanches d'aller prier sur le tombeau de sa chère enfant. Il était reconnaissable à un beau rosier blanc qui y avait poussé, les uns disent tout seul, les autres affirment que Pierre l'y aurait planté de ses mains. La Yotte, d'ailleurs, eut une vieillesse heureuse, car le jeune homme, l'ayant adoptée pour mère, veillait à ce que rien ne lui manquât, et complétait, et au-delà, l'insuffisance du salaire de ses journées, car La Yotte voulait toujours travailler. — Elle vécut encore deux ans; la maladie dont elle devait mourir l'atteignit comme elle enlevait les mauvaises herbes d'un jardin; elle tomba sur son champ, et, comme un soldat, fut frappé les armes à la main.

(1) Victor Hugo.

Le procès se termina, non sans grande peine, par une transaction; il ne tint pas à Rudel que son fils n'eût rien; c'était ses conditions, mais la loi s'y opposant, il dut céder. Pierre, reconnu véritable propriétaire du tout, son père ayant mal administré, n'en laissa pas moins à ce dernier la jouissance de la majeure partie des biens; la réconciliation se fit à ce prix. — Rudel, m'a-t-on dit, fut un jour trouvé couché dans un chemin; on le releva, on le saigna, mais en vain, il ne put reprendre ses sens; on lui donna une absolution *in extremis*, et grâce à cela, on put l'enterrer en chrétien!....

L'Eveillard a été reconnu parmi les morts lors des journées de juin; dois-je dire qu'il était au nombre des insurgés?

Quant au petit Camille, après avoir présidé un club de bas étage, il a été chassé par ses coreligionnaires pour avoir volé les fonds de l'association; il s'est dirigé vers le centre de la France, où je ne sais ce qu'il fait. Je m'attends à le voir reparaître quelque jour sur les bancs d'une cour d'assises.

Il n'y a que Pierre dont je n'ai plus entendu parler; seulement, j'ai su qu'après avoir fermé les yeux de La Yotte, il était parti du pays.

Et voilà déjà douze ou treize ans que ces choses se sont passées! — Que le temps est court! — Elles sont présentes à mon souvenir, comme si un jour seulement me séparait d'elles. Les années et le long séjour des villes n'ont pu en effacer la mémoire, et j'aime les champs comme au premier âge! Aussi, quand je sens à la douceur de l'air et à ce je ne sais quoi qui se remue en moi, que le doux printemps, qu'on ne fait que soupçonner dans nos promenades et dans nos rues, illumine de son frais sourire les vertes campagnes, j'ai besoin d'un vrai courage pour me résigner à mon sort. Mai, juin passent encore; juillet me semble plus lent en sa marche, mais au mois d'août je n'y tiens plus, et je prends ma volée.

Où aller, sinon aux bords de la mer? A présent que tant de gens, pour une raison ou pour une autre, n'ont plus le toit des aïeux, les plages de l'Océan, qui sont à tous, ont été inventées, et leurs charmes ont de nombreux admirateurs.

XXVI.

L'année dernière, je faisais donc mon pèlerinage accoutumé, et, las des sentiers battus de Pornic, du Croisic ou du Pouliguen, je m'étais égaré du côté de Carnac.

Je laisse volontiers s'écouler les heures ; mes pas me portent où ils veulent, je songe et ne sais où je vais ; je me réveille et ne puis dire où je suis, heureux quand le soleil, encore à l'horizon, me permet de chercher mon chemin et de regagner mon gîte ; le plus souvent il est nuit.

Cela m'étant arrivé un jour, je me trouvai, — comment? je serais en peine de le dire, — arrêté par un bras de mer qui s'enfonce profondément dans la côte, entre Carnac et Lokmariaker, et qu'on appelle, je crois, la rivière de Crac'h. J'avais traversé des landes hérissées de menhirs et de dolmens sombres, des taillis, des champs de millet et des bois de pins échevelés et bruyants ; j'étais sur un mamelon élevé et couvert de bruyères et de rudes ajoncs, et je dominais une baie qui, en s'élargissant à mes pieds, formait comme un lac, où la lune se prolongeait en s'y baignant. Sur les coteaux lointains et caché dans les bois, j'apercevais, ou plutôt je devinais un manoir de granit, et plus près, sur la rive opposée, une cabane couverte en genêts et en roseaux, peut-être tout simplement en chaume ; — je ne distinguais pas à cette distance ; — mais qui devait être la cabane d'un passeur.

Avais-je le droit à cette heure de troubler un repos si bien acquis? ou bien irais-je errer encore, et chercher mes sentiers perdus?..... Je l'eusse dû peut-être, mais je l'avoue, je criai, et je vis une lumière briller sur la rive et une barque se détacher du port et venir à moi.

— Bon! pensai-je, mon homme sera d'humeur revêche... mais enfin, pourvu qu'il me passe ; je lui donnerai son salaire et nous serons quittes.

Il aborda.

— Je suis fâché, lui dis-je pour l'amadouer, de vous déranger

ainsi, mais je suis étranger, je vais à Carnac, je me suis perdu dans ma route, et je ne sais où je suis.

— Monsieur, me répondit-il, vous avez encore une lieue en droite ligne, vous êtes au passage de Kerisper; c'est moi qui suis le passeur; ainsi il ne faut pas vous inquiéter de ma peine... c'est mon métier et mon devoir.

Ce dernier mot me surprit; — on n'est pas accoutumé à entendre exalter le devoir, à notre époque surtout; je repris;

— Devoir soit, mon cher, mais ce devoir est pénible.

— Monsieur, je l'ai accepté sachant ce que je faisais... D'ailleurs il faut bien quelqu'un pour ce métier, et si personne ne voulait des charges qui demandent de la peine, qui donc les remplirait?... Il faut en ce monde des gens qui aident les autres...

— Savez-vous que vous êtes philosophe, sans vous en douter peut-être?

— Philosophe? me dit-il en souriant discrètement, je ne sais ce que vous appelez ainsi... seulement quand je rends service, ça me fait plaisir.

J'étais intrigué au possible, et je voulais voir la figure de cet homme singulier, mais l'ombre de son chapeau me dérobait ses traits; aussi, lorsque nous touchâmes le bord, je lui remis son salaire, et je lui dis :

— Voulez-vous, mon brave, me donner un peu de feu?

Et je tirai un cigare qu'on m'avait récemment obligé d'accepter dans une réunion d'amis, et qui se trouvait dans ma poche, je ne sais comment, car je ne fume pas; c'était un prétexte.

— De grand cœur, me dit-il, et il me fit entrer chez lui.

A la lueur de sa lampe, je vis un homme jeune encore, mais dont les traits empreints d'une grande douceur portaient les traces que laissent après eux ou les grandes passions ou les grands chagrins. Il parlait lentement, avec une certaine gravité pleine de charme, et sa parole cadencée ressemblait à la lecture d'un livre d'heures. Ses yeux me parurent d'un bleu pâle, et limpide ainsi que sont ceux des religieux voués à une vie austère et contemplative. Il était mis proprement et un ruban bleu de ciel ornait sa boutonnière.

— Vous vivez tristement ici, lui dis-je ; vous êtes seul ?

— Oh ! que non pas me répondit-il, j'ai toujours quelqu'un avec moi.

Et comme je parcourais d'un regard étonné son réduit, il me comprit et ajouta :

— Oh ! vous ne pouvez les voir, mais moi je sais bien qu'elles sont là, et si je vous disais...

Et il me regardait d'un regard étrange.

— Bon ! me dis-je, m'y voilà ! un fou ?

— C'est ça ! je ne me trompe pas ! je vous reconnais bien, moi, et si je vous disais que ceux qui me visitent se nomment Fleurie, La Yotte....

— Pierre !... m'écriai-je.

Et nous nous embrassâmes.

Après quelques instants passés à nous contempler, je repris :

— Mon pauvre Pierre ! comme j'ai souvent pensé à toi, et combien de fois je me suis demandé ce que tu étais devenu, depuis que l'un et l'autre nous avons quitté le pays !

— Oh ! me dit-il, c'est bien simple ; tout le monde mort chez nous, j'ai vendu ce qui restait de biens, j'en ai placé l'argent, et tous les ans M. le curé en distribue le revenu aux pauvres en mémoire de nos chères âmes ; puis, j'ai engagé une liberté dont j'avais si mal usé, en me faisant soldat.— J'espérais que Dieu me prendrait plus tôt là qu'ailleurs ; — j'ai été en Crimée, où j'ai reçu une balle dans la cuisse ; — plus haut c'eût été mieux ; — mais enfin, ce que Dieu fait est bon, et il faut toujours le remercier. On m'a donné trois croix ; il y en a deux là, dans mon coffre ; je ne porte que ce ruban bleu, parce que c'est un souvenir d'autrefois, et enfin comme j'étais invalide, je me suis fait passeur pour être bon à quelque chose... et j'attends que l'heure vienne.....

— Mais le temps est long, et la solitude est d'un grand poids sur le cœur ?...

— Oh ! je ne dis pas... mais je lis aussi ; — et tirant un livre écrit en gros caractères et que je reconnus pour être l'*Imitation*, il me récita plutôt qu'il ne me lut ces paroles que Fleurie répétait à son lit de mort :

— « L'amour est généreux et il excite à ce qu'il y a de plus parfait... » Il aspire à s'élever et ne se laisse arrêter par rien de terrestre..... il » veille sans cesse et il ne dort point..... Aucune fatigue ne le lasse..... » L'amour est prêt à tout souffrir..... il est dévoué à Dieu sans » réserve..... »

— Pauvre Pierre, lui dis-je tout ému, en lui serrant la main, tu as bien souffert, je le sens... Je te plains de toute mon âme !...

— Oh ! non, monsieur, et tenez, le livre dit encore :

— « Il nous est bon d'avoir des peines et des traverses, parce que » souvent elles rappellent l'homme à son cœur, et lui font sentir qu'il » est en exil ! » —

E. SIOCHAN DE KERSABIEC.

FIN.

POÉSIE.

LA LETTRE DE CRIMÉE.

A M. AMÉDÉE MENARD,

Statuaire.

Combien seront tombés, grand Dieu, loin de leurs mères!
J. AUTRAN, *La Vie rurale.*

I.

Le soleil de septembre éclaire la chaumière.
Un bruit résonne-t-il ou de pas ou de voix?
Regardez : sur le seuil vous verrez chaque fois
Accourir la fermière.

Elle espérait déjà ; son espoir est déçu ;
Elle pousse un soupir, voilà toute sa plainte ;
Mais dans ses yeux rougis l'impression est peinte
Du coup qu'elle a reçu.

Sa douleur, pauvre femme, elle est donc bien amère?
Sa vieille mère infirme — et du geste et de l'œil
L'interroge : elle passe auprès de son fauteuil,
Sans répondre à sa mère !...

Un pas résonne encore au loin : elle pâlit.
Oh ! celui-là, son cœur vient de le reconnaître!
La peur, un froid mortel, envahissent son être ;
Son corps tremble et faiblit.

Ce pas il est rapide et vers le seuil s'avance.
Le nom de la fermière a trois fois retenti :
— L'hirondelle à nos toits, quand l'hiver est parti,
Chante ainsi l'espérance. —

Oui, salut au facteur ! — Pour franchir son chemin,
D'un oiseau l'on eut dit qu'il eût emprunté l'aile ;
C'est qu'il venait toujours sans la bonne nouvelle,
Toujours disant : — Demain ! —

Messager de bonheur, il accourt, il pénètre
Dans la chaumière en deuil, et, d'un air triomphant :
— « Séchez, séchez vos pleurs : le sort de votre enfant,
» Vous allez le connaître ! » —

L'angelus de midi dans ce moment sonnait,
Et soudain apparut sur le pas de la porte
Le fermier, précédant une nombreuse escorte,
Qui des champs revenait.

Un cri parti des cœurs sous le chaume s'élance ;
Puis, se sentant chargé de cet honneur si doux,
D'une sonore voix le facteur lit pour tous,
Au milieu du silence :

II.

— « Ne vous affligez plus, mes bien-aimés parents :
Sébastopol ! enfin nous venons de le prendre :
Mais quels ruisseaux de sang il a fallu répandre !
Ah ! si vous aviez vu tomber, tomber nos rangs !

» J'avais, le matin même, embrassé la médaille
Qu'en partant à mon cou, mère, tu suspendis.
Afin, si je mourais, d'aller en paradis,
Je priai le bon Dieu quand sonna la bataille.

» J'étais fort ayant dit le *Pater* et l'*Ave*,
Et j'allais, je frappais, d'une ardeur étonnante!...
Je n'ai qu'une blessure, ô chance surprenante!
Sur ma face à jamais c'est un coup bien gravé.

» Lorsqu'on a fait l'appel, la prise terminée,
Nous n'avons sur deux cents répondu que vingt-trois!...
On m'a nommé sergent, puis... j'ai reçu la croix!
La croix! ô chers parents, quelle bonne journée!... » —

III.

De joyeuses clameurs emplissent la maison.
— « La croix d'honneur!... Louis n'a pas cessé de vivre!... » —
Et le fermier chancelle; on croirait qu'il est ivre,
Ou qu'il a perdu la raison.

L'aïeule redressait sa tête blanche et fière;
Mais sa fille, à genoux aux pieds d'un crucifix,
Rendait grâce à Jésus d'avoir sauvé son fils
D'une lutte si meurtrière!

ÉMILE GRIMAUD.

COMMENT S'ÉCRIT LA BIOGRAPHIE UNIVERSELLE.

Saint-Pol-de-Léon, 6 *mai* 1859.

Monsieur le Directeur,

Dans le tome 84 de la *Biographie universelle* dernièrement publié, M. Michaud a consacré aux généraux Trogoff et Tromelin et à l'amiral Trogoff des notices qui renferment plusieurs erreurs que je crois utile de signaler dans l'intérêt de la vérité gravement altérée dans une œuvre qui a la prétention d'être sérieuse.

Joachim-Simon (et non Joachin) comte de Trogoff, né en 1763 (et non en 1760) l'ami que le roi Charles X se plaisait à appeler son *sanglier* breton et auquel ce prince, en lui donnant le poste de gouverneur de Saint Cloud, disait : « Tu es le plus pauvre de mes gentilshommes, mais tu auras le plus beau château ; » accompagna le roi jusqu'à Cherbourg en 1830, mais il ne le suivit pas en Autriche, où il n'est pas mort en 1840, mais bien au château de Kerusoret près de Saint-Pol-de-Léon.

Le contre-amiral de Trogoff (Jean Honoré), n'était ni comte, comme le dit M. Michaud, ni *Russe* comme l'insinue M. Thiers (*Histoire de la Révolution*) qui en fait « *un étranger que la France avait comblé de faveurs.* » Il naquit en 1751 (et non en 1740) à Lanmeur près de Morlaix, et ne servit jamais sous le bailli de Suffren dans les Indes, mais sous M. de Grasse en Amérique. Antérieurement il avait accompagné le capitaine Kerguélen dans son voyage aux Terres australes en 1773, et ce voyage, ainsi que la glorieuse participation de Trogoff au malheureux combat de la Dominique en 1782 et à l'attaque de Cagliari en 1793 sont passés sous silence par son biographe. Rien dans le cours de sa carrière n'indique qu'il se soit montré « *très-attaché à la cause royaliste,* » puisqu'à son retour de Saint-Domingue à Brest, le 20 août 1792, il prêta serment à la République, mais il ne trahit

pas non plus ce pouvoir. En effet, quand les sections de Toulon se révoltèrent, non contre la Convention mais contre les clubistes, et élurent un comité pour instruire leur procès, Trogoff n'eut dans ce comité que *voix consultative et il ne signa pas le traité du 28 août* 1793, passé entre le comité des sections et l'amiral Hood, pour la remise aux Anglais des forces qui lui avaient été confiées par la République. Ainsi sa participation à la reddition de Toulon se borna *à la reconnaissance des faits accomplis.* Il ne fut donc ni *traître*, ni *infâme,* comme l'a écrit M. Thiers, puisqu'il se sépara des sections, lorsqu'il s'agit de signer le traité avec l'amiral Hood, et M. Michaud n'a nul besoin de lui chercher des excuses pour un acte auquel il est resté étranger.

Quant au contre-amiral Chambon de Saint Julien (improprement appelé le contre-amiral Julien), bien loin de s'opposer à l'entrée des Anglais, il leva l'ancre sur le champ, prit le large sans combat, et ce n'est point à ce moment (28 août) que le pavillon blanc fut arboré à Toulon, mais seulement le 1er octobre suivant.

Enfin, Trogoff ne mourut pas en Espagne « *où il avait été jeté dans une frêle embarcation,* » mais à l'ile d'Elbe, au mois de février 1794, sur le vaisseau de 74 canons, *le Commerce de Marseille.* Il ne s'est jamais marié et par conséquent ce n'est pas son fils qui s'est suicidé à Calais en 1816.

Les états de services du général et de l'amiral de Trogoff que j'ai retirés des ministères de la guerre et de la marine, leurs extraits de naissance, ma présence au convoi du général en 1840, l'extrait mortuaire de l'amiral que m'ont communiqué ses neveux et les ouvrages spéciaux traitant du siège de Toulon cités dans la Biographie Levot (*Paris, Dumoulin,* 1852-57), établissent l'authenticité de mes diverses assertions en contredisant celles de M. Michaud.

Le général Tromelin (Jacques-Jean-Marie-François Boudin de Tromelin), né en 1771 (et non en 1765), ne servit pas plus que Trogoff dans les Indes, sous les ordres de M. de Suffren, puisque Suffren revint en France à la paix de 1783 et que Tromelin n'entra au service qu'en 1788 dans le régiment de Limousin, en garnison en Corse.

C'est l'un de ses oncles, le chevalier de Tromelin de Launay, capitaine de vaisseau en 1781 dans l'escadre de Suffren, qui est l'auteur du *Mémoire apologétique* attribué par M. Michaud au général. La suite de son article et celui qui lui est consacré dans la *Biographie Bretonne* de M. P. Levot, paraissent rédigés l'un sur l'autre jusqu'à l'époque de la Restauration. J'ignore auquel de ces articles revient la priorité; mais si c'est à celui de M. Levot, il est à regretter que M. Michaud n'ait pas emprunté au même ouvrage les deux notices Trogoff. Le général Tromelin ne fut élevé au grade de lieutenant-général qu'après sa campagne de 1823 en Espagne, passée sous silence par M. Michaud, et il est mort en 1842, sans avoir été mis à la retraite. Son fils, député de Morlaix au corps législatif, confirmerait au besoin ce que j'avance.

On jugera du degré de créance que méritent les articles biographiques des personnages morts depuis un siècle ou davantage, par les erreurs dont fourmillent ceux des contemporains, erreurs bien plus faciles cependant à éviter. Je pense donc, monsieur le Directeur, que vous croirez opportun, vu la publicité immense de la *Biographie universelle* et la valeur qu'on lui attribue généralement, de donner place à ma réclamation dans la *Revue de Bretagne*, dont les lecteurs, comme Bretons, sont particulièrement curieux de connaître la vérité sur les hommes remarquables que notre province a fournis en si grand nombre.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre serviteur,

POL DE COURCY.

QUESTIONS
SUR LA NOBLESSE.

I. Y a-t-il encore une noblesse? — II. Quelles étaient les obligations de la noblesse? — III. La noblesse a-t-elle rempli ses obligations? — IV. Quel est le vrai honneur? — V. Tous les membres de la noblesse sont-ils solidaires? (1)

Noblesse oblige.

Nous nous proposons de jeter un coup d'œil sur la noblesse et ses obligations, puis d'examiner si elle a été fidèle à les remplir dans les contrées surtout illustrées sous le nom de Vendée, aux époques les plus critiques de notre histoire provinciale.

Nous avons vu s'élever autour de nous et sur le terrain même où cette Revue a pris naissance, plus d'une pensée de dénigrement et d'attaque contre la noblesse en général, contre celle de nos provinces en particulier; nos gloires les plus pures n'ont pas été épargnées; Duguesclin ne l'a pas été; Lescure, Bonchamps, La Rochejaquelein, ces hommes dont il semblerait que dussent s'honorer même des adversaires, parce qu'ils se savent de la même nation, n'ont pas été à l'abri d'insinuations malveillantes.

La noblesse en corps a été attaquée dans ce qui fait la première de ses obligations, si nous pouvons ainsi parler, la première nécessité de son honneur. Le noble avant tout est soldat, et l'on pardonne tout au soldat plutôt que de lui voir manquer de courage; s'il a failli, on le fusille, et jusque dans son châtiment il doit montrer qu'il a du cœur.

Cette noblesse française qui, par la fougue trop indisciplinée de son

(1) Nous venions d'achever ce travail, quand parut l'excellente étude de M. Poi de Courcy sur la *Noblesse et les usurpations nobiliaires*, que les lecteurs de la Revue n'ont point oubliée. Nous le regrettâmes d'autant plus, que nous eussions été plus heureux de nous appuyer souvent de l'autorité d'un des écrivains les plus compétents en telle matière.

courage, perdit les grandes batailles de Crécy, de Poitiers, d'Azincourt, on l'accuse d'en avoir manqué.

Certaines attaques individuelles contre des familles honorables ou quelques-uns de leurs membres, seraient évidemment sans objet, si elles ne tendaient à faire croire que les mêmes accusations peuvent en atteindre beaucoup d'autres.

A ceux même qui subiraient ainsi les charges d'une onéreuse solidarité, on leur en refuse les bénéfices, en leur contestant le droit de représonter l'ancienne chevalerie : cette race, dont on ne peut si bien ternir la mémoire qu'il ne soit un grand honneur de lui appartenir, on la dit depuis longtemps éteinte, et ses rares descendants difficiles à reconnaître au milieu des prétentions de ceux qui lui ont succédé.

Quelques interprétations jetées comme par circonstance, quelques faits mis en avant ne peuvent suffire à nous faire croire qu'il y ait dans ce sens aucun plan prémédité d'attaque. Nous n'avons point à nous armer comme pour commencer une lutte. Si nous entrevoyons des dispositions contre lesquelles il importe de se mettre en garde, elles nous font sentir surtout le besoin de nous éclairer.

Nous conservons, sans doute, assez d'estime pour ceux qui nous ont fait naître la pensée de cette étude, pour désirer répandre dans leur esprit quelque jour nouveau ; si différent du nôtre que soit le milieu où vivent leurs pensées, nous les savons loin d'être inaccessibles à la vérité. Nous ne nous proposons point cependant de nous adresser à eux, encore moins de les prendre à partie ; si nous le voulions faire, ces aperçus ne seraient pas suffisants. Ce que nous avons à dire, c'est en famille que nous le disons, c'est à nos amis que nous nous adressons.

Dans nos temps de décomposition et de doute, on se prend à douter de soi-même ; c'est à résoudre quelques-uns des doutes qui ont été soulevés, ou qui naturellement peuvent l'être, sur la noblesse, sur ce qu'elle fut, sur ce qu'elle est, sur ce qu'elle doit être, que ces réflexions sont destinées.

Pour en faciliter l'application à la noblesse de nos contrées, nous nous proposons de les faire suivre de quelques aperçus qui sommairement en comprendront toute l'histoire.

I.

Le premier doute qui se présente, c'est de savoir s'il y a encore une noblesse, et si nous pouvons en parler comme d'un intérêt présent.

Comme institution, l'ancienne noblesse n'est plus : si légal que puisse être le droit de porter des titres, que sont-ils sans prérogatives? que seraient même des prérogatives honorifiques sans fonctions? des prérogatives qui ne lieraient pas par des devoirs plus stricts, qui n'obligeraient pas à rendre de plus grands services à son pays, en même temps qu'ils en donneraient les moyens?

La noblesse n'est plus, elle ne devrait donc pas faire ombrage; redouterait-on sa résurrection? c'est redouter un fantôme; comme institution, elle ne peut revivre. Liée comme partie intégrante au système féodal, ou à l'état social qui en était le reste, elle ne peut pas plus revivre que ce système lui-même. Les malades peuvent recouvrer la santé, si leur maladie n'est pas mortelle, les morts ne ressuscitent pas; Dieu même, lorsque par un miracle il lui plaît de rendre la vie à un mort, la lui rend dans les conditions nouvelles du monde qui a marché pendant qu'il était dans la tombe.

Nous ne disons pas que la famille ne puisse être comptée pour un peu plus qu'elle ne l'est au milieu de l'individualisme et de la dislocation de notre état social, Dieu nous en garde! nous croirions plutôt à l'impossibilité de rien fonder de définitif et de durable, tant que la société ne cherchera pas dans la famille la double assiette de la propriété et de l'esprit traditionnel, comme première garantie de l'aptitude aux fonctions publiques; tant qu'elle craindra de lui accorder des distinctions qu'elle ne peut pas refuser aux individus.

Nous croyons également que tout système de juste préférence, de confiance au moins, accordée à la famille, à raison de sa stabilité territoriale, ou de sa consécration prolongée au service de l'État, qui ne comprendrait pas dans son cadre tous les débris de l'ancienne noblesse, serait, par la force des choses, faute de prendre de suffisantes racines dans le passé, frappé de stérilité et d'impuissance pour l'avenir.

Mais rien de semblable ne pourrait non plus se faire sans la consé-

cration de toutes les positions acquises dans le triple ordre d'idées des services rendus, de la propriété territoriale et de l'exercice des fonctions publiques.

Peut-être la réalisation de semblables idées aurait-elle pour effet de réunir, pour la défense de la société, par une puissante communauté d'intérêts, beaucoup de ceux qui, à ne consulter que leurs souvenirs, trouvent entre eux encore trop de sujets de division ; peut-être en dehors d'une enceinte qui ne serait fermée à personne, suffirait-il aux familles honnêtes d'avoir la possibilité d'y entrer, en remplissant des conditions d'aptitudes également exigées pour toutes ; avec plus de force pour la résistance, peut-être n'aurait-on pas à craindre de plus vives animosités de la part de ceux qui attaquent, qu'ils n'en manifestent chaque jour de plus en plus contre la bourgeoisie, uniquement parce qu'elle possède, sans s'inquiéter de savoir depuis combien de temps et avec quel degré de fixité.

Ces idées, cependant, semblent si loin de notre temps, que nous ne savons si ce n'est pas de notre part plus que du courage que de les émettre seulement comme une éventualité?

Regardez-les comme inacceptables, comme impossibles ; notre pensée dans ce moment n'est point d'en soutenir ni l'opportunité ni la justice, qu'il nous suffise de les avoir posées comme la limite extrême au-delà de laquelle le bon sens interdit même de rien rêver en fait de prérogatives dans le présent ou dans l'avenir.

Qu'il nous suffise de dire, d'une manière plus générale, que dans ce genre le noble d'autrefois, ceux qui le fussent devenus aisément, ne peuvent rien obtenir désormais qu'ils ne le partagent avec un plus grand nombre de ceux qui ne l'auraient pas été.

Mais autant il serait chimérique de vouloir faire que ce qui n'est plus soit encore, autant ne serait-il pas absurde de vouloir que ce qui a été n'ait pas été?

Avoir été, c'est dans un sens un mode d'existence et de tous les modes d'existence le plus inamissible.

Tout homme, toute famille, toute nation, toute institution a son passé, héritage que nul ne peut vous ravir s'il vous honore, dont le repentir et l'expiation seuls vous peuvent décharger s'il vous accuse.

L'ancienne noblesse n'est plus, mais elle a laissé un patrimoine de souvenirs dont aucune loi, aucune ordonnance, aucune mesure de législation ou de police ne saurait vous dépouiller.

Être noble dans ce sens, c'est l'avoir été, qualité aussi incommunicable qu'elle est inamissible ; le chef de l'État peut vous autoriser à porter des titres, il peut vous combler d'honneurs, il ne fera pas que vous ayiez été ou que vous n'ayiez pas été de l'ordre de la noblesse. On peut le dire avec bien plus de raison encore qu'on ne disait autrefois : le roi fait des nobles, il ne peut faire un gentilhomme.

Les pans démantelés de la forteresse féodale, l'ogive séculaire qui se dresse au milieu des débris sont des monuments historiques précieux à conserver ; ils ne sont plus rien par leur usage, mais ils sont beaucoup par l'idée qu'ils représentent ; ils vous disent quelles furent les espérances et les craintes des temps qui ne sont plus, où se logeait la puissance, où la société trouvait une défense, où s'élevait la prière ; les restes de l'ancienne noblesse sont aussi des monuments historiques, des monuments vivants de notre histoire.

On convient encore assez facilement, dans un monde où nos idées pénètrent avec peine, que les familles historiques méritent d'être honorées, mais on restreint ce nom aux familles qui ont joué un grand rôle dans l'histoire générale de notre pays et dont le nom est connu par une illustration de premier ordre ; aux autres on ne veut leur reconnaître de titre à aucune considération spéciale. Est-ce que chaque province, chaque ville, chaque village n'a pas son histoire ? Si l'on honore le petit-fils du connétable, est-il déraisonnable de faire au fils un titre d'honneur de la croix de saint Louis de son père ?

Ce terrain n'est point toutefois encore celui où nous voulons principalement nous placer. Ce qui nous importe, c'est que le gentilhomme trouve aussi bien que le grand seigneur dans le sentiment de l'honneur de sa race un motif de bien faire.

Nous en dirons autant de quiconque met un juste orgueil à rappeler les exemples honorables, qui de père en fils ont jeté quelque éclat sur le foyer, si modeste qu'il soit, où il rassemble ses enfants.

De tous temps on a vu des derniers rangs de la société des hommes parvenir aux premiers, portés par leur mérite ou un heureux concours

de circonstances; c'est avec une impropriété de terme, qu'il nous afflige de voir employée, que nous entendons se servir du mot de caste pour exprimer dans l'ancienne société la distinction des rangs et la hiérarchie des conditions. Personne n'y était parqué dans la classe où il était né par des barrières infranchissables, mais il y avait un esprit de stabilité dont nous sommes bien éloignés : le plus grand nombre restait dans l'état où il avait vu vivre ses parents, il s'y était attaché en naissant, il en avait appris traditionnellement les conditions, les devoirs, les ressources, il s'en faisait honneur.

Aujourd'hui chacun aspire du premier bond à monter au plus haut; mais combien avez-vous excité plus de convoitises et d'ambitions que vous n'en pouvez satisfaire! l'excès de la concurrence met la grande majorité des hommes dans la nécessité de ronger leur frein bien au-dessous du poste qu'au début ils auraient dédaigné.

Le noble lui même autrefois était entouré d'une considération particulière, il pouvait par un accès facile atteindre certains postes et s'y rendre utile; il n'était pas comme un officier reduit à l'inaction faute de trouver disponible un emploi de son grade; mais pour lui comme pour les autres l'avancement brillant et rapide au-delà d'une limite peu éloignée du point de départ était toujours rare et exceptionnel.

Le descendant d'une famille noble, jeune homme d'esprit et d'un esprit cultivé, oubliant combien le rôle réel de la noblesse eût en tout temps mal répondu aux aspirations fantastiques qui pressent notre génération, écrivait un jour à un ami: « La noblesse n'est plus rien. » — « Tant qu'il y aura quelqu'un », lui répondait son ami, « qui en présence d'un bien se dira : je le ferai parce que je suis gentilhomme et tiendra sa parole, la noblesse sera quelque chose. »

Noblesse oblige! c'est par ses obligations, par la fidélité à les remplir que la noblesse fut vraiment quelque chose, qu'elle peut encore avoir quelque valeur, autrement elle n'aurait jamais été, elle ne serait bien évidemment aujourd'hui que vent et fumée, héritage stérile s'il n'est pas cultivé (1), manteau, selon l'expression du Dante, qui s'use et se raccourcit bien vite si chaque jour on ne l'allonge (2).

(1) Boulainvilliers, Essai sur la noblesse de France, in-12, Amsterdam 1732, p. 8.
(2) Paradis, chant XVI.

Qu'elle dût son origine à la conquête, qu'elle fût une juste récompense, qu'elle soit venue par une circonstance fortuite, qu'elle ait même été acquise à prix d'argent par un père heureux dans ses affaires, comme institution, la noblesse avait de la valeur ou n'en avait pas, selon qu'elle était utile à la société ou qu'elle cessait de l'être; selon qu'elle l'était davantage ou qu'elle le devenait moins, sa valeur allait en croissant ou en décroissant dans la même proportion.

Quand, par la marche des choses, la mesure de ses services se fut trouvée diminuée, et qu'elle parut inférieure à la somme de ses priviléges, une reforme était devenue nécessaire; c'était un équilibre à rétablir, il pouvait l'être ou en retranchant aux priviléges ou en ajoutant aux obligations; au lieu d'une réforme, il vint une révolution; elle a tout emporté, il ne reste que des souvenirs, mais ces souvenirs sont encore à compter, si d'une part ils peuvent honorer, si de l'autre ils sont un motif de bien faire.

Or, nous pouvons l'affirmer, ils honorent, car ils ont des envieux; nous l'affirmons avec non moins d'assurance, ils sont un motif de bien faire, non pas un motif infaillible, il n'y en a pas sur la terre, mais ils maintiennent dans l'air où nous vivons un certain degré d'élévation, ils font compter l'honneur, le dévouement, la fidélité, comme des biens supérieurs à tous ceux qu'un jeu de bourse peut donner ou faire perdre.

GRIMOUARD DE SAINT-LAURENT.

(*La suite prochainement.*)

POÉSIE.

Nous nous empressons de donner ici ce nouvel et poétique hommage de M. Luzel à la mémoire de notre barde, — qui l'avait déjà si bien inspiré ; — cette pièce nous est parvenue trop tard pour être placée à côté de *La Lettre de Crimée.*

SOUVENIR DE BRIZEUX.

A M. ÉMILE GRIMAUD.

J'avais, un jour de mai, déserté ma mansarde,
Près du ciel, sous le toit où le moineau bavarde,
Et j'allais lentement, d'un pas aventureux,
Le long des boulevards bruyants et populeux.
Rêvant de mille riens, les deux yeux vers la terre,
Je traversais la foule et restais solitaire,
Et poursuivant en moi de secrets entretiens,
Je murmurais tout bas ces vers virgiliens :

— « Les forêts et les champs se couvrent de verdure,
» Tout enfante et fleurit dans la jeune nature,
» L'année a revêtu ses habits éclatants,
» Et, belle et souriante, elle entre en son printemps (1). »

(1) Et nunc omnis ager, nunc omnis parturit arbos,
Nunc frondent sylvæ, nunc formosissimus annus.
(*Virgile.*)

O charme des beaux vers ! ô puissance secrète !
A ce cher souvenir de l'immortel poète
Tout se métamorphose et brille sous mes yeux,
L'air est plein de parfums, de chants mélodieux,
Et je suis transporté, dans un magique rêve,
Au doux pays d'Armor, sur la lande et la grève.
Voilà le bourg natal et son svelte clocher,
Voilà le vieux manoir assis sur un rocher,
Et les ruisseaux aimés et les vertes prairies,
Et les champs de blé noir et les landes fleuries.
Ecoutez le hautbois aux danses du pardon,
Et le pâtre là-bas qui chante sa chanson.
Les superbes moissons ! quels parfums dans les haies !
Comme une mer de pourpre au loin les genêtaies
Ondulent sous la brise. — O pays adoré !....

Mais un choc me fait choir du nuage doré.
L'air piteux, mécontent, je m'arrête et regarde :
O bonheur ! devant moi je reconnais le barde,
L'ami cher à mon cœur, le chantre des Bretons,
Le chantre de Marie et de tous nos cantons.
Oui, c'était bien Brizeux accouru d'Italie
Pour embrasser sa mère et revoir sa patrie.

Nous parlâmes longtemps de souvenirs chéris,
Et des amis restés là-bas loin de Paris,
Non en français, mais bien dans le langage antique
Transmis depuis l'Indus aux rives d'Armorique.

MOI.

« Connais-tu le pays où brille la fleur d'or,
» Le pays des men-hirs, des bruyères, des landes,
» Où le Celte éternel revit et chante encor
» Les *gwerz* de ses aïeux, et redit leurs légendes ? »

LUI.

« Connais-tu le pays où résonne le cor
» D'Arthur au fond des bois, — où chaque cœur de femme
» D'innocence et d'amour est un divin trésor,
» Où mon corps voyageur laisse toujours son âme ? »

MOI.

« Où souvent je t'ai vu, poëte, sous un saule
» Rêver et contempler les grands bœufs dans les prés,
» Sur les bords du Léta, du Scorf et de l'Isôle,
» Environné d'oiseaux et d'insectes pourprés ? »

LUI.

« *La terre de granit recouverte de chênes,*
» Que partout je chantais, que je voyais partout,
» La seule qu'en ce monde, où je traîne mes chaînes,
» Le barde doux et triste aime par-dessus tout ? »

MOI.

« Connais-tu le pays où le nom de Marie
» Un jour amènera de nombreux pèlerins,
» Tous les dévots de l'art et de la poésie,
» Poëte dont le cœurs est plein de vers divins ? »

LUI.

« Oh ! oui, c'est Breiz-Izell, c'est la terre d'Armor,
» Où je veux sommeiller au pied d'un chêne sombre,
» Sur les rives du Scorf, pour chanter Breiz encor,
» Quand le rossignol noir soupirera dans l'ombre.

» Allons, allons revoir le doux pays natal,
» Et le toit paternel, avec la vieille église
» Où je chantais, enfant, sous le lin virginal,
» Et la rive où la mer contre l'écueil se brise.

» Bon curé d'Arzano, puissè-je te revoir
» Sur la lande connue, avec ton bréviaire,
» Regagnant l'humble bourg, quand l'angélus du soir
» Pleure sur les forêts, les chants et la bruyère!

» Oh! les bords du Léta, le Scorf, le pont Kerlo,
» Où m'emportent toujours mes songes et mes rêves,
» Et l'Isôle et l'Ellé, le bois de Kermèlo, —
» Les landes, les men-hirs, les poétiques grèves,

» Je veux les revoir tous, avant que de mourir! —
» Partons vite : déjà l'horizon devient sombre!
» J'arriverai trop tard!.... ah! je voudrais courir,
» Car la Mort sur mes jours étend déjà son ombre!

» Comme le vieil Antée, il me faudrait souvent,
» Pour retourner plus fort aux combats de la vie,
» Les baisers maternels.... Que je sente le vent
» Des landes sur mon front : salut, salut, patrie!

» Partons vite, partons!.... Non loin du pont Kerlo,
» Sous les saules en pleurs, dans un val solitaire,
» Un doux val qui pour maître avait le vieil Elo,
» Que je dormirais bien dans le sein de la terre! »

F.-M. Luzel.

CHRONIQUE.

Sommaire. — I. Le Concours régional de Nantes. — Deux mots sur les bestiaux ; — Un sur les machines. — L'Agriculture industrielle et ses inconvénients. — La Vie des champs et ses bienfaits. — II. MM. Brifaut, Vitet et Jules Sandeau à l'Académie. — Un bel éloge de la Restauration. — III. Les récompenses du Chroniqueur.

I.

Il faut, dès le début, que je vous fasse ma confession : j'ai un faible pour l'agriculture, cette science primitive, nourricière et bonne conseillère des nations. Le véritable laboureur n'est jamais idéologue ni révolutionnaire, il est positif et honnête, il a besoin de paix et de stabilité, de foi en celui qui le gouverne et de soumission à l'ordre établi, pour ensemencer son héritage, soigner ses moissons et retirer le fruit de son labeur. Et comme il y tient à ce fruit! C'est que, mieux qu'un autre, il sait combien il en coûte pour recueillir. Il a la conscience de la légitimité du bien d'autrui parce que, ce qu'il possède, il l'a longuement arrosé de ses sueurs; aussi, penché sur sa gerbe, ne venez point lui dire que *la propriété, c'est le vol.* Pour lui, le partageux est un voleur; il est vrai que ce dernier se venge en l'appelant *réactionnaire.* — Moi, je dis : Heureux les peuples où la véritable agriculture est en honneur!

Telles étaient, entre mille autres, que je garderai discrètement pour moi, les réflexions que je me faisais, en parcourant, au commencement du mois dernier, les longues files de machines, de charrues, de bestiaux, de produits de toutes sortes, qui encombraient nos Cours, — ces belles promenades de notre ville, momentanément changées en Musée agricole, pour le plus grand plaisir et aussi pour le plus grand enseignement des pauvres citadins. Il faut avouer que nous nous en étions montrés dignes; Nantes, m'a-t-on dit, s'est galamment exécutée : quarante et tant de mille francs y ont passé!... Mais aussi, comme ces barraques étaient bien ordonnées! comme ces stalles étaient jolies! comme les taureaux et les génisses semblaient s'y trouver à l'aise! Avec quelle bienveillance ils daignaient recevoir nos visites! les uns dormant paisiblement, sans songer même à se faire admirer; les autres voulant bien, en se levant avec lenteur, nous montrer la force ou l'ampleur de leurs formes. Avec quelle impassibilité ils se laissaient discuter, mesurer, contrôler, palper!... Avaient-ils donc cons-

cience que les éloges ou les critiques passaient au-dessus d'eux, et s'adressaient au propriétaire — moins philosophe peut-être — dont l'intelligence avait su, par des croisements habiles ou malencontreux, les produire et les élever? Toutes les races étaient en présence; toutes les écoles tenaient leurs assises. Moi, j'allais de groupe en groupe, écoutant et glanant... Je n'ai trouvé de solution nulle part; — la lice est toujours ouverte, chacun peut dire son mot; je hasarderai donc bien timidement le mien. Je ne tiens pas à faire école, grand Dieu!!! mais je serais, je l'avoue, heureux, si mes scrupules ou mes hérésies pouvaient m'attirer, de quelque maître en la science, une ou deux savantes lettres sur l'agriculture, — bonne fortune qui m'est arrivée déjà pour une question d'archéologie; — j'y reviendrai, quand j'en aurai fini avec ces réflexions.

J'allais donc examinant parthenais, nantais, maraîchains, bretons et durhams, me demandant à qui je donnerais la palme, et je me disais : Il semble qu'à chaque contrée la Providence offre l'espèce appropriée à ses besoins, à son climat et à ses mœurs, et que le bon sens indique qu'il l'y faut maintenir en l'améliorant autant que possible par elle-même. Que ferions-nous d'un vaste et pesant durham, pouvant à peine supporter son embonpoint précoce, lié à une charrue profondément enfoncée dans notre sol ou pierreux ou compacte, ou bien suant sous le poids d'une charrette surchargée? N'avons-nous pas une admirable race nantaise, bonne au travail, suffisamment laitière, et d'un engraissement facile, résumant en elle tout ce à quoi nos paysans peuvent tendre dans les conditions où ils se trouvent? Pourquoi la changer?... J'en disais autant, en face de cette petite et vigoureuse race-bretonne, nourricière de peuples vivant sobrement sur un sol aride, et qui rend abondamment en lait la maigre nourriture qu'elle paît sur les landes. Est-ce à dire que les croisements étrangers me semblent toujours inutiles ou nuisibles? Non certes, mais avec quelle discrétion ils doivent être tentés! C'est en cela qu'éclate l'intelligence de l'éleveur; et quand je lis les noms des lauréats de cette lutte pacifique et que j'y vois ceux de MM. Liazard, de Falloux, Bonnemant, de Fitz-James, d'Andigné, de Cornulier, du Frétay, et d'autres qu'il serait trop long d'énumérer, j'y trouve une garantie contre ces entraînements dont, au reste, on me semble heureusement revenu. Laissons donc le durham à la brumeuse Angleterre qui le produit; là il vit dans les conditions où il est vraiment utile; ce n'est point l'animal destiné aux rudes travaux et aux fatigues qui attendent le bœuf dans nos fermes; il doit donner promptement sa chair au consommateur, c'est le véritable animal de boucherie; mais sa viande, lymphatique et hâtée, vaut-elle celle qui, arrivée naturellement à toute sa croissance, donne son fruit en son temps?

Ma première visite a été, vous le voyez, pour l'animal de travail, cet aide donné par Dieu à l'homme condamné à retourner la terre; ma seconde, cela se conçoit, était due aux machines destinées à rendre sa tâche moins

pénible. Comme l'a si bien démontré M. Boucenne, dans notre dernière livraison, une civilisation détournée de ses voies, l'appétit des jouissances, fruit d'une éducation mal dirigée, enlève chaque jour leurs bras valides à nos campagnes pour jeter toutes leurs forces dans les villes corruptrices. Il a donc fallu suppléer à cette émigration, et satisfaire aussi à l'impatience fébrile du producteur en abrégeant le cours du temps. La mécanique s'est offerte, et nous avons pu voir et apprécier ses œuvres. Les unes ont fait leurs preuves, et le nom de leurs inventeurs est dans toutes les bouches; les autres sont peut-être plus ingénieuses ou savantes que véritablement utiles dans la pratique; aussi le bon sens villageois passe-t-il insensible devant elles, quelque constellées d'ailleurs qu'elles soient de médailles. En général, il me semble que la vapeur appliquée à l'agriculture est d'une utilité fort contestable; le fermier sait parfaitement conduire son cheval ou ses bœufs, mais il ignore comment on chauffe ou l'on dirige une machine à rouages compliqués. Et quels frais n'entraîne pas le moindre dérangement dans cette organisation savante!

Je sens bien qu'ici je m'égare au goût de nombre de gens; j'ai entendu développer de fort belles considérations sur la nécessité de faire participer l'agriculture aux tendances modernes, de la rendre progressive, disons le mot, industrielle; mais je ne suis point aussi édifié sur les résultats, et je ne sais pas jusqu'à quel point ceux qui ont tenté ces expériences s'en doivent féliciter. Un cheval surmené ne fait point un long service, et une terre à laquelle on demande trop finit souvent par ne plus rien donner. — Qu'est-ce à dire? condamnerai-je donc l'agriculteur à demeurer immobile au coin de son champ, à laisser ses landes éternellement stériles, ou ses guérets maigrement voués à des cultures inférieures? Non, vraiment! mais j'aime un progrès sage et lent, basé sur une juste appréciation de la nature des choses, du but à obtenir, des moyens à employer et sur l'expérience. Je me défie surtout des théories toutes faites; souvent ce qu'un écolier, tout enflammé d'ardeur juvénile, déclare, du haut de son menton imberbe, affreuse routine, n'est que le résultat de pratiques longtemps éprouvées, et, ma foi, il vaut mieux améliorer modestement son héritage que de triompher dans un ou deux concours, au risque de n'avoir que des lauriers stériles pour consolation de ses travaux et de son argent perdus. C'est une folie de vouloir changer la nature des choses, et de transporter, dans la science positive du laboureur, cet imprévu et ce savoir-faire aventureux qui font la vie et souvent le succès de l'industrie. Les fortunes territoriales ne se font point promptement; mais ce qui est lent à venir, demeure.

Une jolie exhibition de richesses horticoles complétait la fête; les fleurs les plus variées mêlaient leurs grâces aux légumes sérieux et fort appréciés, malgré la modestie de leur contenance; une foule élégante n'a cessé de circuler à l'entour, et j'entendais toutes les bouches louer la science et constater les succès de nos amateurs et de nos maraîchers.

En somme, tout dans ce concours a été satisfaisant, et M. le préfet de la Loire-Inférieure s'est rendu l'écho de chacun, lorsque, dans un discours aussi agréable dans la forme, que rempli, au fond, de pensées sages et vraies, il a rendu un hommage mérité au zèle, à l'intelligence et aux triomphes des exposants. Quelque chose m'a surtout frappé dans l'appréciation de ce fonctionnaire si distingué, c'est la constatation de l'union intime qui semble se refaire entre le grand propriétaire et le paysan, — union bienfaisante qui produit cette race patiente et forte attachée aux idées saines et conservatrices de l'ordre social, le besoin le plus grand de notre époque et toute l'espérance de l'avenir. Il y a longtemps que, pour ma part, je souhaitais cette union des forces vraies du pays, et c'est avec une grande joie que j'en salue le retour; le jour où elle sera complète, l'ère des révolutions sera close.

Quel mal cet oubli de sa mission divine fait par la grande propriété, n'a-t-il pas produit! Ah! si, au lieu d'abandonner ses provinces et d'aller s'entasser dans une mansarde de Versailles ou dans les délices des grandes villes, elle eût, au retour des guerres, vécu noblement au milieu de ceux que lui attachaient un long patronage ou le souvenir de bienfaits et de charges séculaires supportées en commun, que de catastrophes évitées, que d'idées fausses et subversives arrêtées dans leur cours, que d'âmes sincères maintenues dans la vérité! Cela s'est vu dans notre Bretagne et dans notre Vendée; aussi une grande voix a-t-elle dit : — Peuples, allez à l'école de la Vendée!

Et, en vérité, je ne trouve rien de plus enviable et de plus charmant que cette vie des champs, telle que je la comprends et telle qu'elle existe chez nous. Le propriétaire, dans son domaine, est encore le patriarche d'autrefois, le chef d'une tribu, d'un clan volontairement soumis à son ascendant moral, conquis par ses lumières, confiant dans son désintéressement, et qui, avide de ses conseils, lui fait partager ses espérances comme ses angoisses. Il n'est pas de joie au village qu'il n'en soit le témoin nécessaire; point de douleurs dans la chaumière qu'il ne le sache; point de malade que sa femme ou ses filles ne soient appelées à visiter. Tous sont unis par un même lien, le dévouement et l'amour mutuel, opposant ainsi au dissolvant des doctrines démocratiques les solides traditions de la hiérarchie chrétienne. Et qu'on ne croie pas que je trace ici un portrait de fantaisie; ce que j'écris, je l'ai vu, et je sais dans notre Bretagne, comme aussi dans les frais vallons du Bocage vendéen, plus d'un manoir — discrétement caché à l'écart, mais dont le seuil est connu du pauvre, — où vivent, côte à côte, la politesse affectueuse du gentilhomme, la simplicité distinguée du bourgeois vivant noblement, la patience érudite de l'observateur, la science profonde de l'archéologue, les fortes études mêlées aux charmes de la poésie et des beaux-arts, — tout ce qui rend une vie douce et bien remplie pour les autres et pour soi. C'est une

grande erreur de croire que la vie des champs abâtardit l'homme et énerve l'intelligence. Les attardés du temps de Louis XV peuvent rêver cela, dans leurs boudoirs d'un goût douteux, entre deux déclarations galantes ou deux bouquets à Chloris... mais on sait la valeur de toutes ces jolies choses et où elles nous ont conduits !

J'ai dit que nos manoirs bretons étaient des ruches fertiles, et la meilleure preuve que je puisse donner de ce que j'avance n'est-elle pas de vous rappeler les travaux de l'Association Bretonne ?

Chaque année, vous le savez, cher lecteur, un congrès en rassemblait tous les membres. Ces réunions vont cesser, M. le Ministre de l'Intérieur ayant, par un arrêté en date du 12 avril dernier, dissous l'Association. — Heureux serions-nous si la *Revue de Bretagne et de Vendée* pouvait hériter du fruit de ces travaux.

II.

Au reste, cet amour de notre pays et de ses mœurs honnêtes, qui nous tient si fortement au cœur, croyez bien qu'on le comprend ailleurs. Avez-vous lu, près de vos grandes cheminées, l'hiver, ou dans votre salon hospitalier et frais, l'été, les romans de Jules Sandeau, le nouvel élu de l'Académie? Quand donc a-t-il été le mieux inspiré? M. Vitet vous le dit dans son beau discours en réponse à celui du romancier; c'est lorsqu'il peint « ces côtes de Bretagne qui se disputent son cœur avec les vallons du Berri; » c'est lorsqu'il arrive « au château de *Valcreuse*, dans les débris de ce donjon où s'abrite la plus romanesque aventure mêlée aux plus émouvantes scènes de la guerre de Vendée; » c'est quand il entre « au *Coat-d'Or*, sous les anciennes voûtes où cette mâle jeune fille, si bien nommée *Vaillance*, anime de sa vie, réchauffe de son soleil ce trio de vieux marins bretons d'un égoïsme si tendre et si original; » c'est, enfin, quand il assiste « au jour suprême, aux funérailles de la *maison de Penarvan*. « Mais, ici, M. Vitet, s'arrête pour donner à son nouveau confrère un avis, que beaucoup d'amis de son talent lui souhaitaient, sans se trouver autorisés à le lui faire parvenir. Je le transcris tout au long, parce que ce passage, d'une application journalière, s'adresse à toute une école : « Devant ce dernier tableau, votre dernier succès, j'aurais peut-être encore quelque réserve à faire. J'admire assurément les délicieuses scènes dont vous semez ce récit, et j'accepterais même votre donnée première si vous ne la poussiez pas à outrance. C'est un ridicule, à coup sûr, que de n'être pas de son temps, de rêver du passé sans voir que les heures marchent; mais ce ridicule avoisine une si sainte chose, la religion des souvenirs, qu'il vaut mieux renoncer à l'atteindre, de peur de mal porter ses coups. Il y a toujours tant d'occasions présentes de faire rire les gens, on est tou-

jours en face de tant de sottes prospérités, de tant de vices triomphants, qu'on peut, sans grand dommage, laisser en paix ces cœurs fidèles, ces âmes chevaleresques, dont l'exemple, après tout, n'est pas contagieux. »

Au surplus, M. Jules Sandeau est homme à apprécier toute la vérité de cette critique bienveillante; c'est un esprit élevé, un cœur que toute noble action émeut fortement, « un talent qui se respecte, » M. Vitet nous le dit. Aussi, voyez avec quelle sympathie il trace le portrait de son aimable et regrettable prédécesseur : « Si les œuvres de M. Brifaut ne doivent pas rester comme des modèles, sa vie peut servir de leçon et d'exemple à tous. D'une condition médiocre, au lieu de s'emporter contre le sort, il s'appliqua sans humeur à le corriger ; il y réussit. Fils d'artisans, il entra dans le monde par la porte d'honneur, par celle qui n'est jamais fermée au talent, à la courtoisie, à la dignité personnelle. Il fut recherché pour son esprit et son urbanité; il fut aimé parce qu'il était loyal, courageux et sincère. Poëte, il n'a chanté que de nobles causes. Ecrivain, il n'est pas tombé de sa plume une goutte de fiel. Chrétien, il a rendu à Dieu une âme pieuse. Royaliste, il est mort fidèle à ses regrets. »

Voulez-vous en avoir la preuve ? lisez cette anecdote : « L'Académie avait satisfait l'unique ambition de M. Brifaut; quelques années plus tard, la révolution de Juillet le frappait au cœur. Il fit voir, en cette occasion, que l'aménité des manières n'exclut pas la fermeté de l'âme. La royauté nouvelle lui avait offert une pension équivalant à celle qu'il tenait des bontés du roi Charles X; voici la réponse : « Honoré des bienfaits du roi déchu, » je me vois dans l'impossibilité d'en recevoir d'autres. Je ne puis ni ne » veux déplacer ma reconnaissance. Puisque le gouvernement est géné- » reux, j'espère qu'il me pardonnera d'être fidèle. » Noble refus, noblement exprimé! On aime à sentir un caractère sous le talent, un homme sous l'écrivain. »

Enfin, laissez-moi vous transcrire encore ce bel éloge de la Restauration, tant calomniée de son vivant, mais à laquelle on rend de toutes parts une tardive justice : « Quelque drapeau qu'on ait suivi, on ne peut s'empêcher de reconnaître que la Restauration fut pour l'esprit français une époque de renouveau. Il existait bien sous l'Empire une société brillante et lettrée. Formée des débris du dix-huitième siècle, cette société, fidèle au goût du temps où elle était née, aimait et recherchait les plaisirs de l'intelligence; mais la littérature elle-même ne vivait que de traditions ; la jeunesse était aux armées, et il y avait alors un homme qui représentait à lui seul le génie de la France, un homme qui en était la tête et le bras, qui pensait, agissait pour elle et qui l'absorbait dans sa gloire. Quand le chêne tombe, fracassé par la foudre, tout ce qui végétait à l'ombre de sa forte ramure se développe et prend un nouvel essor. Il y eut, pour ainsi dire, sous la Restauration, une explosion de sève et de vie. Presque tous vous étiez là, messieurs : poëtes, philosophes, historiens, orateurs, vous étiez l'espoir du

pays, de même qu'aujourd'hui vous en êtes l'honneur et l'orgueil. La sève et la vie débordaient partout : vous aviez soufflé dans toutes les âmes les nobles ardeurs qui vous possédaient. C'est pendant ces années de renaissance que la société, le monde des salons, retrouva son ancien prestige et brilla d'un éclat bien altéré depuis. Années radieuses que la France ne saurait oublier sans ingratitude! Le culte des intérêts matériels n'avait point desséché les cœurs; on ne regardait pas la richesse comme le but suprême de la destinée; la splendeur des lettres et des arts passait encore pour le plus beau luxe qne pût étaler une nation intelligente et fière. Les jeunes gens étaient jeunes, ils brûlaient des généreuses passions de la jeunesse; s'ils ne poursuivaient que des illusions, ces illusions valaient mieux que les réalités de notre âge. Les femmes participaient au mouvement des esprits ; elles l'encourageaient, elles en étaient la grâce et le charme. Pour juger une époque, il suffit de considérer la place qu'y tiennent les femmes. Malheur au temps où leur rôle s'efface, où leur influence s'amoindrit ! Le caractère de l'homme s'élève au niveau de leur ambition : quand elles abdiquent, l'homme déchoit. »

III.

Je devrais en rester là, car ma causerie est longue, trop longue peut-être ; cependant, je tiens à vous apprendre que si, parfois, il m'arrive des mésaventures, c'est-à-dire, si je ne réussis pas à intéresser tous mes lecteurs, j'ai aussi des bonheurs qui me font oublier ces déboires. Or, ce cas étant survenu, je m'empresse de vous en instruire, sinon pour que vous partagiez ma satisfaction, au moins pour que vous sachiez le plaisir qui vous attend et que j'ai été assez heureux pour vous procurer. D'abord, Mlle Anna Edianez de L*** nous a promis une de ses charmantes nouvelles, et par ailleurs vous avez pu juger, en lisant ses deux lettres adressées à votre Chroniqueur, avec quelle science et quel intérêt soutenu notre Directeur, M. de la Borderie, a traité la question de la féodalité bretonne dans ses rapports avec le commerce de notre province. — Vous serez sans doute avec moi, cher lecteur, quand je viens l'en remercier ici, et avec moi pour le prier de nous conduire sans trop d'étapes au terme de la route dont il nous a fait si agréablement parcourir plus de la moitié. — Notre cœur, sans doute, est en majeure partie aux champs italiens, mais notre esprit ne se détourne guère des enseignements de l'histoire : le passé, souvent, donne la clef du présent et prépare aux éventualités de l'avenir.

LOUIS DE KERJEAN.

NÉCROLOGIE.

Mme LA COMTESSE HUMBERT DE SESMAISONS.

N'ayant pu rendre à Mme la comtesse Humbert de Sesmaisons, au moment de sa mort, l'hommage qui lui était dû, nous reproduisons l'article nécrologique qu'un de nos amis lui a consacré dans l'*Espérance du Peuple:*

Nantes vient de faire une perte qui sera longtemps sentie, dans la personne de Mme la comtesse Humbert de Sesmaisons. Depuis deux ans déjà, au reste, Mme de Sesmaisons était atteinte de la maladie qui vient de l'enlever, et le salon où elle recevait avec tant de bienveillance, ne s'ouvrait plus que pour sa famille et quelques amis. Cette longue préparation au dernier adieu n'adoucit d'ailleurs que faiblement les regrets que laisse après elle cette femme éminente par tous les dons de l'esprit et du cœur, et qui représentait si dignement parmi nous, avec quelques autres personnes vénérées que Dieu nous garde encore, cette société de l'ancien régime, mûrie, ou, comme dirait Bossuet, *achevée* par la Révolution.

Mme de Sesmaisons (Victorine Leloup de Chasseloir), appartenait à une famille qui compte les plus nobles pages dans l'histoire de notre pays. Née en 1779, elle accompagnait, à peine âgée de onze ans, ses parents dans l'exil. M. de Chasseloir commandait la cavalerie de la légion de Mirabeau, et sa famille, errante sur les bords du Rhin, suivait péniblement les vicissitudes de la guerre.

Cette éducation de la pauvreté et du malheur n'ôta rien à Mlle de Chasseloir de sa gaieté native, mais contribua peut-être à lui donner ce besoin de compatir aux douleurs de tous, qui devint l'un des traits distinctifs de son caractère. Un jour, sa mère, qui ne pouvait jamais lui faire de cadeau, ni même subvenir toujours à ses besoins, lui abandonna ce qui lui restait de vaisselle plate, et Victorine en fit six cents francs. Mais que devinrent ces six cents francs? elle en envoya la moitié à l'une de ses amies, pauvre jeune fille poitrinaire, à qui les médecins recommandaient la promenade et qui n'avait ni argent pour sortir en voiture, ni force pour sortir à pied. Quant à l'autre moitié, elle l'adressa à son vieux maître de musique, qui n'avait plus de leçons depuis la Terreur; telle

était Mme de Sesmaisons à quinze ans, telle elle était à soixante. Il n'est pas une institution de charité, on pourrait presque dire, il n'est pas un pauvre de notre ville, qui ne le sache : lorsque sa main ne pouvait plus donner, son cœur donnait encore.

Rentrée en France après avoir perdu sa mère, Mlle de Chasseloir fut accueillie à Paris par un oncle, que le désir de se sauver et de se rendre utile avait conduit à voir les hommes les plus compromis de la Révolution; il y avait un jour chez lui pour les généraux républicains et les conventionnels, et un autre jour pour les émigrés plus ou moins cachés, auxquels il s'efforçait de rendre service. Mais, habitant l'hôtel, Mlle de Chasseloir vit nécessairement tous les visages, et elle avait conservé de ces physionomies si diverses un souvenir frappant, qui se reproduisait dans sa conversation. Elle apprit aussi, dans ce monde mêlé, deux choses : à rester plus ferme que jamais dans ses principes, et à compatir plutôt qu'à s'irriter, lorsqu'on parlait de personnes qui ne les partageaient pas. Mme de Sesmaisons disait quelquefois qu'elle ne comprenait pas l'impartialité, et elle était en effet généreusement et énergiquement partiale pour tout ce qui était droit, juste, honnête; mais elle l'était également, dès qu'il s'agissait des hommes et non plus des principes, pour toutes les misères de l'humanité.

En 1803, eut lieu le mariage de Mlle de Chasseloir avec le comte Humbert de Sesmaisons, un des hommes de notre temps qui ont le mieux su porter un beau nom. Ses amis, c'est-à-dire tous ceux qui l'ont connu, se rappellent cette loyauté si vraie, cette cordialité si ouverte, cet entrain, cette obligeance, qui lui faisaient partout une place à part et sans jaloux. Retenu à Paris pendant les sessions, il passait l'été dans sa belle demeure de la Dennerie, avec sa femme et son beau-père, le comte de Chasseloir, brave officier général, vénérable type du vieux chevalier, la mémoire pleine des campagnes de l'émigration, mais plus encore de souvenirs bienveillants pour tous ceux qui venaient à lui. Dire ce que Mme de Sesmaisons ajoutait de charme à cette réunion de famille par la facilité et la prévenance de son caractère ne la rappellerait qu'imparfaitement à ceux qui l'ont connue, et ne la ferait pas connaître aux autres.

Elle avait dès lors, et elle avait eu de bonne heure, cette couronne de cheveux blancs qui va si bien à la dignité et à la bonté. Nous la voyons encore fêtant, vers 1827, une de ses gracieuses voisines qui venait d'épouser un de ses parents. Il eut été difficile de ne pas remarquer entre celle qui recevait et celle qui était reçue, entre la femme déjà blanchie par les épreuves et la femme toute jeune encore, quelques traits analogues. Mais, surtout, il eut été difficile de trouver, dans de plus heureuses physionomies, de plus fortes vertus.

Aujourd'hui, pour l'une comme pour l'autre, ces vertus ont reçu leur récompense; mais il était réservé à la plus jeune de donner à la plus âgée

le signal du départ pour une vie meilleure, et la mort de Mme de Chappotin devait être une des dernières tristesses de Mme de Sesmaisons.

En 1828, Mme de Sesmaisons recevait à la Dennerie Madame, duchesse de Berry; c'était encore un beau jour, précurseur de jours bien tristes. En 1830, elle perdait son père et une nièce bien-aimée, dont elle avait fait sa fille; puis, la révolution venait une seconde fois briser sa vie; enfin, la mort inattendue de M. de Sesmaisons, en 1836, porta à cette âme dévouée un coup dont elle fut longtemps à se remettre.

Elle résolut même alors de se séparer du monde et fit construire, à cet effet, un hôtel modeste dans le jardin du couvent de la Retraite. Cet hôtel avait une porte sur le cloître, mais il en avait une aussi sur la rue, et cette porte réservée à la famille ne put rester longtemps fermée aux amis; puis les connaissances vinrent; chacun tenait à être présenté à Mme de Sesmaisons. Ce n'était d'ailleurs toujours qu'à titre d'ami qu'on était reçu; une fois le seuil franchi, vous alliez seul, vous montiez seul l'escalier, vous ouvriez seul la porte du salon, où se trouvait toujours un cercle intime.

Ceux qui savent de quelles personnes il était habituellement composé, comprendront aisément que les heures y passaient vite. Je ne nommerai qu'une de ces personnes, parce qu'elle n'existe plus : c'est Mme de la Tour du Pin, belle-sœur et compagne dévouée de Mme de Sesmaisons pendant plus de quinze ans, s'associant à toutes ses pensées, à toutes ses œuvres, empressée pour tous, obligeante partout et toujours.

Quant à Mme de Sesmaisons, elle possédait, à un degré très-rare, le talent de la conversation, talent heureux qui consiste non pas seulement à avoir de l'esprit, mais à en donner aux autres. Et c'est à quoi elle excellait. Personne ne savait mieux mettre chacun sur son terrain et à son aise, ni éveiller les réparties par plus d'à propos. Elle savait enfin raconter, intéresser, sans se répéter et sans médire.

Ce dernier trait suffirait pour prouver que si Mme de Sesmaisons était naturellement bonne, elle était, en outre, sincèrement pieuse. Il n'était pas une question, pas une œuvre religieuse à laquelle elle ne prit part avec toute l'ardeur de son cœur et de sa foi.

Mme de Sesmaisons n'avait point d'enfant, mais elle était trop dévouée pour ne pas sentir le besoin d'être mère. Aussi, lorsque le premier lien d'adoption qu'elle forma fut brisé, elle tarda peu à en former d'autres, et, au bout de quelques années, elle prit chez elle deux petites nièces de son mari, deux petites filles de l'ami le plus dévoué de ses vieux jours; Mme de Sesmaisons avait alors plus de soixante ans, ce qui ne l'empêcha pas d'assumer tous les soins, tous les assujettissements de l'éducation : faut-il ajouter qu'elle en obtint tous les succès? Mais plus ces succès sont grands, plus ils nous exposent parfois à de durs sacrifices. Mme de Sesmaisons en

fit l'épreuve, le jour où l'une de ces pieuses jeunes filles se décida à revêtir la robe de bure des Carmélites. Dans cette pénible circonstance, Mme de Sesmaisons fit ce qu'elle avait coutume de faire, elle s'oublia. A quoi bon rêver pour ce bas monde des joies quelque peu durables! Dieu ne récompense pleinement que dans l'éternité.

Un coup profondément douloureux vient de frapper une des familles les plus considérées et les plus aimées de notre ville. Le jeune Pierre de Cornulier-Lucinière, fils de l'héroïque commandant des chasseurs de la garde à l'assaut de Sébastopol, son seul fils, a été enlevé, le 29 mai dernier, par une maladie rapide et imprévue. Cet enfant n'avait que huit ans, mais il y avait en lui et dans le cœur de sa mère tout ce qu'il fallait pour qu'il marchât dignement un jour sur les traces du père qu'il avait perdu.

E. DE L. G.

Le temps et l'espace nous manquent, dans cette livraison, pour parler de l'inauguration de l'archevêché de Rennes; ce sera pour le prochain numéro.

TABLE GÉNÉRALE DU TOME CINQUIÈME.

ANNÉE 1859. — PREMIER SEMESTRE.

JANVIER.

Pages

Préface de la troisième année..... v

Les Héros et les Saints de l'histoire de Bretagne. — Nominoë (deuxième et dernière partie), par M. *A. de la Borderie*..... 1

Chroniques et Légendes de la Vendée militaire. — Les Aventures du Bonhomme Quatorze (suite), par M. *A. de Brem*..... 20

Etudes biographiques. — Mahé de la Bourdonnais, par M. *A. de Longpérier-Grimoard*..... 50

Poésie. — Notre-Dame de Fourvières, par M. le Vte *Ch. de Nugent*. — Le Coq, par M. *Ulric Guttinguer*..... 59

Notices et comptes-rendus. — Les Béatitudes, de Mme Bourdon (Mathilde Froment), par M. *Eugène de la Gournerie*..... 63

Récits populaires des Bretons. — Le Récit du Faucheur (Le Bassin d'or), par M. *E. du Laurens de la Barre*..... 67

Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 73

FÉVRIER.

Etudes littéraires. — Dante et la Divine Comédie, par M. *J.-M. Le Huërou*..... 81

Chroniques et Légendes de la Vendée militaire. — Les Aventures du Bonhomme Quatorze (suite), par M. *A. de Brem*..... 103

Poésie. — Gabic et Anna, pastorale bretonne, par M. *F.-M. Luzel*. 129

Etudes biographiques. — Mahé de la Bourdonnais (suite), par M. le Cte *A. de Longpérier-Grimoard*..... 134

Notices et comptes-rendus. — Rome chrétienne, de M. Eugène de la Gournerie, par M. *Ch. de Mouy*..... 146

Le Trésor de la rue des Caves, à Nantes, par M. le baron *de Wismes*..... 152

Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 162

MARS

Pages

Un portrait du XVIIe siècle. — Madame des Arcis, par M. S. *Ropartz*. 169
Chroniques et légendes de la Vendée militaire. — Les aventures du Bonhomme Quatorze (fin), par M. A. *de Brem*..... 184
Notices et comptes-rendus. — Vie de saint Thomas Becket, d'après l'ouvrage du Révérend J.-A. Giles, précédée d'une introduction de M. l'abbé Darboy, par M. *Eugène de la Gournerie*..... 215
Poésie. — Souvenirs de Bretagne, par M. le Vte *Charles de Nugent*. 230
Courrier de Paris, par M. *Ulric Guttinguer*..... 235
Etudes biographiques. — Mahé de la Bourdonnais, par M. le Cte A. *de Longpérier-Grimoard*..... 238
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 254

AVRIL.

Scènes de la vie rurale. — Le Passeur de Kerisper, par M. le Vte *Edouard de Kersabiec*..... 257
La Rénovation religieuse de la Basse-Bretagne au XVIIe siècle. — Le P. Julien Maunoir — 2e partie — par M. l'abbé *Kerdaffret*. 278
Notices et comptes-rendus. — L'Église romaine en face de la Révolution, de M. J. Crétineau-Joly. — II. Récits bretons, de M. S. Ropartz. — III, Scènes de la vie chrétienne, deuxième série, de M. E. de Margerie, par M. *Eugène de la Gournerie*. 293
Cours élémentaire d'horticulture à l'usage des écoles primaires, de M. Sauvaget, par M. le Comte *O. de Sesmaisons*..... 306
Poésie. — Le Merle et la Fauvette, fable, par M. *Emile Grimaud*. 309
Le Trésor de la rue des Caves, à Nantes, (suite et fin), par M. le baron *de Wismes*..... 311
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 336

MAI.

Lettres historiques. — Le Commerce et la Féodalité en Bretagne, lettre à M. Louis de Kerjean, par M. A. *de la Borderie*..... 345
Scènes de la vie rurale. — Le Passeur de Kerisper (suite), par M. le Vte *Edouard de Kersabiec*..... 364

pages

De l'enseignement du jardinage et de l'agriculture dans les écoles primaires, par M. *F. Boncenne*..... 389
Poésie. — A M. de Lamartine, par M. l'abbé *Auguste Piraud*..... 397
Littérature bretonne, par M. *F.-M. Luzel*..... 403
Notices et comptes-rendus. — Souvenirs et Nouvelles, de M. Hippolyte Violeau, par M. *Eugène de la Gournerie*..... 412
Mélanges historiques et archéologiques sur la Bretagne, de M. Anatole de Barthélemy, par M. *Pol de Courcy*..... 418
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... ... 425

JUIN.

Lettres historiques. — Le Commerce et la Féodalité en Bretagne, deuxième lettre à M. Louis de Kerjean, par M. *A. de la Borderie*..... 433
Scènes de la vie rurale. — Le Passeur de Kerisper (suite et fin), par M. le Vte *Edouard de Kersabiec*..... 456
Poésie. — La lettre de Crimée, par M. *Emile Grimaud*..... 485
Comment s'écrit la Biographie universelle, par M. *Pol de Courcy*.. 488
Questions sur la Noblesse, par M. *H. Grimouard de Saint-Laurent*. 491
Souvenir de Brizeux, par M. *F.-M. Luzel*..... 498
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 502
Nécrologie. — Mme la comtesse Humbert de Sesmaisons; — M. Pierre de Cornulier-Lucinière, par M. *E. de L. G*..... 509
Table générale du volume..... 513
Table des articles par ordre de matières..... 516
Table des articles par noms d'auteurs..... 518
Table alphabétique des ouvrages appréciés ou mentionnés dans ce volume..... 520

TABLE DES ARTICLES

PAR ORDRE DE MATIÈRES.

RELIGION, MORALE ET PHILOSOPHIE.

La Rénovation religieuse de la Basse-Bretagne au XVIIe siècle. — Deuxième partie. — Le P. Julien Maunoir, par M. l'abbé *Kerdaffret*, 278-292.

HISTOIRE.

Études et documents historiques. — Les Héros et les Saints de l'histoire de Bretagne. — Nominoë (deuxième et dernière partie), par M. *A. de la Borderie*, 1-29. — La Rénovation religieuse de la Basse-Bretagne au XVIIe siècle. — Deuxième partie. — Le P. Julien Maunoir, par M. l'abbé *Kerdaffret*, 278-292. — Le Commerce et la Féodalité en Bretagne, lettres à M. Louis de Kerjean, par M. *A. de la Borderie*, 345-363, 433-455. — Questions sur la Noblesse, par M. *H. Grimouard de Saint-Laurent*, 491-501.

Biographie. — Mahé de la Bourdonnais, par M. le Cte *A. de Longpérier-Grimoard*, 50-58, 134-145, 238-250. — Madame des Arcis, par M. *S. Ropartz*, 169-183. — Comment s'écrit la Biographie universelle, par M. *Pol de Courcy*, 488-490. — Mme la comtesse Humbert de Sesmaisons; M. Pierre de Cornulier-Lucinière, par M. *Eugène de la Gournerie*, 509-512.

Archéologie. — Le Trésor de la rue des Caves, à Nantes, par M. le Bon *de Wismes*, 152-161, 311-335.

Critique historique. — L'Eglise romaine en face de la Révolution, de M. J. Crétineau-Joly, par M. *Eugène de la Gournerie*, 293-299. — Mélanges historiques et archéologiques sur la Bretagne, de M. Anatole de Barthélemy, par M. *Pol de Courcy*, 418-424.

Faits contemporains. — Chronique mensuelle, par M. *Louis de Kerjean*, 73-80, 162-168, 251-256, 336-344, 425-432, 502-508.

LITTÉRATURE.

ÉTUDES LITTÉRAIRES. — Dante et la divine Comédie, par M. *J.-M. Le Huërou*, 81-102. — Littérature bretonne, par M. *F.-M. Luzel*, 403-411.

RÉCITS ET NOUVELLES. — Les Aventures du Bonhomme Quatorze (suite et fin), par M. A. *de Brem*, 20-49, 103-128, 184-214. — Le Récit du Faucheur (*le Bassin d'or*), par M. *E. du Laurens de la Barre*, 67-72. — Le Passeur de Kerisper, par M. le Vte *Edouard Siochan de Kersabiec*, 257-277, 364-388, 456-484.

CRITIQUE LITTÉRAIRE. — Les Béatitudes, de Mme Bourdon (Mathilde Froment), par M. *Eugène de la Gournerie*, 63-66. — Rome chrétienne, de M. Eugène de la Gournerie, par M. *Ch. de Mouy*, 146-151. — Vie de saint Thomas Becket, d'après l'ouvrage du Rév. J.-A. Giles, précédée d'une introduction de M. l'abbé Darboy, par M. *Eugène de la Gournerie*, 215-229. — Courrier de Paris, par M. *Ulric Guttinguer*, 235-237. — Récits bretons, de M. S. Ropartz, par M. *Eugène de la Gournerie*, 300-303. — Scènes de la Vie chrétienne, deuxième série, de M. Eug. de Margerie, par M. *Eugène de la Gournerie*, 303-305. — Souvenirs et nouvelles, de M. Hippolyte Violeau, par M. *Eugène de la Gournerie*, 412-417.

POÉSIE. — Notre-Dame de Fourvières, par M. le Vte *Charles de Nugent*, 59-60. — Le Coq, par M. *Ulric Guttinguer*, 61-62. — Gabic et Anna, pastorale bretonne, par M. *F.-M. Luzel*, 129-133. — Souvenirs de Bretagne, par M. le Vte *Charles de Nugent*, 230-234. — Le Merle et la Fauvette, fable, par M. *Emile Grimaud*, 309-310. — A. M. de Lamartine, par M. l'abbé *Auguste Piraud*, 397-402. — Souvenir de Brizeux, par M. *F.-M. Luzel*, 498-501. — La Lettre de Crimée, par M. *Emile Grimaud*, 485-487.

SCIENCES ET ARTS.

Cours élémentaire d'Horticulture à l'usage des Écoles primaires, de M. Sauvaget, par M. le Cte *O. de Sesmaisons*, 306-308. — De l'enseignement du Jardinage et de l'Agriculture dans les Écoles primaires, par M. *F. Boncenne*, 389-396.

TABLE DES ARTICLES

PAR NOMS D'AUTEURS.

Boncenne (F.). — De l'enseignement du Jardinage et de l'Agriculture dans les Écoles primaires, 389-396.

De la Borderie (Arthur). — Nominoë (deuxième et dernière partie), 1-29. — Le Commerce et la Féodalité en Bretagne, lettres à M. Louis de Kerjean, 345-363, 433-455.

De Brem (Adolphe). — Les Aventures du Bonhomme Quatorze (suite et fin), 20-49, 103-128, 184-214.

De Courcy (Pol). — *Mélanges historiques et archéologiques sur la Bretagne*, de M. Anatole de Barthélemy, 418-424. — Comment s'écrit la Biographie universelle, 488-490.

De la Gournerie (Eugène). — *Les Béatitudes*, par Mme Bourdon (Mathilde Froment, 63-66. — *Vie de saint Thomas Becket*, d'après l'ouvrage du Rév. J.-A. Giles, précédée d'une introduction de M. l'abbé Darboy, 215-229. — *L'Eglise romaine en face de la Révolution*, par M. J. Crétineau-Joly, 293-299. — *Récits bretons*, par M. S. Ropartz, 300-303. — *Scènes de la Vie chrétienne*, deuxième série, par M. Eugène de Margerie, 303-305. — *Souvenirs et nouvelles*, par M. Hippolyte Violeau, 412-417. — Mme la comtesse Humbert de Sesmaisons; M. Pierre de Cornulier-Lucinière, 509-512.

Grimaud (Emile). — Le Merle et la Fauvette, fable, 309-310. — La Lettre de Crimée, 485-487.

Grimouard de Saint-Laurent (Henri). — Questions sur la Noblesse, 491-501.

Guttinguer (Ulric). — Le Coq, 61-62. — Courrier de Paris, 235-237.

Kerdaffret (l'abbé). — La Rénovation religieuse de la Basse-Bretagne au XVIIe siècle, deuxième partie. — Le P. Julien Maunoir, 278-292.

De Kerjean (Louis). — Chronique mensuelle : Janvier, 73-80; Février, 162-168; Mars, 251-256; Avril, 336-344; Mai, 425-432; Juin, 502-508.

De Kersabiec (Voyez Siochan).

Du Laurens de la Barre (E.). — Le Récit du Faucheur (*le Bassin d'or*), 67-72.

Le Huërou (J.-M). — Dante et la Divine Comédie, 81-102.

De Longpérier-Grimoard (Cte A.). — Mahé de la Bourdonnais, 50-58, 134-145, 238-250.

Luzel (F.-M.) Gabic et Anna, pastorale bretonne, 129-133. — Littérature bretonne, 403-411. — Souvenir de Brizeux, 498-501.

De Mouy (Charles). *Rome chrétienne*, par M. Eugène de la Gournerie, 146-151.

De Nugent (Vte Charles). — Notre-Dame de Fourvières, 59-60. — Souvenirs de Bretagne, 230-234.

Piraud (l'abbé Auguste). — A M. de Lamartine, 397-402.

Ropartz (Sigismond). — Madame des Arcis, 169-183.

De Sesmaisons (Cte Olivier). *Cours élémentaire d'Horticulture à l'usage des Écoles primaires*, par M. Sauvaget, 306-308.

Siochan de Kersabiec (Vte Edouard). — Le Passeur de Kerisper, 257-277, 364-388, 456-484.

De Wismes (Bon). — Le Trésor de la rue des Caves, à Nantes, 152-161, 311-335.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES OUVRAGES
APPRÉCIÉS OU MENTIONNÉS DANS CE VOLUME.

Annuaire des Côtes du Nord pour 1859, 425.

Annuaire statistique et historique du Morbihan, par M. Alf. Lallemand, 426.

Biographie universelle, par M. Michaud, 488-490.

Chateaubriand et son Temps, par M. le Cte de Marcellus, 76-80, 162-168.

Cours élémentaire d'Horticulture à l'usage des écoles primaires, rédigé sur les notes de M. Boncenne, par M. Sauvaget, instituteur, 306-308.

Eloge de M. Tronson, par M. Hippolyte Thibeaud fils, 340.

Fanny, par M. Ernest Feydeau, 76.

La Mode, comédie en cinq actes, par M***, de Nantes, 74.

L'Amour, par M. Michelet, 76, 254-256.

Le Christ triomphant et le don de Dieu, par M. H. Grimouard de Saint-Laurent, 338-339.

L'*Église romaine en face de la Révolution*, par M. J. Crétineau-Joly, 293-299.

Le Pardon de Ploërmel, opéra comique en trois actes, par MM. Michel Carré et Jules Barbier, musique de G. Meyerbeer, 427-430.

Le Roitelet, poésies, par M. Jules de Gères, 430-432.

Le Roman d'un jeune homme pauvre, comédie en cinq actes, par M. Octave Feuillet, 75-76.

Les Béatitudes, par Mme Bourdon (Mathilde Froment), 63-66.

Les Légendes des siècles, par M. Victor Hugo, 432.

Les Souvenirs d'une Douairière, par Mlle Anna Edianez de L***, 338.

Mélanges historiques et archéologiques sur la Bretagne, par M. Anatole de Barthélemy, 418-424.

Notice sur M. Urvoy de Saint-Bedan, par M. l'abbé Fournier, 340.

Récits bretons, par M. S. Ropartz, 300-303.

Rome chrétienne, par M. Eugène de la Gournerie, 146-151.

Saint Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry et martyr, sa vie et ses lettres, d'après l'ouvrage anglais du R. J.-A. Giles, précédé d'une introduction par M. G. Darboy, vicaire-général de Paris, protonotaire apostolique, 215-229.

Scènes de la Vie Chrétienne, deuxieme série, par M. Eugène de Margerie, 303-305.

Souvenirs et nouvelles, par M. Hippolyte Violeau, 412-417.

Souvenirs de la Restauration, par M. Alfred Nettement, 76-80.

Télémaque et Calypso, par MM. ***, de Nantes, 337-338.

FIN DU TOME CINQUIÈME.

Nantes, imp. de Vincent Forest, place du Commerce, 1.